

LA GRANDE
CHRISTOLOGIE

PROPHÉTIQUE ET HISTORIQUE

OU

JÉSUS-CHRIST AVEC SES PREUVES & SES TÉMOINS

PAR

M. L'ABBÉ MAISTRE

Chanoine Professeur de Théologie, etc.



TOME SECOND.



LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST

PLEINEMENT DÉMONTRÉE

ET MISE HORS DE TOUTE POSSIBILITÉ DE DOUTE



INCARNATION DE DIEU-LE-VERBE

— LA VIERGE. —



PARIS

V. WATELIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

19, Rue de Sèvres, 19.



1873.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

GRANDE CHRISTOLOGIE.

I^o PARTIE

LES PREUVES DU CHRIST

LIVRE PREMIER ET LIVRE SECOND

Divinité de Jésus-Christ.

Incarnation de Dieu-le-Verbe. — La Vierge.

ARCIS - SUR - AUBE

Imprimerie Léon FREMONT, Libraire-Éditeur, place de la Halle.

Labeurs. — Machine à Vapeur.

*Verè tu es Deus absconditus, Deus Israël, Salvator, (l'hébr. :) Ô Jésus !
Vous êtes vraiment un Dieu caché sous les voiles de l'humanité, ô Dieu
d'Israël, notre Sauveur, ô Jésus !*

Le Prophète ISAÏE, C. XLV, 14.

Christus est super omnia Deus Benedictus in sæcula ! Amen.

Jésus-le-Christ, sorti des Patriarches d'Israël selon la chair, est, par
dessus tout, le Dieu béni dans tous les siècles ! Amen.

L'Apôtre S. PAUL, ROM XI. 5.

Ecce Virgo... pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel :
La Vierge enfantera un fils, qui sera un Dieu avec Nous !

(Le Prophète ISAÏE, VII, 14.)

Deus erat Verbum... et Verbum caro factum est et habitavit in nobis
Le Verbe était Dieu... et le Verbe s'est fait chair, et il a habité avec nous

(L'Apôtre S. JEAN, I, 1-14.)

AVEC APPROBATION —

ET AVEC LA BÉNÉDICTION SPÉCIALE DE N. S. P. LE PAPE PIE IX.

PRÉAMBULE



LA *Divinité* du Christ est le dogme fondamental de tout le christianisme. Elle a été proclamée, sous l'Ancien-Testament, depuis le commencement du monde jusqu'à l'Incarnation du Verbe ; et, sous le Nouveau-Testament, elle a été enseignée universellement, depuis J.-C. jusqu'à nos jours.

Toutefois, dans le cours des siècles, elle a été méconnue ou attaquée, à l'origine, par Lucifer ; au iv^e siècle, par Arius ; au xvi^e par les Sociniens ; à notre époque, par un ancien élève du Sanctuaire, tombé dans l'apostasie. M. E. Renan a de nos jours renié ce grand dogme ; mais il l'a renié étourdiment, c'est-à-dire, premièrement sans apporter, sans alléguer une seule preuve qui appuyât sa négation ; et secondement sans même chercher à réfuter une seule des innombrables et magnifiques preuves qui servent de base à cette vérité capitale. Il affecte des formes respectueuses, il exalte avec perfidie l'humanité de Jésus ; mais c'est pour mieux nier sa divinité. Son livre, sourdement patronné par les *sociétés secrètes*, qui aujourd'hui enlacent l'Europe et l'Amérique dans un immense réseau d'impiété, de révolte et d'apostasie, s'est répandu avec rapidité, comme un poison subtil, en France, en Espagne, en Allemagne, et dans les autres pays.

Or, l'Église catholique, ayant dans tous les temps, présenté des preuves péremptoires touchant la divinité de J.-C., et les

présentant encore aujourd'hui dans toute leur intégrité et dans toute leur force, la négation de ce dogme est un impudent mensonge. L'incrédule passe sous silence, sans les réfuter, des preuves qu'il ne peut ni qu'il ne doit ignorer. Cette impardonnable omission serait-elle, parfois, l'effet de l'ignorance réelle, ou de la mauvaise foi? L'une de ces deux causes ne serait pas plus excusable que l'autre.

Comme la divinité de J.-C. est tout, nous allons résumer les preuves qui la démontrent. Elles sont lumineuses comme le jour; nous les mettrons à la portée de tout le monde, et elles répondront, non-seulement à notre adversaire contemporain, qui n'apporte aucune preuve, mais encore à tous ceux qui, mûs par certains motifs peu avouables, auraient la pensée de se porter pour ennemis de notre antique foi.

Nous annonçons dans le titre même du Livre, que *la divinité de J.-C. est mise hors de toute possibilité de doute*: ce point, extrêmement important, surtout de nos jours, est pour tous ceux qui l'ont approfondi, comme il l'était pour nos Pères, d'une certitude et d'une évidence absolue. Nous verrons, en effet, que, soit sous le Nouveau-Testament, soit sous l'Ancien, l'idée du Christ ne saurait se concevoir sans l'idée de sa divinité, substantielle et réelle. Partout, sous les deux Alliances, le Christ est montré participant essentiellement à la substance Divine, à la Trinité Divine: Il n'y peut être conçu, sinon comme Dieu. Car, sous l'Ancien-Testament, c'est le Messie, *notre Seigneur et notre Dieu*, qui accomplit tous les principaux faits miraculeux du peuple Hébreu; il est *ce même Seigneur*, qui a dirigé et conduit à leur fin tous les faits prophétiques et préfiguratifs de la Loi mosaïque; il est *ce même Dieu*, qui, à diverses reprises et sous différentes formes, est apparu aux Patriarches et aux Prophètes, ainsi que l'ont reconnu et enseigné les plus anciens et les plus illustres Docteurs du Sanhédrin. Tous les Prophètes nous représentent partout et en toutes choses le Messie comme étant Dieu et Seigneur (Jéhovah), et comme opérant toutes choses, en cette qualité, sous l'ancienne Loi, et même *depuis*

l'origine du monde. Sous la Nouvelle-Alliance pas plus que sous l'Ancienne, J.-C. ne peut se concevoir qu'en qualité de Dieu ; il est, en effet, la *Seconde Personne* de la Trinité Divine ; par conséquent cette *Seconde Hypostase* est nécessairement *Dieu*. Or, dans le cours de notre *Démonstration*, qui est une démonstration nouvelle et ancienne, nous développerons, largement et succinctement à la fois, les preuves sans nombre de cette vérité fondamentale, qui est en même temps un fait historique profond, majeur, pleinement constaté. Et l'on reconnaîtra facilement, par les faits constants de tous les siècles, que, effectivement *la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ est mise hors de toute possibilité de doute.*

Plaçons, *d'abord*, sous les yeux, l'ensemble des chapitres, puis celui des preuves contenues dans les six colonnes ; — nous entrerons, *ensuite*, dans le développement de chaque série de preuves.

TABLE DES CHAPITRES

OÙ EST DÉMONTRÉE

LA DIVINITÉ DU CHRIST

PRÉAMBULE. — EXPOSÉ PRÉALABLE DES PREUVES
CHRISTOLOGIQUES GÉNÉRALES.

CHAPITRE I

De Dieu, de son Unité, et de ses autres attributs.

Doctrines Prophétiques.

Doctrines et réalités Évangéliques.

CHAPITRE II

De la Trinité Divine.

L'Unité de nature et la pluralité des Personnes en Dieu ; — de plus, la Trinité même des Personnes Divines, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit sont désignées dans Moïse et dans les autres Prophètes.	Le mystère de la Sainte-Trinité, c'est-à-dire d'un seul Dieu en Trois Personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, a été mis au grand jour par l'Évangile.
--	--

CHAPITRE III

De la Divinité du Christ.

Le Messie sera Dieu. — Les Prophètes lui attribuent les noms, la nature, les propriétés et les opérations de la Divinité. — Traditions des Anciens Hébreux et des Anciens Païens sur ce point.	Jésus est Dieu. Il est le Verbe Divin, Incarné, — la Sagesse Éternelle, Incréée, — le Fils de Dieu, consubstantiel à Dieu, son Père. — Preuves multipliées et monuments touchant la divinité de Jésus.
---	---

CHAPITRE IV

Du Saint-Esprit, Troisième Personne de la Sainte Trinité.

Il y a un Saint-Esprit, qui est une Personne Divine, coéternelle et consubstantielle au Père et au Verbe, et procédant de l'un et de l'autre.	Le Saint-Esprit est la Troisième Hypostase Divine, Dieu coéternel et consubstantiel au Père et au Fils, et procédant de l'un et de l'autre.— Sa nature, ses attributs, ses opérations.
---	--

CHAPITRE V

De l'Éternité et de la Consubstantialité divine du Christ.

Le Messie est coéternel et consubstantiel à Dieu. — Le Verbe existait avant la création et avant tous les siècles. — La Sagesse Divine, éternelle, est engendrée de Dieu, a toujours été avec lui et en lui.	Jésus, comme Dieu, est coéternel et consubstantiel à Dieu son Père. — Il est le Verbe Incarné; il subsistait en Dieu avant la création du monde; il apparaissait aux Patriarches sous l'Ancienne-Alliance.
— Traditions Anté-Messianiques des Hébreux, -- des Philosophes Païens.	Témoignages des Pères, — des Hérétiques primitifs. — des Juifs, — des Néo-Platoniciens, — des Peuples Orientaux.

CHAPITRE VI

De la Nature du Christ.

La nature du Messie prédit, est admirable et toute divine.	La nature de Jésus est ce qu'il y a, au ciel et sur la terre, de plus ravissant, de plus ineffable, de plus divin.
— Tradition des Anciens Hébreux sur ce dogme. — Doctrine de Platon.	— Philon, les Néo-Platoniciens, et les savants du Polythéisme, ont sur ce point dogmatisé, conformément à la doctrine du Nouveau-Testament et des Pères.

Doctrines Prophétiques.

Doctrines et réalité Évangélique.

CHAPITRE VII

Le Christ est la vie du Monde.

La Sagesse Divine, ou le futur Messie, est le Principe et la Source de la vie des hommes, de leur vie temporelle et de leur future immortalité. — Elle est l'Aliment des âmes.	Jésus, qui est la Sagesse Divine Incarnée, est l'Auteur de la vie des hommes, le Pain de vie, le Pain céleste, qui communique la vie éternelle, la vie incorruptible et glorieuse.
--	--

— Doctrine des Hébreux.

— Doctrine des Pères.

CHAPITRE VIII

Le Christ est la Lumière des Hommes.

Le Verbe, futur Messie, est la Lumière naturelle et la Lumière surnaturelle des hommes.	Jésus est la Lumière naturelle et la Lumière surnaturelle du genre humain, — la Lumière Universelle du monde.
---	---

Traditions des Talmudistes, — des Péripatéticiens, etc.

— Doctrine Patrologique, — Philologique, — Orientaliste.

CHAPITRE IX

De quelques autres grands attributs du Christ.

Le Verbe Divin, le futur Messie, est le Créateur de l'Univers, — Il est le Conservateur, l'Ordonnateur, et le Modérateur Universel du monde.	Jésus le Messie, le Verbe Divin fait homme, est le Créateur, l'Ordonnateur, le Conservateur de l'Univers, — Il est le Modérateur Universel et Suprême de la Création.
--	---

Doctrine de Job, de David, de Salomon, des Prophètes.

Ancienne Tradition des Hébreux, — des Philosophes du Paganisme, de Platon, de Zénon, d'Orphée, etc.

Doctrine des Pères primitifs, — Témoignages mêmes des Hérétiques, — de Philon, — des Philosophes Païens, postérieurs à la naissance du Christianisme.

CHAPITRE X

Réflexions générales, qui complètent les chapitres précédents. — Paroles de Mgr de Ségur et du Rév. P. Félix.

Hymne du Roi-Prophète en l'honneur de la divinité du Christ. — David chantait ce cantique prophétique au Dieu-Christ, 4040 ans avant l'Incarnation de Dieu-le-Verbe.

DE LA DIVINITÉ DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

NOUVELLE DÉMONSTRATION

CHAPITRE I

Preuves Anciennes et Nouvelles.

Déjà nous avons présenté une partie de ces preuves dans la *Nouvelle Démonstration de la Sainte Trinité*, où chaque argument, en établissant ce dogme, prouve en même temps et nécessairement celui de la *Divinité de J.-C.* Voyez le volume de la *Nouvelle Préparation Évangélique* p. 399 et suivantes.

Le *Préambule* montre comment la nature, le plan et la portée de cette *Démonstration* concilie parfaitement l'unité de Dieu avec la pluralité, avec la Trinité des Personnes Divines.

L'*Exposé préalable* fait voir comment la plupart des grands faits humanitaires, qui embrassent, saisissent et vivifient le monde entier, sont des preuves certaines, authentiques, démonstratives, de la vérité et de la divinité de J.-C. Ces Preuves christologiques, générales, mettent au grand jour les attributs divins du Rédempteur.

CHAPITRE II

De la Sainte Trinité.

Au chapitre second, *ibid.*, p. 395, le grand dogme de la *Trinité divine*, et, par une conséquence nécessaire, absolue, celui de la *Divinité de Jésus Christ*, sont démontrés par six colonnes principales de preuves incontestables, savoir :

- I^{re} COLONNE. -- Par les Prophètes de l'Ancien-Testament...;
- II^e COLONNE. — Par les Anciens Docteurs de la Synagogue, antérieure et postérieure à J.-C;
- III^e COLONNE. — Par les Évangiles et les Écrits canoniques du Nouveau-Testament;
- IV^e COLONNE. — Par des Pères Primitifs, les Docteurs et les Théologiens de l'Église ;
- V^e COLONNE. — Par les témoignages mêmes des premiers Hérétiques, par ceux des Juifs, etc.;
- VI^e COLONNE. — Par les Témoignages des Païens ; — par les monuments de tous les Peuples du monde.

La Conclusion générale établit la proposition qui suit :

ATTENTE.	RÉALITÉ ÉVANGÉLIQUE.
L'Unité de nature et la pluralité des Personnes en Dieu; de plus, la Trinité même des Personnes Divines, le Père, le Verbe, et le Saint-Esprit, sont désignées dans Moïse et dans les autres Prophètes.	Le mystère de la Sainte Trinité, c'est-à-dire, d'un seul Dieu en Trois Personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, a été mis au grand jour par l'Évangile. (Voir le volume de la <i>Nouvelle Préparation Évangélique</i> , p. 395. etc.)

Les Preuves Nouvelles, que nous allons apporter, seront la continuation de celles qui figurent déjà au *Livre de la Sainte-Trinité*.

Après avoir indiqué ce qui précède concernant ce point, entrons maintenant dans la série des autres Preuves directes et positives.

CHAPITRE III

Preuves Spéciales de la Divinité du Christ.

ATTENTE PROPHÉTIQUE.	RÉALITÉ ÉVANGÉLIQUE.
Le Messie prédit sera Dieu. — Les Prophètes lui attribuent les noms, la nature, les propriétés et les opérations de la Divinité.	Jésus est Dieu. — Il est le Verbe Divin, Incarné. — la Sagesse Éternelle, Incréée, il est le Fils de Dieu, consubstantiel à Dieu son Père.
— Traditions des Anciens Hébreux, et des Anciens Païens sur ce point.	— Preuves multipliées et monuments, touchant la divinité de Jésus.

ARGUMENTS DES SIX COLONNES DE PREUVES.

Section I^{re} — Époque de l'Attente.

DIVINITÉ DU MESSIE, PRÉDIT SOUS L'ANCIEN TESTAMENT.

PREMIÈRE COLONNE

LES PROPHÈTES.

Les Oracles des Prophètes annoncent, publient et célèbrent la Divinité du Christ.

I. Le Verbe, futur Messie, est une Personne Divine. — II. Le Verbe, sous la forme d'Ange, s'est manifesté aux Patriarches, et s'est attribué les titres de la Divinité — III. Autres passages Scripturaux, confirmatifs des précédents. — IV. Il existe une Seconde Personne Divine, appelée *la Sagesse de Dieu* ou *le Verbe de Dieu*. — V. Le Verbe ou la Sagesse sont la même Personne Divine. — (*Job*), — Salomon. — 1700 ans — 900 ans avant J.-C. — VI. Le Messie prédit sera Dieu le Verbe. — VII. Il est appelé *Dieu. El.* (dans Isaïe). — VIII. Il est appelé *Dieu. Jéhovah*, etc. — IX. Le Sauveur qui doit venir sera Dieu. — X. Ce Dieu viendra guérir les infirmes. — XI. C'est Dieu le Verbe qui visitera son troupeau. — XII. Ce sera un Dieu voilé, — un Dieu Sauveur, que reconnaîtront toutes les nations. — XIII. Notre Dieu-Jésus régnera sur tous les peu-

ples de la terre. — XIV. Il sera *Jéhovah notre Justice*, ou *Dieu notre Justice*. — XV. Dieu le Verbe conversant sur la terre avec les hommes (*Baruch*, 630 ans av. J.-C.). — XVI. Dieu opérera *par Dieu* la rédemption éternelle. (Osée, 809 ans avant J.-C.). — XVII. Deux Personnes Divines. (*Zacharie*, 520 ans av. J.-C.) — Jéhova sera estimé 30 pièces d'argent, sera percé de plaies, frappé de coups. — XVIII. Daniel (606 ans avant J.-C.), et Malachie (*m* 442 av. J.-C.), ont représenté le Christ avec les caractères de sa divinité.

DEUXIÈME COLONNE.

L'ANCIENNE SYNAGOGUE.

Traditions et Interprétations des Anciens Docteurs Hébreux, concernant la divinité du Verbe et du Messie; — Traditions des Anciens Païens.

I. — Le Verbe est une Personne divine, consubstantielle au Dieu suprême. (Les *Targums* de Jérusalem et de Babylone). II. — Continuation du même point. — (Le *Zohar*). — III. C'est Dieu le Verbe qui est apparu aux Patriarches. (Philon, R. Moïse de Gironne). — IV. Même sujet. — V. Le R. Siméon, exposant la doctrine des Anciens, a enseigné que Dieu lui-même devait s'incarner; que le Messie serait appelé du nom de *Dieu saint et béni*. — VI. Autres Traditions des Anciens Hébreux; le Messie sera le Verbe divin; le Messie sera Dieu. — VII. Il est appelé *El. Jéhova*; nom incommunicable de la Divinité. (*Midras Tihillim*). — VIII. Interprétation de ces paroles d'Isaïe, xxxv : *Ecce Deus ipse veniet*,.. — IX. Dieu *Envoyant* et Dieu *Envoyé*. (*Targums*). — X. Même sujet. — (*Midras scir Hascirim*). — XI. Suivant les Talmuds, le Messie sera *Dieu Jéhova*. — XII. C'est Dieu, c'est Jéhova lui-même que la Synagogue attend pour Messie. — XIII. Selon les Anciens docteurs Hébreux, le Messie sera un Dieu souffrant. — XIV. Très-ancienne Tradition des Hébreux, concernant un Envoyé céleste, appelé Métatrôn. — XV. Oracles de la Gentilité. — XVI. Platon. — Sa doctrine au sujet du Verbe ou Second Principe. (428-447 ans av. J.-C.).

Section II. — Époque de l'Accomplissement.

DIVINITÉ DE JÉSUS, — IL EST LE VERBE DIVIN, INCARNÉ,
LA SAGESSE ÉTERNELLE; IL EST FILS DE DIEU, CONSUB-
STANTIEL A DIEU LE PÈRE.

TROISIÈME COLONNE.

L'ÉVANGILE.

Témoignages des Apôtres et des Évangélistes, au sujet de la divinité de
Jésus-Christ.

I. — Jésus est une Personne divine; il est Dieu le Verbe Incarné. — II. Jésus est déclaré Dieu et Messie par les Prophètes du Nouveau-Testament et par les Évangélistes. — III. Il s'est donné pour *le Fils de Dieu*; il s'est déclaré *Dieu*, égal et consubstantiel à Dieu le Père. — Il a basé ces déclarations sur la preuve de ses miracles. — IV. Autres déclarations de Jésus, touchant ses attributs divins. — V. Jésus se déclare de même essence avec Dieu le Père. Il se dit son Image substantielle et personnelle. — VI. Même sujet. — VII. Jésus est la Seconde Personne divine faite homme. — VIII. Jésus est le vrai Fils de Dieu; il est son Fils unique et naturel, égal à son Père. — IX. Jésus est Dieu et Seigneur. — X. Même sujet. — XI. Jésus est la Seconde Personne divine. — XII. Différentes autres preuves de la divinité de Jésus, tirées de l'Évangile. — XIII. Preuves de la divinité de Jésus, tirées des écrits des Apôtres. — XIV. L'Apôtre S. Paul, sur la divinité de Jésus : 1^o *ce Dieu a versé son sang*; 2^o *c'est le Dieu béni dans tous les siècles*; 3^o *il est Dieu égal à son Père*; 4^o *il possède en lui même la plénitude de la divinité*. — XV. Les Apôtres ont parlé de J.-C. comme étant Dieu véritablement et substantiellement. — XVI. Les Apôtres ont appliqué à Jésus, dans le sens littéral, les Écritures qui concernent et expriment le Dieu souverain.

QUATRIÈME COLONNE.

LES PÈRES.

Tradition de toute la primitive Église, — des Pères, des Conciles et des Docteurs touchant la Divinité de J.-C.

D'après les témoignages des Pères et les monuments historiques des premiers temps, l'Église catholique, depuis les Apôtres jusqu'au Concile de Nicée (325), a toujours cru J.-C. vrai Dieu, consubstantiel au Père.

Témoignages des Pères : I. De S. Barnabé; — II. De S. Hermas; — III. De S. Clément de Rome; — IV. De S. Ignace, martyr; — extraits de ses épîtres authentiques; — V. De S^{te} Symphorose; — VI. De S^{te} Félicité et de ses sept fils martyrs; — VII. De Méliton; — son traité *de Incarnato Deo*; — *J. C. Dieu et Verbe Éternel*; — VIII. De S. Polycarpe; — IX. Du bienheureux Hiérophée et de S. Denys l'Aréopagite; — X. De S. Justin, martyr (an 104-166); — XI. De Tatien; — XII. De Miltiades; — XIII. D'Athénagore; — XIV. De S. Théophile; — XV. De S. Irénée; — XVI. De Clément d'Alexandrie; — XVII. De Caïus; — XVIII. De Tertullien; — XIX. Encore du même Père et d'un grand nombre d'autres, antérieurs au Concile œcuménique de Nicée.

CINQUIÈME COLONNE.

LES JUIFS. — LES HÉRÉTIQUES.

Témoignages et Aveux des Juifs Infidèles, — des Hérétiques Excommuniés, etc. touchant la divinité de J.-C.

I. Sentiment de Flavius Josèphe sur la divinité de Jésus. — II. Sentiment des Juifs contemporains. — III. Suivant les *Toldos*, Jésus s'est donné pour Dieu et a été considéré comme tel par beaucoup de monde. — IV. Même sujet. — Autres témoignages de même nature. — V. D'après le juif Tryphon,

on croyait à la divinité de Jésus, dans les temps apostoliques. — VI. D'après les Rabbins, Jésus est le Verbe divin, incarné. — VII. Tradition juive très-ancienne, sur ce même point. — VIII. Mahomet sur le même sujet. — IX. Jésus s'est donné pour Dieu suivant les Juifs modernes. — X. Témoignages résultant de la condamnation des premiers Hérétiques, opposés au dogme de la divinité de J.-C. — Simon-le-Magicien, — Cérinthe, — Apelles et Basilides, — Marc, — Valentin, — Praxéas, — Artémon, etc. — XI. Conclusion. — XII. Commentaire de Socin. — XIII. — Autres monuments anciens, — non-canoniques : — Le *Protoevangelium* : — l'*Évangile de l'Enfance* ; — le *Mémoire de Nicodème* ; — les *Liturgies de S. Mathieu, de S. Marc* ; — les *Canons des Apôtres* ; — les *Constitutions apostoliques* : — les divers *Actes primitifs de S. Thomas, de S. Jean l'Évangéliste* ; — de *S. André, de S. Jacques* etc. ; tous ces écrits professent la croyance en la divinité de J.-C.

SIXIÈME COLONNE.

LES PAIENS.

Témoignages et Monuments *Profanes* sur la divinité de J.-C.

I. — Le Platonicien Amélius sur la divinité du Verbe incarné. — II. Sentiment de Ponce Pilate et de Tibère-César, sur le même point. — Le Proconsul d'Éphèse. — III. Sentiment du Roi Abgare. — IV. Monument païen, contemporain et très-certain de la croyance générale des premiers Chrétiens, en la divinité de J.-C. — Lettre de Plin-le-Jeune. — V. Autre monument païen, du même poids. — Lucien. — VI. Le Païen Celse témoigne que J.-C. était regardé, adoré et célébré comme Dieu par les Chrétiens (an 100-143). — VII. Hommages rendus à la divinité de J.-C. par les Césars (ans 122-222). — L'historien Lampridius. — VIII. Témoi-

gnages de Porphyre et des Oracles païens, touchant la divinité de Jésus, et les honneurs divins qu'on lui rendait. — IX. Témoignage du Philosophe et Proconsul Hiéroclès; — X. du Platonicien Chalcidius, etc. — XI. Monuments des Anciens peuples païens : — de l'Inde ; — XII. de la Chine. — XIII. Les nouveaux Platoniciens ont admis la divinité du *Second Principe*, incarné.— XIV. Extrait de Plotin.— Extrait de Numénus (an 180 de J.-C.).

Ce magnifique ensemble de preuves directes relatives à la divinité de J.-C., se trouvant ainsi placé sous nos regards, il nous reste maintenant à entrer dans la connaissance détaillée et dans la considération de chacune des preuves sus-énoncées, contenues dans chacune des six colonnes.

PREMIÈRE COLONNE.

LES PROPHETES

Leurs Témoignages, leurs Oracles,
concernant la divinité du Verbe ou du Christ.



I. — Le Verbe, le futur Messie, est une Personne Divine.

Comme nous allons le démontrer successivement, le Messie est Jéhovah, le Seigneur, l'Ange du Seigneur, l'Ange du Grand Conseil, la Sagesse Éternelle, le Verbe Incréé de Dieu, Dieu lui-même.

Il est d'abord l'une des Personnes Divines, suivant que Dieu l'indique, *Gen. III. 22*, dans les paroles suivantes qu'il adressa à Adam :

Ecce Adam quasi unus ex nobis factus est! Voilà Adam devenu comme l'un de nous!

Ces mots *l'un de nous* ou *d'entre nous*, marquent évidemment plusieurs Personnes Divines, dont une est le Verbe.

Nous avons démontré, en parlant de la Trinité Divine, que les Trois Personnes sont d'une même essence. Par conséquent, le Verbe est Dieu, comme les Deux autres Personnes, puis qu'il participe à leur divine nature. (v. 2^e col. I.)

II. — Le Verbe, sous la forme et le nom d'*Ange de Dieu*, s'est manifesté aux Patriarches, et s'est attribué les titres de la Divinité.

1^o Il est reconnu que l'*Ange de Dieu*, qui apparut à Moïse dans le buisson ardent, sur le Mont Horeb, était Dieu, était le Verbe lui-même. Le Texte sacré dit expressément, que celui qui apparut à Moïse était l'*Ange de Dieu*; *l'Ange du Seigneur apparut à Lui dans une flamme de feu; apparut que ei Angelus Domini*. Or, cet Ange de Dieu est ensuite appelé Dieu, Seigneur et Créateur. Alors Moïse dit : *Je vais approcher et je verrai cette grande vision...* et le Seigneur voyant qu'il s'approchait pour regarder, lui cria :

— *Moïse, Moïse, ôte les chaussures de tes pieds; car le lieu où tu es, est une terre sainte*. Après lui avoir commandé de l'adorer, il ajouta :

— *Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob...* cet Ange se nomme encore ici *Jéhovah, Celui qui est, le Créateur de toutes choses*; il s'attribue les noms et les ouvrages de Dieu Créateur : *N'est-ce pas moi dit-il, qui ai donné la bouche à l'homme, — qui ai fait le sourd et le muet, le voyant et l'aveugle?* On voit donc que cet *Ange de Dieu* n'est pas une simple créature; qu'il ne peut être non plus Dieu le Père, ni le S. Esprit; car jamais ni le Père ni le S. Esprit n'ont été appelés *l'Ange de Dieu*. Mais le Verbe est souvent appelé l'*Ange de Dieu*; il s'agit donc ici du Verbe qui est de même nature que le Dieu Souverain. — Plusieurs autres passages confirment cette vérité.

2^o — Ainsi, au chapitre V du Livre de Josué, il est dit, v.

— *Jéhova parla à Josué* : v, 13; or, *Josué étant dans la*

campagne de Jéricho, vit un homme qui se tenait vis à-vis de lui, et qui avait à la main une épée nue. Josué s'approcha et lui dit : — Vous êtes des nôtres ou de nos ennemis ? Il répondit : — Non, mais je suis le Prince de l'armée du Seigneur, et je viens ici maintenant à votre secours. Josué se jeta le visage contre terre, et dit en l'adorant : — Que dit mon Seigneur à son serviteur ? — Ote, lui dit-il, les souliers de tes pieds, parce que le lieu où tu es, est saint.

Eusèbe fait ici remarquer que ce Jéhova qui révèle ses oracles à Josué, et qui se nomme *le Chef des armées de Jéhova*, n'est point différent de Celui qui se manifesta à Moïse, puis que dans ces deux circonstances il exige le même culte d'adoration, dû au seul Dieu suprême, *ôte les souliers de tes pieds*, etc. De plus, observez que Celui qui se fait adorer ici n'est point Dieu le Père, puisqu'il se dit *le Prince des armées du Seigneur*, c'est-à-dire de Dieu le Père. Ce Seigneur Dieu qui parle à Josué, se dit le Général des troupes de Dieu ; ce Second Seigneur est donc le Verbe, Seconde Personne Divine.

3°. Il est si vrai, qu'il s'agit ici du Verbe, Fils de Dieu ; il est si vrai, que ce Verbe est Dieu, qu'il participe à la toute puissance, à l'immensité et à la divinité du Père, qu'il est nommément appelé *Verbe de Dieu*, et qu'il est représenté par Salomon, comme coégal en dignité à son Père, et comme ayant opéré toute la rédemption de l'Ancien peuple Hébreu.

— *Lorsque tout reposait dans un paisible silence, dit ce Prophète au Seigneur, (Sap. xviii, 14-16,) et que la nuit était au milieu de sa course, votre Parole toute-puissante, ou votre Verbe tout puissant, Omnipotens Sermo tuus, vint du ciel, de votre trône royal, et fondit tout d'un coup sur cette terre destinée à la perdition. Comme un exterminateur impitoyable, qui ayant une épée tranchante et portant votre irrévocable arrêt, remplit tout de meurtre ; et se tenant sur la terre, il atteignait au ciel ! Omnipotens Sermo tuus de cælo a regalibus sedibus, durus debellator in mediam exterminii terram posilivit, gladius acutus insimulatum imperium tuum portans, et stans*

replevit omnia morte, et usquè ad cœlum attingebat, stans in terra!

On reconnaît ici clairement la divinité réelle du Verbe ; car il réside sur le trône royal de Dieu ; il remplit à la fois le ciel et la terre de sa présence ; il peut tout, il est l'exécuteur sublime des volontés de son Père. Or, ce Verbe est appelé ailleurs *l'Ange Exterminateur*. Le même auteur sacré affirme que c'est ce même Verbe de Dieu, ou cette même Sagesse, qui a guéri et délivré les Anciens Justes (Sap. ix et x). Salomon attribue au Verbe la conduite de tous les événements et de tous les faits miraculeux de l'Ancien-Testament, qu'on attribue communément à Dieu, et qui datent depuis la création du monde. David, inspiré du S. Esprit, avait également attribué au Verbe toute cette économie : *C'est par le Verbe de Dieu, disait-il, que les Cieux ont été faits*. Ps. xxxii, 6 ; et ailleurs, Ps. cvi, parlant de l'Ancienne rédemption, il dit : *Dieu envoya son Verbe, et il les a guéris et il les a délivrés de leurs maux ; misit Verbum suum et sanavit eos...* C'est ainsi que les anciens Prophètes s'accordent à donner au Verbe de Dieu une origine céleste et toute divine, et des opérations qui ne conviennent qu'au seul Dieu souverain. Le Verbe était donc la Seconde Personne divine, appelée de différents noms dans les Écritures. Il portait surtout le nom d'*Ange de Dieu*, soit parce qu'il apparut sous la forme aérienne d'un Ange, soit pour exprimer qu'il était *l'Ange du Grand Conseil*, comme le dit Isaïe, ix, 6, ou *l'Ange du Testament*, comme l'appelle Malachie, iii, 1, en annonçant le Messie.

III. — Continuation du même sujet.

Voici d'autres passages Scripturaux qui font voir que cet *Ange de Dieu*, que ce *Verbe de Dieu*, était lui-même le Dieu qui parlait aux Prophètes.

1° Gen. xxii, 1, 3, 11, 12, 17, *Dieu dit à Abraham : — Prends ton fils unique. et tu me l'immoleras en sacrifice... Abraham obéit... et prit le glaive pour immoler son fils. Alors l'Ange du Seigneur cria du ciel, en lui disant : — Ne fais point de mal à ton fils ; je connais maintenant que tu crains Dieu, et*

que tu n'as point épargné ton fils à cause de moi, PROPTER ME. Un peu plus bas, ce même Ange parle encore comme étant lui-même Dieu et Seigneur, et fait des promesses à Abraham. On voit donc ici, 1^o que c'est Dieu qui parle lui-même à Abraham ; 2^o que c'est l'Ange de Dieu qui dit à ce patriarche : *Tu n'as pas épargné ton fils unique à cause de moi, propter me.* Cet Ange de Dieu est donc Dieu lui-même, puis qu'il affirme que Abraham n'a point épargné son fils à cause de lui...

2^o Gen. xxxii, 24... C'est ce même Ange qui s'est appelé Dieu après avoir lutté avec Jacob. Ce Dieu, que Moïse et Osée, XII, appellent un Ange, dit à Jacob : *Tu ne t'appelleras plus Jacob, mais Israël, parce que tu as été fort contre Dieu. Que si tu as été fort contre Dieu, combien plus le seras-tu contre les hommes ?* C'est delà que Jacob appela ce lieu *Phanuel*, c'est-à-dire *vision de Dieu*. *J'y ai vu*, disait-il, *Dieu face à face, et mon âme n'a pas péri, mais elle a été sauvée.* Ce qui est ici appelé *vision de Dieu*, n'est point certainement une vision d'anges. De plus, celui qui apparaît ici sous la forme de l'homme, se nomme *Dieu*, formellement.

3^o Il est également certain que des trois Anges, auxquels Abraham (Gen. xvii.) donna l'hospitalité, l'un était *Jéhova*, le Seigneur Dieu, le Juge de toute la terre, puis qu'il est reconnu et adoré comme tel par ce Patriarche ; quoiqu'il en vit trois, il en adora cependant un seul, et le supplia comme étant Dieu : — *Seigneur, lui dit-il, vous qui jugez toute la terre, ferez-vous ce jugement ? Les deux autres s'en allerent vers Sodome. Or, Abraham se tenait devant le Seigneur (Jéhova), lui disant : Perdrez vous le juste avec l'impie ?* Il est donc certain que Dieu (Jéhova) se présenta alors à Abraham sous la forme d'ange. Un peu après, les deux autres anges ayant visité Sodome, il est dit : — *Le Seigneur fit donc pleuvoir, de la part du Seigneur, du feu et du soufre sur Sodome : Dominus pluit ignem a Domino...* Voilà donc ici deux personnes qui portent le nom de *Seigneur* : Ce qui indique que la divinité leur est commune. Cette Seconde Personne Divine ne peut donc être que le Verbe Éternel de Dieu, ou l'Ange, ou l'Es-

prit Exécuteur des volontés de son Père. On peut dire encore que c'est Dieu le Verbe qui parlait dans l'Ange ou sous la forme d'Ange. C'est le sentiment de Philon, du juif Tryphon; des docteurs de l'Église, de Clément d'Alexandrie, de S. Athanase, de S. Jérôme, de S. Augustin, de S. Fulgence, etc. (Dans Witasse, *de Trinit.*). Le Prophète Malachie confirme et établit même cette vérité en donnant au Messie le nom d'Ange; il dit du Messie : *L'Ange du Testament, l'objet de vos désirs, viendra dans son Temple : Veniet ad Templum suum Dominator, Angelus Testamenti...* Ces mots, *dans son Temple*, marquent sa divinité; car Dieu seul peut dire : *Mon Temple*. Un pur ange ne saurait, sans blasphème, parler ainsi.

4^o Ajoutons encore ici un passage du Pentateuque, qui désigne le même Fils de Dieu sous le nom d'Ange. — Exode, xxxiii, 20, Dieu dit à Moïse et aux Hébreux :

— *Je vais envoyer mon Ange, afin qu'il marche devant vous, et qu'il vous introduise dans la terre que je vous ai préparée. Honorez le, écoutez sa voix, et gardez vous bien de le mépriser; car il ne vous pardonnera pas lorsque vous pécherez, et mon Nom est en Lui : et est Nomen meum in Illo.*

Or, suivant les docteurs, S. Athanase, *lib. de communia Patris et Filii et Spiritus Sancti ad finem*; Hesychius, Rupert, Masius, *in Josue, c. 3*; Cornelius à Lapede, etc., Dieu, par ces paroles : *mon Nom est en Lui*, a voulu dire : *Il est appelé Dieu comme moi*. Le nom de Dieu, disent les interprètes, c'est la substance, c'est l'essence elle-même de Dieu : ce que montre le nom *Jéhova* que Dieu a révélé à Moïse, comme étant son nom tout particulier et incommunicable. Si donc l'essence de Dieu est dans cet Ange, ou Verbe, ou Messie, il s'en suit qu'il est une Personne Divine, consubstantielle à Dieu.

IV. — Il y a une Seconde Personne Divine, appelée *la Sagesse*, ou *le Verbe de Dieu*.

Prov. VIII, 22. — La Sagesse Éternelle est une personne. Car Elle s'attribue, tout ce qui ne convient qu'à une per-

sonne ; Elle se dit engendrée éternellement ; Elle bâtit une maison ; Elle immole des victimes ; Elle dresse une table ; Elle donne des enseignements ; Elle fait des reproches. Or, ces choses ne conviennent qu'à une personne. Elle dit qu'Elle a assisté le Père au temps de la Création ; Elle se distingue clairement de lui :

— *J'étais, dit-Elle, engendrée avant les collines, avant les montagnes et avant les abîmes. Quand il préparait les cieux, j'étais présente, disposant toutes choses avec lui : cum eo eram cuncta componens.*

Cette Sagesse est donc une Personne Divine, réellement distincte du Père. Car Celui qui est engendré ne peut être le même que celui qui engendre ; celui qui assiste quelqu'un n'est pas le même que celui qui est assisté. La Sagesse Éternelle est donc la Sagesse personnelle et substantielle du Père. La Personne de cette Sagesse est la Personne du Verbe, et sa substance est l'essence divine.

V. — Le Verbe et la Sagesse sont la même Personne Divine. — *Job.* — *Salomon.* — 1700 — 900 ans avant J.-C.

Dans les Prophètes, *Verbe* ou *Sagesse de Dieu*, signifie la même chose, c'est-à dire, Entendement, Raisonnement, Sagesse, Parole, interprète du Père, Fils de Dieu. C'est ce que les Grecs expriment par le mot *λόγος*, qui signifie tout cela.

Au Livre de l'Ecclésiastique I, 5, on lit :

Qui a pénétré la Sagesse de Dieu, la quelle précède toutes choses ? La Sagesse a été créée avant tout. Le Verbe de Dieu au plus haut des cieux est la source de la sagesse, et ses voies sont les commandements éternels : fons sapientiæ Verbum Dei in Excelsis... D'où l'on voit que ces deux noms, *le Verbe de Dieu* et *la Sagesse (Éternelle) de Dieu*, désignent la même Personne Divine.

Sap. ix, 1. — Salomon emploie pareillement ces deux noms à la fois pour désigner le Conseiller du Père, le Directeur, l'Exécuteur de ses desseins et de ses œuvres :

— *Vous avez, dit-il à Dieu, fait toutes choses par votre Verbe : c'est par votre Sagesse que vous avez formé l'homme : fecisti omnia Verbo tuo, et Sapientiâ tuâ constituisti hominem.* Et c'est un peu après, qu'il l'appelle le *Verbe Tout Puissant, lequel est assis sur le trône céleste* de la Souveraine Majesté, — possédant les mêmes attributs. (Sap. XVIII, 14.)

C'est dans le même sens que David, aux Psaumes XXXIII et CIV, proclame que *Dieu a tout créé par sa Sagesse, et que les Cieux ont été faits par son Verbe.*

Eccli. XXIX. 5,—la Sagesse affirme Elle-même qu'Elle est la Parole ou le Verbe de Dieu, lorsqu'Elle dit :

— *Je suis sortie de la bouche du Très-Haut : je suis née avant toute créature.* Or, la Personne qui est née éternellement de Dieu, et qui est sortie de sa bouche, est nécessairement son Verbe. Isaïe, XL, 8, enseigne semblablement, que *le Verbe de Dieu demeure, subsiste éternellement : Verbum autem Domini nostri manet in æternum.*

Méditons sur ce point la doctrine de Job, qui vivait 1700 ans avant J.-C., longtemps avant tous les Philosophes connus. Ce Patriarche expose longuement et très-exactement l'enseignement divin, traditionnel, au sujet de *la Sagesse incréée*, qui résidait en Dieu et qui a présidé à l'ordonnement de la création du monde. Sa doctrine est parfaitement d'accord avec celle de Salomon, *Prov. VIII* ; de l'auteur de *la Sagesse*, VII, VIII, IX, X, XVIII ; de l'Ecclésiastique, I, IV, XXIV ; du Prophète Baruch, c. III ; et des autres Écrivains Sacrés, qui ont parlé d'après l'inspiration du S. Esprit, au sujet du *Verbe* et de *la Sagesse incréée de Dieu.*

Job, parlant donc à ses amis de *la Sagesse Éternelle*, laquelle est la source de toute intelligence et de toute sagesse créée, de toute justice et de toutes les vertus, s'exprime ainsi (Job, XXXVIII, 12, 20-27) :

20. *Mais la Sagesse où se trouve t-elle ? Et quel est le lieu où siège l'Intelligence, le Verbe ?*

21. *Elle est cachée aux yeux de tous ceux qui vivent sur la*

terre. Elle est inconnue aux oiseaux même du ciel : et les Anges qui y habitent ne la peuvent comprendre.

22. Ceux qui sont dans *la perdition et dans la mort, ont dit : Nous avons, autrefois, entendu parler d'Elle ;* mais maintenant Elle est cachée pour nous.

23. *C'est Dieu seul qui comprend qu'elle est sa voie, c'est lui qui connaît le lieu où Elle habite, et le chemin qui y conduit.*

24-25. *Car il voit le monde d'une extrémité à l'autre, et il considère tout ce qui se passe dans le ciel.*

26. *Lorsqu'il prescrivait une loi aux pluies, lorsqu'il marquait un chemin aux foudres et aux tempêtes bruyantes, la Sagesse l'assistait, réglant toutes ces choses avec lui.*

27. Car, *c'est alors qu'il l'a vue, comme l'idée archétype sur laquelle il voulait créer toutes choses ; qu'il l'a découverte aux Anges et aux hommes comme le modèle de toute perfection ; qu'il l'a préparée, pour être en eux le principe de toutes lumières, de toutes grâces et de toute sainteté ; et qu'il l'a recherchée et consultée, comme l'art divin par lequel il devait opérer toutes ces merveilles.*

Unde Sapientia venit ? — Deus intelligit viam ejus, et ipse novit locum illius. Quando ponebat pluvis legem, et viam procellis somantibus, tunc vidit illum, et enarravit, et præparavit, et investigavit.

« S. Grégoire explique prophétiquement ces paroles du Fils de Dieu qui est la Sagesse Incarnée ; *Dieu l'a vue*, parce qu'Elle est Esprit ; *il l'a proférée* parce qu'Elle est son Verbe ; *il l'a préparée*, comme le remède à l'humanité déçue ; *il l'a recherchée*, comme un trésor des secrets précieux. » Apud Tirinum, Genébrard, Drach, etc. « Si nous faisons bien attention, dit M. Drach, nous ne pouvons manquer de reconnaître ici *la Sagesse Éternelle*, qui se revêtant d'un corps semblable au nôtre et s'unissant avec lui, nous offre le modèle de toutes les vertus. » C'est Elle qui nous communique ses dons et ses fruits, qui sont des fruits de *sagesse et d'intelligence*.

VI. — Le Messie sera Dieu le Verbe, la Seconde Personne Divine.

1^o Au Ps. CIX, 1, le Prophète David appelle le Messie *son Seigneur*, il s'exprime en ces termes : — *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez vous à ma droite*, comme partageant ma divinité et mon trône éternel... *Vous êtes sorti de mon sein, avant la création de la lumière et des astres.*

Ici sont clairement marquées la divinité du Messie, son égalité avec le Père, et sa génération divine et éternelle. Le *Targum* de Jonathas-ben-Uziel a ainsi traduit ce verset : « Dieu a dit à son Verbe : asseyez-vous à ma droite. » J.-C. s'est servi de cet oracle pour démontrer aux Docteurs Hébreux la divinité du Christ. (*Voir S. Matth. XXII, 44; 2 col. VIII; 3 col. VII.*)

2^o Au Ps. XLIV. 8, le même Prophète, s'adressant à la Personne du Messie, lui parle ainsi :

— *Votre trône, ô Dieu, est un trône éternel, et le sceptre de votre empire est un sceptre d'équité. Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité. Pour cette cause, ô Dieu, votre Dieu vous a oint d'une huile de joie, d'une manière plus excellente que tous ceux qui avec vous participent à l'onction : Sedes tua, Deus, in seculum seculi : virga directionis (æquitalis), virga regni tui... Propterea unxit te, (o) Deus, Deus tuus oleo lætitiæ præ consortibus tuis.*

Voilà bien le Messie appelé ici positivement *Dieu et Christ*, ou *Oint par excellence*. Les caractères de sa divinité et de son humanité y sont nettement tracés. Nous le voyons en participation de la divinité avec le Père, et de l'humanité avec les Pontifes, les Prophètes et les Rois ; car ce n'est que comme homme qu'il participe à leur onction, et qu'il les a pour *associés* ou *compagnons* : *præ consortibus tuis*, comme ce n'est qu'en tant que Dieu et qu'en tant que égal au Père, qu'il est appelé *Dieu et Roi éternel* : *tronus tuus, Deus, in seculum seculi* — L'Oracle précité est appliqué au Messie par S. Paul, *hebr. 1, 8-9* ; par Jonathas, dans son *Targum, apud Galatinum*, l. III, c. 2 ; par S. Jérôme, S. Augustin, S. Cyrille, Théodoret, Eusèbe ; par les Théologiens, Mariana, Emm. Sà, Abbatie, etc.

3^o Le Messie sera Dieu, Seigneur, *Jéhova*, Roi de gloire, Dieu fort et puissant, Dieu des armées, Dieu rédempteur.

Au Ps. LXVIII, David dit que *Celui qui monte au ciel, son nom est Jéhova*, v. 4;—que *c'est le Seigneur Dieu, qui rachète la captivité, qui va recevoir des dons pour les hommes*, v. 18; — que *c'est Dieu qui monte à l'Orient, au-dessus des cieux*, v. 37; — *afin d'envoyer à son peuple la force et le don des miracles; que c'est Dieu qui fait briller sa puissance dans les nues*, v. 38.—*Que les royaumes de la terre*, ajoute le Prophète, *chantent gloire au Dieu qui monte...*— Ainsi, celui qui monte au ciel et qui opère toutes ces merveilles, est *Dieu et Jéhovah*. Or, il est certain que c'est le Messie qui accomplira toutes ces choses; le Messie est donc le Seigneur Dieu Jéhovah. C'est le nom qui lui est donné dans toute cette prophétie, qui concerne certainement d'après S. Paul (Ephes. iv, 8), et d'après tous les interprètes, comme nous le démontrerons plus loin.

4^o Le Ps. xxiii, qui regarde aussi, au sens littéral, l'Ascension du Christ, suivant tous les Interprètes (Calmet), exprime avec une égale énergie la divinité du Messie, qu'il appelle *Dieu fort et puissant, Roi de gloire, Jéhovah, Dieu des combats*. — *Ouvrez-vos portes éternelles, et le Roi de gloire entrera. Quel est ce Roi de gloire? C'est le Dieu des armées... le Dieu puissant; tel est le Roi de gloire*. — Or, il s'agit ici du Roi Messie, comme il est montré ailleurs. Donc le Christ est Dieu, Roi de gloire. (Génébrard.)

5^o Au Ps. xcvi, 8, Dieu introduisant dans le monde son Fils unique, qu'il nomme *Jéhovah, Dieu d'Israël*, dit :

Adorate eum, omnes Angeli ejus! Adorez-le, ô vous tous qui êtes ses Anges!

S. Paul affirme que le Seigneur, désigné dans ce Psaume, est le Christ. Donc le Christ est Dieu, et Seigneur des Anges. Ce Psaume concerne le Messie, suivant le commun des Interprètes. (Munster, Bellanger, Flaminus, Génébrard, etc.)

VII. — Le Messie est appelé *Dieu, El*, dans Isaïe (790 ans av. J.-C.).

Le Prophète Isaïe, VII, 14, annonçant la nativité du Messie, l'appelle *Dieu avec-nous*.

Voici, dit-il, que la Vierge concevra et enfantera un fils, et il s'appellera EMMANUEL; ce qui veut dire : *Dieu avec-nous*. C'est comme si le Prophète eut dit : La Vierge prédite enfantera, non point un pur homme, mais un Homme-Dieu, ou un Dieu fait homme. (Tirinus). S. Matthieu et avec lui tous les Docteurs chrétiens entendent cet oracle du Messie.

Le R. Salomon, sur le mot *Emmanuel*, dit que ce nom marque que *Notre Créateur sera avec nous*. (Ap. P. Galatinum, l. III, 18)

Un peu après, c. IX, 6, Isaïe appuie et confirme ce qu'il a dit de la divinité du Messie :

— *Un enfant nous est né, et un Fils nous a été donné; il portera sur son épaule la marque de la Principauté; Il sera appelé l'Admirable (l'Homme Miraculeux), le Conseiller, le Dieu fort, le Père de l'Éternité, le Prince de la paix. Parvulus natus est nobis . . . vocabitur Admirabilis, Conciliarius, Deus fortis, Pater futuri sæculi, Princeps pacis . . .*

Dans toutes les versions : *Eli gibbor* n'a pas d'autre signification que *Dieu fort*. Aussi, dans les Septante on trouve Θεὸς ἰσχυρός, *Dieu puissant* ou *fort*; c'est de même, dans S. Irénée, l. II, c. 66; dans S. Ignace, *epist. ad Antioch.*; dans Eusèbe, *dém. ev.*, l. VII et IX; dans Procope, *in Is.* c. IX; dans Théodoret, dans Pagninus, etc., qui tous appliquent cet Oracle au Messie. — Jonathas-ben-Uziel, dans sa version chaldaïque, a traduit : *Son nom sera Admirable par le Conseil, Dieu fort. Messie durant les siècles des siècles*. (Ap. Gal. I. III, c. 19.) Ceux qui voulurent méconnaître ici la divinité attribuée au Messie, ont été forcés de dénaturer la signification des mots et de tourmenter le texte arbitrairement. Mais les anciens Talmudistes, leurs Livres, l'*Echa-Rabbethi* le *Berossith-Rabba*, appliquent tout ce texte au Messie, *ibid.*, et démentent ainsi les fausses interprétations des modernes. — Le R. Abraham-ben-David, au Livre *Sepher Jetzira*, en parlant des *Trois voies célestes*, et du verset du chap. IX d'Isaïe, où il est dit : *Car un Enfant nous est né . . .*, s'exprime ainsi :

— « Le mystère de cette *Voie* est indiqué par la lettre *Aleph*. Les lettres dont se forme le nom de ce caractère, constituent également le mot *Pélé*, *l'Admirable*. Cette dénomination convient à la *Première Voie*; car il est écrit, Is. ix, 6 : Et on l'appellera *l'Admirable*, *le Conseiller*, *le Dieu fort* . . . » Ce passage du Docteur hébreu ne manque pas d'importance; il prouve que le verset précité d'Isaïe doit s'entendre du Messie, et que le Messie est réellement Dieu, un Homme-Dieu. Deux propositions que les rabbins s'efforcent de nier depuis que la Synagogue s'est séparée de l'Église, en d'autres termes, depuis que la Synagogue n'est plus l'ancienne et véritable Synagogue. (Voir *M. Drach*, t. I, p. 440.)

D'ailleurs, le même Prophète va les confondre de plus en plus, en continuant d'attribuer la divinité au Messie.

VIII. — Le Christ est appelé *Dieu* (Tetragrammaton), *Jéhovah*, *Dieu des armées*, etc.

Immédiatement après avoir prédit la naissance du Messie, le prophète Isaïe annonce les suites de son avènement.

— *Glorifiez*, dit-il, *le Seigneur des armées, Jéhovah; qu'il soit votre crainte et votre terreur. et il sera votre sanctification, au lieu qu'il sera une pierre d'achoppement, une pierre de chute et de scandale, pour les deux Maisons d'Israël, un piège et un sujet de ruine, à ceux qui habitent dans Jérusalem. Or le Christ seul doit être la pierre de scandale, la résurrection et la ruine de plusieurs dans Israël. C'est ainsi que l'ont enseigné le Rabban Saint-Siméon (Luc. II, 34); S. Paul, Rom. IX, 33; S. Pierre, 1^{re} épît. c. II; les Talmudistes de l'Ancienne École du R. Hiya, comme on le voit au Livre *Sanhédrin*, où ils disent : — « Le Fils de David, c'est-à-dire le Messie, ne viendra point que ne soient ruinées les deux maisons des Pères d'Israël, les quelles sont la tête de la captivité de Babylone, suivant qu'il est écrit, *Esaië*, c. VIII : *Il sera la sanctification et la pierre d'achoppement, et aussi la ruine pour les deux maisons d'Israël.* (Ap. *Galatinum*, l. III, c. 10.) Si donc ces paroles d'Isaïe, *glorifier le Dieu des armées*, avec les autres doivent, d'après la doctrine des Hébreux, et même du R. Salomon, qui l'appelle ici *le Sauveur d'Israël*, s'appliquer au*

Messie, il s'ensuit que le Messie est Dieu, qu'il est *Jéhovah lui-même* : nom qui ne peut convenir à aucune simple Créature. (Voir *Witasse, Forerio*, etc.)

IX. — Le Sauveur qui doit venir, est véritablement Dieu.

Oracle d'Isaïe, c. xxv, 9. — A la vue du Messie qui aura ruiné la puissante ville de Jérusalem ; — qui aura préparé dans son Église un festin magnifique à tous les peuples de la terre, après les avoir affranchis du lien qui les tenait captifs ; — les nations reconnaissant leur Sauveur, dirons de lui :

— *C'est là vraiment Celui qui est notre Dieu : Ecce Deus noster iste ! Nous l'avons attendu, et il nous sauvera. C'est Lui qui est le Dieu Sauveur ! Nous l'avons attendu longtemps, et maintenant nous nous réjouirons et tressaillerons dans le salut qu'il nous donne.*

— Si toute la terre révère ici la divinité du Messie, les Puissances du Ciel l'avaient proclamée et adorée avant nous. Isaïe, c. vi, les a vues célébrant avec solennité *la gloire des trois Personnes divines de la Sainte Trinité*. Or, le Messie, Verbe Éternel, est l'une de ces trois divines Hypostases. — Nous avons exposé cette éclatante preuve, en démontrant *le dogme de la Sainte-Trinité*.

X. — Autre prophétie d'Isaïe, xxxv, 1, sur le futur avènement du Messie, *vrai Sauveur et vrai Dieu*.

Dieu, dit-il, viendra lui même, et il vous sauvera : Deus ipse veniet, et salvabit vos. Alors les yeux des aveugles verront la lumière, et les oreilles des sourds seront ouvertes. Le boiteux bondira comme le cerf, et la langue des muets prononcera des cantiques. (V. 2, col. viii.)

Il n'y a que le Messie *qui doit venir en personne sauver les humbles, ouvrir les yeux aux aveugles, les oreilles aux sourds, et opérer tous ces miracles prédits. C'est l'Emmanuel, c'est le Christ, qui a reçu du Saint-Esprit l'onction par excellence à l'effet de remplir ce ministère*. Or, le prophète Isaïe, ainsi que le Psalmiste, donnent le nom de *Dieu* à cet *Oint par excellence*. Donc le Messie sera Dieu.

XI. — Autre oracle d'Isaïe, XL, 3, 9, 10, sur le même sujet.
— Le Pasteur qui doit venir, sera *Dieu*, sera le *Verbe*, le *Seigneur*.

Suivant notre grand Prophète, le précurseur du Messie sera chargé d'annoncer l'arrivée toute prochaine du Christ, en criant du fond de son désert :

— *Préparez la voie du Seigneur ! Rendez droits dans le désert les sentiers de notre Dieu, semitas Dei nostri !* — Il doit dire également aux villes de Juda : — *Voici votre Dieu ! Ecce Deus vester ! Voici le Seigneur Dieu qui vient pour dominer (pour régner), et pour être le Pasteur de son peuple.*

Ce même Précurseur est encore chargé de mettre sous nos regards un contraste : la courte durée de l'homme mortel et de sa gloire, d'une part, et la *durée éternelle du Verbe divin*, d'autre part : *Verbum autem Dei nostri manet in æternum*. Le Messie est donc Dieu et Seigneur, il est le Verbe éternel du Père, puisque le Prophète, inspiré de Dieu, lui donne ces titres, dans un sens propre et littéral. (Cf. 2, col. VIII.)

XII. — Autre oracle d'Isaïe, XLV, 14, sur la divinité du *Christ-Jésus* ou *Sauveur*, reconnue par tous les peuples du monde.

A l'occasion de la délivrance du peuple de Dieu par Cyrus, Isaïe prédit une Rédemption de bien plus haut intérêt, celle du monde entier. Passant de l'idée figurative de Cyrus, il s'élève par le Saint-Esprit à celle de la divinité du Messie, Libérateur universel :

— *Voici ce que le Seigneur dit à son Christ : L'Égypte avec tous ses travaux, l'Ethiopie avec tout son négoce, et Saba avec ses hommes d'une haute taille, passeront vers vous, ils seront à vous, ils marcheront après vous ; ils viendront les fers aux mains, ils vous adoreront, ils vous prieront avec soumission, disant : — • Il n'y a qu'en vous que Dieu réside, et hors de vous il n'y a point d'autre Dieu : tantum in te est Deus, et non est absque te Deus ; Vous êtes vraiment un Dieu caché, ô Dieu d'Israël, ô Jésus ! (ô Sauveur !)*

Le Prophète prédit ensuite la perte des idolâtres et la conversion de tous les peuples de la terre, xx. 17 et 22. A ce sujet Dieu dit, x. 23 : *j'ai juré par moi-même ; cette parole de justice est sortie de ma bouche et ne sera pas vaine, — que tout genou fléchira devant moi et que toute langue jurera par moi, en disant : (Ma justice et ma force sont dans le Seigneur ;) Toute la véritable race d'Israël sera justifiée dans le Seigneur, et elle se glorifiera en lui : tous se convertiront à lui et ses ennemis seront confondus.* — Remarquons ici, 1^o que c'est Dieu qui parle ; 2^o qu'il n'a pu dire de lui-même, ni à lui-même, ce qui précède, par exemple : *Il n'y a de Dieu qu'en vous, et hors de vous il n'y a point de Dieu ; — Vous êtes vraiment un Dieu caché, ô Dieu d'Israël, ô Sauveur !* (dans l'hébreu :) *ô Jésus !* etc. Cela s'adresse donc au Messie, destructeur de l'idolâtrie, et Sauveur d'Israël et de toutes les nations qui se convertiront à lui ; 3^o S. Paul, *Philipp. II*, 10, applique au Messie ce qui est prédit, que *tout genou fléchira devant le Seigneur, et que tous les peuples de la terre se convertiront à lui.* C'est en effet le Messie seul qui fera convertir toute la terre à lui. et fléchir tout genou devant lui et devant son Père. (Rom. xiv, 11.) C'est là l'office exclusif du Christ.

XIII. — Le Messie est appelé *Dieu le Bras de Dieu, le Sauveur des Nations.*

Isaïe LII. 6-10 . . . Voici ce que dit le Seigneur : *Il viendra un jour où mon peuple saura mon nom, et où je dirai : Moi qui parlais autrefois dans des manifestations particulières et par mes Prophètes, me voici moi-même présent en personne : Ego ipse qui loquebar, ecce adsum.* Un précurseur *annoncera à Sion* cette bonne nouvelle, la paix et le salut, et lui dira : — *Ton Dieu va régner ! Regnabit Deus tuus ! On le verra de ses yeux. Le Seigneur fera voir son Bras saint aux yeux de toutes les nations ; et toutes les régions de la terre verront le Sauveur* (dans l'hébreu : *verront Jésus*), *que notre Dieu doit envoyer.*

Il est certain qu'il s'agit ici du Messie, lequel est encore dépeint plus bas, avec tous ses caractères distinctifs. S. Paul (*Hebr. I*), l'explique ainsi, de même que tous les Pères, sans exceptions. (Tirinus, Forerio, etc.)

Sont encore attribués au Messie : les titres de *Premier* et de *Dernier*, de *Créateur éternel*, *envoyé maintenant par Dieu et par son Esprit* (Is. XLVIII, 12); les titres de *Fondateur de la terre et des cieux*, de *Créateur d'un peuple nouveau* (Is. LI, 16; Ps. XXI, 32); la qualité de *Très Haut* (Is. II, 22); de *Dieu Sauveur* ou de *Jésus notre Dieu* (Habac. III, 18).

XIV. — Le Messie sera appelé *Dieu*, *Jéhova-Notre-Juste*, ou *Notre Justice*. — Dans Jérémie, XXIII, 5 (an. 630 av. J.-C.).

La prophétie de Jérémie est précise sur ce point : — *Voilà, dit le Seigneur, les jours qui viennent, où je susciterai à David un rejeton Juste ; un Roi régnera et il sera sage, et il apportera à la terre le jugement et la justice. Dans ces jours-là, Juda sera sauvé, et Israël habitera avec confiance : et voici le nom dont il sera appelé : LE SEIGNEUR-NOTRE-JUSTE, (dans l'hébreu :) JÉHOVAH-TSEDIKENOU !*

Au chap. XXXIII, 16, Jérémie réitère la même prophétie, presque dans les mêmes termes, et toujours en donnant au Roi Christ le nom divin de *Jéhova Tsedikenou*, de *Dieu Notre-Justice*. Le *Targum* de Jonathas (30 ans avant J.-C.), traduit de même et dit qu'il s'agit ici *du Nouveau David, Messie des Justes*. (V. Wiltasse, de La Luzerne, etc.)

XV. — *Dieu le Verbe conversant sur la terre avec les hommes*. — Prophétie de Baruch (630 ans av. J.-C.).

Les Pères et les Docteurs remarquent, dans le Livre de Baruch, une prophétie très-expresse de la Divinité et de l'Incarnation du Verbe, lorsque le Prophète, après avoir dit que Dieu s'est manifesté aux Patriarches, et qu'il a donné sa loi à Israël, ajoute que ce Dieu tout-puissant, éternel, immense, et qui est la source de toute intelligence et la sagesse elle-même substantielle et personnelle, s'est revêtu de la forme humaine, s'est rendu visible aux yeux des mortels, et a conversé sur la terre avec les hommes :

— *C'est Celui-ci qui est notre Dieu*, s'écrie le Prophète, III, 36-38, *et nul autre ne saurait lui être comparé. C'est lui qui a trouvé toutes les voies de la vraie science, et qui l'a donnée à*

Jacob son serviteur et à Israël son bien aimé, c'est-à-dire aux Israélites, par Moïse, par les Prophètes, et de plus par lui-même en personne; car, après cela, ce Dieu, qui est la Sagesse Éternelle elle-même, a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes. Hic est Deus noster . . . Post hæc in terris visus est et cum hominibus conversatus est.

Cet avènement de Dieu le Verbe est prédit ici comme un fait déjà accompli; si l'on se rappelle la règle établie dans l'*Introduction* c'est la coutume des Prophètes de raconter souvent comme des faits passés les événements futurs. C'est pourquoi les Pères, Tertullien, S. Irénée, S. Cyprien, Eusèbe, S. Ambroise, S. Chrysostôme, S. Hilaire, S. Grégoire de Naziance, S. Bazile, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Augustin, S. Bernard, et la plupart des Interprètes, entendent cet oracle de l'avènement du Fils de Dieu sur la terre. (V. Tiri-nus, Calmet, Vence, etc.). Dans l'ensemble de la vision prophétique, l'Incarnation et l'apparition du Verbe sur la terre, font suite à ses différentes manifestations dans le Temps. Le Prophète contemplait donc toute l'économie rédemptrice comme déjà accomplie.

XVI. — D'après le Prophète Osée, I, 7 (an 809 av. J.-C.), Dieu opéra, *par le Sauveur Dieu*, la Rédemption éternelle.

Et dixit Dominus ad (Osee filium Beerî) : Domini Juda miserebor, et salvabo eos in Domino Deo suo, et non in arcu et gladio... Le Seigneur dit à Osée, fils de Bééri : J'aurai compassion de la maison de Juda, et je les sauverai par le Seigneur leur Dieu. — Si c'est le Seigneur qui sauvera son peuple par le Seigneur Dieu, quel est ce *second Seigneur*, sinon le Verbe, le Messie? Il est clair qu'il s'agit ici du Messie, surtout si l'on considère que la prophétie annonce en cet endroit même la création d'un peuple nouveau, pris dans les maisons de Juda et d'Israël et parmi la Gentilité : ce salut, cette conquête d'Israël et des nations, doit être l'œuvre exclusive du Messie. C'est ainsi que l'expliquent les Interprètes, et notamment Vence, Witasse, P. Galatinus, l. III, c. 4, qui cite à ce sujet l'autorité de Jonathas-ben-Uziel. Ce dernier a ainsi

paraphrasé : « Je les sauverai par le Verbe du Seigneur leur Dieu. » Le même docteur dit sur le 45^e chap. d'Isaïe : « Israël sera sauvé par le Verbe de Dieu ; ce sera un salut éternel. »

XVII. — Le Prophète Zacharie (an 520 av. J.-C.)
indique deux Personnes Divines, deux Seigneurs des Armées ;
dont l'un est Jéhova vendu trente pièces d'argent,
Jéhova percé de plaies.

1^o. Zacharie, c. II. 8, entend le Seigneur des Armées se dire envoyé par le Seigneur des Armées, pour habiter dans Sion, pour convertir la multitude des nations au Seigneur, et faire connaître qu'il est envoyé par le Seigneur des Armées. — A ces traits, qui ne reconnaît le Messie annoncé dans Osée? Jamais ni les anges ni les hommes n'eurent de mission spéciale pour convertir les nations au Seigneur, pour habiter dans Sion avec le titre de Seigneur Dieu des Armées. Or, tout cela est marqué dans Zacharie. Donc il s'agit du Messie ; et le Messie est ce Seigneur Dieu. (Huet, Bossuet, Vence, Tirinus, qui cite S. Jérôme, Théodoret, Haymon, Remi, Lyranus, Vatable, Ribéra, etc.) La suite vient en confirmation de cette vérité.

2^o. Zacharie appelle Jéhova le Seigneur qui a souffert la Passion. En effet, c. XI, v. 12, c'est ce même Seigneur Dieu qui dit au Prophète, *Dixit Dominus* (Jéhova) *ad me* : Jetez à l'ouvrier en argile ces 30 pièces d'argent, cette belle somme, à laquelle ils m'ont évalué, mis à prix. Celui qui est mis à prix est donc le Seigneur (Jéhova). Or, c'est le Christ qui est mis à ce prix. (S. Matth. XXVII. 9.) Donc le Christ est ce Jéhova qui parle au Prophète.

3^o. — Zacharie, au chapitre suivant, XII, 10, rapporte les paroles de ce même Jéhova parlant de lui-même, et disant :

— Je répandrai sur la Maison de David et sur les Habitants de Jérusalem l'Esprit de grâce et de prières, et ils regarderont

vers moi qu'ils ont percé, et aspicient ad me quem confixerunt. Ainsi, celui qui parle est Jéhova et le vrai Dieu ; or, c'est le Christ qui doit être percé de plaies et qui doit envoyer *l'Esprit de grâce*. Donc le Christ est Jéhova et le vrai Dieu. S. Jean l'Apôtre, XIX. 36, et *Apoc.* I. 7 ; S. Pierre, *Act.* II. 33 ; S. Paul, *Eph.* v. ; David, *Ps.* LXVIII ; et avec eux tous les Pères et les Interprètes, appliquent littéralement ce texte au Messie.

4°. Zacharie, au chapitre suivant, v. 7, appelle *l'Associé de Dieu, ce Seigneur percé de coups*. Dieu dit : *Epée, frappe sur mon Pasteur, sur cet Homme qui m'est associé, ou allié, proche, Amithi ; super virum cohærentem mihi, dicit Dominus Exercituum.* Tous ces oracles s'appuient et s'éclaircissent l'un et l'autre, et prouvent de concert la divinité du Messie. (v. Génébrard, Calmet, etc.)

XVIII. — Les Prophètes Daniel (606 av. J.-C.), et Malachie (an 442 av. J.-C.), ont représenté le Christ avec les caractères de sa divinité.

1°. Le Messie, tel que le vit Daniel dans une vision prophétique, VII. 14, apparaît avec la toute-puissance éternelle, avec un empire indestructible, universel, avec les marques de la divinité.

2°. Dans Malachie, III. 1, Jéhova, *le Seigneur-Dieu*, parle de son futur Précurseur, en ces termes :

— *Je vais envoyer mon Ange, qui préparera la voie devant ma face, ... dit le Seigneur des Armées. Et aussitôt le Dominateur désiré viendra dans son Temple, ad Templum suum.*

Il y a ici trois choses à remarquer : 1° C'est *Jéhova*, c'est *le Dieu des Armées* qui annonce son Précurseur, lequel *ira devant lui* ; 2° Celui qui doit venir est *le Dominateur, l'Auteur et le Messager du Nouveau Testament*, c'est-à-dire le Messie ; 3° *Le Temple Saint*, qui n'appartient qu'à Dieu, *appartient* à ce Messie. Donc le Messie est le vrai Jéhova, ou le grand Dieu, qu'on adorait dans Israël.

DEUXIÈME COLONNE.

L'ANCIENNE SYNAGOGUE

Traditions et Interprétations des anciens docteurs Hébreux,
concernant la divinité du Verbe et du Messie ;

— Traditions des Anciens Paiens. —

I. — *Le Verbe, ou la Sagesse de Dieu, est une Personne Divine,*
Consubstantielle au Dieu Suprême.

— C'est la doctrine des Paraphrastes Jérusalymitains et Chaldéens —
(400-50 ans av. J.-C.)

Au *Traité du Sanhédrin*, la *Sagesse* Incréée est appelée l'une des *Trois Middatho*, ou *Propriétés de Dieu béni*, par lesquelles Jéhova a créé le monde. C'est ce qu'on lit au chapitre *Diné Mamonoth*, dans Petrus Galatinus, l. III. 3.

Les Septante, au chap. I. d'Ezéchiel, v. 24, où nous lisons : *J'entendais comme le son du Dieu Sublime*, portent : *J'entendais la voix du Verbe de Dieu, vocem Verbi Dei.*

Au chap. III, v. 8, de la Genèse, au lieu de ces paroles : *Ils entendirent la voix du Seigneur Dieu*, le Targum d'Onkelos et le Targum de Jonathan, qui vivait avant J.-C., portent : *Ils entendirent la voix du Verbe de Dieu.* Là-même, au verset

9^e, au lieu de, *et le Seigneur Dieu appela Adam*, ils écrivent, *et le Verbe de Dieu appela Adam*. On voit la même chose, au chap. XXIX, v. 20, de la Genèse.

Ainsi les Anciens Docteurs Hébreux, dans leurs targums et dans leurs Paraphrases, font profession de connaître le Verbe de Dieu, ils le nomment avec une sorte d'emphase ; ils le considèrent comme une Personne qui est Dieu, avec Dieu et en Dieu. Mais produisons une plus grande quantité de preuves et d'exemples, afin qu'on sache bien que ce n'est point par hasard, mais à bon escient et de dessein délibéré, que les Maîtres en Israël ont enseigné que le Verbe est Dieu et une Personne Divine, distincte du Père.

II. — Continuation du même point. —

Extraits du Livre Zohar, des Targums de Jérusalem et de Bablyone.

Le R. Ménaïem-Rakanati, sur le chap. 16. Exod, v. 8, où il est écrit : *Votre murmure n'est pas contre nous, mais contre le Seigneur*, dit :

« Onkélôs a traduit : *mais, contre le Verbe de Dieu* ; mais quant par là que la Divinité est appelée *Verbe de Dieu*, « savoir Celle qui les accompagnait dans le Désert, et c'est « delà que vous trouverez dans les Versions Chaldaïques « plusieurs choses semblables. »

Ce Rabbin cite ensuite les exemples suivants :

« Il est écrit, (Nombr. 21) : *Le peuple parla contre Dieu et Moïse* ; le Chaldéen a traduit : « le peuple éleva la voix contre le Verbe de Dieu. »

Deut. 9. *C'est Dieu lui-même qui passe devant toi* ;

Le Chald. : « Le Verbe de Dieu passe devant toi. »

Gen. 9. 12 : *Entre moi et vous*.

Le Chaldéen : « Entre mon Verbe et vous. »

Ibid. v. 15 : *Entre Dieu et entre toute âme vivante ;*

Le Chald. : « Entre le Verbe du Seigneur et... »

Gen. 31. v. 49 : *Que le Seigneur voie et juge...*

Le Chald. : « Que le Verbe du Seigneur voie... »

Gen. 21 : *Jure-moi par Dieu.*

Le Chald. : « Par le Verbe de Dieu. »

Exod. 19. v. 17 : *Moïse fit sortir le peuple au-devant de Dieu ;*

Le Chald. : « Au-devant du Verbe de Dieu. »

Osée, I. v. 7 : *Je les sauverai par le Seigneur leur Dieu ;*

Le Chald. : « Je les racheterai par le Verbe du Seigneur leur Dieu. »

Osée, 2. 2 : *Elle n'est plus mon épouse, je ne suis plus son mari.*

Le Chald. : « Elle se soustrait à mon culte, et mon Verbe ne recevra plus sa prière. »

Génébrard, professeur royal d'Hébreu, cite ces paraphrases Chaldaïques, où le *Jéhova* du texte est rendu par *Verbe de Jéhova*. Comme on le voit, cette manière de traduire les noms divins est très-usitée chez les Anciens Docteurs d'Israël. Pour plus ample édification sur ce point, il ne sera pas inutile de donner ici la liste des principaux versets du Pentateuque où cela a lieu. La voici telle que l'a faite M. Drach, dans son *Harmonie entre l'Église et la Synagogue* :

Gen., I, 27, 28 ; III, 8, 9, 22, 23 ; V, 24 ; VI, 36 ; VIII, 21 ; XV, 6 ; XVII, 7 ; XVIII, 1 ; XIX, 24 ; XX, 21, 22 ; XXI, 33 ; XXII, 4, 14 ; XXVI, 11, 30 ; XXVIII, 20, 21 ; XXX, 22 ; XXXI, 48, 49 ; XXXV, 9 ; XXXVIII, 25 ; XLVIII, 21.

EXOD. II, 25 ; III, 14 ; XIV, 9, 15 ; XVI, 8 ; XIX, 3, 17 ; XX, 1 ; XXIX, 43 ; XXXII, 20, 21, 22.

LÉVIT., XXIV, 12 ; XXVI, 11, 30, 46.

Nombres, IX, 18, 23 ; XI, 20 ; XIV, 9 ; XXII, 18 ; XXIII, 21 ; XXIV, 6, 13.

DEUT., I, 27, 30, 32, 43 ; II, 7 ; III, 12 ; IV, 24, 32, 33, 36, 37 ; V, 5 ; IX, 3, 18, 23, 24, 26 ; XVIII, 16, 19 ; XX, 1 ; XXVI, 14 ; XXVII, 17, 18 ; XXXI, 6, 8 ; XXXII, 48 ; XXXIII, 2, 7.

C'est à ces sources hébraïques que les Philosophes Orientaux ont puisé leurs notions du Verbe Divin.

III. — C'est Dieu le Verbe, qui est apparu aux Patriarches, tantôt sous une forme angélique, tantôt sous une autre.

La Doctrine de Philon (20-60 ans ap. J.-C.), de Moïse de Gironne, etc., s'accorde sur ce point avec celle des Saints-Pères.

1° Philon enseigne expressément que le Dieu qui apparut à Adam, était le Verbe de Dieu ; *lib. de Somniis*. C'est donc en tant qu'il était l'Une des Personnes Divines, que le Verbe dit : *Voici Adam devenu comme l'un de nous, unus ex nobis* ; 2° Philon, *ibid.*, enseigne encore que le Seigneur qui fit pleuvoir du feu et du soufre sur Sodome et Gomorrhe, a été le même Verbe de Dieu. Il est écrit : « *Dominus pluit à Domino...*, c'est-à-dire : *Le Seigneur fit pleuvoir de la part du Seigneur, du feu et du soufre...* » Ce docteur distingue ici deux Personnes Divines, bien nettement et conformément au texte sacré ; 3° Il dit, en outre, que Cet Ange puissant, qui, dans le Désert, se mit à la tête du Peuple d'Israël, ne doit pas être pris pour un autre, que pour ce Verbe de Dieu, son Fils Premier-né, par qui il régit et gouverne cet Univers. • (LIBR. DE AGRICULTURA.) 4° Philon appelait le Verbe, l'Image de Dieu, l'Émpreinte de la Divinité, son éternelle Image. Il le nomme encore l'Orient, qui est un nom du Messie ; il le dit engendré de Dieu, de toute éternité. Il reconnaissait donc, que le Messie avait une nature divine.

Le R. Moïse de Gironne enseigne de même, que toutes les fois que dans les Saintes Ecritures quelque Ange est appelé Dieu, il ne faut pas entendre un pur ange, mais un ange assisté du Verbe de Dieu.

Le Juif Tryphon, dans sa controverse avec S. Justin, disait que Dieu était dans l'Ange qui apparut à Moïse sur le mont Horeb. Enfin, il est constant que les Anciens Hébreux pensaient de même sur ce point, comme l'ont démontré, André Masius, *in Josue* ; Grotius, *in 1. cap. Joan.* ; Bullus, *in desensione fidei Nicænae, sect. I. p. 16.*

— *Les Anciens Pères de l'Eglise s'accordent tous à reconnaître et à enseigner, que c'est le Verbe, fils de Dieu, qui est apparu aux Patriarches, voulant par là comme préluder à sa future Incarnation. S. Justin, dans son dialogue avec Tryphon, p. 275, 277, 280, 281, 282, professe cette doctrine ; S. Théophile d'Antioche, lib. II. ad Autyloq; dit : le Fils représentant la Personne du Père et du Seigneur de l'Univers, vint dans le Paradis sous la personne de Dieu, et conversait avec Adam.*

S. Irénée : *Celui qui était adoré des Prophètes, est le Dieu Vivant et son Verbe qui parlait avec Moïse.* Lib. IV, II, et chap. XII, XXVI, XXXVII.

S. Clément d'Alexandrie dit que Notre Maître (le Verbe), est apparu à Abraham ; qu'il a été vu de Jacob, qu'il a lutté avec Lui. enfin qu'il s'est manifesté à Moïse. (I Pœdag. c. VII.)

Tertullien : *Celui qui parlait à Moïse, était le Fils de Dieu lui-même ; c'était toujours lui qui se manifestait.* (L. adv. Judæos, c. IX, et l. II. contr. Marcion. c. XXVII, et l. contr. Prax. c. XIV et XVI.)

C'est ce qu'ont également enseigné : Origène, *contre Celse*, l. IV et VI ; Novatien, *de Trinitate, cap. XXV, XXVI, XXVII* ; la Chronique d'Alexandrie ; les Pères du Synode d'Antioche, *épist. adv. Paulum Samosat.* ; Eusèbe, *hist. Eccl., l. I. c. 2* ; S. Athanase, *orat. IV. contre Arianos* ; S. Hilaire, l. IV et XII *de Trinitate* ; les Prélats du Synode de Syrmium, qui prononcèrent anathème contre ceux qui ne reconnaissent pas ce point ; S. Basile, l. II. *contr. Eunomium* ; S. Grégoire de Naziance, *orat. XLIX* ; S. Grégoire de Nysse, dans Euthymius ; S. Cyrille de Jérusalem, *catéch. X et XIV* ; Philastre,

hær. 84; S. Ambroise, *l. 1. de fide, c. 5*; S. Chrysostôme, *in cap. 7, ad Hebræos*; S. Augustin, *l. contr. Adamant. c. 9, et epist.* 99, 111, 112; S. Cyrille d'Alexandrie, *l. 12, Thesauri*; S. Léon-le-Grand, *c. 17*; Théodoret, *quæst. 68 in Gen., et 5 in Exod.*; S. Prudence, *in Apotheosi*; S. Isidore, *in libro de naturâ Dei, et quis non?* Consulter Abbadie, *traité de la divinité de J.-C., sect. v. 1-2*; Witasse, *de Trinitate, etc.*

Les témoignages des Pères sont très-nombreux sur ce point; tous ont reconnu que le Verbe s'était manifesté aux Anciens Justes sous la forme corporelle ou sous la forme angélique; qu'il était Dieu véritablement et semblablement à son Père. Les Ariens confessèrent qu'il fallait reconnaître cette vérité, si claire dans les Anciennes Ecritures. La seule chose qu'ils refusaient, ce n'était point la divinité, mais la consubstantialité avec Dieu le Père.

Puisque nous avons sur ce point l'accord unanime et certain des Anciens Pères, attachons-nous à produire de préférence les témoignages de la Synagogue.

IV. — Doctrine du R. Moïse-ben-Nehman, dit de Gironne, touchant
Celui qui serévêla aux Patriarches.

Ce Rabbïn, qui fut très-versé dans la philosophie des Cabalistes (ou Traditionnaires), entrevit la vérité, quoiqu'il soit resté dans l'infidélité et qu'il ait négligé de professer l'orthodoxie chrétienne. Voici ce qu'il laissa par écrit au sujet de cet Ange qui apparut à Moïse et aux autres Justes :

« — Cet Ange, dit-il, est l'Ange Rédempteur, dont il est écrit (Exod. xxiii, 21) : *Mon nom est dans Lui*. C'est cet Ange qui disait à Jacob (Gen. xxxi, 13) : *C'est moi le Dieu de Bethel, ego Deus Bethel*. C'est Celui dont il est dit (Exod. iii, 4) : *du Buisson Dieu appelait Moïse*. Or, il est appelé Ange, parce qu'il gouverne le monde. En effet, il est écrit

(Deut. vi, 21) : *Jéhovah, c'est-à-dire le Seigneur Dieu nous a tirés de l'Égypte.* Et ailleurs (Nomb. xx, 16) : *Il a envoyé son Ange, et il nous a tirés d'Égypte.* En outre, il est écrit (Isaïe. LXIII, 9) : *et l'Ange de sa face les a sauvés,* savoir, cet Ange qui a la face de Dieu, dont il est dit (Exod. xxxiii, 14) : *Ma Face marchera devant toi, et je ferai que tu sois en paix : Facies mea præbit te* Enfin, c'est cet Ange dont parle Malachie iii, 1 : *Et aussitôt viendra dans son Temple le Seigneur que vous cherchez, et l'Ange du Testament, que vous souhaitez : Et Angelus fœderis quem vos cupitis. »*

Le R. Moïse-ben-Nahman reconnaît donc formellement ici la divinité du Messie et la préexistence de l'Ange par excellence, qui est le Verbe Divin. — Dans un autre endroit, expliquant ce verset : *Ma Face te précédera et je te donnerai le repos*, il a encore écrit ce qui suit :

« — Remarquez attentivement ce que cela signifie. Car Moïse et les Israélites ont toujours souhaité le premier Ange ; quel était-il, au reste ? Ils ne purent le comprendre, parce qu'ils ne le concevaient point d'après les autres (Ange), et que la prophétie ne leur en donnait pas une notion assez claire. Or la *Face de Dieu* signifie Dieu lui-même, d'après l'aveu de tous les Interprètes. Mais nul ne saurait, pas même par vision, comprendre cela, s'il n'est instruit dans les mystères de la Loi. »

Et un peu après : « *Ma Face te précédera, c'est-à-dire, l'Ange du Testament, que vous désirez.* en qui paraîtra ma face, dont il est dit : *Au temps favorable, je l'exaucerai, car mon nom est en lui et je ferai que tu aies le repos*, ou bien je ferai qu'il soit doux et bon à ton égard et qu'il ne te traite point dans la rigueur de la justice, mais avec bonté et avec clémence. »

Tel est l'exposé du Rabbín de Gironne. Il est facile d'y reconnaître de la conformité avec l'enseignement des Pères et de l'Eglise. (Masius *in Josué*, c. v.)

V. — Le R. Siméon, exposant la doctrine des Anciens, a enseigné que Dieu lui-même devait s'incarner, que le Messie serait appelé du nom de *Dieu Saint et béni*. (Ap. Gal. III. 1 et 2.)

Ce Docteur, sur ces paroles de la Genèse, c. 17: *Marchez devant moi et soyez parfait*, prend occasion d'appeler *Crainte* ou la *Sagesse* le Dieu qui doit s'incarner dans le sein de la femme par excellence. Il raisonne ainsi :

« Et quoniam declaratum est quidnam Timor iste declaratum est ratione fortitudinis illarum scilicet fortitudinum quæ venerunt in latus sinistrum fœminæ in loco uno. Signavit autem, sive potius resedit primo in membro illo occulto, quod est in cunctis fœminarum corporibus. Locus vero ille appellatus est matrix, est que apud omnes occultus. Est autem matrix hæc fabrefacta, ut incorporaretur in ea Timor hic, qui etiam appellatus est Miséricordia, conjungretur que illi fortitudini, quæ comprehendit quinque fortitudines. Sed et Misericordia hæc quinque complectitur misericordias. Misericordia à dextris, Fortitudo à sinistris. Veniet hæc in hanc, et vocabitur Homo, qui complectitur singulas partes, id est cuncta attributa. Quapropter omnibus coronabitur in perpetuum, donec permaneat Antiquus antiquorum. Adificabit autem mundos et concinnabit adornatus, ut residcat fœmina pro incorporatione. Nec perfecti erunt, donec quiescat in illa Miséricordia Altissima. Firmus vero erit, et incorporabitur concinne in fœmina hic Timor, qui etiam Misericordia vocatus est. » Cette doctrine se résume ainsi : Le Dieu, qui est *la Crainte* ou *la Sagesse*, qui est à la fois *la Puissance suprême*, source de toutes forces et la *Miséricorde infinie*, source de toute bonté, s'incorporera (ou plutôt se revêlera d'un corps) dans le sein d'une femme élue et créée à dessein, et il sera appelé *l'Homme* par excellence, *l'Homme* doué de toutes les perfections.

2° Dans les mêmes targums, le même Docteur hébreu cite ces paroles de Job : *et dans ma chair je verrai Dieu*, les applique au signe de la Circoncision et ajoute :

« — Or, quelle est la raison de ce que nous lisons touchant l'union de l'Âme-Sainte, c'est à-dire de Dieu à l'Homme ? Non alià certe, nisi quod mas unus et femina una jungentur in unum quod vocabitur nomine uno, veluti justitia procedens à Superna Misericordia, quæ requiescet super eos. In hoc verbo est requies splendoris masculi. Et quelle est cette Miséricorde ? C'est, dis-je, la Miséricorde qui vient de la Sagesse Très-Haute, qui sera couronnée par le Verbe, et qui, pour cela, sera incorporée (ou incarnée) dans la femme. Or, on nous a enseigné la parole suivante : Dieu, voici Dieu, notre lumière, notre force. La lettre masculine D, *daled*, la lettre féminine E, *Hé*, ont été jointes en une seule chose, qui est appelée Dieu. Et son âme très-sainte a été mise en ce lieu, sans néanmoins y être attachée. Et c'est pourquoi il est écrit : *Et de ma chair je verrai Dieu...* C'est pour cela qu'ils auront bien mérité du peuple d'Israël, ces Saints, qui diront que celui-ci est Dieu, *qui dicent hunc esse Deum* ; ils auront bien mérité, et dans ce monde et dans le monde futur... C'est ainsi que Boor a mérité que de lui sortissent les plus puissants de tous les rois, et, en outre, le Messie, qui est appelé du nom de Dieu Saint et béni. »

Telles sont les paroles du R. Siméon-ben-Johaï, qui montrent, aussi clair que le jour, que, suivant les anciens Docteurs, Dieu lui-même doit s'incarner dans le sein d'une femme sanctifiée et que le Messie doit être vrai Dieu et vrai homme.

Rabbenou Haccados, dans son livre intitulé *GALE RAZEIA*, distingue dans le Messie « la substance de la divinité et la substance de l'humanité. Ces deux natures réunies, ajoutet-il, sont le Messie.

VI. — Autres traditions des Anciens Hébreux.

— Le Messie sera le Verbe Divin ; le Messie sera Dieu. —

Le R. Jonathas, appliquant au Verbe le psautre 109, montre que le Messie sera ce Verbe. — Dans le *SEPTER KIBUCIM* ou *livre des collections*, le R. Jordan, au nom du R. Hama, dit :

« — Dans le temps futur, le Dieu saint et béni fera asseoir le Messie à sa droite, comme il est dit : Ps. 109 : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez vous à ma droite.* — On lit dans la *MIDRAS TILLIM* : « Les mystères du Roi Messie ont été révélés dans la Loi, dans les Prophètes, dans les Agiographes... Dans les Agiographes, Ps. 110 : *Dieu a dit à mon Seigneur : Asseyez vous à ma droite.* »

Le R. Ishac Aramée enseigne également que le Verbe doit être le Sauveur. Dans son livre sur le 47^e chapitre de la Genèse, il s'exprime ainsi : « *Il enverra son Verbe, et il les guérira et il les délivrera de leurs maux.* Le R. Samuel lévite dit à ce sujet : Le Verbe de Dieu est son messager. C'est de lui qu'il est écrit : *Sa Parole est comme le feu, dit Jéhova.* Voici ce qui est écrit : *Votre Verbe viendra et nous vous honorerons.* Assurément quand viendra le Verbe de Dieu, lequel Verbe est son messager, nous honorerons alors Dieu. Le R. Saul dit : Les Prophètes ne sont-ils pas venus, et nous les avons mis à mort et nous avons versé leur sang ? Comment donc recevrons-nous son Verbe ? ou comment croirons-nous en Lui ? Le R. Samuel lui répondit : Parce qu'il les guérira et les délivrera de leurs maux ; nous croirons en lui, dis-je, à cause de ses miracles, et nous l'honorerons (à la vue de ses prodiges), etc. »

— D'après cette tradition des docteurs hébreux, il est évident que Dieu doit envoyer le Verbe, c'est-à-dire son

Fils, le véritable Messie, pour sauver les hommes. (*Gal. 1. III. c. 5.*)

VII. — Dans la MIDRAS TILLIM, le Messie est appelé *Dieu, Seigneur, Et, Jéhova*; nom incommunicable de la Divinité.

La Tradition est explicite sur ce point. Dans la MIDRAS TILLIM, ou *Explication des Psaumes*, au Ps. XX, on lit ce qui suit : « *Deus, in fortitudine tua lætabitur Rex...* C'est là ce qui est écrit (Isaïe XI) : *En ce jour-là, le rejeton de Jessé sera l'étendard des peuples.* Le R. Hanina a dit : le roi Messie ne doit venir que pour donner des préceptes aux nations... et pourquoi ? Parce qu'il est dit (Esaïe 2) : *Les Nations seront attentives à l'écouter.* Les Israélites seront instruits de la Loi par le Dieu saint et béni, selon qu'il est dit (Esaïe LIV) : *Et tous les enfants seront instruits par Dieu.* Le R. Hanina a dit au nom du R. Aha : que veut dire ce qui suit : *et son repos sera honneur ou gloire ?* Ces paroles signifient que le Dieu saint et béni accordara au Messie la gloire ou l'honneur céleste et souverain. C'est ce qu'indiquent ces mots : *le Roi se réjouira dans votre puissance.* Le R. Hama a dit : *quel est ce roi de gloire ?* Le Dieu des armées est lui-même ce roi de gloire, *Sela*, c'est-à-dire *pour toujours*. Nos Maîtres ont enseigné que nul ne monte sur le char d'un roi de chair et de sang ; que nul ne s'assied sur sa selle ; que personne ne porte son sceptre. Or, Moïse, notre maître, s'est servi du sceptre de Dieu Saint et béni, comme il est écrit : *et Moïse a reçu la verge (ou sceptre) de Dieu.* Elie a été porté sur son char, car il est dit : *Et Elie monta au ciel sur un tourbillon*, que l'Écriture appelle le char de Dieu. Nul ne porte la couronne d'un roi mortel ; mais le Dieu saint et béni l'a donnée au Roi Messie, selon qu'il est écrit : *Vous placerez sur sa tête la couronne d'or et de diamants.* Personne ne se revêt de la pourpre d'un roi de chair et de sang ; et quelle

est-elle? La gloire et la beauté selon qu'il est dit, ps. 104 : *Vous avez revêtu la gloire et la beauté.* Il est écrit aussi touchant le Messie Ps. 20 : *Vous placerez sur lui la gloire et la beauté.* Nul ne s'assied sur le trône d'un roi de chair et de sang ; or, Salomon s'est assis sur son trône comme il est écrit : *et Salomon s'assit sur le trône de Dieu.* Aucun des sujets d'un roi de chair et de sang n'est appelé de son nom. Or, le Dieu saint a appelé Moïse de son nom, comme il est dit (Éxod. vii) : *Je t'ai fait le Dieu de Pharaon.* Il a dit de même à Israël : *J'ai dit : Vous êtes des dieux et vous serez appelés Saints ;* comme il est écrit : *Vous serez Saints, parce que moi votre Dieu, je suis Saint.* Mais il a appelé le Messie de son propre nom. Et quel est son nom? — *Dieu, Jéhova, (l'Éternel), l'Homme du combat.* Il est encore écrit au sujet du Messie, dans Jer. 23 : *et voici le nom qu'il portera : Dieu, Jéhova, Notre juste, etc. »*

Telle est la tradition des Anciens Hébreux. Elle montre clairement que le Messie sera appelé *Jéhova, l'Éternel*, qui est le nom incommunicable de la Divinité. Or, si le Messie ne devait pas être Dieu, ce serait à faux titre que le Seigneur ordonnerait qu'il fut appelé *Dieu, Jéhova.*

VIII. — Interprétation du chap. xxxv d'Isaïe (v. 1, col. x),
et du chap. xi. 3-10. (1 col. xi).

1^o L'oracle du xxxv^e chapitre d'Isaïe est entendu du Messie par J.-C. lui-même; car, S. Jean-Baptiste lui ayant fait demander, par une députation, s'il était le Messie, que le prophète avait annoncé, Jésus lui répondit en opérant, sous les yeux des députés, tous les miracles que, d'après le prophète Isaïe, le Divin Messie devait opérer. Cette éloquente réponse était une preuve péremptoire que Jésus était le Christ prédit. Or, dans ladite prophétie, le Christ est plusieurs fois appelé *Dieu* d'une manière formelle ; *ils verront eux-mêmes*, dit Isaïe en

parlant des œuvres miraculeuses du Messie, *ils verront la gloire du Seigneur et la magnificence de notre Dieu, Dei nostri... Voici votre Dieu qui vient...* Et comme si le Prophète craignait qu'on ne regardât encore ce Sauveur comme un pur homme, tels que Moïse, Gédéon et les autres libérateurs précédents, il ajoute comme pour enlever toute ombre de doute au sujet de la divinité du Christ : *Dieu viendra lui-même et il sera lui-même votre Sauveur : Deus ipse veniet et salvabit vos.* Le Christ est donc vrai Dieu, puisque c'est lui qui doit opérer tous les miracles prédits dans cet oracle, et non Dieu le Père. En effet, la guérison des malades, des boiteux, des sourds, des muets, des paralytiques, la résurrection des morts, etc., tous ces prodiges rentrent dans les fonctions du Messie, d'après les Prophètes, (V. Isaïe, 61. 1.) Or Isaïe affirme ici que *c'est Dieu lui-même qui viendra les opérer* et non pas un homme. Donc, le Messie est vrai Dieu.

2^o La prophétie du XL^e chapitre du même Isaïe regarde certainement le Christ, et celui-ci est bien le Dieu dont elle annonce l'avènement avec solennité. Tous les Pères et tous les Docteurs de l'Eglise, et, au rapport de Lyranus, israélite converti, la plupart des Docteurs Hébreux, l'expliquent dans ce sens. (Voyez S. Ambroise, Théophylacte, Tirinus, Cornélius à Lapidé, de Laluzerne, *dissertation sur les Prophéties*, art. 8, etc.)

IX. — Suivant les *Targums*, il existe deux personnes divines biens distinctes : Dieu qui envoie et Dieu qui est envoyé.

Longtemps avant J.-C., le R. Jonathas, expliquant le II^e chapitre de Zacharie, que nous avons cité, (1 col. XVII.) l'exposait ainsi : « Réjouis toi, église de Sion, car je me révélerai et je placerai ma divinité au milieu de toi, dit Dieu Jéhova) ; et beaucoup de peuples se convertiront au Seigneur Dieu, dans ce temps-là. Et ils seront mon peuple. Et je

placeraï ma divinité au milieu de toi. Et tu connaîtras que Jéhova, Dieu des armées, m'a envoyé pour t'annoncer les Oracles divins, *ad prophetandum tibi.* »

Voilà ce que porte l'antique Targum. (ap. Gal. II, 3.) Or, ce que dit *Dieu-Jéhova* en dernier lieu : *Tu sauras que le Dieu des armées m'a envoyé...* ne peut se rapporter qu'au Dieu envoyé, c'est-à-dire au Messie envoyé par son Père. Il est, en outre, facile de reconnaître ici que le Messie est Dieu, puisqu'il est dit : *Je placeraï ma divinité au milieu de toi : Ponam divinitatem meam in medio tui.* Il est, de plus, appelé du nom de *Jéhova*, nom qui n'appartient qu'à Dieu seul.

X. — Même sujet. — Autre preuve tirée de la MIDRAS SCIR HASCIRIM, ou commentaire du *Can'tique des Cantiques*, par les Anciens Docteurs Hébreux.

On y lit, mot pour mot, ce qui suit : « *Nous nous réjouissons et nous tressaillerons en vous.* Le Rabbi Aben a expliqué ce qui est dit en ce Psaume ; *C'est le jour que Dieu a fait ; en ce jour, nous nous réjouissons et nous tressaillerons de joie.* Le R. Aben a dit : on était sans savoir en qui il fallait se réjouir, si c'était au sujet du jour ou bien au sujet de Dieu, jusqu'à ce que vint Sélomo qui l'expliqua en disant : *Nous tressaillerons et nous nous réjouissons en vous. En vous,* c'est-à-dire dans le Dieu saint et béni. *En vous,* c'est-à-dire dans votre Sauveur. Or, ceci est semblable à une princesse, dont le Roi son époux, dont les fils et dont les gendres sont partis pour une ville située dans les mers lointaines. Des messagers vinrent donc lui dire :

« — Vos fils sont arrivés !

« Elle répondit : — Que m'importe ? quel avantage pour moi ? que mes brus se réjouissent.

« On vint de nouveau lui dire : — Vos gendres sont arrivés !

« — Que m'importe dit la Princesse? Que mes filles se réjouissent.

« Ma's quand on vint lui dire : — Le Roi votre époux est arrivé! Elle dit : — Voici bien maintenant pour moi un juste sujet de joie parfaite.

« C'est ainsi qu'il a fallu que des prophètes vissent dire à Jérusalem : — *Tes fils viendront de loin.* (Esaïe 60).

« Elle leur répondit : — que m'importe? *que les filles de Judas s'en réjouissent : Exultent filiae Juda,* (Ps. 97.)

« Ils ajoutèrent : *Et tes filles s'élèveront nombreuses à tes côtés.* (Esaïe 60.)

« Elle répondit : — Que m'importe? *que la montagne de Sion, que la famille princière s'en réjouisse : lætetur mons Sion,* (Ps. 97.)

« Mais, lorsqu'ils vinrent lui dire : — *Voici que ton Roi vient à toi. ce Roi juste et Sauveur* (Zach: 9), *suivant qu'il est écrit* (Zach. 2) : *Chante et sois dans l'allégresse, fille de Sion, parce que je viens moi-même habiter au milieu de toi, dit le Seigneur* (Jéhova). *En ce jour-là, un grand nombre de peuples s'attacheront au Seigneur et deviendront mon peuple; et j'habiterai au milieu de toi, et tu sauras que le Dieu des armées* (Jéhova) *m'a envoyé vers toi, miserit me ad te.*

« Alors Jérusalem a dit : *Gaudens gaudebo in Domino : Maintenant c'est avec effusion de joie que je me réjouirai dans le Seigneur. et mon âme sera ravie, transportée d'allégresse dans mon Dieu,* (Esaïe 61.) *Voilà ce que signifie : Nous tressaillerons et nous nous réjouirons en vous.* (1 Cant. Cantic.) »

Telle est l'ancienne tradition des Hébreux. Elle enseigne aux Juifs modernes d'une manière très-gracieuse et fort claire que le Messie est Dieu. La preuve qu'elle tire de l'oracle de Zacharie, où l'on voit si manifestement *Dieu qui envoie* et *Dieu qui est envoyé*, est encore confirmée par la glose du R. Salomon : « Ces paroles de Zacharie, dit-il, ne peuvent s'expliquer que du Roi Messie. » (Ap. Galatinum, l. II, c. 3.)

XI. — Suivant les Talmuds, le Messie sera *Dieu Jéhova*.

Le livre BAVA BATRA s'exprime ainsi sur ce point :

« — Le Messie est appelé du nom de Dieu, comme il est marqué (Jér. 23) : *Et voici le nom dont il sera appelé : Dieu notre Juste.* »

Le R. José, de Galilée, applique au Messie le texte du 9^e chap. d'Isaïe, où il est prédit qu'il sera appelé *Dieu, Père de l'Eternité, Prince, Paix*.

On lit au chapitre 29 d'Isaïe : *En ce jour-là, Dieu-Jéhova des armées sera un diadème de gloire pour le reste de son peuple... Jonathas-ben-Urziel a traduit. En ce temps-là, le Messie, Dieu des Armées, sera un diadème de joie... Ainsi, là où Isaïe met le nom Jéhova, ce Docteur a mis le nom du Messie.*

Au livre BERESCITH KEZARA, il est dit que « les nations apporteront des offrandes au Messie, fils de David, parce qu'il est écrit, Esaïe 18 : *En ce temps-là, on apportera des offrandes au Dieu des Armées.* » Puis donc que les offrandes qu'on doit apporter à Jéhova, d'après Isaïe, doivent, d'après les Anciens Docteurs, être apportées au Messie, il s'ensuit que le nom de Jéhova est donné au Messie ; ou, ce qui revient au même, que le Messie est Jéhova, Dieu des Armées.

Le R. Moïse Hadarsan (in Gen.) citant ces paroles du Prophète Sophonie : *Pour invoquer le nom de Dieu* (Tetragrammaton) etc., dit : « Il n'y a que le Messie qui soit appelé *le nom de Dieu* (Jéhova) ; selon qu'il est écrit, Esaïe 30 : *Voici le nom de Dieu qui vient de loin : nom qui signifie la majesté de Dieu, sa présence.* »

Dans la MIDRAS TEHILLIM, on lit, Ps. 20 : « Dieu saint et béni appelle de son nom le Messie. Et quel est son nom ? — Jéhova est son nom, comme il est dit, Exod. 15 : *Dieu, l'Homme des Combats, Jéhova est son nom.* »

XII. — Le Talmud, sur le même sujet.

Les Anciens Docteurs Hébreux, expliquant le 25^e chap. d'Isaïe, enseignent que Dieu se rendra visible ; qu'il viendra parmi eux ; que chacun se le montrera du doigt.

« — *On dira en ce jour-là : Voici notre Dieu ! nous l'avons attendu, et il nous sauvera, et nous nous réjouirons dans le salut qu'il nous aura procuré...* Un jour, le Dieu saint et béni s'assiéra au milieu des Justes, et ils se le montreront du doigt les uns aux autres... C'est pourquoi, prenez courage, vous tous qui espérez au Seigneur. »

Or, seul le Messie doit un jour se manifester de la sorte : il est donc ce Dieu prédit, qui doit se rendre ainsi visible.

XIII. — Suivant les anciens Hébreux, le Messie sera un Dieu souffrant.

Le Docteur Jonathas-ben-Uziel (40-20 ans av. J.-C.) traduisait ces paroles du 53^e chap. d'Isaïe : *et son Visage sera comme voilé*, par celles-ci : *et la face de sa divinité sera comme cachée à nos yeux, et quasi ablata facies divinitatis ejus à nobis videntibus.*

Le R. Samuel, fils de Nahman, a exposé au long comment Dieu devait souffrir des opprobres, des plaies et la mort elle-même, (*Apud Gal. l. viii. 12*). Petrus Galatinus, qui a consacré à la démonstration de ce point, quelques chapitres, les x^e, xi^e et xii^e chap. du viii^e livre, fait remarquer entre autres choses, que, au 53^e chapitre du Prophète Isaïe, au lieu de ces mots, *frappé de Dieu*, il y a dans le texte hébreu : *Un Dieu blessé et affligé*, mucche Elohim, c'est-à-dire *percussum Deum*, et non *mucche me Elohim, percussum à Deo* ; car la préposition *me*, en hébreu, répond à *par* en français et *ab* en latin.

Dom Calmet rappelle à ce sujet, que des Juifs qui avaient en Afrique de grandes fortunes, ayant examiné ce texte, et s'étant convaincus qu'il s'y agissait d'un Dieu frappé de plaies, se convertirent à J.-C., et quittèrent tous leurs biens, à cette occasion.

Le Talmud, traité *Sanhédrin*, chap. *helec*, sur le 53^e chap. d'Isaïe, relatif aux souffrances du Messie, porte : — « Le Messie sera plus élevé que Abraham, il sera plus élevé que Moïse, il sera infiniment plus grand que les Anges qui servent Dieu. » D'où il suit, conclut Galatinus, l. VIII. c. 14, que le Christ doit être Dieu. En effet, puisque Dieu seul est au-dessus de la nature angélique, et que le Messie doit être plus élevé que les Anges qui assistent Dieu, et qui, d'après les Talmudistes, sont les plus sublimes de tous les êtres, il faut que les Juifs conviennent qu'il est démontré par leurs propres écrits, que le Messie sera Dieu.

XIV. — Très ancienne tradition des Hébreux concernant un *Envoyé Céleste*, appelé *Kélatrôn*.

Le Livre intitulé ZOHAR, représente *Mélatron* comme une Personne Divine, comme le Révélateur de la Divinité, et le Médiateur entre Dieu et le monde, — comme un Seigneur, *Saddaï*, identifié avec Dieu, et cependant distinct de lui. — La *Cabal* ou *Tradition Juive* dit que c'était l'Ange qui accompagnait Moïse, et qui était appelé *Saddaï*, *Seigneur*.

Une foule de Savants ont examiné cette tradition ; et il est hors de doute aujourd'hui, qu'elle regardait la Personne du Verbe et du Messie, Fils de Dieu.

Consultez Perrone, qui cite à l'appui de cette affirmation, Glesener, *théologia Soharica* ; Danzius ; le livre intitulé : KABBALA DENUDATA Sulzbaci ; la CHRISTOLOGIE d'Hengstenberg ; la seconde lettre d'un Rabbín converti, par Drach ; Grotius, etc. ; le Rabbín Elie Hallevy, *livre Tisby* ; le traité

Sanhédrin du Talmud, fol. 38 ; le traité *Haghiga*, fol. 15, — *ibid.* ; le R. Levi-ben-Gersom, ou Rabbag, sur les Proverbes, r. 5 ; le R. Bekai, *comment. sur l'Exode* ; le chapitre de cette Christologie, qui traite *de la nature du Christ*.

Au temps de J.-C., les Docteurs du Sanhédrin savaient que le Messie devait être le Verbe, *le Fils de Dieu*. C'est pourquoi, l'interpellation que ce tribunal adressera à Jésus de Nazareth, sera formulée en ces termes :

— *Dites-nous si vous êtes le Messie, le Fils de Dieu béni ?*

Ainsi les Pharisiens et les Docteurs ne séparaient point l'idée de Fils de Dieu de celle du Messie. C'était alors un article de foi parmi la nation Juive. (V. S. Matth. xxvi. 63 ; S. Marc, xiv. 61.)

XV. — Platon ; — Sa doctrine sur le Verbe, ou second Principe.
(428-347 av. J.-C.)

Les Paraphrastes Chaldéens ayant initié les Orientaux dans la notion du *Verbe divin*, appelé en grec Λόγος, et les Septante, ou les grecs, ayant donné ces mêmes connaissances aux Occidentaux, il n'est pas étonnant que les philosophes païens en aient parlé dans leurs écrits. Ainsi Platon, dans l'*Épinomis*, appelle-t-il le Verbe, ὁ τῶν πάντων θεϊώτατος Λόγος c'est-à-dire *le Verbe le plus divin de tous les êtres* : il l'appelle *Seigneur*, et il exhorte ses amis à *jurser par l'auteur et le Père du Seigneur, du Prince, auteur de toutes choses*. (Epist. ad Hermiam). Dans sa lettre à Denis, Platon appelle le Verbe *le second Dieu*. Proclus, son disciple, dit qu'il enseignait *trois Dieux, le premier comme étant le Père, le second comme étant l'Artisan ou créateur du monde, le troisième comme étant l'ouvrage de l'un et de l'autre*. On voit donc que Platon, tout instruit qu'il fût de la notion du Verbe, était bien loin de l'orthodoxie, puisqu'il fait du Verbe un Dieu séparé du Père, et que du monde créé il fait le troisième Dieu. Mais c'était

beaucoup pour un païen d'avoir saisi l'idée du *Verbe très divin*. Que certains incrédules ne viennent point dire ici, que c'est peut-être Platon qui donna l'idée d'un Verbe aux Hébreux et aux Chrétiens. Car 200, 700, 1200 ans avant ce philosophe la doctrine du Verbe, Esprit et Sagesse de Dieu, était fort bien enseignée dans les Livres Saints de Salomon, de Moïse, de Job, comme nous l'avons déjà vu. Elle était donc connue longtemps avant Platon, avant Pythagore, Parménides, et tous les philosophes païens.

Il ne sera pas hors de propos de placer encore ici le sentiment de Platon sur Celui que tout l'Orient attendait.

Dans le *Second Alcibiade*, Socrate parle d'un *Envoyé Céleste* qui doit venir enseigner la doctrine véritable. Alcibiade, dans ce dialogue, le désigne comme un homme. Socrate insinue clairement qu'un Dieu sera caché sous la figure de cet homme; et dans le *TIMÉE*, Platon l'appelle *Dieu très-*, expressément (Plat. *Tim. oper. tom. XXI. pag. 341.*) On voit dit l'abbé Foucher, par ce dialogue, que l'attente certaine d'un Docteur universel du genre humain était un dogme reçu qui ne souffrait point de contradiction..., (*Mém. de l'Acad. des Inscript. ; tom. LXXI. pag. 147. — Annal. Ph. Ch. pag. 417. n. 24.*) Selon Confucius, (*Ibid. n. 81. p. 221*) le Saint, attendu de l'Occident, est l'égal de Thian, c'est-à-dire du Dieu-Suprême. « *Il est vaste et étendu comme le ciel, profond comme l'abîme...* »

XVI. — Oracles de la Gentilité.

Lactance, au Livre IV de ses *institutions*, c. 5. p. 255, rapporte les paroles prophétiques de ceux et de celles qui au sein de la Gentilité ont annoncé, conformément aux oracles des Prophètes hébreux, et la divinité du Second Principe, et ses apparitions sous les traits visibles de notre humanité, sa filiation divine et les dehors sensibles sous

lesquels se manifesterà ce dieu souverainement bon. Cet éloquent Père de l'Église cite d'abord les paroles de Trismégiste et d'Hermés, dont, au rapport de Clément d'Alexandrie, S. Paul avait conseillé la lecture aux Philosophes d'Athènes et de la Grèce.

Lactance donne donc l'extrait suivant du Livre d'Hermés, intitulé LE DISCOURS PARFAIT, ὁ Λόγος τέλειος :

« Ὁ Κύριος καὶ τῶν πάντων ποιητής, ὃς Θεὸν καλεῖν νενομίκαμεν, ἐπεὶ τὸν δεύτερον ἐποίησε θεὸν ὄρατὸν καὶ αἰσθητὸν (αἰσθητὸν δὲ φημι οὐ διὰ τὸ αἰσθῆσθαι αὐτὸν, περὶ γὰρ τούτου οὐκ ἔστι πότερον αὐτὸς αἰσθητοί, ἀλλ' ὅτι εἰς αἰσθησιν ὑποπέμπει καὶ εἰς νοῦν), ἐπεὶ τούτον ἐποίησε πρῶτον καὶ μόνον καὶ ἓνα, καλὸς δὲ αὐτῷ ἐφάνη καὶ πληρέστατος πάντων ὦν ἀγαθῶν, ἡγίασέ τε καὶ πάνυ ἐφίλησεν ὡς ἴδιον τόκον. »

Le Souverain Seigneur de tout l'Univers a engendré le second Dieu, comme son fils premier-né, seul unique ; il a été ravi de sa beauté et de sa perfection infinie ; il l'a admiré et il l'a chéri d'un amour extrême comme son propre fils.

Lactance cite ensuite la Sibylle d'Erythrée qui a commencé son chant prophétique par les louanges du Fils de Dieu, le chef et le suprême dominateur de toute la création :

Παντάτροφον κτίστην ὅστις γλυκὺ πνεῦμα ἅπασι
κάθετο, χ' ἡγητῆρα θεῶν πάντων ἐποίησε.

Elle célèbre ce fils, engendré de Dieu et établi maître absolu de tous les Dieux du Polythéisme. Elle termine son chant par ces mots :

αὐτὸν ἔδωκε θεὸς πιστοῖς ἀνδράσσι γεραίρειν.
αὐτὸν σὸν γίνωσκε θεὸν, θεοῦ υἱὸν ἔόντα.

Dieu l'a donné comme récompense aux hommes fidèles.

Une autre Sybille, ajoute le même Docteur, prescrit aux hommes de chercher à connaître *ce Dieu, qui est fils de Dieu et qui est leur souverain auteur* :

— Voici maintenant un passage des vers acrostiches de la Sybille, cités par l'Empereur Constantin-le-Grand, au Concile de Nicée, et répétés par S. Augustin, dans la cité DE LIEU, livre XVIII, c. 23, et par la plupart des Anciens :

Exque polo veniet Rex tempus in omne futurus...
Undè Deum fidi diffidentes que videbunt...
Sub lucem que Deus reserabit pectora clausa.

.
Rex tibi nunc nostris descriptus in Ordine summo
Versibus, hic noster Deus est, nostræ que salutis
Conditor æternus, perpressus nomine nostro.

(Voir aussi les *Oracles Sibyllius*, l. 8, t. 1. *Biblioth. des anc. Pères*, p. 208.)

Les Sibylles ont donc reconnu que le Sauveur du monde est le Dieu de tous les hommes, des Gentils comme des Hébreux, leur juge final, leur espérance et leur future félicité.

TROISIÈME COLONNE.

L'ÉVANGILE

Témoignages des Apôtres, et des Évangélistes, au sujet de la divinité de Jésus-Christ.

I. — Jésus est une Personne Divine ; — il est Dieu le Verbe Incarné.

S. Jean, Apôtre, Évangéliste et Prophète du Nouveau Testament, s'exprime en ces termes, au début de son Évangile, J. 1 14 :

— *Dans le Principe était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu, et Deus erat Verbum. Il était donc en Dieu, dès le Principe. Toutes choses ont été faites par lui... La Vie était en lui, et la Vie était la lumière des hommes... la lumière qui éclaire tout homme dès le moment qu'il vient en ce monde... Ce Verbe, créateur de ce monde, est venu dans son héritage, parmi son peuple privilégié ; et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous ; et Verbum caro factum est et habitavit in nobis. Et nous avons vu sa gloire, telle que devait être celle du Fils Unique du Père : il était plein de grâce et de vérité.* Or le Verbe dont parle ici S. Jean, est

Jésus-Christ, et ce Verbe est en possession de tous les attributs de la Divinité, et il est qualifié *Dieu*, en termes formels, littéraux et absolus. Donc Jésus est Dieu-le-Verbe, fait chair.

Ce n'est point par hasard que S. Jean a proclamé aussi solennellement la nature divine de son Maître ; car, dans sa première Épître, 1-3, il établit la même doctrine, savoir : 1^o Que Jésus est le Verbe qui existait dans Dieu le Père avant la création du monde ; 2^o Que ce Verbe était *la Vie*, et *la Vie Éternelle* ; 3^o Que *le Verbe est apparu* parmi les hommes avec la chair, la nature et la forme de l'homme :

— *Nous vous annonçons, dit-il, le Verbe de Vie, qui était dès le commencement, que nous avons entendu, que nous avons vu de nos yeux, que nous avons regardé avec attention, que nous avons touché de nos mains : Car la Vie Elle-même s'est rendue visible ; nous l'avons vue, nous en rendons témoignage, et nous vous l'annonçons cette Vie Éternelle qui était dans le Père, et qui est venue se montrer à nous.*

Ce *Verbe*, cette *Vie*, que les Apôtres ont touchée de leurs mains, est ce même Verbe *fait chair*, dont il est parlé plus haut : c'est Jésus, le Christ ! Or, il attribue l'éternité à cette *Vie*, et il dit que ce Verbe existait dans le Père ; donc Jésus le Christ est la Personne Divine de ce Verbe fait chair, et, comme tel, il est Dieu.

Son nom est le Verbe de Dieu, dit encore S. Jean, en parlant de Jésus, couvert du sang de sa Passion (Apoc. xix, 13 et i. 7.)

Jésus-Christ est *la Puissance de Dieu et la Sagesse de Dieu, Dei Virtus et Dei Sapientia*, dit S. Paul, 1 cor. i. 24. Cette doctrine s'accorde parfaitement avec celle des Prophètes et de S. Jean.

Jésus était véritablement la Sagesse Éternelle, incarnée. Il disait de lui-même : *La Sagesse de Dieu a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres... Sapientia Dei dixit : mittam prophetas... (Luc. xi. 49.)*. Dans une autre circonstance, il dit encore, en parlant de lui-même :

— *La Sagesse de Dieu a été justifiée par ses enfants.* (Matth. XI. 19; Luc. VII. 35.) Nous avons vu que dans l'Écriture, *Verbe de Dieu et Sagesse* Incréé de Dieu, désignent la même Personne Divine. Jésus indiquait donc par les précédentes paroles qu'il était lui-même cette Personne.

II. — Jésus est déclaré *Dieu* et *Messie*, par les Prophètes du Nouveau Testament et par les Évangélistes.

En S. Luc, I. 16, le grand messager du Ciel, l'Archange Gabriel, dit du Précurseur de Jésus :

— *Il convertira un grand nombre d's enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu, ad Dominum Deum ipsorum, et il marchera devant lui, ante illum.* (devant ce Seigneur Dieu), *dans l'esprit d'Élie... pour préparer au Seigneur un peuple parfait.* Or quel est ce Seigneur Dieu, devant qui S. Jean-Baptiste doit marcher, et quel est ce Seigneur, à l'arrivée de qui le Précurseur doit préparer le peuple ? Ce n'est point un autre que Jésus. Conséquemment, Jésus est Dieu et Seigneur. Poursuivons le développement de cette preuve.

Dans le Cantique de Zacharie (en S. Luc. I. 76-79), S. Jean-Baptiste-le-Précurseur n'est appelé *le Prophète du Très Haut*, que parce qu'il *marchera devant la face du Seigneur, pour lui préparer ses voies.* Dans ses entrailles de miséricorde, Notre Dieu est venu nous visiter, descendant d'en Haut, pour éclairer les hommes assis dans les ténèbres et les ombres de la mort. Or, quel est ce Seigneur, dont le Précurseur prépare les voies, et devant la face de qui il marchera ? Qui est Celui qui descend d'en Haut, pour nous visiter, et qui est appelé *Notre Dieu* ? C'est Jésus-Christ seul, et non un autre. Jésus est donc le Seigneur, le Très-Haut, Notre Dieu, venu du ciel sur la terre. Assurément, le Prophète et Sacrificateur Zacharie, de même que S. Luc, Disciple de Jésus et des Apôtres, regardent ici le Christ comme Seigneur et comme Dieu.

Celui dont il est écrit, Is, XL. 3 : *Préparez la voie du Seigneur : Rendez droits les sentiers de Notre Dieu, Dei nostri,*

est sans doute Notre Dieu, à l'avènement de qui nous avons à nous préparer. Or, c'est de Jésus que cela a été dit, suivant S. Matthieu, III. 3, S. Marc, I. 1, S. Luc, I. 76, et suivant tous les Interprètes et les Docteurs. Donc Jésus était prophétiquement désigné par ces noms de *Seigneur Notre Dieu*. (V. 1, col. XI.)

Mais peut-être ces preuves par induction ne paraissent-elles pas assez positives à plusieurs. Cependant elles sont réelles et bien fondées ; car quand on pose un principe on en veut la conséquence immédiate. Or, la divinité de Jésus ressort de l'application de ces oracles à sa personne comme la conséquence la plus immédiate et la plus indéclinable.

Mais venons maintenant à des preuves directes et positives.

III. — Jésus s'est donné pour le Fils de Dieu.

— Il s'est déclaré Dieu, égal et consubstantiel à Dieu le Père. —

Il a basé ces déclarations sur la preuve de ses miracles.

En S. Jean. X. 24, on lit que, à Jérusalem, à la grande fête des Tabernacles, les Juifs *environnèrent Jésus qui se promenait dans le Temple, dans la galerie de Salomon*. Ils voulaient rendre leur acte authentique et solennel ; étant donc accompagnés d'une multitude de témoins, ils lui dirent :

— *Jusques à quand nous tiendrez-vous l'esprit en suspens ? Si vous êtes le Messie, le Christ, dites le nous clairement.*

Jésus leur répondit que déjà, et à différentes reprises, *il leur avait dit et démontré, mais qu'eux ne le croyaient pas ; que cependant ses œuvres divines et miraculeuses rendaient sur ce point un éclatant témoignage*. Après leur avoir reproché leur incrédulité, et avoir affirmé qu'il donne la *bienheureuse immortalité* à ceux qui croient en lui, il se déclara Dieu, consubstantiel à Dieu le Père, en disant :

— *Ce que mon Père m'a donné est plus grand que toutes*

choses. Mon Père et moi nous ne sommes qu'un : Ego et Pater unum sumus.

Les Juifs alors prirent des pierres pour le lapider, parce que, étant homme, disent-ils, il se faisait Dieu. Les Juifs ne voyaient en Jésus que son humanité, et ne jugeaient de lui que par l'infirmité de la nature humaine qui paraissait à leurs yeux. C'est pourquoi il les rappela à la considération de ce qu'il y avait de *plus grand* en lui, qui était sa divinité, qu'il avait reçue de son Père, comme du principe éternel de qui il avait été engendré. Les Juifs comprirent parfaitement ses paroles : ils virent qu'il se faisait égal à Dieu, et mettant criminellement de côté la grande preuve miraculeuse alléguée par Jésus, ils regardèrent comme un devoir de religion de tuer Celui qu'ils accusaient d'être un usurpateur de la divinité. C'est pour cela qu'ils prirent des pierres, afin de le lapider. (S. Augustin, Sacy. etc.)

Jésus leur dit : — *J'ai opéré, parmi vous et sous vos yeux, en vertu du Pouvoir miraculeux que je tiens de mon Père, grand nombre d'œuvres bienfaisantes et prodigieuses, pour laquelle de ces œuvres me lapidez-vous ?*

Les Juifs lui répondirent : — Ce n'est pas pour une bonne œuvre que nous vous lapidons, mais pour votre blasphème, et parce que vous vous faites Dieu vous-même, lorsque vous n'êtes qu'un homme. — Vous n'êtes qu'un homme !.. A quoi bon désormais les preuves multipliées et les déclarations formelles, si vous refusez, ô Juifs, d'y prêter aucune attention ? Pourquoi les demander, si d'avance vous êtes décidés à n'en tenir aucun compte ?

Jésus réfuta leur imputation de blasphème par un argument qu'on nomme à *minore ad majus*, et qui démontrait qu'il avait beaucoup plus de droit d'être appelé Dieu et Fils de Dieu, que ne l'avaient tous les Juges et Princes auxquels l'Écriture donne ce nom. *Si elle les appelle dieux*, dit Jésus, *pourquoi accusez-vous de blasphème Celui qui l'est véritablement et réellement, Celui que le Père a sanctifié, sur les rives du Jourdain, et a signalé solennellement comme son Messie et comme son Verbe, comme son Fils Bien aimé et comme son Oint par excellence ?* Comment accusez-vous de blasphème

Celui qu'il a envoyé dans ce monde, revêtu de la sanction des prophéties par lui accomplies, et muni de la Puissance divine les miracles? Comment, dis-je, accusez-vous Celui qui vous démontre qu'il est véritablement Fils de Dieu et Dieu par sa nature, en opérant sous Vos yeux des prodiges, des œuvres divines, que Dieu peut seul opérer? — Il était besoin, pour convaincre l'incrédulité des Pharisiens, que Jésus leur montrât, d'une manière évidente et par des preuves incontestables, qu'il n'était pas qu'un homme, comme ils le disaient, mais qu'il était Dieu et *une même chose avec son Père*. C'est ce que fit alors Jésus; il confirma ce qu'il avait dit, en présentant *la démonstration de l'œuvre de son Père*, c'est-à-dire de ses œuvres miraculeuses et toutes divines, que Dieu seul peut opérer :

— *Si je ne fais pas les œuvres (miraculeuses) de mon Père*, dit-il, *ne me croyez pas; mais si je les fais, quand même vous ne voudriez pas m'en croire moi-même, croyez à mes œuvres*, évidemment divines, *afin que vous sachiez et que vous croyiez, que le Père est en moi et moi dans le Père: quia Pater in me est et ego in Patre* (Ibid.) Par ces dernières paroles il répétait et déclarait de nouveau, en d'autres termes, ce qu'il avait déclaré en disant: *Nous sommes, mon Père et moi, une seule et même chose*. Aussi les Juifs le comprirent-ils bien ainsi; car il est dit que, *en conséquence, les Juifs cherchèrent à le saisir, mais qu'il s'échappa de leurs mains*. Ainsi, quelque convaincante que fut la preuve de Jésus, les Juifs aveuglés et endurcis, refusèrent de croire qu'il fut Dieu. Ils ne voulurent point le croire, quoiqu'ils fussent certains qu'il s'était donné pour tel, et qu'il avait présenté la plus grande preuve qu'on put souhaiter. Leur opiniâtreté mettra toujours en avant ce motif, pour le faire mourir. — Jésus se retira donc, après avoir démontré et maintenu son affirmation touchant sa divinité.

Or, la preuve par la voie des miracles les plus divins est préemptoire. Aussi, M. Renan redoutait-il une telle démonstration qui anéantit tous les raisonnements, tous les sophismes, et qui établit sans réplique le dogme de la divinité de

J.-C. C'est pour y échapper, qu'il a essayé de composer la *Vie de Jésus* sans miracles. Mais il a été déçu dans ses efforts impies ; car, comme la *Vie de Jésus* est tout un tissu de miracles, et qu'elle n'existe pas sans les miracles qui en sont le fond principal, depuis le commencement jusqu'à la fin, il n'a pu y toucher sans rencontrer partout le miraculeux ; mais, comme il persistait à vouloir en supprimer ce surnaturel, il nous a donné un récit nul, tellement nul, qu'il n'a plus laissé ni doctrine, ni faits, ni personnalité importante, dans la *Vie* du grand fondateur de l'Église ; et que, dès lors, il ne présentait plus aucune cause réelle qui expliquât la grande rénovation du monde entier. Il est impossible, en effet, que la *Vie de J.-C.*, dépouillée de ses miracles, ait pu introduire dans le monde le *Règne nouveau*, opérer une révolution générale, profonde, comme celle qui eut lieu. M. Renan a senti cela ; aussi, s'est-il ingénié, s'est-il efforcé, de toutes les manières, à l'expliquer sans les miracles. Mais il est tombé dans l'illusion la plus extravagante, consistant à expliquer l'établissement du Christianisme sans miracle. Mais il n'a pu y réussir. Quoi ! l'Univers se serait rendu à Jésus, se serait assujéti à des préceptes difficiles, sans que sa doctrine ait été sanctionnée par les marques de la Divinité ! C'est l'idée la plus impossible à réaliser. Une pareille invention porte visiblement avec elle le cachet de sa fausseté. L'Univers n'a admis la sévère morale de Jésus, qu'à cause des miracles qui la sanctionnaient. Quarante mille Hiérosolymites, les grandes villes d'Alexandrie, d'Antioche, d'Ephèse, de Corinthe et de Rome, n'ont, alors même, embrassé la foi de Jésus, qu'à cause de la vérité de ses œuvres miraculeuses et de sa divinité démontrée par ses prodiges manifestement divins et par l'accomplissement des anciennes prophéties. C'est pourquoi le Christ avait dit : — « *Quant à ma divinité que je vous ai fait connaître, si vous ne m'en croyez pas sur parole, du moins, croyez-en les œuvres miraculeuses, que mon Père accomplit par moi pour vous démontrer que je suis une même chose avec lui, ainsi que je vous l'ai déclaré.*

IV. — Autres déclarations de Jésus touchant ses attributs divins.

En S. Jean, *ch. 17*, Jésus dit aux Juifs :

« — Mon Père ne cesse point d'agir jusqu'à présent et moi aussi j'agis incessamment, comme lui, dans l'œuvre universelle : *Pater usque modo operatur et ego operor.* »

Il déclarait par là que Dieu était son père dans le sens propre et naturel ; qu'il agissait conjointement avec le Père, dans l'œuvre continuelle de la conservation du monde, en tant qu'il était le Verbe Divin, égal à Dieu et créateur de toutes choses. (S. Chrysost., Sacy, etc.)

ŷ. 18. « Mais les Juifs cherchaient encore avec plus d'ardeur à le faire mourir, parce que non-seulement il ne gardait pas le sabbat, dans leur sens exagéré et faux, mais qu'il disait même que Dieu était son père, se faisant égal à Dieu. *æqualem se faciens Deo.* »

Les Juifs avaient donc bien compris la portée des paroles de Jésus. Or, loin de détruire cette idée dans leur esprit, Jésus la fortifia par les paroles suivantes, qui affirmaient que les perfections souveraines de la Divinité lui étaient communes avec le Père ; car, après avoir déclaré qu'il opère toutes choses dans l'univers par son union divine et substantielle avec le Père, il ajoute :

« — Tout ce que le Père fait, le Fils aussi le fait comme lui... Car, comme le Père ressuscite les morts et leur rend la vie, ainsi le Fils donne la vie à qui il lui plaît. Le Père ne juge personne. Mais il a donné tout pouvoir de juger au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père ; *ut omnes honorificent Filium sicut honorificant Patrem...* Car comme le Père a la vie en lui-même, il a aussi donné au Fils d'avoir la vie en lui-même. »

Parler ainsi, c'est se comparer à Dieu, et s'égalier à Dieu en termes clairs et positifs. Car Jésus déclarait ici qu'il possédait en commun avec Dieu le Père les attributs et la nature de la divinité, la toute-puissance, la vie essentielle, la simultanéité des opérations divines. Il s'est déclaré, en conséquence, digne, comme Dieu le Père, de l'adoration de tous les hommes. Il est de toute impossibilité, après de telles déclarations, de ne pas reconnaître qu'il s'est donné pour l'égal de Dieu et pour Dieu même.

V. — Jésus se déclare de même essence avec Dieu le Père.
Il sedit son Image substantielle et personnelle.

En S. Jean, c. XIV, Jésus dit :

« Je suis la voie, la vérité, et la vie ; personne ne vient au Père que par moi. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père, et vous le connaîtrez bientôt, et vous l'avez déjà vu, en moi-même qui suis son Verbe, par qui il se manifeste. »

Philippe lui dit :

« — Seigneur montrez-nous votre Père et il nous suffit.

Jésus lui répondit :

« Il y a si longtemps que je suis avec vous et vous ne me connaissez pas encore ? Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon Père : « *qui videt me videt et Patrem*. Est-ce que vous ne croyez pas que je suis dans le Père et que le Père est en moi ? Ce que je vous dis, je ne le dis pas de moi-même. Mais mon Père qui demeure en moi, fait lui-même les œuvres surnaturelles que je fais, » c'est-à-dire comme mon Père et moi nous sommes une seule substance, la puissance divine et les œuvres divines nous sont communes, sont indivises et inséparables ; conséquemment, je fais les œuvres que fait le Père et le Père fait lui-même les œuvres que je fais. »

Comme cette indivisibilité d'opération résulte de l'unité de nature des deux personnes divines, Jésus insiste sur ce dernier point et affirme que ses œuvres miraculeuses ont pour but de le prouver :

« Ne croyez-vous pas, *leur répète-t-il*, que je suis dans mon Père et que mon Père est en moi ? Si vous ne m'en croyez pas sur mes paroles, croyez-le du moins à cause de mes œuvres *miraculeuses, qui en sont la preuve*. »

Jésus voulait leur persuader d'une manière très-convaincante « qu'il était lui-même en son Père comme son Père était en lui, » par l'unité de leur nature divine. Dans une autre circonstance solennelle, Jésus affirma encore ce point important et fondamental de l'unité d'essence divine dans le Père et dans le Fils. (Jean XVII. 21) :

« Vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous et nous sommes un : *Tu Pater in me, et ego in te., et nos unum sumus*. »

Il désirait que les siens fussent unis *en charité* comme lui et son Père étaient unis *en nature*.

Dans ces paroles de Jésus sont expliquées : 1^o la distinction personnelle du Père et du Fils ; 2^o leur unité d'essence ou consubstantialité ; 3^o l'inexistence de ces Personnes Divines l'une dans l'autre, ce que les théologiens appellent *immanence* et *circumincession* des Personnes l'une dans l'autre ; 4^o leurs opérations sont communes et indivises comme leur puissance et leur nature. (Noël Alex., Sacy, etc.)

VI. — Même sujet. — (S. JEAN, XVI, 13.)

Ajoutons encore ici quelques paroles de Jésus à l'appui de ce qui précède. Jésus exprime sa parfaite égalité avec le Père, lorsqu'il dit :

« *Omnia quæcumque habet Pater, mea sunt* : Tout ce qu'a le Père est à moi. »

Et ailleurs, (en S. Jean, XVII, 9), parlant à Dieu, il dit :

« Tout ce qui est à moi est à vous et tout ce qui est à vous est à moi : *mea omnia tua sunt, et tua mea sunt*. »

Jésus n'excepte rien ; toute la nature et tous les attributs de la Divinité lui sont donc communs avec le Père.

VII. — Jésus est la Seconde Personne Divine faite homme.
(S. MATH. XXII, 41.)

Or, les Pharisiens étant assemblés, Jésus leur fit cette demande et leur dit :

« — Que vous semble du Christ ? De qui est-il fils ?

Ils lui répondirent :

« — De David.

« — Et comment donc, *leur dit-il*, David l'appelle-t-il en esprit son Seigneur par ces paroles : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur :

« Asseyez-vous à ma droite... » *Dixit dominus domino meo : sede à dextris ?*

En effet, ce raisonnement est en lui-même de la plus grande force. David aurait-il pu appeler « son Seigneur, » un de ses descendants qui ne devait naître que dans plusieurs siècles, si ce descendant eût dû être un simple mortel ? Comment un simple mortel partagera-t-il le trône même de la souveraine majesté, portera-t-il le nom du Tout-puissant et figurera-t-il comme coégal avec lui ! *Sede à dextris meis*. Ce psaume 109^e, que les Hébreux, contemporains de Jésus, entendaient généralement du Christ, avait donc évidemment pour but d'annoncer l'incarnation de la seconde personne divine, à laquelle s'adresse la première personne : *Dixit dominus domino*, de révéler d'avance la future union de la Divinité à l'humanité, de marquer en traits généraux l'histoire à venir de ce grand fait humano-divin. Jésus en accomplissant dans sa personne cette célèbre prophétie a démontré qu'il était lui-même cette seconde personne divine, ce second Seigneur, lequel, peu après, est dit « engendré du sein du Père avant la création des astres. »

VIII. — Jésus est le vrai fils de Dieu ; il est son fils unique et naturel ;
il est égal à son père.

Jésus ayant été conduit devant le Sanhédrin, le grand prêtre Caïphe, ému par l'opinion publique et générale, le somma « au nom du Dieu vivant, » de déclarer à l'Assemblée des Juges d'Israël, s'il est réellement et véritablement *le Christ, le Fils de Dieu*.

Que répond Jésus à cette sommation solennelle ?

« Vous l'avez dit vous-même, *tu dixisti*, c'est-à-dire, oui je le suis, *Ego sum*, »

Comme on le lit dans S. Marc, xiv, 62 (S. Matthieu, xxvi, 64).

Cette réponse n'est équivoque pour personne, ni pour le

Grand-prêtre, ni pour les autres membres du Sanhédrin ; ils ne doutent nullement que Jésus ne se donne pour vrai fils de Dieu, pour Dieu lui-même. La preuve en est frappante. Après la réponse de Jésus, Caïphe s'écrie en déchirant ses vêtements en signe de douleur :

« — Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous venez d'entendre son blasphème. Que vous en semble ? »

Et tous répondent :

« — Nous l'avons entendu ; il est digne de mort ! *Reus est mortis !* »

Or, s'il ne se fût agi que de savoir si Jésus n'était fils de Dieu qu'en ce qu'il était créé de Dieu, comme chacun de nous, qu'était-il besoin de cette terrible adjuration faite *au nom du Dieu vivant* ? Si le Grand-Prêtre entendait dans ce sens la réponse de Jésus, pourquoi déchire-t-il ses vêtements pour annoncer sa profonde douleur ? Pourquoi les Septante autres juges en concluent-ils, d'une voix unanime, qu'à cause de sa réponse, Jésus est coupable d'un horrible blasphème, qui le rend digne de mort ? Et si Jésus lui-même l'entendait dans ce sens, pourquoi et comment souffrait-il cette méprise capitale, qui n'allait à rien moins que de le montrer comme un misérable imposteur, comme un blasphémateur exécrationnel ? Combien ne lui était-il point facile, Combien n'était-il pas de son intérêt de détruire sur l'heure cette prétendue erreur de laquelle allaient dépendre sa vie et son honneur ? Il ne l'a point détruite ; au contraire, il l'a appuyée par ces paroles remarquables :

« — Je vous dis de plus : « Vous verrez bientôt le Fils de l'Homme. » (Jésus était Dieu et homme tout ensemble, il était le *Fils de l'Homme* prédit par Daniel, VII, 13, comme roi universel et juge immortel ;) « Vous le verrez assis à la droite du Dieu Tout puissant, venir sur les nuées du ciel *pour vous juger, vous qui prétendez le juger aujourd'hui.* »

Nous montrerons plus loin comment cette prédiction de Jésus eut un si prochain et si effrayant accomplissement sur ces mêmes Pharisiens, qui le condamnèrent alors.

IX. — Jésus est *Dieu* et *Seigneur*. (S. Jean, xx, 28).

L'Apôtre S. Thomas, ayant été pleinement convaincu de la réalité du fait de la résurrection de Jésus, le reconnut en faisant cette célèbre confession de sa divinité : « Mon Seigneur et mon Dieu ! *Dominus meus et Deus meus !* » c'est-à-dire, vous êtes véritablement mon Seigneur et je vous reconnais hautement pour mon Dieu. Jésus, en ressuscitant lui-même par un miracle éminemment divin, donna à ses disciples la preuve de sa divinité. Qui peut, en effet, se ressusciter soi-même, s'il n'est un homme-Dieu ? Or Jésus, avant de mourir avait dit : (S. Jean x, 18.)

« Je donne à mes brebis la vie éternelle... Je donne pour elles
« ma vie ; mais je la sacrifie de manière que je la reprendrai ; car
« personne ne peut m'ôter la vie ; c'est de moi-même que je la
« donne ; il est en mon pouvoir de la donner, de la livrer à la
« mort ; et il est en mon pouvoir de la reprendre. »

Quel homme et surtout quel homme sage, s'il n'est vraiment qu'un homme se permettrait ce ton et ce langage qui, évidemment, ne peuvent convenir qu'à un Dieu ? Et quand bien même il s'en trouverait d'assez insensé pour le tenir, le réaliserait-il ? Cependant Jésus l'a réalisé. C'est donc à bon droit que S. Thomas s'est écrié alors : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » Le grec porte : ο κυριος μου και ο θεος μου, au nominatif, pour montrer que l'Apôtre exprimait son sentiment au sujet de Jésus. Et cette profession de foi a été louée de Jésus.

X. — Même sujet.

Jésus s'est attribué les titres de Dieu le Père. Dieu dit dans Malachie, i. 6 : « Pourquoi m'appellez-vous Seigneur, et ne faites-vous pas ce que je dis ? Si je suis le Seigneur, où est la crainte, où est le service qui m'est dû ? » Or, ces titres qui sont donnés ici au Dieu Créateur, Jésus se les est appro-

priés : « Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, « n'entreront point pour cela dans le Royaume du Ciel... » Et ailleurs : « Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, « Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom?... » Et je leur dirai : « Je ne vous connais pas... »

Jésus n'improove pas les titres qu'on lui donne, ni l'autorité qu'on lui attribue, il ne méconnaît que les hommes pleins d'iniquités. (En S. Matth. VII 21.)

Deux aveugles viennent *l'adorer*, le qualifiant du titre de *Seigneur*, et protestant qu'ils le croient *Fils de Dieu et tout-puissant* pour les guérir. La guérison est la récompense de leur foi. (S. Matth. VIII. 3.) Un simple mortel, très zélé pour la gloire de Dieu, aurait-il accepté ce titre et ces adorations ?

XI. — Jésus est la Seconde Personne Divine.

Il a institué le Sacrement de Baptême avec cette formule :

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; ce qui marquait l'invocation de chaque Personne Divine de la Sainte-Trinité, qui est un seul et même Dieu. Or, Jésus est cette Seconde Personne Divine, appelée *le Fils de Dieu, fait homme*. (S. Matth. XXVIII. 19.)

On trouve encore la preuve de la divinité de Jésus, en ce qu'il est ce Verbe incarné, désigné dans le texte suivant :

Il y en a Trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, et ces Trois sont une même chose. (1 S. Jean. VII.)

Le *Symbole des Apôtres* attribue à ces Trois Personnes le même rang et la même divinité : « Je crois en Dieu le Père « tout-puissant, — et en Jésus-Christ, son Fils Unique..., — « et au Saint-Esprit. » Jésus est donc la Seconde Personne dans le rang des Trois Hypostases Divines. Il est donc Dieu par sa nature et par son rang.

XII. — Différentes autres preuves de la divinité de Jésus, tirées de l'Évangile.

Il n'y a que Dieu seul qui puisse de sa propre autorité remettre les péchés. Or, Jésus a remis de sa propre autorité

les péchés (S. Luc, v. 21.), et il a prouvé qu'il avait ce pouvoir, par un miracle éclatant opéré devant ces même Phariséens qui prétendaient qu'en cela Jésus usurpait l'autorité de Dieu.

L'Évangile attribue à Jésus la faculté divine de connaître toutes choses en général, de savoir ce qui se passe dans les cœurs, les pensées mêmes les plus particulières et les plus secrètes. *Seigneur*, lui dit S. Pierre, *vous connaissez toutes choses.* (S. Jean. xxi. 17). *Or, il connaissait leurs pensées,* (S. Luc. vi. 8.) Et ailleurs : *Il savait ce qu'il y avait dans l'homme.* (S. Jean. ii. 25.)

Jésus, comme Fils de Dieu, était encore en possession d'un attribut essentiellement divin, *l'immensité.* Il disait de lui-même : « Personne n'est monté au ciel, sinon Celui qui en est descendu, savoir le Fils de l'homme qui est dans le Ciel. » Jésus était sur la terre, lorsqu'il parlait de la sorte. (S. Jean. iii. 13.)

L'Évangile lui attribue l'ouvrage de la Providence, et particulièrement celui de la conduite ordinaire de l'Église et des fidèles. « — *Voici, dit-il,* que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle : *Eccc ego vobiscum sum, Omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi.* Et ailleurs : « — Là où il y aura deux ou trois assemblées en mon nom, j'y serai au milieu d'eux ; » promesses que Jésus ne pouvait exécuter en tant que homme, mais seulement en tant que Dieu, parce que comme homme il est limité par les temps et par les lieux, au lieu que comme Dieu il agit indépendamment des uns et des autres.

Jésus se dit plus grand que le prophète Jonas et plus grand que Salomon, qui est le plus glorieux des rois. Qu'est-il donc, s'il n'est pas Dieu ? (S. Matth. vii, 29).

En S. Jean, xiv, 23, Jésus disait : « Si quelqu'un m'aime, il gardera mes paroles, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure en lui. » Or, Jésus tient au sujet de son Père et de lui-même un langage qui indique leur égalité et l'intimité de leur union. Il n'est donc pas moins Dieu que son Père.

Ibid. xx. 28, Jésus se dit l'Auteur de la Vie Éternelle : « Et je leur donnerai la Vie Éternelle, » *dit-il*. Or, qui peut accorder la Vie Éternelle, sinon Dieu ?

Jésus dit à ses Apôtres : « Je vous donnerai les clefs du Royaume des Cieux!... Or, pour disposer des *clefs du Royaume des Cieux*, il faut être le Propriétaire et le maître absolu des cieux. Il n'y a que le Souverain Seigneur du ciel qui peut donner à d'autres la possession du ciel. Quel est donc celui qui parle de la sorte : *Je vous donnerai les clefs du Royaume des cieux?*... et en mon nom et en vertu des pouvoirs que je vous confère, vous ouvrirez le ciel, et il sera ouvert à ceux à qui vous l'ouvrirez ; vous le fermerez, et il sera fermé pour quiconque vous l'aurez fermé. — Les paroles qui suivent, expriment le même sens, quoique sous une image différente : « *Tout ce que en mon nom vous aurez lié sur la terre, sera également lié dans les cieux* : « Je le ratifierai dans les cieux, et votre sentence aura son plein effet, par la force des pouvoirs que je vous aurai délégués. Or, quel est celui qui donne le ciel en son propre nom ? Quel est celui qui de soi-même confère à d'autres des pouvoirs si divins sur des objets dépendants uniquement de Dieu ? Quel est-il, sinon Dieu lui-même ? — Telle est la conclusion directe qui découle des paroles précédentes. Il n'y a pas lieu de s'y méprendre.

XIII. — Preuves de la divinité de Jésus, tirées des écrits des Apôtres.

S. Pierre appelle Jésus *Dieu et Sauveur*. Il commence ainsi sa Seconde Épître :

Simon Pierre, Serviteur et Apôtre de J.-C., à ceux qui comme nous ont reçu le don précieux de la foi, avec la justice de Jésus-Christ, notre Dieu et Sauveur : *in justitia Dei nostri et Salvatoris Jesu Christi*.

(Menoch., Sacy, etc.)

Ce même S. Pierre, 1 *épist.* i. 10, dit que *l'âme*, que *l'es-*

prit de Jésus-Christ existait du temps des Prophètes et dans les Prophètes mêmes.

Les Prophètes, *dit-il*, ont recherché avec soin en quel temps et en quelle conjoncture l'Esprit de Jésus-Christ, *Spiritus Christi*, qui les instruisait de l'avenir, marquait que devaient arriver les souffrances de J.-C. et la gloire qui devait les suivre.

J.-C. existait donc dans les temps antérieurs à son Incarnation. Il était donc cette Sagesse Éternelle, ce Verbe-Divin qui, dans l'Ancien Testament, se dit l'Inspirateur des Prophètes.

XIV. — L'Apôtre S. Paul, sur la divinité de Jésus.

1^o *Act. xx. 28*, cet Apôtre, parlant aux Évêques d'Asie, leur dit : « Prenez garde à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques pour gouverner l'Église de Dieu qu'il s'est acquise par son sang : *Regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo.* » Or, d'après S. Paul, Celui qui s'est acquis l'Église par son sang, est Dieu. Il s'ensuit donc que Jésus est Dieu, puisque lui seul a versé son sang pour l'Église. Car ni le Père ni le Saint-Esprit n'ont point versé leur sang.

S. Jean, 1 *Epist. iii. 16*, a dit dans le même sens : « — Nous avons connu la charité de Dieu, en ce qu'il a sacrifié sa vie pour nous. Jésus seul est ce Dieu *qui posuit animam suam pro nobis.*

2^o Jésus est le Dieu béni dans tous les siècles : « il est le Seigneur de la gloire. »

Voici un très remarquable passage de S. Paul, touchant la divinité de Jésus, *Rom. ix, 5* :

D'entre les Israélites, *dit ce grand Apôtre*, est sorti selon la chair Jésus-Christ même qui est Dieu au-dessus de tout, et béni dans tous les siècles. Amen. *Ex quibus est Christus secundum carnem, qui est super omnia Deus benedictus in secula. Amen.*

Ici, Jésus est qualifié du titre de Dieu souverain et béni dans l'éternité. *Amen* est placé après, pour assurer cette vérité et la sanctionner. Car ce mot signifie, *Oui, il est ainsi!* S. Paul donne donc au Fils les mêmes noms qu'il donne au Père.

Tous les Pères les plus anciens ont cité ce verset de S. Paul, tel que nous l'avons à présent. S. Irén., Tertull., S. Cypr., Orig., Novat., S. Athan., Marius Victorinus, S. Grég. de Nysse, S. Hilaire, S. Ambr., S. Aug., S. Cyril. d'Alex., Iladius, Cassianus, S. Grég.-le-Grand, S. Isidore, et une foule d'autres, y ont tous vu un éclatant témoignage rendu à la divinité de J.-C. (ap. Witt.)

S. Paul, 1 *cor.* II. 8, dit que les *Princes de ce monde*, s'ils eussent connu la Sagesse de Dieu qui est dans le mystère de J.-C., « n'eussent jamais crucifié le Seigneur de la gloire, *nunquam Dominum gloriæ crucifixissent.* » Or, ce Seigneur de la gloire n'est pas un autre que Jésus.

3^o Jésus étant égal à Dieu et étant Dieu lui-même, s'est anéanti en prenant la forme de l'homme.

Philipp. II. 6, S. Paul exhortant les Chrétiens à l'humilité, leur cite l'exemple de Jésus :

Soyez, *dit-il*, dans la même disposition où a été J.-C., qui ayant la forme et la nature de Dieu, *qui cum in formâ Dei esset*, n'a point cru que ce fut pour lui une usurpation d'être égal à Dieu, *esse se æqualem Deo*. Or, il s'est anéanti lui-même en prenant la forme de serviteur, en se rendant semblable aux hommes.

S. Paul enseigne ici clairement que J.-C. était dans la forme et dans la nature de Dieu, avant d'avoir pris la forme et la nature de l'homme ; et que Jésus s'est donné pour l'égal de Dieu souverain, comme en effet l'Évangile le rapporte et comme les Juifs l'en ont accusé. (V. Witasse, sur ce texte, *de Trinit. quæst.* IV, et *Abbad.*, II. *sect.* c. 4.) S. Paul distingue donc les deux états de J.-C., l'un dans sa forme de Dieu, avant qu'il s'abaissât ; l'autre dans sa forme d'esclave, après qu'il s'y fut anéanti. Il ajoute que Jésus n'a point cru que d'être égal à Dieu ce fut pour lui une usurpation, c'est-

à-dire que ce fut s'arroger une chose d'autrui qui ne lui appartint pas en propre ; c'est qu'en effet, comme il était Dieu de sa nature ; il n'usurpait rien. Ce qui appuie encore ce sens, c'est qu'il est dit que le Christ s'anéantit en se faisant homme. Or, s'il n'était qu'un homme, il ne s'est pas anéanti en prenant la nature de l'homme, c'est-à-dire de ce qu'il était ; mais s'il était Dieu, il s'est vraiment anéanti en se faisant homme.

4^e Jésus possède « la plénitude de la divinité. »

Coloss. II. 9. S. Paul exhortant les fidèles à ne pas suivre les doctrines *humaines*, mais celles de Jésus-Christ, qu'il représente déjà ainsi comme au-dessus de l'homme, ajoute : « car toute la plénitude de la divinité habite en lui corporellement : *quia in ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter.* »

Ici, le mot *divinité*, θεοτης, est le nom propre de la nature divine ; or, cette nature divine réside en J.-C. non pas seulement dans sa plénitude, mais dans *toute* sa plénitude, suivant que S. Paul l'affirme, non pas sans de solides raisons. Elle n'y habite pas d'une manière accidentelle seulement, ni en apparence, ni en ombre, ni par la seule présence de sa vertu ; mais elle est en lui réellement, substantiellement, corporellement, *corporaliter*, selon l'expression de l'Apôtre, c'est-à-dire que la divinité est unie intimement et hypostatiquement à l'humanité de J.-C. ; en sorte qu'elle affecte non seulement son âme, mais aussi son corps, et n'en fait qu'une seule personne divine. (Estius, Witasse, etc.)

XV. — Les Apôtres ont parlé de Jésus-Christ comme étant Dieu véritablement et substantiellement.

1. S. Jean, v. 20, ce grand théologien de J.-C. dit encore : « Nous savons que le fils de Dieu est venu, et qu'il nous a donné l'intelligence, afin que nous connaissions le vrai Dieu et que nous soyons en son vrai fils. C'est lui qui

« est le vrai Dieu et la vie éternelle. » S. Jean affirme ici que Jésus est « le vrai fils de Dieu, » et aussitôt après il ajoute « qu'il est vrai Dieu et qu'il est la vie éternelle. » C'est ce qu'indique le pronom *lui*, *celui-ci*, qui se rapporte au fils. v. Witasse, *quest. iv. sect. III*).

S. Jean, Apoc. v. 11, dit que « l'Agneau est digne de « recevoir la divinité, » c'est-à-dire d'être glorifié à cause de sa divinité, de sa puissance, de sa gloire, etc. (*Ménoch. Tirin.*)

S. Paul marque que J.-C. n'est pas simplement un homme, mais qu'il est Dieu et homme, lorsqu'il commence ainsi son Épître aux Galates :

Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais par Jésus-Christ et Dieu son Père... Je vous déclare donc, mes frères, que l'Évangile que je vous ai prêché, n'a rien de l'homme ; parce que je ne l'ai point reçu ni appris d'aucun homme, mais par la révélation de Jésus-Christ.

S. Paul l'a donc reçu de Dieu même. Or c'est J.-C. qui le lui a révélé. Donc J.-C. est Dieu. (*Huet. Ménoch.*)

XVI. — *Les Apôtres ont appliqué à Jésus dans le sens littéral, les Écritures qui concernent et expriment le Dieu souverain.*

Rom. xiv. II. — S. Paul dit que « nous comparaitrons tous « devant le tribunal de Jésus-Christ : car il est écrit à ce « sujet. » *Is. 45. 2. 1.* « Je jure par moi-même, dit le Sei- « gneur, que tout genou fléchira devant moi et que toute « langue louera Dieu. »

Et *Philipp. II. 2.* « Et Dieu lui a donné un nom au-dessus « de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse « dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute « langue confesse que le Seigneur Jésus est dans la gloire de « Dieu le Père. » Or Isaïe applique ces paroles au *Seigneur Dieu* qui doit convertir les nations. Donc Jésus est ce *Seigneur Dieu*, puisque S. Paul lui applique tout le texte d'Isaïe. Du reste, nous avons vu que ce texte regardait le Messie.

Eph. iv. 8. — S. Paul applique à Jésus le ps. 67^e où il est dit que « c'est le Seigneur Dieu qui monte au ciel, qui répand « ses dons, qui monte au-dessus de tous les cieux, etc. » Or, selon cet apôtre, c'est de Jésus que l'Écriture a parlé ainsi. Jésus est donc ce Seigneur Dieu, qui est descendu du ciel et qui monte au ciel.

Jean xii. 41. — S. Jean dit que c'est la gloire de Jésus qui apparut à Isaïe. c. vi., lorsque celui-ci vit Jéhova assis sur un trône élevé, recevant les louanges des Séraphins, qui chantaient : « Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des « armées.. » Cet apôtre lui applique encore dans l'Apocalypse, iv, 8, cette louange du *trisagion*. Il faut donc que Jésus soit Dieu par sa nature, pour qu'on puisse dire cela de lui. Autrement ces applications de l'Écriture seraient non seulement fausses, mais même impies ; puisque ce serait attribuer à une créature, ce qui n'appartient qu'au Souverain Dieu.

XVII. — *Preuves de la divinité de Jésus-Christ tirées des Prophètes et présentées par S. Paul.*

Hebr. 1. 1. « - Dieu, dit cet apôtre, ayant parlé autrefois à « nos pères, en divers temps et en diverses manières, par « les Prophètes, vient de nous parler enfin dans ces derniers « jours par son propre Fils, qu'il a fait héritier de toutes « choses et par qui il a même créé les siècles. Et comme il « est la Splendeur de sa gloire et le caractère de sa substan- « ce, il est assis au plus haut du ciel, à la droite de la « souveraine majesté. » Il est élevé au-dessus des anges, « car qui est l'ange à qui Dieu a jamais dit : « vous êtes mon « fils, je vous ai engendré aujourd'hui. » Et encore lorsqu'il introduit son fils dans le monde il dit : « Que tous les anges « de Dieu l'adorent. » P^{s.} 96. 7. Ceci est dit du Seigneur Dieu dans ce psaume.

En parlant encore au Fils, Dieu dit :

« Votre trône, ô Dieu, sera un trône éternel... vous avez aimé la justice et haï l'iniquité ; C'est pourquoi, ô Dieu, Votre Dieu vous a sacré d'une huile de joie, en une manière plus excellente que tous ceux qui participent à l'onction, *ps. 44. 7.* »

Et ailleurs :

« Seigneur, vous avez créé la terre dès le commencement du monde, et les cieux sont l'ouvrage de vos mains ; ils périront, mais vous demeurerez ; ils vieilliront tous comme un vêtement, et vous les changerez comme un manteau, et ils seront changés ; mais pour vous, vous serez toujours le même et vos années ne finiront point. » *Ps. 101. 26. S. Paul cite encore le ps. 109 où « le Seigneur dit au Seigneur son Verbe, asseyez-vous à ma droite... »*

On ne peut nier que toutes ces choses ne soient dites de Dieu, et que ce qui est tiré des *ps. 96* et *101*, ne soit dit du souverain Dieu Créateur ; on peut encore moins nier que tout cela ne soit appliqué par les apôtres à J.-C. — Par conséquent, J.-C. est ce Seigneur Dieu ; il a été regardé comme tel par ceux qui ont cité ces oracles.

On pourrait produire un plus grand nombre de passages, où ce qui est dit de Dieu (tetragrammaton) est appliqué à Jésus-Christ, comme étant ce Dieu, ce Jéhova, dont il s'agit en ces endroits de l'Écriture. Mais nous en avons produit déjà un nombre bien suffisant, pour démontrer que Jésus a été ce Dieu manifesté dans la chair. C'est à ce sujet que S. Paul s'écrie : « C'est sans doute un grand mystère de piété, qu'un Dieu manifesté dans la chair, justifié dans l'Esprit, vu des Anges, prêché aux nations, cru dans le monde, reçu dans la gloire. » Voilà la substance de la doctrine de l'Incarnation. Or, s'il ne s'agissait point ici d'un Dieu, mais d'un homme, « manifesté dans la chair ; » où serait la grandeur du mystère ? Est-il surprenant qu'un homme se manifeste dans la chair ? Tandis qu'il est, au contraire, très grand et très mystérieux ; que Dieu apparaisse dans la chair. (*1. Timoth. III, 16.*)

QUATRIÈME COLONNE.

LES PÈRES

Tradition de toute la primitive Eglise, des Pères, des Conciles
et des Docteurs, touchant la divinité de Jésus-Christ.

I. — D'après les Témoignages des Pères et les Monuments historiques
des Premiers temps.

L'Eglise Catholique, depuis les Apôtres que nous venons
de citer, jusqu'au concile de Nicée, où ce dogme a été défini,
a toujours cru Jésus-Christ, vrai Dieu, consubstantiel au
Père.

I. *Siècle.* — *S. Barnabé*, qui fut l'un des 72 disciples de
J.-C. selon la tradition, dit, *Épist. Cath.* 5 :

« Le Seigneur a bien voulu souffrir pour nous ; quoiqu'il fut le
« Souverain Seigneur de l'Univers. C'est à lui que le Père dit avant
« la création du monde : « faisons l'homme à notre image et
« ressemblance. » Apprenez donc quelle a du être sa patience,
« lorsque les hommes l'outrageaient si indignement. Les Pro-
« phètes, animés de son esprit, l'ont prédit. »

Il dit que le Fils a paru dans une chair mortelle pour deux

raisons : 1^o afin d'expier le péché ; 2^o parce que les hommes n'auraient pas soutenu l'éclat de sa majesté.

« Si le Fils de Dieu ne fut venu dans une chair mortelle, comment les hommes auraient-ils pu le voir et le contempler sans mourir, puisqu'ils ne peuvent même soutenir longtemps l'éclat du soleil, qui n'est cependant que l'ouvrage périssable de ses mains ? C'est pour quoi le fils de Dieu est venu dans la chair. »

Et ailleurs, n. XII :

Le Prophète, pour prévenir et confondre d'avance ceux qui appelleraient le Christ fils de David, s'explique ainsi : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : asseyez-vous à ma droite. « Vous voyez que le prophète David ne l'appelle pas seulement fils de Dieu, mais Seigneur. »

N^o 6. S. Barnabé dit que c'est Jésus-Christ qui a prophétisé, en disant :

« Je leur ôterai leurs cœurs de pierre et je leur donnerai des cœurs de chair. » Ezech. XI. 19. « Car il fallait qu'il parut dans la chair et qu'il habitât en nous, parce que notre cœur est un temple saint pour le Seigneur. » n^o 16. « C'est pourquoi, *ajoute-t-il*, Dieu habite véritablement en nous... Il prophétise en nous, il demeure lui-même en nous » n^o 17. « Reconnaissez la gloire de Jésus, en ce que tout existe par lui et pour lui. »

Ainsi S. Barnabé enseigne que Jésus est : 1^o plus ancien que les Prophètes et que le monde ; 2^o qu'il est créateur ; 3^o Seigneur de l'Univers, et Dieu.

II.

S. Hermas, disciple de J.-C. et compagnon des Apôtres, dit dans son livre intitulé LE PASTEUR, n^o 12 :

Le Fils de Dieu est plus ancien que toute créature, de sorte qu'il a même, comme conseiller, assisté son Père dans la formation des créatures. *Ibid.* 14 : « Ecoute, dit le Pasteur : le nom du fils de Dieu est grand et immense, et c'est lui qui porte toute la terre. — Si donc, lui dis-je, c'est le fils de Dieu qui soutient toutes les créatures, pourquoi ne soutient-il pas ceux qui portent son nom (c'est-à-dire l'Église ?) »

Ainsi, suivant Hermas, J.-C. est : 1^o avant toutes les créatures ; 2^o lors de la création, il assista son Père, comme conseiller et coopérateur ; 3^o il est immense ; 4^o il soutient et porte l'Univers qu'il a créé conjointement avec le Père. Tout cela assurément montre qu'il doit être vrai Dieu. (*Similit.* v. l. III.)

III.

S. Clément de Rome, co-adjuteur de S. Paul, propose aux Corinthiens, à l'exemple de cet apôtre, J.-C. pour modèle d'humilité, lui qui étant Dieu s'est réduit aux souffrances, 1. *épist.* 16 :

Jésus-Christ Notre Seigneur, *dit-il*, lui le Sceptre de la majesté de Dieu, *Sceptrum majestatis Dei*, n'a point paru dans la pompe et l'éclat, quoiqu'il l'eut pu ; mais dans l'anéantissement, selon les prophéties, Is. 53. « Il est sans beauté et sans éclat, il paraissait méprisable... » (et le reste du chapitre). Vous voyez, mes très chers frères, quel exemple nous a été donné ; car si le Seigneur s'est humilié jusqu'à cet excès, que devons-nous faire nous qui sommes sous le joug de sa grâce ? »

Ce S. pape appelle J.-C. *la Splendeur de la majesté de Dieu*, 16, et approuve et rapporte les preuves de la divinité de J.-C. que S. Paul a exposées dans son Épître aux Hébreux, c. 1. Il croyait donc aussi à la divinité de notre Sauveur. Il le montre bien dans sa seconde épître qu'il commence ainsi : « *fratres, ita sentire nos oportet de Jesu Christo, tanquam de Deo, tanquam de judice vivorum et mortuorum*, c'est-à-dire, « nous devons regarder Jésus-Christ, comme « Dieu, comme juge des vivants et des morts. » C'est faire profession ouverte de la divinité de notre Seigneur, que de dire qu'on doit avoir les mêmes idées de lui que de Dieu, ou plutôt qu'on doit le reconnaître comme Dieu et comme juge souverain. n. 9. « Le Seigneur Jésus-Christ étant antérieurement Esprit, s'est fait chair. » Il n'était point un ange, même d'après S. Clément ; donc cet Esprit était Dieu.

IV.

S. Ignace, qui vécut avec les Apôtres, parle très souvent et très clairement de la Divinité de Jésus.

1^o Il dit en tête de son *épître aux Ephésiens* :

« Ignace, surnommé Théophile, à l'Église d'Éphèse, élue et choisie par la volonté du Père et de Jésus-Christ, notre Dieu, salut. » et n. 7. « nous avons un médecin, tout à la fois chair et esprit, créé et éternel, Dieu dans l'homme, vraie Vie dans la mort, né de Marie et de Dieu, passible d'abord et maintenant impassible ; et ce médecin c'est Jésus-Christ. »

Ce passage est cité par S. Athanase, *épist. de synodis Arimini et Seleuciae* ; par Théodoret, *Dial.* 1. ; par Gélase, etc. — Or les deux natures de J.-C. sa divinité et son humanité, sa naissance temporelle et sa génération éternelle sont nettement exprimées dans ces paroles, n^o 15 :

« Faisons donc, dit-il, toutes choses, comme le possédant en nous-mêmes, afin que nous soyons son temple et qu'il soit en nous notre Dieu. » n. 18. « Jésus-Christ, notre Dieu, a été porté dans le sein de Marie » n^o 19, parlant de l'ébranlement universel opéré à l'arrivée de Jésus, il dit : « Ce fut l'œuvre d'un Dieu manifesté sous la forme humaine, et venu pour enfanter l'homme à la vie éternelle. » n^o 20. « Jésus est, selon la chair, de la race de David, étant tout à la fois fils de Dieu et fils de l'homme. »

2^o *Épit. aux Magnésiens*, n. 8, S. Ignace appelle « Jésus, le Verbe éternel de Dieu : »

« Il n'y a qu'un Dieu qui s'est manifesté par Jésus-Christ, son fils, son Verbe éternel, qui n'a point tiré son origine du silence et s'est rendu agréable à ses yeux dans tout « le cours du ministère dont il l'avait chargé. »

3^o « A l'Église de Smyrne en Asie, salut et bénédictions abondantes par l'Esprit saint et le Verbe de Dieu. Je rends gloire à J.-C. de ce qu'il vous a donné la sagesse ; car je sais que vous lui êtes attachés de cœur et d'esprit, pleinement convaincus qu'il est Dieu, véritablement du sang de David selon la chair ; que, fils de Dieu, il est né d'une vierge, etc. » L'église de Smyrne était donc convaincue de la divinité de J.-C. Il en était alors ainsi de toutes les autres églises.

4^o L'Épître aux Romains commence ainsi :

« Ignace, surnommé Théophore, à cette église chérie et éclairée des divines lumières par la volonté de celui qui veut tout ce qui est conforme à la Charité de Jésus-Christ, notre Dieu, *Dei nostri*, salut en J.-C. fils de Dieu le Père ; A vous tous qui êtes unis selon la chair et l'esprit dans la pratique des commandements de Dieu, salut et bénédictions abondantes en J.-C. notre Seigneur et notre Dieu, *in D. J.-C. Deo nostro...* n^o 3, notre Dieu Jésus le Christ, paraît plus grand à nos yeux, en ce qu'il existe dans le Père, n^o 6, permettez-moi, dit-il ailleurs, d'imiter les souffrances de mon Dieu. »

5^o Épître à S. Polycarpe, n^o 3, il dit :

« Attendez celui qui est au-delà de tous les temps, qui étant éternel et invisible s'est rendu visible pour nous, et qui n'étant ni palpable ni passible, est devenu capable de souffrir et s'est livré pour nous à toutes sortes de tourments et d'outrages. »

Voilà la divinité, l'éternité de J. C., Verbe de Dieu, très explicitement professées à la face de toutes les églises apostoliques par un disciple, un compagnon des Apôtres ! Que disent les Sociniens à la vue de si grands témoignages ? Ils s'en trouvent fort incommodés : ils n'ont d'autre parti à prendre qu'à chercher à révoquer en doute ces lettres du S. martyr ; mais leur authenticité est pleinement démontrée par les savants critiques Cotelier, Petau, Dupin, Usserius, Vossius, Hammond, Pearson et autres. Ils n'ont laissé lieu à aucun doute.

6^o S. Ignace attesta même devant les tyrans la divinité de J.-C. — Comme il était aussi nommé *Théophore*, Trajan lui demanda : « Et qui est Théophore ? Ignace répondit : C'est celui qui porte le Christ dans son cœur... car il est écrit : « J'habiterai en eux, et je marcherai avec eux. »

On doit joindre à S. Ignace, ses compagnons qui ont écrit les actes de son martyre, et qui déclarent, à la fin, qu'ils sont en communion avec lui ; — ils terminent, « en glorifiant N. S. J.-C., et le Père, et le Saint-Esprit.

V.

St^e Symphorose, parmi les réponses qu'elle fit à l'Empereur Adrien, disait qu'elle serait reçue comme une victime agréable, « si elle était brûlée pour le nom de J.-C., son Dieu, *si pro nomine Christi Dei mei incensa fuero.* » (Dans Ruinart. *acta sincera*).

VI.

St^e Félicité et ses fils, dans l'interrogatoire qui précéda leur martyre (vers l'an 164), confessèrent généreusement aussi la divinité de J.-C. : « Tous ceux, dit Martial, l'un de ces sept enfants, qui ne reconnaissent pas que le Christ est vrai Dieu, seront punis au feu éternel. » Que peut-on désirer de plus clair ? Ces réponses doivent être regardées non-seulement comme des indices de leur foi et de celle de la primitive église, mais encore comme des paroles que le Saint-Esprit leur a suggérées devant les tyrans, suivant la promesse de J.-C. — (Witasse).

VII. — *Jésus-Christ, Dieu, et Verbe éternel.*

Mélicon, évêque de Sardes (130-182), célèbre écrivain, fut, au rapport de Caius, prêtre de Rome, un témoin très illustre de la divinité de J.-C., dans un ouvrage dirigé contre Artémas; 2^o Dans un extrait de ses écrits, rapporté dans « la Chronique d'Alexandrie, *Olym*, 236, Mélicon affirme que les Chrétiens « n'adorent pas des pierres insensibles, mais un seul Dieu qui est avant tout et en tout, ainsi que Jésus le Christ, qui est Dieu et Verbe de Dieu avant tous les siècles. » De plus, Mélicon composa un livre intitulé : DE INCARNATO

DEO, c'est-à-dire, DE DIEU INCARNÉ, (Dupin, *biblioth. ecclé.*
t. 1., Guill, *Cave. sæc. Apost.*)

VIII.

S. Polycarpe, dans son épître aux Philippiens, invoque le Fils comme le Père et les unit comme ayant l'un et l'autre la même divinité (nos 6 et 9), comme connaissant le fond des consciences et les pensées du cœur. — Dans la prière qu'il adressa à Dieu avant son martyre, il dit :

« Je vous loue en toutes choses avec votre divin, éternel et bien-aimé Fils Jésus-Christ, avec qui gloire soit rendue à vous et au Saint-Esprit maintenant et dans les siècles à venir : *Amen.* » (Eusèb. *hist. l. iv. 15.*)

Ici, S. Polycarpe distingue : 1^o J.-C. des créatures ; 2^o il le dit éternel ; 3^o il l'associe dans le même rang de gloire avec le Père et le Saint-Esprit. — Dans un fragment de ce saint, produit par Feu-Ardent, il est dit que « Luc commence son évangile par le sacerdoce de Zacharie, afin que le miracle de la naissance de son fils et que le ministère d'un tel précurseur démontrassent aux Gentils la divinité de Jésus-Christ. » Selon S. Polycarpe J.-C. était donc Dieu de sa nature. Ce qui prouve encore que telle était la doctrine de notre Saint Martyr, c'est : 1^o qu'il était le disciple et l'intime ami de S. Ignace qui prêchait hautement la divinité de J.-C. ; 2^o que S. Irénée, son disciple, que les Smyrniens, ses diocésains, la professaient de même, comme on le voit dans la lettre qu'ils envoyèrent aux Églises, après le martyre de leur évêque ; 3^o que S. Jérôme le met au nombre de ceux qui affirmèrent et soutinrent ce dogme contre les Ébionites. (*lib. contr. Helvid.*)

IX. — Extrait des *Éléments de Théologie* du Bienheureux *Hiérothée*,
contemporain et disciple des Apôtres, maître de
S. Denys l'Aréopagite.

Voici sur la divinité de N. S. J.-C., sur sa puissance créatrice et organisatrice du monde, un très remarquable fragment de l'illustre Hiérothée, disciple de S. Paul. Ce morceau, conservé par Saint-Denis, disciple de ce saint Docteur, dans son traité « des noms Divins, c. 2., n. 10, » réfute d'avance toutes les hérésies qui, plus tard, seront inventées par les Valentin, les Arius, les Eutychès, les Nestorius, les Saint-Simoniens, etc., et nous donne la plus haute idée de la majesté divine de N. S., ainsi que du mystère de son Incarnation. Voici le texte latin de S. Hiérothée :

« La divinité du Seigneur Jésus est la cause et le complément de tout ; elle maintient les choses dans un harmonieux ensemble, sans être ni tout, ni partie ; et pourtant elle est tout et partie, parce qu'elle comprend en elle et qu'elle possède par excellence et de toute éternité le tout et les parties. Comme principe de perfection, elle est parfaite dans les choses qui ne le sont pas ; et en ce sens qu'elle brille d'une perfection supérieure et antécédente, elle n'est pas parfaite dans les choses qui le sont. Forme suprême et originale, elle donne une forme à ce qui n'en a pas, et dans ce qui a une forme, elle en semble dépourvue : précisément à cause de l'excellence de la sienne propre. Substance auguste, elle pénètre toutes les substances, sans souiller sa pureté, sans descendre de sa sublime élévation. Elle détermine et classe entre eux les principes des choses, et reste éminemment au-dessus de tout principe et de toute classification. Elle fixe l'essence des êtres. Elle est la durée, elle est plus forte que les siècles et avant tous les siècles. Sa plénitude apparaît en ce qui manque aux créatures ; sa surabondance éclate en ce que les créatures possèdent. Indicible, ineffable,	Jesus Divinitas quæ omnium causa est, et implet omnia, ac partes consonas Universitati conservat, neque pars, neque totum est ; rursus que et pars est, et totum, utpotè quæ partem omnem et omne totum in seipsâ comprehenderit, et eminenter habeat, atque præhabeat. Perfecta quidem est in rebus vero perfectis, minimè perfecta ; quippè cum perfectionem excellentia origine que præcedat. Præterea in rebus carentibus specie species est specifica, tanquam principium Speciei, in speciebus autem, specie carens. ut speciem superans. Quin etiã essentiali totis procul à contingione essentiali insidens, atque super essentialiam existans, ab omni essentiali penitus absoluta, universa principia terminos que determinans, et super omne principium, ordinem que locata. Mensura entium est, et ævum, atque super ævum, et antè ævum : plena quidem in rebus egenis, in
---	--

plenis autem exuberans, ineffabilis, et non pronuntiabilis, super intellectum, super vitam, super essentialiam ; super naturale munus super naturaliter habet, superessentialia superessentiali etiã ratione.

Quamobrem quando usque ad naturam (nostram) ad summam benignitatem venit, verèque substantiam nostræ carnis accepit, summus que ille Deus homo est appellatus (propitia vero sint quæ in presentia intellectum sermonemque superantia laudantur à nobis), tunc quoque in his supernaturali et superessentiali munus emicuit : non solum quia immutabiliter, et inconfusè nobis communicavit, nihil in exuberante suã plenitudine ab ineffabili exinanitione perpessus : sed etiã quia (quod novitatum omnium est maximè novum) in naturalibus nostris supernaturalis erat, in his quæ nostræ sunt essentiali super essentialiam, omnia ex nostris, et suprã nos continens excellenter.

supérieure à tout entendement, à toute vie, à toute substance, elle a surnaturellement ce qui est surnaturel, et suréminemment ce qui est suréminent. Delà vient (et puissent nous concilier miséricorde les louanges que nous donnons à ces prodiges qui surpassent toute intelligence et toute parole), de là vient qu'en l'abaissant jusqu'à notre nature et prenant en réalité notre substance et se laissant appeler homme le Verbe divin fut au-dessus de notre nature et de notre substance, non-seulement parce qu'il s'est uni à l'humanité sans altération ni confusion de sa divinité, et que sa plénitude infinie n'a pas souffert de cet ineffable anéantissement ; mais encore, ce qui est bien plus admirable, parce qu'il se montra supérieur à notre nature et à notre substance dans les choses même qui sont propres à notre nature et à notre substance, et qu'il posséda d'une façon transcendante ce qui est à nous, ce qui est de nous. »

Mgr Darboy, archevêque de Paris, a traduit en français ce beau passage du Livre de S. Hicérothée. [Voyez l'histoire de cet homme apostolique.]

X.

S. Justin (an 104-166.) ayant beaucoup écrit, nous a laissé des témoignages sur la divinité de J.-C. beaucoup plus nombreux. Nous n'en citerons que quelques-uns.

« Jésus est fils de Dieu, Verbe de Dieu et Dieu de même nature que le Père, »

1^o S. Justin, 1. *Apol.* n^o 6, reconnaît les Trois Personnes de la divine Trinité :

« Nous reconnaissons, dit-il, et nous adorons avec le Père, le

Fils et le Saint-Esprit. » Telle était donc la foi de son temps. 2^o *Apol.* II, « Or, le fils de Dieu, qui seul est proprement appelé son « fils, » qui est le Verbe, co-existant avec lui avant toutes les créatures, s'appelle « Oint, » parce que Dieu a par lui tout formé et tout embelli... Le mot « Jésus » désigne son nom et sa qualité, « d'homme » et de « Sauveur. » 3^o *Apol.* I. p. 96, il reprend ceux qui ne savent pas que « le Père de l'univers a un fils, qui, étant le Verbe et le premier-né de Dieu, est aussi Dieu, co-éternel à son Père, *Deus etiam existit*, et par qui Dieu le Père a créé toutes choses. » 4^o *Dialogue avec Tryphon*, p. 284, S. Justin explique ainsi la consubstantialité du Père et du Verbe : « comme on voit un feu en produire un autre, sans que le second diminue rien du premier, auquel il a été allumé » de même le Verbe Divin est engendré de Dieu. *Ibid.* p. 358. il dit que Jésus-Christ est « cette Vertu que les Prophètes appellent Dieu, Vertu permanente et distinguée du Père, non-seulement de nom, comme le rayon du soleil, mais de nombre, sans toutefois que la substance du Père soit divisée, ni changée. Nous avons, *dit-il*, en nous un exemple de cette génération : en préférant une parole, nous l'engendrons ; mais non par retranchement, en sorte que notre raison en soit diminuée. J'ai donné pour exemple plusieurs autres feux allumés à un feu ; celui-ci, auquel on peut en allumer plusieurs autres, n'en est point diminué, mais reste le même. »

Que peut-on ajouter à cette profession de foi sur la distinction personnelle et numérique des personnes divines et sur leur consubstantialité ? C'est la remarque des Théologiens.

Cette doctrine est d'une parfaite orthodoxie. Plus tard les Pères de Nicée ne crurent pouvoir se servir de comparaison plus propre que de dire pour exprimer la consubstantialité du Fils avec le Père, *Deus de Deo, lumen de lumine*, il est « lumière de lumière, Dieu de Dieu. » 5^o *Épître à Diogn.* p. 498, S. Justin appelle J.-C. « le Verbe, envoyé du ciel, « l'artisan et le Créateur de toutes choses, par qui Dieu a fait « les cieux et a renfermé la mer dans ses limites. »

« (Dieu) l'a envoyé dans le monde comme un Roi envoie son fils Roi, il l'a envoyé comme Dieu, *misit tanquam Deum* »

S. Justin retint cette foi jusqu'à la mort, comme on le voit dans les actes de son martyre, (dans Ruinart, p. 43). Le

Président Rusticus lui demandant qu'elle était la croyance des Chrétiens ; il répondit :

« L'orthodoxie est de croire qu'il y a un seul Dieu auteur et créateur de toutes choses et de reconnaître le Seigneur J.-C., Fils de Dieu, prédit par les Prophètes... Pour moi je suis trop faible et trop petit pour pouvoir dire quelque chose de grand touchant son infinie divinité, *de infinita illius deitate*; je reconnais que c'est aux Prophètes à en parler. »

J.-C. est donc Dieu, possédant la nature divine dans son infinité. 6^e S. Justin démontre très au long que c'est le Christ qui apparut comme « Dieu, Seigneur, Dieu des vertus, « Dieu d'Israël, Jéhova, El, » dans les temps anciens, aux Patriarches, à Abraham, à Moïse, etc. ; et que c'est lui-même qui s'est fait adorer par eux, comme « vrai Dieu, Créateur et « Souverain. » Dialog. p. 275, 277, 280, 281, 282, 286 et 287.

XI.

Tatien, disciple de S. Justin, suivit et développa la doctrine de son maître sur la génération du Verbe : il dit aussi que « le Verbe n'a point été engendré par retranchement ou « séparation, mais de la même manière que le feu a été allumé « d'un feu, qu'un flambeau allume plusieurs flambeaux, sans « éprouver de diminution ; que le Verbe est sorti du Père et « est demeuré en lui tout ensemble et que le Père n'est point « demeuré sans Verbe. » p. 145. Il dit que le Verbe a créé l'homme et qu'il l'a ensuite quitté à cause du péché. p. 146.

« Nous ne sommes point insensés, ô Grecs, et nous ne vous débitons point des fables, en vous annonçant un Dieu né sous la forme d'un homme. »

Si ailleurs Tatien parle du Verbe avec des termes qui ne s'accordent pas avec les nôtres, ils peuvent toutefois avoir un sens qui n'est point hérétique.

XII.

Miltiade, qui vécut dans ce temps-là, est compté par Caius au nombre des écrivains célèbres qui ont ouvertement et clairement professé et enseigné la divinité de J.-C.

XIII.

Athénagore (120-172), comme nous l'avons vu, établit longuement et clairement l'unité de l'essence de Dieu et la Trinité des Personnes Divines. Il dit que « le Verbe, qui avait été de toute éternité dans Dieu, est sorti, » pour ainsi dire, « de Dieu, pour faire et pour gouverner toutes choses » n. 10.

« Car de toute éternité, dit-il, Dieu avait en lui-même son Verbe, puisque Sa Raison est de toute éternité ; mais il est sorti du Père, pour être la forme et le principe de toutes les choses matérielles... C'est l'Esprit-Saint qui nous l'apprend : « Le Seigneur, *dit-il*, m'a « possédé au commencement de ses voies. » Qui ne s'étonnera, ajoute-t-il, qu'on traite d'Athées les Chrétiens qui disent qu'il y a un Dieu Père, un Dieu Fils, *et Deum filium*, et un Saint-Esprit, unis en puissance et distingués en ordre ? »

XIV.

S. Théophile d'Antioche (120-182), s'étend fort longuement sur l'éternité du Verbe, sur sa qualité de conseiller et de Raison du Père, de Créateur et de Conducteur de toute l'économie ancienne. — *liv. II. n° 22*, il s'explique ainsi à ce sujet :

« Son Verbe par lequel il a tout fait, et qui est à la fois sa Vertu et sa Sagesse, venait dans le Paradis, comme Personne Divine et conversait avec Adam... La voix qu'Adam entendit, n'était autre que le Verbe de Dieu, qui est aussi son fils : non point qu'il ait été

engendré d'une manière charnelle, mais il a toujours été dans le sein du Père ; *αἰὲν συμπαρόν αὐτῶ* ; il est de toute éternité son Conseil, bien avant toutes choses, puisqu'il est sa pensée et sa sagesse. Lorsqu'ensuite Dieu voulut créer le monde comme il l'avait résolu, il engendra son Verbe, émané de lui et antérieur à toute créature. Cependant il ne se priva point lui-même de son Verbe, mais il l'engendra de telle sorte qu'il fut toujours avec lui. »

Et après avoir cité le 1. chap. de l'év. de S. Jean, *in principio erat Verbum*, il ajoute :

Ainsi donc le Verbe étant Dieu et engendré de Dieu... *Deus existens Verbum, et ex Deo genitum...* »

On voit que S. Théophile enseigne la consubstantialité du Verbe avec le Père, ainsi que sa distinction d'avec lui et sa divinité. Il est l'un des premiers auteurs qui se soient servi du nom de *Trinité* pour marquer les trois personnes divines. (*l. II. p. 94 et 100.*)

XV.

S. Irénée, disciple de S. Polycarpe, (né en 140, mort en 202) confirme et explique merveilleusement tout ce qui précède. 1^o, *liv. I. 2*, il dit que « l'Église a reçu des Apôtres la croyance en un seul Dieu le Père, et en un seul J.-C., fils de Dieu, incarné pour notre salut et au Saint-Esprit... » *c. 19.*

« Dieu Tout-puissant a tout créé par son Verbe... il opère tout, il dispose tout, il gouverne tout par le Verbe et le Saint-Esprit, et non point par des anges ni par d'autres vertus. »

Il écarte donc de l'œuvre de la création tout ce qui n'est point Dieu, et il unit au Père le Fils et le Saint-Esprit. Il ne les croit donc pas d'une autre nature. — *liv. II. c. 18.* Il dit que « le Verbe de Dieu, qui est Dieu lui-même, en tant que « Verbe, est bien loin de ressembler à la parole des hommes... *et, c. 43*, que le propre Verbe de Dieu a toujours co-existé « avec Dieu. » *l. III. c. 6.* il démontre que nul n'est appelé Dieu ou Seigneur dans les Écritures, sinon le seul vrai Dieu,

le Père de toutes choses, et son Verbe, Jésus-Christ. Il lui applique ces paroles : « Le Seigneur a dit à moi : Seigneur... » et ces autres : « O Dieu, votre Dieu vous a oint, » et conclut par dire que tous deux sont appelés *Dieu*, et le Fils qui est oint et le Père qui oint. *Ibid.* c. 18. Il enseigne contre les Cérinthiens qui faisaient deux personnes de Jésus et du Christ, « que c'est un seul et même Dieu. » Et il cite le texte où S. Paul dit que J.-C. « est Dieu béni dans tous les siècles. » (*Liv.* iv. c. 8), il répète les mêmes paroles de l'Apôtre, prouve que le Dieu des vivants qui avait autrefois parlé à Moïse, était le même qui parlait dans sa chair aux Sadducéens, et ajoute :

« Le Christ lui-même est donc avec le Père, le Dieu des vivants, qui parla à Moïse et qui se manifesta aux Patriarches. *Ibid.* c. 14. Le Christ reçoit un témoignage universel, du Père, du Saint-Esprit, des Anges, des hommes et des Esprits apostats, parce qu'il est véritablement homme et parce qu'il est véritablement Dieu, *quoniam verè homo et quoniam verè Deus.* »

Ainsi S. Irénée enseigne en une foule d'endroits, la préexistence de J.-C., son éternité, sa divinité, et a été compté à juste titre parmi les plus célèbres défenseurs de ce dogme contre les Ebionites. (Caius, S. Jérôme).

XVI.

S. Clément d'Alexandrie (184), dans son « discours aux Gentils, » s'exprime ainsi, p. 68 :

« Le Verbe Divin est très évidemment vrai Dieu, il est égal au Seigneur de l'Univers, parce qu'il était son fils et que le Verbe était en Dieu. » *Pédag.* l. I. c. 5, après avoir cité ces paroles d'Isaïe, c. 9, « et il s'appellera admirable, conseiller, Dieu, fort, Père du siècle futur, » il s'écrie : « O grand Dieu ! ô Enfant parfait ! Le Fils dans le Père et le Père dans le Fils ! » *Ibid.* c. 7. « Notre Saint Maître, (*Pédagogus*), dit-il, est Jésus, Dieu, Verbe, lequel est le chef et le maître de toute la nature humaine ; ce Dieu, ami des hommes, est lui-même notre *Pédagogue.* »

Ces témoignages sont très exprès et très clairs ; ils n'ont pas besoin de commentaire. S. Clément parle encore admirablement de l'éternité, de l'immensité, de la toute science, de la toute puissance de Jésus-Christ, Fils de Dieu, de sa consubstantialité avec son Père, enfin des trois personnes de la Sainte-Trinité, dont il célèbre la gloire à la fin de son ouvrage.

XVII.

Caius, prêtre de Rome, qui fleurit vers la fin du II^e siècle, témoigne : 1^o que toutes les églises catholiques reconnaissaient alors J.-C. comme homme et comme Dieu ; 2^o que ceux qui nièrent sa divinité, furent chassés de l'Église ; 3^o que la divinité de J.-C. était célébrée publiquement dans des cantiques et des hymnes. *Psalmi et cantica fratrum jam pridem à fidelibus conscripta Christum Verbum Dei concelebrant. divinitatem ei tribuentes.* (Dans Eusèb. l. v. l. c. 28.)

XVIII.

Tertullien enseigne que c'est J.-C., fils de Dieu, qui avant son incarnation, apparut à Moïse, à Abraham, parla aux Prophètes, fit pleuvoir le feu et le soufre sur Sodome et Gomorrhe, l. II. *contr. Marcion. c. 27* ; l. III. c. 6. l. *contr. Prax. c. 16.* — Il expose ainsi sa doctrine sur la divinité du Verbe dans son Apologétique, n. 22 :

« Nous disons aussi que la propre substance du Verbe, de la Raison et de la Puissance par laquelle Dieu a tout fait, est un Esprit ; Verbe, quand il ordonne ; Raison, quand il dispose ; Puissance, quand il exécute. Nous avons appris que Dieu l'a proféré, et en le proférant l'a engendré ; que pour cette raison, on lui donne le nom de Fils de Dieu, et celui de Dieu, à cause de l'unité de substance, et *Deum dictum ex unitate substantiæ*, car Dieu est

l'Esprit. Lorsque le soleil darde un rayon, ce rayon est une portion d'un tout ; mais le Soleil est dans le rayon, puisque c'est son rayon ; et il ne fait pas une séparation, mais seulement une extension de substance. Ainsi le Verbe est esprit d'un esprit, Dieu de Dieu, comme la lumière est une émanation de la lumière. La source de la lumière ne perd rien, ni de sa substance, ni de son éclat, en se communiquant et en se répandant. De même, ce qui procède de Dieu, est Dieu et Fils de Dieu et les deux ne sont qu'un esprit de l'esprit, Dieu de Dieu : autre en propriété, non en nombre ; en ordre, non en nature ; sorti de son principe sans le quitter. »

« Ce rayon de Dieu, comme il a toujours été prédit, est descendu dans une vierge, s'est fait chair dans son sein : il naît homme uni à Dieu. La chair animée par l'Esprit se nourrit, croît, parle, enseigne, opère, et c'est le Christ. »

Que peut-on ajouter à cette profession de foi de Tertullien ? Les deux natures de J.-C., sa nature divine et sa nature humaine, sa filiation divine, sa distinction du Père et sa consubstantialité avec lui, y sont expliquées avec non moins d'énergie que de clarté et d'éloquence. On la prendrait pour une explication très savante du symbole de Nicée.

XIX — Autres témoignages du même Père
et d'un grand nombre d'autres,
antérieurs au concile œcuménique de Nicée.

Tertullien dans son LIVRE DE TRINITATE (p. 501, 502 et suiv.), démontre avec une force invincible la divinité de N. S. J.-C. ; il y déploie les richesses de la théologie en même temps que l'éclat de l'éloquence. C'est pourquoi nous donnerons ici un extrait de sa démonstration :

Personne, dit J.-C., « n'est monté au ciel » par lui-même, « si ce n'est celui qui est, de lui-même descendu du ciel ; savoir, le Fils de l'Homme, qui est dans les Cieux. » Le Christ Jésus, répétant ces paroles, ajoutait : « Père, glorifiez-moi de cet honneur, que je possédais en vous avant que le monde fut créé.	« ... Nec quisquam in cælum ascendit, nisi qui de cælo descendit filius hominis qui est in cœlis, repetens hoc ipsum dicit : « Pater clarifica me eo honore, quo fui apud te antequàm mundus esset. » Ac is de cælo descendit Verbum hoc tan-
--	---

quàm sponsus ad carnem, ut per carnis adumptionem filius hominis posset ascendere, undè Dei filius verbum descenderat : merito dùm per connexionem mutuam et caro Verbum Dei gerit, et filius Dei fragilitatem carnis adsumit, cum sponsa carne conscendens illuc undè sine carne descenderat, et recipit jam claritatem illam quam dùm antè mundi institutionem habuisse ostenditur, Deus manifestissime comprobatur. Et nihilominus dùm mundus ipse post illum institutus refertur, per ipsum creatus esse reperitur, quo ipso divinitatis in ipso per quem factus est mundus et claritas et autoritas comprobatur. Quod si cum nullus sit nisi Dei, cordis nosse secreta, Christus secreta conspicit cordis ; quod si cum nullus sit nisi Dei, peccata dimittere, idem Christus peccata dimittit ; quod si cum nullus sit hominis de cœlo venire, de cœlo veniendo descendit ; quod si cum nullus hominis hæc vox esse possit, « Ego et Pater unum sumus » hanc vocem de conscientia divinitatis, Christus solus edicit ; quod si postremo omnibus divinitatis Christi probationibus et rebus instructus apostolus Thomas, respondens Christo, « Dominus meus et Deus meus » dicit : Quod si et Apostolus Paulus, « quorum, inquit, Patres et ex quibus Christus secundum carnem, qui est super omnia Deus benedictus in secula, » in suis litteris scribit : quod si idem se apostolum « non aut ab hominibus aut per hominem, sed per Jesum Christum constitutum esse depromit : quod si idem Evangelium « non se ab hominibus

Ce verbe divin est descendu du ciel comme un époux afin d'épouser l'humanité, et, après avoir pris notre chair, de pouvoir remonter comme Fils de l'Homme à ce séjour céleste, d'où il était descendu comme Verbe Fils de Dieu : Par cette réciprocité d'alliance, et l'humanité porte le Verbe de Dieu, et le Fils de Dieu est revêtu de notre humanité, avec laquelle, après l'avoir épousée, il remonte au séjour céleste « d'où il était descendu » sans elle, et il y reçoit avec elle cette gloire éclatante qu'il y possédait avant la création de l'univers : Par une telle opération, sa divinité est très-manifestement démontrée : *Deus manifestissime comprobatur*. Et, comme il est rapporté que « le « monde a été créé après lui, » il résulte que l'univers a été créé par lui ; et par là-même, il reste prouvé que la gloire et la toute-puissance de la Divinité résidaient en celui-là même par qui le monde a été créé. — Que s'il n'appartient qu'à Dieu de connaître les pensées secrètes du cœur, et que « J.-C. connaisse les secrètes pensées du cœur : » — que s'il n'appartient qu'à Dieu de remettre les péchés et que J.-C. « remette les péchés ; » — que si aucun homme ne peut venir du ciel et que « J.-C. soit « descendu et venu du ciel, » — Que si aucun homme ne saurait proférer cette parole : « Le Père et moi sommes une seule et même chose, » et que J.-C., seul, ayant conscience de sa divinité, « l'ait proférée ; » — Que si après avoir été à la fois instruit de toutes les preuves et opérations surnaturelles de la divinité de J.-C., l'apôtre S. Thomas, s'adressant à J.-C., a dit : « Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu ! » — Que si l'Apôtre S. Paul a dit dans ses épîtres : « Jésus-Christ est né selon la chair des Patriarches d'Israël, est par dessus toutes choses, le Dieu béni dans l'Éternité : — Que si le même S. Paul déclare qu'il a été établi Apôtre, « non par les hommes, ni par aucun homme, mais par Jésus-Christ ; » — Que si ce grand Doc-

teur affirme et soutient « qu'il n'a point appris l'Évangile auprès des hommes, mais qu'il l'a reçu de J.-C.; — à coup sûr, Jésus-Christ est Dieu.

C'est pourquoi, de deux choses l'une : Comme il est certain que toutes choses ont été faites par J.-C., ou il est avant toutes choses, puisque « tout a été fait par lui, » et, dès lors il est Dieu certainement ; ou en tant que homme, il est après toutes choses, et dès lors, rien n'a été fait par lui. Or nous ne saurions dire que rien n'a été fait par lui, puisque nous savons qu'il est écrit « que toutes choses ont été faites par lui ; » il n'est donc point postérieur à la création de l'univers, c'est-à-dire, il n'est pas homme seulement, postérieur à la création de toutes choses, mais il est également Dieu puisque Dieu est antérieur à la création de toutes choses ; il est, en effet, antérieur à la création de toutes choses puisque « toutes choses existent par lui. » Que s'il est homme seulement, rien n'a été fait par lui, ou bien si tout a été fait par lui, il n'est pas homme seulement. Car s'il est homme seulement, toutes choses n'ont point été faites par lui ; bien plus, rien n'a été fait par lui. Que répondent donc les Hérétiques ? — Que rien n'a été fait par lui, afin qu'il soit homme seulement. Comment donc (selon les Écritures), « toutes choses ont été faites par lui ? » Il n'est donc pas homme seulement, il est Dieu aussi puisque tout a été fait par lui, en sorte nous devons comprendre que J.-C. n'est pas seulement un homme postérieur à la création de toutes choses, mais encore un Dieu, puisque « tout a été fait par lui. » Comment pourrait-on l'appeler homme seulement, même en le considérant revêtu de notre humanité ? Car, si l'on remarque en lui l'Homme et le Dieu, on est obligé de croire qu'il est l'un et l'autre à la fois. Et toutefois l'hérétique hésite encore à dire que J.-C. est Dieu, bien qu'il reconnaisse que sa divinité est démontrée par tant de faits surnaturels et par tant d'oracles prophétiques.

didicisse aut per hominem,» sed per J.-C. accepisse contendit merito Deus est Christus.

« Itaque hoc in loco ex duobus alterum constare debet cum enim manifestum sit omnia esse facta per Christum, aut ante omnia est, quoniam omnia per ipsum, et merito et Deus est : aut quia homo est, post omnia est et merito per ipsum nihil factum est. Sed nihil per ipsum factum esse non possumus dicere, cum animadvertimus tamus omnia per facta esse, scriptum : non ergo post omnia est, i.-c., non homo tantum est, qui post omnia est, sed et Deus quoniam Deus ante omnia est. Antè omnia est enim, « quia per ipsum omnia. Quod si homo tantum, nihil per ipsum aut si quoniam per ipsum omnia, non homo tantum. Quoniam si homo tantum, non omnia per ipsum, immo nihil per ipsum. Quid ergo respondent, nihil per ipsum, ut homo sit tantum ? Quomodo ergo omnia per ipsum ? Ergo non homo tantummodo est, sed et Deus. Siquidem omnia sunt per ipsum : ut merito intelligere debeamus nec hominem esse Christum tantummodo, qui est post omnia, sed et Deum, cum per ipsum facta sint omnia. Quomodo enim aut hominem tantummodo dicas, cum illum etiam in carne conspicias, nisi quoniam si utrumque animadvertetur, utrumque merito credatur ? Et tamen adhuc dubitat hæreticus Christum dicere esse Deum : quem Deum tot et rebus animadvertit et vocibus

adprobatum. Si homo tantummodo Christus, quomodo veniens, in hunc mundum, in sua venit, cum homo nullum fecerit mundum? Si homo tantummodo Christus, quomodo mundus per ipsum factus esse refertur, cum non per hominem mundus, sed post mundum homo institutus referatur? Si homo tantummodo Christus, quomodo non ex semine tantum David Christus, sed Verbum caro factum est et habitavit in nobis? Nam et si protoplastus ex semine, sed tamen protoplastus non est ex Verbi et carnis conjunctione concretus. Non est enim Verbum caro factum et habitavit in nobis. Si homo tantummodo Christus, quomodo qui de cœlo venit, quæ vidit et audit testificatur, cum constet hominem de cœlo, quia ibi nasci non possit, venire non posse? Si homo tantummodo Christus, quomodo visibilia et invisibilia, Throni, Virtutes et Dominationes per ipsum et in ipso creata esse referuntur, cum Virtutes Cœlestes per hominem fieri non potuissent, quæ ante hominem ipsum esse debuerint. Si homo tantummodo Christus, quomodo adest ubique invocatus, cum hæc hominis natura non sit, sed Dei, ut adesse omni loco possit? Si homo tantummodo Christus, cur homo in orationibus mediator invocatur, cum invocatio hominis ad præstandam salutem inefficax indicetur... cur spes in illum ponitur, cum spes in homine maledicta referatur? Si homo tantummodo Christus, cur non licet sine exitio animæ Christum ne-

— Si J.-C. est homme seulement, comment « en venant dans ce monde, est-il venu dans son propre domaine, » puisque l'homme n'a créé aucun monde? — Si J.-C. est homme seulement, comment est-il rapporté que le « monde a été fait par lui, » lorsque l'écriture rapporte d'autre part que le monde n'a point été fait par l'homme, mais que l'homme a été créé après la fabrication du monde? — Si J.-C. est homme seulement, comment J.-C. n'est-il pas sorti de la race de David seulement, mais qu'il est de plus « le Verbe qui a été fait chair et qui a habité parmi nous? » Car fut-il le premier - né de cette race, il serait néanmoins un premier - né; mais comme il ne serait pas l'union hypostatique du Verbe divin et de la nature humaine, il ne serait point « le Verbe qui s'est fait chair et qui a habité parmi nous. — Si J.-C. est homme seulement, comment lui qui est « venu du ciel, atteste-t-il les choses qu'il y a vues et entendues, » puisqu'il est constant que un homme ne saurait venir du ciel, parce qu'il ne saurait naître dans le ciel. — Si J.-C. est homme seulement, comment est-il rapporté que les « choses visibles et invisibles, les trônes, les puissances et les dominations, ont été créées par lui-même et en lui-même, lorsque les Vertus des Cieux n'ont pu être créées par un homme, elles qui ont dû exister avant l'homme? — Si J.-C. est homme seulement, comment est-il « invoqué en tout lieu, » lorsque l'invocation appartient, non à l'homme, mais à Dieu, qui seul peut être présent en tout lieu? Si J.-C. est homme seulement, pourquoi dans les prières un homme est-il « invoqué comme médiateur » lorsque l'invocation de l'homme est signalée comme inefficace, pour accorder le salut?... — Pourquoi « le monde met-il en lui son espérance, » lorsqu'il est écrit que « l'espérance placée en l'Homme est maudite? — Si J.-C. est homme

seulement, comment S. Jean-Baptiste témoigne-t-il et dit-il : « Celui qui vient après moi est antérieur à moi, parce qu'il subsiste avant moi ? » Car si J.-C. est homme seulement, étant né après S. Jean-Baptiste, il ne saurait être antérieur à Saint-Jean-Baptiste, à moins que comme Dieu il ne soit antérieur à lui. Si J.-C. est homme seulement, comment les « œuvres que fait le Père, le Fils les fait-il semblablement, » lorsqu'il est impossible qu'un homme fasse des œuvres célestes semblables à celles de Dieu ? — Si J.-C. est homme seulement, comment « le Père qui a la vie en lui-même, a-t-il donné au Fils d'avoir la vie en lui-même, lorsque à l'exemple de Dieu le Père, l'homme ne saurait avoir la vie en lui-même, lorsque l'homme n'est point glorieux dans son éternité, mais créé dans les conditions de la mortalité. — Si J.-C. est homme seulement, comment dit-il : « Je suis le « pain de la vie éternelle qui suis « descendu du ciel, » lorsque ni un homme mortel ne saurait être le pain de vie, ni aucune nature corruptible n'a jamais été dans le ciel et n'est jamais descendue du ciel ? — Si J.-C. est homme seulement, comment dit-il que « jamais per-
« sonne n'a vu Dieu, si ce n'est-
« celui qui vient de Dieu ! Il n'a pu
« voir Dieu, parce que aucun homme
« n'a vu Dieu, » mais si « en tant
« qu'il vient de Dieu, » il a vu Dieu, il veut, en disant qu'il a vu Dieu, qu'on comprenne qu'il est plus qu'un homme. — Si J.-C. est homme seulement, pourquoi dit-il : « Que sera-
« ce lorsque vous verrez le Fils de
« l'Homme remonter là où il était
« auparavant. » Or, il est remonté dans le ciel ; il a donc été là durant l'éternité, lorsqu'il est dit « qu'il retourna là, où il était auparavant... »

gari?... Quomodo Joannes Baptista testatur et dicit : « Qui post me venit, ante me factus est, quia prior me fuit? Cum si homo tantummodo Christus, post Joannem natus, ante Joannem esse non possit, nisi quoniam illum qua Deus est ante præcessit. Si homo tantummodo Christus, quomodo quæ Pater facit et filius facit similiter, cum homo cælestibus operibus Dei similia opera facere non possit?... Quomodo sicut Pater in se vitam habet, ita dedit filio vitam habere in semetipso, cum exemplo Patris Dei, homo in se vitam habere non possit, cum non in æternitate sit gloriosus, sed in materia mortalitatis effectus. Si homo tantummodo Christus, quomodo refert : « Ego sum panis vitæ æternæ qui de cælo descendi, » cum neque panis vitæ homo esse possit ipse mortalis ; nec de cælo descenderit nulla in cælo constituta materia fragilitatis?... Quomodo dicit quia « Quia Patrem deum nemo vidit unquam » : nisi qui est à Deo hic vidit Deum? Deum videre non potuit, quia Deum nemo hominum vidit : Si autem dùm ex Deo est, Deum vidit, plus se quàm hominem dùm Deum vidit, intelligi voluit. Si Homo tantummodo Christus, cur dicit, « quid si videritis filium hominis ascendentem illuc ubi ante erat ; » Ascendit autem in cælum : ibi ergo fuit, dùm illuc redit ubi prius fuit. »

Il faudrait citer tout ce magnifique traité concernant la *Sainte Trinité*, où Tertullien déploie avec les richesses de la Sainte Ecriture et avec une inflexible logique les arguments théologiques les plus démonstratifs, les plus péremptoires.

Il est extrêmement regrettable qu'on les connaisse si imparfaitement :

On pourrait encore apporter en faveur du dogme de la *divinité* de J.-C., les nombreux témoignages de Novatien, d'Origène, de S. Grégoire Thaumaturge, de S. Denys d'Alexandrie, de S. Denys de Rome, de Théognoste, de Pierius, de Méthodius, d'Arnobé, de Lactance, de S. Lucien d'Antioche, de S. Pamphile, et même d'Eusèbe de Césarée et de plusieurs autres Pères qui précédèrent le grand concile œcuménique de Nicée, dans lequel 300 évêques réunis de toutes les parties du monde chrétien, définirent à l'unanimité que J.-C. est Dieu « consubstantiel au Père, » *consubstantialem Patri*. Et ce fut, depuis, la foi invariable de toute l'Église catholique.

CINQUIÈME COLONNE.

LES JUIFS. — LES HÉRÉTIQUES. —

Témoignages et Aveux des Juifs Infidèles
et des Hérétiques Excommuniés, touchant la divinité
de Jésus-Christ.

I. — Sentiment de Flavius Josèphe sur la divinité de Jésus.

Commençons par le témoignage indécis, mais très significatif de cet historien, esprit flottant, cauteleux, qui ne voulait se déterminer ni pour un parti ni pour l'autre. Voici comment il exprime sa pensée sur ce qu'était Jésus :

« *Iisdem temporibus Jésus quidam fuit vir sapiens, si tamen virum esse appellare fas est. Erat quippè admirabilium operum effector...* » c'est-à-dire. « En ce même temps parut Jésus, homme sage, si toutefois on doit l'appeler homme. Car il faisait un grand nombre de prodiges. »

Cette restriction « si toutefois, » et le motif qu'il en donne ensuite, indiquent que Josèphe soupçonnait et penchait à croire que Jésus était plus qu'un homme. Mais si Jésus était

plus qu'un homme, il était donc Fils de Dieu, ce qui dans le sens que les Juifs donnaient à ce nom, signifiait égal à Dieu et de même nature que Dieu. Car nous avons vu qu'après que Jésus eut déclaré devant les membres du Sanhédrin, qu'il était « Fils de Dieu, » Caïphe déchira ses habits et les autres membres dirent : « Il est digne de mort ! » Ils avaient donc tous compris que Jésus se donnait pour Dieu.

II. — *Les Juifs, qui ont vu et entendu Jésus attestent qu'il s'est fait l'égal de Dieu et consubstantiel à Dieu.*

« Or les Juifs, dit un historien Juif témoin oculaire, cherchaient encore avec plus d'ardeur à faire mourir Jésus, parce que non-seulement il ne gardait pas le sabbat, mais qu'il disait même que Dieu était son Père, se faisant égal à Dieu. »

(Jean. V. 18.) Et ailleurs, x. 30, ce même historien raconte que Jésus s'étant, un jour de grande fête des Juifs, porté pour le Messie et même pour Dieu, les Juifs indignés s'écriaient qu'il « avait blasphémé » et disaient : « Vous n'êtes qu'un homme et vous vous faites Dieu, *tu homo cum sis, facis teipsum Deum.* » Sur cela ils prirent sérieusement la résolution de le tuer, et Jésus n'évita la mort, qu'en « s'échappant de leurs mains. » Comme Jésus continua d'affirmer « sa divinité, jusque devant le Grand Conseil des Juifs, sans se rétracter en rien de ce point, et sans donner aucune explication qui adoucît ou changeât le sens de ses paroles, mais au contraire en y appuyant davantage, les Juifs de leur côté persistèrent à dire qu'il s'égalait à Dieu, qu'il se faisait Dieu et que par conséquent il faisait un blasphème digne de mort, et c'est la cause pour laquelle ils le condamnèrent et le firent effectivement mourir. Donc l'opinion générale des Juifs qui virent et entendirent Jésus, et le grand acte du Sanhédrin qui le condamna à mort, sont deux témoignages indestructibles, que Jésus s'est déclaré Dieu, de même nature que son Père.

Si Jésus n'avait donné aucune preuve de sa déclaration solennelle, le Grand Conseil aurait fait un acte très-conforme à la loi de Moïse, en le condamnant à mort ; mais Jésus leur présentait des preuves très authentiques et très évidentes de ce qu'il avançait ; ces preuves, c'étaient les œuvres de son Père lui-même, c'étaient les miracles. « Si je ne fais pas, « *leur disait-il*, les œuvres de mon Père, ne me croyez pas, « mais si je les fais, et si vous refusez de m'en croire sur parole, croyez à mes œuvres afin que vous sachiez et croyiez « que le Père est en moi et moi dans le Père. » La preuve était bonne, manifeste, et irrécusable. Car Dieu n'autorise point de ses œuvres miraculeuses celui qui serait un homme méchant et impie.

III. — *Les Toldos, écrits par d'anciens Juifs, portent que Jésus s'est donné pour fils de Dieu, pour Dieu, et qu'il était regardé comme tel par beaucoup de monde.*

Dans le TOLDOS JESSU, publié par Wagenseil, p. 7. *Tela ignea Satanae*, t. II., les Juifs font ainsi parler Jésus :

« Je suis le fils de Dieu et c'est de moi qu'a parlé le Prophète Esaïe quand il a dit : « Voici qu'une Vierge concevra et enfantera « un fils, qui s'appellera Emmanuel. » N'est-ce pas moi qui me suis formé moi-même, et qui ai fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent ? Alors les Juifs lui répondirent, en disant : Montrez par quelque signe et par quelque prodige que vous êtes « Dieu. » Il leur répondit : Apportez-moi un homme mort, et je le rendrai à la vie. Le peuple se hâta d'aller retirer un sépulcre où l'on ne trouva que des ossements arides, que Jésus par le moyen du nom ineffable rétablit dans leur premier état, et le mort fut rendu à la vie. Il guérit encore en ce moment un lépreux par le nom *ανεκφωνητον*. Ce que ces hommes voyant avec étonnement ils se prosternaient devant lui et l'adoraient en disant : Vous êtes effectivement Fils de Dieu, *omnino tu filius Dei es.* » Ibid. p. II.

Les Juifs disent que Jésus s'est appliqué à lui-même la prophétie d'Isaïe où il est dit : « Dieu viendra lui-même et

« vous sauvera... Alors le boiteux bondira comme le cerf, les yeux des aveugles verront la lumière, IS. C. XXXVI. » et qu'il faisait en même temps tous les prodiges qui sont marqués dans cette prophétie relative au Messie ; que cependant les Sages de la nation le traitaient d'homme magicien, mais que la Reine les réprimandait, en disant que Jésus opérait des miracles comme le Fils de Dieu, *instar filii Dei* ; p. 13, que Jésus s'est encore appliqué ces paroles de David, son aïeul : « Le Seigneur m'a dit : vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui, » etc., et ces autres : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : asseyez-vous à ma droite ; » mais que, quand Judas lui eut enlevé le nom « *Schemhamphorach*, » par lequel il opérait de vrais miracles, il fut réduit à ne plus pouvoir prouver ce qu'il disait de sa divinité ; qu'on le saisit alors ; qu'on le flagella ; p. 17, qu'on lui présenta à boire du vinaigre en lui disant avec ironie :

« Si tu es Dieu, *si Deus es*, pourquoi n'as-tu pas fait connaître que c'était du vinaigre qu'on t'offrait à boire?... Les Sénateurs lui disaient : « Si tu es fils de Dieu, que ne te délivres-tu de nos mains ? »

Tel est le système qu'inventèrent les anciens Juifs, pour combattre et arrêter les progrès du Christianisme naissant. Mais la supposition qu'ils font, que Jésus aurait dérobé dans le temple le nom ineffable ; qu'il l'aurait écrit sur une bande de parchemin, et qu'au moyen de la connaissance de ce nom, il aurait fait tous les miracles qu'il a véritablement opérés, étant évidemment fausse, ridicule, folle, et étant imaginée seulement pour ôter aux miracles de Jésus leur force de preuve, et pour montrer par là que sa divinité n'est point démontrée par de tels miracles, il suit : 1^o que, d'après les anciens Juifs, Jésus a fait une déclaration formelle de sa divinité, de sa qualité de Messie et de fils de Dieu ; 2^o que Jésus a véritablement et réellement opéré de grands miracles dans le but de démontrer qu'il était Dieu, Fils de Dieu et Christ ; 3^o qu'il s'est appliqué des prophéties qui concernent le Messie dans le sens propre et littéral ; récit qui est con-

forme à celui des Évangélistes et des Pères ; 4^e que l'absurdité manifeste de la précédente supposition prouve que les Juifs restés infidèles n'ont pu attaquer par de bonnes raisons la divinité de Jésus ni ses miracles qu'il donnait en preuve. Loin de les nier, ils les avouent, ils les rapportent, ils les attestent, sans doute parce qu'ils sentaient que la négation de ses miracles eut été plus absurde encore que la précédente supposition. Qu'on juge par là de quel degré de certitude ces miracles jouissaient aux yeux des anciens Juifs !

Il est remarquable que ces Juifs cherchent à détruire le principe divin des miracles de Jésus pour attaquer ensuite sa divinité ; Jésus les avait en effet donnés en preuve de sa qualité de fils de Dieu, et de sa consubstantialité divine. Ces derniers en agissant ainsi, étaient donc plus logiques que leurs devanciers qui ne faisaient attention qu'à l'assertion de Jésus sur sa divine nature, sans vouloir considérer la preuve miraculeuse qu'il leur en apportait.

IV. — Même sujet.

Le second TOLDOS, publié par Huldric, dit aussi que :

« Jésus prêcha qu'il était « Dieu, » né d'une vierge, qui avait conçu du Saint-Esprit ; qu'il était le vrai Rédempteur, et que celui qui croyait en lui aurait part au siècle à venir... » Cet écrit porte « qu'Hérode prit les armes contre les habitants d'un désert de Judée, parce qu'ils suivaient le parti de Jésus-Christ et que ces idolâtres adoraient son image et celle de Marie, sa mère. »

Un 3^e écrit des Juifs que réfute Agobard, de Lyon, dit que :

« Pilate commanda d'adorer Jésus parce qu'on ne retrouva pas son corps dans le tombeau, et qu'il menaça des peines de l'enfer ceux qui refusaient de le faire. »

Une quatrième histoire composée par les Juifs, et rapportée par Raymond des Martins, « dans son poignard de la foi, » porte de même que :

« Jésus se déclara fils de Dieu et Messie, et qu'il s'appliqua ce

qu'a dit Isaïe : *Ecce Virgo* ou *Alma concipiet et pariet filium et vocabit nomen ejus Immanuel* ; et ces autres de David : *Dns dixit ad me : filius meus es tu, ego hodiè genui te*, c'est-à-dire *le Seigneur a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui*. Jésus fit un miracle qu'ils lui demandèrent comme signe et preuve de sa qualité de Messie et de fils de Dieu, et il guérit alors même un estropié... On disait en voyant ces prodiges, qu'ils montraient que Jésus était le véritable fils de Dieu, *signa quæ faciunt ostendunt esse verum filium Dei*... Un peu plus loin, cette même histoire rapporte que Jésus dit publiquement : Je monterai au ciel, car David a ainsi prophétisé à mon sujet, dans le psaume 108 : *Exaltare super caelos, Deus ! c'est-à-dire, élevez-vous au-dessus des cieux, ô Dieu !* Il est encore dit que dans sa passion, les Juifs le frappaient avec des baguettes de grenadier en disant : « S'il est fils de Dieu, qu'il nomme qui l'a frappé. »

Voilà, selon les Juifs infidèles, ce que Jésus a dit et a fait pour démontrer sa filiation divine et sa divinité. Ils attestent ou plutôt ils reconnaissent : 1^o que Jésus s'est déclaré Messie, fils de Dieu, et Dieu même ; 2^o qu'il a donné ses miracles en preuve de sa déclaration. Ces deux faits demeurent fort bien établis d'après le récit des Juifs, et la conséquence qu'on en tire en confirmation de la divinité de J.-C., n'est point du tout décréditée par la supposition insensée, que Jésus aurait usurpé le nom de Dieu dans le Temple de Jérusalem. — Il a légitimement opéré ses miracles, au nom de la divinité qui résidait en lui, ou bien, au nom de Dieu son Père qui était en lui et avec lui. — Dieu ne prête point ni n'a jamais prêté son pouvoir miraculeux à ceux qui en voudraient faire un usage illicite et pernicieux.

C'est une grande preuve à mes yeux, que les ennemis les plus acharnés de J.-C. aient été réduits à se servir d'une telle absurdité pour combattre ses miracles et sa divinité. — Mais ils ne démordent pas de cette idée ; ils y tiennent comme par un sentiment de désespoir et de rage. C'est ce que prouve le récit suivant des Juifs de Palestine et d'Egypte, rapporté par le voyageur SANDYS, dans son *Itinéraire de Palestine*, p. 320 :

« Jessu, étant encore jeune, servait l'homme le plus sage de sa

nation. Celui-ci observait avec une vigilante attention l'instant où le ciel s'ouvrait, et alors il adressait ses prières, et il ne manquait jamais par ce moyen d'obtenir tout ce qu'il souhaitait. Un jour qu'il voulait prolonger son sommeil, et son repos, le Maître commanda à son serviteur de veiller exactement jusqu'à ce que le ciel s'ouvrit et de venir le lui annoncer. Le serviteur fut attentif ; dès qu'il remarqua que le ciel se séparait, il pensa que le hasard lui offrait une bonne occasion de pourvoir à son bonheur, et par un sentiment d'orgueil naturel et d'impiété il demanda qu'il lui fut accordé d'être adoré comme une divinité parmi les hommes. Dès que son maître s'aperçut de cela, il dit à son serviteur, qu'à la vérité il obtiendrait l'effet de son vœu, puisqu'aucune demande qui se fait, le ciel étant ouvert, ne saurait rester sans effet ; mais que cet effet n'aurait lieu qu'après sa mort. C'est pourquoi Jessu vécut sans gloire le reste de sa vie, mais aussitôt après sa mort, les hommes l'honorèrent d'un culte religieux, comme un Dieu, *religioso cultu, tanquam Deum.* » (Dans Wagenseil, confut. Toldos. p. 7.)

En mettant de côté le fatalisme ridicule et le prodigieux inouï de cette fable, il résulte : 1^o que, d'après les Juifs, Jésus a voulu pendant sa vie être regardé comme Dieu ; 2^o que de suite après sa mort, il a été regardé et honoré comme tel par les hommes. Peu nous importe que les Juifs se contredisent, et se rendent ridicules par les mensonges et les moyens absurdes qu'ils emploient pour combattre ce fait et pour lui donner un sens mauvais. Les faits authentiques sont là, pour convaincre de fausseté, leurs fables calomnieuses, qui, du reste, se détruisent elles-mêmes, tant elles sont invraisemblables, vaines et insensées.

V. — *On croyait à la divinité de Jésus, dans les temps Apostoliques.*
— Témoignages de Tryphon, (an 100-150).

Tryphon disait aux Chrétiens de ce temps, qu'ils enseignaient « un paradoxe, une chose incroyable, en prétendant « que le Christ est Dieu, qu'il a existé avant les siècles, « qu'il a bien voulu naître, s'incarner, qu'il s'est fait homme « sans être né de l'homme. »

S. Justin lui répondait qu'il n'y avait que « quelques hérétiques » qui ne le regardaient pas comme Dieu. *Dialog.* 48.

Les Rabbins disent encore que Jésus s'est appliqué ces paroles du ps. 107 :

« *Exaltare super caelos, Deus,* élevez-vous au-dessus des cieus, ô Dieu. » (Huet, *parall. c.* 25, et *Toldos.*)

VI. — *Jésus est le Verbe Divin incarné ; c'est un Dieu fait homme.*

— Les Rabbins. —

Le R. Isaac-ben-Aramah expliquant ce passage du ps. 106 : « Il envoya son Verbe et il les guérit et les retira de leurs misères, » enseigne assez clairement que ces paroles ont leur accomplissement non-seulement dans le Messie, mais même dans Jésus ; car il dit que le Verbe est venu guérir tous les hommes, mais qu'il n'a pas été reçu de tous ; qu'il a été reconnu de quelques-uns seulement, qui étaient des hommes d'un esprit grossier et sans lettres, et qui péchaient dans la mer. « Ceux, *dit-il,* qui se mettaient en mer sur des « navires, et qui manœuvraient au milieu des eaux, virent les « merveilles du Seigneur. » Ces paroles désignent les Apôtres de Jésus, qui furent témoins de ses prodiges.

VII. — *Tradition Juive très ancienne sur le même point.*

Dans le livre intitulé SENIOTA DESIPHRA, on trouve ce qui suit :

« Lorsque dans les décrets célestes la formation de l'homme fut déterminée, un corps saint et une femme furent incorporés. Or, c'est à la troisième époque (qui suivit le temps des Patriarches et le temps des Prophètes) que cette union fut accomplie et que les mondes supérieurs et les mondes inférieurs furent unis et incorporés ensemble. C'est depuis ce temps, que par le moyen de ce corps saint, le monde supérieur fut incorporé au monde inférieur. Ils se réjouissaient et se félicitaient en quelque sorte de ne faire qu'un

corps ; car ce qui venait d'en haut, était aussi ce qui était en bas. Le Dieu saint et béni était en haut, et le Dieu saint et béni était en bas. Et l'Esprit sortant de son état habituel, se rendit dans un corps, et il ne semblait être qu'un seul être, savoir, celui qui remplit de sa gloire toute la terre et à qui l'on dit : » Saint, Saint, Saint, le Dieu des armés. » *Traditum item est* : Après cela ils furent unis comme deux corps qui se pénètrent, l'un l'autre, selon qu'il est écrit : « Nous vous ferons un collier d'or marqueté d'argent ; » — La Justice et la miséricorde se sont embrassées et se sont unies au Verbe, et l'une ne se sépare point de l'autre. C'est pourquoi il nous a été transmis que, lorsque le corps se sépare du monde, c'est-à-dire, lorsqu'en général l'homme meurt, tout ce qui est de l'homme ne monte pas en haut, comme y monte ce que nous appelons le corps saint, dont la dignité est telle, qu'elle ne se nomme point « Adam, » c'est-à-dire, homme terrestre, et en cela il diffère de tous les autres corps. Nous lisons aussi : « un collier d'or et une marqueterie d'argent. » C'est que la Justice et la miséricorde sont une seule chose, car la justice n'est point sans la miséricorde. Et c'est pour cela qu'il est dit ensuite : « Vos joues sont belles à cause du collier et votre col est beau à cause des pierres. » C'est un collier, mais un collier composé d'or et de pierres, selon l'Écriture. Il est encore dit : « Votre cou brille comme un collier d'argent. » En effet, c'est dans cette dame privilégiée, préférée à toutes les femmes, que se trouve la Sainteté, bien plus, la Divinité, qui avait coutume de descendre sur Jérusalem et sur le sanctuaire. Et tout cela eut lieu, après que le Verbe eut pris un corps en elle, et qu'il eut participé à toute la nature des hommes, c'est-à-dire, qu'il fut homme plein de foi. Et pourquoi plein de foi ? C'est que toute la foi se trouve en lui. »

Voilà ce qui est rapporté dans les commentaires talmudiques sur le 1^{er} chap. de la Genèse. (Gal. I. III. I.) Cette tradition juive montre clairement que le Verbe de Dieu est vrai Dieu et vrai homme, en ce qu'il est descendu d'en haut et qu'il a pris un corps humain dans le sein d'une femme, dont la sainteté est suréminente.

VIII. — Mahomet.

L'ALCORAN contient parmi ses points principaux, (Azoar, 12,) et porte que :

« Jésus-Christ est le vrai Messie promis aux Juifs, le Verbe, Esprit divin, le moule, le patron et l'exemplaire de tous les hommes, conçu du Saint-Esprit, né de la vierge Marie, sans aucune corruption ; qu'il a fait une infinité de miracles, jusqu'à ressusciter les morts : qu'il a été ravi au ciel en corps et en âme, et que là il a été constitué à la droite de Dieu, plus haut que toutes les créatures raisonnables, d'où il viendra avec ses disciples juger le monde au dernier jour ; que son Évangile est le comble de la vraie et pure doctrine de la vérité, la lumière et la confirmation du Vieux-Testament, s'il n'eut été corrompu et falsifié par ceux qui sont venus après. »

« Dans l'Azoar, 23, J.-C. est représenté dans le ciel, assis au milieu des Anges, sur un trône élevé et tout « étoffé » de pierres, devant lequel s'humilia Mahomet et se recommanda à lui. » (de Vigenère, *illustr. sur l'hist. de Chalé.*)

Quoique le Mahométisme ne soit né que du sein des hérésies opposées au dogme de la divinité de J.-C., on voit cependant ici qu'il reconnaît sans le savoir et sans le vouloir, ce même dogme qu'il rejette ailleurs. Car il ne saurait nier la divinité de J.-C. et dire en même temps qu'il est « le Verbe, « Esprit Divin, *Rou Allah*, l'Esprit de Dieu, » puisqu'en examinant la nature du Verbe divin, d'après la doctrine des Prophètes, on trouve qu'il est d'une même essence que Dieu le Père. Ce point a été, je pense, pleinement démontré dans ce qui précède.

IX. — *Jésus s'est donné pour Dieu*, suivant les Juifs modernes.

La plupart des Juifs modernes, dit Huet, ont coutume d'attribuer les calamités et la ruine de leur nation à l'impu-

dence de quelqu'imposteur, (savoir de Jésus), qui a osé se faire passer pour un Dieu. (9^e prop. c. 25.)

Aujourd'hui encore, M. Salvador, Juif, soutient la même chose : « Mais Jésus, dit-il, i. c. p. 82, en présentant des idées nouvelles et en donnant de nouvelles formes à des idées déjà répandues, parle de lui-même comme d'un Dieu ; ses disciples le répètent et la suite des événements prouve « avec la dernière évidence, qu'ils l'entendaient ainsi ; c'était un horrible blasphème aux yeux des citoyens... »

Les Juifs reconnaissent donc hautement que durant sa vie mortelle, Jésus s'est déclaré fils de Dieu et Dieu, de même nature que le Créateur.

Un ancien mémoire à l'usage des premiers hérétiques portait :

Non quia profanavit Jesus Sabbatum, occiderunt illum Judæi, sed quia dixit se filium Dei esse.

(Vet. Nizz. p. 247.)

Dixit Christo Pilatus : quare tu Dei filium te constituis ? Atqui, annon fratres tui idem haud faciunt ?

Respondisse autem hominem : Sunt omninò fratres mei, eadem matre geniti ; at ego neutiquàm ipsorum ad instar ex semine procreatus sum, neque carne et sanguine componor, quibus ipsi constant. » (Ibid. p. 249.)

X. — *Témoignages en faveur de la Divinité de J.-C. résultant de la condamnation des premiers hérétiques, opposés à ce dogme.*

1^o Il est bien remarquable que les premiers hérétiques se soient attachés à combattre l'humanité de J.-C., tant l'éclat de ses miracles avait mis sa divinité hors de doute ! (M. de Genoude, trad. de l'Épître de S. Ignace aux Tralliens). S. Jean l'apôtre, S. Ignace, etc., fut obligés de défendre l'humanité de J.-C. et la réalité de sa chair, de ses souffrances,

etc. contre les hérétiques de leur temps, qui ne voyaient en J.-C. que le Verbe divin et éternel, que cet Esprit céleste et incréé qui aurait apparu parmi les hommes sous les seules apparences de l'humanité, tant la nature divine de Jésus-Christ leur paraissait sublime et incapable d'être assujettie à l'abaissement et aux souffrances de notre nature.

2^o SIMON LE MAGICIEN reconnaissait la divinité de Jésus, comme celle du Père et du Saint-Esprit, puisqu'il disait que ces trois étaient tout ce qui est en Dieu. S'étant lui-même donné pour la divinité absolue, il se disait « le Verbe de Dieu, le Paraclet, et le Tout-puissant. » (Pluquet). « Je suis, *disait-il*, tout ce qui est en Dieu ; il témoignait donc par là que les trois personnes étaient la Divinité tout entière.

3^o CÉRINTHE, contemporain des apôtres, cherche à expliquer la filiation divine de J.-C. Il supposa en J.-C. deux êtres différents, le Christ, fils de Dieu, et Jésus, fils de Marie ou fils de l'homme, il sépara ainsi en J.-C. la divinité de l'humanité ; mais les Apôtres le chassèrent de l'Église, comme corrupteur de la saine doctrine et comme ennemi de la divinité de Jésus.

4^o APELLES et BASILIDES (129), supprimèrent dans leurs systèmes Théologico-philosophiques l'humanité de Jésus-Christ, vrai fils de Dieu Créateur. D'après ces hérétiques, J.-C. n'aurait eu qu'un corps phantastique, composé de parties aériennes et célestes, qu'il aurait quitté lors de son retour au ciel. Comme il n'avait que l'apparence d'un homme, il ne se serait point incarné véritablement, ni n'aurait point souffert réellement sous Ponce-Pilate ; mais c'aurait été Simon le Cyrénéen qui aurait souffert en sa place, après que le Christ lui aurait donné sa ressemblance.

Or, de tels systèmes ne sont point précisément la négation de la divinité de J.-C. ; tant s'en faut ; c'était au contraire pour en faire, selon eux, ressortir l'éclat, et pour la dégager des humiliations qui leur paraissaient incompatibles avec la nature divine ; c'est dans ce but, dis-je, qu'ils ont cherché à faire disparaître l'humanité du Sauveur.

5° MARC (90-140) enseignait que J.-C. était le Verbe de Dieu, semblable à son principe ; qu'il était L'ALPHA et L'OMÈGA ; qu'il était le Principe des autres êtres, ARCHÈ.

6° VALENTIN, autre hérésiarque, séparait aussi dans J.-C. les deux natures dont il faisait deux personnes, attribuant la divinité au Christ, comme on le voit dans ce fragment que rapporte S. Irénée, l. I. c. 12 :

« Il est tout ; tout est dans lui , tout est par lui, en lui réside toute la plénitude de la divinité ; Dieu a tout rétabli dans son Christ. »

Ce sont des paroles de S. Paul qu'ils citaient à l'appui de leurs explications.

Voici ce que dit le même Valentin, dans son épître à Agathopode :

« Jésus, après avoir résisté à toutes les tentations, déployait la continence d'un Dieu. Il mangeait et buvait d'une manière qui lui était propre ; il y avait en lui une telle force de continence pureté que la nourriture ne se corrompait pas dans un corps qui n'avait point à passer par la corruption du tombeau. » *Dans S. Clém. Alex. Strom. l. III. 7.*

7° PRAXÉE (190), voyant tous les hérétiques précédents, condamnés et excommuniés, pour avoir divisé et séparé la substance divine, dans leurs divers systèmes, prit une route toute opposée ; non content d'affirmer qu'il n'y a qu'une substance divine, il enseigne que J.-C. n'était point distingué du Père ; il confondit le fils avec le Père ; et il n'en fit qu'une personne qui agissait différemment sous différents noms. Or, ce n'est point là nier la divinité de J.-C. ; c'est au contraire reconnaître qu'il est Dieu et consubstantiel au Père. Mais toutefois l'Église condamne Praxée, parce qu'il ne distinguait pas le fils du Père et qu'il en faisait une seule et même personne ; hérésie qui sera plus tard renouvelée par Sabellius.

8° ARTÉMON, THÉODOTE, les MELCHISÉDÉCIENS, voulurent vers les mêmes temps combattre la divinité de J.-C., et soutenir qu'il n'était qu'un homme, inférieur à Melchisédech ; mais ils furent condamnés par l'Église et retranchés de la

communion des fidèles ; on les combattit par l'Écriture, par les hymnes, par les cantiques que les Chrétiens avaient composés au commencement de l'Église, par les écrits des auteurs ecclésiastiques, qui avaient précédé tous les sectaires : ainsi le dogme de la divinité de J.-C. était un dogme fondamental, enseigné dans l'Église bien distinctement, puisqu'il entraît dans les cantiques composés presque à la naissance du Christianisme.

C O N C L U S I O N .

X I .

Plusieurs des sectaires du premier et du second siècle, ont fait des systèmes pour expliquer comment J.-C. était fils unique de Dieu ; J.-C. avait donc enseigné qu'il était fils unique de Dieu et il avait confirmé cette doctrine par ses miracles, puisque personne dans les temps apostoliques ne pensa à nier sa filiation divine.

Les Apôtres retranchèrent de l'Église tous ceux qui dans leurs systèmes enseignaient que la divinité accompagnait J.-C., sans lui être cependant unie naturellement et hypostatiquement, et qui disaient que le Verbe ou Fils de Dieu ne demeurait en lui que d'une manière accidentelle et transitoire et non point fixe ni personnelle ; ainsi du temps même des Apôtres, on croyait que J.-C. était éternel et vrai Dieu, et non pas une créature seulement, unie à Dieu ou au Verbe. C'était un point fondamental de la foi orthodoxe, enseigné contre Cérinthe, Artémon, Théodote, et autres hérétiques, par les Apôtres et par leurs successeurs, héritiers immédiats de leur doctrine.

L'excommunication de ces hérétiques est un fait certain, qui atteste, comme les monuments les plus authentiques, que telle était certainement la croyance des temps aposto-

liques. Ce même fait anéantit seul tous les sentiments des Sociniens, fait tomber en poussière toutes les interprétations qu'ils s'efforcent de donner aux passages de l'Écriture, qui parlent de la divinité de J.-C. — Du reste, il ne sera pas hors de propos de rapporter ici un échantillon de leurs commentaires, afin qu'on voie de quelle manière et avec quel excès ils abusent des termes de l'Écriture Sainte. L'absurdité de ces commentaires est un argument qui montre qu'on ne saurait expliquer l'évangile de S. Jean, sans y reconnaître la divinité de J.-C.

XII. — *Socin, commentant l'évangile de S. Jean, dans le but de combattre la divinité de Jésus Christ.*

Selon Socin *au commencement*, veut dire, lorsque l'évangile commença d'être prêché par S. Jean-Baptiste, *était le Verbe* ; J.-C., fils de Dieu, était déjà par excellence le verbe ou la parole, parce qu'il était destiné à annoncer aux hommes la parole de Dieu et à leur faire connaître ses volontés. *Ce Verbe était en Dieu*, puisqu'il n'était encore connu que de Dieu ; c'est S. Jean-Baptiste qui a commencé à le faire connaître. *Et il était Dieu*, non en substance ni en personne, mais par les lumières, l'autorité, la puissance et les autres qualités divines, dont il était doué. *Toutes choses ont été faites par lui*, c'est-à-dire tout ce qui concerne le monde spirituel, et la nouvelle économie de salut, que Dieu a établie par l'Évangile ; *et rien* de ce qui a rapport à cette nouvelle création *n'a été fait sans lui... Ce Verbe a été fait chair* ; ce personnage si élevé en dignité, qui est nommé *Dieu et fils de Dieu*, a cependant été faible, mortel, sujet à souffrir comme les autres hommes, etc. (*Histoire du Socin.*, 2^e part., c. 23).

La fausseté de cette interprétation saute aux yeux. 1^o Si J.-C. est appelé le *Verbe*, parce qu'il a prêché la parole, ses apôtres méritent ce nom pour le moins autant que lui. 2^o Il

est faux que S. Jean soit le premier qui a fait connaître J.-C. ; Zacharie, les Anges, les Bergers, les Mages, Anne, Siméon, l'annoncèrent comme Sauveur, avant S. Jean-Baptiste. 3° Il est ridicule de dire que le Verbe était dans le *monde spirituel* et que ce monde ne l'a pas connu ; la première chose nécessaire, pour appartenir au monde spirituel, est de connaître J.-C. 4° Il n'est point question de faiblesses du Verbe, puisque l'Évangéliste ajoute : « Et nous avons vu sa gloire telle qu'elle appartient au Fils Unique du Père. » 5° Jamais dans l'Église aucun docteur n'a soupçonné le sens forcé que Socin prête à l'Évangéliste ; tous y ont vu le dogme de la divinité de J.-C. 6° S. Jean avait été engagé par les évêques à écrire cet évangile contre Cérinthe et Ebion, qui niaient, comme font les Sociniens, que Jésus fut véritablement Dieu, et qu'il eût existé avant Marie. 7° Si l'interprétation de Socin était la véritable, S. Jean, dont le style est si simple et si net, aurait alors brouillé le sens de tous les termes et toutes les notions qu'on avait du Verbe divin. (*V. Witasse, de Trinit. et Bergier, dict. ; Abbadie, Traité de la Divinité de N. S. J.-C.*)

Les Unitaires¹, osant affirmer que la Divinité de J.-C. est une doctrine inconnue des premiers Chrétiens jusqu'au milieu du II^e siècle, citons encore ici les témoignages d'un livre des temps apostoliques, composé par un auteur hétérodoxe, et exprimant parfaitement la doctrine de l'époque.

L'ASCENSION D'ISAÏE, ouvrage d'un païen converti, écrit l'an 68 de J.-C., cité par les premiers Pères, représente

1. Voici comment s'exprime un de leurs adeptes : « Que l'ancienne Église ait cru primitivement que le Christ était un simple homme, et non un Dieu tout-puissant, ou un être d'une nature supérieure, c'est ce qui ressort de l'Écriture, dont c'est la claire doctrine, et des Apôtres eux-mêmes, qui n'en enseignèrent pas d'autre. »

Priestley, (*Corruption of Christianity.*) « La généralité des Chrétiens adoptèrent la même croyance, s'en tenant strictement à l'unité de Dieu et la simple humanité de J.-C., pendant les temps Apostoliques, et ceux qui suivirent immédiatement après. » (*Ibid.* p. 20.) « Nous ne trouvons rien sur la divinité de J.-C., avant Justin-le-Martyr, qui de philosophe se fit chrétien. » (*Ibid.* p. 32).

Notre collection de preuves, tirées de la plus haute antiquité, montre quel est dans ce critique le degré de la science ou de la sincérité. Rien n'est plus faux que son assertion hérétique.

Isaïe prophétisant et annonçant une foule de choses concernant le Christ, qu'il désigne uniformément sous le nom de *Bien-Aimé*. Ce *Bien-Aimé* est constamment surnommé *le Seigneur*, titre qu'on défend à Isaïe de donner à un ange. Il est appelé en outre *le Seigneur de tous les Cieux et de tous les trônes*; à la voix duquel tous les Cieux et tous les trônes obéissent. (Chap. VIII. 5, 8, 9); *le Seigneur de toute la gloire*, qu'Isaïe a pu voir (IX, 32, ib.); *Le Seigneur Dieu, le Seigneur Christ, qui doit s'appeler en ce monde Jésus* (Ib. IX, 5). On n'empêche point Isaïe de l'adorer; au contraire, on ordonne à Isaïe, à qui on avait défendu ailleurs d'adorer un ange du deuxième ciel, « on lui ordonne de l'adorer. » (Ib. IX, 31). Et ce n'est pas seulement Isaïe qui adore ce *Bien-Aimé*. On nous représente tous les Saints, tous les Anges, « qui s'approchent, qui l'adorent, qui le glorifient. » (Ib. IX, 28). Voilà ce qu'on nous dit, voilà la description, qui, dans les temps Apostoliques, nous est faite du *Bien-Aimé*, de l'*Élu*, du *Fils de Dieu*.

Qu'on juge maintenant si les assertions des Unitaires sont fondées.

XIII. — Témoignages d'anciens livres et Monuments non-canoniques.

Parmi la multitude innombrable des écrits des temps primitifs, qui n'ont pas été reçus dans le Canon, soit parce qu'ils étaient d'une autorité seulement humaine, soit à cause de leur authenticité moins certaine, soit à cause des erreurs que contenaient quelques-uns, le plus grand nombre professe explicitement la divinité de J.-C. Tels sont par exemple :

L'Évangile de la Naissance de Marie, c. X ;

Le Protoevangelium de S. Jacques-le-Mineur, c. XXV ;

L'Évangile de l'Enfance du Sauveur, monument très-ancien, qui est peut-être l'*Évangile des Égyptiens*. n° 1. Il

appelle Jésus, *le Verbe de Dieu, le Fils de Dieu, fait homme* ; plus loin, n° 10, il lui donne le nom de *Dieu Véritable, de Dieu Puissant*, devant la grandeur duquel la terre tremble, etc. Le démon y déclare en termes positifs et formels la divinité de Jésus : *Appulit hùc Deus ignotus, qui reverà est Deus... reverà filius Dei* : « Un Dieu inconnu qui est réellement Dieu, et fils de Dieu, est abordé en ce pays ; » v. c. IX, X, XVIII, XXIII, etc. ;

Le Mémoire ou *Évangile* attribué au Disciple *Nicodème*, chap. I, IV, VII, XXI, etc. ;

La Liturgie, attribuée à *S. Matthieu*, où il est dit expressément au sujet de la divinité et de la sainte humanité de N. S. : *Credo, credo, credo, quòd divinitas non sit separata ab humanitate* ; — *La Liturgie de S. Marc*, où à chaque page, J.-C. est appelé *Notre Sauveur et Notre Dieu* ; — Les autres *Liturgies apostoliques*, qui continuellement donnent à N. S. les noms et les attributs de la divinité ;

Les Canons des Apôtres, dont le dernier termine ainsi :

« Par l'intercession de son Fils bien-aimé J.-C. notre Dieu et Sauveur. A lui, qui est le Dieu béni au-dessus de tout, et au Père, dans le Saint-Esprit-Paraclet, soit l'honneur et la gloire, maintenant et toujours, et dans tous les siècles ! Amen. »

S. Clément de Rome¹, disciple de S. Pierre, rapporte une prière des Apôtres où il est dit :

Seigneur, Dieu tout-puissant et maître de l'Univers, vous avez créé le monde et tout ce qu'il renferme par lui (J.-C. Notre Sauveur) ; vous l'avez envoyé parmi les hommes comme un pur homme, lorsqu'il est Dieu votre Verbe et homme à la fois ; il est venu détruire entièrement l'ancienne erreur... Hosanna au fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! c'est Dieu Jéhova, qui a apparu au milieu de nous, revêtu de notre humanité !

Et ailleurs² :

Conservez-nous, Seigneur, dans la piété, et réunissez-nous tous

1. Clém. *Constit. apost.* l. VII, c. 26, et l. VIII, c. 13.

2. *Ibid.* l. VIII, c. 12.

un jour dans le royaume de votre Christ, qui est notre roi et le Dieu de toute la création matérielle et intelligente...

Dans S. Clément de Rome, J.-C. est appelé tantôt la *Sagesse*¹ *même de Dieu* le Père, tantôt le *Messie éternel*, tantôt le *Seigneur notre Dieu, qui s'est manifesté aux hommes*.

Dans le LIVRE HISTORIQUE DE PROCHORUS, l'un des 72 disciples de Jésus, et l'un des 7 diacres, N. S. J.-C. est appelé le *Créateur de tous les hommes*²; le *filz du Dieu vivant, l'une des trois Personnes divines, notre Dieu et Seigneur*. Cette profession de foi se reproduit à chaque livre.

Il reçoit les mêmes titres dans les ACTES DU MARTYRE DE S. PIERRE ET DE S. PAUL, par Marcellus, leur disciple, p. 647: *Prædico*, dit S. Pierre, *Deum Patrem... et unum D. N. J.-C. Salvatorum, et creatorem omnium rerum*.

Les ACTES DE S. THOMAS, c. XI, disent :

Les dieux ne sont que néant ; il n'y a qu'un Dieu véritable, c'est J.-C. par qui le monde et les siècles ont été créés. Il s'est fait homme, pour racheter l'homme qu'il avait formé de ses mains.

Les ACTES DE S. ANDRÉ proclament J.-C. « Fils de Dieu, Tout-puissant, et le glorifient comme Dieu, (n. 10) : *J.-C. mon Dieu*, dit S. André au Proconsul, n. 40, *m'a commandé d'annoncer la parole à temps et à contre temps : mihi Deus meus Jesus Christus præcepit...*

1. Ibid. l. 1, c. 39, 40, etc,

2. Prochorus, *Biblioth. SS. PP. t.*, 1 p. 49, 51.

SIXIÈME COLONNE.

LES PAIENS.

Témoignages et Monuments Profanes sur la divinité
de Jésus-Christ.

I. — Le Platonicien Amélius, sur Dieu le Verbe incarné.
(200-270 ans depuis J.-C.)

Amélius, disciple de Plotin, et célèbre parmi les nouveaux Platoniciens confirme par son propre témoignage les paroles de S. Jean l'évangéliste, appelant, il est vrai, du nom de barbare, le théologien Hébreu qu'il ne voulait pas nommer. Voici ce qu'il a écrit :

Assurément il était le Verbe, qui, étant éternel, a été l'auteur de toutes les choses qui existent, comme aurait dit Héraclite ; le Verbe, qui, suivant le barbare, est placé près de Dieu par le rang et la dignité du principe, Dieu lui-même, par qui toutes choses ont été faites, en qui a été créé tout être vivant, et la vie même. Il peut même s'unir aux corps, se revêtir de chair, prendre les apparences de l'homme, sans voiler toutefois les grandeurs de sa nature. Et quand cette union est dissoute, il recouvre tous les caractères de la *divinité*, il redevient Dieu, comme il l'était avant

de s'unir au corps, à la chair, à la nature humaine. (Eusèbe, prép. ev. l. xi, 19).

Cette doctrine où la divinité du Verbe est si nettement exprimée à différentes fois, est empruntée, non pas d'une manière obscure, mais ouvertement et sans détour, à la théologie d'un barbare; et ce barbare, quel est-il, sinon, Jean, évangéliste de J.-C., descendant des hébreux et Hébreu lui-même? Ainsi, l'un des Sages de la Grèce a rendu témoignage à la divinité du Verbe incarné et à l'évangile de Jésus-Christ.

II. — *Pilate et Tibère.*

Leur sentiment sur la divinité de Jésus.

S. Justin, Tertullien, Eusèbe, attestent qu'il y eut une relation authentique des principaux faits de Jésus, adressée à l'empereur Tibère par P. Pilate, gouverneur de la Judée; que Tibère ayant appris les merveilles de la mort, de la résurrection et de l'ascension de Jésus, et ce qui regardait sa divinité (Tert.); voyant que « Pilate témoignait savoir « par la renommée plusieurs autres miracles de Jésus, et « comment, après être ressuscité, il était déjà regardé comme « un Dieu par la plupart, *qualiter à pleris que jàm Deus habetur,* » (Eusèb.), ce prince porta cette annonce officielle au Sénat, en témoignant qu'il inclinait à donner son suffrage pour que les honneurs divins lui fussent rendus. Le « Sénat « rejeta cette proposition, et ne voulut pas reconnaître un « Dieu dont il n'avait pas examiné les titres. Mais l'empereur persista dans son sentiment, *Cæsar in sententiâ mansit,* « et menaça les accusateurs des Chrétiens. » (*Apol. v, Tert.*)

Il faut que Pilate ait rapporté à Tibère des faits bien grands et bien certains, pour que l'empereur en ait fait part au Sénat, et qu'il ait témoigné être d'avis qu'on mit J.-C. au rang des dieux de l'empire. Aussi Tertullien dit que « dans sa conscience Pilate était déjà chrétien, c'est-à-dire qu'il croyait déjà en J.-C. »

La proposition de Tibère au Sénat est regardée comme un fait certain par le plus grand nombre des critiques judicieux. Ainsi, l'idée de la divinité de Jésus, fils de Dieu, a été accueillie de suite après sa résurrection par la plupart du monde, à *plérisque*, et même très probablement aussi par le gouverneur romain et par son Maître, l'empereur de Rome. Nous savons encore, d'après les Juifs eux-mêmes, que Pilate se montrait favorable à Jésus, surtout après qu'on eut publié sa résurrection. Mais les affaires d'administration politique ne tardèrent pas sans doute à détourner son attention de ce sujet.

Les paroles dont se sert le même Tertullien pour exprimer la persuasion, où était P. Pilate au sujet de la *divinité* de Jésus, sont assez remarquables pour être citées ici textuellement. Il affirme donc que ce gouverneur, dans sa « LETTRE A TIBÈRE, avait fait connaître parfaitement à cet Empereur la réalité de la *divinité* du Christ ; » et que ce fut par suite de cette conviction, que « Tibère proposa de placer J.-C. au nombre des dieux de l'Empire ; » il ajoute que cette pièce de Pilate se trouve « dans les Archives de la République. » *Tiberius ergò annunciata sibi ex Syrià Palestinà quæ illic veritatem ipsius Divinitatis revelaverat, detulit ad Senatum cum prærogativa suffragii sui. Senatus, quia non ipse probaverat, respuit. Cæsar in sententiâ mansit, comminatus periculum accusatoribus Christianorum. Consulite commentarios vestros...*

(Apolog. *adv. Gent.* c. 5.) et Orosius, *l. 7, c. 4* ; Eusèb. *l. 2, c. 11* ; Niceph., *l. 2, c. 5* ; Crinitus, *l. x, c. 5 et l. 13, c. 3* ; Camper. *l. 2 Théol. Orphicæ, c. 11* ; Paulus Diac., *hist. l. 7* ; Laziard, *hist. universel. c. 12* ; De la Barre, *in Tertull. ibid.*

— Dans LA LETTRE que le Proconsul d'Éphèse écrit à Domitien pour porter cet Empereur à exiler ou à faire mourir l'Apôtre S. Jean, le magistrat païen, témoigne que S. Jean prêche et affirme que « J.-C. crucifié est le Vrai

Dieu et le fils de Dieu, *quem (J.-C.) affirmat Deum verum et Dei filium esse.* »

(Hist. S. Joan, Ap., à Proch. disc., in
Biblioth. vet. PP. t. I, p. 54.)

III. — *Témoignage tiré de la Lettre d'Abgare, roi d'Edesse,
à Jésus qui parut à Jérusalem.*

Dans cette lettre, dont plusieurs graves auteurs ont défendu l'authenticité, le gouverneur d'Edesse, Abgare, rend hommage à la divinité de Jésus, en ces termes :

Suivant ces nouvelles, je crois que vous êtes Dieu, qui avez voulu descendre du ciel, ou que vous êtes le fils de Dieu, qui opérez ces miracles.

Nous avons cité ailleurs les autorités qui ont allégué ce monument contemporain, comme une preuve d'un très grand poids. On ne doit pas du moins mépriser le degré de vraisemblance et de probabilité que portent ces lettres. (*Grabe, Guill. Cave, Addison, etc.*)

IV. — *Monument païen, contemporain et très certain
de la croyance générale des premiers chrétiens
en la divinité de J.-C. — Pline le Jeune.*

Pline le Jeune, (vers l'an 100), gouverneur de Bithynie, et chargé par l'Empereur Trajan de punir tous ceux qui feraient profession du christianisme, lui rendit compte de ce qu'il avait appris à leur sujet, par le moyen de quelques chrétiens, que la crainte des supplices avait fait apostasiés :

Ils assuraient, dit-il, que toute leur erreur ou leur faute avait été renfermée dans ces points : qu'à un jour marqué, ils s'assemblaient avant le lever du soleil, et chantaient tour-à-tour, des vers ou hymnes à la louange du Christ, comme s'il eut été Dieu, ou comme étant Dieu, *carmenque Christo quasi Deo dicere secum invicem.*

C'est ainsi que parle Pline, écrivain profane, *l. x, épist. 97*. D'où l'on voit que dès lors dans les assemblées publiques des Chrétiens, c'était la coutume de célébrer la divinité de Jésus, par des hymnes et dans des cantiques.

C'est du reste un témoignage très conforme à celui du Prêtre Caius, contre Artemas : « Les psaumes et les cantiques de nos frères, dit Caius, ces hymnes composés dès le commencement par les fidèles, célèbrent le Verbe de Dieu en lui attribuant la divinité. » (Apud. *Eusèb. l. v. 28*.) S. Clément d'Alexandrie, comme nous l'avons déjà dit, cite un hymne de ce genre à la fin de son PÉDAGOGUE. Le Synode d'Antioche nous apprend que Paul de Samosate, ennemi de la divinité de J.-C., avait supprimé ces sortes de cantiques.

V. — *Autre monument ou Temoignage de même poids.* —

Lucien.

Lucien (120-170), épicurien de profession, qui fut initié dans la connaissance des dogmes des Chrétiens, et qui se raillait de toutes les religions, introduit dans son Dialogue PHILOPATRIS, le Chrétien Triéphon, et le fait ainsi parler de la divinité de J.-C., fils de Dieu et des trois Personnes Divines :

Critias : Par qui veux-tu donc que je te jure ?

Triéphon : Par le Dieu qui commande en haut, grand, immortel, demeurant dans les cieux ; par le Fils du Père ; par l'Esprit procédant du Père, un des Trois et Trois d'un. Pense que ces Trois sont Jupiter et qu'il est Dieu.

Or dans cette profession de foi que Lucien prête aux Chrétiens de son temps, la consubstantialité des Trois Personnes Divines est ouvertement exprimée.

VI. — *Celse témoigne de même que Jésus était regardé et célébré comme Dieu par les Chrétiens. (an 100-117)*

Celse, cet ennemi déclaré de J.-C., nous fournit des témoignages nombreux sur ce point :

Vous croyez, disait-il aux Chrétiens, que Jésus est le fils de Dieu, parce qu'il a guéri les boiteux et les aveugles. *Apud Orig. l. II.*

Celse dit ailleurs, l. II, n. 31 :

Jésus, né d'une villageoise, étant revenu d'Égypte, où il avait appris quelques secrets, fut fier des miracles qu'il savait faire et il se proclama lui-même Dieu.

Dans le même endroit il dit encore :

Qu'ayant paru dans le monde depuis fort peu d'années, il (J.-C.) y a été le premier auteur de cette doctrine (évangélique), et qu'il a passé parmi les Chrétiens pour le fils de Dieu. l. I, *ibid.* et l. VI, n° 78.

Celse combat la croyance des Chrétiens sur la divinité de J.-C., en leur demandant pourquoi « ils prennent pour « Dieu un homme qui fut réduit à courir de lieu en lieu, pour « s'empêcher d'être pris ? fallait-il qu'un Dieu s'enfuit, *ajoute-t-il*, qu'il se laissât prendre et lier, qu'il se vit trahi par « ceux mêmes qui le regardaient comme leur Maître et leur « Sauveur, comme le fils et l'envoyé du Grand Dieu ? »

Origène répond à Celse qu'en effet les Chrétiens croient que *Jésus était Dieu le Verbe (la Parole), le Fils du Grand Dieu.* l. II, p. 76, et il renverse ensuite facilement les autres objections. Il faut que le dogme de la divinité de J.-C. ait été déjà, vers l'an 140, bien établi et divulgué, pour que Celse se soit attaché à le combattre à outrance :

Il ne faudrait, dit-il, qu'autant d'impudence (qu'en ont les Chrétiens) pour soutenir qu'un voleur exécuté pour ses meurtres, serait un Dieu, parce qu'il aurait prédit à ses compagnons qu'il mourrait comme il est mort. *Ibid.* p. 102. Si Jésus était véritablement Dieu, objecte-t-il, il n'a dû ressentir aucune douleur. p. 90. Aristée, Hermontime, Cléomède, etc., ont fait plusieurs merveilles et cependant personne ne pense à les mettre au rang des Dieux,

ni à leur rendre les honneurs divins, comme vous faites à l'égard de Jésus. *l. III, p. 144, 150.* Les Chrétiens prétendent que Dieu est lui-même descendu parmi les hommes ; mais cela suppose qu'il a quitté son trône ; et un pareil changement aurait été capable de faire tomber l'univers dans une entière ruine. *l. IV, nos 1, 2, 3.* Vous nous présentez pour Dieu un homme qui a fini son infâme vie par une mort pleine de misère. N'aviez-vous pas des sujets incomparablement plus propres pour votre dessein, et en Jonas, englouti par le grand poisson et en Daniel échappé des griffes des lions et en d'autres dont les aventures tiennent encore plus du prodige ? *l. III, 9.*

Ces blasphèmes de Celse, cette colère du Philosophe Epicurien, contre la croyance générale des Chrétiens sur la divinité de Jésus, sont un des plus forts témoignages qu'on puisse apporter en faveur de la fixité et de l'universalité de cette croyance au commencement du second siècle. Les Incrédules et les Sociniens ne révoqueront pas en doute l'authenticité de ces blasphèmes qui prouvent l'universalité de cette foi primitive. Je suis persuadé que si un philosophe de nos jours, (M. P. Leroux) eut eu une véritable connaissance du christianisme primitif et naissant, il se serait bien gardé d'affirmer avec un ton d'assurance, comme il l'a fait, qu'avant le Concile de Nicée le dogme de la divinité de J.-C. n'était pas encore fixé. Nous aimons mieux attribuer cette assertion à l'ignorance, qu'à la mauvaise foi.

Il serait superflu après les témoignages précédents, d'en apporter de nouveaux ; cependant, afin qu'on ne se plaigne point de la disette de preuves, nous en produirons encore ; nous aimons mieux qu'on ait à se plaindre de leur abondance. On aurait pu citer un bien plus grand nombre de témoignages de Celse sur la profession notoire que faisaient les Chrétiens de croire la divinité de Jésus-Christ et de l'enseigner, mais ceux qui souhaiteraient les lire, peuvent les trouver dans l'ouvrage précité d'Origène. En voici d'autres non moins certains, mais plus beaux et plus respectueux que ceux de Celse.

VII. — Hommages rendus à la divinité de Jésus-Christ, par les Césars.
(ans 122 et 222.) — Lampridius, historien païen.

L'Empereur Adrien suspendit la rigueur des lois portées contre les Chrétiens. La haute opinion que cet empereur avait du chef de la religion chrétienne lui avait vraisemblablement inspiré ces sentiments pour ceux qui la professaient.

Ce prince (*ce sont les paroles de Lampride*) voulut faire recevoir Jésus-Christ au nombre des Dieux. Il fit bâtir, dans toutes les villes, des temples sans simulacres qu'on nomme encore aujourd'hui *Hadrianées*, parce qu'on n'y voit plus d'idoles, et qu'ils avaient été préparés par Hadrien pour Jésus-Christ ; mais il fut empêché de les lui consacrer, par ceux qui ayant consulté les oracles, avaient trouvé, que si cela se faisait, comme l'empereur le souhaitait, tout le monde embrasserait la religion chrétienne, et que les autres temples deviendraient déserts. (*Vie de l'emp. Alex.*)

On ne saurait douter, en considérant ces sentiments et ces actes d'Adrien, en faveur de J.-C., qu'il ne se soit fait donner connaissance de sa doctrine et des miracles que J.-C. avait faits pour la confirmer.

L'empereur Antonin-le-Pieux, successeur d'Adrien, paraît appeler J.-C. du nom de Dieu, lorsqu'il dit dans la constitution où il suspend la persécution des Chrétiens :

Ils aiment mieux être déferés et condamnés à la mort pour le nom de leur Dieu, que de demeurer en vie. (*Eusèb. hist. l. iv, 13*).

Alexandre Sévère, cousin et successeur d'Héliogabale, fut élevé à l'empire l'an 222. Lampride décrit ainsi sa manière de vivre :

Sa première occupation, quand il était levé, était d'aller adorer et sacrifier dans une espèce de temple qu'il avait dans le palais, où il avait mis les statues des meilleurs empereurs, des plus gens de bien, et des âmes les plus saintes, parmi lesquelles étaient Apollonius, Christ, Abraham et Orphée, qu'il honorait comme des Dieux. (*Lamprid., in vit, Alex., p. 123*).

Ce prince ne se contenta pas d'adorer Jésus-Christ en particulier, il voulut encore lui élever un temple et le faire recevoir au nombre des Dieux. Il conserva aux Juifs leurs

privilèges et laissa vivre les Chrétiens en liberté. Il fit plusieurs choses en leur faveur et prononça des paroles remarquables à leur louange.

VIII. — *Témoignages de Porphyre et des Oracles païens touchant la divinité de Jésus et les honneurs divins qu'on lui rendait.* (230-270).

Porphyre-Malchus, philosophe de Tyr, disait que depuis que Jésus était adoré, les hommes n'avaient plus senti les marques publiques de la protection des dieux :

On est surpris de ce que Rome est affligée de la peste pendant tant d'années, dit-il, Esculape et les autres Dieux n'étant plus parmi nous ; car depuis que Jésus est adoré, *ex quo Jésus colitur*, personne n'a éprouvé l'assistance publique des Dieux.

Porph. apud Eusèb. præp. ev. l. v, 1, et apud S. Aug. de civitate Dei, l. XIX, c. 22.

Porphyre marquait ici qu'on rendait à Jésus un culte d'adoration, tel que celui que les Païens rendaient à leurs divinités.

Il rapporte que quelqu'un ayant demandé à Apollon, à quel Dieu il devait s'adresser pour faire quitter à sa femme le Christianisme, Apollon lui répondit :

Il vous serait peut-être plus aisé d'écrire sur l'eau ou de voler dans les airs, que de guérir l'esprit de votre épouse impie ; laissez-la donc dans sa ridicule erreur, chanter d'une voix feinte et lugubre un Dieu mort, qui a été condamné à un supplice cruel.

Ces paroles font voir qu'on reconnaissait qu'un Dieu même était mort pour nous.

(Dans S. Aug., *de la Cité, l. X, c. 23.*)

Porphyre rapporte un autre oracle de même espèce :

La déesse Hécate, dit-il, pressée de dire si le Christ était Dieu, *si Christus esset Deus*, répondit que c'était un homme d'une grande piété et que son âme avait été récompensée par une immortalité bienheureuse. *Ibid. l. XIX, 22.*

Le même Philosophe, dans le troisième de ses livres sur les oracles, disait que « la grandeur des œuvres de Jésus

faisait connaître aux amis de la vérité que la puissance divine résidait en lui. » (Dans Eus., *Dém. ev. l. III, à la fin.*) Cela ne l'empêchait cependant pas de combattre le culte que les Chrétiens lui rendaient, et de dire que ce « culte et ces honneurs divins étaient insensés ; » qu'il fallait « avoir pitié de ses adorateurs. » (*Ibid.*) C'est avec le même air de dédain que Lucien, dans L'HISTOIRE DE PÉRÉGRIN, disait au sujet de ce culte :

Cependant ces gens adorent ce grand homme qui a été crucifié dans la Palestine, parce qu'il est le premier qui ait enseigné aux hommes cette religion.

Ces attaques dirigées par les Païens contre le culte de J.-C., établissent donc que les anciens Chrétiens adoraient J.-C. comme vrai Dieu, et par conséquent que sa divinité était un des principaux points de leur croyance.

IX. — *Témoignage d'Hiéroclès.* (vers l'an 300).

Hiéroclès, président en Bithymie, se servit de l'épée et de la plume contre les Chrétiens. Dans le livre qu'il composa contr'eux, il imite Celse pour attaquer la croyance des Chrétiens au sujet de la divinité de Jésus ; après avoir cherché à élever les merveilles d'Aristée et d'Apollonius de Tyane au-dessus des miracles de Jésus, il ajoute :

Pour nous, nous ne regardons pas comme Dieu, un homme qui a opéré de si grandes merveilles ; mais les Chrétiens, au contraire, publient que Jésus est Dieu, à cause de quelques petits prodiges qu'il a faits.

Il est donc vrai, d'après Hiéroclès, que les Chrétiens reconnaissaient et *publiaient* que Jésus est Dieu. Mais le raisonnement d'Hiéroclès, qui est aussi celui de Celse, tombe de lui-même en ce que : 1^o les faits d'Aristée, etc., sont fabuleux, de l'aveu même des Païens, comme Origène le prouve ; 2^o ces faits magiques n'ont point eu pour fin de prouver la divinité d'Aristée comme les miracles divins de

Jésus ont eu pour but de démontrer sa filiation divine ou sa divinité.

X. — *Jésus est Dieu, descendu du ciel, pour le salut du genre humain.*
Calcidius (vers l'an 300).

Ce philosophe platonicien (*com. in Tim. p. 2, 19*), parlant de l'étoile qui parut à la naissance de Jésus, dit « qu'elle
« annonça la venue d'un Dieu, descendu uniquement pour
« le bonheur du genre humain ; qu'elle conduisit des Sages
« de Chaldée vers ce Dieu nouvellement né ; que ceux-ci
« ayant trouvé cet auguste Enfant, ils lui avaient rendu les
« hommages qui étaient dus à un si grand Dieu ; *et vota Deo*
« *tanto convenientia nuncupasse.* »

Jésus est ici trois fois appelé du nom de Dieu. Quelle que soit la source où Calcidius ait puisé cette histoire, la divinité de Jésus y est exprimée avec précision.

1. Le R. Abraham-ben-David, au livre *SEPHEN-JETZIRA*, en parlant des *trois Voies célestes*, et du verset du chap. ix d'Isaïe, où il est dit : « car un enfant nous est né... » s'exprime ainsi :

« Le mystère de cette *voie* est indiqué par la lettre ALEPH. Les lettres dont se forme le nom de ce caractère, constituent également le mot *Pété, l'Admirable*. Cette dénomination convient à la première *voie*, car il est écrit, Is. ix. 6 : « Et on l'appellera *l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort.* »

Ce passage du Docteur hébreu est important. Il prouve que le verset précité d'Isaïe doit s'entendre du Messie, et que le Messie est réellement Dieu, un Homme-Dieu : deux propositions que les rabbins s'efforcent de nier depuis que la Synagogue s'est séparée de l'Église; en d'autres termes depuis que la Synagogue n'est plus l'ancienne et véritable Synagogue. (Voir M. Drach. t. 1, p. 440.)

Voyez aussi l'ouvrage du P. de Prémare, intitulé : *SELECTA QUORDAM... EX ANTIQVIS SINARUM LIBRIS ERUTA*. On lit parmi les articles tirés des livres sacrés chinois, les suivants relatifs à N. S. :

- — Différents noms donnés au Saint.
- — Il est appelé *Homme Divin*.
- — Il a la figure et l'apparence d'un homme, mais il est Dieu.
- Il est l'homme attendu... Séparé des hommes, et du même grade et de la même dignité que Dieu.
- Fils de Dieu ;
- Le premier-né de Dieu, — né d'une Vierge. — Dieu et homme. » (*Annal. Ph. chr., n. 81, p. 452, et n. 81, p. 221*).

L'Oracle de Delphes. — Si l'on veut se fonder sur une légende rapportée par Suidas, (in Augusto), par Cédrenus et Nicéphore, l. 1, l'oracle de Delphes attribuait la cause de son silence et de sa défection « à la naissance d'un Enfant « Hébreu, Roi des Dieux et Dieu lui-même, *παῖς εβραῖος κλεταί με θεος μακαρεσσίν ἀνάσσειν*.

On voit que l'ancien Auteur de cette légende reconnaissait la divinité de J.-C. ; s'il le fait ainsi avec confiance, c'est que ce point était généralement admis.

Je trouve encore plusieurs témoignages qui résultent de l'opposition même et de la contradiction des anciens Païens qui depuis l'origine se sont élevés contre la divinité de J.-C. Mais ce qui précède suffit bien, pour ne laisser aucun doute, à quiconque considère la question, sous ce point de vue.

XI. — *Monuments des Peuples Païens, considérés par rapport à la divinité de N. S. J.-C. — Inde.*

Nous avons déjà eu occasion d'observer que les Indiens admettaient une *Triade* ou une *Trinité* Divine. Or, selon leurs Livres Sacrés, la Seconde Personne de cette triple Divinité s'appelle *Wichnou*, et après son *avatar* ou incarnation, elle s'est appelée tantôt *Chrisna*, tantôt *Jesoudou*. Le système Théologique des Indiens est donc évidemment une altération, une corruption du dogme évangélique qui fut prêché dans ces contrées par les premiers Disciples. On peut sur ce sujet consulter Schmitt, qui traite spécialement de la « Rédemption annoncée par les Traditions. » On voit donc que l'idée primitive de la divinité du Christ (*Chrisna*) Jésus (*Jesoudou*), Seconde Personne de la Sainte-Trinité, s'est conservée dans les anciens monuments de l'Inde.

XII. — Chine. — Le Réparateur du genre humain est Dieu,
et un avec le Dieu Souverain.

Nous avons également constaté la croyance d'une Trinité Divine, admise parmi les anciens Chinois. Or la Seconde Personne de cette Trinité est appelée *Fo, le Seigneur, le Saint des Saints, qui est né ou qui a paru à l'Occident* (de la Chine).

Les Livres canoniques chinois, attribués faussement à Confucius, raisonnent ainsi sur ce *Saint des Saints* :

Il sait tout, il voit tout, toutes ses paroles instruisent, toutes ses pensées sont vraies ; il est céleste et miraculeux, sa sagesse n'a point de bornes ; l'avenir entier est sans voiles à ses yeux, chacune de ses paroles est efficace. Il est un avec le Tien (Dieu), et sans le Tien, le monde ne pourrait le reconnaître ; lui seul peut offrir un holocauste digne de la majesté du Schanzti (Dieu, souverain du ciel) ; les peuples l'attendent, dit Mentius, disciple de Confucius, comme les plantes flétries attendent la rosée.

Un autre livre chinois, fait une magnifique peinture du séjour du Saint des Saints sur la terre, de ses bienfaits, de la clarté de sa doctrine, répandus par tous les peuples du monde. On y reconnaît aisément l'histoire de la propagation évangélique.

Le grand commentaire sur le Chouking, un des autres livres sacrés de la Chine, s'exprime ainsi :

Le Tien est le Saint des Saints invisible ; le Saint des Saints est le Tien rendu visible pour instruire les hommes.

Et l'explication de l'Y-King dit :

Un homme d'une certaine nature est le Tien, et le Tien est un homme d'une certaine nature.

Les anciens Sages de la Chine nomment le Saint des Saints, l'homme, l'homme le plus grand, le plus beau des hommes, l'homme par excellence, l'homme miraculeux, le premier-né ; il a paru à l'Occident de la Chine ; c'est le Réparateur de l'univers, qui est mort accablé de douleur et d'opprobre, qui ouvrira la porte du ciel. — A ces traits, qui ne

reconnait J.-C. ? Il est dépeint dans ces livres d'une manière positive, comme on le voit.

Ainsi, d'après les anciens peuples de l'Orient, qui furent évangélisés par les Apôtres et leurs disciples, c'est le Tien, le Second Dieu, qui a revêtu l'humanité et qui s'est incarné, il est homme miraculeux ; mais en même temps il est celui qui sait tout, qui voit tout, qui est un avec le Tien, Dieu Souverain.

(*Mémoires concernant les Chinois ; Schmitt, Rédempt. ann. par les Traditions.*)

XIII. — *Les nouveaux Platoniciens, après la publication de l'Évangile, ont corrigé les idées de Platon et ont admis la divinité du Second Principe et sa consubstantialité avec le Premier Principe.*

Platon avait puisé aux sources hébraïques la notion du Verbe, Second Principe ; mais il en avait fait, comme l'atteste Proclus lui-même, son disciple, un second Dieu, séparé du Premier. Platon, suivant Proclus, considérait le premier Dieu, comme le Père ; le second, comme le Créateur ou l'artisan du monde ; le troisième Dieu, comme l'ouvrage même provenant des deux premiers Principes. (Voyez Génér., *chron. l. 1, p. 166.*) Certes, une telle théologie était loin de celle des Hébreux et des Chrétiens ! (*V. Bergier, dict.*)

Or, dès que la divine splendeur de l'évangile de Jésus eut brillé dans le monde, les disciples de Platon abandonnèrent l'idée de leur Maître ou plutôt s'efforcèrent de la réformer et de la modeler sur la *Trinité chrétienne*.

Jamblique, Numénius, Porphyre, Amélius, Plotin, Chalcedius, qui tous entendirent les prédications, les commentaires des Docteurs Apostoliques et les leçons de la célèbre Ecole d'Alexandrie, furent alors à même de parler d'une manière plus correcte et plus orthodoxe de la consubstantialité des

Trois Hypostases Divines, et en particulier de la divinité du Verbe (ou Λογος), le second Principe. En effet, nous avons vu Amélius s'emparer de l'Évangile de S. Jean l'Apôtre, en adopter l'idée, jusqu'à dire, comme le rapportent S. Cyrille et S. Augustin, que le commencement de cet Évangile devrait être écrit en lettres d'or. Porphyre, *hist. philos. l. iv*, n'enseigne plus trois dieux séparés, mais il dit que « l'essence de Dieu s'étend jusqu'à trois choses, *essentiam Dei progredi usque ad tria.* » Proclus dit que Pythagore s'est trompé comme Platon et qu'il a enseigné trois Dieux. — Plotin, ce fameux platonicien, ce défenseur du paganisme, né l'an 205 de J.-C., à Lycopolis, en Egypte, qui prit des leçons de philosophie sous notre célèbre Ammonius, à Alexandrie, s'exprime admirablement sur le Second Principe, dans son ouvrage *sur les Trois Hypostases.*

XIV. — Extrait de Plotin.

« Si quelqu'un admire le monde qui frappe nos sens en contemplant la grandeur, la beauté, l'ordre de son mouvement éternel, les dieux visibles et invisibles qui le remplissent, les génies, les animaux et toutes les plantes, qu'il remonte par la pensée jusqu'à l'Archétype de l'univers, ce modèle sublime dont toutes les perfections sont bien plus réelles, il verra que tout en lui est intelligence : sa pensée, sa vie sont éternelles ; il est cet Esprit Incorruptible, qui gouverne la nature, cette Sagesse qui surpasse toute expression. »

Plotin dit encore : « Qui donc l'a engendré ? l'Être simple, l'Être antérieur à la foule des créatures, la Source de son existence et de sa nature multiple, l'auteur des nombres ? Car le nombre n'est pas primitif. L'unité existait avant le nombre *deux* ; puis après elle vient le nombre *deux*, qui en est formé. » Après quelques développements, il ajoute :

« Que faut-il donc penser de ce qui, (de cette Sagesse) qui subsiste toujours? Est-ce la Lueur d'un autre Être, dont il émane sans l'altérer, comme on voit la lumière du soleil jaillir sans cesse autour de lui, sans épuiser la substance de l'astre qui la répand? Tous les êtres, en effet, tant qu'ils subsistent, projettent autour d'eux, quelque émanation de leur substance, image fidèle de l'Archétype qui l'a engendrée. Ainsi le feu rayonne la chaleur, et la neige ne renferme point en elle-même tout le froid qu'elle contient. C'est ce que l'on remarque surtout pour les matières odorantes, qui ne cessent d'exhaler autour d'elles un parfum agréable. Toute chose arrivée à sa perfection engendre d'autres choses. L'Être, toujours parfait, produit toujours, et toujours un être éternel, mais inférieur à son principe. Que faut-il donc dire de l'Être souverainement parfait? Il ne peut engendrer que ce qu'il y a de plus grand après lui, etc. » On voit que ce Philosophe avait saisi la doctrine du Livre de Salomon, développée du reste avec éloquence, dans ce temps-là, par les Docteurs d'Alexandrie, et appliquée à J.-C., Verbe Incarné, conformément au 1^{er} chap. de S. Jean. Plotin avait donc bien raison de dire ensuite que « ces raisonnements n'étaient point nouveaux, et qu'il y avait longtemps qu'on les proposait. » Il reconnaît donc avec ceux qui l'ont précédé, l'éternité du Second Principe, sa co-existence intime et sa consubstantialité avec le Premier. Comme S. Paul et Salomon, il le nomme *la Splendeur et une Émanation pure du Premier Être*, etc. Or telle était la pensée de tous les nouveaux Platoniciens.

Calcidius (in Timæum) disait : *Summus Deus jubet, Secundus ordinat, Tertius intimat*, désignant sans doute par là trois Personnes Divines qui agissent à la fois et conjointement, mais avec ordre selon leurs propriétés respectives.

XV. — Extrait de Numénius. (An 183 de J.-C.)

Ce platonicien, qui a dit ce mot célèbre : *Qu'est-ce que Platon, sinon Moïse parlant en grec ?* développe aussi très au long la doctrine du second principe. Quoiqu'il entende mal quelquefois la doctrine de Job et de Salomon, ou bien qu'il y ait voulu ajouter de ses idées propres, mais erronées, toutefois, il donne des éclaircissements remarquables, tels que ceux-ci :

« Dieu, le premier principe, existant en lui même est simple; car ce qui renferme en soi toute son existence ne peut être divisé. Dieu le second et le troisième principe, est un... Le premier principe n'a rien créé ; mais il est le Père du Dieu Créateur ou second principe. »

« Nous devons établir un point incontestable, c'est que le premier principe est entièrement inactif. Il règne seulement sur toutes choses ; mais le Dieu Créateur gouverne le monde et parcourt le ciel en tout sens ; » (ce sont là presque les termes de l'Écriture, *Eccli. xxiv. 8.*) « Il entre même en communication avec nous, car l'Esprit descend et pénètre dans tous ceux qui ont été placés en ce monde pour parcourir le chemin de la vie. » (Voyez *ibid. 9*, etc. *Apud Euseb. prépar. l. xi. 18. Et ibid. c. xxii*) : « Nous pouvons, dit Numénius, ramener tout à quatre points : le Dieu, premier principe, est l'être bon par lui-même ; le Dieu créateur, image du précédent, est aussi un être bon ; l'essence découle partie du premier principe, partie du second ; enfin, le monde, brillante expression de l'Essence, ne fait qu'en reproduire les beautés. »

Ensuite, il dit que « ce second principe est la Sagesse ; « qu'il se trouve dans le premier principe ; mais que ce « second principe n'est point bon par lui-même, mais par « l'influence du premier, en tant qu'il émane de celui-ci et « qu'il participe à son essence, etc. ; » En un mot, il montre clairement qu'il a puisé, comme Platon, cette doctrine dans les livres des Hébreux. — Macrobie tient sur ce sujet un langage à peu près semblable, *LI, in Somn. ch. 14.*

Or, tous ces philosophes savaient que cette doctrine du Second Principe, Dieu, et de même essence avec le premier principe, s'appliquait à Jésus le Seigneur et le Christ ; ils savaient que ce Jésus était lui-même le Dieu, second principe, incarné et revêtu de notre humanité. L'extrait d'Amélius prouve que les nouveaux Platoniciens connaissaient et qu'ils ne désapprouvaient pas la bonne nouvelle de l'incarnation du second principe, qui était, selon eux, la Sagesse par essence, le Dieu créateur et consubstantiel au premier principe.

A JÉSUS-CHRIST, NOTRE DIEU !

O Jésus, Verbe Divin incarné, caché sous les dehors corporels de notre humanité, - - qui pourra, à la vue de cette masse de preuves positives, en contemplant cette nuée imposante de Témoins, cet unanime accord de tant de voix qui s'élèvent de tous les points de l'Univers pour proclamer et célébrer votre divinité ; qui pourra, dis-je, méconnaître que vous êtes Dieu et Fils de Dieu, qui êtes venu sur la terre et qui avez paru dans notre chair mortelle, afin de nous tirer de nos ténèbres et de nos malheurs !

Non - seulement l'Univers et l'humanité tout entière rendent hommage à votre Divinité ; mais Dieu le Père lui-même, du haut du ciel, l'a proclamée, en présence d'Israël, son peuple.

Oui, O Jésus-Christ, vous êtes Dieu ! votre divinité est surabondamment démontrée ! Elle est affirmée par la terre et par le ciel. Comme vous le faisiez considérer aux Hébreux, cette affirmation repose principalement sur le témoignage authentique de votre Père Celeste comme sur un fondement inébranlable. Dieu le Père l'a fait connaître publiquement et solennellement ; il a scellé cette vérité de son sceau propre et unique, inaltérable et incommunicable, c'est-à-dire du

sceau de ses miracles, les plus grands et les plus divins.

Si le dogme de votre divinité eut été un dogme faux, jamais il n'eut été sanctionné par l'apposition du sceau authentique des prodiges de la Toute-Puissance Divine.

Mais le Père l'a sanctionné hautement et pleinement : il l'a affirmé lui-même de sa propre bouche, et du sein de la gloire céleste ; il l'a proclamé, non-seulement par une déclaration magnifique, plusieurs fois répétée ; non-seulement par les signes certains et irrécusables de sa Toute-puissance, par des prodiges divins innombrables ; mais encore par le parfait accomplissement des Anciens Oracles de vos prophètes, qui longtemps d'avance, d'après votre inspiration surnaturelle et d'après votre commandement, annonçaient votre glorieuse et bienfaisante divinité !

Nous vous reconnaissons donc pour notre Dieu et pour le Fils unique et bienaimé du Père Éternel. Nous croyons cette vérité de toute notre intelligence et de tout notre cœur : notre raison, toute notre âme se repose avec une entière conviction, avec une pleine sécurité, dans l'acquiescement à cette croyance, que nous contemplons tout environnée de clartés. Car véritablement, ô Verbe fait chair, *toute langue confesse* et rend témoignage, que Vous, *Notre Seigneur Jésus, êtes dans la gloire de Dieu le Père*, comme étant avec lui un seul Seigneur et un seul Dieu. — *Amen ! Il en est ainsi !*

CHAPITRE IV

Du Saint-Esprit, Troisième Personne de la Sainte-Trinité.

ATTENTE PROPHÉTIQUE.

Il y a un Esprit-Saint, qui est une Personne Divine, co-éternelle et consubstantielle au Père et au Verbe Divin, et procédant de l'un et de l'autre.

RÉALITÉ ÉVANGÉLIQUE.

Le Saint-Esprit est la Troisième Hypostase Divine, — Dieu co-éternel et consubstantiel au Père et au Fils, — et procédant de l'un et de l'autre. — Sa nature, ses attributs, ses opérations, etc.

ARGUMENTS DES SIX COLONNES DE PREUVES.

Section 1^{re} — Époque de l'Attente Prophétique.

PREMIÈRE COLONNE

DOCTRINE DES PROPHÈTES

concernant le Saint-Esprit.

I. Il y a un Esprit-Saint, Créateur, Vivificateur et Conservateur de l'Univers : (*Job. David.*) — II. L'Esprit-Saint est l'Inspirateur des Prophètes et des Sages, il est le Sanctificateur des Justes. — Autres attributions et opérations divines du Saint-Esprit : (Les divers Prophètes.)

DEUXIÈME COLONNE

TRADITIONS

des Anciens Hébreux et des Anciens Païens sur le même sujet.

I. L'Ancienne Synagogue a cru en Un Esprit-Saint, Créateur, consubstantiellement uni à Dieu le Père et à Dieu

le Verbe, (Les *Targums*; — les RR. *Selomoth et Maimonides*).
II. Traditions théologico-philosophiques des Anciens
Païens, — de Platon, au lieu de Cicéron, de Virgile, des Aca-
démiciens, touchant l'Esprit Divin, Vivificateur du monde.

Section II. — Époque de l'Accomplissement Évangélique.

DE LA DIVINITÉ DU SAINT-ESPRIT. — IL EST LA TROISIÈME
HYPOSTASE DIVINE, PROCÉDANT DU PÈRE ET DU FILS,
AYANT LA MÊME SUBSTANCE, LES MÊMES PERFECTIONS,
PARTICIPANT AUX MÊMES OPÉRATIONS.

TROISIÈME COLONNE

RÉVÉLATION ÉVANGÉLIQUE.

Témoignages des Évangélistes et des Apôtres au sujet
du Saint-Esprit.

I. La nature et les divers attributs du Saint-Esprit. — Le
Saint-Esprit est le Régénérateur universel, le Vivificateur
du monde; il est l'Esprit de vérité, tout intelligent, tout
puissant, il est Dieu consubstantiel au Père et au Fils; il
est le Sanctificateur universel, l'Auteur de la Rémission
des péchés, la Source de tous les dons spirituels, nommément
du don des miracles et du don de Prophétie.

QUATRIÈME COLONNE

LES PÈRES PRIMITIFS.

La divinité du Saint-Esprit
se démontre par la Tradition Ecclésiastique primitive.

I. Arguments généraux, tirés des usages et des défini-
tions de l'Église Universelle. — II. Arguments spéciaux,

tirés des témoignages formels des Premiers Pères, savoir : S. Justin, Athénagore, S. Théophile, S. Irénée, S. Clément d'Alexandrie, Tertullien, S. Hippolyte, S. Clément de Rome ou l'Auteur des CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES, S. Cyprien, S. Grégoire-Thaumaturge, les deux Saints Denys.

CINQUIÈME COLONNE

LES JUIFS. — LES HÉRÉTIQUES.

Témoignages et Aveux des Anciens Juifs et Hérétiques au sujet
du Saint-Esprit.

I. Ce qu'ont pensé de la Personne Divine du Saint-Esprit plusieurs Rabbins et plusieurs chefs d'hérésies. — Exposé général du sentiment de la Synagogue Moderne sur ce point. — II. Les Anciens Hérétiques reconnaissaient la divinité du Saint-Esprit. — III. Comment le Saint-Esprit est appelé dans certains écrits non-canoniques.

SIXIÈME COLONNE

LES PAIENS.

Enseignement et Tradition des Philosophes Païens, touchant la divinité
et la personnalité du Saint-Esprit.

I. Ce que les nouveaux Platoniciens ont écrit, concernant la nature et les opérations de la Troisième Hypostase Divine : — 1^o Ils ont, d'après l'Évangile, réformé l'idée inexacte de Platon sur ce dogme ; 2^o Doctrine de Plotin ; 3^o celle de Chalcidius ; 4^o extrait du Livre de Trismégiste ; 5^o enseignement d'Alexandre Aphrodisée ; 6^o celui de Porphyre, de Jamblique ; 7^o Philosophie d'Amélius et de Macrobe, sur le même sujet.

PREMIÈRE COLONNE.

LES PROPHÈTES.

Doctrine des Prophètes concernant le Saint-Esprit.

I. — Il y a un Esprit Saint, créateur, vivificateur et conservateur de l'Univers.

Le Patriarche Job, xxxiii, 4, parle du Saint-Esprit comme d'une Personne Divine qui a pris part à la création du monde et qui communique la vie aux êtres créés : *Spiritus Dei fecit me et Spiraculum Omnipotentis (SADAÏ) vivificavit me : C'est l'Esprit de Dieu qui m'a créé et c'est le Souffle du Tout Puissant qui m'a donné la vie.*

Et *ibid.*, xxvi, 13 : « C'est son Esprit qui a orné les Cieux : *Spiritus ejus ornavit cœlos.* » Il les a parés de beauté, de vie, de splendeur, d'une infinité d'astres étincelants.

David, le Roi-Prophète, au psaume xxxii, 6, a dit dans le même sens : « Les cieux ont été affermis par le Verbe de Dieu et toute leur parure a été produite par son Esprit : « *Et Spiritu oris ejus omnis ornatus eorum* ou *omnis militia*

« *eorum.* » Toute la vivante harmonie de la milice céleste, la beauté animée des grands corps qui se meuvent au firmament, c'est l'ouvrage du Saint-Esprit. Le même Roi-Prophète attribue encore à l'Esprit-Divin, la conservation des êtres.

Psaume ciii, 30 : « *Emittes Spiritum tuum et creabuntur et renovabis faciem terræ* : c'est-à-dire, Vous enverrez, Seigneur, votre Esprit, et il y aura toute une création et la face de la terre sera renouvelée. » L'Esprit du Seigneur a une vertu toute puissante, infiniment efficace pour créer et pour conserver, pour remettre à neuf et pour vivifier toutes choses. Une Prophétesse de l'Ancien-Testament, dans son magnifique cantique, proclamait cette vérité :

Judith, xvi, 17, s'écriait : « O Adonaï, ô Dieu tout-puissant, vous êtes grand ! votre force est brillante, en même temps qu'elle est insurmontable. Vous avez dit et tout a été fait ; Vous avez envoyé votre Esprit, et toutes choses ont été créées ! *Dixisti et facta sunt : misisti Spiritum tuum, et creata sunt !* »

II. — L'Esprit-Saint est l'inspirateur des Prophètes et des Sages.
Il est le sanctificateur des Justes.

2 Reg. xxiii. 3. — Celui que l'Écriture appelle *le célèbre Chantre et Prophète d'Israël*, le Roi David déclare que *c'est l'Esprit de Jéhova qui a parlé par lui* et qui *s'est exprimé par sa bouche* pour annoncer ses oracles : *Spiritus Domini locutus est per me...*

D'après l'oracle de Joël, ii, 28, *c'est l'Esprit-Saint qui se répand sur toute chair*, c'est-à-dire sur toute créature agréable à Dieu, et qui communique ainsi le don de prophétie aux personnes chargées d'annoncer l'avenir : *et prophetabunt filii vestri.*

Isaïe, xliv, 3-7, confirme cette vérité, lorsqu'il dit au nom du Seigneur : « *Effundam Spiritum meum super semen tuum* : Je répandrai, ô Israël, mon Esprit sur ta race, et elle germera, elle croîtra, comme l'herbe et comme

« les saules plantés sur les rivages qui bordent les cours
« d'eaux. »

L'Écclésiastique 1, 9, enseigne que « l'Esprit-Saint a été
« produit de Dieu en même temps que le Verbe. »

Le Sage ajoute que « le Saint-Esprit est un esprit plein
« de bonté et de douceur (*Sap.* 1, 6 et XII. 1.) Un Esprit
« d'intelligence qui est saint, unique, varié subtil, disert,
« agile, sans tache, clair, doux, ami du bien, pénétrant, que
« rien ne peut empêcher d'agir ; bienfaisant, amateur des
« hommes, bon, stable, infaillible, calme, qui peut tout, qui
« voit tout, qui renferme en soi tous les esprits, qui intelli-
« gible, pur et subtil... qui réside dans le Verbe (*Ibid.* VII,
« 22.) Et *Eccli.* XXIV. Un Esprit Saint que Dieu commu-
« nique avec son Verbe. pour instruire les hommes de ses
« pensées divines (IX, 17.) Un Esprit Saint qui est immense,
« qui remplit l'Univers, qui contient tout et qui connaît
« tout ce qui se dit : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum,*
« (*Ibid.* I, 7.) Cet Esprit divin est saint et le maître de toute
« science ; il fuit le déguisement ; il se retire des pensées
« qui sont sans intelligence ; et, l'iniquité survenant, il se
« retire. » *Ibid* 5.

Ps. CXLII. 12. David disait du Saint-Esprit : « *Spiritus tuus*
« *bonus deducet me in terram rectam* : Votre Esprit plein de
« bonté me conduira dans la terre où règne la droiture. »

C'est pourquoi il pria Dieu de le sanctifier, par
cet Esprit Saint, qui renouvelle l'homme intérieur. *Ps.* L,
2, 13, 14 : « Ne me rejetez pas de votre présence et ne
« m'enlevez pas votre Saint Esprit. Rendez-moi la joie de
« votre salut, et confirmez-moi par votre Esprit Principal.
« *Spirituum sanctum tuum ne auferas à me...* »

Isaïe, XXXII, 15, dit qu'il est l'auteur de la lumière, de
l'ordre et de la paix : « Ce n'est que ténèbres et que tâton-
« nement jusqu'à ce que l'Esprit du Seigneur soit répandu
« sur nous du haut du ciel. »

C'est le Saint-Esprit qui a instruit les Hébreux, qui a
résidé dans les 72 juges coadjuteurs de Moïse. 2 *Esdr.* IX, 20 ;
nombr. XI, 25, 26, 29 ; *Is.* LXIII, 14 ; qui a inspiré les Pro-

phètes, *1 Rois*, x. 6, 10, xi, 6, xvi, 13; *2 Paral.* xxiv, 20; *Eccli.* xlviii, 13, 27; *Ezech.* ii. 2; iii, 12, 14, 24, xi, 5; qui a opéré des prodiges et des signes miraculeux, *Jug* xi, 29, xii, 25, xiv, 19; *Agg.* ii, 6; *Ezech.* xlviii, 5; *2 Mach.* iii, 24, etc.; qui est le vivificateur, *Ezech.* xxxvii, 1, 5, 6, 9, etc.; qui est le Santificateur, le Rénovateur et le Réformateur des âmes; *Isaïe*, xliv, 3, lix, 19, 20, 21; *Ezech.* xi, 19, xxxvi, 26, 27; *Zach.* xii, 10; qui est le futur consécuteur du Christ; *Isaïe*, xi, 2, xlii, lxi, i.

On voit qu'il est très-souvent parlé du Saint-Esprit de Dieu dans l'ancien Testament, bien que le dogme de la Trinité Divine n'ait pas été explicitement révélé avant J.-C. — Tout ce que l'Ancien Testament dit ici du Saint-Esprit indique ouvertement qu'il s'agit d'un Esprit inhérent à Dieu et au Verbe, uni à eux consubstantiellement et agissant, néanmoins, de son côté, d'une manière propre et personnelle.

DEUXIÈME COLONNE.

L'ANCIENNE SYNAGOGUE.

Traditions et interprétations des Anciens Docteurs Hébreux
concernant la Personne Divine du Saint-Esprit.
Traditions des Anciens Païens.

I. — L'Ancienne Synagogue a cru en un Esprit-Saint, Créateur,
essentiellement uni à Dieu et au Messie.

Le livre BERESSITH-RABBA-UZHIRA, ou le grand et le petit commentaire hébreu de la Genèse, expliquant ces paroles, *Gen. 1, 2: Et Spiritus Elohim, i. e. Deorum, volitans erat super aquas: Et l'Esprit des Dieux se portait sur les eaux*, s'exprime ainsi: — « C'est là l'Esprit du Messie dont il est écrit dans Isaïe, XI: *Et l'Esprit de Dieu se reposera sur lui.* » En vue de quel mérite, l'Esprit viendra-t-il planer, voler sur les eaux? — Ce sera à cause du mérite de la pénitence, laquelle est assimilée à l'eau, suivant ce qui est dit, *Tren, c. 2: Répandez votre cœur comme de l'eau devant le Seigneur.* »

Telle est la tradition des Hébreux. Elle montre que l'Esprit-Saint est l'Esprit de Dieu le Père et en même temps

l'Esprit du Christ ou Messie prédit. Le Rabbi Sélomoth commentant ces paroles de l'Exode, 15 : *et per Spiritum nasi tui coacervatae sunt aquae : et les eaux ont été rassemblées par votre Souffle divin*, expose la doctrine des Anciens relativement au *Saint Esprit*, et il le nomme *La Séchina*, c'est-à-dire, *la Divinité manifestée avec éclat* ou *la Splendeur de la divinité*.

Le R. Azarias, interprétant le troisième chapitre du *Cantique des Cantiques*, insinue et donne à entendre qu'il existe en Dieu une *Midda* (c'est-à-dire une *Propriété* ou une *Personne*), qui est toute charité et tout amour et il l'appelle également *La Séchina*, *la Splendeur de Dieu*.

Plusieurs docteurs Hébreux l'appelaient *Rouad-Haccodès*, c'est-à-dire *Esprit Saint* ou *Esprit de Sainteté*, le *Modérateur de l'Ancienne Eglise*, le *Conducteur du peuple de Dieu*, la *Séchina*, qui demeurait constamment avec ce peuple, et surtout avec les Prophètes, en sorte que vers les temps où Jésus apparut sur la terre, les Sadducéens furent comptés au nombre des hérétiques, parce qu'il n'iaient le Saint-Esprit. [Apud Eliam, *in Tisbi*; Genebrard., *in Chronog.* p. 167 et 113; et Galatinus, *in Arcanis*, l. II, c. 6; le *Zohar* et les autres livres du *Talmud*.]

Le *Targhum de Jérusalem* reconnaissait la divinité et la personnalité du Saint-Esprit : il enseignait que *le Saint-Esprit s'était reposé sur les septante juges d'Israël*.

La Tradition de la Synagogue moderne était d'accord avec celle de la Synagogue ancienne sur ce point important. Car le R. Maimonides reconnaissait dans le Saint-Esprit les mêmes perfections divines qu'assigne la Théologie catholique. Comme les autres docteurs Hébreux, ce savant attribuait au Saint-Esprit l'omniscience et la source de la prophétie, lorsqu'il dit, *in Hilkoth-Melakim : in diebus Regis Messiae per Spiritum Sanctum qui super eum requiescet. genealogizabitur Israel per os ejus*.

On peut encore consulter d'autres Rabbins anciens. Ces derniers ont donné connaissance de cette doctrine aux Sages

de l'Orient, près desquels les philosophes Grecs sont venus puiser la plupart de leurs notions théologiques. C'est pourquoi, ces Sages du paganisme nous ont laissé quelques traditions doctrinales assez remarquables sur le point qui nous occupe.

II. — Traditions des Anciens philosophes Païens
au sujet du *Saint-Esprit*.

Ils ont enseigné que cet *Esprit est une Substance primitive*, qui renferme toutes choses en elle-même, *omnia continetem*, — qui conserve tous les êtres, qui se répand dans toutes les parties de l'Univers, — qui en meut la masse, — qui s'insinue dans chaque membre de ce grand corps, — qui les nourrit intérieurement, qui parcourt toute l'étendue du monde, le pénètre, le vivifie, et qui de la sorte est l'esprit, l'âme et la vie du monde.

Platon, x *de Leg* : — « *Agitat sanè Anima omnia quæ in cælo existunt, terrâ, mari, iisdem motibus, qui nominantur, velle, considerare, curare sive providere, deliberare.* »

Cicéron, *de natura deorum* : — Animam esse per naturam rerum omnem intentam et commeantem.

Les Académiciens enseignent que cet *Esprit est l'âme du monde, Animum mundi*, et ils l'appellent Dieu. Suivant les Philosophes, Dieu a placé et a mis au milieu de l'Univers une *Ame, un Esprit qui en occupe et en pénètre toute l'étendue*.

Virgile, enfin, vi *Æneid.* et iv *Georgic.*, parle également de cet Esprit, vivificateur et conservateur du monde : *Mens agit molem... etc... Spiritus intus alit...*

Les Anciens philosophes paraissent avoir entendu par cet Esprit, une *Ame vivifiante*, un *Esprit Divin*, créateur et conservateur, une *Ame intelligente et féconde*, procédant du Dieu souverain, et par lui envoyée ou placée dans le monde, afin d'imprimer le mouvement à l'Univers et de communiquer la vie à tout l'ensemble des êtres et à chacune des parties de cet ensemble.

Cette doctrine présente ainsi le cachet de la plus vénérable antiquité, de l'universalité et de l'uniformité la plus constante.

TROISIÈME COLONNE.

L'ÉVANGILE.

Doctrine des Évangélistes et des Apôtres,
concernant le Saint-Esprit.

I. — De la nature divine du Saint-Esprit et de ses différents attributs.

Le Nouveau-Testament a révélé explicitement la divinité et la personnalité de l'Esprit-Saint. Il a mis en lumière ses œuvres divines de sanctification, d'illumination spirituelle, intellectuelle et prophétique, ses dons célestes, ses vertus, ses opérations miraculeuses.

Voici tout d'abord ce que Jésus-Christ nous a révélé touchant cette Troisième Hypostase Divine :

1^o Le Saint-Esprit est le régénérateur des âmes :

« Quiconque ne renaît pas par l'eau et par le Saint-Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu. »

Sans une nouvelle naissance spirituelle qui est l'ouvrage de l'Esprit-Divin, tout homme reste dans la souillure du péché et dans la mort spirituelle. (S. Jean, III, 5.)

2^o Il est le vivificateur universel.

« C'est l'Esprit qui vivifie, dit J.-C. — Si quelqu'un croit en

moi, il sortira des fleuves d'eau vive de son cœur. Ce qu'il entendait de l'Esprit que devaient revoir ceux qui croiraient en lui ; car le Saint-Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié. (S. JEAN, VII, 38). — Dieu répandit en eux l'Esprit de vie et ils se relevèrent. » (ΑΡΟC., XI, II.)

3^o Le Saint-Esprit est la Troisième Personne Divine, il est un seul et même Dieu avec les deux autres Personnes « Divines. « Il y en a Trois dans le ciel, le Père, le Verbe et « l'Esprit-Saint et ces Trois sont une même chose. (1 Jean, v. 7 ; Matth. xxviii, 19 ; S. Paul, 2 Cor. xiii, 13. etc. Voyez le Chapitre de la *Trinité*.)

4^o Il est l'Esprit de vérité :

« Je prierai mon Père et il vous donnera l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit pas, et qu'il ne le connaît point. Mais pour vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera avec vous et qu'il sera en vous. » (Jean xiv, 17).

Un peu plus loin, (ibid. xv. 26) J.-C. ajoute :

« Lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il rendra témoignage de moi. »

5^o L'Esprit-Saint est une Intelligence d'une pénétration infinie, il connaît toutes choses même les plus cachées et les plus profondes : « Quand cet Esprit de vérité sera venu, « il vous enseignera toutes vérités. (Jean xvi, 13). L'Esprit-Saint pénètre toutes choses, même les profondeurs de « Dieu. (1 Cor. ii, 10).

6^o Il possède la toute-puissance créatrice. (S. Luc, i. 35). Il a miraculeusement formé la Sainte humanité de Jésus-Christ, *parce que rien ne lui est impossible*. — Il ressuscite les corps. (Rom. viii. ii.)

7^o L'Esprit-Saint est en possession de la Suprême Majesté. Des temples lui sont consacrés comme à Dieu. (1. Cor. iii, 16 et vi. 19.)

8^o Il est substantiellement uni au Père et au Fils. Car il procède de l'un et de l'autre, sans les quitter.

« L'Esprit de vérité, qui procède du Père et que je vous enverrai de la part de mon Père... Il recevra de ce qui est à moi : *de meo accipiet*, et il vous l'annoncera. » — Tout ce qu'à mon Père est à moi ; c'est pourquoi je vous dis qu'il recevra de ce qui est à

moi et il vous l'annoncera » (S. Jean, xv, 26, xxvii. 10-11.)

Le Saint-Esprit tient donc du Père et du Fils, ce qui constitue son essence, ses attributs, ses propriétés. C'est pour cette raison qu'il peut et qu'il doit être appelé *l'Esprit du Père* et *l'Esprit de J.-C.*

9° Il est indistinctement appelé *Dieu, Jéhova, ou Esprit-Saint*, parce qu'il est véritablement Dieu. (2 Rois xxiii, 2, 3 ; Isaïe, 6, 9 et Act. xxviii. 25.) De toutes parts, il est écrit que *Dieu a parlé par les Prophètes*, et de toutes parts, il est encore écrit que *c'est l'Esprit Saint qui a parlé par la bouche des Prophètes*. Donc l'Esprit-Saint est Dieu. (V. S. Luc, I. 70 ; Hébr. I, 1 ; et Act. I. II ; 2 S. Pierre, I, 21.) S. Pierre affirme que mentir à l'Esprit-Saint, c'est mentir à Dieu (Act. v. 3.) S. Paul, (1 Cor. xii, 3, 4, 6 et II,) enseigne que le Saint-Esprit est Dieu, opérant tout en tous.

10° Il est non-seulement l'Auteur de l'humanité de J.-C., il en est de plus le Sanctificateur et le Consécréteur. (S. Luc. III, 22 et IV ; I.)

11° Il efface les péchés ; il délivre les hommes de leurs péchés. (S. Jean, xx, 22 ; 1 Cor. vi, II.)

12° L'Esprit-Saint est le Justificateur des hommes et leur Sanctificateur. (1 Cor. vi. II.)

13° Il est l'Auteur de la Charité et la source de tous les dons spirituels. (1 Cor. vi, II et c. xii. 3.) Il est l'auteur de la grâce qui est répandue sur toutes les nations. (Act. x. 45).

14° Il est l'Auteur de tous les prodiges, de tous les signes et miracles qui ont servi à fonder l'Eglise : il participait à ceux mêmes qu'opérait J.-C. (S. Matt., xii, 28 ; Act. I, 8 ; vi, 5, 8 ; viii, 17 ; 1 Cor. II, 4 ; xii, 9, 10 11 ; 1 Thessal. I, 5.)

15° Il est l'Inspirateur des Prophètes anciens et des Prophètes du Nouveau Testament : (S. Marc, xii, 36 ; S. Luc, I, 15, 41, 67 ; II, 25 ; x, 21 ; Act. I, 8, 16 ; II, 4 ; IV, 8, 25, 31 ; VI, 10 ; XI, 28 ; XIII, 2, etc. ; XX, 23 ; XXVIII, 25.)

16° Il influe par sa Grâce sur l'administration générale de l'Église catholique (*Act.* x, 45 ; xx, 28 ; *1 Cor.* xii, 4 etc.)

Ultérieurement, lorsque nous traiterons de la *Descente du Saint-Esprit* sur les Apôtres, nous aurons lieu de nous étendre davantage sur les opérations et les effets surnaturels de cet Esprit Divin.

QUATRIÈME COLONNE.

LES PÈRES PRIMITIFS.

La Tradition Ecclésiastique primitive met en lumière
la Divine Personnalité du Saint-Esprit.

I. — Preuves tirées des usages de l'Église
et de ses définitions touchant la divinité du Saint-Esprit.

La première preuve se tire de la formule Baptismale, dans laquelle le Saint-Esprit est adjoint au Père et au Fils, comme ayant la même nature et le même nom que ces deux premières Hypostases Divines. Cet argument a été présenté démonstrativement et avec succès par les Anciens : par S. Athanase, *orat. 3* *contrà Arian. et ad Serapionem* ; par le docte Didymus, *l. 2, de Spiritu Sancto* ; par S. Hilaire, *l. 2, de Trinit.* ; par S. Grégoire de Naziance, *orat. 3* ; par S. Basile, *l. 5, contrà Eunomium* ; par S. Ambroise, *l. I, de Spiritu Sancto, c. 14* ; par S. Augustin, *tract. 6 Joannem* ; par Théodoret, *l. 5 contrà Hæreses, cap. de Spiritu Sancto*.

La seconde preuve se tire du culte chrétien lui-même ; car, comme dans les premiers siècles l'on accusait d'athéisme nos ancêtres dans la foi, les Pères, notamment S. Justin, Athénagore et les autres Docteurs répondirent, au nom de

tous les Chrétiens, que cette accusation était fautive, puisque au lieu de fausses divinités, ils adoraient le Père, le Fils et le *Saint-Esprit*, comme le seul vrai Dieu. Nous avons cité leurs témoignages éclatants, lorsque nous avons traité de la *divinité du Christ*.

La *troisième* preuve ressort évidemment de l'usage très-ancien de la *Doxologie*, par laquelle les fidèles, dans toute l'Église catholique, rendent le même honneur, la même gloire, la même adoration au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Ce rit remonte à la plus haute antiquité, comme on le voit par les *Actes du martyre de S. Ignace*, par ceux de S. Polycarpe, par le témoignage de S. Clément d'Alexandrie, par celui des *Constitutions Apostoliques*, cap. 33 ; S. Basile, dans son livre DE SPIRITU SANCTO, cap. 25, montre que l'usage de ce rit était universel dans l'Église depuis les temps apostoliques.

La *quatrième* preuve, enfin, résulte de la condamnation de Macédonius et des *Pneumatomaques*, c'est-à-dire des Hérétiques qui attaquaient la divinité du Saint-Esprit. Car aussitôt qu'ils se produisirent, ils furent proscrits par toutes les Églises, tant par celles de l'Orient que par celles de l'Occident. Le second concile œcuménique prononça leur condamnation.

II. — Preuves tirées des Pères.

Les témoignages des Pères ayant été abondamment cités dans le chapitre qui traite de la *Sainte-Trinité*, nous ne ferons que les indiquer ici :

1^o S. Justin, *apol.* 2 : « Nous adorons le Fils et le Saint-Esprit avec le Père. »

2^o Athénagore : « Comment peut-on nous appeler athées nous qui reconnaissons Dieu le Père, Dieu le Fils et le Saint-Esprit ? »

3^o S. Théophile d'Antioche, *l.* 2, à *Autolyque*, dit en termes exprès que ce qui compose la Trinité Divine, ce sont le Père, le Verbe et la Sagesse ou Saint-Esprit.

4° S. Irénée, l. iv, c. 14, distingue deux fois le Saint-Esprit du Père et du Fils et le présente comme une Personne véritablement subsistante et distincte des deux autres.

5° S. Clément d'Alexandrie enseigne que le Saint-Esprit est Dieu et qu'il est présent partout. *Pedag.* l. i, c. 5.

6° Tertullien explique clairement et longuement comment le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont Trois Personnes Divines, ayant une même substance, une même dignité, une même puissance, mais des propriétés différentes, des rapports différents ; mais constituant toutes trois toute la divinité. *Lib. de Trinitate ; lib. de Pudicitia, c. xxi.* Voyez plus loin un extrait de ce qu'il a écrit sur le Saint-Esprit.

7° S. Hippolyte, martyr, a écrit un livre DE UNO DEO AC TRINO, PATRE ET FILIO ET SPIRITU SANCTO.

8° Les *Constitutions Apostoliques*, l. iv, c. ii, placent le Saint-Esprit, ainsi que le Verbe, en dehors du rang des créatures. Elles font procéder le Saint-Esprit du Père par le Christ. (*Item, Tertull. p. 316. a.*)

9° S. Cyprien, *Epist. 73 ad Jubaian.*, distingue les Trois Personnes, dont chacune est Dieu.

10° S. Grégoire Thaumaturge, IN CONFESSIO NE FIDELI, admet la Trinité Divine, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; il n'y a rien de créé ni rien de relativement inférieur dans ces Trois Personnes ; mais elles ont une gloire, une éternité, un règne et une puissance indivisibles.

11° S. Denys d'Alexandrie, *in Apol.*, attribue au Saint-Esprit la même substance qu'au Père et au Fils.

12° S. Denys, de Rome (*Epist. contrà Sabellianos*), dit que la Trinité divine, le Père, le Fils et le Saint-Esprit est le Dieu unique de l'Univers.

On pourrait encore produire les Témoignages de S. Chrys., de S. Ambr., de S. Augustin et de tous les autres pères ; Mais les précédents peuvent bien suffire.

CINQUIÈME COLONNE.

LES JUIFS INFIDÈLES. LES HÉRÉTIQUES.

Témoignages et Aveux que plusieurs Juifs et Hérétiques
nous ont laissés touchant le Saint-Esprit.

I. — Sentiment de la Synagogue Moderne, infidèle, touchant
le Saint-Esprit

En traitant du dogme de la Trinité Divine, nous avons vu que plusieurs Rabbins reconnaissaient une Trinité de *Mid-doth* ou de Propriétés Essentielles dans la Divinité. Or l'une de ces Propriétés était le Saint-Esprit. Toutes Trois ont concouru à la création du monde et à l'arrangement de l'Univers. Toutes Trois sont inséparables en Dieu, sont aussi nécessaires et aussi divines l'une que l'autre ; en sorte qu'il est manifeste que les Juifs ont voulu par cette doctrine se rapprocher, autant qu'il leur était possible, de la doctrine chrétienne sur la Trinité des Personnes Divines, et en particulier, sur la Personnalité du Saint-Esprit. Je dis « autant qu'il était possible à eux ; » car des Juifs ne pouvaient aller plus loin sans être Chrétiens de doctrine et de

croissance. — Plusieurs Rabbins parlent du Saint-Esprit comme d'une Puissance et d'une Personne Divine, créatrice, inexistente en Dieu, sainte, immense, toute-puissante comme lui. Il serait inutile de répéter ici tout ce qui a été dit à ce sujet à l'endroit indiqué. Celui qui voudrait examiner spécialement les idées de la Synagogue sur ce point, peut revoir le *traité de la Trinité* et surtout le Second Livre de Galatinus, c. 2, 3, 4, 6, 7 et 8.

— Parler du Saint-Esprit comme ont fait Maimonides, Sélomoth, le R. Kimchi, et d'autres, c'est reconnaître que le Saint-Esprit est une Personne, un Dieu, auteur des lumières ; car ils l'appellent *le Saint-Esprit* ; cette appellation est absolue : elle emporte l'idée d'une personnalité distincte, déterminée ; telle que cette idée existe dans l'esprit de tous les Chrétiens.

II. — Les Hérétiques anciens reconnaissent la divinité du Saint-Esprit.

Simon le magicien, tout impie qu'il fut, reconnaissait les Trois Personnes Divines et nommément l'Esprit Saint qui était descendu visiblement sur les Apôtres et sur les premiers fidèles. Comme cet impie exécrable prétendait se faire passer et adorer pour la Divinité tout entière, il se disait non-seulement Dieu le Père et Dieu le Christ, mais encore l'Esprit-Saint. Ce qui montre que, de son temps et parmi les premiers sectaires, le Saint-Esprit était reconnu et adoré comme Dieu, uni substantiellement au Père et au Christ.

Marcus et Valentin, Praxée et les autres anciens hérésiarques, regardaient le Saint-Esprit comme une personne divine, comme un œon ou Émanation Divine et personnelle, très-distinguée, ou comme une Puissance Divine, qui est une seule et même chose avec Dieu, mais non comme une créature inférieure, formée dans le temps.

III. — Comment le Saint-Esprit est appelé dans les Apocryphes.

L'ÉVANGILE DES NAZARÉENS appelait le Saint-Esprit *la mère de J.-C.*, parce que, dans la langue hébraïque, le nom du Saint-Esprit, est du genre féminin. Pour la même raison, les Helcésaites l'appelaient *la Sœur de J.-C.* — Suivant eux, le Saint-Esprit était *la Sœur de J.-C.*, parce que l'un et l'autre étaient sortis du Père avant les siècles ; le Saint-Esprit était appelé *la Mère de J.C*, parce c'était l'opération du Saint-Esprit qui avait formé le corps de Jésus dans le sein de la Vierge. Origène et S. Jérôme, qui rapportent ce trait de l'ÉVANGILE DES HÉBREUX, font observer que ces expressions ne doivent pas scandaliser, à cause des termes hébreux. Mais, ajoutent-ils avec S. Irénée, « dans la Divinité il n'y a aucun sexe ; et l'Esprit-Saint n'est ni masculin, ni féminin.

Au reste, les Mahométans disent que les Chrétiens regardent le Saint-Esprit comme la mère de J.-C. (Warner, *hist. de J.-C.*) Mais c'est à tort qu'ils attribuent à tous les Chrétiens un paradoxe qui ne doit être imputé qu'à quelques uns.

IV. — Continuation du même sujet.

Dans le Livre intitulé l'ASCENSION D'ISAÏE, cité par les premiers Pères, et composé l'an 68 de l'ère chrétienne, le *Saint-Esprit* n'occupe point une place inférieure à celle du Christ. Si le Christ est désigné sous le nom de « quelqu'un dont la gloire surpasse tout ce qui est grand et merveilleux, le Saint-Esprit y est représenté comme un être aussi glorieux que lui. » Ils sont égaux en puissance, en gloire, en dignité. Vers le Saint-Esprit aussi, comme vers le fils Bien-Aimé, « tous les Saints, tous les Anges s'approchent, ils l'adorent,

« ils le glorifient également. » (ch. VIII. 33, 34.) Et quand Isaïe et les autres Prophètes nous sont représentés comme entendant la voix de l'Esprit, on ajoute, « qu'ils se prosternent tous, et qu'ils adorent le Saint-Esprit, aussi bien que le Dieu de toute justice. » (ch. VI. 8.)

Dans le même livre, le Fils et le Saint-Esprit sont présentés comme l'objet de même adoration que le Père. Il est dit que dans le sixième Ciel, « tous invoquent le premier, le Père, et son Bien-Aimé, le fils ; et le Saint-Esprit, et que cette invocation est la même. »

Ce témoignage de la doctrine des temps apostoliques, et les témoignages précédents, détruisent les téméraires assertions des Unitaires¹, qui ont osé avancer que la divinité du Saint-Esprit n'a commencé à être enseignée que bien longtemps après l'époque des Apôtres.

1. Voir *Priestley*, dans son livre intitulé : *CORRUPTION OF CHRISTIANITY*.

SIXIÈME COLONNE.

LES PAIENS.

Témoignages des Philosophes Païens au sujet du Saint-Esprit.

1. — Ce qu'ont écrit les Néo-Platoniciens touchant la Personnalité
et la divinité du Saint-Esprit.

1° Platon paraît avoir confondu le Troisième Principe, qui anime et vivifie le monde, avec le monde lui-même. Mais les Philosophes, ses disciples, après l'apparition du Christianisme, réformèrent cette idée de leur Maître, et la conformèrent à celle de l'Évangile. C'est pourquoi, en commentant la Lettre de Platon à Corisque, à Eraste, et à Denys, et surtout ces paroles du grand Philosophe: *tertia circa Tertium*, c'est-à-dire, *les choses du troisième rang sont autour du Troisième Principe*, ils les ont rapportées au Troisième Principe, qui est l'Ame du monde, et qu'ils appellent *Dieu*.

2° Plotin composa son ouvrage sur LES TROIS HYPOSTASES PRIMITIVES, où il enseigne que l'Ame du monde a été engendrée de l'Être *Bon* par l'*Intelligence*, Second Principe. Le Troisième Principe est supérieur à toute nature créée ;

il est la plus parfaite des substances spirituelles qui procèdent de l'Être Bon. Il occupe le troisième rang après le Premier Principe. Il est produit par le Second Principe ; il est comme Envoyé dans toute la plénitude de l'Univers, pour en être l'Âme et la Vie.

(Vide Euseb., *Prép. Evang.* l. XI, c. 17.)

3^o Chalcidius, dans son commentaire sur LE TIMÉE de Platon, explique ainsi la pensée de l'illustre Philosophe :

Materiam movet Spiritus et Vigor ex æternitate rationaliter totam interdum, nonnunquam proportione. Nam spiritus motuum illorum non est natura, sed anima et quidem rationalis, quæ vivificans sensibilem mundum eum exornavit ad hanc, quæ nunc illustratur, venustatem. « Ainsi Chalcidius attribue « la régularité ordinaire, et même la rationalité des mouvements du monde matériel, non à la nature, mais à une « Âme et à une Âme raisonnable, vigoureuse, éternelle, « immense, laquelle âme vivifie ce monde sensible, et l'a « paré de la beauté, dont il respandit actuellement. » Ce même philosophe, *ibid.*, exprime la même pensée, lorsqu'il dit : *Summus Deus jubet, Secundus ordinat, Tertius intimat.* La vivification intérieure du monde est donc spécialement dévolue au Saint-Esprit.

4^o Trismégiste, in *Asclepio* : *Spiritu augetur et gubernatur omnis in Orbe species, et Spiritus implet omnia; mundus nutrit corpora, Spiritus animas. Spiritu ministrantur omnia et vegetantur in mundo.* — L'auteur de cet ouvrage était un Platonicien de la nouvelle école.

5^o Alexandre Aphrodisée nommait cet Esprit *l'Intellect agissant* ou *agent commun* ou *universel*. Il n'en faisait pas une seule et même chose avec la nature sensible, comme avait fait Aristote, à qui il empruntait ce terme ; mais il le reconnaissait comme un Dieu réellement distinct et séparé du monde et des hommes, mais agissant néanmoins et opérant sur chacune des âmes humaines, comme le soleil sur toutes les fenêtres d'une ville. Chaque âme reçoit les influences, les impressions, les lumières de cet Agent, et devient, par lui, capable de comprendre.

« Averroës, dit Générard, ne saisissant pas cette idée

d'Alexandre, a dit des monstruosités touchant cet Intellect Universel. »

6° Porphyre appelait le Dieu suprême, *l'Être bon*, le Second, *l'Artisan de l'Univers*, le Troisième, *l'Ame du monde*. — Item Jamblique. —

7° Amélius en faisait *Trois Rois, Trois Intelligences*.

8° Macrobe, *l. 1. in somn. c. 14*, dit « que cette Ame du monde anima les corps célestes, que créait l'Intelligence, « engendrée du Père ; qu'Elle leur unit des âmes divines : « mais que, quant aux corps inférieurs et terrestres, Elle ne « leur communiqua que l'existence, la vie, l'accroissement, « le sentiment, l'intelligence, suivant la nature de chacun. » Macrobe appelle Dieu, la cause première ; Cette Majesté, dans sa surabondante fécondité, a engendré l'Intelligence (*Noûn*), qui a créé l'Univers ; et l'Ame, qui répand la vie et le mouvement dans le monde. (Apud Générard, *in Chronogr. ad finem l. 1, de Trinitate et de Spiritu Sancto.*)

Les Platoniciens ont eu, comme on le voit, plusieurs idées assez correctes sur la nature du Saint-Esprit, et sur ses opérations.

— Après avoir parlé du Saint-Esprit, et avoir ainsi mis en lumière ce qui concerne les Trois Personnes de la Sainte-Trinité, nous allons revenir à ce qui regarde la Seconde Personne Divine et traiter spécialement de quelques principaux attributs du Christ, Notre Seigneur.

CHAPITRE V

De l'éternité et de la consubstantialité divine du Christ.

Attente.

LE MESSIE PROMIS SERA CO-ÉTERNEL ET CONSUBSTANTIEL
A DIEU.

PREMIÈRE COLONNE

DOCTRINE DES PROPHÈTES

I. — Génération éternelle du Christ. (*Michée.*) — II. Le Verbe Divin existait avant la création du monde. (*Salomon.*) — III. Le Christ, Fils de Dieu, était engendré avant tous les siècles. (*David.*) — IV. Le *Logos* ou la *Sagesse Divine*, qui doit un jour s'incarner, est éternelle. (*L'Ecclésiastique.*) — V. La *Sagesse Divine* a toujours coexisté avec Dieu. (*Salomon.*) — Comme consubstantielle à Dieu, Elle était toujours avec lui et en lui. — VI. Éternité du Verbe, du futur Messie. — VII. Même sujet. (*Isaïe.*) — VIII. Continuation du même sujet. — IX. Génération éternelle du Christ, Fils de Dieu.

DEUXIÈME COLONNE.

INTERPRÉTATIONS & TRADITIONS

des Docteurs Hébreux et Chrétiens. — Traditions des Païens.

I. Génération éternelle du Christ. (*R. Judas-Huccados.*) —
II. Le Messie existait avant Moïse. Dès les temps les plus

anciens, il brillait dans le Temple céleste, en tant qu'il est l'*Hasséchina*, c'est-à-dire la *Splendeur substantielle de la Divinité*. (Les Rabbins). — III. Sur ces mots : *Ex utero ante Luciferum genui te*. — IV. Sur l'éternité et l'immortalité du Messie. (Les Hébreux). — V. Même sujet. — VI. Sentiments des Juifs, contemporains de Jésus, sur l'éternité du Verbe ou du Messie. — VII. Consubstantialité divine du Messie. — VIII. Traditions sur l'éternité et la consubstantialité du Verbe. — Orphée, Platon, Les Anciens Peuples. — IX. Doctrine des livres sacrés de la Chine sur ce même point.

Réalité Evangélique.

JÉSUS-CHRIST EST CO-ÉTERNEL ET CONSUBSTANTIEL
A DIEU SON PÈRE.

TROISIÈME COLONNE.

PREUVES

Tirées du Nouveau Testament.

I. Jésus de Nazareth, Verbe Incarné, est co-éternel et consubstantiel à Dieu son père. — II. Jésus est le Verbe qui subsistait en Dieu avant la création du monde. — III. Jésus, comme Verbe et comme futur Messie, existait sous l'Ancienne Alliance. — IV. Jésus est la Sagesse Éternelle, sortie de Dieu, incarnée, et résidant en Israël, afin d'être pour les Élus une source de sanctification et de salut. — V. Avant son avènement sur la terre, Jésus était dans le ciel, co-existant éternellement avec Dieu son Père. — Sa consubstantialité. — VI. Son Éternité : Il est le Verbe Éternel qui devait venir parmi les hommes. — VII. Même sujet. —

VIII. Jésus est le Verbe éternel, vivant, vivifiant, incarné, consubstantiel au Père.

QUATRIÈME COLONNE

TRADITION ECCLÉSIASTIQUE

Primitive,

En faveur de l'Éternité et de la consubstantialité de J.-C.

TÉMOIGNAGES : I. de S. Barnabé ; — II. de S. Hermas ; — III. de S. Clément, de Rome ; — IV. de S. Ignace, d'Antioche ; — V. de l'Ancienne Église ; — VI. de S. Justin ; VII. de Tatien ; — VIII. de S. Théophile, évêque d'Antioche ; — IX. de S. Clément d'Alexandrie ; — X. de Tertullien ; — XI. des autres *Pères de l'Église* ; — XII. Trait qui confirme la croyance de toute l'Église sur ce point.

CINQUIÈME COLONNE

AVEUX & TÉMOIGNAGES

des Juifs Infidèles et des Hérétiques excommuniés,
concernant le même dogme

I. Les différentes manifestations du Verbe Divin, à quatre époques principales. (*Les Talmuds*). — II. L'éternité du Messie, d'après les *Targums*. — III. Les Juifs attestent que les premiers Chrétiens professaient le dogme de l'éternité de Jésus. — IV. Trait du *Liber Apostolicæ Historiæ* sur ce point. — V. Simon-le-Magicien, les Hérétiques, ses contemporains, la Sibylle elle-même, rendent témoignage à l'éternité de J.-C.

SIXIÈME COLONNE

TÉMOIGNAGES

Tirés des monuments des Anciens Peuples et de ceux de la Philosophie Païenne en faveur de l'éternité de J.-C., Verbe Incarné.

I. Témoignages des peuples Orientaux, des Chinois, des Indiens, etc. relativement au même dogme. — AUTRES TÉMOIGNAGES : II. de Macrobe, philosophe platonicien ; — III. de Plotin ; — IV. de Numénius ; — V. d'Amélius ; — tous philosophes païens de la nouvelle école Platonicienne. — VI. Autres preuves rationnelles, au sujet de la consubstantialité et de l'éternité de Jésus, Verbe divin, incarné.

Ces sommaires ainsi établis, nous entrerons immédiatement dans le développement successif de chacune des six colonnes ci-énoncées.

NOTANDUM. — Souvenons-nous, que les six colonnes devaient marcher de front et parallèlement ; mais que, pour des raisons typographiques, elles ont été placées à la suite les unes de autres. Malgré cette forme, commandée par la nécessité, le parallélisme n'en est ni moins réel, ni moins fort.

PREMIÈRE COLONNE.

LES PROPHÈTES.

Leur Doctrine
concernant l'Éternité et la consubstantialité divine
du Messie promis.

I. — Génération éternelle du Christ. (*Prophète Michée. —
758 ans avant J.-C.*)

Mich. V. 2. — Ce Prophète, annonçant que le Messie, Dominateur universel, devait naître à Bethléem, ne veut pas qu'on s'en tienne à cette naissance temporelle, et il ajoute aussitôt, que *la génération du Christ est dès le commencement, du sein de l'Éternité : Et egressus ejus ab initio, à diebus æternitatis.* D'où l'on a droit de conclure que le Messie sera Dieu et Homme tout ensemble ; Dieu en tant qu'il est engendré avant toutes créatures et de toute éternité ; et Homme, comme devant naître dans le temps à Bethléem. (*Cf^r 2 col. 1.*)

II. — Le Verbe existait avant la création de l'Univers.

(*Salomon. — 1,000 ans avant J.-C.*)

Prov. viii, 22 et suiv. — La Sagesse ou le Verbe de Dieu nous découvre ainsi sa génération éternelle par la bouche de Salomon :

« — Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, *c'est-à-dire de ses œuvres* ; avant qu'il créât aucune chose ; j'étais dès lors. — J'ai été établie (ointe), dès l'Éternité et dès le commencement, avant que la terre fut créée. Les âmes n'étaient point encore, lorsque j'étais déjà engendrée : la pesante masse des montagnes n'était pas encore formée : J'étais enfantée avant les collines ; Il n'avait point encore créé la terre, ni les fleuves, ni affermi le monde sur ses pôles. »

La préexistence éternelle du Verbe est expressément affirmée dans ces paroles de l'Écriture.

Cette Sagesse Divine et Personnelle que le Seigneur possédait en lui-même et engendrait continuellement, avant que l'Univers fut créé, c'est Elle-même qui, après avoir été annoncée par le Prophète, s'incarnera dans le temps marqué, pour racheter le genre humain au prix de son sang. La suite fera de plus en plus ressortir cette vérité.

III. — Le Christ, fils de Dieu, était engendré avant tous les siècles.

(*David. — 1,050 ans avant J.C.*)

Au psaume 109^e, le Prophète Royal s'exprime ainsi sur ce point :

« Le Seigneur a dit à mon Seigneur : « — Asseyez-vous à ma droite... Vous posséderez la principauté au jour de votre puissance, dans les splendeurs qui environnent vos Saints : Je vous ai engendré de mon sein avant l'Étoile du jour : *Ex utero ante Luciferum genui te.* »

Les versions Syriaque, Arabe, celle des Septante, celles des Anciens Hébreux, celle même d'Aquila, sont ici conformes à la Vulgate.

[L'HÉBREU]: « Sorti de mon sein, de ma substance intime, dès avant la production de l'Étoile de l'Aurore, vous étiez dans la fleur de votre jeunesse. (C'est le sens le plus communément donné par les interprètes).

[A LA LETTRE]: « De mon sein, avant l'Étoile de l'Aurore, était déjà à vous la rosée de votre nativité ou génération. *Ex utero, præ Aurora, tibi ros (vel rorabat nativitas tua.* (Voir 2 col. III.)

Le Prophète marque dans ces paroles, que le Christ, Roi et Pontife éternel, était engendré du sein de Dieu, son Père, avant la création des astres et des cieux.

Au psaume 71, v 18, le même Prophète dit dans le même sens et avec une expression analogue, que le *Christ, Roi universel, subsiste avant la création du Soleil.*

« — Que son nom, *dit-il*, soit béni dans tous les siècles ! son nom, *sa Personne*, subsiste avant le Soleil : *Ante Solem permanet nomen ejus !*

IV. — La Sagesse, ou le Verbe Divin (*ο Λογος*), qui doit un jour s'incarner et habiter dans Israël, était engendré de Dieu avant tous les siècles.

(*L'Ecclésiastique.* — Environ 200 ans avant J.-C.)

Eccli. xxiv. 5. 12. 14. — La Sagesse Incréée fait ainsi connaître son origine divine et éternelle par la bouche de l'un de ses prophètes :

« — Je suis sortie de la bouche du Très-Haut ; Je suis née avant toute créature... Alors le Créateur de l'Univers, celui qui m'a engendrée, m'a dit : « Habitez dans Jacob, et qu'Israël soit votre héritage, et prenez racine dans mes élus. » J'ai été engendrée dès le commencement et avant tous les siècles, et je ne cesserai point d'être dans la suite de tous les âges... *Ex ore Altissimi prodivi Primogenita ante omnem creaturam... Ab initio et antè secula creata sum et usquè ad futurum seculum nom desinam.* (Voir 3 col. iv.)

On ne saurait mieux exprimer la génération éternelle du Verbe, Fils unique de Dieu, qu'en disant qu'il est sorti de *la bouche du Très-Haut*. Car, comme Parole ou Manifestation vivante des idées de Dieu, il ne peut être engendré ou pro-

duit qu'en *sortant* pour ainsi dire de la bouche de Dieu. On voit ensuite que la Sagesse Eternelle est venue habiter dans Israël, peuple choisi, et que c'est elle qui, au commencement, l'a rendu dépositaire des *Oracles* de Dieu, des *Promesses*, de la *Loi* et du *Culte divin*, suivant qu'il est décrit plus au long, à cet endroit de l'Écriture.

V. — La Sagesse Incréeé,
(que les Grecs nomment *Logos, Verbe*), est une Personne Divine
co-éternelle à Dieu, et toujours co-existante avec lui.
(*Salomon*).

Sag. XVIII. 15. — La Sagesse Incréeé, que Salomon nomme ailleurs la *Parole*, ou le *Verbe de Dieu*, et dans laquelle il nous fait envisager, sans aucune ombre, une Seconde Personne Divine, parfaitement distincte de celle du Père, toute puissante comme lui, subsistant néanmoins en lui et sortant de lui pour aller exécuter ses desseins de bonté envers son peuple, et de justice contre les oppresseurs de ce même peuple, — cette Sagesse ou cette Parole nous est représentée comme co-éternelle à Dieu, au même endroit ; car, comme elle existait dans tous les temps, *ce fut Elle*, dit Salomon, qui descendit du ciel, du Trône Royal de Dieu, pour tirer les Hébreux de la captivité d'Égypte, et pour conduire Moïse, leur chef. Ce fut Elle, qui fit sortir Adam de son péché ; ce fut Elle qui dirigea Noë, conduisit par des voies merveilleuses Joseph et tous les Patriarches, et fit parler les Prophètes. C'est Elle que le roi Salomon demandait avec instance à Dieu le Père, en disant :

« — Seigneur, donnez-moi cette Sagesse qui est assise auprès de vous dans votre Trône... Envoyez-la du Ciel, votre Sanctuaire, et du Trône de Votre Grandeur, afin qu'Elle soit et qu'Elle travaille avec moi..., et Elle me conduira dans mes œuvres avec circonspection et me protégera par sa puissance. »

D'où l'on voit qu'Elle visitait les hommes, — qu'Elle descendait du ciel et y remontait, comme étant son séjour propre et ordinaire ; et cela avant et pendant tous les siècles ; selon

qu'il est écrit, *Sap.* ix, 4, 9, 10, 11 : « Seigneur, avec vous
« est votre Sagesse, laquelle fut présente, lorsque vous for-
« miez le monde. »

VI. — La Sagesse, en tant que consubstantielle à Dieu,
était toujours avec lui et en lui.

Quoiqu'Elle descendit parmi les hommes, Elle ne quittait point pour cela son Principe ; Elle était, alors même, en lui et avec lui, à raison de son immensité. C'est pourquoy il est dit, *ibid.*, que « le Verbe Tout-puissant atteignait le Ciel, « en même temps qu'il se tenait sur la terre, comme un « Guerrier formidable. » Il était donc sur la terre sans quitter Dieu le Père, son Principe ; *nec Patris linguens dexteram.* (S. Thomas).

Eccli. I, v. 1-4. — Voici un nouveau témoignage des Écritures qui confirme admirablement tout ce qui précède :

« — La Sagesse vient du Seigneur-Dieu : Elle a toujours été avec lui, et Elle y est avant tous les siècles. Qui a pénétré la Sagesse, laquelle précède toutes choses ? La Sagesse a été engendrée avant tout, et l'Esprit de l'intelligence est dès le commencement. Le Verbe du Dieu Très-Haut est la Source de la Sagesse et ses voies sont les commandements éternels.

« *Sapientia à Domino Deo est, et cum illo fuit semper et est antè ævum... Sapientiam Dei procedentem omnia quis investigavit... fons sapientiæ Verbum Dei in excelsis.* »

On doit donc reconnaître en Dieu une Seconde Personne Divine, bien distincte, appelée *la Souveraine Sagesse*, de qui découle toute vertu de prudence et de sagesse. Elle se nomme également *le Verbe de Dieu*, ou *le Verbe Divin*, source de la sagesse, et Auteur de la Loi éternelle, sur laquelle doit se régler toute vertu, toute croyance, toute législation.

VII. — Le Christ, le Verbe de Dieu, est éternel.

(— Isaïe. — 750 ans av. J.-C.)

Isaï. XL, 6 et suiv. — Ce Prophète, voulant faire ressortir avec plus de force l'éternité du Verbe de Dieu, compare la durée et la gloire de cet éclatant Fils de Dieu à la gloire passagère et à la fragile durée de l'homme.

« — Toute chair, *dit-il*, *c'est-à-dire tout homme*, est
« comme l'herbe, et toute sa gloire est comme la fleur des
« champs ; l'herbe s'est séchée, et la fleur est tombée, parce
« que le Seigneur l'a frappée de son souffle. Véritablement
« le peuple est comme l'herbe ; l'herbe se sèche et la fleur
« tombe ; mais le Verbe du Seigneur, *ajoute le Prophète*, vit
« et demeure éternellement ; *Verbum autem Domini manet*
« *in æternum !* »

Ce Verbe est la Parole de Dieu, Vivante et Substantielle, laquelle est annoncée en cet endroit comme devant se revêtir d'une chair aussi fragile que la nôtre, et venir au milieu de son Peuple comme un Pasteur « les mains pleines
« de grâces et de récompenses : *Ecce merces ejus cum eo.* » Un hérault, une Voix du Désert, un Précurseur, devra rendre témoignage à l'origine céleste de ce Verbe fait homme. Telle est l'interprétation du grand nombre des Docteurs, et notamment de S. Jérôme, de Procopius, de Théodoret, etc.

VIII. — Le Christ, Dieu Eternel, Créateur de l'Univers,
est envoyé par Dieu le Père et par
le Saint-Esprit.

Isaï. XLVIII, v. 12 et suiv. — Voici ce que dit « Celui qui
« est le Premier et le Dernier : — Celui dont la main a
« fondé la terre et a mesuré les Cieux : Celui qui a tout
« créé :

« — Dès le commencement, *dit-il*, je n'ai point parlé en secret ; j'étais présent, avant que toutes choses se fissent et maintenant » qu'il s'agit de délivrer la créature intelligente, ouvrage de mes mains, « j'ai été Envoyé par le Seigneur Dieu et par son Esprit : *Et nunc Dominus Deus misit me, et Spiritus ejus.* »

Quel est ce Puissant Créateur de tous les êtres, du ciel et de la terre, qui se dit éternel, en même temps qu'il se déclare Envoyé dans le temps par le Seigneur-Dieu et par son Esprit ? Quel est-il, sinon le Verbe Divin, co-éternel au Père et au Saint-Esprit, — qui a été oint spécialement et fait Christ par le Saint-Esprit, pour accomplir en ce monde une mission divine et rédemptrice, et exécuter en cela la volonté du Père ?

Tel est le sens communément suivi par les Interprètes Sacrés, et par les SS. Pères, entr'autres par Origènes, S. Thomas, Forério, Huet, etc.

IX. — La génération perpétuelle du Christ, Fils de Dieu, est une preuve de sa consubstantialité avec le Père.

Nous avons vu plus haut (I. col. III.), que le Christ était engendré du Père avant la création des astres.

Au *Psaume* II, 7, le même Prophète David, l'annonçant également comme Christ et Pontife, comme futur Roi des nations de la terre, nous raconte ce que Dieu le Père dit à son Royal Fils :

« — *Filius meus es tu : Ego hodiè genui te :* Vous êtes mon Fils : Je vous ai engendré aujourd'hui. »

Or, Dieu engendrait son fils, le Roi Messie, durant toute l'éternité. Mais il l'engendre *aujourd'hui*, à tel ou tel jour du Temps, pour signifier que, à certaines époques, il le produit au dehors, d'une manière plus spéciale, plus éclatante. Ainsi, il l'engendrera plus spécialement au jour où il

l'introduira en ce monde, au jour où il le ressuscitera, c'est-à-dire que, par l'incarnation et par la Résurrection, il le manifestera aux hommes plus clairement qu'il n'avait fait jusqu'à ce jour. (*Voyez, sur ce point, la 6^e colonne, n^o VI.*)

DEUXIÈME COLONNE.

INTERPRÉTATIONS & TRADITIONS

des Anciens Docteurs de la Synagogue et de l'Église ;
— Traditions des Philosophes et des Peuples Païens, —
concernant l'éternité et la consubstantialité divine
du Christ.



I. — Génération éternelle du Christ. — (*Rabban Judas-Haccados.*
— Vers l'an 180 av. J.-C.)

La plupart des Docteurs Hébreux, Anciens, et plusieurs des modernes, comme Kimki, Aben-Ezza, etc., appliquent au Messie la prophétie de Michée, v. 2, (v. 1, col. 1.), comme on le voit dans Pétrus Galatinus, (*de arcanis catholicæ veritatis.*) Cet auteur, *libr. VII, c. 3*, rapporte l'interprétation suivante du Rabban Judas Haccados, tirée du Livre intitulé GALÉ-RAZEIA, 7^e *quæst.* :

« — *Et ses sorties ou Naissances sont dès l'éternité et des jours du siècle.* L'Écriture dit : *Ses naissances*; à raison de leur pluralité; car le Messie a deux naissances : l'une de

« la divinité ; elle est éternelle ; et c'est pourquoi il est dit :
« *dès l'éternité* ; l'autre de l'Humanité ; elle existe dans la
« substance de sa mère, laquelle substance a été créée dès
« le jour de la création du siècle. »

Telle est la tradition doctrinale d'*Haccados*, que les Hébreux appellent *Notre Saint Docteur*, et qui vécut longtemps avant l'avènement de J.-C. (*Cf. 5 col. II.*) — Les Pères et les Docteurs orthodoxes, en général, entendent pareillement du Christ l'oracle de Michée.

II. — Le Messie était avant Moïse ; il existait dans les temps antiques.
— Dès lors, il brillait dans le Temple Céleste,
en tant qu'il est la *Scékinah*, c'est-à-dire, la *Splendeur vivante*
de la *Divinité*.

Dans le Commentaire hébreu de la Genèse, intitulé : BERESSITH-RABBA, c. 28), les Anciens Talmudistes enseignent que, vers les derniers jours de sa vie, Moïse fut enlevé au ciel, où Dieu lui fit voir le Temple Céleste.

« — Or, disent-ils, le Seigneur plaçait entre les pierres la
« gloire, l'éclat, (la beauté) de la Divinité ; laquelle gloire
« était plus resplendissante que les diamants ; c'était le
« Messie, fils de David, qui paraissait assis au milieu de ce
« Temple : *Messias autem in medio ejus sedebat.* — Moïse,
« ayant demandé au Seigneur la faculté de parler au Messie,
« le Dieu Saint et béni lui apprit son *Grand Nom*, afin que
« la *Splendeur de la Divinité*, la *Scékinah*, ne le fit pas mourir
« (par le poids de la majesté divine). C'est alors que le
« Messie l'instruisit de ce qui regarde le Temple céleste ; »
comme nous le rapporterons en parlant du Temple de Jérusalem.

Ce que nous citons ici de cette Tradition Israëlitique a pour but de montrer que les Docteurs de l'Ancienne Synagogue n'ignoraient pas la préexistence et les attributs divins de Celui qui devait être un jour le Christ, fils de David. (*Voyez P. Galatinus, l. v, c. 10.*)

III. — Sur ces mots du Psaume 109^e : *ex utero,*
præ aurorâ tibi rorabat Nativitas tua. (Cf. 1. col. III et v.)

Cette traduction littérale : « De mon sein, avant l'Étoile
« de l'Aurore, était déjà à vous la rosée de votre naissance,
« (de votre génération,) » est parfaitement d'accord avec les
Septante et la Vulgate. En outre, ces mots : « la rosée de
votre naissance, » expliquent, on ne peut mieux, pourquoi
les Patriarches et les Prophètes, lorsqu'ils sollicitaient ins-
tamment auprès de Dieu l'avènement du Messie, employaient
ces expressions :

« — Cieux, envoyez la rosée qui doit faire naître le Christ ;
« que les nuées fassent descendre le Juste-Sauveur, comme
« une Rosée, comme une Pluie ; *Rorate, cœli desuper, et*
« *nubes pluant Justum.* » (Isaï. XLV. 8.)

De même, au Psaume 71, v. 6., lorsque le Prophète an-
nonce le Messie, « qui durera autant que le Soleil et que la
« Lune, dans toutes les générations, et dont le nom qui
« subsiste avant le Soleil, sera béni éternellement dans
« toute la terre, » il marque que, au jour de sa nativité, le
Christ « descendra d'en Haut, comme une pluie et comme
« une rosée, et que la Justice naîtra de son temps, et une
« Paix abondante qui durera autant que la Lune. » —
Ainsi, la rosée de la naissance du Christ, émane du sein de
Dieu, avant la création de l'Étoile du jour : « Elle descendra
« comme une pluie sur la terre au temps de l'Incarnation
« du Verbe, dont le nom subsiste avant le Soleil et les
« astres. »

IV. — Sur l'éternité et l'immortalité du Christ.
(*Les Hébreux*).

L'École du R. Janaï enseigne que le Messie sera *éternel*,
parce qu'il est écrit : « *Permanet in æternum : Ante solem*
« *Nomen ejus :* » c'est-à-dire, ce Roi universel « demeure

« éternellement : Son Nom (ou Sa Personne) subsiste avant
« le Soleil. »

(Targum, *traité Sanhédrin*, c. helcc, *de adv. Christi* ; apud Genebr., *chron. ad fin.* p. 58.)

D'autres Rabbins varient entr'eux, au sujet des années de la vie temporelle du Messie. Ribbi estime, d'après le psaume 72, que le Christ sera victorieux durant trois siècles : « — Ils « vous craindront, (ils vous serviront), *ajoute-t-il en s'adres-*
« *sant au Messie*, ô vous qui êtes avant le Soleil et avant la
« Lune, de génération en génération. » (Ibid.)

AU LIVRE PESAH SENI, (Seconde Pâque), les Hébreux, Anciens et Modernes, enseignent que « le Nom du Messie
« est l'une des sept choses qui furent créées avant la créa-
« tion du monde. » (Midras Tehillim, Ps. 92.) C'est ce qui a fait que parmi les divers noms que la Synagogue donnait au Messie, on remarque Celui de *Yinnon* ; ce qui signifie d'après elle : « Engendré avant le Soleil, parce qu'il est écrit, ps. 71 : « *Antè Solem Yinnon Nomen ejus.* » Ainsi, elle reconnaissait la génération éternelle du Christ. (On peut voir sur ce point le savant Générard, *ibid.*, et P. Galatinus, au Livre III, c. 13 et 15, des *Arcana catholicæ veritatis*).

Le Docteur Juif, Philon enseigne, dans le même sens, que « le Verbe Divin est plus Ancien que tous les êtres » de la création : τὸν πρῶτον τῶν ὄντων λόγον θεῖον.

V. Continuation du même sujet.

Le R. Barachias, dans son Exposition sur la Genèse, s'exprime en ces termes :

— Nous sommes devenus orphelins, sans pères ; et nos mères sont comme veuves (*Thron. c. ult.*) ; mais le Rédempteur que je susciterai d'entre vous, sera sans père, suivant ce qui est écrit au Ps. 110 : « Du sein de l'Aurore à toi sera (donnée) la rosée de ta naissance, » c'est ainsi que quelques Hébreux lisent « *Antè Luci-*

ferum genui te. » C'est dans le même sens que Mahomet entendait ce passage, lorsqu'il voulut se faire passer pour le Messie. »

Le R. Moïse Nachmanides, dans sa *conférence* ou *controverse* avec le frère Paul, en 1260, soutient, suivant plusieurs Sages de sa nation, « que le Messie sera éternel. »

« — Adam, dit-il, a vécu près de mille ans, et n'est mort qu'à cause de son péché ; s'il n'eut point péché, il aurait vécu éternellement. Les Juifs et les Chrétiens sont d'accord sur ce point. Or, comme la peine du péché ne doit plus avoir lieu après l'avènement du Christ, il est juste que le Messie vive des milliers de milliers d'années et dans toute la suite des siècles. Aussi est-il ainsi écrit de lui, au Psaume 109 :

« Le Seigneur a dit à mon Seigneur : (Vous êtes Prêtre pour l'éternité : *tu es Sacerdos in sæculum !* »

« Et au Psaume 20 : « — O Dieu, Il vous a demandé la vie, et vous lui avez accordé des jours qui durent dans les siècles des siècles. »

(Apud Wagensel., *Tela ignea Satanæ*)

Le R. Ishac Arama, (*in Gen, c. 47*), réunit ces deux textes : à *vulvâ, ex aurorâ tibi ros natalitatis tuæ*, Ps. 109 ; *Ante Solem Genitus, vel filius nomen ejus*, Ps. 71 ; Puis, ce docteur en conclut avec justesse, que, « avant la création du Soleil le Messie subsistait, et qu'il était assis à la droite de Dieu. » (Ap. Galat., l. III, c. 17). C'est enseigner clairement que le Messie était engendré de Dieu et qu'il existait avant la création du monde.

Le dogme de l'éternité du Verbe ou du Messie est encore fortement affirmé par d'autres Docteurs Hébreux.

Les Paraphrastes Chaldéens, qui expliquaient les Prophéties, après le retour de la Captivité de Babylone, s'expriment ainsi sur le IX chap. d'Isaïe, v. 5 *et suiv.* :

« — Le Prophète dit à la Maison de David : « Car un Enfant nous est né, un fils nous a été donné, » etc. et il « s'est soumis » à garder la Loi Sainte. Et « son nom a été dès avant les siècles, « admirable dans les conseils, Dieu, *puissant*, existant éternellement ; » Messie dans les jours duquel la paix se multipliera, ou sera grande pour nous. »

L'auteur de cette paraphrase, lorsqu'il ajoute, « et son nom a été appelé avant les siècles, » a eu évidemment l'intention de rappeler une tradition que le Talmud rapporte en deux endroits. C'est celle-ci : « Le nom du Messie a été créé avant la création du monde ; car il est écrit : « Son nom est éternel ; avant le Soleil il avait nom le Fils, l'En-gendré. »

Glose de Rabbi *Niscim* sur ce Talmud :

« — Cela veut dire qu'avant la création du monde, Dieu avait déjà décidé de le former (le Messie) ; car le monde ne saurait exister sans lui. »

Glose de R. Samuel Edels sur le même Talmud :

« — Le sens est que, du temps du Messie, le nom Tétragrammaton, nom de Dieu Saint et béni, sera fréquent dans la bouche de tout le monde ; car le Messie portera aussi ce nom, ainsi que cela est enseigné dans le chapitre *IIASCEPHINA* : « Le Messie, y est-il dit, sera appelé du nom de Dieu Saint et béni ; » car il est écrit : « Et voici le nom dont on l'appellera : *Jéhova notre Justice*¹. » Mais *avant le Soleil*, ce qui veut dire, avant que fut créé le monde ; le nom du Messie n'était pas tout-à-fait le nom tétragrammaton. Il était simplement *Yinnon*, nom qui représente (sous une autre forme) le tétragrammaton ; car il se compose de *yod*, *vav*, et de deux *nun*, qui tiennent la place des deux *aleph*. »

La tradition du Talmud, dont Samuel Edels invoque l'autorité, se lit aussi dans les différents commentaires des Docteurs hébreux, dans le *MIDRAS-BÉRESCHIT-RABBA*, *PARASCHA I^{re}*, dans le *MIDRAS-THÉHILLIM*, sur le Ps. 93 ; dans le *MIDRAS-JALKUT*, II^e partie, art. 847 ; dans le Commentaire *JÉPHÉ-THOAR*, sur le Talmud de Jérusalem, traité *BERAKOTT*, chap. 2 ; dans la glose du R. Sal. Jarki, sur le Talmud, traité *Sanhédrin*, fol. 98 ; dans le *Midras* du R. Tankuma, section *NOAHH*. fol. 5.²

1. Jérém. 23, v. 6.

2. Voyez M. Drach, *harm. t. II*, p. 89-90.

VI. — Sentiment des Juifs, contemporains de Jésus, sur l'éternelle durée du Christ.

S. Jean, XII, 34. — C'était alors la croyance générale de toute la nation d'Israël, que le Messie devait être et serait « éternel. » En effet, Jésus s'étant déclaré le Messie et ayant donné à entendre aux juifs qu'il devait mourir, la foule lui répondit aussitôt :

— Quant à nous, nous avons appris de la Loi et des Prophètes, que le Christ demeure éternellement. *Audivimus ex Lege quia Christus manet in æternum.*

Nous avons vu qu'effectivement les Ecritures enseignent formellement l'éternité du Christ.

VII. — Consubstantialité divine du Messie,
(d'après les Hébreux).

Dans le commentaire de la Genèse par le R. Moïse Hadarsan, les Hébreux nous représentent le Messie comme une *Lumière*, une *Splendeur*, qui durant les siècles anciens était avec Dieu et en Dieu, — était comme le *Principe* par lequel Dieu a créé le monde, — et, conséquemment, comme une *Personne Divine*, consubstantielle à Dieu. Le R. Abba explique de lui ces paroles du psaume 36 :

Et dans votre lumière nous verrons la lumière, (c'est-à-dire le Roi Messie) ; la source de la vie est avec vous. (Apud Galatinum, l. VII, c. XI et l. III, c. 13.)

Dans le même commentaire, il est dit que, aux jours du Messie, la *Divinité*, la *Sekina*, se trouvera au milieu des fidèles. (Ibid., l. XI, c. 12.) Comme il n'y a qu'une divinité, et que cette divinité doit résider dans le Messie, il s'en suit que le Messie est une même chose, une même substance divine avec Dieu le Père.

Le vieux *Targum* Jérusalemite enseigne que le Verbe

de Dieu s'est manifesté en différentes circonstances, et de plusieurs manières, aux Anciens Patriarches, à Adam, à Abraham, à Moïse, aux Justes et aux Prophètes ; que c'est le Verbe qui a créé le monde ; qui l'a éclairé ensuite et qui a partout répandu la lumière.

Le *Targum* ajoute que le Verbe se révélera encore une fois dans la personne du Messie pour délivrer son peuple, comme a fait Moïse. (*Ap. Genebr. ibid. p. 53.*)

Les Talmudistes, comme on voit, nous représentent le Verbe ou le futur Messie comme un Dieu créateur et éternel, puisqu'il existait avant tous les siècles. Et comme il n'y a qu'un Dieu unique, le Messie, Verbe Éternel, doit nécessairement être UN avec le Dieu Souverain. (*Cf. 5, col. 1.*)

VIII. — Traditions des Païens

sur l'éternité et sur la consubstantialité divine du Verbe.

— *Orphée*, — *Platon*, — *Hermès*. — *L'Inde*, — *La Chine*. —

Le fils d'Œagre, Orphée-le-Thrace, tout à la fois Poète et Interprète des Dieux, entonne un hymne sacré au profit de la vérité :

« — Je déchirerai les voiles pour ceux qui ont la permission de voir. Profanes, qui que vous soyez, fermez les portes du Sanctuaire !

« O toi, Musée, fils de la brillante Hélène, prête une oreille attentive à mes accents ; je vais te révéler des secrets sublimes. Que les préjugés vains et les affections de ton cœur ne te détournent point de la vie heureuse. — Fixe tes regards sur le *Verbe Divin* ; ouvre ton âme à l'intelligence, et, marchant dans la voie droite, contemple le Roi du monde, Unique, Immortel ! »

« Les Grecs, sur lesquels est tombée quelque parcelle du Verbe Divin, dit S. Clément d'Alexandrie, n'ont promulgué qu'une faible partie de la Vérité... Qui ne voit que vouloir agir et parler sans l'intervention du Verbe, c'est ressembler au malade qui essaie de marcher avec des jambes perclues ? » (*S. Clem., disc., aux Gentils, p. 153.*) Ce Docteur constate

que les Païens ont connu les attributs divins du Verbe, mais d'une manière imparfaite et incomplète, parce qu'ils ignoraient l'Évangile.

Platon, (an 480 av. J.-C.), parlant du *Second Principe*, l'appelle l'*Intelligence Royale*, la *Souveraine Cause*, de même nature que le *Premier Dieu*, συζευκτος. — Comme la consubstantialité consiste dans l'unité de nature, il suit, d'après ce grand Philosophe, que le *Second Principe* est consubstantiel au *Premier Principe*.

Hermès, Trismégiste, la Sibille, ont parlé du Verbe, comme « d'un Dieu, engendré du Dieu Souverain, avant le commencement du monde ; » — comme du *Conseiller de Dieu*, συμβουλον ; (La Sibille d'Érythrée) ; — comme de « l'Exécuteur Puissant des Ouvrages de Dieu, Αημιουργόν του Θεου ; » (Trismégiste) ; — comme du *Verbe de Sagesse*, comme d'un *Seigneur*, que le langage humain ne saurait exprimer, ni décrire, — et « qui est autour du Souverain Seigneur de l'Univers et avec lui ; » (Hermès). *Voyez Lactance, Institut. l. iv, c. 7.* - - Les expressions qu'emploient ces Auteurs Profanes pour parler du Verbe, sont presque les mêmes que celles des SS. Écritures. Cette analogie montre que ces Païens avaient puisé aux Sources Hébraïques. Salomon, David, les Prophètes, Job, Moïse, Enoch, etc., qui tous ont enseigné cette même doctrine concernant le Verbe et le Christ, existaient longtemps avant tous ces Philosophes Païens. Ces derniers sont évidemment les *Émprunteurs*.

Pour bien établir ici cette *antiquité* de la doctrine du Verbe, dans le Peuple de Dieu, produisons un passage remarquable du LIVRE DE LA VISION D'ÉNOCH, extrait des ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE, n° 102, p. 372 et p. 380. Voici comment cet ancien Prophète s'exprime sur ce point :

« — Je vis le Fils de l'homme. Il était invoqué des Esprits ; et son Nom était en présence de l'Ancien des jours, avant que le Soleil et les astres fussent créés ; — Avant que les Étoiles du Ciel

fussent formées, son Nom était invoqué en la présence du Seigneur des Esprits. Il sera un appui pour le Saint et le Juste, et cet appui ne lui manquera point ; et il sera la Lumière des nations. »

Ainsi l'Élu existait avec Dieu, avant que les Étoiles et les astres fussent créés, et il existera toujours. — Il n'existe aucun Philosophe païen, qui remonte à une date aussi ancienne.

L'Inde. — Les Peuples Orientaux, et notamment ceux de *l'Inde*, ont eu connaissance d'un *Second Principe*, Dieu de l'Univers ; lequel Dieu apparut souvent aux Anciens hommes, à différentes reprises, et sous des formes diverses, — pour leur donner sa Loi, ses Institutions, — pour parler à ses Prêtres (ou *Brahmines*), les instruire, les défendre ; — pour opérer et diriger des événements importants.

Nous verrons que ce *Second Principe* ou *Second Dieu*, n'est autre que le Christ, Fils de Dieu, et son Verbe, — lequel, après avoir parlé aux Anciens, finit, d'après le récit des *Pouranas*, par s'incarner et naître au nord de l'Inde, sous le nom de *Krischna* (Christ).

(Consulter Schmitt, *Rédemption. Inde*, § 1, 2, 3, 4.)

La Chine. — Voici la doctrine des *King*, Livres Sacrés de la Chine, d'après le P. de Prémare, qui les a étudiés avec un soin spécial :

« Le *Tchong-Koue* ou *Empire du milieu*, est régi par le *Saint, fils du Ciel*, ou fils de Dieu, qui habite au milieu. Il ne souffre pas qu'aucun méchant demeure dans son royaume ; mais il les éloigne et les consigne dans les demeures obscures des Démones et des animaux... (des vers et des monstres).

« Ceux qui habitent cet empire sont appelés *Tien-min*, le peuple du ciel, — *Tsée-min*, le peuple du fils ; les frères sont gouvernés par le *Saint. Ching-gin*, lequel est le fils du ciel, *Tien-tsée*. Il les nourrit de l'exemple de sa vertu parfaite, et du pain de sa doctrine céleste ; et tous s'écrient dans leur joie :

« — Le fils du ciel est vraiment le père et la mère du peuple ; c'est pour cela qu'il est le Seigneur de toute la terre. — C'est lui qui pacifie et convertit l'Univers.

« Mais quel temps doit régner le Saint ?

« — Pendant dix mille ans, d'où il est appelé *Van-Soui*. — Bien plus, son règne n'aura pas de fin, comme le dit le *Chi-King*, où l'on trouve l'expression *Van-Fang*, qui désigne tous les lieux, et *Nien*, qui comprend tous les temps. »

Confucius disait :

« — Si vous m'interrogez sur *le Saint*, je n'ai pu le voir de mes yeux. »

Sur quoi *Thu Hi* dit :

« — Le Saint est le nom de l'Esprit intelligent et inscrutable. »

Van-King-Kong ajoute :

« — Le nom du Saint est le comble de la Raison et le point le plus élevé de la vertu. »

« — Avant la naissance du Saint, dit *Tching-ki-Ting*, le Ciel (ou Dieu-Suprême) est le Seigneur. Après que le Saint est né, le *Saint* est le Seigneur.

« Le nom du *Saint*, dit *Hou-chi*, désigne celui qui pénètre tout, qui entend tout, qui voit tout ; et qui, lorsqu'il pense, arrive toujours à ses fins ;... qui contient en lui trois ordres d'êtres et possède tout bien ; enfin, éminemment spirituel et admirable, il agit conjointement avec le Ciel... Ses paroles sont infaillibles ; elles produisent toujours leur effet. En un mot, il est de la même nature que le Ciel (ou Dieu-Suprême).

« Composé du ciel et de la terre, il tient le milieu entre le Ciel et la terre, dit *Kiun-tsée*, ou il est le médiateur du Ciel et des hommes ; il est le seul qui puisse convertir les cœurs ; il est la fin et le principe des choses ; il n'aura point de fin.

« Lorsque le chef du genre humain viendra, dit l'*Y-King*, tous les Royaumes seront en paix. »

Kouei-Kou-tsée dit :

« — En nous attachant fidèlement aux traditions antiques, nous savons que, bien que le *Saint* soit en la terre, il existe cependant avant toutes les choses qui ont été produites.

Le Saint connaît tout, pénètre ou fait pénétrer tout. — Il contient en soi le Ciel et la terre, il comble l'Univers de bienfaits, et on ignore d'où il est. — Il connaît le commencement du ciel et de la terre..., et il sait la fin du ciel et de la terre. »

Après ces citations, de Prémare ajoute :

« Quel peut être ce *Saint*, si ce n'est le vrai Messie, qui, connu à l'avance des Patriarches par révélation divine, et annoncé par

les Prophètes, non-seulement fut attendu et cru par les Juifs comme devant venir, mais encore fut, sous la Loi de nature elle-même, dans presque toutes les provinces du monde, adoré sous différentes images, figures et énigmes? »

Tel est l'ensemble des assertions des Livres Sacrés des Chinois sur le *Royaume du milieu* et le *Saint* qui le doit gouverner. Les Chinois, ayant perdu le vrai sens des *King*, ont appliqué à leur Empire et à leurs Rois toutes ces assertions, qui évidemment ne peuvent leur convenir¹.

Conclusion. — Il est évident que le dogme de l'éternité et de la consubstantialité divine du Verbe, du futur Messie, était connu, non-seulement des Anciens Docteurs de la Synagogue et du Peuple Hébreu, mais même des Philosophes et des Peuples Païens; — et que ces derniers l'avaient emprunté aux Hébreux, qui longtemps avant les Païens, l'enseignaient dans leurs Écrits. — Il résulte, de plus, que, pour établir notre proposition, nous avons vingt fois trop de preuves; qu'elles sont par trop surabondantes; en sorte que *nos dogmes*, comme l'a dit le Roi-Prophète, (Ps. 92), *credibilia facta sunt nimis*, c'est-à-dire *sont environnés de preuves en nombre infini*.

1. Voir *Annales de Philosophie Chrétienne*, n. 106, p. 267-290. Extraits de l'ouvrage du P. de Prémare sur les *Antiquités de la Chine*.

TROISIÈME COLONNE.

DOCTRINE & RÉALITÉ ÉVANGÉLIQUE.

Jésus, le Christ, est co-éternel et consubstantiel à Dieu son Père.

Preuves, tirées du Nouveau-Testament.

I. — Jésus de Nazareth est le Verbe incarné,
et, comme tel, il est le Christ co-éternel et consubstantiel à Dieu
son Père.

S. Jean I, 1. — Avant de raconter que le Verbe, Fils de Dieu, s'est fait homme, et qu'il a été appelé *Jésus*, S. Jean l'Apôtre a soin de nous enseigner *premièrement*, que, « au commencement était le Verbe. Et le Verbe était en Dieu, « *ajoute-t-il*, et le Verbe était Dieu ; il était au commencement avec Dieu...

Dans ces paroles solennelles, nous découvrons : 1^o Que le Verbe est éternel, puisqu'il existait au commencement et et avant toutes choses ; 2^o qu'Il est une Personne, distincte de celle du Père, bien qu'Elle n'en soit pas séparée ; car le Verbe subsiste dans le Père ; 3^o qu'Il possède la même

nature ou essence que Dieu le Père ; car le Verbe est Dieu, et par conséquent consubstantiel au Père ; si le Verbe était Dieu, sans être « une même chose, *unum*, » avec le Père, Dieu ne serait plus *unique*.

II. — Jésus est le Verbe qui subsistait en Dieu, avant la création du monde.

S. *Jean* XVII. 5. 24. — J.-C. subsistait en Dieu et était continuellement engendré de lui, avant la création de l'Univers, jouissant en lui de sa gloire éternelle :

— Mon Père, *disait-il à Dieu*, glorifiez-moi maintenant en vous-même de cette gloire, que j'ai eue en vous, avant que le monde fût ; *claritate quam habui prius quàm mundus esset, apud te.*

Et un peu après, lui recommandant ses Disciples, il ajoute :

— Mon Père, je veux que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés, y soient aussi avec moi, afin qu'ils contemplent ma gloire que vous m'avez donnée ; car vous m'avez aimé avant la création du monde : *quia dilexisti me ante constitutionem mundi.*

Où était Jésus, lorsqu'il priait ainsi ? — Comme homme, il était sur la terre, prêt d'être saisi par ses Ennemis ; comme Dieu, il était alors même dans le sein du Père, dans un océan de gloire ; et c'est ici même qu'il veut que les Siens soient avec lui, afin qu'ils contemplent et qu'ils partagent sa gloire : « Je veux que là où je suis... » Au jour même de sa Passion, ce Divin Sauveur était donc en même temps dans sa gloire céleste et éternelle, « qu'il possédait dans le Père, « dès avant que le monde fût. » — Jésus était donc quelque chose de grand ! Il était véritablement le Verbe Eternel, Incarné !

III. — Jésus, comme Verbe, et comme futur Messie, existait sous l'Ancienne Alliance, au temps des Anciens Patriarches. —

Jésus est le Fils de Dieu, qui n'a ni commencement ni fin d'existence.

S. Jean VIII. 58. — Jésus disait aux Juifs :

« — Abraham, votre Père, a désiré voir mon jour, *mon avènement* : Il l'a vu, et il en a été rempli de joie.

« — Vous n'avez pas encore cinquante ans, lui dirent les Juifs, et vous avez vu Abraham ?

« Jésus leur répondit : — En vérité, en vérité, je vous le dis : Je suis avant qu'Abraham fut au monde : *Amen, Amen, dico vobis : Antequàm Abraham fieret, Ego sum.* »

Par sa nature divine et à raison de sa consubstantialité avec le Père, Jésus *est* et existe de toute éternité ; et c'est par là seulement qu'il existait avant que Abraham fut au monde.

Hébr. VII. 3. — Au reste, suivant la doctrine de S. Paul, (et de toute l'Église), Abraham a vu dans « Melchisedech « assimilé, *dit cet Apôtre*, au Fils de Dieu, *Jésus*, qui n'a ni « commencement de jours ni fin d'existence, et qui est « Pontife Eternel, » selon qu'il est écrit au Psaume 109 : « Je vous ai engendré de mon sein avant l'Aurore... Vous « êtes Prêtre Eternel, suivant l'Ordre de Melchisedech... « *neque initium dierum neque finem vitæ habens, assimilatus « Filio Dei...* » C'est ainsi que, dans Jésus, il y a, outre la nature humaine, une autre nature, qui est divine et éternelle.

IV. — Jésus est la Sagesse Eternelle, sortie de Dieu, Incarnée, et résidant en Israël, afin d'être pour les Elus une source de Sanctification et de Salut.

Jésus n'est rien autre chose que la Sagesse Eternelle, manifestée dans la nature humaine. Car il est dit plus de

cinq à six fois en S. Jean, que « Jésus est sorti de Dieu, (*cf.* I. « *col.* IV.), qu'il est sorti du Père pour venir dans le monde : « à Deo exiit. Exiit à Patre... » (Jean XVI. 27, 28, 30 ; XIII. 3 ; XVII. 8.)

Hebr. I. — Suivant S. Paul, Jésus est le Premier-né de Dieu, introduit dans l'Univers ; c'est de lui qu'il est écrit :

« Les Cieux périront ; pour vous, vous subsisterez toujours ; ils vieilliront tous comme un vêtement, vous les changerez comme un habit dont on se couvre, et ils seront changés ; mais pour vous, vous êtes éternellement le même ; et vos années ne passeront point... Vous avez créé la terre au commencement, et les Cieux sont l'Ouvrage de vos mains. »

Cela ne se peut dire que du Dieu éternel ; or cela est appliqué par l'Apôtre à Jésus. Jésus est donc le Dieu créateur et éternel.

Jean. I. II. — Jésus, le Fils Unique du Père, « est venu « dans son propre héritage, et les Siens ne l'ont pas reçu. » — Pourquoi S. Jean dit-il que le Peuple d'Israël est l'héritage spécial de Jésus ? — Parce que Jésus est le Verbe Éternel, le même qui autrefois et dès le commencement donna sa Loi, ses faveurs, sa doctrine, au Peuple d'Israël.

Jean. VIII. 25. — C'est pourquoi, les Juifs ayant demandé à Jésus, le Verbe Incarné, « qui il était ? *Tu quis es ?* Jésus leur répondit, conformément à ce qui précède : — Je suis du « commencement, moi-même qui vous parle : *Principium,* « *qui et loquor vobis ;* [Le Grec :] *την αρχην ὁ τί καὶ λαλῶ μὲν :* « *c'est-à-dire,* Celui qui vous parlait dès le commencement, « dès les plus anciens temps, c'est moi même qui vous « parle encore maintenant. » (Sic. S. Augustin., S. Chrysostom., Maldonat, Menochius, et alii.) Or, suivant cette interprétation, Jésus était cette Sagesse Éternelle, qui, au commencement, vint habiter dans Jacob (1 *col.* IV), et en faire son propre héritage, — et de laquelle, après son incarnation, on a pu dire « qu'Elle vint parmi les Siens, dans son « héritage particulier, *in propria venit.* ». De tout cela, il résulte manifestement, que J.-C., comme Verbe, était avant

tous les temps et dans tous les temps, participant à l'éternité et à la nature ou substance de Dieu même.

V. — Avant son avènement sur la terre, Jésus était dans le ciel,
— co-existant éternellement avec Dieu son Père. —
Sa consubstantialité.

Jésus, que S. Jean appelle *le Verbe* ou *la Parole de Dieu*, et que S. Paul nomme *la Force* et *la Sagesse de Dieu le Père*, était dans le ciel, avant qu'il eut revêtu notre humanité et qu'il vint sur la terre. C'est pourquoi, il est dit que, au jour de son Ascension, « il remonta vers son Père. Or Celui qui remonte, qui est-il, sinon Celui qui est descendu ? » (*Ephes.* iv, 9). Jésus était donc descendu d'en Haut, de son séjour propre et éternel. Oui ; car Zacharie déclare que Jésus « est venu d'en Haut, *Oricns ex Alto*. — Je suis d'en Haut, « disait Jésus, un peu après avoir déclaré qu'il était lui-même « la Sagesse établie dès le commencement pour être la Lumière du monde : κατακαθάθεισα την αρχην (S. Chrys.)

S. Jean-Baptiste, quoiqu'il fut le plus grand des hommes, se dit « venu de la terre, et déclare Jésus descendu du Ciel ; « *de sursum venit, de caelo venit.* » (*Jean.* iii. 31.) Or, si Jésus était descendu du ciel, il y était donc avant son avènement sur la terre. — Oui ; et c'est pourquoi il dit lui-même :

« — Que sera-ce donc quand vous verrez le Fils de « l'homme remonter où il était auparavant : *ubi erat prius.* » (*Ibid.* vi. 63.) Cette *existence d'auparavant* embrasse toute l'éternité, puisqu'elle remonte avant la création des siècles ; car S. Paul enseigne que « les Siècles ont été créés par le « Fils de Dieu, le Verbe, lequel co-existait au commencement avec Dieu. » [*Hebr.* xi. 3.]

Il est donc certain que le ciel était le séjour éternel de Jésus, comme Verbe ou Sagesse de Dieu. Mais comment était-il dans le Ciel ? — Il y était dans le sein du Père ; car « il est, dit S. Jean, le Fils Unique de Dieu, » c'est-à-dire,

son Fils propre et naturel. En effet, s'il n'était Fils de Dieu que comme le sont tous les Saints, il ne serait pas vrai de dire « qu'il est son Fils Unique. » Mais, ajoute S. Jean, « Il est le Fils Unique qui est dans le sein du Père : *Unigenitus* « *Filius, qui est in sinu Patris,* » (Jean. I. 18); en sorte que Jésus-le-Verbe, tout sorti qu'il est de Dieu, tout incarné qu'il est, subsiste néanmoins et reste encore dans le sein du Père. C'est pourquoi, étant sur la terre, il disait :

« — Celui qui m'a envoyé, est avec moi, et il ne m'a point laissé seul. (Jean. VIII. 29.) Mon Père et moi nous ne sommes qu'une seule chose, *unum*, x. 30; Je suis dans mon Père, et mon Père est en moi, xiv. 10. *Il le répète* : Vous, mon Père, vous êtes en moi, et je suis en vous... Nous ne sommes qu'un. xvii. 21, 22. »

La consubstantialité de Jésus avec le Père ne saurait être exprimée en termes plus formels et plus positifs. (*cf. I. col. vi.*)

VI. — Éternité de Jésus-Christ. —

Il est le Verbe Éternel qui devait venir parmi les hommes.

Dans l'Apocalypse, I. 17, Jésus, le Messie, nous parle ainsi de son double état dans l'Éternité et dans le temps :

« — Je suis le Premier et le Dernier : J'ai été vivant et j'ai été mort, et je suis désormais vivant dans les siècles des siècles; et je possède les clefs de la mort et de l'Enfer. »

Et ailleurs, *Apoc. xxii. 13* :

« — Je suis, *dit Jésus*, l'Alpha et l'Oméga, le Premier et le Dernier, le commencement et la fin... C'est moi Jésus qui ai envoyé vous déclarer ces choses... Je viens au plus tôt les mains pleines de récompenses, *Merces mea mecum est*, pour rendre à chacun selon ses œuvres. *Ego sum Alpha et Omega, Primus et Novissimus, Principium et Finis... Ecce venio cito...* »

En déclarant qu'il est le commencement et la fin de toutes choses, Jésus s'attribue manifestement l'éternité divine ; car ce n'est que par son éternité, qu'il précède, comprend et environne tous les temps. Le chapitre 50^e d'Isaïe, v. 10, fait voir que Jésus remplit la fonction messianique du Rédempteur, du Verbe Éternel.

VII. — Continuation du même sujet.

S. Jean. 1. 23, 30. — L'illustre Précurseur du Messie, S. Jean-Baptiste, qui passa toute sa vie au Désert et qui se déclarait et s'intitulait, *la Voix de Celui qui crie dans le Désert*, pour inviter les hommes à préparer les voies du Christ, *Notre Dieu et Seigneur*, — lorsqu'il vit Jésus, rendit témoignage à sa Grandeur et à sa durée éternelle :

« — Voici, *s'écria-t-il*, voici Celui de qui j'ai dit : Après moi; il vient un homme qui m'a été préféré, parce qu'il était avant moi, *quia prior me erat...* Il vient du Ciel, et Il est au-dessus de tous... »

Or, Jean-Baptiste était né avant Jésus. C'est donc par son éternité, que Jésus était antérieur à Jean-Baptiste. C'est ainsi, comme l'avait annoncé le Prophète, (*cf.* 1, *col.* VII,) que le Saint Précurseur faisait entendre sa voix devant Sion, pour rendre un témoignage public et authentique à la gloire et à la préexistence éternelle du Verbe et Messie Jésus.

XIII. — Jésus est le Verbe Éternel, Incarné, Vivant et Vivifiant, consubstantiel au Père.

S. Jean l'Apôtre donne sur ce point un solennel et éclatant témoignage. Voici en quels termes il l'a formulé au commencement de Sa Première Épître aux fidèles de l'Église Primitive :

« — Nous vous annonçons le Verbe de Vie, qui fut dès le commencement, que nous avons entendu, que nous avons vu de nos yeux, que nous avons considéré, et que nous avons touché de nos mains : car la Vie s'est manifestée, et nous l'avons vue, et nous en rendons témoignage, et nous vous l'annonçons, cette Vie Éternelle, qui était dans le sein du Père, et qui nous est apparue.

« *Quod fuit ab initio, quod vidimus..., de Verbo vitæ, et Vita manifestata est, et vidimus, et testamur: et annuntiamus vobis Vitam Æternam, quæ erat apud Patrem, et Apparuit nobis....* »

Celui, qui est ici appelé *le Verbe de Vie, la Vie Eternelle Elle-même, apparue aux hommes* dans les derniers temps ; Celui qui existait dès le commencement, et qui, de toute éternité, *était caché dans le sein* même du Père, — Celui-là est évidemment une Personne, co-éternelle et consubstantiel à Dieu le Père, bien qu'Elle soit distincte de lui, personnellement.

Réflexion générale. — La *Démonstration* spéciale, précédente, de *la Divinité de J.-C.*, prouve en même temps le point que nous traitons en ce chapitre ; et les preuves du point que nous traitons ici, démontrent également et en même temps *la Divinité* de Jésus-Christ. — Ainsi, ces différentes démonstrations des *Attributs Divins* de Notre-Seigneur s'appuient mutuellement. Les preuves des unes sont et deviennent réciproquement les preuves des autres.

QUATRIÈME COLONNE.

TRADITION

ecclésiastique primitive,
en faveur de l'éternité et de la consubstantialité de J.-C.

ARGUMENT.

Témoignages : I. de S. *Barnabé* ; II. de S. *Hermas*, disciple des Apôtres ; — III. de *Saint-Clément* de Rome ; — IV. de S. *Ignace*, d'Antioche ; — V. de l'Ancienne Église ; — VI. de S. *Justin* ; — VII. de *Tatien* ; — VIII. de S. *Théophile*, évêque d'Antioche ; — IX. de S. *Clément* d'Alexandrie ; — X. de *Tertullien* ; — XI. des autres Pères de l'Église ; — XII. Trait qui confirme la croyance de toute l'Église sur ce point.

I. — Témoignage de S. *Barnabé*, compagnon de S. Paul.

S. *Barnabé* enseigne que J.-C. est plus ancien que les Prophètes et que l'Univers ; qu'Adam a été créé par lui ; que les Prophètes ont parlé par son inspiration ; que le Soleil et tout l'univers sont l'ouvrage de ses mains ; et que c'est à

lui que s'est adressé le Père, lorsqu'il dit au jour de la création, « faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. » (*Épist. nos 2, 6, 16, 17. Édit. latine.*)

II.

S. *Hermas*, contemporain des Apôtres, dit dans le même sens :

« J.-C., le Fils de Dieu, est plus ancien que toutes les créatures. Il a été présent pour fonder l'univers : il assistait, comme conseiller de son Père, à ce grand ouvrage : *filius quidem Dei omni creaturæ antiquior est, ita ut in consilio Patri suo affuerit ad condendam creaturam... Totus ab eo sustentatur Orbis...*

Ainsi, suivant S. *Hermas* et S. *Barnabé*, Jésus-Christ a précédé toutes les créatures, et il était présent, comme conseiller et coopérateur de Dieu, lors de la création de toutes choses. (*Pastor, l. III. Similit. 9. n. 2.*)

III.

S. *Clément de Rome* enseigne que « notre Dieu et Seigneur « Jésus-Christ, avant de se faire homme et de naître sur la « terre, était dans le ciel, le Sceptre, la Splendeur de la « Majesté de Dieu : *Sceptrum. Splendorem Majestatis Dei.* » (1. *Épist. n. 36.* — Comparez cette doctrine avec celle des docteurs Hébreux. (2 col. II. et VII.)

IV.

S. *Ignace*, martyr, tient un langage très-positif sur l'éternité et sur la consubstantialité de N. S. Jésus-Christ.

« Jésus-Christ, dit-il, était en Dieu son Père avant tous les siècles et il s'est révélé à la terre dans ces derniers jours... Il est uni

intimement à son Père... J.-C. est un et rien n'est au-dessus de lui. Ne voyez donc qu'un seul Temple, qu'un seul Autel, qu'un seul Jésus-Christ, qui sort d'un seul Père, qui existe en lui seul, et qui rentre dans son Unité... Dieu s'est manifesté par J.-C. qui est son fils, son Verbe Éternel. *Jesus Christus ante secula apud Patrem erat et in fine apparuit... Concurrите ad unum J.-C., qui ab uno Patre prodit, et in uno existit, in unum revertitur... J.C. Verbum ipsius æternum, non à silentio progrediens.* » (Ad Magnesianos, n. 6, 7, 8.)

Dans sa Lettre à S. Polycarpe, le même S. Ignace appelle J.-C. *intemporalem, eum qui ultra tempus est* : « Attendez, « lui dit-il, Celui qui est par delà les temps, l'Éternel, l'Invi-
« sible, rendu visible pour nous... » Quoi de plus clair, de plus fort que ces témoignages du fidèle disciple des Apôtres ?

V. — *Hymne* que l'ancienne Eglise adressait directement à Jésus-Christ, pour reconnaître son éternité :

*Verbum perenne !
Ævum infinitum !
Lux æterna !*

Pline, Caius, et le concile d'Antioche, nous apprennent que les hymnes composées en l'honneur de J.-C. étaient fort en usage dans les premiers temps. « Nos frères, dit « Caius, ont des hymnes et des cantiques depuis longtemps « composés par les fidèles, qui célèbrent J.-C., Verbe de « Dieu, et lui attribuent la divinité. » (*Apud Eusèb. l. v. c. 28.*)

Une des Anciennes hymnes que chante l'Église dit aussi de J.-C. :

Sublime (Verbum) celsum, interminum, antiquius cælo et chao.
« Le Verbe est sublime, il est infiniment élevé, immen-
« se, sans limite de temps et de lieu. — plus ancien que les
« Cieux et que le chaos. »

(In Transfig.)

VI.

S. Justin dit aux Empereurs Romains :

« J.-C. est tout à la fois le Fils et l'Envoyé de Dieu. Verbe de Dieu de toute éternité, le premier-né de Dieu, il n'en est pas moins Dieu lui-même, le Dieu qui s'est montré autrefois à Moïse et aux Prophètes, tantôt sous la forme du feu, tantôt sous une figure corporelle, et qui, tout récemment encore (de nos jours), et à une époque qui touche à votre règne, s'est fait homme, d'après la volonté de son Père, pour sauver tous les hommes... C'est ce Verbe qui pénètre tout, qui a prédit l'avenir par ses Prophètes... C'est lui qui a dit à Moïse : « Je suis Celui qui suis, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. » (1. Apolog., n. 62, 63, et 2 apol. 4, 5.)

Dans son Dialogue avec Tryphon, S. Justin s'applique à démontrer que « Jésus-Christ est véritablement Seigneur, Dieu, et Fils de Dieu, et que par l'effet de sa puissance, il s'est montré autrefois sous la forme d'un homme et sous celle d'un Ange et avec l'éclat du feu, comme dans le Buisson Ardent et dans le jugement de Sodome. »

Il revient très-souvent sur cette existence de J.-C., antérieure à tous les siècles. Voy. *Dial.* n° 56, 57, 58, 59, 60, etc., 126, 127, etc. Quant à la consubstantialité de J.-C. avec le Père, S. Justin la professe clairement avec la distinction des Personnes : Le Verbe Divin est engendré du Père, comme un feu est allumé à un feu, sans aucune diminution de ce dernier. C'est pourquoi, comme le feu allumé est de même nature que celui auquel il a été allumé ; comme il a autant de force et d'éclat que le premier ; ainsi, le Fils de Dieu a été engendré de Dieu, de manière qu'il est également Dieu, de même nature que le Père dont il est engendré et néanmoins avec distinction numérique de Personnes. Le Concile de Nicée, pour exprimer la consubstantialité du Fils avec le Père, n'a pas cru qu'il y eut de termes plus justes que ceux-ci : « Dieu de Dieu ; et lumière de lumière ; » ces termes paraissent comme tirés de ce passage de S. Justin.

VII.

Tatien, disciple de S. Justin :

« Dieu était au commencement, et nous avons appris que le commencement ou le principe de toutes choses est la puissance du Verbe. Lorsque le monde n'était pas encore, le Seigneur de toutes choses était seul... Le Verbe qui était en lui était aussi avec lui par sa propre puissance. Par un acte de volonté de cette nature simple, le Verbe est sorti ou s'est produit ; il n'est pas sorti du vide, c'est le premier acte de l'Esprit. Nous savons que c'est lui qui a fait le monde. Or, il est né par participation et non par retranchement. Ce qui est retranché est séparé de son principe ; ce qui en vient par participation, et pour une fonction, ne diminue en rien le principe duquel il procède. De même qu'un flambeau en allume d'autres, sans rien perdre de sa substance ; ainsi le Verbe, naissant de la puissance du Père, ne le prive pas de sa raison ou de son intelligence. Quand je vous parle, et que vous m'entendez, je ne suis pas privé pour cela de ma parole. » n° 5.

Tatien enseigne que le Verbe J.-C. *était, subsistait* en Dieu, avant la création, et qu'il s'est montré, produit, manifesté, lorsqu'arriva le moment de la création du monde.

VIII.

S. *Théophile*, évêque d'Antioche (ans 168 182) :

« Son Verbe, par lequel il a tout fait, et qui est à la fois sa Vertu et sa Sagesse ; son Verbe, dis-je, représentant le Père et maître de toutes choses, venait dans le Paradis, comme Personne Divine, et conversait avec Adam. L'Écriture elle-même nous apprend, en effet, qu'Adam entendit une voix. Or qu'était cette voix, si ce n'est le Verbe de Dieu, qui est aussi son fils ; non point qu'il ait été engendré d'une manière charnelle, ainsi que les poètes nous représentent les enfants de leurs dieux, mais il a toujours été dans le sein de son Père, ainsi que la vérité nous le raconte ; il est de toute l'éternité son Conseil, bien avant toutes choses, puisqu'il est sa Pensée et sa Sagesse.

« Lorsqu'ensuite Dieu voulut créer, ainsi qu'il l'avait résolu, il

engendra son Verbe, émané de lui et antérieur à toute créature. Cependant il ne se priva point lui-même de son Verbe, mais il l'engendra de telle sorte, qu'il fut toujours avec lui. Voilà ce que nous enseignent les Saintes Écritures et tous ceux qui ont été inspirés du Saint-Esprit... » L. II, n° 22.

S. Théophile enseigne que, quoique le Verbe fut engendré du Père, c'est-à-dire produit et manifesté au dehors, au moment de la création, cependant ce même Verbe subsistait, avant cette génération, dans le Père et avec le Père, étant de toute éternité sa Pensée, sa Sagesse, son Conseil.

IX.

S. Clément d'Alexandrie :

« C'était le Verbe qui prêchait la pureté et la sagesse à ceux même qui vécurent dans la justice avant la Loi. *Strom.* l. III, c. 6. Le Verbe de Dieu est la Puissance et la Sagesse, et celui-là même, par l'intermédiaire duquel la Loi a été donnée, est l'interprète de cette Loi, celui-là, c'est-à-dire le Fils Unique, lui, le premier interprète des commandements divins, qui ouvre le sein de son Père, pour en tirer les trésors de la science. » *Ibid.* l. I, c. 26.

Ce Père répète souvent que J.-C., le Verbe, est « la Sagesse Incréée, éternelle, qui a parlé à Abraham, à Jacob, à Moïse. C'est lui qui a gouverné l'ancien Peuple, et qui « lui a donné la Loi par le ministère de Moïse : qui a « puni Sodome et Gomorrhe. Jésus, Dieu Saint, est le Verbe, « le Chef Suprême de l'humanité toute entière, descendu « du ciel en personne parmi nous, pour être notre Maître et « notre Sauveur ; c'est lui le Verbe qui a rempli l'Univers « par les merveilles de la puissance de la création, du salut, « de la grâce, de la législation, de la prophétie et de la « doctrine. » S. Clém. *Disc.* p. 181, 182, 183, etc. ; *Pédag.* l. I, c. 7, l. II, c. 8, p. 311 ; l. III, c. 8, p. 376.

X.

Tertullien :

« Si Jésus-Christ n'est qu'un homme, comment toutes choses ont-elles été faites par lui? S'il n'est qu'un homme, toutes choses n'ont pas été faites par lui, mais « rien n'a été fait par lui. » Si J.-C. n'est qu'un homme, comment est-il dit que « le monde a été fait par lui, » puisque l'homme n'a été fait qu'après le monde? Si J.-C. n'est qu'un homme, comment est-il « descendu du ciel, » *atteste-t-il ce qu'il y a vu et entendu,* » puisqu'il est certain qu'un homme ne saurait venir du ciel, parcequ'il n'y saurait naître? Si J.-C. n'est qu'un homme, comment Jean-Baptiste témoigne-t-il et dit-il : « Celui qui vient après moi, a été fait avant moi, parce qu'il était avant moi? Car, si J.-C. n'est qu'un homme, comme il est né après Jean, il ne saurait être avant Jean, que parce qu'il l'a précédé comme Dieu ; (*Voy. 3 col. vii.*) Si J.-C. n'est qu'un homme, comment dit-il : « Que sera-ce quand vous verrez le fils de l'homme remonter où il était auparavant? » Or, il remonta au ciel ; il y a donc été, puisqu'il est retourné là où il a été auparavant. » *Tert. de Trinitate. p. 501 et 502.*

Ce Père dit que J.-C. apparut aux Patriarches de l'Ancien Testament, *p. 416, e* ; c'est lui qui chercha Adam dans le Paradis terrestre, qui ferma l'Arche de Noé ; qui apparut à Abraham sous le chêne de Mambré, *p. 323.*

XI.

Origène, S. Irénée, Eusebe de Césarée, S. A. Larase, S. Cyrille de Jérusalem, et tous les Pères, Grecs et Latins, soit avant, soit après le concile de Nicée, se sont tous accordés pour ne voir dans les Prophètes que les organes de la Seconde Personne de la Sainte Trinité, et pour dire que dans toutes les apparitions de Dieu aux hommes dont il est parlé dans l'Ancien Testament, c'est toujours de la Seconde Personne, c'est-à-dire de J.-C., qu'il faut l'entendre, non pas, au reste, d'une vision de Dieu, dans sa substance propre et divine, mais analogue aux forces humaines.

XIII. — Dialogue d'Origène avec Berylle.

Sous l'empire de Gordien (an 238), Berylle, évêque de Bostie, en Arabie, tomba dans une erreur considérable ; il assurait que N. S. J.-C., avant son Incarnation, n'était pas une Personne subsistante. Les Évêques s'assemblèrent pour le retirer de cette erreur ; on fit aussi venir Origènes. Après que plusieurs Docteurs eurent eu des conférences et des disputes avec cet évêque, Origènes étant prié d'entrer en lice avec lui, l'entretint d'abord familièrement, et, après avoir connu son erreur et les fondements sur lesquels il s'appuyait, il le convainquit, par plusieurs raisons, de la préexistence et de l'éternité de J.-C., et il le remit dans le chemin de la vérité. L'évêque Berylle conserva la pureté de la foi jusqu'à la mort et eut beaucoup de reconnaissance pour Origènes, à qui il écrivit plusieurs lettres. On conserva longtemps les *Actes* de tout ce qui se passa dans cette affaire et le *Dialogue d'Origènes avec Berylle*. S. Jérôme met cet évêque au nombre des Écrivains Ecclésiastiques. (Ellies Dupin, *Biblioth. Ecclés., les 3 premiers siècles*). Ce trait montre qu'avant même le Concile de Nicée tous les évêques et par conséquent toute l'Église avec eux croyaient que J.-C. est co-éternel et consubstantiel à son Père. Lorsque Berylle voulut enseigner le contraire, ce fut alors une nouveauté.

CINQUIÈME COLONNE.

LES JUIFS & LES HÉRÉTIQUES.

Aveux des Juifs Infidèles et des Hérétiques, ennemis des Apôtres,
en faveur du même Dogme.

ARGUMENT.

I. Les différentes manifestations du Verbe Divin à quatre époques principales (Talmud). — II. Éternité du Messie. — III. Les Juifs attestent que les premiers Chrétiens professaient le dogme de l'éternité de Jésus. — IV. Trait de l'HISTOIRE APOSTOLIQUE sur ce point. — V. Simon-le-Magicien, les hérétiques de son temps et la Sybille elle-même, les Mahométans, rendent témoignage à l'éternité de Jésus-Christ.

I. Suivant les Pharisiens, auteurs du vieux Targum de Jérusalem,
le Verbe Eternel, le Christ,
qui s'est manifesté plusieurs fois dans les temps anciens,
se manifestera encore, lorsqu'il viendra détruire l'iniquité,
opérer la rédemption de son Peuple et le tirer du milieu de Rome.

Les Juifs sont obligés par les Saintes Écritures de reconnaître les différentes manifestations ou révélations du Verbe Divin, le Messie promis. Ils nomment bien les apparitions du Christ dans les temps anciens ; mais pour celle qui a eu lieu dans Jésus de Nazareth, ils la passent à dessein sous silence et la remplacent par une autre analogue, qu'ils supposent vainement comme devant avoir lieu, lorsque le Verbe, le Messie, viendra les délivrer de leur longue captivité, qui a commencé sous les premiers Empereurs Romains.

« Les Saints Livres, dit le Targum de Jérusalem, rapportent quatre nuits remarquables. La première nuit est celle où le Verbe du Seigneur se manifesta, afin de créer le monde. L'univers était dans le chaos et la confusion ; et les ténèbres étaient répandues sur la surface de l'abîme. Or le Verbe du Seigneur luisait et répandait la lumière, et il appela cette nuit la première nuit. La Seconde nuit est celle où le Verbe de Dieu se révéla à Abraham, lors d'un sacrifice d'animaux. Abraham avait cent ans, Sara, quatre-vingt-dix, lorsqu'il s'agissait d'accomplir ce qui est marqué dans l'Écriture : « Abraham le centenaire pourra-t-il engendrer des fils ? Sara la nonagénaire pourra-t-elle enfanter ? » (c'est, en effet, à cette époque que le Verbe sous la forme d'un ange apparut à Abraham). « Lorsqu'il fut offert sur l'autel, Notre père Isaac, n'approchait-il pas de sa trente-septième année ? Les Cieux furent abaissés ; pour lui, il en vit les fondements, et ses yeux furent aveuglés à la vue de l'éclat céleste. Or, c'est là la seconde nuit. La troisième nuit est celle où le Verbe du Seigneur se manifesta contre les Égyptiens vers le milieu de la nuit : sa main mit à mort les premiers-nés des Égyptiens, mais épargna les premiers-nés des Israélites, afin de confirmer ce que dit l'Écriture : « Israël est mon fils premier-né. » Cette nuit est appelée la troisième. La quatrième nuit est celle où le monde sera à terme d'être racheté, où les liens de l'iniquité seront rompus et

les jongs de fer brisés. Moïse a fait sortir du milieu du désert ; le roi Christ fera sortir du milieu de Rome. Ce dernier, semblable au premier, parlera sur le sommet de la nuée. Or le Verbe de Dieu parle entre l'un et l'autre, tous marchant ensemble. Telle est la nuit de la Pâque, que le Seigneur tient en réserve et garde pour les enfants d'Israël, dans la suite des générations. »

Voilà ce que dit le Targum, en commentant ce passage de l'Exode XII, 42 : *Nox ista est observabilis Domini, quandò eduxit eos de terra Egypti. Hanc observare debent omnes filii Israël in generationibus suis.*

Remarquons comment les Juifs reconnaissent l'éternité du Verbe de Dieu ou du moins sa préexistence à toutes créatures. La 1^{re} nuit où il se manifesta fut la nuit du chaos, lorsqu'il créa le monde. La 2^e nuit fut celle où il se révéla à Abraham après son sacrifice. La 3^e fut le minuit où il frappa les premiers-nés d'Égypte. La 4^e sera celle de la délivrance des Juifs et de la rédemption du monde ; *mundus ut redimatur*. Que ne disent-ils plutôt que la 4^e nuit a été la minuit où le Verbe naquit à Bethléem, manifesté dans la chair, et venant pour racheter le monde, et Israël, son peuple, et pour détruire l'iniquité ? Car ce fut là la nuit de la véritable, de la grande *Théophanie* ou *manifestation de Dieu* ; laquelle eut réellement pour effet la rédemption du monde et de ceux qui étaient justes dans Israël, conformément à la teneur des prophéties.

II.

Il est certain que les Juifs admettent l'éternité du Christ ; car en expliquant l'oracle de Michée, où il est marqué clairement que le Messie naîtra à Bethléem, ils disent que « le Messie a un nom ancien et qu'il sort des jours de l'éternité : *Cujus nomen ab antiquo dictum est, à diebus sæculi.* (La Paraphrase Chaldaïque. Voy. 2 col. 1.)

III. — Le Juif Tryphon atteste que les premiers Chrétiens
professaient le dogme de l'éternité de Jésus-Christ.
(an 104-140)

« Nous savons, disait Tryphon à S. Justin, ce que vous pensez sur ce point, vous autres Chrétiens. Vous me paraissez soutenir un paradoxe et qui ne peut s'appuyer d'aucune preuve. Quoi ! vous prétendez que Votre Christ est Dieu, qu'il a existé avant les siècles, qu'il a bien voulu naître, s'incarner et se faire homme sans être né de l'homme. Ce n'est pas seulement un paradoxe qui choque toutes les idées reçues, mais encore une absurdité. » *Dial. n. 48,*

« S. Justin lui répond que c'est la vraie doctrine des Chrétiens, qui reconnaissent tous Jésus-Christ pour le fils de Dieu, existant avant le soleil et les autres astres (1. col. III ; et 2. col. IV, V.), fait chair dans le temps et né d'une Vierge du sang de David (*Dial. 45*). S. Justin ajoute qu'il y a bien quelques hérétiques qui tout en le reconnaissant pour le Christ promis, n'en font qu'un simple mortel ; pour moi, continue-t-il, je n'adopterais jamais ce sentiment (hérétique), quand le plus grand nombre qui pense comme moi, viendrait à penser comme eux. Car le Christ lui-même nous commande de croire, non à la parole de l'homme, mais à la parole des Prophètes et à la sienne. » *Ibid. 48.*

Cette discussion du Juif incrédule avec le philosophe chrétien nous découvre clairement que le commun des premiers Chrétiens, disciples des Apôtres, croyait fermement ce dogme et que cette foi était fondée sur de solides preuves.

IV.

L'HISTOIRE APOSTOLIQUE rapporte que « le Grand-Prêtre
« Caïphe envoya auprès des Apôtres quelques prêtres pour
« les prier de venir le trouver, afin, soit d'enseigner les
« raisons qui prouvent que « Jésus est Dieu éternel et le
« Christ, soit de l'entendre lui-même leur enseigner le con-
« traire : *ire ad se, ut aut rationem redderent, quia Jesus ipse*

« *sit æternus Deus et Christus, ant ipse contrà doceret quia*
« *non sit.* » Ayant donc fixé un jour, les Apôtres montè-
« rent au Temple ; et se tenant sur les degrés, ils parlèrent
« de J.-C. devant tout le peuple et lui firent connaître que
« Jésus est le Christ éternel : *universum verò populum, quia*
« *Jésus est Christus æternus, informdrunt.* Ils enseignèrent
« aussi aux Sadducéens ce qui regarde la résurrection des
« morts, aux Samaritains ce qui touche Jérusalem, enfin
« aux Scribes et aux Pharisiens ce qui concerne le royaume
« des cieus. Ils parlèrent ainsi durant sept jours et ils avaient
« persuadé le peuple et le Pontife, lorsqu'un jeune homme
« ennemi, nommé Saul, vint tout-à-coup au temple, jetant
« des cris, faisant du tumulte, soulevant le peuple, et repro-
« chant aux Israélites d'écouter des hommes misérables et
« induits en erreur par un magicien. Le trouble fut tel, qu'on
« ne put entendre davantage les paroles de l'Apôtre S. Jac-
« ques, et qu'il se fit même un soulèvement contre les Apô-
« tres. (*De Jacobo minore, cap. II. et III.*)

Ce trait historique, certainement très-ancien, la question posée par les docteurs Juifs sur l'éternité de Jésus le Christ, ces discussions publiques et animées, soutenues de part et d'autre par des juges instruits et compétents, la persuasion que les paroles simples et sans fard des Apôtres portaient dans tous les Esprits, nous persuadent nous-mêmes que toute la primitive église, fondée par les Apôtres, professait hautement la croyance à la divinité et à l'éternité de N. S. J.-C.

V. — Simon-le-Magicien et les Hérétiques de son temps
rendent témoignage à l'éternité de Jésus-Christ.
(an 20 et 50 de J.-C.)

Cette croyance était tellement fondée en raisons et inculquée dans tous les esprits de cette époque, que Simon-le-Magicien et d'autres hérétiques de son temps ne pouvaient

s'empêcher de l'admettre, même comme l'un des dogmes les plus évidents. C'est pourquoi Simon et les autres sectaires, partisans de son opinion, ayant posé en principe « qu'il n'y a qu'un seul Dieu désigné sous trois noms, *ενα θεον* « *τρισυνομον ειναι θεον*, réunissaient toute la Divinité dans Jésus, et disaient que Jésus est le Dieu qui existe avant et au-dessus de tout ; qu'il est son Père à lui-même ; qu'il est aussi et à la fois le Fils et le Paraclet. *Jesum esse Deum super omnia existentem, eum sui ipsius Patrem opinati, eum filium simul et Paracletum.* (Constit. Apost., L. VI, c. 26. Et Canon 50 Apostol.)

Quoique le but de Simon fut de revendiquer pour lui-même toute la Divinité, et les attributs du Père et ceux de J.-C., le Fils, et ceux du Saint-Esprit, il rend cependant un témoignage direct et formel à la nature divine et éternelle de Jésus. — C'est de son hérésie exécrationnable qu'est né le Sabellianisme.

— La Sibylle elle-même parlait du Fils de Dieu, comme du Principe et du créateur de toutes choses, et par conséquent comme d'un Être engendré de Dieu avant tous les temps. — Dans sa Lettre à Arius, qui niait la consubstantialité et l'éternité de Jésus-Christ, l'Empereur Constantin invoque l'oracle de la Sibylle, voulant démontrer la folie d'Arius par les monuments mêmes de la Grèce et de Rome. (Dans Schmitt, *la rédempt. Rome*, § VIII.)

La croyance à cette importante vérité était si généralement et si fortement affermie dans tous les esprits, que non-seulement les docteurs Hébreux ont appliqué au Christ ces paroles de la Prophétie : « Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui ; » mais les Mahométans eux-mêmes, tout ennemis qu'ils sont de la filiation divine du Messie, les lui ont appliquées dans la Personne de Jésus, comme nous l'apprend Mahomet-Ebn-Jacob Alsirauzabadio.

(Voy. Huet, *Dém. ev. 7^e prop. p. 505.*)

SIXIÈME COLONNE.

LES PAIÈNS.

Témoignages, sur le même point,
tirés des Monuments des Anciens peuples et de ceux
de la philosophie païenne.

ARGUMENT.

I. Témoignages des peuples Orientaux, des Chinois, des Indiens, et autres, en faveur du même dogme. — II. Témoignages de Macrobe, philosophe platonicien ; — III. de Plotin ; — IV. de Numénius ; — V. d'Amélius, philosophes païens de la Nouvelle École Platonicienne. — VI. Preuves rationnelles de la consubstantialité et de l'éternité de Jésus, Verbe Divin, Incarné.

I. — Témoignages des Peuples Orientaux en faveur de l'éternité de J.-C.,
Verbe Incarné.

1. Les Chinois.

Leur Tradition porte que « la grande *Unité* comprend
« *trois* ; qu'*un* est *trois* et que *trois* sont *un*. Les anciens
« Empereurs sacrifiaient à l'Esprit *un* et *trinaire*. »

(De Prémare, *anc. hist. c. 1* ; et *selecta vestigia ex antiq. Sinarum libris. 2.*)

Or, après avoir clairement établi le dogme de la Trinité Divine, la tradition chinoise ajoute :

« Nous savons, en nous attachant fidèlement aux anciennes Traditions, que le Saint existe avant toutes les choses qui ont été produites. *Ibid. 5.*

« O grande Vertu du Saint Homme ! Vertu immensément répandue ! Vertu qui produit et nourrit des milliers de choses ! Vertu dont l'élévation parvient jusqu'à Tien (Dieu) !... Aussi le dit-on comparable à Tien... (*Tchoung-Young, c. 27, 29, 31.*)

« Tien est le Saint Invisible ; le Saint est Tien devenu visible et enseignant les hommes... » (Le *Chou-King.*) « ... Le Saint n'a pas de Père ; il est conçu par l'opération de Tien. » Ces mêmes Livres chinois disent que « le Saint existait dans l'Occident ; qu'on lui donnait le nom de *Siloh* ; » (c'est le nom par lequel Jacob a désigné le Messie).

Il y est encore dit que l'Empereur Min-Ti envoya à la recherche du Saint des Saints, ou du moins, s'il était déjà mort, de sa Doctrine. — Toute cette tradition prouve que les Chinois ont été primitivement instruits de la doctrine concernant la Trinité, la préexistence de la Seconde Personne Divine, de l'Incarnation de ce Dieu Éternel et créateur.

2. Les Indiens.

Les Livres Sacrés de l'Inde parlent encore plus ouvertement de J.-C. que les précédents. Brahma, Wichenou et Siven sont les Trois Hypostases de la Trinité Divine. Wichenou (Dieu) apparut au patriarche Cartamen, l'un des premiers

hommes et lui parla... Les Trois apparurent au patriarche Atterien et l'instruisirent du culte divin... A la fin du Calieougam, la Seconde Hypostase, *Wichenou-Jesoudou*, naquit d'une vierge, à Scambelan (Bethléem.) Ce *Wichenou* incarné apparut en la personne de *Crichna*, pour sauver le monde.

Qui pourrait méconnaître dans cette analyse de la théologie indoue la doctrine et l'histoire évangéliques ? Or, remarquons que les peuples de l'Inde, quels qu'aient été leurs premiers apôtres, se sont toujours rappelés la divinité et l'éternité du Sauveur incarné ; car ils rapportent qu'il apparaissait aux anciens patriarches.

3. Autres Traditions

Les autres peuples de l'Orient, les Tartares, les Perses, les Égyptiens, et d'autres qui perdirent plus tard la foi chrétienne, ne laissent pas pour cela de rappeler et d'admettre les traditions évangéliques de leurs Pères. Aussi leurs anciens Livres parlent souvent des diverses formes sous lesquelles la Seconde Personne de la Trinité Divine apparaissait autrefois pour donner ses lois, défendre les justes, instruire ses brahmines, exécuter des desseins de justice ou de bonté. Chaque peuple donne à ce dieu incarné différents noms, suivant ses idées ou selon le génie de sa langue. Les Indiens, comme nous l'avons dit, le nomment *Siva*, *Wichenou*, *Jasoudou*, *Krichna*, *Sarva* ; les Thibétains : *Concioa-Boudha*, (Dieu, l'Intelligence, la Raison), *Fo* ou *Foë*, *Chakia-Mouni* et *Sommonocodom* ; les Perses : *Mithra*, *Oromaze*, ou *Ormuzd* (le bon), *le Saint*. *l'Intermédiaire* ; les Égyptiens : *le Verbe*, *le Fils Unique de Dieu*, *Oxiris* ; les Chinois : *le Saint*, *le Saint Homme*, *le Hi*, 2^e Personne du Tao (Dieu un et trinnaire), *le Tien devenu visible*, *le Siloh*.

Tous ces noms différents que les peuples employaient pour désigner le Sauveur, expriment évidemment l'idée d'un Dieu incarné, de la 2^e Personne de la Sainte-Trinité, d'un Dieu bienfaisant, éternel et consubstantiel au Souverain Dieu, en un mot de Jésus-Christ, le Fils de Dieu, incarné.

(Voyez les mémoires concernant les Chinois, tom. 1, p. 299, 385, 386; de Prémare, *selecta vest.*; M. Rémusat, *notes sur le Tcheoung-Young*; M. de Jessé, *hist. de J.-C.* p. 61, 62 et 63, tom. 1; Schmitt, *Rédempt. annoncée.*

II.

Macrobc, philosophe de la nouvelle École platonicienne, parle ainsi de la Seconde Personne de la Trinité Divine :

« *Hæc monas initium finis que omnium...; hæc illa est, Mens, è summo enata Deo, quæ vices temporum nesciens, in uno semper quod adest, consistit ævo : cum que ut potè una, non sit numerabilis, innumeras tamen generum species et de se creat et intrà se continet; cumque se animandæ immensitati universitatis infundat, nullum in it tamen cum suâ unitate divortium... Hæc mens, quæ vovs vocatur, quâ Patrem inspicit, plenam similitudinem servat auctoris... c'est-à-dire : Cette monade qui est le commencement et la fin de toutes choses... est cette Intelligence, née du souverain Dieu, laquelle n'étant point soumise aux vicissitudes des temps, demeure dans une même durée qui est toujours présente : En tant qu'Elle est une, Elle ne saurait être nombrée ; cependant Elle crée d'elle-même et renferme en elle-même une innombrable quantité de genres et d'espèces... Et bien qu'elle se répande dans l'immensité de l'Univers pour en vivifier et animer toutes les parties, son unité n'en est néanmoins nullement altérée... Cette Intelligence, que l'on nomme vovs, *Raison*, contemple le Père et conserve une ressemblance parfaite de son Auteur. » (Macrob., *in somn. Scipionis.* l. 1, c. 14).*

Macrobc nous représente cette Seconde Personne comme participant à la nature, à l'éternité, à l'immensité et à la puissance de Dieu même ; il dit conformément aux Écritures qu'Elle est « le commencement et la fin de toutes choses ; » qu'Elle existe par conséquent avant toutes les créatures et avant tous les siècles.

III. — Plotin. (an 205-270 de J.-C.)

Ce nouveau Platonicien dit que « le Second Principe, « l'Archétype de l'Univers, cet Esprit Incorrupible qui gouverne la nature, a une vie, une existence éternelle ?...

« Qui donc l'a engendré?... Que faut-il penser de ce qui « subsiste toujours ? Est-ce la lueur d'un autre être dont il « émane sans l'altérer, comme on voit la lumière du soleil « jaillir sans cesse autour de lui sans épuiser la substance « de l'astre qui la répand...

« L'Être toujours parfait produit toujours, et toujours un « Être éternel, mais inférieur à son principe. » D'après ce philosophe, l'Être générateur est nécessairement uni à l'Être qu'il a engendré. Cet Esprit engendré est le créateur du monde : C'est lui qui produit l'âme, etc. (*Apud Eusebium, præp. evangel.* l. XI, chap. 17.)

Si l'on excepte quelques idées et quelques termes, cette doctrine de Plotin est semblable à celle du Christianisme. Elle a été en effet modelée sur celle des Écrivains Sacrés et Ecclésiastiques.

Numénius s'exprime à peu près de la même manière sur l'éternité et sur la consubstantialité du Second Principe.

IV. — Même sujet. — Numénius.

Suivant ce philosophe, « le premier Principe n'a rien créé ; « mais il est le Père du Dieu Créateur. Si donc nous voulions parler du Principe Créateur ; ayant remarqué qu'il a « existé dès l'origine et que la perfection caractérise toutes « ses œuvres, nous pourrions naturellement entamer ici la « discussion ; mais puisqu'il ne s'agit pas du Créateur et que « nos recherches doivent se borner au premier Principe, « nous négligerons tout ce que l'on a dit jusque-là.

« Mais avant de passer outre, nous devons établir un point incontestable, c'est que le premier Principe est entièrement inactif ; il règne seulement sur toutes choses, mais le Dieu Créateur gouverne le monde et parcourt le ciel en tout sens... »

Numenius enseigne donc que le Second Principe a existé dès l'origine; qu'il a créé toutes choses ; qu'il est par conséquent avant toutes les créatures.

V. — Même sujet. — Amélius.

« Assurément il était le Verbe qui, étant éternel, a été l'auteur de toutes les choses qui existent, comme aurait dit Héraclite, » Amélius ajoute « que ce Second Principe a très-bien pu prendre les apparences extérieures de l'homme, s'unir au corps, à la chair, ensuite redevenir Dieu. »

On voit que ces nouveaux Platoniciens qui vécurent à l'époque des premiers Pères de l'Église, connaissaient bien l'Incarnation du Verbe Éternel dans la personne de Jésus ; mais leur orgueil ou leur attachement aux superstitions du Paganisme ne leur permettait pas d'admettre franchement le fait évangélique ou historique, bien qu'ils en admissent le dogme. Ils enviaient au Christianisme la doctrine du Verbe ; mais ils se refusaient à admettre les conséquences réelles et pratiques de sa manifestation parmi les hommes. *Ibid. prép. év. L. XI, c. 18, 19, etc.*

VI. — Preuves rationnelles de la consubstantialité et de l'éternité de Jésus, Verbe Divin, incarné.

Jésus-Christ, en tant qu'il est la Splendeur de Dieu, est engendré du Père éternellement et aussi nécessairement que la lumière s'engendre du soleil. — L'un est la *Sagesse* de l'autre, sa *Parole* et sa *force* ; ils n'ont donc pu être un seul instant l'un sans l'autre ; ils sont par conséquent co-

éternels et consubstantiels ; en sorte que le Père engendrait son fils non-seulement avant la création de l'aurore, avant la fondation de l'univers, comme il est marqué dans les Prophètes ; non-seulement aussi au jour de l'Incarnation et de la Résurrection, comme le dit S. Paul ; mais encore aujourd'hui et toujours ; semblable en cela au Soleil qui a engendré sa lumière dès le premier moment de sa création et depuis, et ne cessera de la faire jaillir de son sein tant qu'il sera soleil. C'est pourquoi Saint Augustin et les autres docteurs, commentant ces paroles du psatme deuxième : « Vous êtes mon fils : Je vous ai engendré aujourd'hui, » nous font entendre que Dieu, à raison de son infinité et de son éternité, existant simultanément dans le temps passé, dans le temps présent et dans le temps futur, ne peut avoir qu'un jour unique qui est l'Éternité même ; et qu'il a, par conséquent, exprimé la génération continuelle et éternelle de son Fils dans ces mots : « Vous êtes mon Fils : Je vous ai engendré aujourd'hui. » Quand l'Écriture assigne à des époques du temps la génération du fils, c'est pour désigner une manifestation plus évidente du Fils de Dieu, à cette époque particulière. C'est ainsi qu'à la résurrection de J.-C. S. Paul lui applique ces paroles : « Je vous ai engendré aujourd'hui, » et il ajoute que « Jésus fut déclaré le Fils de Dieu plein de puissance, en ce qu'il ressuscita d'entre les morts. » (Rom. 1. 4.)

Au reste S. Pierre et S. Paul avec S. Jean s'accordent à nommer Jésus, *Fils de Dieu*, et le nomment ainsi presque à chaque fois qu'ils en parlent ; tous lui appliquent les ps. 2^e et 109^e, où il est parlé de cette filiation. Or, si vous ne concluez pas directement de cette génération divine de Jésus, à sa co-éternité avec le Père, vous concluez du moins à sa consubstantialité. Mais peut-il être consubstantiel au Père, sans lui être par cela même co-éternel ? Le Soleil est-il avant sa lumière, qui lui est consubstantielle ? L'un n'a pu exister un seul instant sans l'autre. Or la génération de J.-C., Ver-

le Divin, est assimilée à celle de la lumière ; car J.-C., le Verbe, est *Lumière de Lumière*, selon le Symbole de Nicée ; il est « une Émanation pure de la clarté de Dieu, » dit l'Ancien Testament ; il est « la Splendeur de la gloire de Dieu, » dit le Nouveau. Il a donc la même éternité et la même substance que le Père. Et cette raison vaut, toutes les fois qu'on appelle Jésus, *Fils de Dieu*, ou *Engendré de Dieu*.

Dans le chapitre VI qui suit, — afin de mieux faire saisir, et, pour ainsi dire, de faire voir à l'œil, la force collective des *Diverses Preuves du Christ*, nous allons les présenter, chacune à leurs places respectives, dans un grand parallélisme, formant tableau, qui les exposera, d'une manière plus sensible, toutes réunies avec leurs diverses couleurs, comme une armée rangée en bataille, et militant de concert et toutes à la fois pour la démonstration victorieuse et complète d'un même point doctrinal, d'un même fait Évangélique.

Cet exemple fera juger de la force immense, insurmontable, qui est le propre des thèses Christologiques, précédentes et subséquentes.

SUPPLÉMENT

A LA

DEUXIÈME COLONNE

(DU CHAPITRE VI).



VI. — Autres Traditions de la Synagogue.

Les Rabbins modernes donnent pareillement au Messie le nom d'Ange Métatron, de *Schekina* ou *Splendeur de la Divinité*, de *Seigneur*, *Adonai*, maître du monde.

Kimki, expliquant l'oracle de Malachie III, 1, dit : — « Le Seigneur que vous demandez : C'est le Roi-Messie. Et il est aussi « l'Ange de l'Alliance. »

Abarvanel : « Dieu dit touchant la rédemption du peuple : « Et aussitôt le Seigneur que vous demandez viendra dans son Temple. » « Car il sera le Roi-Messie, et il sera l'Ange d'Alliance qui établira « sur la terre l'alliance de la paix. Par là il désigne le nom vénéré « (Dieu), qui viendra alors dans le Sanctuaire lequel sera dans son « Temple ; et sa Gloire, son Essence, (*Schekina*), y habitera. Et il « l'appelle *Seigneur*, *Adon* ou *Adonai*, parce qu'il est le Seigneur, « *Adon*, de toute la terre. »

Les Juifs, dit S. Jérôme, entendent de leur Messie cette prophétie de Malachie : « Aussitôt le Seigneur... » Ils enseignent que l'Ange-Métatron, qui sauva Abraham et Jacob, désigne la Divinité. On lit, en effet, dans le Livre MIDRAS-RABBA :

« Dieu dit à Moïse : Ma divinité se manifestera partout où cet Ange se montrera ; car il est écrit : Et l'Ange de Jéhova lui apparut dans une flamme de feu, au milieu d'un buisson (Ex. III, 2). Incontinent après, il est dit : « Et lorsque Jéhova vit qu'il s'approchait « pour voir, » Dieu lui cria du « milieu du Buisson, lui disant, etc. » § 4. Et toutes les fois que les enfants d'Israël invoqueront cet Ange,

ils obtiendront leur salut. Ainsi est-il arrivé au Buisson ; car il est dit : « Et maintenant le cri des enfants d'Israël est monté jusqu'à moi. » § 9. Ainsi est-il arrivé aussi à Gédéon. « Et l'Ange de Jéhova vint et s'assit sous le tilleul qui est à Ophra... Et Jéhova lui répondit : Va avec cette force qui est en toi, et tu sauveras Israël de la main de Madian. N'est-ce pas moi qui t'envoie ? » Ainsi en sera-t-il aussi au siècle futur, à l'avènement du Messie. Quand cet Ange apparaîtra, le salut arrivera à Israël ; car il est écrit : « Voici que j'envoie mon Ange, et il préparera la voie devant moi. »

Les *Tikkuné-Zohar*, les commentaires du R. Jarki, le R. Moïse Nakménides, R. Bekaï, etc., enseignent que l'Ange-Métatron indique le Dieu Tout-puissant¹, le Rédempteur, la Gloire Divine ; que ce nom Métatron est le même que celui de Jéhova ; — que c'est l'Ange Bien-Aimé de Dieu ; la Face de Dieu, dont il est dit : « Ma Face marchera » devant vous. « L'Ange de sa face les a sauvés, » Is. 63, § 9. c'est-à-dire, dit R. Bekaï, *comm. sur l'Exod. c. 33*, « l'Ange qui est Sa Face même. »

Les Docteurs Hébreux (Talmud, traité Sanhédrin, fol. 38) expliquent ainsi le verset 21 du chap. xxiii de l'Exode : « Ne pense pas que cet Ange soit Dieu à mon exclusion ; » car il faut considérer que tout rentre dans l'unité, que tout est « absorbé dans l'unité sans aucune division. »

« Tu ne lui désobéiras pas. » Car celui qui lui désobéit, désobéit à mon Nom *ui* qui est en lui. Cet Ange Métatron, c'est-à-dire, l'Envoyé, le Maître, le Seigneur, le Ministre ou Officier de Dieu par excellence, n'est pas « séparé de l'Essence Divine. » Il émane de Dieu, de même que, dans la création du bas monde, la « femme émane de l'homme, » ainsi qu'il est écrit : « Celle-ci sera appelée Isseka (hommesse) ; » car elle a été prise d'un *Isch* (homme). Gen. 11. 23. »

1. Selon l'antique doctrine des Hébreux, *Métatron*, c'est la même chose que la *Schekina*, ou la *Gloire* Révélatrice de la Divinité, c'est le Médiateur entre Dieu et les hommes : Il émane de Dieu et s'identifie avec Dieu, et cependant il en est distinct. Il s'appelle *Saddaï*, c'est-à-dire, *Dieu Tout-puissant*.

Voyez la Théol. de Perrone, t. 1. *ed. Migne*, col. 998. — Giesener, *théol. Zoharica*, p. 37 ; — Schettgen ; — Knorr ; Hengstenberg, *Christologia* V. T. p. 213.

Selon ces docteurs, la Seconde Hypostase est intimement dans la Première. Elle est le *Nom Un* de Dieu, c'est-à-dire, *son Essence, sa Présence*. « Quand Dieu ordonna à Moïse « de monter vers « Jéhova, [Ex. xxiv, 1.], il entendit par *Jéhova, l'Ange-Métatron*, « qui porte le même nom que Dieu¹. »

Suivant le R. Nakménides, Dieu « faisant connaître à Moïse celui « qu'il enverrait avec lui (Ex. xxxii. 12), il lui indiqua « l'Ange qui « renferme en lui-même le *Nom Divin* : il dit : *Ma Face marchera ; ce qui équivaut à ceci : « Moi-même je marcherai. »*

En général, les Rabbins accordent à *l'Ange-Métatron* tous les attributs de la Divinité. « Cet Ange, *infiniment élevé au-dessus des Anges*, que le Proph. Malachie annonce comme le Messie, fut constamment le Guide et le Protecteur des Anciens Patriarches du Peuple hébreu. Il est le Gardien et le Conservateur d'Israël. Il est le maître de tout ce qui n'est pas la Divinité : Toute l'Armée de ce qui est dans le ciel et de ce qui est sur la terre, est en sa puissance et sous sa main. Dieu lui accorde la domination sur toutes choses ; il l'a fait le Maître de sa Maison et le conservateur de tout ce qu'il possède. » [R. Békaï.]

« L'Homme, qui est le *Saint d'en haut*, gouverne tout. C'est lui « qui donne l'esprit et la vie à tous les êtres. » [Zohar, 1^{re} Partie, fol. 64. col. 256.]

On lit dans le Pentateuque : « Dieu envoya un Ange qui nous « retira de l'Égypte. » Or, selon les Talmudistes, cet Ange c'est *Jéhova* lui-même, comme il est écrit, [Deut. 26, 8] : « Et *Jéhova* « nous retira de l'Égypte par sa Main Puissante... ; » c'est le Très-Saint, dit Maimonides ; béni soit-il dans toute sa gloire ! »

« — *L'Ange de sa Face* les a sauvés, dit Aben-Ezra ; il les a rachetés par *son amour* et sa *tendresse*. »

Le Verbe Divin et le Messie était considéré par la Synagogue comme la Lumière Éternelle. — Le MIDRAS-TANKUMA, section NOAHL, fol. 5, expliquant ces paroles d'Isaïe ix : « Le peuple qui « marchait dans les ténèbres, a vu une grande Lumière, » ajoute : « Ceci est la Lumière qui a été créée le premier jour de la créa-

1. R. Nakménides, parlant du R. Idit qui défendait de rendre un culte de latrie à *Métatron*, dit que ce docteur « n'a pas voulu déclarer la nature « du *grand Métatron*, ni le mystère qui le concerne ; à Dieu ne plaise ! »

2. Voir M. Drach, *harm. t. II, c. VII*,

« tion, et que Dieu a dérobée ensuite « aux regards des hommes
« jusqu'à l'époque de la venue du Messie. »

On lit la même chose dans le MIDRAS-RABBA, sect. *Debarim*.

Il est dit dans le *Zohar*, III^e partie, fol. 63, col. 250, sur le même chap. d'Isaïe :

« — Dieu qui est le Puissant. Tel est le sens de ces paroles de
« l'Écriture, l'Admirable, le Conseiller, le Dieu-Puissant. Et il se
« trouve qu'il est confondu avec la Sainte Image Personnelle de
« l'Antique des jours. »

On voit ici parfaitement exprimée, surtout par l'expression *Image personnelle*, l'identité substantielle du Verbe Éternel avec la Première Hypostase Divine¹.

VII. — Continuation du même sujet. —

Le Messie sera *le Verbe Divin, la Face de Dieu, l'Essence révélée*
de la Divinité, son *Miroir resplendissant*.

Nous lisons dans le Livre de l'Exode vi. 2, 3. que le Seigneur dit à Moïse :

« — Je suis *Jéhova*. J'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob, sous le nom de *Dieu Tout-puissant* (El-Saddaï); mais je ne me suis pas fait connaître à eux par mon nom *Jéhova*. »

Paraphrase de Jonathan-ben-Uziel :

« Mais je ne me suis pas manifesté à eux par la *face de mon Essence Divine*. »

M. Drach montre, dans son HARMONIE ENTRE L'ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE, que ces mots, *voir la face de Jéhova*, signifient, être initié, à un degré quelconque, « au mystère de l'essence de Dieu, « de sa manière d'être, de son unité et de sa trinité. »

Paraphrase Jérusalémité : « Mais je ne leur ai pas fait connaître « le nom du *Verbe de Jéhova*. »

Commentaire de Rabbi Moïse Nakméuides :

« — La véritable exposition de ces paroles du Seigneur est « celle-ci : *Moi, Jéhova, j'ai apparu à Abraham, à Isaac et à « Jacob par le Miroir du nom de Dieu tout-puissant; mais il ne « leur a pas été donné de me voir dans le Miroir Resplendissant.*

1. Ibid. p. 92.

« Car nos Patriarches connaissaient bien l'unité de Jéhova, mais
« ils ignoraient cette unité dans la Prophétie. »

C'est-à-dire, ils ne connaissaient pas l'unité de Dieu dans le sens prophétique, dans son rapport avec les prophéties qui annonçaient un Messie-Homme-Dieu.

Ajoutons à ces interprétations, celle du ZOHAR :

« — Et Jéhova lui apparut. Manifestation de l'Essence Divine
« sous les trois couleurs principales, comme elle est en haut, dans
« le Ciel. Et c'est dans le même nombre de couleurs que Dieu se
« manifeste dans l'arc-en-ciel. » — Le ZOHAR ajoute : « Et il est
« appelé *Jéhova* dans le mystère de la numération suprême En-Soph
« (l'Infini). »

Paraphrase de Jonathan-ben-Uziel sur ces mêmes paroles de l'Écriture :

« — Et la Gloire de Jéhova se révéla à lui dans la plaine de
« Mambré. »

Paraphrase Jérusalémitte :

« — Et le Verbe de Dieu se révéla à lui dans la plaine de la
« vision. »

Les paroles précitées du ZOHAR ont beaucoup d'analogie avec celles de la vision céleste racontée au premier chapitre d'Ézéchiel :

« Et la Splendeur qui se voyait autour de lui était comme l'arc
« qui se fait dans la nuée en un jour de pluie. »

C'est la vision de la représentation de la *Gloire de Jéhova*.

Cette doctrine traditionnelle de l'antique Synagogue, de l'Église des Patriarches, nous indique que le Messie promis était le *Verbe de Dieu*, la *Gloire* ou la *Splendeur* substantielle de la Divinité, l'Essence même de *Jéhova* manifestée aux hommes, le *Miroir Resplendissant* de la Souveraine Majesté et de la substance de Dieu, la *Face* du Seigneur, le *Dieu Tout-puissant lui-même*.

Cet enseignement se retrouve pareillement dans les écrits des Pères primitifs, de S. Justin, de S. Théophile d'Antioche, de S. Irénée, de Clément d'Alexandrie, de Tertullien, d'Origène, etc. — Le 1^{er} Livre des CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES, c. 20, attribué à S. Clément de Rome, disciple de S. Pierre, dit à ce sujet.

« — Partout les Prophètes affirment que le Christ est le Sei-
« gneur, *Jéhova*, le Juge, le Roi, le Législateur, l'Ange du Père,
« le Dieu, Fils Unique du Dieu Souverain. Nous autres, ses Apô-
« tres, nous prêchons la même doctrine et nous annonçons que
« Dieu le Verbe a travaillé avec son Père, à l'œuvre de la création
« de l'Univers. »

S. Athanase enseigne, comme les Hébreux précités, que c'est le Verbe du Père, qui a parlé autrefois à Moïse : *Ipsum Verbum Patris, quod Moysi antea locutum fuerat*¹.

VIII. — Encore sur la Divine *Schékinah*. — Doctrine de l'Ancienne Synagogue.

Divers Auteurs² qui ont étudié les Écrits des Hébreux, les Talmuds et les différents *Targums*, ou Paraphrases Chaldaïques, résument de la manière suivante la doctrine qui regarde la *Schékinah*.

Ce nom *Schékinah* indique la Présence même, la Présence réelle et sensible de Dieu qui résidait sur le Propitiatoire, ou sur les Chérubins d'or, lesquels adhéraient au Propitiatoire ou Couvercle de l'Arche-Sainte. La *Schékinah* y résidait sous la forme d'une nuée de gloire, et était visible aux yeux des Israélites. C'est de là que la *Splendeur substantielle* (ou 2^e Personne) de la Divinité rendait ses Oracles d'une voix articulée, lorsque le Seigneur était consulté par le Grand-Prêtre en faveur de son peuple. C'est pour cela que l'Écriture répète souvent, que Dieu est assis sur les Chérubins, ou entre les Chérubins ; c'est-à-dire qu'il donne des marques sensibles de sa Présence personnelle en répondant de ce lieu aux Hébreux qui le consultaient.

Les Docteurs ou Rabbins enseignent que la *Schékinah* résida d'abord dans le Tabernacle dressé par Moïse dans le Désert, et qu'Elle y descendit sous la forme d'une nuée lumineuse au jour même de la consécration du Tabernacle. Elle passa de là dans le *Saint des Saints* du Temple de Salomon au jour que ce prince célébra la Dédicace du Temple ; Elle y subsista jusqu'à la ruine de Jérusalem et du Temple.

Les Auteurs Hébreux du Livre intitulé *L'ECCHA-RABBETI* disent que la *Schékinah* a changé dix fois de demeure, et qu'enfin étant allée sur le Mont des Oliviers, elle y demeura trois ans et demi, criant aux Israélites :

« — Revenez à moi, mes enfants, et je retournerai à vous ! »
mais voyant qu'ils ne voulaient pas se convertir, Elle se retira en son lieu (c'est-à-dire dans le ciel).

1. S. Athanase, *in apol. de fugà suà, ante medium*.

2. Voir D. Calmet, *dict.*, Basnage, *hist. des Juifs*. l. vi. c. 5. art. 19.

Selon Calmet, cette dernière circonstance marque la prédication de N. S. parmi les Juifs, et son Ascension arrivée sur la montagne des Oliviers.

Les Docteurs Hébreux enseignent, en outre, au sujet de la *Schékinah*, qu'elle est cet Esprit Divin qui parle aux hommes et se communique à eux par la Révélation, 1^o dans les Prophètes ; 2^o dans les *Urim* et les *Thummim*, qui sont dans le Rational du Grand-Prêtre ; 3^o dans *la fille de la voix*, nommée en hébreu *Bat-Kol*, c'est-à-dire dans *la Tradition*, qui supplée à la Révélation, et qui explique la Loi. Ils disent que, pendant que la *Schékinah* résidait dans le Sanctuaire de Jérusalem, Elle éloignait du Temple les Princes de l'air et y communiquait une sainteté particulière. Ils ajoutent qu'Elle repose sur les doux et sur les humbles, mais qu'Elle s'envole et s'enfuit de l'homme fier et colère. Elle réside chez celui dont la maison est ouverte à l'étranger, et Elle se trouve au milieu de deux ou trois personnes assemblées pour étudier la Loi.

On comprend aisément par ces dernières paroles, très-connues parmi les Hébreux, que N. S. J.-C. a voulu déclarer qu'il était lui-même *la Divine Schékinah*, la Splendeur Substantielle et Éternelle de Dieu, lorsqu'il a prononcé de lui-même cette sentence parfaitement analogue à celle du Talmud : « Quand deux ou trois personnes « seront réunies en mon nom pour prier, je serai au milieu d'elles 1. »

IX. — Aveux de l'Incrédulité, — au sujet de la divinité
du Christ-Jésus.

L'ennemi le plus fameux de la divinité du Messie-Jésus, dans les temps modernes, M. Ernest Renan, considérant la netteté des déclarations de Jésus-Christ sur ce point, a fait l'aveu suivant, tant sur la doctrine de N. S., que sur celle des Anciens Docteurs Hébreux :

« — On ne saurait, dit-il, méconnaître dans ces affirmations de « Jésus le germe de la doctrine qui devait plus tard faire de lui « une Hypostase Divine², en l'identifiant avec *le Verbe* ou *Dieu* « *Second*, ou *Fils aîné de Dieu*, ou *Ange-Métatron*, que la Théolo-

1. S. Matth. xviii. 20.

2. (Voir S. Jean, xiv et suiv.)

« gie Juive créait d'un autre côté. Une sorte de besoin amenait
« cette théologie, pour corriger l'extrême rigueur du vieux mono-
« théisme, à placer auprès de Dieu un *Assesseur*, auquel le Père
« est censé déléguer le gouvernement de l'Univers. »

Au bas de la page, M. Renan explique et prouve sa double assertion (ce qui lui arrive très-rarement et par exception) : Il démontre que la théologie des Hébreux, de même que la théologie des Païens, annonçaient un Sauveur qui serait l'*Ange-Métatron (Dieu Second)*, et le *Verbe*.

« — *Métatron*, dit-il, *Μεταθρονος*, c'est-à-dire, *Partageant le*
« *Trône de Dieu* ; sorte de Secrétaire Divin, tenant le registre des
« mérites et des démérites. (*Bereschith-Rabba*. v. 6. c.; Talmud
« de Babylône, *Sanhédrin*, 38, 6 ; Chagiga, 13 a ; Targum de
Jonathan, *Gen. v. 24.*)

« *En identifiant Jésus avec le Verbe*, cette théorie Juive et
« Grecque du *Logos*, se rapproche du *Minochired*, ou *Intelligence*
« *Divine*, chez les Parsis, — de *Mainyu-Khratû*, ou *l'Intelligence*
« *Divine*, dans les Zends, — de la théorie Alexandrine et Egyp-
« tienne du *Verbe*. »

Ainsi, d'après M. Renan lui-même, non-seulement la théologie du Peuple Hébreu ou *Peuple de Dieu*, mais aussi les plus savantes théologies de la Grèce, des nations Polythéistes, d'Alexandrie, de l'Égypte, des Parsis, des Indes, c'est-à-dire, de l'Orient et de l'Occident, ont enseigné la divinité du Verbe, du futur Sauveur des peuples. Nous pensons que cela suffit bien pour mettre à néant la négation de M. Renan, qui est d'ailleurs dénuée de toute preuve.

SECTION DEUXIÈME.

ENCORE SUR LA

NATURE DIVINE DU CHRIST.

PREMIÈRE COLONNE.

LES PROPHÈTES.

II. — La Seconde Personne Divine, le Verbe, futur Messie, est désignée dans l'Ancien Testament sous les différents noms de *Bras de Dieu*, de *Sagesse et de Force de Dieu*, d'*Ange de Dieu*, d'*Ange de la face de Dieu*, de *Face de Dieu*, de *Saint de Dieu*, d'*Esprit de Dieu*.

Doctrine Prophétique.

1. — Sous le nom de *Bras de Dieu*. — Le Messie est appelé de ce nom dans les passages suivants d'Isaïe et du prophète David : « C'est sa droite, c'est son Bras » « Saint qui a opéré le salut : » « *Salvabit sibi Dextera* » « *Ejus, et Brachium Sanctum* » « *ejus.* » Ps. 97. 21. L'Ecclésiastique demandant à Dieu d'envoyer son Messie, lui dit : « Glorifiez votre Main Droite et votre Bras. Eccli. xxxvi, 7.) — Parlant du Messie-Dominateur, Isaïe dit, xl, 10 : « *Et Brachium ejus dominabitur* ; « Le Bras de Dieu dominera : il portera avec lui ses récompenses... Le Bras de Dieu rassemblera les petits agneaux. » ailleurs, li, 5, 9 : « Mon Juste est proche : mon Sauveur paraîtra bientôt : mon Bras jugera les nations : *Brachia mea populos judicabunt.* Les îles seront dans mon attente ; elles attendront mon Bras : *Brachium meum sustinebunt.* » Il est certain, d'après les Interprètes et

DEUXIÈME COLONNE.

LES ÉVANGILES.

II. — La nature divine de Jésus-Christ, exprimée dans le Nouveau-Testament.

Réalité Évangélique.

Le souverain Dieu a tracé sa ressemblance dans ses créatures, afin de nous faire comprendre et sentir par les choses visibles sa divinité invisible. Il compare son Fils à la lumière à la splendeur qui découle du soleil. Cette comparaison peut nous faire concevoir sous quelques rapports la nature de son fils. — La lumière est la brillante émanation et pour ainsi dire la fille du Soleil, elle s'engendre du Soleil, elle en sort à la fois et y réside. Elle est une avec le Soleil, son principe ; elle a la même nature, la même durée que lui ; elle est dans le Soleil et le Soleil est en elle ; il se voit en elle et se révèle par elle ; le Soleil l'envoie dans l'immensité et par elle, il est partout, quoiqu'il réside dans le centre où est le principe lumineux. Par elle, il agit sur toute la création. — De même, le Fils sort du Père, son principe ; le Fils est la splendeur ou lumière du Père ; il est dans le Père et le Père est en lui, et le Père se voit, se connaît et se révèle en lui et par lui ; le Père l'envoie dans le monde, non comme il envoie un ange ou un

1^{re} COLONNE. — LES PROPHÈTES

(SUITE).

d'après le sens du contexte, qu'il s'agit ici du Messie, de ce Messie qui, comme Verbe et Puissance du Dieu, existait dans les temps anciens et conduisait le peuple de Dieu : c'est pourquoi le même Prophète s'adresse ainsi à lui, immédiatement après ce qui précède : « Elevez-vous, ô Bras du « Seigneur, *Brachium Domini* ; « élevez-vous, comme vous avez « fait aux siècles passés et dès le « commencement du monde. « N'est-ce pas vous qui avez « frappé le Superbe, qui avez « blessé le Dragon ? N'est-ce pas « vous qui avez séché la mer et « la profondeur de l'abîme : qui « avez fait un chemin au fond « de ses eaux pour y faire passer « ceux dont vous étiez le Libéra- « teur. » Dans le chapitre suivant, Isaïe l'annonce et le désigne dans les mêmes termes que David, LII, 10 : « Moi qui parlais autre- « fois, je vais être présent... « Dites à Sion : Votre Dieu va « régner... Le Seigneur a pré- « paré son Bras-Saint aux yeux « de toutes les nations et tou- « tes les régions de la terre ver- « ront le Sauveur que notre Dieu « doit nous envoyer : *Paravit « Dominus Brachium Sanctum « suum in oculis omnium gen- « tium.* » Et au premier verset du célèbre chapitre suivant qui concerne les douleurs du Messie, Isaïe le nomme encore *Bras du Seigneur*, LIII, 1 : « Qui a cru à « notre parole ? A qui le Bras du « Seigneur a-t-il été révélé ? *Et « Brachium Dni cui revelatum « est ?* Il s'élèvera devant le Sei-

2^{me} COLONNE. — LES ÉVANGILES

(SUITE).

simple ministre de ses volontés, mais comme son Fils chéri, comme son Bras tout puissant, comme sa propre Sagesse. Le Père agit donc en tout lieu par lui, avec lui, et en lui. Le Père est un avec le Fils, ils sont l'un avec l'autre, consubstantiels, co-éternels et co-égaux en toutes choses.

C'est ainsi que Dieu a créé l'ordre physique conforme en beaucoup de points à l'ordre spirituel. Un grand philosophe chrétien (Malebranche) s'est étudié à faire sentir cette conformité.

2^o Dieu le Père, immuable, invisible, occupe le centre de l'immensité, possédant en lui-même tout l'être, toutes les origines et les causes, la plénitude de la lumière et du bonheur. — Il envoie sa vertu toute puissante, sa splendeur, son image, sa brillante émanation, son fils Premier-né, qui crée, éclaire, organise, et conserve toutes choses, qui gouverne le monde, qui manifeste le Père, exécute ses pensées, répand partout ses bienfaits et rapporte toute la gloire au Père. Ce premier principe porte vers tous les points de la circonférence, son Bras puissant, immense, non pas un Bras corporel, mais un Bras spirituel, intelligent, un Bras qui est une Hypostase Divine, une Puissance sortie de sa puissance, une lumière née de sa lumière. L'idée de *Bras*, si on le spiritualise est excellente pour exprimer le Verbe qui sort du Père sans le quitter, et qui est envoyé partout pour exécuter ses volontés. Ce *Bras* est dans le Père et le Père

1. S. Clém. Alex., P. Berthier etc. disent que ce Bras Saint est l'Homme-Dieu manifesté à tous les peuples. — Ce *Bras* que Dieu cachait dans son sein, dit Duguet, (t. 1, p. 400) et qu'il déploie à la vue de toutes les nations, est celui-là même dont le Prophète va bientôt dire : *Seigneur, à qui votre Bras a-t-il été révélé ?* De qui a-t-il été connu pour ce qu'il est ? Il est ici la même chose que le Messie, et par conséquent il le signifie encore dans plusieurs autres endroits.

1^{re} COLONNE. — LES PROPHÈTES

(SUITE).

« gneur comme un jeune abris-
« seau, [Suivant l'hébr., les 70,
« Théodotion, Aquila]: il s'élè-
« vera comme un enfant à la ma-
« melle, » ce bras du Seigneur,
qui doit réunir au Seigneur un
grand nombre de nations. Parlant
encore du Christ Sauveur, Dieu
dit par le prophète Isaïe LXIII, 5 :
« C'est mon Bras qui a opéré le
« salut : *Salvabit mihi Brachium*
« *meum.* » Le Messie est donc
évidemment désigné sous l'idée
et sous le nom de *Bras de Dieu*.
Or, c'est ce même bras qui a opéré
la première rédemption sous
Moïse : ce qui se prouve par une
quantité de passages des Écritures :
car il est dit que c'est « le
« Bras sublime de Dieu, le Bras
« élevé, le Bras Tout-Puissant,
« de sa Majesté, la Main forte et
« Redoutable du Seigneur, qui a
« tiré les Israélites de la terre
« d'Égypte. » (Exod., VI. 6 XVI,
16 ; Deut. IV, 34 ; V, 15 ; VII, 19 ;
IX, 26 ; XI, 2 ; XXVI, 8. 4 Reg. XVII,
37. Judith, IX, 11. Ps. LXXVI, 16 ;
CXXXV, 13 ; Is. LIII, 12 ; Baruch,
II, II. Osée, II, 3. De plus, c'est
ce même « Bras, Étendu, Mani-
« festé, ce Bras Élevé, Puissant,
« qui a formé la terre et étendu
« les cieux. » (Jérém. XXVII, 5 ;
XXXII, 17.) C'est ce même Bras
qui « a flagellé l'impie Pharaon
« et les Égyptiens. (Sap. XVI, 16.)
Le Christ qui doit venir opérer la
seconde et grande rédemption est
donc cette Puissance Divine ap-
pelée le *Bras de Dieu*, qui a créé
le monde et qui a délivré l'Ancien
peuple.

2. — Ce même Messie, ce Bras
de Dieu est encore désigné sous
le nom de *Sagesse* de Dieu et de
force de Dieu. — « Dans sa force,
« dit Job., XXVI, 9, Dieu a tout-à-
« coup rassemblé les mers et sa
« Sagesse a frappé le Superbe. »
Jérémie a dit semblablement, 2,
12 : « Dieu a créé la terre par sa

2^{me} COLONNE. — LES ÉVANGILES

(SUITE).

est en lui... Le Fils s'appelle *Bras*,
lorsqu'il s'agit de force, de puis-
sance ; *Sagesse*, lorsqu'il est ques-
tion de vérité, de science, de pru-
dence, de Loi, de commandements ;
Verbe, lorsqu'il manifeste la pen-
sée du Père ; *Face* ou *Splendeur*,
lorsqu'il fait briller la gloire de
Dieu ; *Lumière*, quand il commu-
nique au jour et aux astres leur
éclat ; *Image*, lorsqu'il est parlé
de la ressemblance du Fils avec
le Père, de l'identité des pensées
et des actions du Fils avec les
actes et les pensées du Père ; et
ainsi des autres attributs divins
du Fils.

3^o Dans le Père se trouve le
principe de tous les Actes du
Fils.

Dans le Fils se trouve la vive
manifestation et réalisation de
tout ce qu'il y a en principe
dans le Père.

En effet, Jésus représente vive-
ment et au vrai son Père ; il n'en
est pas l'Image morte, inanimée
et passive ; mais il est l'Image
substantielle et vivante, intelli-
gente et agissante du Père, sui-
vant qu'il nous le révèle claire-
ment en S. Jean V. 19 : « En vérité
« en vérité, je vous dis que le
« Fils ne peut rien faire de lui-
« même que ce qu'il voit faire au
« Père ; car tout ce que le Père
« fait, le Fils le fait aussi comme
« lui, parce que le Père aime le
« Fils et lui montre tout ce qu'il
« fait ; » c'est-à-dire, le Fils ne
peut rien faire de lui seul, sépa-
rément de son Père ; car le Fils
tenant du Père comme de son
principe, sa nature et sa généra-
tion, il en tient aussi sa puissance.
Mais le Fils, étant son Verbe et sa
Sagesse, il fait conjointement avec
le Père tout ce que fait le Père
ou tout ce qu'il voit faire au Père.
Remarquez ici que le Fils n'est
point une image inférieure à son
modèle, mais qu'il est Dieu et

1^{re} COLONNE. — LES PROPHÈTES
(SUITE).

« Force ; Fil a ordonné le Monde
« par sa Sagesse, et il a étendu
« les cieus par sa Souveraine
« Intelligence. Le Livre de la
Sagesse, de Salomon, dit que c'est
la Sagesse Divine qui a tiré les
Hébreux de la captivité d'Égypte,
qui les a fait passer par la mer
Rouge, qui a submergé Pharaon
dans les flots, qui a été la colonne
lumineuse des Israélites, etc.
C'est la Sagesse Divine qui a
créé le monde, qui a disposé de
toutes choses avec force et avec
agrément ; c'est elle qui a formé
l'homme, qui a instruit Adam,
protégé Noé, Abraham, Jacob,
Joseph, qui a inspiré Moïse en
entrant dans son âme, qui a fait
une infinité de prodiges et de mi-
racles devant Pharaon et ail-
leurs¹. (Voir Sap. viii, ix, x, xi,
etc.) Les autres livres sacrés de
l'Écclésiastique, des Proverbes,
de Baruch, de Job, etc. contien-
nent la même doctrine sur la
Sagesse divine appelée en grec
Logos ou Verbe Divin. Ses attri-
butions sont précisément les mê-
mes que cette Puissance appelée
le Bras de Dieu. Ce Bras, cette
Sagesse est aussi appelée Verbe
de Dieu par les Anciens Prophè-
tes : ps. cvi, 20 « Misit Verbum
« suum et sanavit eos... Dieu a
« envoyé son Verbe et il les a
« délivrés de tous leurs meaux ; »
Ce Verbe fait tout ce qui est at-
tribué à la Sagesse Divine. Cette
Sagesse était le « Verbe tout-
« puissant du Seigneur qui frappa

2^{me} COLONNE. — LES ÉVANGILES
(SUITE).

Dieu parfaitement égal et consub-
stantiel à son Père ; car *tout ce que
le Père fait, le Fils le fait aussi
comme lui*. Le Fils ne fait pas
une chose autre que celle que
fait le Père ; car selon la doctrine
évangélique, il fait conjointement
tout ce que fait le Père, les
mêmes choses. Le Fils ne les fait
pas d'une façon inférieure ou dif-
férente ; mais *il les fait comme
lui* et avec lui. Le Fils est donc
égal au Père. Et comme le Fils
ne saurait rien faire de lui-même,
sans le Père qui est son principe ;
de même le Père ne fait rien sans
le Fils qui est son Verbe, car il
est écrit que de *tout ce qui a été
fait, rien n'a été fait sans le
Verbe*. Si l'on nomme le Fils
image, figure du Père, c'est parce
tout ce qui est dans le Père, prin-
cipe ; passe et se communique au
Fils et se représente dans le Fils
qui sort du principe : *Pater, tua
mea sunt et mea tua* ; c'est que
tout ce qui se fait par le Père, se
fait *semblablement* par le Fils ;
car *le Père aime le Fils et lui
montre tout ce qu'il fait*, en sorte
que le Père ne fait rien que le
Fils ne le fasse aussi, puisque
celui-ci fait *tout ce qu'il voit faire
au Père*, et la même chose, et de
la même manière, et simultanément.
Car, « comme le Père res-
« suscite les morts et leur donne
« la vie, de même le Fils donne
« la vie à qui il lui plaît : comme
« le Père a la vie en lui-même,
« il a aussi donné au Fils qu'il

1. Cette Sagesse a une nature immense comme Dieu. Elle voit tout, elle connaît et comprend tout... elle renferme tous les esprits ; Elle atteint tous les lieux à raison de sa nature pure et simple. Elle va par tout le genre humain, s'insinuant dans les âmes saintes... Elle habite au plus haut des cieus, parcourt seule la voute du firmament, pénètre la profondeur des abîmes, s'avance sur les flots de la mer, réside sur toute la terre et dans tous les peuples ; Elle a la principauté sur toutes les nations. Elle donne à tous la science ; Elle la porte jusqu'aux extrémités du monde et la laisse à tous ceux qui cherchent la sagesse et la vérité. Sap. vii, 23 et Eccli. xxiv, 7.

1^{re} COLONNE. — LES PROPHÈTES

(SUITE).

« les Egyptiens et protégea les « Hébreux. » Sap. XVI, 12, 26, et XVIII, 15. Le Verbe est représenté sous la figure d'un *Guerrier*. (Ibid.) Le Verbe sera le Messie qui doit venir. *Isaïe*, XI, 8. — Cette Sagesse est donc la même chose que le Bras de Dieu.

3. — Ce Messie, cette Sagesse, ce Verbe, ce bras de Dieu est encore désigné sous les noms d'*Ange*; d'*Ange de la Face de Dieu*, de *Face de Dieu*, d'*Esprit de Dieu*. — Exod. XXIII, 20, Dieu dit à Moïse : « J'enverrai mon Ange « pour vous précéder, vous con- « server dans le voyage et vous « introduire dans la terre que « je vous ai préparée. Soyez « attentif à ce qu'il vous dira ; « respectez-le et écoutez sa voix ; « mon nom est en lui... » Cet Ange en qui est le nom de Jéhova, n'est point Moïse, car au chapitre XXXII, 34, Dieu dit à Moïse : « Conduis ce peuple, mon Ange « te précédera... » et un peu plus loin : « Il sera ton Précurseur. » Moïse déclare au roi d'Idumée que « l'Ange du Seigneur les a « tirés d'Égypte. » Or cet Ange n'était pas simplement un Ange, mais la *Face même de Dieu*, sa *Gloire substantielle* : *facies mea procedet te*. Exod. XXX, 14. Et il dit immédiatement après, que cette face était la *Gloire redoutable* de Dieu.

Isaïe va nous découvrir que cette face était une *Personne Divine*, le *Saint de Dieu*, le *Bras de la Majesté du Père*, l'*Esprit du Seigneur*, LXIII, 9 : « Le Seigneur, dans toutes les afflictions qui leur « sont arrivées, ne s'est point lassé d'eux ; mais l'Ange de sa face, « *Angelus faciei ejus*, les a sauvés. Dans l'affection et dans la ten- « dresse qu'il avait pour eux, il les a rachetés lui-même, il les a « portés, et il les a toujours élevés en gloire. Cependant, ils ont « irrité sa colère et ils ont affligé l'Esprit de son Saint, *spiritum « Sancti ejus* et il est devenu leur ennemi et il les a lui-même « détruits. Mais il s'est souvenu de Moïse et de son peuple. Où est « celui qui les a tiré de la mer avec les pasteurs de son troupeau ? « Où est celui qui a mis au milieu d'eux l'Esprit de son Saint « (c'est-à-dire du Verbe, du Messie comme on va le voir encore) ? « qui a conduit Moïse par Sa Main Droite et l'a soutenu par le Bras « de Sa Majesté, *Brachio Majestatis suæ* ; qui les a conduits dans le « fond des abîmes, comme un cheval qu'on mène dans une plaine, « comme un animal qui marche dans une campagne : l'Esprit du

2^{me} COLONNE. — LES ÉVANGILES

(SUITE).

« engendre, d'avoir la vie en lui- « même. *Pater usque modo opé- « ratur et ego opéror.* » (Jean, V, 17.) D'où l'on voit que la même opération est faite également et conjointement par le Père et par le Fils, unis inséparablement. L'opération du Fils est la même que celle du Père et elle en est de plus la représentation. *Sicut audio judico, et judicium meum justum est, quia non quero voluntatem meam sed voluntatem ejus qui misit me.* Ibid. Ici encore le jugement que porte le Fils est le même qu'il a entendu du Père ; le jugement de celui qui est engendré, est formé sur le jugement de celui qui engendre, et il en est par conséquent la manifestation extérieure. De même, la volonté du Fils n'est pas la volonté particulière au Fils, mais la volonté de Celui qui a envoyé le Fils et la volonté du Fils n'est que la manifestation et comme la copie vivante de celle de son Père. Voilà comment le Fils est la vraie image du Père. C'est pourquoi il est écrit qu'en voyant, en écoutant, et en recevant le Fils, c'est le Père qu'on voit, qu'on écoute et qu'on reçoit.

1^{er} COLONNE. — LES PROPHÈTES (SUITE).

« Seigneur a été le Conducteur de ce peuple : *Spiritus Domini*
« *Ductor ejus fuit.* » Ainsi ce Seigneur est le Saint de Dieu, le
Saint dont l'Esprit a conduit les Hébreux, l'Ange de la face de Dieu,
le Bras de la Majesté Divine. Néhémie parle aussi de cet Esprit qui
dirigeait les Israélites : « Vous leur avez donné votre Esprit-Saint
« pour les enseigner. » (2 Esdr. ix, 20.)

Tous ces noms donnés au Messie, qui fut le Rédempteur de l'an-
cien peuple de Dieu, et qui sera le Rédempteur du nouveau peuple
de Dieu, nous indiquent sa nature divine. Car l'Ancien Testament
nous le montre comme le *Bras de Jéhova* et comme *Jéhova lui-
même*, comme la *Force* et la *Sagesse de Dieu*, comme l'*Ange* qui
porte en lui-même le Nom, la nature et la puissance de Dieu,
comme l'Esprit et l'Intelligence qui instruit les hommes, comme
l'*Ange du Grand Conseil*, comme l'*Ange de la face de Dieu*, comme
le *Bras du Seigneur*, qui naît, qui croît, qui devient le Sau-
veur.

Les anciens Prophètes ont voulu par là nous représenter comme
une Seconde Hypostase Divine, la Vertu, la Puissance, l'Energie, la
Sagesse, l'Intelligence, le Verbe de Dieu. Les Prophètes savaient
bien que Dieu remplit le ciel et la terre (Jérémie xxiii, 24), et que
par conséquent il ne peut avoir une substance matérielle ni un corps
avec des bras et des membres, mais il ne pouvait pas nous exprimer
mieux son fils qui est sa « Sagesse et sa force, » comme dit S. Paul,
qu'en nous le désignant sous l'image du *Bras de Dieu*, de la *Face
de Dieu*, de l'*Esprit de Dieu*, etc...

CHAPITRE VII.

LE CHRIST

EST

LA VIE DU MONDE.

PREMIÈRE COLONNE.

Doctrine Prophétique.

ARGUMENT. — I. La Sagesse Divine est la Vie des hommes. — II. le Principe de toute vie, la Source de tout bien. — III. l'Aliment des Esprits, la Vie des âmes, la Cause de la vie éternelle. — IV. le Pain des intelligences. — V. la Communicatrice de l'immortalité. — VI. Le Messie détruira la mort et l'empire qu'elle avait sur les nations. — VII. Doctrine des Hébreux sur ce point.

I. — *La Sagesse Divine, qui doit s'incarner un jour, est la Vie des hommes.*

Elle s'exprime ainsi sur ce point dans les Prophètes :

Prov. VIII. 35. — « Celui qui m'aura trouvée, trouvera la Vie, *inveniet vitam*, et il puisera le salut de la bonté du Seigneur ; mais celui qui péchera contre moi, blessera son âme ; tous ceux qui me haïssent, aimement la mort, parce qu'ils s'éloignent par là de la Vie. La Sagesse ou le Verbe Divin s'annonce ici comme étant la Source de la vie, hors de laquelle on ne peut trouver que mort et que perdition. Celui qui ne possède point le Verbe par la foi, ne possède point la vie ; comme, au contraire, celui-là a la vie qui a en lui la Sagesse Éternelle.

DEUXIÈME COLONNE.

Réalité Évangélique.

ARGUMENT. — I. Jésus, Sagesse Incarnée, est la vie des hommes. — II. l'Auteur de la vie, le Principe de tout bien. — III. le Pain de vie, le Pain céleste qui communique la vie éternelle à ceux qui le mangent. — IV. Jésus répand dans les âmes une eau salutaire, vivifiante, qui leur communique l'incorruptibilité. — V. Il est le Principe de la vie immortelle et glorieuse. — VI. Il a fait mourir la mort, et revivre la vie. — VII. Doctrine des Pères sur ce sujet.

I. — *Jésus, qui est la Sagesse Divine Incarnée, est la vie des hommes.*

1. *Jean, I. 1 et v. 11.* — S. Jean, son Apôtre bienaimé, parle ainsi de lui sous ce rapport :

« Nous vous annonçons le Verbe de Vie, *Verbum Vitæ*, qui était dès le commencement, que nous avons vu ; car la Vie même s'est rendue visible, *Vita manifestata est* ; nous l'avons vue, nous vous en rendons témoignage, et nous vous annonçons cette *Vie Éternelle*, qui était dans le Père et qui s'est venue montrer à nous. » Mais qui était cette Vie, ce Verbe de vie ? S. Jean l'explique plus loin : « Dieu nous a donné la vie éternelle, et c'est en son fils que

1^{re} COLONNE. — LA PROPHÉTIE

(SUITE).

II. — *Elle est le Principe de la vie, la Source du bon.*

Eccli. xxiv. 25. — « En moi, dit-elle, est toute la grâce de la voie et de la vérité ; en moi est toute l'espérance de vie et de la vertu : *in me gratia omnis viæ et veritatis, in me omnis spes vitæ et virtutis.* Venez à moi, vous tous qui me désirez avec ardeur, et nourrissez-vous des fruits que je porte ; car mon esprit est plus doux que le miel, et mon héritage (le fruit de vie qu'on trouve en moi) « surpasse en douceur le miel le plus excellent.

Les Hébreux appliquent au Messie, Sagesse de Dieu, le verset 10, du psaume xxxv. Or ce passage marque clairement qu'il est le Principe Vivifiant de toute l'humanité.

Ps. xxxv. 10. *Apuil te est fons vitæ* : « C'est en vous, Seigneur, « qu'est la source de la vie. »

III. — *Elle est l'Aliment des esprits, la Vie des âmes. — Elle communique la vie éternelle.* — Prov. ix. 5 et Eccli. xxiv. 29.

La Sagesse invite les hommes au festin de vie : « Venez, dit-elle, mangez le pain que je vous « donne et buvez le vin que je « vous ai préparé... et vivez ; co- « medite pament meum... et vi- « vite. » Mais quel est ce pain qui donne la vie, ce vin précieux qui la fortifie ? C'est le Verbe Divin lui-même, comme il le dit en propres termes : « Ceux qui me man- « gent auront encore faim de moi, « et ceux qui me boivent auront « encore soif de moi : *qui edunt « me... qui bibunt me adhuc si- « tient.* » C'est donc lui-même qui est cette nourriture qui ne cause jamais de dégoût à ceux qui la mangent... « Ceux qui m'éclair- « cissent auront la vie éternelle,

2^{me} COLONNE. — L'ÉVANGILE

(SUITE).

« se trouve cette vie. Celui qui a « le Fils, a la vie ; celui qui n'a « point le Fils, n'a point la vie. » — (Comparez, I. col. 1.) « Je vous « écris ceci, afin que vous sachiez « que vous avez la Vie éternelle, « vous qui croyez au nom du Fils « de Dieu.

II. — *Jésus est l'Auteur de la vie, le Principe essentiel de vie et de tout bien.*

Act. III. 15. — S. Pierre appelle Jésus « l'Auteur de la vie, *aucto- « rem vitæ* : Vous avez fait mou- « rir l'Auteur de la vie, » disait-il aux Juifs. S. Jean dit que Jésus est ce Verbe Divin, « en qui était « la vie : *in ipso vita erat et vita eral lux hominum.* Il ajoute plus loin, III. 16 : « Dieu a tant aimé « le monde, qu'il a donné son Fils « Unique, afin que quiconque croit « en lui, ne périsse point, mais « qu'il ait la vie éternelle. » Cet Apôtre marque donc que Jésus est la vie et la Source de la vie. C'est ce que Jésus lui-même enseignait (Jean XIV. 6) : « Je suis « la Voie, la Vérité et la Vie, et « *Vita.* (Comparez II. col. 1.) Je « suis venu pour qu'ils aient la « vie et qu'ils l'aient plus abon- « damment. » *Ibid.* x. 10.

III. — *Jésus est le Pain de vie, le Pain céleste qui communique la vie éternelle à ceux qui y participent.*

Jésus dit aux Juifs : « Je suis le « Pain de vie : *Ego sum panis « vitæ.* Celui qui vient à moi, « n'aura point faim d'autre chose, « et Celui qui croit en moi n'aura « jamais soif. (Jean. VI. 35. 51.) « — Je suis le Pain vivant et vi- « vant, qui suis descendu du « ciel, si quelqu'un mange de ce « pain, il vivra éternellement, et le « pain que je donnerai, c'est ma « chair pour la vie du monde. »

1^{re} COLONNE. — LA PROPHÉTIE

(SUITE).

• dit-il encore. » Ces paroles indiquent que le Verbe Éternel établit sa demeure dans le cœur des Justes ; qu'il les console, les éclaire, et qu'il nourrit leurs âmes pour la vie éternelle.

IV. — Elle est la Vie des Intel-
ligences.

Eccli. xv. 1. • Celui qui craint
• Dieu possédera la Sagesse : Elle
• viendra au-devant de lui comme
• une mère honorée. Elle le
• nourrira du pain de vie et d'in-
• telligence, *pane vitæ et intel-*
• *lectus*, et elle lui fera boire de
• l'eau de la Sagesse qui donne
• le salut, et *aquâ sapientiæ sa-*
• *lutaris potabit illum.* •

Isaï. l.v. 1. etc. • Vous tous qui
• avez soif, dit le Messie, venez
• aux eaux de la vie : Vous tous
• qui n'avez point d'argent, hâ-
• tez-vous, achetez et mangez,
• achetez le vin et le lait sans
• argent et sans aucun échange.
• Pourquoi employez-vous votre
• argent à ce qui ne peut vous
• nourrir, et vos travaux à ce qui
• ne peut vous rassasier? Écoutez-
• moi avec attention ; nourrissez-
• vous de la bonne nourriture ; et
• votre âme, en étant engraisée,
• sera dans la joie. Prêtez l'oreille
• et venez à moi ; écoutez-moi et
• votre âme trouvera la vie. • La
doctrine et la grâce du Messie
sont l'aliment qui donne la vie à
nos âmes.

V. — Elle donne l'immortalité.

Eccli. iv. 12. • La Sagesse ins-
pire la vie à ses enfants : Elle
prend en sa protection ceux qui
la cherchent ; et elle marche
devant eux dans la voie de la
justice, et celui qui l'aime, ai-
me la vie : *qui illam diligit,*
• *diligit vitam*, et ceux qui veil-
lent pour la trouver, jouiront
de sa paix. Ceux qui la possè-

2^{me} COLONNE. — L'ÉVANGILE

(SUITE).

Jean. vi. 58. — « Comme je vis
« par mon Père, de même celui
« qui me mange vivra par moi,
« et qui manducal me vivet prop-
« ter me, ou per mē. — C'est là
« le pain qui est descendu du
« ciel. Celui qui mange ce pain
« vivra éternellement : qui man-
« ducal hunc panem vivet in eter-
« num. » Celui qui est intime-
ment uni à Jésus, demeure en lui
et puise en lui le principe de cette
vie divine qui ne finit point, qui a
son origine dans le Père et qui
nous est transmise par le Fils.

IV. — Jésus répand dans les
âmes une eau vivifiante, qui leur
communique la vie incorrup-
tible.

Jean. iv. 13. — Jésus disait à
la Samaritaine qu'il avait rencon-
trée près du puits de Jacob :
« Quiconque boit de cette eau,
« aura encore soif ; mais celui
« qui boira de l'eau que je lui
« donnerai n'aura jamais soif.
« L'eau que je lui donnerai de-
« viendra en lui une source d'eau
« vive qui rejaillira jusque dans la
« vie éternelle. »

L'âme, nourrie par cette eau,
perd peu-à-peu ses inclinations
et sa nature terrestres, et prend
une nature divine et incorrup-
tible.

Ibid. vii. 37. « Le dernier jour
« de la fête qui était le plus so-
« lennel, Jésus se tenant là disait
« à haute voix : Si quelqu'un a
« soif, qu'il vienne et qu'il boive.
« Si quelqu'un croit en moi, il
« sortira de son cœur des fleuves
« d'eau vive, comme dit l'Écritu-
« re. Ce qu'il entendait de l'Es-
« prit-Saint que devaient recevoir
« ceux qui croiraient en lui. » Il
faisait remarquer par là que la
prophétie d'Isaïe, 55 et 58, II,
s'accomplissait en sa Personne.

1^{re} COLONNE. — LA PROPHÉTIE
(SUITE).

• dent auront la vie pour héritage : qui tenuerint illam, vitam hereditabunt. » Le Verbe inspire donc aux fidèles la vie spirituelle de la grâce, la vie de justice sur la terre et la vie de la gloire et de la félicité dans le ciel.

VI. — *Le Messie détruira pour jamais et la mort et son empire sur le genre humain.*

Isaï. xxv. 7. Parmi les grands bienfaits du Messie le prophète Isaïe énumère le suivant : « Il brisera sur cette montagne la chaîne qui tenait liés tous les peuples : il rompra la toile que l'Ennemi avait ourdie et qui enveloppait toutes les nations.

« Il engloutira la mort pour jamais, *precipitabit mortem in sempiternum* ; et le Seigneur séchera les larmes de tous les yeux et il effacera de dessus la terre l'opprobre de son peuple. Car c'est le Seigneur qui a parlé. » Cette mort et ces liens funestes, qui enveloppaient tous les peuples, par suite du péché originel, seront détruits par le Messie.

VII. — *Doctrine des Hébreux sur ce point.*

Le Rabbin Abba, le Zohar et le R. Moïse Hadarsan expliquent du Christ ces paroles du psaume 35, verset 10 : « *Quoniam tecum est fons vitæ, etc.* Le Principe, la Source de la vie est en vous, et nous verrons la lumière dans votre lumière même. Or cette lumière, disent-ils, c'est la lumière du Roi Messie. » (*Dans Galatinus*, l. VIII. c. II.) On pourrait ici ajouter très-bien avec S. Jean : « Et la lumière du Messie était la vie des hommes : ou

2^{me} COLONNE. — L'ÉVANGILE.
(SUITE).

V. — *En Jésus réside le principe d'immortalité et de gloire.*

Jean xi. 25. — « Je suis la Résurrection et la Vie, dit Jésus ; « Celui qui croit en moi, quand il serait mort, vivra ; *Etiam si mortuus fuerit, vivet.* » C'est pourquoi S. Paul disait, *Philipp.* 1. 21 : « J.-C. est ma vie et la mort m'est un gain. » Et Gal. II. 20 : « Je vis : ce n'est plus moi ; « mais c'est J.-C. qui vit en moi. » Il disait aux Colossiens, III. 3 : « Votre Vie est cachée avec J.-C. en Dieu ; lorsque J.-C., votre vie, *vita vestra*, apparaîtra, « vous apparaîtrez aussi avec lui dans la gloire. »

VI. — *Jésus a détruit l'Auteur de la mort, et la mort elle-même ; — il a rendu le genre humain à la vie.*

Hébr. II. 14. — « Par sa mort Jésus a détruit Celui qui était le Prince de la mort, c'est-à-dire le Diable, et a mis en liberté ceux que la crainte de la mort tenait dans une continuelle servitude pendant leur vie. » — Et ailleurs :

1 Cor. xv. 54. « La mort a été engloutie dans la victoire remportée par N. S. J.-C. ; *absorpta est mors in victoriâ.* Où est la victoire ; O Mort ? Où est ton aiguillon ? L'aiguillon de la mort, c'est le péché. Mais rendez-nous grâces à Dieu qui nous a donné la victoire sur elle par N. S. J.-C. »

1. Cor. xv. 22. « Comme tous sont morts par Adam, tous aussi revivront de même par J.-C. »

VII. — *Doctrine des Pères sur ce sujet.*

Contentons-nous de citer l'un des premiers Pères.

S. Ignace dit de Jésus : « La Sagesse de Dieu, c'est Jésus-

1^{re} COLONNE. — LA PROPHÉTIE

(SUITE).

• *bien* : Et la Vie était la lumière
« des hommes. »

Que ces témoignages suffisent
pour montrer que le Messie, qui
est la Sagesse même, est la Vie
du monde.

2^{me} COLONNE. — L'ÉVANGILE

(SUITE).

« Christ qui est la vie insépara-
« ble de notre être... qui a été
« dans la mort même la vraie Vie.,
« qui répand sur son Eglise un
« souffle d'incorruptibilité... *Ma*
« *vie à moi*, dit ce pieux Docteur,
« *c'est sa croix : pour l'incrédule*
« *la croix est un objet de scanda-*
« *le ; pour nous, c'est la vie et le*
« *salut éternel.* » Ephés. n. 3.

S. Clément d'Alexandrie appelle
Jésus « l'Auteur de la Vie, la
« Source et le Principe de la Vie,
« le vaste Océan, où l'universa-
« lité des êtres puise la vie. »
(Disc. p. 181...)

RÉFLEXION.

Pauvre M. Ernest Renan ! qui, de nos jours, par un livre tristement fameux, osas attaquer le grand dogme de la divinité de N. S. J.-C., de quelle valeur sont désormais tes rêves impies, tes imaginations creuses, sans fondement et sans preuves ? Que sont-ils devant ces faits authentiques, devant ces preuves innombrables, que nous avons donnés déjà, et que nous donnerons encore ultérieurement devant ces témoignages, sacrés et profanes, du monde entier ? Admire ton incroyable ignorance, en présence de la doctrine universelle, de la ferme croyance du genre humain, concernant la divinité du Verbe Incarné ? Dans ta folle présomption, tu croyais par ton livre, par ce superbe chef-d'œuvre d'ignorance ou de mauvaise foi, tu croyais avoir renversé la divinité du Christ ! et tu n'as contribué qu'à la faire resplendir du plus bel éclat.

Déjà, avec les impies, tu triomphes ! et aujourd'hui il se trouve que tu n'as fait qu'une chose : donner occasion à ce

grand dogme de sortir de son obscurité plus éclatant que jamais. La voilà debout cette divinité du Christ, qui te déplaît ! Et elle est si ferme, si inébranlable, que nous te défions de pouvoir lui porter la plus légère atteinte, (si ce n'est toutefois aux yeux des ignorants volontaires, de ceux qui refusent de voir clair).

Faut-il avoir aussi prostitué un beau talent ! et l'avoir mis au service de l'erreur et du plus pernicieux mensonge ! Si tu as des yeux pour voir, considère présentement l'évidence de l'importante vérité que tu as tenté d'obscurcir ! Contemple sa splendeur infinie ! Oui : par nos preuves, par ces témoignages si forts et si universels, « la divinité de Jésus-Christ est mise hors de toute possibilité de doute. » Il est en effet, impossible, soit à la science de la contester, soit à la Raison de la méconnaître, ou même d'en douter.

SUPPLÉMENT

A LA

DEUXIÈME COLONNE

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS

DE LA

SYNAGOGUE.

III. — Le Second Principe Divin, Créateur du monde, *d'après le Talmud.*

On lit dans le Zohar, *in Genesim. fol. 26*, au sujet du Verbe Créateur :

R. Siméon, invité par Dieu même, qui lui apparut sous la forme d'un vieillard, à expliquer ces mots : *Faisons l'homme à notre Image*, répondit « que ces mots furent adressés au Père par le fabricant d'en haut, qui est la *Mère Céleste*, (La Sagesse, la 2^e Hypostase), le *Verbe Éternel*, la *Colonne du Milieu*, le *Roi de la terre* ; par celui, enfin, qui dit de lui-même : « Et j'étais le nourrisson (ou le Fils) de la tendresse de Jéhova. » Car une femme ne peut rien entreprendre sans le consentement de son *époux*. »

Selon le même Rabbin, pendant les jours de la création, le *Père* aurait dit en s'adressant à la *Mère*, (c'est-à-dire à la 2^e Personne Divine) : « que telle chose soit, » et elle fut.

Tout cela s'accorde avec la doctrine des autres Hébreux, qui enseignent que le monde n'a été créé que par la puissance du *Hé*, (lettre qui dans le *tétragrammaton* désigne la

2^e Personne de la Sainte-Trinité.) — La 2^e Hypostase des Platoniciens est également l'*Esprit fabricant*, c'est-à-dire, fabricant de l'Univers, ο νοῦς ὁ δημιουργός, comme l'appelle R. Siméon. S. Grégoire de Naziance le nomme aussi *Fabricateur du monde*, δημιουργός του κοσμου.

Le même Docteur de la Synagogue rappelle cette doctrine à l'occasion du verset suivant des Proverbes, x, 1 : « Le fils sage fait la joie de son père, et le fils insensé est l'affliction de sa mère »

Le *Fils Sage*, dit-il, c'est la personne par voie de procession ; et le *filz insensé*, c'est l'homme de la création ; l'homme dont la *Mère* fut astreinte à expier le péché. C'est ce que veut dire ce verset, Is., L. 1 : « Vos crimes ont fait répudier votre mère. »

Ainsi « le fils sage qui fait la joie de son père » n'est point un homme créé ; c'est le fils par « voie de procession ou de « génération éternelle, » à qui son Père éternel dit : « Tu es mon fils bien-aimé, en toi j'ai mis mes complaisances. » — Le *filz insensé*, au contraire, c'est l'homme créé, qui a follement offensé son père, et qui par là a causé l'affliction du Verbe, appelé la *mère*, parce que l'homme est l'ouvrage du Verbe. Cette *mère* fut obligée, par suite du péché de ce *filz insensé*, de s'affliger, de s'anéantir, de se rendre malédiction pour lui ¹.

Le R. Bekai, dit, dans son commentaire sur l'Exode :

« — *Métatron* signifie *Seigneur, Envoyé et Gardien*. Comme il préside au monde, ou l'appelle aussi *Conservateur et Gardien d'Israël*. Il s'ensuit qu'il est le Maître de tout ce qui est sous lui, (c'est-à-dire, de tout ce qui n'est pas la Divinité), et que toute l'Armée de ce qui est dans le ciel, et de ce qui est sur la terre, est en sa puissance et sous sa main. Il est aussi l'*Envoyé* de tout ce qui est au-dessus et au-dessous de lui ; car Dieu lui accorde la domination sur toutes choses ; il l'a fait l'Intendant, le Chef de sa Maison, et le conservateur de tout ce qu'il possède. »

Le passage suivant du Zohar est entièrement conforme à la Tradition répétée par Bekai :

1. Drach. *harm.* t. 1. p. 430-432.

« — L'Homme qui est le *Saint d'en Haut*, gouverne tout.
« De plus, c'est lui qui donne l'esprit et la vie à tous les
« Êtres. » [*Zohar*, 1^{re} partie, fol. 64, col. 256.]

IV. — Continuation du même sujet.

1^o On sait que le premier verset de la Bible : *In Principio creavit Deus cœlum et terram*, peut se traduire de cette manière : « Par le Principe, Dieu créa le ciel et la terre. » Quel est ce *Principe* qui ouvre l'Écriture? — Ce ne peut être que le *Verbe par qui tout a été fait*, comme l'enseignent S. Jean l'Évangéliste, l'apôtre S. Paul et les autres Docteurs de l'Église. Jason, l'un de 72 disciples de J.-C., dans sa controverse avec le Juif Paspiscus, marque que la plupart des premiers chrétiens entendaient ainsi ce verset. Tertullien ¹ et S. Hilaire, traduisant selon l'hébreu, le rendent par ces mots : *in Filio fecit Deus cœlum et terram* : « Dieu a créé « par son Fils le ciel et la terre. » On a par là l'explication naturelle de ces paroles du Messie : *Tunc Dixi : Ecce Venio : in capite Libri scriptum est de me*. Ps. 39, v. 8.

2^o Or, le Talmud, au traité *Meghilla*, fol. 8., dit qu'on pourrait croire que *Bereschit*, *in principio*, est le nom d'une Divinité ; qu'il y a deux Divinités, et que la *Seconde procède de la Première*. Le R. Salomon Jarki, dit, comme le Talmud, que Ptolémée aurait pu penser qu'il y a deux Divinités, et que *Bèreschit* désigne un Créateur, aussi bien que *Elohim* ; mais que les Septante Interprètes, pour empêcher que le Roi ne l'entendit de la sorte, avait transposé le mot *Bereschit* après *Elohim Bara* [*Dieu créa*]. Cette transposition n'ôte pas l'inconvénient ; mais le Rabbïn a cru devoir lever la difficulté par ce sophisme.

3^o Voici maintenant une autorité hébraïque plus positive. Le *Zohar* dit formellement que *Reschit* est un des noms de

1. Tertull., adv. Praxeam ; et S. Hilaire, *in exposit. Ps.*

la Divinité, et qu'il désigne le *Verbe*, la Sagesse Éternelle ; que ce mot, au commencement de l'Écriture, a pour préfixe la lettre *Beth*, dont la valeur numérique est *Deux* ou *Deuxième*, parce que le *Principe* a *deux natures*, et parce que le même *Principe* est le *Deuxième* dans l'ordre du *nombre Divin* ; enfin que *Reschit* est au singulier, parce qu'il denote *une seule et même Personne*.

Il serait trop long de rapporter tous les passages, où le *Zohar* répète ces différentes propositions. Nous en avons vu quelques uns dans les chapitres précédents. Nous nous bornerons ici aux citations suivantes :

Fol. 15, col. 58, il dit : « Dans le *Principe*, mystère de la « Sagesse. Dans le *Principe*, c'est le *Verbe*, qui correspond « au degré de la Sagesse et il est appelé Reschit. »

Fol. 20, col. 79. « *Beth*, *Réschit*, c'est la Sagesse, ainsi que l'interprète Jonathan, *par la Sagesse*, parce que *Reschit* est le *Second* dans le *nombre*. Et il est appelé Reschit, *Principe*, parce que la *Couronne céleste toujours invisible*, ne faisant pas encore nombre, le *Réschit* est le *Second* ; c'est pourquoi il est dit : Dieu produisit (c'est-à-dire engendra ¹) *Teth-Réschit* (le *Principe Second*). De plus, comme la *Sagesse d'en haut* ² est le *Principe*, de même la *Sagesse d'en bas* ³ est aussi le *Principe*. Par ce motif, il ne faut pas séparer la lettre *Beth*, *Deux*, du nom *Reschit*. Nous appelons ce *Bereschit* le *Verbe* ; et tel il est. »

Cette doctrine Talmudique nous révèle de grands mystères, savoir : que le *Principe* est le *Second* dans le nombre des Personnes Divines, de même que la *Couronne céleste* restée invisible, c'est-à-dire, qui ne s'est pas incarnée, est la première dans ce nombre, ou, comme dit le *Zohar*, *ne faisant pas encore nombre* ; — que dans la même Personne du

1. Ego hodiè genui te. Ps. 11.

2. La nature divine.

3. La nature humaine.

Principe se trouvent à jamais unies la *Sagesse d'en haut*, la divinité, et la *Sagesse d'en bas*, l'humanité élevée à la Divinité. ¹

Ajoutons à ces témoignages celui du Talmud, traité *Yoma*, qui nous apprend que la création du monde est un effet de la puissance du *Juste par excellence* ; ceux des commentaires hébreux *Midras Jalkut* et *Midras-Rabba*, et généralement des autres livres traditionnels, qui répètent très-fréquemment que le monde a été créé par le *Verbe Éternel* ; — Que le *Juste par excellence*, est le maître du monde. ²

Les Juifs voient dans leurs livres l'enseignement de cette grande vérité, et ils ne le comprennent pas, tant est incompréhensible l'aveuglement surnaturel qui ferme les yeux de leur intelligence.



AUTRES MONUMENTS DES ANCIENS PEUPLES



V. — Traditions des savants de la Chine
sur la création du ciel et de la terre par le Verbe Divin qui s'est incarné.

LA CHINE a été l'écho plus ou moins fidèle des enseignements prophétiques et évangéliques, relatifs au Verbe-Créateur. Elle nous le représente comme la Seconde Personne Divine, auteur de cet Univers, puis incarné dans le sein d'une Vierge miraculeuse. Voici le texte même des Livres Chinois, tel qu'il a été traduit par M. Pauthier, membre de la Société Asiatique de Paris. ³

1. M. Drach, *harmonie*, t. 1, p. 293-294.

2. Ibid. p. 293-299.

3. Extrait de son *Mémoire sur l'origine et la propagation de la doctrine de Tao*. Annal. de Ph. Chr. n. 47. p. 360.) Ce mémoire est tiré d'un *Seou-Chin-ki*, qui traite des trois religions ou doctrines (celle de *Confucius*, de *Lao-Tseu*, et de *Fo* ou de *Boudha*) de leurs chefs ou sectateurs devenus Génies ou Divinités. — C'est de ce même ouvrage que MM. Morisson et Klaproth ont tiré leurs vies de *Fo* et de *Lao-Tseu*, qui, d'après la *Biographie universelle*, existait 500 ou 600 ans avant notre ère.

« La Sainte-Notice (ou *Saint-Mémoire*) sur le noir primordial, Très-Haut *Lao-Kiun* du temple d'or (ou du *Palais des dieux*), remarque que le profond noir, immatériel, précieux, primitif, primordial, *Chan-ti* (*Être-Suprême*), *Tuo-kiun*, (*Lao-Tseu*), auteur de la vraie Religion et des écrits primordiaux, s'adressa à un roi des temps anciens (*T'sao-ti*, Empereur du matin), en disant :

« Autrefois, lorsque le ciel et la terre n'étaient pas encore séparés ; que le *Yn* et *Yang* n'étaient point encore divisés ; *tout était brumeux et comme enseveli sous les ondes*. La matière première reposait dans un état mystérieux et incompréhensible. Le grand Dieu de l'Inde (*T'a-fan*, *Brahma*), préludait à la création, dans l'immensité solitaire et ténébreuse de l'espace. Au milieu du vide, existant par lui-même, subsistait un million d'éléments matériels d'air ou d'esprits subtils, qui ont produit par transformation l'incompréhensible *non-Être* (la merveilleuse *Non-Entité*, *mias-wou*, négation de l'existence visible) ; le Saint Prince, ensuite surnommé honorablement l'Incompréhensible *non-Être*, le maître suprême, l'être existant par lui-même, l'être primordial et préexistant, l'honorable du ciel, aussi nommée l'homme sublime, précieux et vénérable... »

Quoique dans des âges successifs, *Lao-kiun* ait transporté sa personne, il n'y a eu pour lui aucun jour de naissance.

Arrivé au règne du 18^e Empereur, *Yang-kiä*, de la dynastie *Chang*, son esprit se transforma, et son corps d'éléments subtils s'incarna dans le sein d'une vierge bleue (ou noire), merveilleuse et belle comme le jaspé, où il demeura en conception 81 ans, jusqu'au temps de *Wou-ting*, le 22^e roi (de la même dynastie) ; l'année du cycle *keng-chin*, le 15^e jour du 2^e mois à l'heure *mao* (entre 5 et 7 heures du matin). Il naquit à l'endroit nommé *Khiou-jin*, près du village de *Lai*, district de *Kou*, dans le royaume de *Tsou*. Son nom de famille fut *Li*, son prénom *Eul*, son titre *Pe-yang*, son nom posthume *Tan*. Il a laissé un ouvrage en deux parties, intitulé : *Tuo-Te-King*, le *Livre de la Raison et de la Vertu* (ou de la puissance du *Tuo*).

« La Sainte-Notice (ou Légende), sur *Lao-Kiun*, fait encore observer que *Tai-Chang-Lao-Kiun*, le vieux prince très-sublime, habitait le palais de la suprême pureté ; c'est-à-dire qu'il fut le grand ancêtre des éléments subtils et primordiaux (de la création) le fondement de la terre et du ciel illustre. Il prit racine dans le sein du suprême repos et du suprême vide, avant le Grand Prince et la Grande Origine (ou le suprême commencement). Ce fut lui, lui seul, qui, du haut de son faite impérial, dispersa dans

l'espace les éléments d'air subtil (d'air vital) et rendit l'éther transparent. Il étendit et transforma le ciel et la terre, afin d'opérer des créations et des annihilations de formes dans des séries de périodes incalculables. Il transforma sa personne (c'est-à-dire qu'il se revêtit d'un corps mortel, *Khi-hoa-chin*), et accomplit toutes les destinées de ce monde de boue et de poussière ; il ne ressemblait point à la foule des hommes parmi lesquels il était compté.

La Notice dit aussi qu'il parut dans le monde comme un grand Sage ; qu'il observa le bon et le mauvais des générations successives et établit sa doctrine selon les temps. Il fut le grand Instituteur des générations ; (il fut l'*impérial* instituteur des générations) et établit avec mesure sa doctrine. Elle atteignit aux neuf cieux ! et s'étendit aux quatre mers ! Depuis le temps des trois rois, tous les empereurs et les rois des générations successives lui ont été soumis et ont reçu sa doctrine...

« *Lao-Tseu* (ce même dieu incarné) a dit :

« J'étais né avant la manifestation d'aucune forme corporelle.
« J'apparus avant le suprême commencement. J'agis à l'origine de
« la matière simple et inorganisée. J'étais présent au développe-
« ment de la grande masse première, et je me mouvais au milieu
« de l'espace vide. Je suis entré et je suis sorti par les portes de
« l'immensité mystérieuse de l'espace. C'est pourquoi *Ko-hiouan*,
« dans sa préface du *Tao-te-king*, dit :

« *Lao-tseu* était existant par lui-même (*Lao-tseu pen tseu jun*)
« et il était déjà produit avant le grand *Rien* (la grande *non-entité*).
« Il apparut avant l'existence de toutes choses et de tout com-
« mencement. Il traversa l'origine et la fin du ciel et de la terre.
« Il ne peut être ni exprimé ni contenu. »

— Ces idées théogoniques et cosmogoniques de *Lao-tseu*, observe M. Pauthier,¹ ont été celles de presque tous les peuples de l'Orient, d'où elles sont probablement passées dans notre Europe. On y reconnaît facilement la doctrine du *Livre de Job* et surtout du *Livre de la Sagesse*. Il est indubitable que la source, l'origine primitive de cette doctrine est dans les livres saints, puisque selon la remarque de M. Abel Rémusat,² on retrouve dans la philosophie et théologie chinoise, indienne, etc., un nom hébreu à peine altéré, le nom même qui désigne *Celui qui a été, qui est et qui sera*, *Jéhovah* (I H V). Et ce nom est donné à ce Dieu-créateur, incarné dans le sein d'une vierge, nommé ici *Lao-Tseu*.

1. *Ibid.* Paris, 1831. p. 1, 2, 19, 20, 21 et 37.

2. M. A. Rémusat. *Mélanges asiatiques*, t. 1, p. 88.

Un autre livre théologique des Chinois, le *Chi-king*, rapporte de la manière suivante la doctrine de *Lao-tseu* lui-même. Ce Philosophe, devenu une divinité chinoise, enseigne dans son *Tao-te-king*, que « le *Tao*, la Parole ou le Principe a un nom ineffable « et qu'il n'a cependant pas de nom ; car (comme l'explique le « commentaire), le *Tao*, préexistant à tout, ne peut avoir de nom « par lui-même, et dans son essence ; mais quand le mouvement « a commencé et quand l'être a succédé au néant, alors il a pu « recevoir un nom » des êtres qu'il avait créés.

Puis il ajoute :

« La confusion de tous les êtres précéda la naissance du ciel et « de la terre ; oh ! quelle immensité et quel silence ! Un Être « unique planait sur tout, immuable et toujours agissant sans « jamais s'altérer. Il est la mère de l'Univers ; j'ignore son nom, « mais je l'appelle *Tao*, Verbe ou Principe. »

« ... Ce *Tao* produisit un, un produisit deux, deux produisirent trois, trois produisirent tout. Tout s'appuie sur l'Obscur ; l'Obscur est enveloppé par le Brillant ; l'Esprit en est le lieu... ; j'enseigne ce qui m'a été enseigné. »

Les maîtres de *Lao-tseu* sont les Prophètes et les Docteurs initiés aux Saintes Ecritures, comme il nous l'apprend lui-même en citant des noms entièrement hébreux et en enseignant la doctrine des Livres-Saints. ¹

— Un autre ancien philosophe de la Chine, *Kouan-yun-tsée*, ² parle dans les termes suivants de la nature, des attributs et de la puissance du divin *Tao*, *Raison Éternelle* :

« L'idée de ciel, de commandement, d'esprit, de profondeur cachée, dit-il, est renfermée dans le seul mot *Tao* ou *Raison*.

« L'homme imite la terre, dit *Lao-tseu*, la terre le ciel, le ciel la Raison, et la Raison s'imite elle-même ; car elle est nécessairement son propre modèle, étant par elle-même ce qu'elle est, » comme l'enseigne le *Tchong-yong*.

« L'Éternelle Raison, écrit *Hoai-nan-tsée*, maintient le ciel, soutient la terre. Elle est très-élevée et ne peut être touchée ; très-profonde et ne peut être pénétrée. Elle est immense ; l'Univers

1. Le nom que *Lao-tseu* donne ici au Créateur répond parfaitement à la Sagesse Divine des Livres Hébreux, au *Logos* des Grecs, au *Verbum* ou *Verbe Divin*, des Latins et des Chrétiens.

2. Voyez M. Abel Rémusat, mémoire sur *Lao-tseu*, p. 42, et M. Sionnet, membre de la Société asiatique. *Annal. Ph. Chret.* n. 81, p. 222.

3. *Annal. ibid.* n. 89, p. 337-328. Extrait d'un ouvrage inédit du P. Prémare. *Manuscrits*, 61, 62, 38.

entier ne peut la renfermer, et cependant elle est toute entière dans la plus petite chose. C'est d'elle que les montagnes tiennent leur hauteur, l'abîme sa profondeur ; c'est par elle que les animaux marchent sur la terre et que les oiseaux volent dans l'air. Le Soleil et la Lune lui doivent leur clarté, les astres le pouvoir d'accomplir leurs révolutions. »

« La Raison, dit *Pao-pou-tsée*, enveloppe le ciel et pèse la terre dans ses doigts. Elle est ineffable ; en comparaison de son incorporelité. Le son et l'ombre sont quelque chose d'épais et de matériel ; en comparaison de son être toutes les créatures sont comme si elles n'étaient pas. »

CHAPITRE X

Réflexions générales qui complètent les chapitres précédents. —
Ancien hymne composé en l'honneur
de la divinité du Christ.
(1040 ans avant l'incarnation de Dieu-le-Verbe).



Jésus est véritablement Dieu. Nous en avons vu les grandes preuves, les preuves positives, innombrables et irréfutables. Mais voici deux ou trois considérations qui termineront et couronneront les précédentes démonstrations :

1^o Si vous contemplez la figure de Jésus-Christ, évidemment, c'est un être surhumain. Si vous le comparez aux autres hommes, même aux plus grands, il a des proportions gigantesques, immenses, que nul homme n'a jamais songé à atteindre. Tous meurent, *tout-à-fait*, ils font du bruit pendant leur passage, ils remuent le monde... et après eux, que reste-t-il d'eux ? Leur nom loué ou baloué d'abord, puis devenu indifférent, va s'ensevelir dans les Livres. Ils ne vivent plus sur la terre.

J.-C. seul vit encore, vit toujours, vit partout. Il est présent au monde. Aujourd'hui, comme il y a 1,800 ans, à Paris, à Londres, à Rome, à Pétersbourg, en Asie, en Amérique, partout on l'aime et on le hait ; partout on le défend et on l'attaque, partout on l'accueille et on le repousse, comme aux jours de sa vie mortelle. Il est au fond de tous les grands mouvements qui ébranlent le monde ; il est la question capitale, le centre auxquels aboutissent toutes les questions qui touchent au cœur l'humanité.

Il vit, il parle, il commande, il enseigne, il défend, il développe sa vie puissante dans le Christianisme, dont il est le principe, l'âme et le résumé. Le sort de l'un est le sort de l'autre ; car le Christianisme, c'est la continuation de la vie de J.-C. dans l'Univers, à travers tous les siècles...

J.-C. est un fait universel, continu ; actuel, agissant depuis dix-neuf siècles, écrit sur les générations humaines, sur tous les pays,

sur tous les peuples en caractères vivants. C'est une vie exceptionnelle qui pénètre le monde. Tout passe, tout meurt autour de lui. Lui Seul, lui seul vit et subsiste!..

Il y a donc en lui plus qu'un homme, et le grand Napoléon avait raison de dire : « Je me connais en hommes, et je vous dis, moi, que J.-C. n'est pas un homme. »

2^o Et, chose étrange, propre à J.-C. seul, cette vie qui remplit l'Univers depuis son apparition sur la terre, a rempli avec la même puissance les siècles précédents, jusqu'au berceau du monde. Ce même Jésus pour lequel ont vécu, vivent et vivront les générations chrétiennes, c'est pour *lui* qu'ont vécu les générations des antiques fidèles, des Disciples de Moïse, des Prophètes, des Patriarches ! C'est en *lui* qu'elles ont cru ; c'est en lui qu'elles ont espéré : c'est lui qu'elles ont attendu, c'est *lui* qu'elles ont aimé ! Le Soleil en son plein midi inonde tout l'espace, et celui qu'il a parcouru déjà, et celui qu'il doit parcourir encore ; ainsi J.-C., centre de l'humanité, éclaire, vivifie tout, le passé, le présent, l'avenir.

3^o J.-C., et J.-C. seul, est le type de la perfection, le modèle sur lequel se calque le monde moral civilisé, le moule où l'humanité vient, en quelque sorte, se couler pour réformer ses vices. — La vertu, qu'est-ce autre chose que l'imitation de J.-C. ?

Rien de commun entre lui et aucun type de perfection connu, soit Juif, soit Grec, soit Romain. Il est *lui*, il est *seul*, il est *unique*, il est au-dessus de tout,

Dans la perfection humaine, il y a toujours concurrence de vertu ; on se surpasse l'un l'autre ; on a des *pendants*. J.-C., et J.-C. seul, fait exception. Il y a solution de continuité entre sa perfection et celle des autres hommes.

Quel nom mettre à côté du sien ? Qui oserait-on lui comparer ? Les Saints qui sont les héros de la vertu sur la terre ne sont que ses pâles copies. Personne ne pense, personne n'a jamais pensé à l'égaliser, car on sent qu'il ne s'agit plus ici d'un rival possible. Tout s'efface à sa lumière comme toutes les lumières parties de la terre en présence de celle du Soleil. Aussi bien l'a-t-il dit lui-même : « Je suis la Lumière du monde. »

Et cette perfection surhumaine est sans antécédents ; elle n'est précédée par rien, préparée par rien. Elle arrive, comme sa doctrine, *toute faite*. Elle ne participe à aucune école philosophique ou théologique ; elle est sans aucune cause qui la produise ou qui l'explique, sinon la présence de la Perfection même qui est Dieu.

Elle éclaire tout et n'est éclairée par rien, elle est le foyer même de la lumière.

Qui ne voit là le cachet de la Divinité ? Et nous le retrouverons partout, si nous voulons le chercher, dans ses paroles, dans ses affirmations, dans son caractère, dans sa doctrine, dans ses actions, dans son œuvre qui est le christianisme. Devant tant de manifestations évidentes et irrésistibles de sa nature et de sa toute puissance divine, tout homme raisonnable et sincère tombe à ses genoux et s'écrie avec son apôtre : « Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu : *Dominus meus et Deus meus !* »

Ainsi parle M^r de Ségur sur la divinité de N. S. J.-C.

Le R. Père Félix s'exprime avec non moins de force sur le même point ; — après avoir montré comment la critique moderne qui attaque la divinité de J.-C., est antiscientifique et antirationnelle, il résume ainsi l'idée que J.-C. lui-même donne de sa divinité :

— Ecoutez-le parler de lui-même, et jugez si le moi humain s'étale de cette manière : *Moi je vous dis, — en vérité, en vérité, je vous dis.* Telle est la formule consacrée des discours de l'Évangile. J.-C. se pose non-seulement comme un révélateur exceptionnel de la vérité, il se donne pour la vérité même : *Ego sum veritas !* Il dit qu'il est la voie qu'il faut suivre. Il dit qu'il est la vie dont ils faut vivre. Il dit qu'il est la vigne et que nous sommes les rameaux ; que quiconque se sépare de lui, se desséchera et sera jeté au feu. Il dit que le jugement lui appartient et qu'il viendra juger tout l'Univers avec une grande puissance et une grande majesté. Il dit qu'il a le pouvoir de remettre les péchés et de guérir toutes les infirmités. Il dit qu'en son nom ses Disciples guériront les malades et chasseront les Démons. Il dit que ceux qui garderont sa parole et observeront sa Loi auront la vie éternelle.

Il dit qu'il faut demeurer dans son amour sous peine de mourir, et ceux-là seuls l'aimeront qui garderont sa parole... Voilà le ton général et dominant des discours évangéliques : éloquence hors ligne, humainement excentrique, que jamais un homme n'a osé faire entendre, et qu'on n'eut jamais pardonné, même au plus grand des hommes. Ni Mahomet, ni Confucius, ni Zoroastre, ni Platon, ni Aristote, que dis-je ? ni Moïse, ni Jean-Baptiste, ni aucun des Prophètes, n'eussent affecté un tel langage... J.-C. rapporte tout à Lui, à Lui encore, à Lui toujours. C'est lui qu'il faut prier, c'est lui qu'il faut croire, c'est en lui qu'il faut espérer. c'est lui

qu'il faut aimer, c'est en lui qu'il faut vivre et en quelque sorte respirer. C'est lui qui enseigne tout ce qu'il faut savoir, tout ce qu'il faut faire ; c'est lui qui juge, c'est lui qui punit, c'est lui qui pardonne ; c'est lui qui dira aux Élus : « Venez, je vous connais ! » c'est lui qui dira aux Réprouvés : « Retirez-vous, je ne vous connais pas. » Voilà ce que J.-C. a dit et a pensé de lui-même, et il comprenait sa pensée et sa parole. Et nul ne lui refuse la modestie : « Apprenez de moi, disait-il, que je suis doux et humble de cœur ; » Nul ne lui refuse la sincérité, la sagesse. Quant aux paroles mêmes, par lesquelles J.-C. a déclaré qu'il est Dieu, on peut dire que tout le tissu des paroles et des actions de J.-C., que tout l'ensemble et le sens de l'Évangile se résume dans cette unique affirmation : *Je suis Dieu !* soit que J.-C. parle devant ses Apôtres assemblés, ou devant le grand Sanhédrin réuni pour juger de ce point, soit qu'il agisse et qu'il opère ses miracles devant les Hébreux. Ses œuvres comme ses discours, tout est une affirmation et une démonstration de sa divinité.

En fait, J.-C. Dieu et à titre de Dieu, est en possession d'une royauté miraculeuse, historiquement incontestable ;

En droit, cette royauté est scientifiquement inattaquable, et sa dépossession est rationnellement impossible. — Le règne universel de J.-C. comme Dieu dans l'humanité est un fait immense, inébranlable. La critique moderne qui l'attaque, n'est pas une science, elle est une haine...

HYMNE DU ROI-PROPHÈTE

A LA DIVINITÉ DU CHRIST !

Maintenant donc, éclairés par l'Esprit Prophétique, fondés sur la vérité la plus manifeste, la plus inébranlable, redisons avec transport l'ancien hymne composé et chanté par les Saints Personnages de l'Ancien Testament en l'honneur de la divinité de Jésus-Christ :

Ps. LXVII. 1. 2. *Exsurgat Deus et dissipentur Inimici ejus...!*¹

Que le Christ, « qui est le Dieu béni dans tous les siècles, se « lève, » comme au jour de sa Résurrection et de son Ascension, et « que ses Ennemis soient dispersés ! » Que les éclairs de son visage, divinement transfiguré, les couvrent de honte et de confusion, ces contempteurs de l'Homme-Dieu, qui nient sa nature divine !

2-3 Que « devant sa Déité toute-puissante ils s'enfuient comme « la poussière légère » que le vent emporte et disperse : qu'ils s'évanouissent et soient anéantis « comme la fumée » qui se dissipe dans les airs, ou « comme la cire » qui se fond en présence de la fournaise ardente : *Sic pereunt à facie Dei !*

4-5 « Que l'on chante des cantiques au Christ, à ce Dieu qui, « au « jour de son Ascension, » s'est élevé au-dessus de l'Occident ; — « à ce Messie, dont le nom véritable et réel est *Jehovah*, Dieu « Tout-puissant : *Cantate Deo, Psalmum dicite Nomini ejus, qui « ascendit super occasum : Dominus Nomen illi !* »

6-7-9 « Réjouissez-vous dans ce Dieu, Père des orphelins, — « Consolateur des Disciples » affligés de son départ, « — Rédemp-
« teur des Anciens Justes, » — Auteur de l'ébranlement général de la terre, et des grands prodiges, accomplis aux jours des deux Pentecôtes : *Deus in loco sancto suo : Deus qui inhabitare facit unius moris in Domo ;*

1. Voyez le chap. de l'Ascension, où nous avons établi solidement que ce Psaume Prophétique ne concerne que J.-C. — David y célèbre le Messie principalement comme Rédempteur et comme Dieu.

10-12-17 « Dans ce Dieu, » qui a fondé l'Église, et « l'a comblée
« des grâces célestes ; » — qui a revêtu d'un grand pouvoir mira-
culeux, et doué de la puissance de la parole, les Apôtres de la
Nouvelle Loi, afin qu'ils annoncent efficacement l'Évangile : *Plu-
riam voluntariam segregabis, Deus, hereditati tuæ... Dominus
dabit Verbum Evangelizantibus, virtute nullâ.*

18 Que l'on célèbre avec des transports de joie et d'admiration
« ce Dieu qui aime à fixer sa demeure dans l'Église Ancienne » et
dans l'Église Nouvelle : — « ce Dieu dont le char triomphal était
« environné de plusieurs millions d'Esprits Célestes, ravis d'allé-
« gresse » en l'accompagnant dans son Ascension « vers le Ciel,
son Sanctuaire : *Curvus Dei decem millibus multiplex... Dominus
in eis, in Sancto.*

19 Car, ô Messie, « vous êtes monté au plus haut des Cieux :
« vous avez emmené avec vous les Captifs des Limbes ; vous avez
« reçu les dons du Saint-Esprit, pour les distribuer aux hommes,
« à vos Disciples. Par là, vous avez démontré votre divinité aux
« yeux mêmes des Incrédules : *Ascendisti in altum... Etenim non
« credentes inhabitare Dominum Deum.*

20 *Benedictus Dominus die quotidie : prosperum iter faciet
nobis Deus salutarium nostrorum :* « Béni soit ce Dieu tous les
jours » pour un si grand bienfait : « Il sera le Dieu, Notre Sauveur,
« il dirigera nos pas incertains, il assurera notre course.

21 *Deus noster, Deus salvos faciendi ; et Domini Domini exitus
mortis :* Ce Rédempteur, qui est « Notre Dieu, est le Dieu qui
« sauve ; il est le Dieu auteur du salut ; et la délivrance de la
« mort, temporelle et éternelle, est l'œuvre de ce Seigneur-
« Dieu. »

22-23-24 « Or ce Dieu brisera la tête de ses Ennemis : il abattra
« le front superbe de ceux qui marchent dans la voie de leurs ini-
« quités : *Verum tamen Deus confringet capita inimicorum suo-
« rum... »* C'est le même Dieu que celui dont il est dit au psaume
CIX, 6 : « O Dieu, Jehovali qui est assis à votre Droite, jugera les
« nations, amoncèlera les ruines, et brisera la tête d'un grand
« nombre de pécheurs et d'ennemis : *Conquassabit capita in terrâ
« multorum. »*

25 « O Dieu, votre peuple a vu votre marche ascensionnelle : il
« a vu la marche de mon Dieu, la marche du Christ, mon Roi,
« qui est maintenant dans son Temple Céleste : *Viderunt ingres-
« sus tuos, Deus : ingressus Dei mei, Regis mei, qui est in
« Sancto. »*

26 « Vous étiez précédé des Justes et des Patriarches d'Israël, » auxquels s'adjoindront un jour les chœurs des Vierges et le Sénat des Chefs de l'Église.

27 « *In Ecclesiis benedicite Deo Domino, de fontibus Israël :* « Célébrez dans les Églises ce Dieu Notre Seigneur, qui est « descendu, selon la chair, des Sources, des Origines patriarcales « d'Israël ! »

28 Avec lui apparaissent « les principaux Chefs de son Église, « *les Apôtres*, sortis de la Galilée, des tribus de Benjamin, de « Zabulon et de Nephthali. »

29 *O Dieu*, auteur du Testament Ancien et du Testament Nouveau, « déployez votre puissance, et confirmez, ô Dieu, ce que vous « avez opéré en nous » par l'effusion de l'Esprit-Divin : *Manda, Deus, virtuti tuæ : Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis !*

30 *A Templo tuo in Jerusalem, tibi offerent Reges munera.* « Depuis votre Temple de Jérusalem, » où vous opérez ce prodige éclatant pour la première fois, « les rois de la terre avec les fidèles « vous offriront des présents. » Le culte divin, ô Messie, vous sera rendu dans tous les Sanctuaires, chez tous les peuples.

31-32 Vous établirez votre règne et votre domination au milieu même de vos ennemis, comme cela est également annoncé au psaume CIX. 2 : « Vous réprimerez les persécuteurs de vos Élus que vous « éprouverez *dans la tribulation*, comme l'or par le feu : Vous « dominerez au sein » de tous les peuples, et notamment « au « milieu de l'Égypte et de l'Éthiopie ; » deux nations, qui les « pre- « mières se convertiront à vous, ô Messie, comme à leur Dieu : « *Venient legati ex Ægypto : Æthiopia præcensuet manus ejus* « *Deo.* »

33-34. Le Royal Prophète a ici tellement pour but de célébrer la divinité du Christ-Rédempteur, de même que son Ascension triomphante et son Règne universel sur tous les Peuples du monde, qu'il déclare hautement que tel est l'objet de son chant prophétique. Il invite, en conséquence, tous les peuples et tous les Royaumes du Globe à s'unir à Israël, aux Prophètes et aux Patriarches, pour chanter en commun le triomphe de leur Sauveur commun et de leur Dieu commun :

— *Royaumes de la terre*, s'écrie-t-il, *Regna terræ, cantate Deo, Chantez ce Dieu-Messie*, auteur d'un si grand bienfait : *Célébrez sa divinité, c'est Jéhovah Notre Seigneur : Psallite Domino :*

Oui, célébrez ce Dieu, qui est porté dans les airs, qui s'élève, qui monte vers les cieux les plus élevés, à l'Orient !

Psallite Deo, qui ascendit super cælum cæli, ad Orientem!..

35. *Il donnera à sa voix la Voix de la force, il donnera à sa parole Évangélique la puissance et l'efficace. Rendez mille hommages à ce Dieu au sujet de l'Ancien et du Nouvel Israël, qu'il a fondés et qu'il a miraculeusement protégés.*

Ecce dabit voci suæ vocem virtutis, date gloriam Deo super Israël.

Sa magnificence et sa gloire, sa puissance et sa Majesté divine éclatent au milieu des airs (au-dessus des nuées), sur lesquelles il s'élève au jour de son Ascension :

Magnificentia ejus, et Virtus ejus in nubibus !

De même qu'il est monté sur le nues pour aller prendre alors séance à la droite du Père et partager son trône royal, — de même il reviendra un jour sur ces mêmes nuées, avec la même magnificence et avec la même puissance, pour juger l'Univers.

36. Ce Messie, notre Dieu, est admirable dans son Église ; de la droite du Père où il est allé s'asseoir, il donnera, par l'envoi de l'Esprit-Consolateur, à son peuple fidèle, la force et le courage, un courage indomptable et une force invincible ; afin qu'il puisse lui rendre un éclatant témoignage, et surmonter pour lui les persécutions, les supplices et la mort même.

BENEDICTUS DEUS ! *Béni soit-il, ce Dieu glorieux et plein de miséricorde !*

Tel est le cri d'admiration et de gratitude, qui s'échappe de toutes les poitrines, de tous les cœurs, qui connaissent Notre Seigneur Jésus-Christ, ce grand Dieu, qui s'est incarné afin d'être Notre Sauveur.

Rédisons cette même louange, ces mêmes paroles : *Béni soit ce Dieu !* Répétons-les avec les SS. Prophètes, avec les vénérables patriarches, avec tous les Justes de l'Ancien Testament, avec tous les Anciens Peuples de l'Univers ! Aimons à les répéter avec les Apôtres, avec les SS. Pères et les Docteurs, avec la Sainte Église catholique, répandue par tout le monde, avec tous les Saints et avec toutes les nations du Globe, avec le Ciel et la Terre. Disons-les du fond du cœur et à haute voix :

— BENEDICTUS DEUS ! *Béni soit-il, dans tous les siècles, ce Dieu glorieux et plein de miséricorde !!!*

LIVRE SECOND

DE

L'INCARNATION

DE DIEU-LE-VERBE

DE SA NAISSANCE TEMPORELLE

DE SON ENFANCE.

1^o Selon les Oracles des Anciens Prophètes, — les Traditions des Anciens Docteurs d'Israël, — Celles des Nations et des Philosophes de l'Antiquité Profane ; — 2^o Suivant les Relations historiques des Apôtres, les Monuments Traditionnels des Pères primitifs, — des Juifs infidèles, — des Païens, — des Peuples contemporains.

Ecce Virgo... pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel :
La Vierge... enfantera un Fils, qui sera un Dieu avec Nous.
Le Prophète Isaïe, vii. 14.

Deus erat Verbum... et Verbum caro factum est, et habitavit in Nobis :
Le Verbe était Dieu... et le Verbe s'est fait chair, et il a habité avec Nous.
(L'Apôtre S. Jean, I, 1-14.)

PRÉFACE.

Après avoir établi la trinité des Divines Hypostases qui subsistent dans une parfaite Unité de substance, nous avons maintenant à démontrer que l'une d'Elles, savoir la Seconde Personne Divine, a quitté le Trône Céleste à une époque du Temps, est descendue sur la terre, s'y est incorporée à notre nature, et a paru en ce monde réellement et véritablement revêtue de notre humanité.

Quelle élévation et quelle profondeur dans ce mystère ! Quelle longueur et quelle largeur ! D'une part, la Suprême Grandeur de la Divinité, anéantie sous les humbles voiles de notre mortalité ; d'autre part, notre condition terrestre anoblie par cette association à la nature céleste ; notre nature déifiée par la vertu de l'assomption qu'en a faite la Souveraine Majesté. Quel intérêt ! Quelle sublimité dans ce mystérieux événement ! Qu'il est digne de fixer les regards attentifs du genre humain !

De qui s'agit-il, en effet ? — De celui-là même qui par sa naissance temporelle accomplit toutes les promesses faites aux grands Patriarches des temps Antiques : à Adam, père du genre humain ; à Abraham, père de l'Ancien peuple de Dieu, à David, cet illustre héros, Roi et Prophète, père de la Maison Royale d'Israël.

Il s'agit de la noble fille des Patriarches et des Rois, — de la Vierge prédite de cette femme incomparable, qui devait être la mère du Rédempteur en conservant la gloire de sa virginité. On aime à la voir protégée par le Saint

Patriarche que Dieu voulut associer aux destinées terrestres de son Fils Bien-Aimé. On les accompagne volontiers dans leur voyage à la ville de David, au lieu où doit naître le Messie.

C'est là que, au jour marqué dans les desseins éternels de la prescience Divine, vont s'accomplir les Antiques Oracles. C'est là que l'objet des désirs ardents des Justes et et des Patriarches apparaîtra mystérieusement caché sous les dehors de notre fragilité. C'est là que avant la naissance de l'Aurore, *ante Luciferum*, sera engendré sur la terre par une seconde Nativité, Celui qui était déjà engendré du Père avant la création du Ciel et des astres. Tu verras, O Bethléem d'Ephrata, resplendir dans ton enceinte comme un Soleil, ce nouveau Roi, ce Dominateur universel des Gentils, l'Attente des Nations, le Sauveur de l'Univers, le Législateur Suprême du Peuple Ancien comme du Peuple Nouveau, de la Synagogue comme de l'Église. Tu le contempleras de tes yeux, Celui qui est la Splendeur de la Lumière Éternelle, Celui qui, dans les divins Oracles, est appelé l'Etoile de Jacob, le Soleil de justice, lequel, tempérant l'éclat de ses rayons sous les voiles de notre chair, viendra éclairer ceux qui gisent dans les ténèbres et dans les ombres de la mort ; tu reconnaitras Celui qui est à la fois le fils de David dans le temps, et le fils de Dieu dans l'Éternité. En lui tu adoreras la Sagesse Incréée du Père, le Conducteur et le Libérateur de l'Antique Israël, le formidable Législateur du Sinaï : *O Adonai et Dux Domus Israël, qui Moysi... in Sina Legem dedisti !*

A son entrée dans le monde, sur le commandement du Père, l'Enfant de la Vierge sera adoré par les Anges de Dieu : *cum... introducit primogenitum in orbem terræ dixit : ET ADORENT EUM OMNES ANGELI DEI !*¹ Les Armées Célestes célébreront à l'envi sa nativité ; les Grands et les humbles lui offriront leurs vœux. Des monarques viendront de l'Orient pour payer leur tribut d'hommages, non à César-Auguste, le fameux maître de l'Empire Romain, et alors le

1. Hebr. I. 6.

Souverain du monde, non à Hérode-le-Grand, ce tyran redoutable de la Judée ; — mais au *Petit Enfant*, qui viendra de naître dans la grotte de Bethléem, et qui alors enveloppé de langes, sera couché dans une crèche sur un peu de paille.

Le mystérieux Enfant, en qui résidera caché, la plénitude de la Divinité, portera aussitôt ses pas fugitifs vers des plages étrangères, centre de la Superstition Païenne ; il s'y transportera, en apparence pour éviter la persécution du Tyran qu'il pourrait anéantir d'un acte de sa volonté, mais en réalité, pour porter un coup mortel à la Puissance des ténèbres, qui, depuis tant de siècles, avait fixé son principal siège en Égypte, comme au centre de son universelle domination. *Divin Messie, vous qui êtes le Bras et la Puissance de Jéhova, vous vous élevez alors, comme l'avait marqué d'avance votre Prophète Isaïe, LI, 9, vous déployez votre force, comme aux âges antiques ; Vous frappez le Superbe ; vous blessés à mort le Dragon Infernal, qui régnait, qui se jouait dans les eaux du Nil.*

Pour prouver hautement et évidemment sa divinité, l'Enfant sera éclater les effets de la toute puissance divine ; il opérera les plus insignes prodiges. Ces opérations surnaturelles et divines paraîtront dans sa plus tendre enfance, c'est à-dire à l'âge de l'extrême infirmité humaine, au temps même de l'impuissance absolue. A cet âge, on verra resplendir en lui la plus haute sagesse, la science la plus merveilleuse. Nul ne sera tenté d'attribuer ces prodiges à la force humaine.

Ensuite, l'Homme-Dieu, s'offrant à nos regards, comme le type de l'humanité régénérée, se livrera, dans le silence de la retraite, aux exercices de la vie laborieuse et commune.

Tel est le spectacle que présentera à notre contemplation la première période de la vie temporelle du Messie. Ce spectacle, digne de Dieu, digne de l'admiration du monde, n'est point une fiction savante, comme celles que nous jettent les littérateurs de notre époque ; c'est une réalité, c'est une

histoire : ce sont des faits positifs, ce sont des événements notoires, publics. Nous en allons démontrer la vérité historique et la supernaturalité par des preuves scientifiques, contre tant de rationalistes incrédules et insensés, qui aujourd'hui s'efforcent de les ébranler sous ce double rapport.

Pour que la certitude de la réalité et de la divinité de ces faits christologiques brille d'une évidence plus saisissante et non-suspecte, nous ne chercherons point à les environner, à les orner des fleurs de la poésie ou de l'éloquence ; nous les exposerons dans leur simplicité, je dirai presque dans leur nudité. Ainsi dépouillée de tout ornement, leur réalité apparaîtra plus visible, plus tangible, à l'abri de toute suspicion.

L'INCARNATION DE DIEU-LE-VERBE

DE SA NAISSANCE TEMPORELLE

DE SON ENFANCE.

CHAPITRE I.

DE LA GÉNÉRATION OU ORIGINE TEMPORELLE

DU CHRIST.

SECTION PREMIÈRE.

ATTENTE

PREMIÈRE COLONNE.

ORACLES PROPHÉTIQUES.

ARGUMENT. — Un Homme-Dieu nous a été promis.

Le Messie, Dieu le Verbe éternel, le Sauveur futur, doit un jour s'incarner, c'est-à-dire, se revêtir de notre chair, se faire homme, et naître de la race des Patriarches Hébreux.

Cette promesse est consignée dans les Livres prophétiques et Divins, de Moïse, — de David, — de Michée, — d'Isaïe, — de Jérémie, — de l'Écclésiastique, — d'Ézéchiël, — de Baruch, — dont les textes et les oracles sont authentiqués, non-seulement par les Pères primitifs, mais encore par les Docteurs de la Synagogue, ancienne et moderne.

ACCOMPLISSEMENT.

DEUXIÈME COLONNE.

RÉALITÉ ÉVANGÉLIQUE.

ARGUMENT. — Un Homme-Dieu nous a été donné.

Jésus, le Messie, le Sauveur du monde, est le Verbe Éternel et Dieu-le-Fils incarné; il est issu du sang patriarcal d'Israël.

Cette vérité, ce fait accompli, se démontre à chacune des pages du *Nouveau-Testament*, notamment des quatre Évangiles, — des Épîtres de S. Paul, — de celles de S. Jean, — de l'Apocalypse, etc. — ainsi que par le constant et universel enseignement des premiers Pères, et des autres Docteurs qui ont paru dans les différents Âges de l'Église.

SECTION DEUXIÈME.

CONFIRMATION DE LA PARTIE PROPHÉTIQUE, PAR LES TRADITIONS DES HÉBREUX ET DES GENTILS.

TROISIÈME COLONNE.

TRADITIONS DE L'ANTIQUE SYNAGOGUE.

ARGUMENT. — I. Les Anciens Hébreux étaient dans l'attente générale d'un Messie-Sauveur. Ce Messie devait être un Homme-Dieu, comme on le voit dans le livre intitulé : MAKAR-HAS-SADOTH, du Rabban Judas-Haccados, — dans les anciennes prédictions d'Enoch, — dans les remarquables Interprétations des Anciens Docteurs. Les symboles mêmes de la Synagogue moderne renferment cette attente comme article de foi de première importance.

QUATRIÈME COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES PAIENS, ET DES ENNEMIS DU CHRISTIANISME.

ARGUMENT. — I. Tous les Anciens Peuples Païens attendaient un Libérateur qui devait être un Personnage sacré, un Homme-Dieu. — On trouve la preuve de ce fait dans les Livres, — de Platon, — du Poète Eschyle, des plus célèbres historiens Romains, de Varron, de Tacite, Suétone, — du Poète Virgile ; dans Cicéron. *l. de divinatione*, — dans les oracles authentiques des Sibylles ; — dans les Livres liturgiques et les monuments traditionnels de la Chine, de la Perse et de tout l'Orient, — dans ceux de l'Occident et même de l'Amérique. — C'est un fait reconnu, même par les Ennemis du Christianisme, tels que Boulainvillers, Boulanger, Voltaire, Volney, etc.

SECTION PREMIÈRE.

Un Dieu-Homme nous a été promis.

PREMIÈRE COLONNE.

PROPHÉTIES.

I. — Le Messie, le Sauveur futur, le Verbe éternel, doit un jour s'incarner, c'est-à-dire, se revêtir de notre chair, se faire homme, et naître de la race des Patriarches Hébreux.

1. GEN. III. 15. Celui qui doit écraser la tête « du Serpent »

Un Dieu-Homme nous a été donné.

DEUXIÈME COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — Jésus, qui est le Messie, le Sauveur du monde, est Dieu le Verbe, — fait homme, — et est issu du sang patriarcal d'Israël.

1. GAL. IV. 4. Jésus, qui a détruit le règne de Satan, et qui nous a rachetés de la malédiction originelle, « est né de la femme. »

1^{re} COLONNE. — PROPÉTIES

ou l'empire de Satan, « naîtra de la femme. »

2. GEN. XII. 3. Celui, en qui toutes les nations de la terre doivent être bénies un jour, « sera l'un » des descendants « d'Abraham, d'Isaac, de Jacob. »

3. GEN. XII. 49. Le *Divin Silo*, à qui est réservée l'Assemblée de toutes les nations, « descendra de Juda. »

4. DEUT. XVIII. 18. Le grand Prophète qu'on devra écouter et qui sera semblable au Législateur Moïse, « doit sortir d'entre les Israélites. »

5. NOMB. XXIV. 17, 19. L'Étoile, le Dominateur universel, prédit par Balaam, sera l'un des enfants « de Jacob. »

6. PS. LXXI. Le Roi Puissant, qui est avant la Lune, qui existe avant le Soleil, qui doit durer autant que les astres dans toutes les générations, qui étendra son empire depuis l'Euphrate jusqu'aux extrémités du monde, doit descendre d'en haut, « et naître du sang de David. »

C'est de lui qu'il est dit, ps. 131 : « Je placerai sur votre trône du fruit de vos entrailles... et ps. 88 : il durera éternellement, » ce Roi, fils de David.

7. ISAÏ. XI. 10. L'étendard de tous les peuples, Celui que toutes les nations doivent adorer, le Juste juge des pauvres et des humbles, Celui dont le sépulchre doit être glorieux, « sera un rejeton, » un descendant « de Jessé. »

8. ISAÏ. VII. 14 et VIII. et IX. 4. « L'Emmanuel ou le Dieu avec nous, » le Souverain de la terre de Juda, le Conseiller de Dieu, l'Admirable, le Dieu fort, le Père de l'éternité, le Prince de la paix, « naîtra d'une Vierge. »

9. MICHÉE, V. 2. « Le Dominateur, sorti du sein de l'éternité, » engendré avant les siècles, « naîtra, dans la petite ville de Bethléem,

2^{me} COLONNE. — ACCOMPLISSEMENT

2. GAL. III. 16. Jésus, par qui la bénédiction, donnée à Abraham, a été communiquée aux Gentils, est « né de la race d'Abraham. »

3. HÉBR. VII. 14. « Il est connu de tous que N. S., » à qui appartient depuis 18 siècles l'Assemblée des peuples, « est sorti de la tribu de Juda, et qu'il est le Lion de la tribu de Juda. »

4. ROM. IX. 5. Jésus-Christ, « qui est Dieu au-dessus de tout et béni dans tous les siècles, est sorti, selon la chair, d'entre les Israélites. »

5. APOC. XXII. 16. et MATTH. II. 2. J.-C., « l'Étoile brillante, » J.-C. dont le berceau fut éclairé par un astre éclatant, est « issu du sang de Jacob. »

6. ROM. I. 3. Le Fils de Dieu, Jésus, est né « de la race de David selon la chair. — Dieu, dit encore S. Paul, a fait naître du sang de David, Jésus le Sauveur d'Israël, (Act. XIII, 23). Jésus, le fils du Très-Haut, doit occuper le Siège de David son père, et régner éternellement sur la maison de Jacob ; et son règne n'aura point de fin ni de borne.

(Luc. I. 32. 33.)

7. 1 et 2 TIMOTH. II. 8. Jésus, le Médiateur et le Sauveur de tous les hommes, qui est ressuscité d'entre les morts, « est né de la race de David, » fils de Jessé.

8. S. JEAN. I. 14. Jésus est « le Verbe qui était, dès le commencement, dans le sein du Père. Il était la Vie et la Lumière du monde : le monde a été créé par lui. » Dans le temps marqué, « ce Verbe *Eternel* s'est fait chair et il a habité parmi nous, » étant ainsi véritablement *Emmanuel*, c'est-à-dire un Dieu avec nous.

9. Jésus, Fils de Dieu, selon sa nature divine ; et fils de la Vierge Marie, selon la nature humaine, « est descendu du ciel (Jean. VI. 42.) et est né » de la Vierge pré-

1^{re} COLONNE. — PROPHÉTIES.

de Celle qui doit enfanter, » pour être le « Pacificateur et le divin Pasteur des nations et des restes sauvés d'Israël. »

10. ÉZÉCH. XXXIV. 23. « Le Germe, d'un grand nom, » le Pasteur de la Nouvelle Alliance, le Libérateur d'Israël, « sera fils de David. »

11. JÉRÉM. XXXI. 23. C'est du Messie qu'il est dit dans Jérémie : « Le Seigneur a créé un nouveau prodige sur la terre : Une femme environnera un homme, après la naissance duquel sera frappée la Nouvelle Alliance, l'Alliance de la grâce, non comme celle qui fut faite au sortir de l'Égypte. Mais alors la Loi sera écrite dans leurs entrailles et dans leurs cœurs. »

12. ISAÏ. XLV. 15. Le Messie sera Dieu, mais un Dieu *caché*, à cause des voiles de son humanité. « Dans les derniers temps, les peuples viendront adorer le Messie et le prieront ainsi : « Il n'y a de Dieu » qu'en vous seul, et il n'y a point « de Dieu hors vous : Vous êtes « véritablement un Dieu caché, « *Deus absconditus*. ô Dieu d'Israël, ô Sauveur [Phébr.] ô Jésus ! » v. 8. Cela doit avoir lieu, lorsque « les nues, » c'est-à-dire, les cieux, « auront fait descendre le Juste ; lorsque la terre se sera ouverte et aura germé le Sauveur et que la Justice se sera élevée. » v. 22. Alors les extrémités du monde se convertiront au Seigneur et seront sauvées, et ton genou se pliera devant lui. » — Ces oracles marquent évidemment l'incarnation du Dieu-Sauveur, les effets et les fruits de son Avènement sur la terre.

13. ECCLE. XXIX. 5. 13. Insinuation prophétique de la future Incarnation du Verbe. La plus Haute Sagesse doit un jour descendre du ciel : écoutons-la parler Elle-même de sa propre nature : « Je suis sortie de la bouche du Très-Haut et je suis née avant toute créature.

2^{me} COLONNE. — ACCOMPLISSEMENT

destinée, « dans la ville de Bethléem, » où naquit David, son aïeul. *Luc. II.*

10. Il s'est déclaré et il est en effet « le bon Pasteur » du peuple de Dieu, sous la Nouvelle Alliance. (*S. Jean. X.*)

11. MATTH. I. 18 et *Luc. I. 32.* Jésus, par un prodige nouveau, a été conçu dans le sein de la Vierge Marie par l'opération du S. Esprit. — C'est par suite de cette incarnation qu'a été fondé le Nouveau-Testament, et qu'a été promulguée la Loi Nouvelle, la Loi de grâce et d'amour.

12. Jésus a été un Dieu revêtu de notre chair et par conséquent un *Dieu caché*. S. Jean l'Apôtre appelle *antechrist* quiconque ne reconnaît pas et ne confesse pas que le Verbe Divin, J.-C., « est venu dans une chair véritable, (1 *Jean I. 2.* et *IV. 2.*) : Le « Fils de Dieu, dit-il, la Vie *par essence*, le Verbe de vie, qui existait au commencement, « s'est rendu visible ; » nos yeux l'ont vu ; nos mains l'ont touché. — Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans une chair *véritable* est de Dieu, et Tout Esprit qui nie ce point, n'est pas de Dieu, et c'est là l'Antechrist qui doit venir. Suivant S. Paul, *Hébr. I. 2. 8* et *II. 14*, Jésus, « le Fils Éternel de Dieu, par qui le Père a même créé les siècles, a pris notre nature, composée de chair et de sang, » afin de venir nous instruire ; « et il a été introduit dans le monde » avec ce corps qu'il avait revêtu.

13. Jésus est un Dieu fait homme. S. Ignace, qui, suivant la tradition, ont l'insigne bonheur d'être embrassé par cet Homme-Dieu, s'exprime ainsi sur ce point : « Nous n'avons qu'un médecin, tout à la fois chair et esprit, créé et éternel, Dieu dans l'homme, vraie vie dans la mort, né de Marie et de Dieu. passible d'abord et

1^{re} COLONNE. — PROPHÉTIES.

12. Alors celui qui m'a engendrée, m'a dit : Habitez dans Jacob et qu'Israël soit votre héritage, et prenez racine dans mes Élus. Je suis engendrée dès le commencement et avant les siècles, et je ne cesserai point d'être dans la suite de tous les âges. Et j'ai exercé devant lui mon ministère dans la Maison Sainte : J'ai été ainsi affermie dans Sion, j'ai trouvé mon repos dans la ville sainte... Et j'ai établi ma demeure dans l'assemblée de tous les saints. Je me suis élevée comme un cèdre du Liban et comme un Cyprés de la montagne de Sion. »

C'était là le prélude et comme l'annonce de son incarnation et de son futur séjour dans Jérusalem, au sein de son Peuple choisi. Elle a reçu du Père le commandement de venir habiter d'une manière spéciale, dans le peuple d'Israël, qui est son héritage privilégié. Elle accomplira un jour cette volonté de son Père.

14. C'est pourquoi les Hébreux disaient que la Divinité elle-même apparaîtrait un jour parmi les hommes sous une forme visible et humaine et que les Justes se le montreraient du doigt, en disant : « C'est là notre Dieu, notre Sauveur, que nous avons attendu ! » (Voyez dans Galatinus. L. III. c. 1. et c. 27.) « Futurum est ut Deus sanctus et benedictus sedeat in medio justorum, et ipsi sint ipsum digito ostensuri ; sicut dictum est, Psal. 48 : *Quoniam hic est Deus, Deus noster in sæculum, et ultra, ipse deducet nos usque ad mortem...* » (In midras tillim.)

« Exemplificaverunt exemplo, quod hæc res similis est regi, qui egressus est ad deambulandum cum hortulano suo in pomærio, ille que hortulanus à facie regis resiliabat. Ait igitur ei rex : cur ita à facie meâ resilis ? Ecce ego talis sum, qualis tu es. Sic futu-

2^{me} COLONNE. — ACCOMPLISSEMENT

maintenant impassible ; et ce médecin c'est Jésus-le-Christ. » (*Ad. Ephésios. p. 542.*)

Et ailleurs parlant contre les premiers hérétiques qui voulaient supprimer l'humanité dans la personne de Jésus : « Fermez vos oreilles, lorsqu'on vous parle sans Jésus-Christ, né de la race de David et du sang de Marie, et véritablement né, puisqu'il a bu et mangé ; véritablement persécuté, véritablement mort sur une croix sous Ponce-Pilate, à la vue du ciel, de la terre et des enfers ; véritablement ressuscité d'entre les morts par la vertu de son Père, qui nous ressuscitera nous-mêmes en J.-C... S'il n'a souffert qu'en apparence, comme le disent quelques impies, c'est-à-dire, les incrédules, qui ne sont eux-mêmes que de vains fantômes, pourquoi ces chaînes dont je suis chargé ?.. C'est donc en vain que je vais à la mort ? » [*Ad Trall. p. 268.*]

Et parlant encore autre part de Dieu le Verbe qui s'est fait homme pour nous, il dit : « Attendez Celui qui est par delà les temps ; c'est l'Éternel, l'Invisible rendu visible pour nous ; l'Impalpable, l'Impassible, pour nous devenu capable de souffrir, pour nous livré à tous les genres de souffrances. » [*Ad Smyrn. p. 288.*]

14. S. POLYCARPE, disciple de S. Jean, disait comme son Maître : « Quiconque ne confesse pas que J.-C. est venu dans la chair est un antechrist. Celui qui nie la vérité du martyr de la croix est un démon. » p. 300.

— Tous les anciens peuples de l'Orient, évangélisés par les Apôtres, s'accordent à dire en parlant de J.-C., que c'est un Dieu, la Seconde Personne Divine, qui s'est incarnée. Ils parlent souvent de cette incarnation du Fils de Dieu. C'est ce que les Indiens appellent

1^{re} COLONNE. — PROPÉTIES.

rum est, ut Deus S. et benedictus deambulet eum Justis, in tempore venturo, in Paradiso voluptatis : Justi autem, videntes eum, à facie ejus contremiscant. Dicit ergo illis Deus s. et b. : quam ob rem à facie meâ contremiscitis ? Ecce ego conformis sum vobis, et talis, quales vos estis, ac similis vobis sum. Numquid autem quia dixi vobis : Ecce talis sum, quales vos estis, possibile erit, ut non sit reverentia mea super vos ? » (In libro *Siphre*. Talmud. »

15. Baruch, III. confirme parfaitement cette explication, lorsqu'il dit de Dieu le Verbe qui donna la Loi aux Israélites : « C'est là notre Dieu ; et nul autre n'entrera « en comparaison avec lui. C'est lui « qui a trouvé toutes les voies de la « vraie science et qui l'a donnée à « Jacob, son serviteur, et à Israël, « son bien-aimé. »

« Après cela il a été vu sur la « terre, et il a conservé avec les « hommes. *Post hæc in terris visus « est et cum hominibus conversa- « tus est.* » Tous les Pères et les Interprètes expliquent ce passage de l'incarnation de la Sagesse Éternelle. (v. *Calmet*.)

16. ISAÏ LIII. 1 etc. et PS. XXXIX. 7 ; HÉBR. X. 5. Enfin le *Bras de Dieu, l'Point du Seigneur*, le Réconciliateur des pécheurs, l'Homme de douleurs, doit naître et grandir comme un jeune arbrisseau, puis offrir à Dieu son corps en sacrifice, en disant : « O Dieu, vous n'avez point voulu d'hostie, ni d'oblation ; les holocaustes ne vous ont plus été agréables ; mais vous m'avez formé un corps, et j'ai dit : me voici ; je viens pour faire, ô Dieu, votre volonté : » Il doit, après cela, être accablé de plaies et de blessures, recevoir des soufflets et mourir pour les péchés de nous tous.

Ce sont là les propres termes des Prophètes. Donc le Rédemp-

2^{me} COLONNE. — ACCOMPLISSEMENT

Avatar dans leur langue. (Voyez Schmitt. *réde. Inde*. § 3.)

15. S. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *strom.* l. v. c. 3 : « Le Verbe, en se produisant au dehors, est l'auteur de la création. Dans la suite des temps, il s'engendra lui-même en s'incarnant pour se rendre visible à nos yeux. » — Et *ibid.* l. vi, c. 9 :

« Soutenir que dans le Sauveur le corps, en tant que corps, exigeait, pour sa propre conservation, les soins divers par lesquels nous alimentons notre vie, serait une assertion ridicule. Le Rédempteur mangeait, non pour soutenir son corps qu'entretenait et conservait une vertu divine, mais pour ne pas inspirer à ceux qui l'approchaient la pensée qu'il n'était qu'une vaine et fantastique apparition, comme l'ont proclamé plus tard quelques sectaires. Mais, dans le fond, il était inaccessible à toute passion humaine, sans trouble, sans agitation, supérieur au plaisir comme à la douleur. »

Enfin ce Jésus qui a été saisi, garotté, flagellé, percé de plaies, crucifié sous Ponce Pilate et qui est mort douloureusement sur la croix, « était un Dieu qui avait pris la forme d'esclave et qui s'était lui-même anéanti, pour nous racheter. » *Philip.* II. 7. — C'est par la mort qu'il a soufferte dans le corps de sa chair qu'il nous a réconciliés à Dieu, *reconciliavit in corpore carnis ejus. Coloss.* I. 22. — « Les peuples ont été rachetés par un sang précieux, le sang de J.-C., cet Agneau pur et sans tache, qui a été connu avant la création du monde et qui a été manifesté dans les derniers temps à cause de nous. » 1 *Petr.* I. 20.¹

1. On pourrait citer également des sectes séparées de l'Église, qui ont reconnu la sainte humanité de J.-C. —

1^{re} COLONNE. — PROPÉTIES.

teur aura véritablement une chair passible, quoiqu'il soit lui-même d'une nature divine, incréée, immortelle et impassible. C'est donc le Verbe Divin lui-même, qui doit s'incarner un jour, pour être le Messie, le Sauveur des hommes. — Le Messie doit naître *Fils de l'homme*, tout en demeurant *Fils de Dieu*, cette dernière qualité lui étant inhérente dès le principe. Il doit naître *germe de Jéhova et fruit de la terre*, ainsi que s'exprime Isaïe, chap. iv. § 2 :

« En ce temps-là, le Germe de « Jéhova sera à ornement et à di- « gnité, et le Fruit de la terre « sera à magnificence et à gloire « pour ceux qui seront échappés « de la ruine d'Israël. »

Commentaire de R. David-Kimki :

« En ce jour. » Nous avons déjà expliqué plus haut « qu'en ce jour « signifie : au jour du salut, à « l'avènement du Rédempteur. »

« Le Germe de Jéhova. » C'est le Messie, Fils de David, ainsi qu'il est écrit (Jér. xxiii, 5) : « Et « je susciterai à David un Germe « Juste. »

« Le Fruit de la terre. » Ceci s'entend également du Messie. » (Ità fermé et Jonathan-ben-Uziel, in *Paraph. Chaldaea* ; — MIDRAS-RABBA, in Num., fol. 271.)

2^{me} COLONNE. — ACCOMPLISSEMENT

D'où nous devons conclure que Notre Seigneur Jésus n'est point un homme seulement, mais un Dieu, plein de charité pour nous, un Dieu éternel et auteur de cet univers, un Dieu ami des hommes, qui a bien voulu se faire homme lui-même, afin de leur montrer la route du salut et de la vie, et de les rendre capables et dignes de participer à la gloire de sa divinité.

Nous nous contenterons de produire ici le témoignage des *Nazaréens*, hérétiques primitifs, qui défendaient l'*humanité* de Jésus contre un grand nombre d'autres hérétiques contemporains, qui ne voulaient voir en lui que la divinité. « Nazareni autem sunt « judei qui Christum tanquam Justum « hominem venerantur, et Evangelio « quod dicitur secundum Petrum (sen « sec. Hebræos) utuntur. » (Theodorit., *lib. 2. hæres. sub*) Cette hérésie était semblable à celle de Cérinthe et de Valentin. (Voyez leurs *notices historiques*.)

Les Juifs modernes appellent le Christ Jésus *leur frère*, et disent que « Rabbi Josué de Nazareth, le Dieu « des Chrétiens, pour se révéler aux « hommes, n'a pas trouvé d'autre « forme plus digne de lui que celle » d'un Hébreu, *d'un Juif!*... (Lettre de M. Bloc, rédacteur du journal *l'Univers Israélite*, au Rédacteur du journal *l'Univers Catholique*, 24 Décembre 1858.)

Ces paroles ressemblent à une reconnaissance du mystère de l'*humanation* du Fils de Dieu dans la Personne de N. S. J.-C.

SECTION DEUXIÈME.

CONFIRMATION DE LA PARTIE PROPHÉTIQUE

Par les traditions des *Hébreux* et des *Gentils*.

TROISIÈME COLONNE.

ATTENTE D'UN HOMME-DIEU CHEZ LES JUIFS.

I. — Traditions de l'Ancienne Synagogue.

— Les Anciens Hébreux étaient dans l'attente générale d'un Messie-Sauveur.
— Ce Messie devait être un Personnage divin,
un Homme-Dieu.

Il est certain que, dans les temps qui précédèrent l'avènement de J.-C., les Juifs étaient dans l'attente générale d'un *Envoyé Céleste*, annoncé depuis longtemps.

1^o Ils se le représentaient comme un Être Divin qui viendrait dans tout l'appareil et avec la gloire d'un grand Roi. C'est de là que vint l'idée de ceux, qui frappés de la grandeur et du bonheur constant d'Hérode, crurent qu'il pourrait bien être le Roi-Messie qui leur avait été promis. C'est ce que nous apprend S. Epiphane

au iv^e siècle, et ce qui donna origine à la secte des *Hérodiens* dont il est parlé souvent dans l'Évangile¹. C'est ce que nous attestent les Païens eux-mêmes, comme on peut le voir dans Perse et dans son Ancien Commentateur², qui rapportent, que, du temps de Néron, les *Hérodiens* célébraient l'anniversaire de la naissance d'Hérode avec les mêmes cérémonies que le jour du Seigneur, avec le même respect que le jour du Sabbat. On voit dans S. Luc³, que le peuple et les grands personnages d'Israël « attendaient la Rédemption et la Consolation d'Israël, » C'est-à-dire, celui qui devait racheter et consoler le peuple de Dieu. Le Sanhédrin députa des prêtres et des Lévites à Jean, parce qu'on pensait que ce Saint homme pouvait être « Celui qui devait venir » et qui était généralement attendu. La Samaritaine⁴ avoua aussi à N. S. qu'elle pensait que le temps de l'arrivée du *Sauveur du monde* approchait, tant cette croyance était répandue.

2^o Les Docteurs de la Synagogue, antérieurs à N. S., entretenaient le Peuple Juif dans cette espérance ; ils lui interprétaient les passages des Prophètes et des Autres Ecritures, qui avaient rapport à la venue du Messie. Le recueil de leurs enseignements et de leurs paroles remplit les deux Talmuds de Jérusalem et de Babylone⁵. Nous les produirons, au fur et à mesure que nous traiterons de chacun des principaux faits du Messie. Contentons-nous de citer ici quelques passages relatifs à cette espérance, qui montrent que, dans les temps modernes comme dans les âges anciens, les Hébreux ont constamment attendu un Libérateur, promis de Dieu.

Voici ce que dit à ce sujet Maimonides, surnommé *l'Aigle de la Synagogue* :

« Le Roi-Christ viendra en son temps. Il rétablira le Règne (le Royaume) de la Maison de David, suivant son ancienne dignité, et son ancienne souveraineté. Il éditiera un Temple Saint, il rassemblera (autour de son nom) les Israélites dispersés. Aux jours du Christ, seront rétablies toutes les pratiques du cérémonial de la Religion, conformément à ce qui est marqué dans la Loi.

1. S. Matth. xxii. 6. S. Marc. iii. 6, 12 et 13.

1. Persius. *Satire* v. v. ii. et 108.

3. S. Luc. iii. 15. et ii. 25-38. et S. Jean. i. 19. et iv. 13.

4. S. Jean. iv. 13.

5. Vide Collectanea R. Jacob-ben-Salomonis, de Christo, à Talmud, capite Helec. pag. 124. De Adventus Christi tempore.

« Quiconque n'attend pas l'Avènement du Christ, nie par là même, non-seulement tous les Prophètes, mais encore la Loi de Dieu et Moïse notre grand Docteur. Car la Loi annonce formellement la venue du Messie... » Le célèbre Rabbïn apporte ensuite plusieurs témoignages des Livres de Moïse, qui annoncent l'arrivée du Christ promis.

« Rex Christus suo tempore extabit, restituet regnum Domûs
« David juxtâ antiquam dignitatem, in pristinum dominium, ædifi-
« cabit Templum Sacrum, congregabit dispersos Israelitas. Ejus
« diebus restituentur judicialia omnia, ut cùm antiquitûs offere-
« bant oblationes, celebrabant remissionis annos atque Jubilæos,
« juxtâ omnia mandata quæ in Lege tradita sunt.

« Quiconque autem non expectat adventum Ipsius, is non modo
« reliquos Prophetas negat, sed etiam Legem ipsam ac Mosen
« Doctorem nostrum. Nam certé Lex contestatur de eo... »

Après que Maimonides a donné des preuves prophétiques tirées des Écritures, il ajoute que « les Prophètes sont remplis de prédictions relatives au Christ: *Quod ad Prophetarum testimonia attinet, res non eget probatione, quoniam universi eorum libri hujusmodi prædictionibus pleni sunt*¹.

Dans leurs Synagogues, les Juifs récitent une prière publique, qui leur tient lieu de Symbole de foi. Voici le XIII^e et le XIII^e articles de ce Symbole :

« XII. — *Mittet (Deus), ad extremum dierum, Messiam nostrum, ut redimat eos qui expectant finem salutis, quam ipse offeret.*

« XIII. — *Mortuos vivificabit pro multitudine benignitatis suæ. Benedictum in omnem æternitatem Nomen ipsius benedictum ! Amen.* »

C'est-à-dire :

« XII. — Dieu, dans les derniers temps, enverra notre Messie, afin de racheter ceux qui attendent l'accomplissement du salut, qu'il doit nous apporter.

« XIII. — Dans son infinie miséricorde, il ressuscitera les morts. Loué soit dans toute l'éternité son Nom saint et béni ! Ainsi soit-il. »

3^o Le R. Moïse Maimonides explique ainsi le XII^e article de ce Symbole :

1. Apud Génébrard. in Chronogr. ad fin. p. 48 et p. 49.

« — L'article douzième nous commande de croire l'accomplissement des temps du Messie ou Christ, c'est-à-dire, le futur accomplissement des temps où le Messie doit arriver. Que « s'il vient à retarder son Avènement, attendez-le toujours¹. » Que personne n'ait la témérité de déterminer le temps de sa venue ; que personne ne fonde sur les Écritures des conjectures imprudentes, qui assignent un terme au temps de son arrivée ; car nos Sages ont prononcé cette malédiction : « Périront ceux qui supputent les temps du Messie ! » Or, il est nécessaire de croire au Christ, de le glorifier, de l'aimer, et de prier pour son Avènement, conformément à ce qui a été annoncé à son sujet par tous les Prophètes depuis Moïse jusqu'à Malachie. Quiconque doute en lui-même de l'avènement du Christ, accuse de mensonge la Loi toute entière, qui nous ordonne très-clairement d'espérer la future arrivée du Messie, *in sectione BALAAM, et in sectione « vos statis hodiè. » Atque id omnino, ne Deo et Verbis Prophetarum ipsius nuntium remittat*². »

Ainsi parle le savant Docteur hébreu.

4^o Cette croyance était non-seulement fondée sur l'autorité des Prophètes et sur celle de la Synagogue, mais encore gravée profondément dans le cœur des Anciens Hébreux, des Justes et des Patriarches. « Puissiez-vous ouvrir les cieus, » disaient-ils avec Isaïe, « et descendre sur la terre !

Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le Livre intitulé GALÉRAZEA, ou RÉVÉLATEUR DES MYSTÈRES, du Rabban Judas-Haccados, traduit de l'hébreu en latin par Petrus Galatinus³. Ce Docteur hébreu, qui vivait 200 ans avant J.-C., répondant à la 5^e demande d'Antoninus, consul Romain, rapporte ce qui suit :

Vous me demandez quel sacrifice l'on offrira à Dieu après l'arrivée du Messie ? — Je vous ferai connaître ce que j'ai trouvé écrit par le R. Sélomon, fils de Johaï, au livre intitulé : MAKAR-HASSADOTH. — Un jour je partais du mont Ebal pour le mont Ghérizin, (Garizim), afin de demander à Dieu une grâce et de lui offrir mes adorations ; je trouvai Elie qui, se tenant sur le mot Ghérizin, priait et pleurait. Je le saluai ; il ne voulut point me regarder. A

2. Abacuc II.

3. Apud Générard. loc. cit. p. 65-68 etc.

1. Galatinus, *de arcant. cath. verit.* l. VI. c. 12.

cette vue, je me mis à pleurer. Il tourna ensuite son visage de mon côté, et me dit :

— Fils de Johaï, l'heure n'est pas propice.

En même temps il se retira.

Je revins une seconde fois au mont Garizim, et je le trouvai priant et glorifiant le Souverain Maître du monde. Au même moment je vis arriver sur le mont Garizim 80,000 Légions d'Ange : chaque Legion était composée de 80,000 phalanges, et chaque phalange de 80,000 Anges. Ces Légions avaient à leur tête Abraham, Isaac, Jacob, Moïse et Aaron, David et Salomon, tous les Rois de la Maison de David, de même que tous les Prophètes et les Justes, qui avaient paru dans le monde. Les Anges priaient Dieu, en lui adressant cette prière :

— Souvenez-vous, Seigneur, des promesses que vous avez faites avec serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, vos Serviteurs.

Or, Abraham, Isaac et Jacob, priaient de leur côté en disant :

— Ce n'est point à nous, Seigneur, ce n'est point à nous, qu'appartient la gloire ; donnez-là à Votre nom !

Les Rois de la Maison de David, et les Prophètes, disaient avec Isaïe¹ :

— C'est vous, Seigneur, qui êtes notre père ; Abraham ne nous a point connus, et Jacob a ignoré nos noms. C'est vous qui êtes notre Père, notre Libérateur. Votre nom est éternel.

Alors je vis le mont Hébal trembler, et 90,000 démons s'en approcher. Ils y accouraient avec empressement et disaient :

— Souverain Maître du monde, souvenez-vous de la malédiction que vous avez prononcée sur cette montagne, en disant² : « Maudit soit l'homme, qui se sera fait des idoles de bois ou d'airain, choses abominables aux yeux de Dieu ! — Maudit soit quiconque aura violé les préceptes de ma Loi :

Au même instant, on entendit une voix du ciel qui répéta cette parole du psaume 103 :

« — Comme un Père est touché de compassion pour ses enfants, ainsi Dieu a été touché de compassion pour ceux qui le servent. »

Aussitôt transportés de joie et d'une vive allégresse, les Patriarches, les Rois, tous les Prophètes et les Justes se revêtirent d'ornements semblables aux vêtements sacerdotaux, s'approchèrent d'Élie, et l'emmenèrent avec eux. De son côté, Élie se vêtit à la manière du Souverain Pontife. Tous glorifiaient à la fois le Sei-

1. Isaï. 63.

2. Dent. c. 27.

gneur. Or, Élie célébrait le Sacrifice. Pour moi, j'ignorais quel était ce Sacrifice. Dans ce moment, Élie était environné de toute la multitude des Anges qui lui formaient un grand cortège. Ces Esprits Célestes allaient du lieu où se trouvait Élie, au lieu où étaient les Patriarches, les Rois et les Justes, et ils revenaient ensuite à leur place.

Or, après qu'ils se furent retirés, je vis Élie radieux, le visage rayonnant de joie. Je le saluai, et je lui dis :

— Que la paix de notre Dieu soit sur vous ! et que votre paix, Seigneur, soit sur moi !

Il me rendit le salut, et me dit :

— Que la paix du Seigneur soit sur vous et sur le monde entier !

Je lui dis alors :

— Dites-moi, Seigneur, pourquoi tout d'abord je vous ai trouvé pleurant ; et pourquoi, lorsque je vous eus salué, vous ne m'avez point regardé, mais vous êtes parti aussitôt ? Maintenant, au contraire, je vous vois riant et joyeux. Quant à ces Anges et quant à ces Ames des Patriarches et des Justes, pourquoi se tenaient-elles sur le mont Garizim, tandis que les Démon occupaient le mont Ébal ?

— Fils de Johaï, *me répondit-il*, trois fois la semaine toutes les âmes des Patriarches, des Rois et des Justes, s'assemblent en prenant avec eux tous les Anges, qui les servent et qui les assistent, et tous ensemble supplient le Seigneur, afin qu'il envoie son Saint Fils, pour racheter Israël et le conduire dans une terre sainte. Tous le prient en ces termes :

— Souvenez-vous, Seigneur, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de tous vos Serviteurs ?

Mais les Démon viennent de leur côté, pour s'opposer à eux et empêcher l'effet de leur prière. — Les Anges se tenaient sur le mont Garizim, parce que c'est sur cette montagne que furent données les bénédictions. — Les Démon occupaient le mont Ébal, parce que c'est là que Dieu prononça les malédictions contre Israël infidèle. Constamment ils rappelaient au souvenir de Dieu toutes les fautes et tous les péchés qu'avait commis Israël, en adorant les idoles, et c'est pourquoi ils répétaient : « Maudit soit l'homme, qui se fait des idoles de bois ou de fonte pour les adorer ! — Maudit soit l'homme qui ne demeure pas fidèle aux préceptes de ma Loi ! » Lorsque vous me rencontrâtes la première fois, Dieu n'était point

apaisé, et les démons empêchaient l'avènement du Messie. C'est pourquoi je versais des larmes, et je ne vous ai point regardé. Mais maintenant, parce que les Patriarches se sont présentés devant le Saint Fils de Dieu et qu'ils l'ont supplié, d'intercéder pour eux auprès de Dieu, afin qu'il l'envoie pour opérer leur Rédemption, cette faveur est accordée à leurs supplications, sans égard pour les paroles opposées par les démons. Alors même est émané de la bouche de Dieu un décret, selon lequel, « dans deux cents ans à compter de cette heure, il enverra son Saint Fils, notre Roi, pour racheter l'univers entier. » C'est pour cela qu'une voix partie du ciel, disait : « Comme un père est touché de compassion sur ses enfants, ainsi Dieu a été touché de compassion pour ceux qui le servent. » Tel est le récit du GALÉ-RAZEYA de Judas-Haccados. Il montre, on ne peut plus manifestement, combien était ardent le désir des Patriarches et de tous les anciens Justes au sujet de l'avènement du Messie.

5° La même attente des Patriarches était encore fondée sur d'autres annonces plus anciennes, sur celles d'Enoch et des fils de Jacob. En voici une¹ entre plusieurs autres :

« Dominus accipiet regnum, et 12 tribus illuc congregabuntur, et omnes Gentes, usque quo Altissimus mittat Salutare suum in visitatione Unigeniti. Et ingredietur in primum Templum, et illic Dominus injuriam patietur et contemnetur, et in ligno exaltabitur. Et erit velum templi scissum, et descendet Spiritus Domini super Gentes, ut ignis effusus. Et ascendens ex inferno ascendet à terrâ in cœlum. Recordabitur quàm fuerit humilis in terrâ, et quàm gloriosus in cœlo.

« Quando autem Joseph erat in Ægypto, desiderabat videre speciem ejus, et formam aspectus ejus. Et per orationes Jacob patris mei vidi eum in die vigilans, secundum quod erat omnis species ejus... » (*Ita Patriarcha Benjamin ad filios*). »

C'est-à-dire.

« Le Seigneur (notre Messie) recevra son Royaume, et c'est ici que se réuniront les Douze Tribus, de même que toutes les nations de la terre; le Très-Haut envoyant le salut par la visite de son Fils Unique. Celui-ci entrera dans le premier Temple. C'est là que le Seigneur souffrira l'injure, qu'il sera méprisé, puis élevé sur le

1. *Testamenta XII Patrum*, c. 12. *ex Mag. Biblioth. Veterum P. P.* p. 187-188. vide et pag. 181, 175.

Bois. Le voile du Temple se déchirera, et l'Esprit du Seigneur descendra sur les Gentils, comme une effusion de feu. Après être remonté des Enfers, (le Messie) remontera de la terre au ciel. Il se rappellera combien il aura été humilié sur la terre, et combien il sera glorifié dans le ciel.

« Or, lorsque Joseph séjournait en Égypte, il souhaitait voir la beauté du fils de Dieu, et contempler la forme de son visage. Par les prières de Jacob mon père, lorsque j'étais à l'état de veille et au milieu du jour, je l'ai vu dans toute la splendeur de sa beauté. »

Nous aurons ultérieurement plusieurs fois l'occasion de montrer comment les Anciens Docteurs du Peuple de Dieu souhaitaient et attendaient la future venue de la Seconde Personne Divine, du Verbe fils de Dieu, dont ils avaient une connaissance assez claire. Ils expliquaient de la Sainte humanité du Messie ces paroles du psaume 67. v. 7, 8 : « La terre a donné son fruit : Dieu, Notre Dieu, Dieu nous bénira, et toutes extrémités de la terre le craindront, (ou le serviront). « Ce Notre Dieu, » est, suivant eux, le Verbe Éternel, qui doit se faire plus spécialement *notre* Dieu, en prenant notre nature. Ce *Fruit de la terre*, répété plusieurs fois par les Prophètes, est ce *Germe de la terre*, dont Isaïe disait : « Que la terre s'ouvre et fasse germer en même temps, comme des fruits précieux, le Sauveur (*Jésus*) et le Juste ou la Justification. » C'est le 1^{er} verset de la prière *Rorate* de l'Avent. Ézechiel, xxxiv. 37, parlant des temps du Messie, s'exprime dans les mêmes termes : « Et la terre donnera son fruit. » Il a emprunté les propres expressions du Psaume que nous venons de citer. — Le ZOHAR et les divers Livres du Talmud, c'est-à-dire, la Tradition des Anciens Docteurs, contiennent en mille endroits cette espérance du Messie.

6^o Celse¹ lui-même, ce Philosophe païen, instruit par les Juifs, reconnaît que « les Prophètes ont prédit un Christ-Sauveur, » et il atteste positivement, au nom des Juifs,

1. Celsus, apud. Orig. l. 2. cap. ult. et l. iii. c. 1.

que « les Hébreux ont, aussi bien que les Chrétiens, constamment fait profession de croire que l'Esprit de Dieu a prédit qu'il viendrait un certain Sauveur pour les hommes ; » que toute la dispute établie entre eux, ne roule que sur un point, savoir : « Si ce Sauveur prédit est venu, ou non. »

Cette attente « *d'un Dieu Libérateur* » était si enracinée dans le cœur des Juifs, qu'ils reconnurent pour Messie plusieurs faux Prophètes ou imposteurs, qui les attirèrent après eux dans le Désert, sous prétexte de les délivrer du joug de la Puissance Romaine. Les Samaritains prirent également pour Messies des hommes, tels que *Dosithee, Ménandre, Simon-le-Magicien*¹ ; Ces derniers pour se faire reconnaître comme Messies, étaient obligés de se faire passer pour des Êtres divins, descendus du ciel, incarnés dans le sein d'une vierge. Simon se donnait pour le Verbe éternel, et quelquefois pour les Trois Personnes Divines. Car on savait que c'était Dieu qui devait venir : *Deus ipse veniet, et salvabit vos*².

Toutes ces preuves démontrent, que les Anciens Hébreux attendaient un Messie qui devait être *homme*, non dans l'acception commune de ce mot, mais dans ce sens qu'il y aurait dans sa Personne adorable « une nature tirée de l'humanité. » C'est pourquoi il devait être plus exactement appelé *Fils de l'Homme*, puisqu'il devait tirer sa nature humaine du sein virginal de sa Très-Sainte Mère. Il devait être *Enfant-Dieu, un Homme-Dieu, un Homme-Jéhova*.

Le Savant Pic de la Mirandole a été en droit de poser les deux thèses suivantes, la 30^e et la 43^e, concernant la future « co-existence de la Divinité et de l'humanité » dans la Personne du Messie, et ils les a prouvées par les principes mêmes des Docteurs Hébreux et par les traditions du Talmud :

¹ Voyez Origène, *Traité xxxvii, sur S. Matthieu, et Livre v. adv. Celsum, et S. Irénée, l. i. 20-21.*

² Isaï. xxxv. 4.

30. — *Necessario habent concedere Kabbalistæ, secundùm sua principia, quod verus Messias futurus est talis, ut de eo verè dicatur, quod est Deus et Dei filius.*

43. — *(Per eosdem) scitur quomodo Messias ut Deus fuit principium sui ipsius ut homo.*

30. — Les Traditionnaires Hébreux sont de toute nécessité contraints d'accorder, que, d'après leurs propres principes, le véritable Messie à venir sera tel, qu'on puisse dire de lui en toute vérité : « Il est Dieu et Fils de Dieu. »

43. — Par les mêmes Talmudistes, l'on sait comment le Messie, en tant que Dieu, a été le principe de lui-même en tant que Homme.

CONTINUATION DE LA
SECTION DEUXIÈME.

CONFIRMATION DE LA PARTIE PROPHÉTIQUE

Par les traditions des *Hébreux* et notamment des *Gentils*.

QUATRIÈME COLONNE.

ATTENTE D'UN DIEU-HOMME CHEZ LES GENTILS.

II. — Témoignages des Païens. — Aveux des ennemis
du Christianisme.

I. — Tous les anciens peuples païens attendaient un Libérateur
qui devait être un personnage sacré, un Dieu-Homme.

L'attente d'un Dieu-Sauveur n'était pas renfermée seulement dans la Judée. Les Païens, les peuples de la Gentilité attendaient également un Libérateur venu des cieux.

Comme nous devons produire, dans leur lieu respectif, chacun des témoignages païens qui établissent ce fait, nous n'indiquerons guère ici que les noms des principaux témoins de la Gentilité. Des aveux non suspects, consignés dans les

écrits des Philosophes, ennemis du Christianisme, rendent un éclatant hommage à la vérité que nous démontrons.

1. Dans la Grèce, Socrate et Platon¹ disent qu'il faut attendre un *Docteur Céleste* et Universel, qui instruira les hommes de la manière de servir la Divinité.

Dans le *Prométhée*,² d'Eschyle, on attend un *Dieu-Libérateur* qui délivrera le genre humain du joug de ses oppresseurs, c'est-à-dire des faux-dieux.

2. Dans l'Italie, à Rome, Suétone,³ historien contemporain, — Tacite,⁴ Virgile, au commencement de sa *Quatrième Églogue*, et d'autres poètes⁵ Romains, Cicéron,⁶ lui-même et Varron, attestent que les Sybilles païennes, ainsi que les Prophètes hébreux, avaient annoncé la naissance d'un enfant d'origine céleste, la venue d'un grand conquérant, d'un Roi, *Dominateur universel*, qui, parti de la Judée avec d'autres hommes, se rendrait maître du monde entier., etc.

3. Dans l'Orient et dans l'Occident, les différentes Sybilles, ces prophétesses de la Gentilité, annonçaient la venue de J.-C. dans des vers acrostiches, cités par Cicéron,⁷ dans son Livre de la *Divination*, produits plus tard par le Grand Constantin,⁸ dans son discours adressé à l'Assemblée des Saints; mentionné par S. Augustin,⁹ et par la plupart des Anciens.¹⁰ — Elles décrivaient en quelques lignes les grands traits de la vie du Christ, sa naissance, ses miracles, sa Passion, sa Résurrection, sa gloire, son Règne universel, le Jugement dernier. Nous citerons dans leur lieu leurs paroles prophétiques relatives au Christ, mêlées à mille autres prédictions qui ont trait à d'autres événements politiques des différents peuples de la terre. Quant au degré de foi que nous

1. Platon, dans l'*Alcibiade* et dans le *Timée*.

2. *Annal de Phil. cath.* n° 111, p. 176 et 197, p. 332-338, etc.

3. Suétone, *in vita Vespasiani*, cap. iv.

4. Tacit, *Annal.* l. v. c. 10.

5. Horace, *ode à Apollon*, où il regarde d'après l'idée prophétique qui circulait alors, ce Dieu comme incarné dans la personne de César-Auguste.

6. Cicéro, *lib. de divinatione*, l. 2.

7. Cicero, *ibid.* loc. cit.

8. Constantin, *orat. ad Sanctorum cœlum* cap. 18.

9. S. August. *de Civit. Dei.* l. 18, c. 23, Lactant.

10. *Vide Sibyllin. Orac.* l. 8. p. 208. etc. *Biblioth. patrum veter.*

devons ajouter à leurs oracles, écoutons ce qu'en disait Lactance ¹ :

— « Quelques esprits, dit-il, convaincus par l'évidente conformité qu'ont les oracles Sibyllins avec les faits de J.-C., allèguent, pour se soustraire à cette démonstration, que ces vers ont été controuvés et composés par les soutiens intéressés du Christianisme. Toutefois, ajoute-t-il, il est impossible de s'armer d'une semblable objection, quand on a lu Cicéron, Varron et autres anciens auteurs, qui parlent de la Sibylle d'Erythrée et de différentes prophétesses. C'est à leurs livres que nous empruntons nos preuves ; or, ces écrivains sont morts avant l'incarnation du Verbe-Christ. Je ne doute point que les vers Sibyllins n'aient passé dans l'antiquité pour des fables, parce que personne ne les comprenait : car ils prophétisaient d'étonnants miracles, sans en désigner ni la forme, ni l'époque, ni l'auteur. La Sibylle d'Erythrée prédit elle-même qu'on l'accuserait de folie et de mensonge. Les vers Sibyllins demeurèrent cachés pendant des siècles ; mais quand la naissance et la passion du Christ eurent mis au grand jour ce qui était enveloppé de mystère, on y attacha de l'importance, de même que les prédictions des prophètes, lues par le peuple Juif, durant 1,500 ans et plus ne furent comprises qu'alors que les paroles et les actions du Christ les eurent vérifiées ; car les Prophètes l'ont prédit et les hommes n'interprétèrent leurs oracles, que quand tout fut accompli. »

4. Dans une circonstance où il était question des Oracles Sibyllins, Cicéron s'écrie : ²

« — Quel est l'homme qui est annoncé, et dans quel temps viendra-t-il ? *Quem hominem et in quod tempus est ?* » — Ces vers, dit-il ailleurs, prétendent qu'il faut recevoir un Roi, si nous voulons être sauvés : *si salvi esse velimus.* »

5. C'est de cette même source que provenait une prophétie qui faisait bruit dans Rome :

« — La nature, répétait-on, enfante le Roi des Romains : *Regem populi Romani Natura paritur.* Suétone rapporte cette circons-

1. Lact. *de Vera Sapientia*, l. iv, cap. 15. Voyez aussi la *notice historique relative aux Sibylles.*

2. *Lib. II. de Divinatione.*

Dans son livre *de Republica*, le célèbre orateur Romain dit hautement qu'il est tout disposé à rendre hommage à ce Roi Universel et à lui payer le tribut

tance d'après un certain *Julius Marathus*, dont le récit ajoute, que, la terreur du Sénat fut si grande, qu'il décréta aussitôt qu'on ne conserverait la vie à aucun enfant mâle né dans le cours de cette année. Mais ceux dont les épouses se trouvaient enceintes, s'appropriant chacun une si haute prédiction, réussirent à prévenir l'exécution du sénatus-consulte.¹

Les habitants de Vélitre, petite ville voisine de Rome, s'imaginèrent, dit Suétone, que le maître du monde, prédit par les Oracles, était né parmi eux ; en conséquence, ils se révoltèrent et furent exterminés.

Tacite² parle d'un certain *Maricus* qui osa provoquer les armes Romaines en se faisant passer pour un Dieu, pour celui qu'annonçaient les prédictions sibyllines.

Cette voix mystérieuse et prophétique, parlant d'un Enfant-Divin, d'un futur Triomphateur, descendu des Cieux, faisait impression dans le monde entier, parmi le peuple et parmi les grands et les Savants. Ce fut alors que le plus grand poète latin s'empara de cette idée prophétique et la revêtit des couleurs les plus brillantes. Le *Pollion* de Virgile n'est, de l'aveu de ce poète, qu'une paraphrase continuelle de l'Oracle Sibyllin, lequel n'était que l'écho des Oracles hébreux. « Il était bien digne de la Providence, dit un célèbre auteur, d'ordonner que ce cri du genre humain retentit à jamais dans les vers immortels de Virgile. » Cette pièce monumentale a été depuis traduite en vers grecs et lue dans cette langue au concile de Nicée, par ordre de l'empereur Constantin. Nous aurons occasion de l'expliquer.

5. Ces traditions prophétiques sur le futur Rédempteur se retrouvent chez les Perses, chez les Scandinaves, chez les Japonais, les Chinois, les Siamois, et jusque chez les Américains, comme nous le verrons dans le cours de cette *Christologie*.

Tous ces faits prouvent que J.-C. a été, à la lettre, l'*Attente et le Désiré des Nations*, comme Jacob l'avait prédit à ses fils. (*Gen.* XLIX, 10.)

Pour donner un exemple entre un grand nombre d'autres, nous transcrivons ici un passage très-curieux du *Mémoire sur les Juifs établis en Chine*, qui montre que les prophéties messianiques des

1. Voir *Rédempt. du gen. hum.* p. 143.

2. Tacite. *hist.* l. 2. c. 61.

Hébreux étaient universellement répandues dans l'Orient et jusque dans la Chine :

« Le P. Gaubil était un jour à Han-Keou, port considérable de Hou-Quang, où demeurait le P. Couteux, il apprit que ce Père avait chez lui un Chinois fort lettré et qui avait un talent unique pour déchiffrer les anciennes lettres. Dans la persuasion où il était que les lettres du mot *Siloh* (ou *Schilo*) de la célèbre prophétie de Jacob étaient anciennement des hiéroglyphes, il pria ce Chinois, qui ne savait pas du tout l'hébreu, de lui dire son sentiment sur *Siloh*, qu'il écrivit à la manière de la Chine, les lettres les unes au-dessous des autres. Dès que le Chinois vit ces caractères, il dit que le premier, , signifiait *Très-Haut* ; le second, , *Seigneur*, le troisième, , *Un* ; le quatrième, , *Homme*. Il ajouta qu'en Chine, on donnait ce nom à celui qu'ils appellent *Ching-Gin*, c'est-à-dire *le Saint-Homme*.

La surprise du P. Couteux et du P. Jacques, qui étaient présents avec le P. Gaubil, fut extrême. L'explication des Juifs ne fut pas moins surprenante ; car le P. Gaubil les ayant interrogés sur ce point, ils se turent d'abord tous. Il commença à leur expliquer ce que les Pères et les Docteurs entendent par ce terme. Un Juif lui demanda alors, avec beaucoup de politesse la permission de parler et il dit qu'un de ses grands-oncles, qui était mort depuis quelque temps, l'avait assuré qu'il y avait dans ce mot *quelque chose de divin*. Que le *Schin* signifiait *grand* : le *Yod*, *un* ; le lamed, , *qui descend* ; le *Hé*, *homme*. C'était désigner d'une manière fort singulière le *Dieu-Sauveur* qui est descendu du ciel en terre, pour se faire homme.

Nous mettons sous les yeux du lecteur le tableau de cette importante explication du mot *Siloh*, *l'Homme-Dieu*, *le Saint-Homme*.

LETTRE CHINOIS	JUIFS CHINOIS
Très-Haut.	Grand.
Seigneur.	Un.
Un.	Qui descend.
Homme.	Homme. †

G. Voici un autre passage extrait de Confucius, ce grand Philo-

1. Voyez M. Drach, *harmonie*, tom. 1, p. 406-407, c. 4, n. 15, et *Annal. de Philosoph. cath.* n. 84, p. 152. — *De Prémare range parmi les principaux dogmes chrétiens retrouvés dans les livres Chinois* les suivants : « *Le Saint*, le *Sauveur futur* est appelé *Homme Divin*. Il a la figure et l'apparence d'un homme, mais il est Dieu. — Il est l'homme attendu. • le premier-né de Dieu ; Dieu et homme... » (*Ibid.*)

sophe de la Chine, et traduit en latin par le jésuite Prosper Intorcetta, de Sicile : Confucius exhorte un roi à la pratique de la vertu, il dit :

« — Les règles de la vertu sont les mêmes au ciel que sur la terre ; quand le Saint, le Désiré paraîtra, elle continuera à recevoir les mêmes honneurs qu'auparavant. »

Le missionnaire Martini assure que Confucius, quoi qu'il vécut plus de 500 ans avant J.-C., avait prévu l'incarnation du Verbe. ¹ Il n'est pas étonnant, après cela, que le lettré Kouri-Kou-Tseu dise, d'après les traditions antiques : — « Le Saint existe avant tout ce qui a été produit. — Les peuples l'attendent, comme les plantes flétries attendent la rosée. »

7. La Perse attendait dans Sosioch un Libérateur futur qui devait réparer les maux causés par Ahriman. ² — Selon les Anciens Persans, un Ange aurait fait cette annonce à Dogdo, mère du Divin Zoroaste, ³ lors de sa grossesse :

« Soyez sans crainte ; le Roi du ciel protège votre enfant. L'univers est plein de son attente. Il est le Prophète de Dieu, envoyé vers son peuple. Sa loi apportera la joie à la terre. Par lui le lion et l'agneau boiront ensemble. » ⁴

C'est bien là la prophétie d'Isaïe connue dans la Perse.

Quant à l'Inde, il n'est pas nécessaire d'accumuler les preuves. Suivant les savants, tout le système Indou est pénétré du dogme d'un futur Médiateur, qui n'est autre que la deuxième Personne Divine, qui doit s'incarner sous le nom de *Christna*. ⁵

8. Nous ne multiplierons pas davantage les citations ; nos adversaires reconnaissent eux-mêmes ces faits.

« — C'était de temps immémorial, dit Voltaire, une maxime

1. Apud Huet. *Dem. ec.* 7^e prop. c. 32, p. 582. Voyez M. Abel Rémusat, *morale de Confucius*, invariable milieu, c. 32, l. 8, 9, note 160.

2. De Prémère, *selecta vestigia*, *Annal de Philosoph. cath.* n. 18 Schmit, *Rédemption*, trad. Heurion, 43.

3. Creuzer, *Hist. des relig. antiq. notes de Guignault sur les relig. de la Perse*.

4. L'historien arabe Abulpharage, fait ainsi prédire par Zoroaste la venue du Sauveur : « Porro hoc tempore (*Cambysis filii Cyri*) fuit Zoradascht « præceptor sectæ Magorum, oriundus regione Aderhidschan vel ut dicitur, « regione Assyriorum. Dicitur etiam fuisse illum à Discipulis Eliæ Prophetæ. « Illic Persas docuit de manifestatione Domini Christi jubens eos illi dona « ferre. » (Voir Thilo, p. 139.)

5. Voir M. Drach. *harm. loc. citato*.

6. Voyez M. Rossignol, *lettres sur J.-C.* ; M. Ed. Chassay, *défense du christianisme*, t. 3, p. 347.

« chez les Indiens et chez les Chinois, que le Sage viendrait de
« l'Orient. Toutes les nations ont toujours eu besoin d'un Sage.¹ »

Selon le savant Maurice,² « il est prouvé jusqu'à la dernière évidence, que des traditions immémoriales dérivées des Patriarches et répandues dans tout l'Orient, touchant la chute de l'homme et la promesse d'un futur médiateur, avaient appris à tout le monde païen à attendre l'apparition d'un personnage illustre et sacré, vers le temps de la venue de J.-C. »

Boulainvilliers³ a constaté que les Arabes, fondés sur une tradition antique, attendaient également un Libérateur, qui devait venir pour sauver tous les peuples.

Boulanger lui-même, malgré sa haine pour le Christianisme, n'a pu s'empêcher d'avouer que les Anciens attendaient des dieux libérateurs qui devaient régner sous une forme humaine.

« — Les Romains, *dit-il*, tout républicains qu'ils étaient, attendaient, du temps de Cicéron, un Roi prédit par les Sybilles, « comme on le voit dans le Livre de la *divination* de cet orateur philosophe ; les misères de la République en devaient être les annonces, et la monarchie universelle la suite. C'est une anecdote de l'histoire Romaine à laquelle on n'a pas fait toute l'attention qu'elle mérite... Les Hébreux attendaient tantôt un conquérant et tantôt un Etre indéfinissable, heureux et malheureux ; ils l'attendent encore... L'Oracle de Delphes, comme on le voit dans Plutarque, « était dépositaire d'une ancienne et secrète prophétie, sur la naissance d'un fils d'Apollon, qui amènerait le règne de la justice... Tous les Américains attendaient du côté de l'Orient, « qu'on pourrait appeler le *pôle de l'espérance de toutes les nations*, « des enfants du Soleil ; et, les Mexicains, en particulier, attendaient un de leurs Anciens rois, qui devait les revenir voir par « le côté de l'aurore, après avoir fait le tour du monde. Enfin, il « n'y a aucun peuple qui n'ait eu son expectative de cette « espèce. »

Volney⁵ vient à son tour nous dire sur quel fondement reposait cette attente générale :

1. Voltaire, *addit. à l'hist. générale* ; p. 15, édit. de 1763.

2. Maurice, *Hist. of Hindost.* vol. III, book, 4.

3. Boulainvilliers, *vie de Mahomet*, livre II, p. 194.

4. Boulanger, *recherches sur l'origine du despotisme oriental* : sect. 10, p. 116 et 117.

5. Volney, *méditations sur les révolutions des empires*, p. 226.

« — Les traditions sacrées et mythologiques des temps antérieurs, dit-il, avaient répandu dans toute l'Asie, la croyance d'un *Grand Médiateur*, qui devait venir ; d'un *Juge final*, d'un *Sauveur futur*, *Roi*, *Dieu*, *Conquérant et Législateur*, qui ramènerait l'âge d'or sur la terre, et délivrerait les hommes de l'empire du mal. »

Certes, dit l'auteur,¹ auxquels sont empruntés ces dernières citations, on ne trouvera pas ces témoignages suspects. Ainsi, la vérité se suscite partout des témoins pour confondre ceux qui refusent de la reconnaître, quels que soient leur prévention et leur aveuglement. Elle force les *lèvres menteuses* à lui rendre hommage et l'erreur à s'accuser elle-même. *Mentita est iniquitas sibi.* Ps. 26, v. 12.)

« Ne vous semble-t-il pas, dit à ce sujet un autre illustre écrivain, le chevalier Drach, entendre *Lucifer* et *Béelzébub* entonner à l'unisson le Psaume : *Laudate Dominum, omnes gentes, Laudate eum omnes populi : Nations, louez toutes le Seigneur ! Peuples, louez-le tous !* »

A la vue de cette attente, de ce *désir universel*, ancien et constant qu'ont témoigné tous les peuples de l'Antiquité pour l'avènement du Christ, qui n'admira combien il y avait de vérité dans cet oracle de Jacob, *Gen. XLIX, 10 :*

Celui qui doit être envoyé sera l'Attente des Nations.

Donec veniat qui mittendus est, et ipse erit Expectatio Gentium.

1. Voir l'*Essai sur l'Indiff.* tom. III.

CHAPITRE II.

GÉNÉALOGIE

DU

FUTUR MESSIE.

PREMIÈRE COLONNE.

ORACLES DES ANCIENS PROPHÈTES.

ARGUMENT. — Le Messie doit être de la race d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Juda, de Jessé, de David et probablement de Salomon.

§ I. — *Le Messie doit être de la race d'Abraham.*

Gen. XII. 1 et suiv. « Le Seigneur dit à Abraham... : tous les peuples de la terre seront bénis en vous, *c'est-à-dire*, en Celui qui naîtra de vous, » comme Dieu va l'expliquer plus loin. (Et Gen. XVIII. 17, 18.)

Gen. XXII. 15, 18. « Je le jure par moi-même, dit le Seigneur..., je vous bénirai et je multiplierai votre race, comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est sur le rivage de la mer.

« Et toutes les nations de la terre seront bénies dans Celui qui sortira de vous, parce que vous avez obéi à ma voix : *et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ.* »

Gen. XXVI. 4. « Toutes les nations de la terre, *lui répète encore le Seigneur*, seront bénies en Celui qui naîtra de vous, » C'est-à-dire, ce fils que je vous donnerai, sera pour les peuples la source de la Grâce et de la réconciliation, et l'Auteur du Salut. Ainsi le Médiateur et le Sauveur des nations

LA GÉNÉALOGIE

DE

JÉSUS-CHRIST.

DEUXIÈME COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

ARGUMENT. — Jésus est descendu du sang et de la race d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Juda, de Jessé, de David et de Salomon. — CONCLUSION.

§ I. — *Jésus est descendu du sang et de la race d'Abraham.*

S. Matth. 1. 1 et suiv. « Généalogie de Jésus-Christ, Fils de David, Fils d'Abraham. » S. Matthieu donne le catalogue des ancêtres de J.-C. selon la chair, depuis Abraham jusqu'à S. Joseph, père légal et putatif de J.-C. ; mais S. Luc le donne, au contraire, depuis S. Joseph jusqu'à Abraham.

S. Luc, III, 23, 34. « Jésus avait environ trente ans, quand il commença à paraître, étant, comme l'on croyait, Fils de Joseph, qui fut fils (ou gendre) d'Héli..., qui fut fils de Jacob, qui fut fils d'Isaac, qui fut fils d'Abraham, *qui fut Abraham.* » Ainsi fut accomplie la promesse divine qui portait que le Messie ou le Christ « naîtrait d'Abraham, » et que parla ce patriarche « deviendrait le Père de tous les peuples croyants, non circoncis, » suivant la doctrine de S. Barnabé, n° 13; et de S. Paul, Rom. IV.

Gal. III. 16. « Les promesses de Dieu ont été faites à Abraham

1^{re} COLONNE. — LA PROPHÉTIE.

doit sortir de la famille d'Abraham, comme l'entendent S. Pierre, *Act.* III. 25, 26; — S. Paul, *Gal.* III. 16, et tous les Docteurs et Interprètes. Ce n'est, du reste, que par le Christ, que l'univers peut être béni dans Abraham. Car le monde et les Gentils ne connaîtront et ne béniront ce patriarche qu'à cause du Christ, né de sa race. Cette bénédiction promise aux nations dans Abraham, signifie proprement justification, adoption des Gentils comme Enfants de Dieu, comme Peuple choisi et sanctifié. (*Corn. à Lapidé, et d'autres.*)

§ II. — *Le Messie doit naître de la race d'Isaac.*

Gen. xxvi. 2, 4. « Le Seigneur apparut à Isaac » et lui prédit, que de lui naîtrait le Messie promis à son Père Abraham pour bénir toutes les nations : « Toutes les nations de la terre, lui dit-il, seront bénies dans Celui qui naîtra de vous ; et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ. » On voit qu'Isaac n'était point lui-même le grand objet de la promesse faite à Abraham, ni ce fils si prédit, en qui tous les peuples croyants doivent être bénis ; car ce même fils est promis à Isaac lui-même, comme devant sortir de sa race.

§ III. — *Le Messie doit naître de la race de Jacob.*

Gen. xxviii. 12, 14. Dans la vision de l'échelle mystérieuse, Jacob vit le Seigneur appuyé au haut de cette échelle, qui lui dit : « Je suis le Dieu d'Abraham votre Père, et le Dieu d'Isaac : je vous donnerai cette terre. Votre postérité sera comme la poussière de la terre ; vous vous étendrez à l'Orient et à l'Occident, au Septentrion et au Midi ; » voilà pour ce qui concerne le peuple juif ; « Et toutes les nations de la terre seront bénies en vous et en Celui qui naîtra de vous ; » voilà pour ce qui regarde la bénédiction et

2^{me} COLONNE. — ACCOMPLISSEMENT

et au fils qui devait naître de lui. Dieu ne dit pas : à ceux qui naîtront de vous, comme s'il eut parlé de plusieurs ; mais comme parlant d'un seul ; à Celui qui naîtra de vous, qui est Jésus le Christ *sed quasi in uno, et semini, tuo, quod est Christus.* » Quoique le mot *semen* s'emploie collectivement, il s'emploie aussi pour exprimer une personne particulière (*Gen.* XXI. 13.) S. Paul enseigne qu'ici ce mot doit être pris dans cette dernière acception.

§ II. — *Jésus est né de la race d'Isaac.*

S. Matth. I. 1. « Généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac ; Isaac engendra les autres aïeux de J.-C.

S. Luc. — Jésus était, « comme l'on croyait, fils de Joseph, qui fut fils d'Héli..., qui fut fils de Jacob, qui fut fils d'Isaac, qui fut Isaac. »

§ III. — *Jésus est né de la postérité de Jacob.*

S. Matth. I. 1 et suiv. « Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac. Isaac engendra Jacob. *Isaac autem genuit Jacob.* »

S. Luc. III, 23, 34. « Jésus avait environ trente ans, quand il commença à paraître, étant, comme l'on croyait, fils de Joseph, qui fut fils d'Héli..., qui fut fils de Jacob, qui fut fils d'Isaac, qui fut fils d'Abraham. »

S. Clément, disciple de S. Pierre, parlant d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, dit de ce der-

1^{re} COLONNE. — LA PROPHÉTIE.

le salut de tous les Gentils, par le Messie qui doit naître de Jacob.

NOMBR. XXIV. 15, 17. Pour se convaincre que le mot *semen* désigne dans cette circonstance le Messie, un personnage particulier, un dominateur glorieux, rapprochons de ces prophéties l'oracle de Balaam : « Voici ce que dit Balaam, *fils de Béor* : Une étoile sortira de Jacob, et une verge ou un rejeton s'élèvera d'Israël, et il frappera les chefs de Moab ; il ruinera tous les enfants de Seth et les soumettra à son empire... Il sortira de Jacob un Dominateur ; *Orietur stella ex Jacob, et consurget Virga de Israël. De Jacob erit qui dominetur.* » Cette domination sur tous les enfants de Seth ou d'Adam désigne un règne universel, non de sang, mais de bénédiction et de salut ; il détruira le règne de l'idolâtrie, des démons et des impies. *Corn. à Lapide, etc.*

§ IV. — *Le Messie doit naître de la race de Juda.*

Gen. XLIX. 10. Les traits du Messie promis aux patriarches précédents se dessinent de plus en plus. Jacob, de qui il doit sortir par l'un de ses douze fils, déclare prophétiquement qu'il naîtra de la race de son fils Juda : « Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le législateur de sa postérité, jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé (c'est-à-dire du Messie) ; il sera l'attente des nations. » C'est bien là le même que Celui qui a été promis à Abraham, à Isaac et à Jacob ; les nations l'attendent, parce que c'est en lui qu'elles doivent être bénies universellement.

Jacob compare à un lion courageux son fils Juda et Celui qui doit naître de lui.

Il était essentiel que la prophétie marquât dans laquelle des 12 Tribus de Jacob devait naître le Messie. Autrement l'oracle eût été

2^{me} COLONNE. — ACCOMPLISSEMENT

nier : « Comprenez toute l'étendue des dons que Dieu a répandus sur nous par ce patriarche. « De lui sont sortis les Prêtres et les Lévités qui servent devant l'autel du Seigneur ; de lui est né, selon la chair, le Seigneur Jésus ; de lui sont descendus les rois, les chefs, les princes du peuple, par la tribu de Juda, »

Toute la nation juive était persuadée que le Messie devait descendre de Jacob, selon que l'oracle de Balaam le marquait expressément. C'est pourquoi l'impie Barcocébas, voulant s'accréditer auprès de ce peuple et se faire passer pour le Messie, se donnait la qualité de *Fils de l'Etoile* et de fils de Jacob, par allusion à la prophétie dont nous avons parlé.

§ IV. — *Jésus est de la race de Juda.*

S. Matth. I. 3, 16. « Juda engendra de Thamar Pharès et Zarah..., et Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé le Christ. »

S. Luc. III, 23, 34. « Jésus avait environ trente ans, lorsqu'il commença à paraître, étant, comme l'on croyait, fils de Joseph..., qui fut fils de Pharès, qui fut fils de Juda. »

Hebr. VII. 14. S. Paul parlant du sacerdoce d'Aaron, de la tribu de Lévi, est amené par son sujet à dire que Jésus était d'une autre tribu : « Il est certain, *dit-il*, que Notre Seigneur est sorti de Juda ; *manifestum est enim quod ex Judâ ortus sit Dominus noster.* »

Apoc. V. 5. « Alors l'un des vieillards me dit : ne pleurez pas ; voici que le Lion de la Tribu de Juda, le Rejeton de David, a vaincu ; *Ecce vicit Leo de tribu Juda Radix David.*

1^{re} COLONNE. — LA PROPHÉTIE.

trop vague, puisque les 12 fils de Jacob, pères chacun de chacune des 12 tribus, étaient tous également descendus d'Isaac et d'Abraham. Mais la précision de l'oracle ôte tout équivoque à ce sujet et ne désigne que la tribu de Juda. Cette désignation sera confirmée par les autres prophéties subséquentes. — Tous les Docteurs Hébreux, leurs Talmuds et leurs Targums s'accordent à dire que le Christ doit sortir de la race de Juda. La plupart sont déterminés à penser ainsi par l'oracle de Jacob. (Voyez apud Genebr. *Chron. ad finem*, p. 50, 51, 52, 53.)

§ V. — *Le Messie doit naître de la race de Jessé.*

Isaï. XI. I et suiv. « Il sortira un Rejeton du tronc coupé de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine : l'Esprit du Seigneur se reposera sur lui... En ce jour-là le Rejeton de Jessé sera exposé comme un Etendard aux yeux de tous les peuples ; les nations viendront lui offrir leurs prières ; et son sépulchre sera glorieux... ; et egredietur virga de radice Jessé, et flos de radice ejus ascendet. *In die illà Radix Jessé, qui stat in signum populorum.* »

Si quelqu'un, dit Huet, cherchait à donner à cette prophétie un sens qui s'appliquât à un autre qu'au Messie, il trouverait tous les Juifs, opposés à son sentiment ; en effet, Jonathan, les Talmuds, le livre MIDRAS-TILLIN, les deux livres BÉRÉSITH-RABBA et KÉTANNA les RR. Salomon Jarchi et Maimonides et d'autres s'accordent avec tous les Chrétiens à dire que ce Rejeton de Jessé, c'est le Messie. Du reste, les grands caractères qui le signalent dans cette prophétie, l'indiquent clairement. (Voy. *Huet. Dém. év. prop. 7.*)

Mais Jessé avait plusieurs fils. Par lequel de ses sept fils doit-il être père du Messie ? L'Écriture

2^{me} COLONNE. — ACCOMPLISSEMENT

Il est certain que N: S. J.-C., est sorti de la tribu et de la postérité de Juda. C'est ce que témoignent non-seulement tous les Écrivains canoniques et Ecclésiastiques, mais même les Juifs, ennemis de J.-C., comme on le voit dans le TOLDOS, p. 1 : « *Prodiit quidam vir, ex trunco succiso tribus Judæ, cui nomen Josephus Pandera... Domicilium ei Bethléem Judæ, habitabatque in illius viciniâ vidua quædam, cui filia Miriam nomine.* »

§ V. — *Jésus est né de la postérité de Jessé.*

S. Matth, I. « Généalogie de Jésus-Christ, fils de David... Obed engendra Jessé. Et Jessé engendra David. »

S. Luc, III, 23, 31. « Jésus était, comme on le croyait, fils de Joseph, qui fut fils d'Héli..., qui fut fils de Jessé, qui fut fils d'Obed. »

Rom. xv. 12. S. Paul reconnaît dans la personne de Jésus l'accomplissement de l'oracle du x^e chap. d'Isaïe : « La tige de Jessé subsistera, et Celui qui en sortira doit commander aux nations ; c'est en lui que les nations espéreront. »

Nous verrons plus loin que tous les grands traits de cette prophétie se sont exactement réalisés dans Jésus-Christ ; que le Saint-Esprit s'est reposé sur lui ; que tous les peuples se sont réunis sous son étendard ; que son tombeau a été glorieux, lors de sa résurrection d'entre les morts, etc.

1^{re} COLONNE. — LA PROPHÉTIE.

nous apprend que ce doit être par le plus jeune, c'est-à-dire par David.

§ VI. — *Le Messie doit naître de la race de David.*

II Rois, VII, 4, 5, 12. Le Seigneur dit à David par son prophète Nathan : « Lorsque vous serez endormi avec vos Pères, je mettrai sur votre trône après vous votre fils qui sortira de vous, et j'affermirai son règne. Je serai son père et il sera mon fils... Votre maison sera stable, vous verrez votre maison subsister éternellement, *usque in æternum*, et votre trône s'affermira pour jamais. » Cet oracle est répété au psaume suivant :

Ps. LXXXVIII, 4, 30. « J'ai fait alliance avec celui que j'ai choisi, j'ai fait ce serment à David, mon serviteur : j'affirmerai votre race pour jamais. J'appuierai votre trône pour la suite de tous les siècles... J'ai fait un serment irrévocable, je ne manquerai point de fidélité à David ; sa race ou le fils qui naîtra de lui, durera éternellement : son trône sera comme le soleil, durera autant que les cieux, il subsistera éternellement comme la lune ; et il sera pour lui dans le ciel un témoin fidèle. » Tout cela est répété avec de nouveaux détails au ps. LXXI. Ce fils de David aura un règne éternel, § 5, 7, une domination universelle dans le monde, § 8, il descendra d'en haut, § 6, il sera l'auteur de la paix et de la justice, § 7, il sera adoré par les rois et par toute la terre, § 11 et 19.

Psaume CXXXI. Dieu promet à « David de placer l'un de ses fils sur son trône, § 11, de susciter après lui un Roi puissant et de préparer une Lumière à son Messie, *Lucernam Christo meo.* » § 18.

Or ces oracles sont de ceux qui ont deux sens littéraux et vrais :

2^{me} COLONNE. — ACCOMPLISSEMENT

§ VI. — *Jésus est sorti de la famille de David.*

S. Matth. I, 1. « Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham... Jessé engendra David qui fut roi. Le Roi David engendra Salomon... et Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ. »

S. Luc. III, 23, 31. « Jésus avait environ trente ans lorsqu'il commença à paraître, étant, comme on croyait, fils de Joseph, qui fut fils d'Héli..., qui fut fils de Nathan, qui fut fils de David. » Ainsi les deux généalogies de S. Matthieu et de S. Luc font descendre Jésus de tous les patriarches de qui, suivant les prophètes, devait naître le Messie. Cette descendance était un des caractères essentiels auxquels la nation des Hébreux devait le reconnaître : car on disait parmi les Hébreux :

S. Jean, VII, 42. « L'Écriture ne dit-elle pas que le Christ viendra de la race de David, et de la petite ville de Bethléem, d'où était David ? » En effet, celui qui justifiait sa descendance du sang de David, prouvait par là même qu'il descendait également des autres patriarches ci-devant nommés.

S. Matth. XXII, 42. Lorsque « Jésus demanda aux Pharisiens et leur dit : Que vous semble du Christ ? De qui est-il fils ? Ils lui répondirent *sans balancer* : de David. » — Or il est certain que N. S. J.-C. est descendu de ce saint patriarche ; nous en trouvons des preuves de toutes parts.

Témoignage de l'Ange Gabriel.
— S. Luc. I, 26 et suiv. « L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée appelée Nazareth, à une vierge qu'un homme de la maison de David avait épousée, et cette vierge se nommait Ma-

1^{re} COLONNE. — LA PROPHÉTIE.

l'un qui a en vue Salomon, fils de David ; et l'autre qui concerne le Messie, fils aussi de David ; nous avons prouvé (*Introd. c. I. n. 6.*) qu'il est aussi vrai que le Messie y est désigné que Salomon, et que ce qui est temporel appartient à ce dernier, et que ce qui est éternel appartient au Messie. Mais voici une nouvelle preuve irrésistible de cette vérité. Nul n'est meilleur interprète des prophètes que les Prophètes eux-mêmes. Or les Prophètes subséquents déclarent positivement que le fils promis à David, c'est le Messie, le Seigneur notre Juste.

Jérém. XXIII, 5, 6. « Le temps vient, dit le Seigneur (400 ans après l'avoir déjà prédit à David), le temps vient où je susciterai à David un Germe Juste ; un Roi règnera qui sera sage, qui agira selon l'équité, et qui exercera la justice sur la terre. Dans les jours de son règne, Juda sera sauvé ; Israël habitera en assurance ; et et voici le nom qu'on donnera à ce Roi : Jéhova, le Seigneur notre Juste. » Il n'y a que le Roi Messie qui puisse être appelé *Jéhova notre Justice*. Car c'est le nom incommunicable de Dieu. Tous les Interprètes appliquent avec raison cette prophétie au Christ. (V. Calmet, Ménochius, Tirinus et les autres).

On voit donc clairement par ce renouvellement des promesses faites à David, que le fils, qui lui a été promis, n'était pas Salomon seulement ; car Salomon était mort depuis plus de 300 ans, lorsque Jérémie, le prophète de Dieu, annonce la future naissance du Roi-Juste, du Seigneur notre Juste, du Sauveur, promis à David comme devant naître de sa race, et s'asseoir un jour sur son trône pour toujours, *usque in æternum*. Il est impossible après cela, de douter de la vérité du principe que nous avons posé et que nous appliquons ici, savoir : que plu-

2^{me} COLONNE. — ACCOMPLISSEMENT

ric... » L'ange dit à Marie : « vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils que vous nommerez Jésus ; il sera grand et sera reconnu le fils du Très-Haut ; le Seigneur lui donnera le trône de David, son père ; il règnera dans la suite de tous les siècles sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin... Béni soit le Seigneur, » s'écriait en ce même temps Zacharie, « de ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur dans la maison de son serviteur David, selon qu'il avait promis par la bouche de ses saints prophètes qui ont été dans les siècles passés. » On voit ici que l'idée de l'Ange Gabriel est très-conforme à celle du Prophète au sujet de la possession perpétuelle du trône de David par le Messie. — Remarquons : 1^o Que Jésus, étant fils de S. Joseph, ou par adoption, ou simplement comme fils de Marie son épouse, Joseph l'ayant reçu et élevé comme son fils, Jésus entraînait déjà parlà dans tous les droits de la famille de S. Joseph ; 2^o qu'étant petit-fils de S^{te} Anne, sœur de Jacob, père de S. Joseph, Jésus était encore du sang de David ; 3^o que Jésus, étant petit-fils d'Héli, fils de David, par Nathan, il se trouvait être une troisième fois du sang de David. Voyez les « tableaux qui suivent. » C'est donc à bon droit que dans toute la Judée on l'appelait *Fils de David*.

S. MATH. IX, 27. Deux aveugles le suivaient en criant : « Jésus, fils de David, ayez pitié de nous ! »

S. MATH. XV, 22. La chana-néenne criait de même : « Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi ! »

S. MATH. XX, 30, 31. D'autres aveugles l'appelaient aussi *Fils de David*. (Ibid. XXI, 9, 15.) Les troupes des Hébreux qui allèrent au-devant de Jésus, le jour des

1^{re} COLONNE. — LA PROPHÉTIE.

sieurs prophéties ont deux sens, tous deux littéraux, tous deux véritables.

Jérémie, xxxiii, 15. Comme s'il eût craint qu'on ne remarquât pas assez une prophétie si importante, la répète un peu plus loin : « En ces jours-là et en ces temps-là, » (c'est-à-dire dans des temps postérieurs à la captivité de Babylone), « je ferai sortir de David le Germe de justice, *germinare faciam David Germen justitiæ*. Il agira selon l'équité, il rendra la justice sur la terre. En ces jours-là, Juda sera sauvé et Jérusalem habitera en assurance, et voici le nom dont on l'appellera : Jéhova-Notre-Juste ; *et hoc est nomen, quod vocabunt eum : Dominus Justus noster*.. Voici ce que dit le Seigneur : si vous pouvez rompre l'alliance que j'ai faite avec la nuit pour empêcher que le jour et la nuit ne paraissent chacun dans son temps, on pourra rompre aussi l'alliance que j'ai faite avec mon serviteur (*David*) et empêcher qu'il ne naisse de lui un fils qui règne sur son trône. » L'accomplissement de la naissance du Messie, et, ce qui est remarquable « en son temps, *in tempore suo*, » est donc absolument infail- lible. Et s'il arrivait quelque jour que le trône de David ne fut pas occupé, la parole du Seigneur serait convaincue de fausseté. Après les rois sortis de David, le Messie doit, suivant les prophéties, occuper ce trône éternellement. Tant qu'il ne sera pas arrivé, les rois descendus de Juda et de David, l'occuperont, comme porte l'oracle de Jacob.

Il était généralement reconnu parmi les Israélites anciens, comme il l'est encore parmi les modernes, que le Messie descendrait de la race de David ; en sorte qu'on l'a constamment appelé *le Fils de David* ou *le Roi-Messie, Fils de David*.

2^{me} COLONNE. — ACCOMPLISSEMENT

Rameaux, le suivaient en criant : « Hosanna au fils de David ! »

S. MATH. XII. 23. « Tout le peuple ravi d'admiration à la vue des miracles de Jésus, « disait : N'est-ce point là le fils de David ? »

S. Paul attestait que « Jésus était né de la race de David selon la chair. » Act. XIII, 23 ; Rom. I, 1 ; II Tim. II, 8.

S. Jean, Apoc. V, 5, l'appelle *le Rejeton et le Fils de David*, et *Ibid.* xxii, 16. « Moi Jésus, j'ai envoyé mon Ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les Eglises ; je suis le Rejeton et le Fils de David ; *ego sum Radix et genus David*. »

Non-seulement les Évangiles et les Livres Canoniques attestent la vérité de ce fait ; mais on trouve encore nombre de témoignages sur ce sujet dans les Évangiles et dans les autres Livres non-canoniques et dans les premiers écrivains ecclésiastiques. Ainsi le Livre de « la Naissance de Marie » porte « qu'elle était sortie de la race royale et de la famille de David ; que, du côté de sa mère, elle était de Bethléem ; que Joseph était aussi de la maison et de la famille de David... » n^o 1 et 7.

S. Ignace dit souvent dans ses Épîtres authentiques, que « Jésus est né du sang de David par l'opération de l'Esprit-Saint, (*ad Ephès.*) ; qu'il est né de la race de David et du sang de Marie, (*Trall.* et *Smyrn.*) » Tous les autres Pères rendent le même témoignage.

1^{re} COLONNE. — LA PROPHÉTIE.

Ainsi dans le Talmud, au traité *Sanhédrin*, le R. Mili, le R. Eliezer, ben-Siméon, le R. Johanan, le R. Néhoraï, en un mot, tous les Docteurs, désignent le Messie simplement sous le nom de *Fils de David*. (*Apud Genabr. chron. ad fin. p. 54, 55 etc. et apud Hieronim. à Sancta fide, passim.*)

§ VII. — Il est probable que le Messie naîtra aussi de la race de Salomon.

David eut plusieurs fils. Mais les Ecritures nous font entendre que c'est par Salomon, son fils, que le Messie naîtra de lui, selon la chair.

Ps. LXXI. « O Dieu, donnez au roi votre équité pour juger, et au fils du Roi, votre justice... Son nom se perpétuera comme le soleil, toutes les nations le glorifieront. » Ce fils du roi peut s'entendre du Messie, fils du roi Salomon, selon la chair. — Ce psautre concerne Salomon et le Messie, comme il a été prouvé. Salomon n'y est prophétisé que comme la figure du Christ et de son règne; il y paraît aussi comme un fils de bénédiction promis à David. C'est ce qui fait conjecturer que c'est par Salomon que David sera père du Messie. De plus, Isaïe, VII, 13, promet à Achar, descendant de Salomon, que la maison royale de David ne peut périr, parce que le Messie, « Dieu-avec nous, doit sortir de cette race royale, c'est-à-dire, de la branche de Salomon.

Suivant la Tradition des anciens Docteurs Hébreux, notamment d'Onkélos, d'Hadarsan, de Salomon, de Kimki, etc. (*ap. Galatinum l. VIII, c. 1*), le Messie doit descendre de Jacob, de David, et des autres patriarches. — Selon les prédictions ou traditions patriarcales, le Sauveur doit sortir des tribus de Juda et de Lévi, c'est-à-dire, de la Race Royale et de la Race Sacerdotale du Peuple de Dieu. (*Test. Patr. 7. p. 182, 183. Biblioth. PP.*)

2^{me} COLONNE. — ACCOMPLISSEMENT

§ VII. — Jésus est sorti de la race de Salomon, fils de David et de celle de Nathan, autre fils de David.

Jésus est né de David, par Salomon et par Nathan, deux des fils de David.

La généalogie selon S. Matthieu, le fait descendre de David par Salomon, et par Jacob, père de S. Joseph, et frère de S^{te} Anne, mère de Marie.

La généalogie selon S. Luc fait descendre Jésus de David par la branche de son fils Nathan, qui fut l'un des aïeux d'Héli, père de Marie, et beau-père de S. Joseph.

CONCLUSION. — Delà il s'ensuit démonstrativement deux choses, la 1^{re} que Jésus est fils de David; et la 2^e qu'il est aussi fils et héritier de Salomon par deux endroits; parce que les deux branches de *Nathan* et de *Salomon* se réunissent d'abord dans la personne de *Salathiel*, et ensuite dans le mariage de Joseph, héritier de la branche de Salomon, avec Marie héritière de celle de Nathan. Ainsi Joseph a rassemblé les droits des deux familles dans la sienne; il les a transmis à Jésus, son fils et son héritier légal.

On doit reconnaître ici une attention singulière de la Providence. Par la dévastation de la Judée et par la dispersion des Juifs, Dieu a tellement confondu et effacé leurs *généalogies*, qu'il est impossible aujourd'hui à un Juif de prouver incontestablement qu'il est de la tribu de Juda, et non de celle de Lévi ou de Benjamin, encore moins qu'il descend de David. Quand le Messie, attendu par les Juifs, arriverait sur la terre, il lui serait impossible de constater qu'il est né du sang de David ; ce sang mêlé et confondu avec celui de toute la nation, ne peut plus être distingué ni reconnu par aucun signe ; alors à quoi aurait-il servi que les prophètes eussent désigné avec tant de soin les branches particulières des familles patriarcales, doit devait sortir le Messie ? — Mais les Registres authentiques des *généalogies* étaient encore conservés avec le plus grand soin lorsque Jésus est venu au monde ; sa descendance de David reçut un nouveau degré de certitude par le dénombrement qu'Auguste fit faire de la Judée. Dès que ce fait essentiel a été établi d'une manière incontestable, Dieu a mis tout Juif dans l'impossibilité de faire la même preuve. Il y a tout lieu de penser que la postérité de David a fini dans J.-C., parce qu'en lui ont été accomplies toutes les promesses que Dieu avait faites à ce Roi célèbre.

Les docteurs juifs nous répondent que quand le Messie viendra, il saura bien prouver sa *généalogie* et sa descendance de David ; que, s'il faut pour cela des miracles, Dieu ne les épargnera pas. Mais Dieu ne fera pas des miracles absurdes pour se conformer à l'entêtement des Juifs ; sa toute puissance même ne peut pas faire qu'un sang mêlé et altéré soit un sang pur, que des mariages qui ont été contractés soient non avenues, qu'une chaîne de générations, une fois interrompue, se renoue. Dieu, suivant ses promesses, a conservé la race de David jusqu'à la venue du Messie ; depuis cette époque essentielle, elle a disparu, parce que sa conservation n'était plus nécessaire. (Vence, Bergier, Huet, Tirinus, le Docteur Sepp...)

« Quel sens profond l'on découvre, dit Sepp, dans l'action

d'Hérode, (incendiant tous les Livres généalogiques des Juifs¹, juste au moment où le Messie paraît ! Les généalogies avaient atteint leur but, qui était de prouver que le Messie était de la race de David, et que, par conséquent, les promesses divines étaient accomplies. Or, c'est ce que nous démontrent S. Matthieu et S. Luc, qui nous ont laissé la généalogie du Sauveur. Ce but une fois atteint, le reste devenait inutile (et fut providentiellement détruit par le feu.)

Des Juifs, il est vrai, cherchèrent plus tard, à rétablir leurs généalogies ; et ce fut souvent parmi les premières communautés chrétiennes de la Judée, au temps des Apôtres, un sujet de dissension, comme on peut le voir dans la première Épître à Timothée, I, 4-7, et dans l'Épître à Tite, I, 14 ; III, 9, comme aussi dans l'Épître de S. Ignace aux Magnésiens. — Mais enfin convaincus de l'impossibilité de réussir dans cette entreprise, ils ont laissé à leur futur Messie le soin de remettre en ordre leurs généalogies perdues².

1. Cette mesure odieuse d'Hérode est attestée par l'historien juif Josèphe, par Julius Africanus, par le patriarche d'Alexandrie, Saïdus Patricides ; par Eusèbe, *hist. l. I. c. 7.*

2. Sepp. *l. I. p. 184, 185* ; — et R. Maimonides, *in Libro Sopherin.*

TROISIÈME COLONNE.

TRADITION PRIMITIVE

ARGUMENT.

I. Notre Seigneur J.-C. est né, selon la chair, des Patriarches et des Rois d'Israël, de Salomon, de David, de Jessé, de Judas, de Jacob, d'Isaac et d'Abraham. — Les promesses divines concernant la naissance du Messie-Redempteur, faites à Abraham, renouvelées à Jacob et à leurs descendants, — confirmées à David, — se trouvent pleinement accomplies dans la Personne de Jésus, fils de Marie, et légitime héritier des droits des deux branches de la famille de David. — II. La parenté temporelle de Jésus-Christ est expliquée par les Anciens Pères de l'Église et par la Tradition.

I. — *Généalogie de N. S. J.-C.*, selon S. Matthieu, I, et selon S. Luc, III. — S. Matthieu, suivant de nombreuses autorités, a décrit la *Généalogie Paternelle* de S. Joseph, et la *Généalogie Maternelle* de la S^{te} Vierge. — D'après S. Augustin, le Saint Évangéliste a établi la *Généalogie Royale* de J.-C., en montrant sa descendance des Rois.

S. Luc, qui est spécialement l'Écrivain de la Sainte Vierge, a fait, de son côté, la description de la *Généalogie Paternelle* de Marie, mère de Jésus. C'est en même temps la *Généalogie Légale* ou la *généalogie d'Alliance* de S. Joseph. — D'après le même S. Augustin, l'Évangéliste S. Luc a établi la *généalogie Sacerdotale* de Jésus, en le faisant descendre des Prêtres de l'Ancienne Loi.

ABRAHAM, époux de SARA, engendra :

ISAAC,
JACOB,
JUBAS,
PHARÈS,
EZRON,
ARAM,
AMINADAB,
NAASSON,
SALMON,
BOOZ,
OUBED,
JESSÉ,
D A V I D

(Paralip.) (Selon S. Matthieu).		(Selon S. Luc)
SALOMON,	SALOMON,	NATHAN.
ROBOAM,	ROBOAM,	MATHATHA,
ABIA,	ABIA,	MENNA,
ASA,	ASA,	MÉLÉA,
JOSAPHAT,	JOSAPHAT,	ELIAKIM,
JORAM,	JORAM,	JONA,
OCHOSIAS, (1),	JOSEPH,
JOAS,	JUDA,
AMASIAS,	SIMÉON,
AZARIAS,	OZIAS,	LÉVI,
JOATHAN,	JOATHAN,	MATHAT,
ACHAZ,	ACHAZ,	JORIM,
EZÉCHIAS,	EZÉCHIAS,	ELIÉZER,
MANASSÉ,	MANASSÉ,	JÉSU,
AMON,	AMON,	HER,
JOSIAS,	JOSIAS,	ELMADAN.
JOACHIM,	JOACHIM,	COSAN,

1. La Synagogue avait retranché trois générations de rois, à cause de la malédiction infligée à Jezabel, et qui pèse d'un poids si terrible sur ses quatre descendants successifs en Judée, savoir : *Athalie*, *Ochosias*, *Joas* et *Amasias*. Or, d'après la Loi, la malédiction s'arrêtait à la quatrième génération. *Ego Dominus... visitans iniquitates patrum in filios in 3 et 4 generationem.* (Exod. xx. 5.) S. Matthieu a suivi l'usage des Hébreux.

JÉCHONIAS.	JÉCHONIAS,	ADDI, MELCHÍ, NÉRI,
SALATHIEL,	SALATHIEL (1), I'HDADAIA, ZOROBABEL.	
ZOROUABEL,	ABIUD,	RÉSA, JOHANNA,
	ELIACIM,	JUDA, JOSEPH, SÉNÉI,
	AZOR,	MATHATHIAS,
	SÁDOU,	MAHATH, MAGGE,
	ACHIM,	HESI, NAHUM,
	ELIUD,	AMOS, MATHATHIAS,
	ELÉASAR,	JOSEPH, JANNÉ,
	MATHAN (2),	MELCHÍ, LÉVI,
	JACOB (4, 5),	MATHAT, HÉLI (3),
	JOSEPH, époux de	MARIE, de la quelle est né. JÉSUS-CHRIST.

Faisons encore plusieurs observations sur cette importante généalogie.

Suivant Eusèbe, S. Ambroise, S. Jérôme et divers auteurs, S. Matthieu, « par la branche de Salomon, » décrit la parenté *naturelle* de S. Joseph ; et S. Luc, « par la branche de Nathan, » décrit la généalogie de la parenté *Légale* du même S. Joseph. Ces Anciens disent avec Julius Africanus, que Jacob avait épousé la femme d'Héli, son frère utérin, mort

1. Salathiel était seulement le gendre de Néri, et non son fils propre. C'est ainsi que S. Joseph est aussi appelé fils de *Héli-Ioachim*, quoiqu'il ne fut également que son gendre (Hâ, Vouce, Tirinus, Grotius, Ligfoot, Bergier, etc.

Selon d'autres auteurs, Salathiel aurait été le fils *légal* de Jéchonias, et le fils *naturel* de Néri, ou réciproquement, — dans l'hypothèse que l'un des deux aurait épousé la veuve de son proche parent mort sans enfants.

Certains Interprètes supposent que *Salathiel* et *Zorobabel*, dont parle S. Matthieu, sont autres que ceux dont parle S. Luc. — Le lecteur peut ici embrasser le sentiment qui lui semble préférable.

2. Aïeul maternel de Marie.
3. Père de Marie.
4. Oncle maternel et Beau-Père de Marie.
5. Père de Joseph.

sans enfants, et qu'il avait engendré de ce mariage S. Joseph, qui se trouve de la sorte le fils *naturel* de Jacob, et le fils *légal* d'Héli.

Voici l'autre sentiment, qui paraît plus conforme aux anciennes traditions. — Marie, mère de Jésus, a eu pour Père *Héli*, autrement *Héli oachim*, ou simplement *Joachim*. Chez les Hébreux, *Héli-oachim* et *Joachim* étaient synonymes (Philon). C'est ainsi que *Eliachim*, roi de Juda, est appelé *Joachim* (IV Reg. XXIII, 34, et II Paral. XXXVI, 4); et que le Grand-Prêtre *Héliakin* (Judith, IV, 11), est appelé *Joachim*, c. xv, 9. Les Rabbins eux-mêmes nomment la S^{te} Vierge *Fille d'Héli*. (*Talmud Jerosolym.*, fol. 77, et *Talmud Babylon. tract. Sanhédrin*, fol. 67.) Petrus Galatinus rapporte que le Docteur hébreu, Judas-Haccados, dit, au sujet de la mère du Messie : « Vous devez savoir que le père de sa mère aura deux noms, l'un *Héli*, et l'autre *Joachim*. » S. Hilaire et plusieurs autres Pères disent également, que le Père de la S^{te} Vierge eut ces deux noms. (*Voir de Castro. in hist. B. M.*) Le Docteur hébreu Haccanas-ben-Rabbi Néhumiénias, (*apud Galatinum*, libr. VII, c. 12), s'exprime ainsi dans une Lettre au sujet de la naissance du Messie : « (Il y avait une jeune Vierge à Bethléem de Juda, nommée Maria, fille de Jehoia-kim-Eli, de la race de Zérubabel, de la tribu de Juda...) » Ce Docteur hébreu, contemporain de N. S. J.-C., avait eu le bonheur de voir le Messie attendu par ses pères, et s'était fait son disciple.

Un autre illustre Docteur d'Israël, notre contemporain, M. Drach, (*Harmonie*, t. I, p. 248), après avoir recherché sur ce point l'enseignement de ses ancêtres, ajoute : « Le Talmud achève de confirmer que la généalogie de S. Luc est celle de J.C. par son Immaculée Mère ; car dans les blasphèmes qu'il ose proférer contre la Reine du Ciel, il l'appelle *Marie, fille d'Héli*. (Voyez le Talmud de Jérusalem, *Traité Sanhédrin*, fol. 23, col. 3; *Traité Ilhagiga*, fol. 77, col. 4, édition de Venise.) Si les Juifs savaient par eux-mêmes que Marie était fille d'Héli, c'était donc un fait notoire parmi

eux. S'ils l'ont pris des Chrétiens, comme la rédaction du Talmud date du iv^e siècle de notre ère, nous avons une preuve que, dès lors, à une époque si rapprochée des Temps Apostoliques, on considérait la généalogie de S. Luc comme étant celle de Marie et non de Joseph. En outre, le Talmud Babylonien affirme positivement que « Jésus était issu de la famille Royale de David » : Les Hébreux y ont écrit ces paroles, au traité Sanhédrin, c. nigmar hadin : *Jésus Nazarenus propinquus erat Regni : Jésus de Nazareth était parent du Trône.* » (V, ap. Galatinum, l. iv. c. 2. le R. Ula, et ap. Drach, ibid.) Le Talmud s'accorde ici avec l'Évangile, où nous lisons que, lorsqu'un décret de l'Empereur César Auguste obligea tous les hébreux à aller se faire inscrire chacun dans la ville d'où il tirait son origine, Marie et Joseph se transportèrent à la ville de David, à Bethléem, *in civitatem David.*

Plusieurs auteurs, qui se sont occupés de ce point, entr'autres les Bollandistes, (3 vol. de mars 1668, p. 77-80, in-fol., — M. Peignot, dans ses *Recherches sur J.-C. et la S^{te} Vierge*, — un historien de Marie, Christophe de Castro, Jésuite Espagnol d'Ocagna, ont démontré comment les deux noms du Père de Marie, *Héli* ou *Éli*, et *Joachim*, ne sont pas si différents, que, dans la langue hébraïque, ils ne puissent se réunir et n'en former qu'un seul. Ces écrivains l'abrégent, comme il a été indiqué plus haut.

Comme S. Luc écrivait principalement pour les Gentils, et qu'il avait avancé que Jésus n'avait point de père selon la chair, il était naturel qu'il donnât la généalogie de sa mère par Héli, le père de Marie, et le beau père de Joseph. — Pour S. Matthieu, il avait des raisons d'en agir autrement, puisqu'il écrivait pour les Hébreux, qui n'avaient pas coutume de donner les généalogies des femmes, et d'ailleurs, comme ils étaient beaucoup plus instruits des généalogies de leur nation et surtout de la race de David, il se contente de montrer le droit incontestable de J.-C. à la Royauté et aux Promesses Divines faites aux Patriarches, par un dénombre-

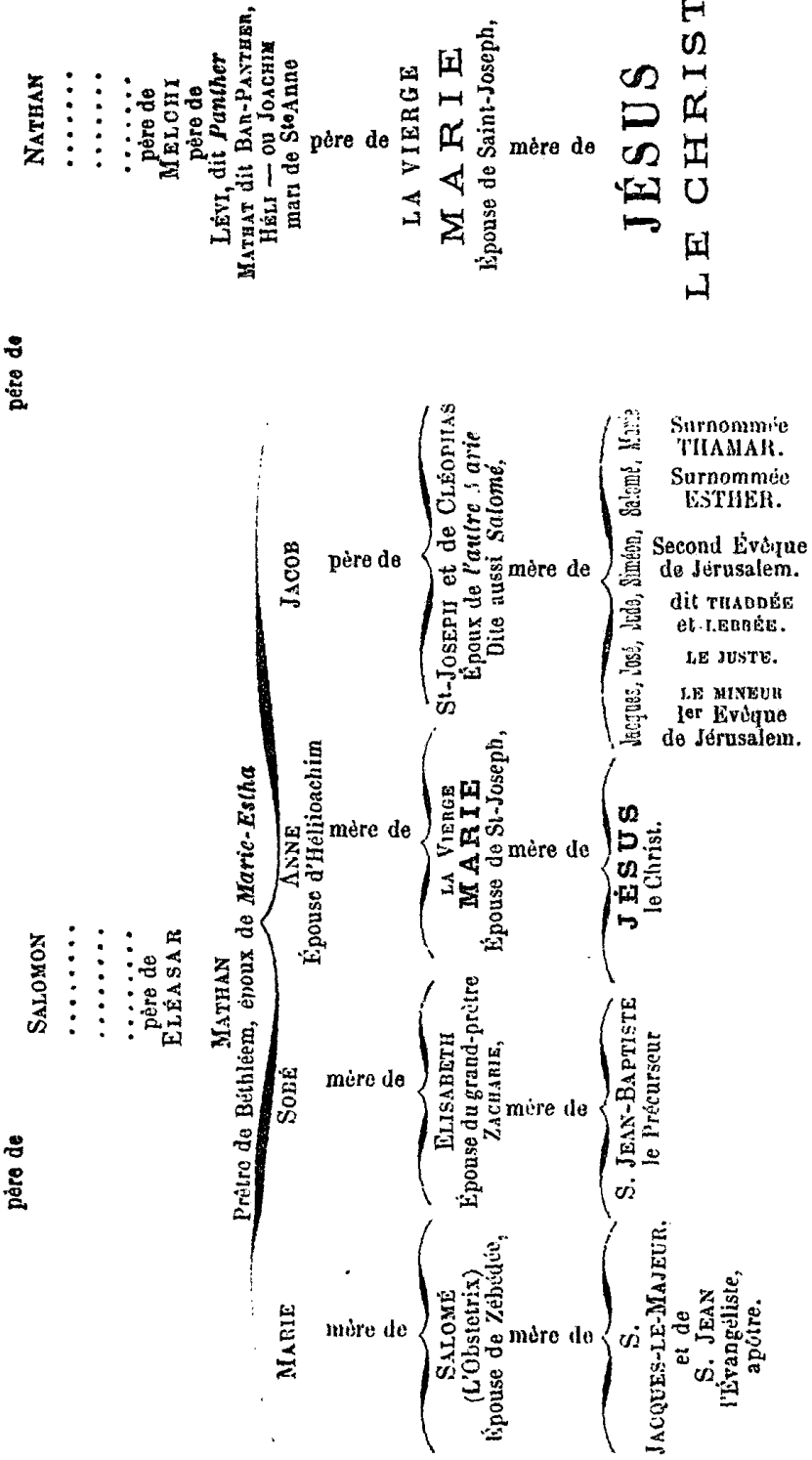
ment sommaire, qui n'est pas toujours immédiat. Il laisse à suppléer quelque chose à ceux à qui il parle. Il omet, par exemple, trois rois depuis David jusqu'à la Captivité ; et depuis la Captivité jusqu'à J.-C., il ne met que quatorze personnes ; au lieu que S. Luc en met vingt-trois. Il est facile de voir que ces omissions étaient d'usage parmi les Israélites. C'est un auteur qui, à la manière de ceux de sa nation, abrège sa nomenclature et ne touche que les principaux points de son dénombrement, se reposant, du reste, sur la science de ceux à qui il parle. — S. Luc, au contraire, n'omet rien, parce que la branche qu'il décrit n'est pas aussi vulgairement connue, et qu'il tient toutefois à prouver exactement la succession du sang et de la nature.

II. — La Tradition de l'Antiquité chrétienne explique la Parenté de J.-C.

Exposons maintenant ce que les traditions des Anciens nous fournissent de plus certain sur la parenté et la famille de Marie et de S. Joseph.

Voici le système généalogique qui concilie toute l'Antiquité, et que confirment les premiers Pères, les Évangiles canoniques et les non-canoniques. Le tableau suivant résume, dit Cornélius à Lapede, tout l'enseignement des Pères et des Docteurs de l'Église sur la lignée généalogique de N. S. J.-C., et fait comprendre avec clarté la véritable relation des alliés ou *frères de Jésus* avec le Sauveur :

DAVID



Démonstrons présentement que cette parenté est bien établie.

Anciens Témoignages sur la parenté de N. S. J.-C.

S. Hippolyte de Porto, évêque de l'ancienne Rome, nous a transmis ce qui suit au sujet de Jacques, frère du Seigneur :

« Joseph, le charpentier, eut de son épouse Salomé (laquelle était fille d'Aggée, frère du prophète Zacharie, du père de Jean-Baptiste ; (or Zacharie et Aggée étaient fils du prêtre Barachias) : Joseph, dis-je, eut quatre enfants mâles, *Jacques, Syméon, Jude et José*, et deux filles, *Esther et Thamar* : de sorte que Salomé et Jean-Baptiste étaient enfants des deux frères. En effet, Aggée, étant fils de Barachias, se trouve être l'oncle paternel de Jean ; de même Zacharie étant frère d'Aggée, se trouve être l'oncle paternel de Salomé, épouse de Joseph. Or, cette Salomé n'est point cette accoucheuse de Bethléem (qui porte le même nom) ; car celle de Bethléem était cousine d'Élisabeth et de la S^{te} Vierge Marie, comme l'indique l'Évangile sacré de S. Luc. Il y avait à Bethléem trois sœurs, filles du prêtre Mathan, voir *Baron. appar. p. 14*, et de Marie son épouse ; elles vivaient sous le règne de Cléopâtre et du Persan Casopor, avant le règne d'Hérode, fils d'Antipater. La première s'appelait *Marie*, la seconde *Sobé*, la troisième *Anne*. La première se maria à Bethléem, et engendra *Salomé* l'accoucheuse. La deuxième se maria pareillement à Bethléem, et mit au monde *Élisabeth*. Enfin Anne, la troisième, se maria dans le pays de la Galilée, et donna naissance à *Marie, mère de Dieu*, de laquelle naquit le Christ, la Vérité même ; de sorte que Salomé l'accoucheuse, Élisabeth, et la mère de Dieu se trouvent être filles des trois sœurs. Conséquemment Jean-Baptiste et Jésus, notre vrai Dieu, sont appelés *cousins* (issus de germains). Or, J.-C. est appelé fils de Joseph, parce qu'il était frère de ses enfants, qu'il demeurait dans la même famille. et qu'il leur était parent, par Aggée, frère du Prêtre Zacharie. »

Telle est la Tradition de S. Hippolyte, (dans Nicéphore, *Hist., l. I. c. 2.*) Elle s'accorde en tout point avec l'arbre généalogique que nous avons dressé plus haut, moyennant qu'on ajoute que la première épouse de S. Joseph, s'appelait *Marie-Salomé*, et que ses deux filles portaient également deux noms, ce qui du reste était ordinaire dans ce temps-là. Cette *Marie Salomé*, fille d'Aggée, aura été, dans ce cas, mariée à Cléophas-Alphée ; celui-ci étant mort sans enfants,

son frère Joseph aura, d'après la Loi, épousé sa veuve, qui lui aura donné les quatre fils et les deux filles, ci-devant nommés.

On trouve dans Nicéphore, *l. II. c. 3*, et dans Baronius, *appar., c. 44*, cette relation de S. Hippolyte, concernant Sainte Anne, mère de la Sainte Vierge et ses sœurs.

« Très fuère sorores Bethlehemiticæ, filia Mathan sacer-
« dotis et Mariæ conjugis ejus sub Cléopatracæ et Casoporis
« Persæ regno ante Herodis Antipatris filii regnum : Primæ
« Mariæ, secundæ Sobe, tertie Annæ, nomen erat. Nupsit
« prima in Bethléem Maria, et peperit Salomen obstetricem.
« Nupsit quoque secunda itidem in Bethleem Sobe, et
« genuit Elisabeth. Nupsit postremo et tertia Anna in terra
« Galilæa, et protulit Mariam Dei genitricem, ex qua nobis
« natus est Christus... »

S. Epiphane, qui connaissait parfaitement les Antiquités chrétiennes et qui les rapporte avec exactitude, confirme toute la relation précédente par son témoignage. Voulant réfuter des hérétiques qui enseignaient faussement que la S^{te} Vierge était d'une origine toute céleste et qu'elle n'avait rien de la nature humaine, il s'exprime en ces termes :

« (Maria) genita est ab Anna, et ex Joachim donata est
« Annæ : quæ et per preces et omnem diligentiam, secun-
« dùm promissionem patri et matri data est : non tamen
« aliter genita præter humanam naturam, sed sicut omnes,
« ex semine viri et utero mulieris. Tametsi enim Historiæ
« Mariæ traditiones habent, quod dictum est patri ipsius
« Joachim in Deserto : *Uxor tua concepit* : tamen non quod
« sine conjugio hoc factum, neque sine semine viri, sed fac-
« turum Angelus missus prævaticinatus est, ut ne qua hæsi-
« tatio fieret propter id quod in veritate factum est et jam ex
« Deo ordinatum, et Justo promissum. »

Telles sont les paroles de S. Epiphane, *hær. 9. adv. Collyrid.* On trouve les mêmes choses dans S. Grégoire de Nysse, (*oratio in natale Domini*) ; dans S. Jean Damascène,

dans S. André de Crète, dans S. Germain, évêque de Constantinople, dans Baronius, *in Apparatu*, c. 42-45. Reprenons.

D'abord, *Mathan* est père de ces quatre enfants ; c'est ce qu'attestent les ménologes dont les Orientaux font communément usage dans les offices de l'Église : c'est ce que témoignent S. Hippolyte de Porto, Côme Vestitor, (*encomium in in justos Joachim et Annam*) ; Nicéphore, *hist. l. i. c. 2* ; S. André de Crète, Hippolyte de Thèbes, etc. (*Voir Cotelier, in Constit. Apost. l. iii, c. 6.*) C'est le sentiment de Jean Annius de Viterbe, de J. Lucidus, de Petrus Galatinus, de George Wicelius, de Cajetan, de Liranus, de Torniel, de Tirinus, *in chronic., tabul. 4*, et de plusieurs autres.

Ainsi, *Marie, Sobé* et *Anne*, étaient les sœurs de *Jacob*, père de Joseph.

Mathan avait pour épouse Marie (surnommée *Estha* ou *Hesta*.) (S. Hippolyte de Porto, Nicéphore, l. i, c. 2.) Il était prêtre de Bethléem. (*Ibid.*) — *Sobé*, sa fille, était l'aïeule de S. Jean-Baptiste, et la sœur de Marie et de S^{te} Anne, toutes de la tribu d'Aaron. (*Ibid.*, et Baronius, *in apparatu*, avec plusieurs autres célèbres auteurs, tant anciens que modernes.)

Salomé, fille de Marie, et nièce de S^{te} Anne, se maria à Zébédée, et fut mère de S. Jacques-le-Majeur et de S. Jean l'Évangéliste. — Elle était sage-femme : Σλομη η μαία και η ματρων του υιου Ζεβεδαίου (Siméon-Magister et Logothète, *apud Cotel.*, t. i. p. 278. — S. Hippolyte de Porto, Nicéphore, l. i. c. 2. — Selon Métaphraste, le grand Sophrone, archevêque de Jérusalem, a marqué dans ses écrits que S. Jean était le cousin de N. S., *consobrinus, ανειφιου*, (*Ibid*, *Cotel.*, p. 279.) — L'auteur de la glose ordinaire sur l'épître aux Galates, Hugues de S. Victor, Pierre Sutor, S. Antonin, Ludophe, Exkuis, Jean Gerson, etc., sont de ce sentiment. (Voir Moréri, art. S^{te} Anne.)

[Il est probable que c'est par méprise que quelques anciens ont donné pour épouse à Zébédée Salomé, fille de Cléophas, au lieu de Salomé, fille de Marie, fille de Mathan. Car s'il en était de la sorte, il faudrait dire que S. Jacques-

le-Majeur fut appelé *le Mineur*, parce qu'il serait neveu de N. S.; et, réciproquement, que S. Jacques-*le-Mineur* fut surnommé *le Majeur*; car il serait le frère de N. S.]

Salomé, mentionnée par S. Marc, xv, 40, est appelée *Mère des fils de Zébédée*, par S. Matthieu, xxvii, 56. Elle était cousine-germaine de Cléophas-Alphée et par conséquent proche parente de Marie, femme de ce dernier et belle-sœur de la S^{te} Vierge. — S. Jacques-*le-Majeur* et S. Jean étaient ainsi les cousins issus de germains de Jésus.

Sobé, fille du prêtre Mathan, est la mère de S^{te} Elisabeth, et l'aïeul de S. Jean-Baptiste. — (*S. Hippolyte de Porto, Nicéphore, Baronius, etc., etc.*)

S^{te} Anne, épouse de S. Joachim, est la mère de la S^{te} Vierge. — (*S. Hippolyte de Porto, Nicéphore, S. Epiphane, S. Jean Damascène, le Bréviaire Romain, et tous les monuments de la tradition primitive.* »)

Jacob, fils de Mathan, est le père de Cléophas et de S. Joseph. Qu'il soit le père de S. Joseph, époux de la S^{te} Vierge, l'Évangile le témoigne positivement. — Qu'il soit également le Père de Cléophas, c'est ce que rapportent S. Hégésippe, S. Épiphane, *hér.* 78, c. 7, Nicéphore, l. iii. c. 91, Eusèbe, l. iii. c. 21, Théophylacte, les deux Hippolyte, etc. C'est le sentiment de toute l'Église Grecque et Orientale.

Cléophas, époux de Marie (*Salomé*), est appelé le père des quatre frères et des deux sœurs de Jésus. C'est ce que nous enseignent S. Hégésippe, Eusèbe, l. iii. c. xi. S. Epiphane, S. Chrysostôme, Théodoret, Bède, Nicéphore, et d'autres cités par de Castro, (*Hist. de la S^{te} Vierge, c. 1.*) — Hégésippe atteste que Cléophas était frère de S. Joseph et père de Siméon, évêque de Jérusalem, (*apud Eusèb. hist. l. iii, c. xi.*) S. Siméon était, par conséquent, fils de l'oncle paternel de N. S., ou cousin-germain paternel de N. S. (*Ibid.*), comme s'exprime S. Hégésippe.

Marie de Cléophas était, selon le sentiment le plus commun, (*art. Moréri*), femme de Cléophas. Dans l'Évangile, elle est appelée *la sœur* ou *belle-sœur de la mère de Jésus*, (*Joan. xix, 25*) et la mère de Jacques, l'Apôtre. Son mari s'appelait

Cléophas-Alphée (S. Jérôme). Ces deux noms, disent les Hébraïsans, n'en sont qu'un ; le mot syriaque, composé des mêmes lettres, peut être prononcé *Alphaï* ou *Cléophaï*, *Clopas* (Sepp.). Prétendre que Marie ait été mariée deux fois, l'une à Alphée, l'autre à Cléophas, est une supposition inutile et sans fondement.

Des six enfants de Cléophas-Alphée. — Pourquoi sont-ils appelés les *frères* et les *sœurs* de Jésus? — *Itép.* — Selon l'opinion des modernes, c'est parce qu'ils sont enfants du frère de S. Joseph et de celle qui est appelée la *sœur de Marie, mère de Jésus*. Cette proche parenté, cette qualité de *cousins germains*, leur a fait donner ce nom.

Mais la tradition primitive va plus loin : elle dit qu'ils sont appelés *frères de Jésus*, parce qu'ils l'étaient effectivement, en tant qu'enfants *propres* de S. Joseph et enfants *légaux* de Cléophas-Alphée. Comme cette ancienne tradition ne paraît point à dédaigner, nous allons examiner les preuves et les explications qu'elle donne à ce sujet.

Si plusieurs auteurs modernes ont soutenu que S. Joseph avait toujours gardé une parfaite virginité, nous devons reconnaître qu'on trouve des monuments de l'Antiquité, selon le témoignage desquels on est obligé de dire que S. Joseph avait des enfants lorsqu'il épousa la S^{te} Vierge. Les Évangiles non-canoniques le marquent expressément. Dans le *Protévangile* de S. Jacques, n^o 9, dans l'*histoire de la nativité de Marie*, n^o 1, et dans l'*Évangile de la Nativité de Marie*, n^o 7, Joseph s'excuse d'épouser Marie, disant : « J'ai des enfants, « je suis vieux ; elle est jeune : je crains de devenir la fable « d'Israël. »

Théophylacte, (*in Matth.* VII, XIII. 56.) dit avec S. Hégésippe, que S. Joseph et Cléophas étaient frères. Cléophas étant mort sans enfants, Joseph, d'après l'ordre de la Loi, épousa sa veuve, dont il eut quatre fils, qui sont nommés dans l'Évangile « *les frères du Seigneur* et deux filles, savoir : *Salomé* et *Marie*, surnommée fille de *Clopas*, parce qu'en effet elle était sa fille selon la Loi. (S. *Chrysost.*)

S. Hippolyte de Porto, cité par Nicéphore, l. II, c. II, et

par Baronius, n° 61. *app.*, dit que S. Joseph avait deux filles, *Esther* et *Thamar*, et les quatre fils déjà nommés.

S. Hippolyte de Thèbes, *in chron.*, dit que Cléopas mourut sans postérité ; et que S. Joseph prit sa veuve, nommée Salomé, fille d'Aggée, frère du Grand-Prêtre Zacharie, père de S. Jean-Baptiste, (*voir III page 331.*)

La célèbre *Chronique d'Alexandrie*, p. 57, marque que Joseph-le-Juste, époux de la Vierge, était le père de S. Jacques qui fut le premier évêque de Jérusalem, de Joseph ou José, de Simon et de Jude, qui furent avec Marie les témoins de ce que fit Jésus jusqu'à l'âge de 30 ans.

S. Épiphane écrit que « S. Joseph, lors de son mariage avec la S^{te} Vierge, était plus que septuagénaire ; — qu'il « était veuf et père de six enfants. » Ce père donne la généalogie suivante de J.-C., laquelle était très-suivie dans les Églises d'Orient.

SALOMON

.....
.....
.....

JACOB, autrement PANTHER,

de
père
JOSEPH
père propre de

de
père
CLÉOPHAS, son frère,
père légal de

JACQUES, JOSÉ, SIMÉON, JUDE, — MARIE et SALOMÉ.

S. Joseph épousa ensuite la S^{te} Vierge Marie, mère de Jésus, qui était fille de Joachim et de S^{te} Anne. (S. Epiph., *hér.* 51, 78, et *in Ancorato.*)

Le même S. Epiphane, dans un autre endroit, *hér.* 28, c. 7, dit que S. Joseph avait eu une première femme de la tribu de Juda, dont il eut quatre fils, Jacques, José, Simon et Jude, et deux filles, Marie et Salomé.

S. Grégoire de Tours suppose aussi, *hist.*, l. II, c. 1, que S. Jacques, Apôtre, frère du Seigneur, était un des fils de Joseph, né d'un premier mariage.

Eusèbe, *hist.* l. II, c. 1, parlant de S. Jacques, surnommé le frère du Seigneur, dit qu'il était aussi nommé fils de Joseph, parce qu'il l'avait eu d'une autre femme : *Jacobus, qui frater*

Domini dicebatur, eo quod esset Josephi filius, si quidem Josephus Christi pater fuit: Cui Maria Virgo desponsa... — Le savant de Valois explique dans ce sens les paroles d'Eusèbe. — C'est aussi le sentiment exprès de l'Église d'Orient dans ses *Ménées*, au 20 juin ; c'est la tradition des *Historiæ Apostolicæ*, l. VI, c. 1.

S. Hilaire, *in Matth.*, c. 1, n. 4, déclare nettement que *les frères du Seigneur*, dénommés dans l'Évangile, étaient fils, non de Marie, mais de Joseph, qui les avait eus d'un premier mariage : *Filii Josephi, ex priore conjugio suscepti*.

Origène, (*in Matth.* 13), reconnaît que ce sentiment est assez commun, et qu'il vient d'un Évangile non-canonique, attribué à S. Pierre, ou du Livre de S. Jacques. Il ne le réfute pas, et, loin de dire que Joseph était demeuré Vierge, il croit qu'il est raisonnable de dire que Jésus est le premier modèle de la parfaite virginité parmi les hommes, de même que Marie parmi les femmes.

S. Ambroise, *de Instit. Virg.*, c. VI, n^o 43, déclare que ceux que l'Évangile appelle *frères du Seigneur*, pourraient être fils de Joseph et d'une autre femme que Marie, mère de Jésus : *potuerunt autem fratres esse ex Joseph, non ex Mariâ*. Il ajoute que, si l'on veut bien examiner ce sentiment, on le trouvera vrai : *quod quidem, si quis diligentius prosequatur, inveniet*. L'Ambrosiaster s'explique nettement sur cela ; il dit que S. Jacques, évêque de Jérusalem, est fils de Joseph, et que en cette qualité, il est *frère du Seigneur*. (*In Épist. ad Galat.*, l. 19.)

Nicéphore dit, d'après les monuments de l'Antiquité, notamment d'après les écrits de S. Hippolyte, Martyr, que « S. Joseph eut ses six enfants de la femme de son frère Cléophas ou Clopas, mort sans postérité. » (*Lib. 1. c. 33.*)

On cite pour ce sentiment : S. Amphiloque, *homilid* 4 ; — S. Grégoire de Nysse, *hom. in Résurrectionem*, p. 412 ; — S. Sophrone, archevêque de Jérusalem, (*in encomio Sⁱ Ioannis Theologi.*) ; — S. Euthymius, (*in Matth. c.*) ; — S. Cosme Vestitor, (*de Ioachimo et Anna*) ; Tous ces Pères s'expliquent

au long sur ce point ; — *S. Jean Chrysostôme, (de annu, vir. ; et hom. 5. in. S. Matth.)* est également de ce sentiment. *S. Augustin, in Epist. ad Galat. I. 19*, laisse indécis si *S. Jacques* était fils de *Joseph*, ou s'il était simplement parent de *J.-C.* en quelque autre manière.

Telle est donc la tradition de l'Antiquité chrétienne. — Le premier qui l'a contredite, est *S. Jérôme*. Mais les raisons de ce Docteur ne paraissent pas bien convaincantes. Il renvoie d'abord à son ouvrage *contra Helvidium* ; il dit que *S. Jacques-le-Mineur* a mérité d'être qualifié *frère du Seigneur*, à cause de la pureté de ses mœurs, de l'excellence de sa foi, de l'éminence de sa sagesse et de la dignité de l'Église de Jérusalem dont il fut le premier évêque : *propter egregios mores, et incomparabilem fidem, sapientiam que non mediam, frater dictus sit Domini, etc.*

Un auteur moderne oppose une autre raison :

« Marie, mère de Jacques, dit-il, était encore vivante au temps de la Passion de Notre Seigneur, puisqu'elle est nommée parmi les femmes qui se trouvèrent au Calvaire (*Matth. xxvii, 56.*) Or, ajoute-t-il, *S. Joseph* a-t-il pu laisser la veuve de son frère *Cléophas*, pour en épouser une autre? »

Ceux qui suivent l'ancien système traditionnel, répondent affirmativement à cette question, et trouvent dans l'explication de ce fait de nouvelles raisons en faveur de leur sentiment.

Voici leur raisonnement. *S. Joseph* eût des enfants de Marie, mère de Jacques, non comme sa femme propre, mais comme celle de son frère *Cléophas-Alphée*, mort sans postérité, auquel, suivant la Loi de Moïse, ¹ il a dû, par un mariage lévirique, donner des enfants en prenant sa veuve.

1. Deutéron. xxv, 5: « Lorsque deux frères auront demeuré ensemble dans la même ville ou dans le même pays, et que l'un d'eux sera mort sans enfants, la femme du mort n'en épousera point d'autre que le frère de son mari qui la prendra pour femme, et suscitera des enfants à son frère. Et il donnera le nom de son frère à l'aîné des fils qu'il aura d'elle, afin que le nom de son frère ne se perde point dans Israël... » Cette Loi infligeait une peine et une flétrissure à celui qui, dans ce cas, refusait de prendre la femme de son frère.

Par là, S. Joseph établissait la famille de son frère, non la sienne ; car Jacques et ses frères, quoique fils *propres* de S. Joseph, étaient néanmoins appelés, *selon la loi*, fils de *Cléophas-Alphée*. C'est pourquoi S. Joseph, après qu'il eût donné une postérité à son frère défunt et à sa veuve, et après qu'il eut laissé celle-ci, a pu avoir son épouse propre et légitime pour fonder sa famille. Tel était l'usage ancien prescrit par la loi Mosaique. La chose étant ainsi, toute la difficulté précédente disparaît, après avoir confirmé la Tradition. En effet, comme la S^{te} Vierge était fille unique,¹ suivant la tradition très-ancienne de l'Église, elle n'a pu être dite *sœur* ou *belle-sœur* de *Marie, mère de Jacques et de José*. (*Matth.* xxvii, 56), qu'en tant que cette dernière était épouse de *Cléophas*, frère de S. Joseph. Il est certain que *Marie, femme de Cléophas*, est appelée *sœur* ou *belle-sœur de Marie, mère de Jésus*.² (Voyez S. Jean, xix, 25). Il est pareillement certain que, cette *Marie, mère de Jacques et femme de Cléophas*, était femme d'*Alphée*, car son fils *Jacques* est appelé *fils d'Alphée*, (*Matth.* x, 3 ; *Marc.* iii, 18). Conséquemment, *Cléophas* et *Alphée*, ou *Clophaï* et *Alphaï*, ne sont, comme il a déjà été dit, qu'un seul et même homme, dont le nom est diversement prononcé, ou qui porte un surnom comme beaucoup d'autres en portaient alors. L'Évangéliste S. Marc confirme l'ancienne tradition, lorsque, parlant de *Marie, femme de Cléophas*, il l'appelle aussi *Marie femme de Joseph*. (*Marc* xv, 47.) Donc *Marie, mère*

1. S. Hippolyte de Thèbes dans sa Chronique, nous indique que, quand un homme a engendré des enfants à son frère mort sans postérité, il laisse l'épouse de son frère et en prend une autre qui est sa femme propre. (*Apud Coteler, in Constit. apost., l. iii, c. 6, p. 278.* Les arbres généalogiques constatent ce fait.

2. S. Hilaire, *in Matth.*, i ; S. Hippolyte, *Ap. Nic.*, l. 2, c. 3 ; Eusèbe, *hist.* l. i, c. 7 ; S. Cyrille, *adv Julianum*, l. vii et viii ; S. Eucher, q. 2, *in Matth.* ; S. Euthymius, Théophilacte, *ad Matth.*, i ; Voir Maldonat, *ad Matth.* i, 16 ; Burg., Grotius, *ibid.* * Tous les Pères anciens et tous les auteurs modernes orthodoxes, dit Baronius, *in apparatu*, n. 41, témoignent que Ste Anne n'a eu qu'un mari, et qu'une fille, qui lui naquit dans sa veillesse. *

3. *Soror Matris ejus* (J.-C.), *Maria Cléophae*. — Elle était fille du Prêtre Aggée, frère de Zacharie.

4. *Magdalenc et Maria Joseph*.

des quatre frères de Jésus, la femme de Cléophas, avait aussi été épouse de S. Joseph. Elle n'a pu le devenir qu'après le décès de Cléophas. C'est pourquoi les enfants légaux de Cléophas étaient les enfants de S. Joseph *selon la nature*. — De plus, il y a tout lieu de penser que, si les enfants de cette Marie n'eussent été simplement que les *cousins-germains* de Jésus, les Saints Évangélistes ne les eussent pas constamment appelés *frères de Jésus*; car l'Écriture avait des termes propres pour exprimer cette parenté : outre les mots de *parents*, de *proches*, COGNATI, PROPINQUI ; de *filz de son frère*, de *sa sœur*, etc., elle se sert comme nous, du mot *cousin - germain*, *consobrinus*, comme on le voit, *Gen.*, XXIX, 10 ; *Tobie*, VII, 2. XI, 20 ; *Coloss.* IV, 10. Les termes ne manquaient donc pas. — Bien des raisons concourent, comme on le voit, à établir et à fortifier le sentiment des premiers Chrétiens. Ceux qui adoptent celui des modernes, ne sauraient mépriser l'ancien.

L'opinion commune est que S. *Joachim* est le même qu'*Héli*, dont parle S. Luc, et que cet *Héli-Joachim* est le père de la Vierge Marie et le beau-père de S. Joseph. Ou bien, le nom *Joachim* serait le surnom d'*Héli*, père de la S^{te} Vierge, comme *Panther* et *Bar-Panther* seraient les surnoms de Lévi et de Matthat, aïeux de Marie et de S. Joseph, son époux. Mais S. Jean Damascène, pensant que *Héli* n'est appelé *Père de S. Joseph*, que parce qu'il l'est réellement, dit que les noms de *Panther*, *Barpanther* et *Joachim*, ne sont pas les surnoms de *Lévi*, de *Matthat* et d'*Héli*, mais les noms propres du Père, de l'aïeul et du bisaïeul de la Sainte Vierge, branche collatérale, descendant directement de David par Nathan. Ce docteur dispose ainsi cette généalogie.

D A V I D

SALOMON

NATHAN

.....

.....

.

.....

.....

MELCHI

....

....

LÉVI et PANTHER,

MATHAN,	Celui-ci étant mort sans enfants, sa veuve épousa Matthiat et donna Jacob à Mathan	MATTHIAT,	BAR-PANTHER,
JACOB,	frère utérin avec Héli...	HÉLI ¹ ,	JOACHIM,
JOSEPH,		JOSEPH.	MARIE.

Telle est la modification donnée par S. Jean Damascène, et insérée dans le Bréviaire Romain pour la fête de S. Joachim, qui se célèbre le Dimanche dans l'octave de l'Assomption. Observons, en passant, qu'il s'est glissé dans cette légende une erreur, qui a interverti les noms de la généalogie donnée par le Saint Évangéliste.

Cette explication, qui fait descendre S. Joseph des deux branches de David, a été suivie par de nombreux et graves auteurs, notamment par Julius Africanus qui la dit transmise par les parents mêmes de N. S., et qui la donne dans sa *Lettre à Aristides* ; par S. Justin, *Quest.* 66 ; par Eusèbe, *hist.*, l. I, c. 7 ; par S. Jérôme, *in matth.* 1 ; par S. Ambroise, l. III, *in Lucam* ; par S. Eucher, *quest.* 3, *in Matth.* ; par S. Jean de Damas, l. IV *de fide*, c. 15 ; par le vénérable Bède, c. 15 *in Lucam* ; par Théophylacte, *in Luc.* c. 3 ; par S. Augustin, l. 8, *Retract.*, c. 7. — Apud Maldonat., *in Matth.* 1.

Quant aux ancêtres de Marie, nommés ici *Panther* ou *Pandéra*, ou *Pandeira*, les Hébreux et les Gentils leur ont attribué ces noms. Le *Talmud*,² le *Toldos*,³ les Manichéens, et en particulier Faustus, *apud S. Aug.*, l. 23 *contr. faust.*, Celse, *Apud Origenem*, p. 25, ainsi que plusieurs Pères primitifs, Origène, S. Epiphane, *hér.* 78, S. Appollinaire, *in*

1. Or, Héli, de la famille de Nathan, était venu à mourir sans postérité son frère Jacob prit sa veuve et lui donna des enfants, dont l'un était *Joseph*, fils d'Héli selon la loi, et fils de Jacob selon la nature, de la famille de Salomon par Jacob, et de celle de Nathan par Héli.

2. Traité *Schabatt* et traité *Sanhédrin*.

3. P. 12 et 2.

tragedia de Christo patiente, donnent ce nom aux aïeux de la Sainte Vierge. Et comme Jacob, de la branche de Salomon, aurait tiré aussi son origine de la branche de Nathan, il aurait porté pareillement les noms de *Jacob - Panther*, (*S. Epiph., hér. 78*), en supposant, sans doute que les noms de *Panther*, *Barpanther*, n'étaient que les surnoms de *Lévi* et de *Matthat*. Joseph aurait hérité ce surnom.¹

Le commun des interprètes modernes, laissant de côté la tradition des Anciens Pères, expliquent de la manière suivante la parenté de J.-C.

Cléophas, frère de S. Joseph, et *l'autre Marie*, appelée dans l'Évangile *Marie*, femme de *Cléophas*, et *sœur de la mère de Jésus*, avaient quatre fils : *Jacques* qui fut surnommé le *Mineur*, *José*, *Jude* et *Simon*, et deux filles : *Marie* et *Salomé*. — Ces six enfants ont été *les frères et les sœurs de Jésus*, parce qu'ils habitaient avec lui, ne formant qu'une seule famille sous la tutelle de Joseph, après la mort de Cléophas, et ensuite sous celle de Marie et l'autorité de Jésus, après la mort de Joseph.

Nous les voyons ainsi demeurer avec Jésus et Marie, et les suivre partout où ils vont. Lorsque Jésus habite Nazareth, sa mère et ses frères y sont avec lui. Si, chassé de Nazareth, il va fixer son séjour à Capharnaüm, sa mère et ses frères y vont avec lui. Le moment de se rendre à Jérusalem pour la célébration de la Pâque est-il arrivé, ses frères lui demandent s'il les accompagnera ; mais il les envoie séparément, se réservant d'y aller seul. Jusqu'au jour de la Pentecôte, la mère et les frères de Jésus n'ont pas cessé de former une famille et d'habiter ensemble.

Les quatre frères et les deux sœurs étaient enfants de Cléophas et de Marie, et de plus, Cléophas étant frère de S. Joseph, il suit que *Marie de Cléophas*, appelée *Sœur de la S^{te} Vierge*, était sa belle-sœur, et que Jacques, José, Jude

1. Toldos Jesu, *Ibid.*

et Simon, appelés *frères du Seigneur*, étaient les cousins-germains de Jésus, non pas selon la nature, mais en qualité de neveux de S. Joseph, réputé père de Jésus.

Les monuments de l'antiquité nous représentent cette Sainte famille bien constituée et livrée au travail de l'atelier. Le Sauveur, à l'âge de 21 à 25 ans, y apparaît comme un beau et viril jeune homme sous le costume populaire d'un maître artisan. Les quatre frères sont occupés au travail. Joseph, ce vénérable vieillard, est occupé comme eux, et la Divine Vierge, qui préside aux occupations de cette famille, est figurée comme les Anciens figuraient Minerve sous le costume du Genie des arts. Elle en a la pose et toute la majesté ; on voit que les idées chrétiennes, au second siècle, s'accomodaient de ce qu'il y avait de naturel et de bon dans l'idée païenne.

Tel est le monument chrétien qui, aujourd'hui encore, exprime les traditions des fidèles primitifs au sujet de la Sainte famille.

LE MESSIE DOIT NAITRE D'UNE VIERGE.

LA VIERGE MÈRE DU CHRIST.

JÉSUS EST NÉ DE LA VIERGE MARIE.

PREMIÈRE COLONNE.

DEUXIÈME COLONNE.

TROISIÈME COLONNE.

QUATRIÈME COLONNE.

CINQUIÈME COLONNE.

SIXIÈME COLONNE.

ORACLES PROPHÉTIQUES.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE

TRADITION DES PÈRES PRIMITIFS

TÉMOIGNAGES ET OBJECTIONS

MONUMENTS ET TRADITIONS

ARGUMENT.

ARGUMENT.

ARGUMENT.

SECTION PREMIÈRE.

ARGUMENT.

ARGUMENT.

ARGUMENT.

I. Dieu bâisa à entendre à nos premiers parents, que le Libérateur naîtrait de la femme seulement, sans le concours de l'homme. (Moïse, 1550 av. J.-C.) — II. Une Vierge doit enfanter le Messie. (Isaïe, 800 ans av. J.-C.) — III. L'oracle de Michée confirme celui du Prophète Isaïe. — IV. Le Prophète Jérémie a également prédit l'incarnation du Messie dans le sein d'une Vierge. — V. Autres preuves prophétiques de la future conception du Messie dans le sein d'une Vierge, — et de sa miraculeuse naissance. — L'incarnation du Sauveur, le Juste par excellence, sera l'avance du Très-Haut. — VI. Même sujet. — L'incarnation sera une opération surnaturelle et toute céleste. (David, 1085-1014 av. J.-C. — VII. La génération temporelle du Christ ne sera point semblable à celle des autres hommes. (Divers Prophètes). — VIII. Autres Prophéties présentées sous la forme de l'allégorie. (Ezéchiel, Salomon, etc.)

I. Le Messie n'aura point de père temporel. (Targum de Jérusalem, — Midras-Echa, — R. Meïss Hatanar.) — II. Quelle sera la mère du Messie? Qui sera le père de la Vierge, — mère du Christ? — Judas-Isaacides l'expliqua dans le GALIL-RAZENA. — III. Divers Talmudistes expliquent la même énonciation, longtemps avant l'arrivée du Christ. — IV. L'oracle de Jérémie, 1. col. iv, expliqué par les Anciens Docteurs hébreux, Ouzan-ben-Lévi, Humno, Yddi, par les auteurs du ZOHAR, du MIDRAS-TREIZIM, etc. — V. Traditions Fulmées sur le même sujet: 1° Chez les Indiens; — 2° Au Thibet et en Chine; — 3° Chez les Égyptiens; — 4° Chez les Romains, et notamment dans Virgile; — 5° Chez les Juifs Infidèles; — 6° Chez les Grecs et particulièrement dans Eschyle. — VI. Jérémie avait annoncé la Vierge, lorsque ce Prophète émit en Égypte. — VII. La Perse savait qu'une Vierge enfanterait le Sauveur. — VIII. Autres traditions prophétiques sur la Vierge qui sera la mère du Christ. — Tradition des Patriarches. — Texte de Siméon-ben-Jobai; — Comment la Synagogue moderne entend le mot Alina de l'oracle d'Isaïe. — IX. Oracles Sibylliens sur la Vierge qui doit enfanter le Dieu-Sauveur. — Monuments de la même tradition prophétique dans les Gaules: 1° Chez les Druides de Châlons; 2° Chez ceux de Chartres. — Autre monument littéraire et sacré, à l'autre extrémité du globe, parmi les Poètes et les Savants de la Chine.

I. La Vierge-Marie a enfanté le Messie. — (S. Matthieu, Apôtre du Christ, dans son Évangile.) — II. Le même événement est rapporté par un autre historien sacré, contemporain, l'Évangéliste S. Luc. — III. Confirmation de ce récit par les témoignages des autres auteurs canoniques, par l'Apôtre S. Paul, par S. Jean l'Évangéliste. — J.-C. n'a point eu de père sur la terre. — IV. La virginité de la mère de N. S. J.-C. attestée, proclamée dans le troisième article du Symbole des Apôtres. — V. Les autres monuments primitifs, les Évangiles non-canoniques, les écrits des Hébreux et les pièces les plus anciennes, contiennent également à démontrer que telle étoit certainement et généralement la foi des premiers temps. — Extraits du Protévangile et de l'Évangile de la Nativité de Marie.

I. Deux témoignages de S. Ignace, martyr, évêque d'Antioche, (au 20-106 de J.-C.) — II. Paroles d'Origène sur la même sujet. — III. Item de l'Auteur des Consultations Apocryphes; — IV. Item, de S. Denys l'Aréopagite; — V. Item, de S. André, Apôtre; — VI. Item, de S. Matthieu, Apôtre; — VII. Item, de S. Justin, philosophe chrétien et martyr de J.-C.; — VIII. Item, de Césaire d'Alexandrie; — IX. Item, de Tertullien, évêque de son Apologétique, de son traité des Mariages, etc.; — X. Témoignage de S. Irénée; — Item, des autres Pères et Docteurs subséquents, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Epiphane, etc. — Suivent ensuite de S. Augustin contre les Juifs. — VII. Paroles doctrinales de S. Ambroise; — XIII. De S. Sophronie, archevêque de Jérusalem, etc.; — XIV. Quelques traits traditionnels, relatifs à la virginité de la mère du Sauveur.

SECTION DEUXIÈME.

PRÉCIS

De Divers documents traditionnels au sujet de MARIE. Mère de JÉSUS-CHRIST.

1. Ses parents. — 2. Sa Conception miraculeuse. — 3. Sa consécration au Seigneur. — 4. Sa Présentation au Temple. — Certitude de ce fait. — 5. Ses occupations quotidiennes.

4^{me} COLONNE. — TRADITIONS DES PÈRES PRIMITIFS (SUITE).
 6^{me} COLONNE. — 7. Son portrait. — 8. Sa tutelle. — 9. Son mariage. — 10. S. Joseph, son époux. — 11. Leur voue de continence. — 12. L'Annonciation. — 13. Prodiges arrivés lors de l'enfantement de la Vierge. — 14. Marie, objet de la vénération des peuples. — 15. Sa Virginité, défendue par Zacharie. — 16. Sa mort. — 17. Son Assomption en corps et en âme. — 18. Images miraculeuses de la Vierge: — 1° Celle d'Édesse; 2° Celle peinte par S. Luc; 3° Celle du cimetière de S. Calliste; — 4° Portrait de la Vierge tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux.

SECTION TROISIÈME.

LES MÉMOIRES PRIMITIFS

Comparés et mis en Parallèle.

1^o La Proto-Évangélique de S. Jacques. — 2^o L'Évangélique Nationalité Samaritaine. — 3^o L'Histoire de la Nativité de Marie et de l'Enfance du Sauveur. — 4^o L'Évangélique Infantine de S. Luc. — 5^o Les Récits Apocryphes, sur le même sujet.

Des Juifs infidèles, — des anciens Hébreux, — sur la virginité de Marie, sentiments de Mahomet, — traits historiques, à ce sujet.

I. Témoignage d'un Rabbïn, contemporain de Jésus; — Item, d'autres anciens Docteurs Hébreux. — II. Ce que disent les Sepher Toldos, ou Récits de la naissance de Jésus composés par les Juifs, ennemis du Christianisme. — Comment leurs fables et leurs colonnes pleines de haïne, laissent briller avec éclat la vérité Évangélique. — III. La virginité de Marie proclamée par les premiers hérésiarques, et notamment par Simon-le-Magicien. — Hommages rendus à Marie dans les premiers temps. — V. Sentiments de Mahomet au sujet de la Vierge Marie. — VI. Extraits de l'Alcoran, relatifs à la S^{te} Vierge. — Commentaires des Docteurs Musulmans sur ces Extraits. — La Virginité de Marie y est affirmée hautement, et les principaux traits de sa naissance et de sa vie y sont rapportés comme autant de faits historiques, indubitables.

Commentaires des Docteurs Musulmans sur ces Extraits. — La Virginité de Marie y est affirmée hautement, et les principaux traits de sa naissance et de sa vie y sont rapportés comme autant de faits historiques, indubitables.

Des divers peuples Païens de l'Orient et de l'Occident, touchant la Vierge, mère d'un Sauveur.

I. Le nom de la Vierge fut, dès l'origine, propagé par tout le monde. — II. Monuments de l'Égypte. — III. Traditions consignées dans les Livres théologiques et sacrés de l'Inde. — IV. L'Histoire de la maternité virginale de Marie se retrouve chez les Perses; — V. Chez les Siamois; — VI. Dans les anciens monuments de la statue chinoise, — de la Littérature et de la Philosophie chinoise, — dans les traités religieux des Chinois; — VII. Dans les croyances du Thibet et du Japon; — VIII. Chez les Américains, au Mexique, au Pérou, au Paraguay, etc. — IX. Les Sibylliens ont constaté, célébré, la perpétuelle virginité de Marie, et sa divine maternité. — Témoignage poétique du Gouverneur de la Judée, contemporain de la Vierge. — X. Conclusion.

PREMIÈRE COLONNE

LES PROPHÈTES

LEURS ORACLES

Concernant LA VIERGE, mère du Rédempteur.

I. — Dieu laissa à entendre à nos premiers Parents
que le futur Libérateur du genre humain
naîtrait de la femme seulement, sans le concours de l'homme.

Gen. III, 15. Le Seigneur a dit à Satan le Séducteur, qui sous la forme du Serpent avait tenté la femme :

« — Je mettrai une inimitié *éternelle* entre toi et la
« femme, entre la semence et la semence de la femme.
« Cette semence te brisera la tête et tu tâcheras de lui
« mordre le talon. »

Dieu, par ces paroles, annonce à Satan que Celui qui un jour naîtra de la femme détruira son œuvre, sa puissance et son règne pernicieux ; il prédit en même temps que le Rédempteur promis, qui doit racheter le genre humain de la malédiction originelle, naîtra de la femme seulement, sans le contact de l'homme ; c'est pourquoi il dit que ce Sauveur sera la *semence de la femme*, et non de l'homme : *dicitur Semen mulieris, non viri, quod ex incorrupta Virgine, sine seminis admixtione nasciturus esset.* (Généhrard, *chron.* l. I, p. 22, etc.)

Au moment où il punissait nos premiers parents, Dieu n'a

pas voulu leur annoncer d'une manière plus explicite, l'incarnation du futur Libérateur. (*Voir 2^{me} colonne l.*)

Tous les Pères et les Interprètes ont reconnu et enseigné que le Démon était ici caché sous la forme du Serpent. « — Ève fut trompée par le Serpent, dit S. Théophile à « Autolyeus, et elle devint la cause du péché ; voilà pour- « quoi le Démon, auteur de tous les maux, Satan, qui « s'entretint avec la femme par l'intermédiaire du Serpent, « se sert encore d'elle, toutes les fois qu'il veut corrompre « les hommes. Il est appelé lui-même *Démon* et *Dragon*, « parce qu'il s'est séparé de Dieu en véritable transfuge. »

Suivant la Promesse Divine, faite solennellement dans le Paradis Terrestre, le funeste empire de Satan doit donc être un jour détruit par un Réparateur, né d'une Vierge.

II. — La Vierge doit enfanter un Dieu-Homme
qui sera le Rédempteur promis.

Isaïe, vii, et suiv. — Au moment redoutable où les deux rois de Samarie et de Damas s'étaient ligués dans le dessein de détruire la race des rois de Juda et de la remplacer par un prince étranger, fils de Tabéel, le Prophète Isaïe vint rassurer la Maison Royale de David et le Peuple de Juda, en donnant de nouveau la promesse du Messie Rédempteur qui devait infailliblement naître de la race de David, et en la présentant comme une preuve certaine que le projet des deux rois ne réussirait pas, mais qu'il serait anéanti, et non point la promesse Divine.

— *Voici, dit Isaïe, que la Vierge doit concevoir et enfanter un fils dont le nom sera EMMANUEL, c'est-à-dire Dieu avec nous.* Il ajoute, peu après, que *cet Emmanuel à qui appartient la terre de Juda sera appelé l'Admirable ou l'Homme Miraculeux, le Dieu fort, le Prince du siècle futur, et qu'il s'assiéra à tout jamais sur le trône de David, comme étant son héritage propre, que personne ne pourra lui ravir.*

Le Prophète assure que le *projet* des deux rois d'Israël et de Syrie *sera dissipé*, précisément à cause d'Emmanuel, qui doit certainement sortir un jour de la race de David et de Juda par la Vierge prédite, VIII, 9. *Le Seigneur a donné les enfants d'Isaïe en signe.* Ibid. 18. Avant donc que *Insub* puisse discerner le bien du mal, et qu'un autre enfant nommé *Chasbaz*, qui est encore dans le sein de la Prophétesse, sa femme, sache nommer son père et sa mère, les deux rois ennemis seront eux-mêmes détruits par Théglatphalasar, roi d'Assyrie. C'est ce qui, en effet, arriva peu après la prophétie. L'accomplissement de la première partie de la prophétie garantit le futur accomplissement de la seconde partie concernant le Messie. — Il ne faut point confondre l'illustre Emmanuel, le *Dieu fort. l'Homme-Miraculeux*, avec *Chasbaz*, fils d'Isaïe ; car ces titres ne conviennent pas à ce dernier, non plus qu'à Ezéchias. En effet, outre que Isaïe ne parle point d'Ezéchias, ce jeune Prince avait déjà plus de neuf ans, lorsque le Prophète annonçait la conception d'Emmanuel.

Il ne faut pas oublier qu'il est ordinaire aux Prophètes de mêler deux choses prédites, l'une prochaine et l'autre éloignée, et l'une servant à l'autre de preuve et de figure. Avec cette règle, on eût évité de longues et interminables contestations ; les Juifs voulant tout attribuer au fils d'Isaïe ont été confondus par les réponses des Chrétiens ; et quelques-uns de nos interprètes, voulant tout attribuer à J.-C., ne pouvaient expliquer littéralement la partie de la prophétie qui concernait spécialement le fils d'Isaïe.

III. — Le même point confirmé par le prophète Michée.

Michée, v, renouvelle l'oracle précité d'Isaïe ; il le développe, il l'explique, il confirme pleinement l'application que nous en faisons au Messie. Car après avoir clairement assigné la naissance du Christ à Bethléem, il ajoute :

« — C'est pourquoi le Seigneur abandonnera les siens
« jusqu'au temps où celle qui doit l'enfanter, enfan-
« tera. »

Le Prophète continue ensuite à parler du Messie-Libérateur. Il n'est question en aucun endroit, de Celui qui doit être le père naturel du Dominateur promis, quoique dans l'Écriture le père soit toujours le plus mentionné, et que le nom de la mère soit ordinairement passé sous silence. Or, l'on ne parle partout que de la mère du Messie ; d'où l'on conclut qu'il ne doit pas avoir de père sur la terre et qu'il naîtra d'une vierge.

Ce passage est expliqué de la naissance du Christ, par les Docteurs Hébreux et par les Docteurs catholiques, par les Talmudistes R. Judas-Haccados, R. Josué-ben-Lévi, R. Jacob ben-Sélomo, (*Talmud, ap. Genebr. chron. p. 57.*) par S. Jérôme, *in h. locum* ; par Eusèbe, *Dém. l. vii, c. 1* ; Haymon d'Alberstadt, Remi d'Auxerre, Hugues, Ménochius, Tirinus, Calmet, de la Luzerne, Perrone, etc.

IV. — Jérémie a aussi prédit l'incarnation du Divin Messie
dans le sein d'une Vierge

Jérém. xxxi. 22. — *Le Seigneur, dit ce Prophète, a créé un prodige nouveau sur la terre : Une femme environnera dans son sein un Homme qui sera Jéhovah lui même. Après la naissance de cet Homme-Dieu, sera frappée et sanctionnée la Nouvelle et Éternelle Alliance, qui doit être l'œuvre du Messie et avoir lieu lors de son avènement.*

Le Prophète ne parle pas ici d'une conception ordinaire ; car il l'annonce comme « un prodige extraordinaire que le « Seigneur opérera » [PHébr.: *créabit.*] Aussi les Docteurs anciens et modernes, Moïse Hadarsan et Judas Haccados, — S. Bernard, Estius, Ménochius, Vence, Huet, et la plupart des Interprètes, appliquent cet oracle au Messie qui doit naître d'une Vierge. (*V. 2 col. iv.*)

V. — Autres preuves Prophétiques
de la conception miraculeuse du Messie dans le sein de la Vierge.

Isaïe. XLV. Quelle était l'idée du Prophète Isaïe, lorsqu'il disait :

« — Cieux, distillez d'en haut votre rosée ; et que les
« nuées fassent descendre le Juste ! Que la terre s'ouvre et
« qu'elle germe le Sauveur, et que la Justice naisse en
« même temps ; c'est moi, le Seigneur, qui l'ai créé, » ce
Sauveur ?

Ne prédisait-il pas que la *Semence* ou le *Germe* qui devait produire le Sauveur, descendrait d'en haut sur la terre ? Si le Messie eut dû naître, non par l'opération divine du Saint-Esprit, mais par un commerce humain et charnel, pourquoi le Prophète demandait-il que le *Sauveur*, le *Juste* par excellence, *descendit d'en Haut*, c'est-à-dire du ciel, et que *les nuages*, et que *l'ombre* du Très-Haut l'apportassent à la terre ? O très-pur et très-sublime mystère de l'Incarnation de notre Sauveur, je te reconnais ici, je t'admire et je t'adore ! Oui, *c'est le Seigneur qui le créera sur la terre, ce prodige nouveau !*

VI. — Continuation du même sujet.

Ps. LXXI, 6, 7... Ce qui démontre incontestablement que tel est le sens de l'oracle précité, c'est la prophétie de David relative aussi à la naissance toute céleste du Messie, son descendant. Dieu l'avait déjà révélée au roi David, 300 ans auparavant :

« — Le Roi qui apportera la Paix et la Justice aux
« Nations, Celui qui durera aussi longtemps que le Soleil, et
« qui existe avant la Lune, dans les siècles des siècles,
« descendra comme une pluie sur une toison, et comme
« une rosée qui descend sur la terre, *descendet sicut pluvia*
« *in vellus, et sicut stillicidia stillantia super terram.* Dans

« les jours de son règne, on verra paraître l'Éternelle
« Justice et l'abondance de la Paix... »

Ainsi, le Messie devra descendre d'en Haut comme une douce rosée qui fécondera le lieu où elle descendra. La conception, la naissance du Messie sera donc manifestement l'œuvre du Très-Haut, et non point l'œuvre de l'Homme terrestre. La prophétie d'Isaïe qui rappelle celle-ci de David, prouve que ce Psaume prophétique regarde principalement le Messie et que le Messie promis à David n'était point encore arrivé après Salomon, ni du temps d'Isaïe et du roi Ézéchias. Ces prophéties se lient l'une à l'autre, se confirment et s'expliquent l'une par l'autre. (*Ità, SS. Patres, Interpr. Menoch., Cotelier, de SS. PP. tom. II, p. 15.*)

C'est dans ce même sens que plusieurs entendent ces paroles du Ps. cix : *ex utero antè Luciferum tibi ros natiuitatis*. c'est-à-dire, « La rosée de ta nativité te proviendra de « mon sein avant l'Étoile du Matin. » Les Docteurs Hébreux Hunna, Yddi, Barachias, dans Petrus Galatinus, *lib. VIII, c. 2*, les entendent du Christ, et presque dans le même sens. (*V. 2 col. IV.*)

VII. — Même sujet.

Isaï. LII, 2. — « Il s'élèvera, dit Isaïe, parlant du Christ, « comme un jeune arbrisseau devant le Seigneur et comme « un rejeton qui sort d'une terre sèche et stérile. »

La virginité de sa mère est annoncée par ses paroles, dit Galatinus avec les Interprètes Tirinus, Ferério, etc., avec les Docteurs Israélites Moïse, Barachias, *apud Hieronim. de S. Fide*. — La mère du Messie est justement comparée pour sa virginité à une terre sterile ou aride, qui a cependant produit son fruit, sans avoir été fécondée par les rosées accoutumées et nécessaires.

Il est dit plus bas, *ibid.* v 8 : *Qui racontera sa génération?* S. Justin commente ainsi ce verset en s'adressant aux Juifs,

Dialog. 68 et 76 : « Puisque l'Écriture nous dit en parlant du Christ, *qui donc racontera sa génération ?* Ne devez-vous pas comprendre qu'il n'est pas né de l'homme ; car il n'est pas d'homme, né de son semblable, dont on ne puisse faire connaître l'origine. Remarquons que, suivant Tryphon, les Juifs admettent que tout le chapitre 53^e d'Isaïe s'applique au Messie. (S. Irénée, l. III, 19.)

Nous en avons encore une preuve dans ce qui suit.

Sur ces paroles du Psaume 85, la *Vérité paraîtra sur la terre et la Justice sera vue descendue du Ciel*, le R. Hadarsan dit : — « Suivant le R. Ioden, c'est là notre Sauveur qui, « par la médiation divine, s'élèvera sur la terre, et alors la « Vérité et la Justice seront réunies ensemble. Pourquoi « est-il dit : *Il paraîtra* ou *il germera* et non *il naîtra* ? C'est « que sa naissance ne sera point semblable à la génération « des autres créatures qui sont dans le monde. Il sera notre « Sauveur et notre Juste, que Dieu doit envoyer. » [Apud Galatinum, l. VII, c. 2 ; M. Drach, tome. II, p. 49 et tom. I, p. 193.] La Ghemara de Jérusalem renferme ces paroles du R. Isaac Aroma, p. 52 : « Il n'y aura personne qui pourra « nommer son père (le père du Messie) et encore moins le « connaître. Mais ce sera un mystère pour le peuple jusqu'à « ce qu'il vienne le manifester lui-même. »

Daniel II. 45. — La Pierre « détachée de la Montagne « sans la main d'aucun homme : Cette Pierre qui doit rem- « plir toute la terre, » signifie suivant la plupart des inter- « prètes, que le Messie, qu'elle figure prophétiquement, « descendra du ciel, naîtra d'une Vierge, sans l'œuvre d'aucun « homme, — mais par la vertu divine du S. Esprit. [Ita, S. Justin., *Dial.* 70 ; S. Irénéeus, l. III. 21 ; S. Epiphân., S. Aug., S. Hieronim, Lyranus, Menoch., Tirinus, etc.] « Les Adorateurs du dieu Mithra, dit S. Justin, ont imité cet « endroit en disant que « leur Dieu est né d'une Pierre. » Les Rabbins Néhémias-ben-Haccanas et Judas-Haccados enseignent que cette Pierre détachée d'Israël, sans la main de l'homme, est cette Pierre Principale dou doit naître le Messie. [V. Galat., l. VII. c. 11 et 12].

VIII. — Allégories prophétiques.

1^o Ezéchiel. xiv, 2 et suiv., a marqué la virginité de la Mère du Messie, au chapitre 44, en ces termes :

« — Il me fit retourner vers le chemin de la porte du « Sanctuaire extérieur, laquelle regardait vers l'Orient : et « elle était fermée, *et erat clausa*.

« Et le Seigneur me dit : - Cette Porte demeurera « fermée ; elle ne sera point ouverte, et nul homme n'y « passera, parce que le Seigneur, Dieu d'Israël, est entré par « cette Porte ; et elle demeurera fermée pour le Prince. Le « Prince s'y assiera pour manger le pain devant le Seigneur, « mais il entrera et sortira par la porte du vestibule. »

Cette prophétie, comme l'observe Jérôme de Ste-Foi, ne saurait s'interpréter à la simple lettre ; car, sous le dernier Temple, il n'y eût jamais de porte à l'Orient par où les Prêtres, les Léuites et tout le Peuple ne fus-ent entrés et sortis. Or, les Hébreux eux-mêmes, comme les catholiques s'accordent à dire que cet oracle ne peut s'entendre que dans un sens mystique. — Le Temple marque l'Église catholique notre sainte mère, et l'Assemblée de ses prêtres. Mais par cette *Porte close*, il fait entendre la virginité de la Vierge, Mère du Christ, par laquelle nul n'est passé, si ce n'est le Seigneur Dieu d'Israël, revêtu de notre humanité. Car autrement, il serait hérétique de dire que la Divinité occupe quelque lieu en particulier. Ces paroles doivent donc s'entendre de la virginité de la glorieuse mère du Messie ; c'est là cette porte qui sera close dans la conception et qui ne sera point ouverte dans l'enfantement. Aucun homme n'y passera, parce que le Seigneur Dieu d'Israël, le Fils de Dieu, doit y passer, et elle sera close jusqu'à la fin des siècles. Ce sens est clair pour ceux qui veulent comprendre, et il ne peut être rejeté que par ceux qui ont le cœur obscurci et l'esprit aveuglé.

2^o Le Rabbi Siméon-ben-Johai, parlant sur ce point, a dit des choses très-remarquables et très-précises sur la vigi-

mité de la mère du Messie. Il enseigne que « l'Esprit qui est
« descendu du trône élevé de la Divinité est venu dans une
« femme ; que cet Esprit de vie est né du sein virginal, *de*
« *vulvâ clausa*, de cette femme ; qui était le Roi Très-Haut
« et le Messie. » (Voir 2 col. viii. 2.) — Le R. José, dit
semblablement que cet Esprit qui est sorti, *de vulvâ clausâ*,
sera le Roi-Messie, et qu'il instruira tous les hommes.

3^o Plusieurs Pères et Interprètes appliquent à la virginité
de la mère du Christ ces paroles du *Cantique des Cantiques*,
c. iv, v 12 : « Ma sœur, mon épouse, est comme un jardin
« fermé, comme une fontaine scellée : *Hortus conclusus, fons*
« *signatus*. » S. Jérôme, *adv. Iovinianum*, explique ces
paroles de la Vierge, mère du Christ, qui doit lui-même
demeurer Vierge. [Huet, Laurent de la Barre ; Le Bréviaire
romain, *in octav. concept*]. — Voir plus loin, le chapitre de
l'Assomption de Marie et 2 col. iv.

DEUXIÈME COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS

Des Anciens Docteurs de la Synagogue et de l'Église.
— Traditions de l'Antiquité Païenne, au sujet de la Vierge mère
du Christ.

I. — Le Messie n'aura pas de père temporel. (Voir I col. 1.)

L'ancien Targum de Jérusalem explique ainsi l'oracle de la Genèse relatif à la victoire que le Christ, né de la Vierge, remportera un jour sur Satan :

« — Il y aura un remède et une guérison pour les enfants
« de la femme ; mais il n'y aura point de guérison pour toi,
« ô Serpent ! Dans les derniers jours, ils te fouleront à
« leurs pieds par le Roi-Christ ou par les mains du Roi-
« Christ. » Apud Genebr. *Chron.*

Les Rabbins anciens et plusieurs modernes qui attendent encore le Messie, pensent qu'il naîtra d'une vierge. (*In Midras-Echa, in Bereschitt Rabba.*) Les RR. Salomo-Iarki, Moïse Hadarsan, Siméon-ben-Johaï, Huna et Iosué, et d'autres, partagent cette croyance.

Le R. Moïse Hadarsan (*in Genesim*) sur ces paroles : *et Ruben leur dit*, ajoute : « Le Rédempteur que je susciterai
« d'entre vous, sera sans père. » Et un peu après, il dit encore : « La rosée de ta naissance sera du sein (ou de la ma-
« trice) de l'Aurore. »

Le R. Ishac Aramée explique ainsi ces dernières paroles du Ps. 109 : « La rosée de ta naissance proviendra du sein
« ou de la matrice de l'Aurore ; » nous ne voyons aucun homme, pas même un Prophète, dont la naissance ait été prédite, avant l'existence de son père et de sa mère, si ce n'est le Messie, notre Juste ; et c'est pourquoi il est dit :
« à vulvâ ex Aurord tibi ros nativitatîs tuæ ; c'est-à-dire, avant que votre mère fut créée, votre naissance a été prophétisée. Ceci a du rapport avec ces autres paroles : « Son
« nom de fils existe avant le soleil, ou : il a été engendré
« avant le soleil ; » dont le sens est : « Avant que le soleil
« fut créé, le nom de notre Messie existait, et il était assis à
« la droite de Dieu. » Tout cela, aux yeux des Rabbins, marquait le mode nouveau de la naissance du Messie. (V. P. Galatinus, l. III, c. 17 ; M. Drach, t. 2, p. 54 et t. 1, p. 194.)

II. — Le R. Judas Haccados, au sujet de la mère du Messie.

D'après le Livre intitulé : GALÉ-RAZEA, Elie a révélé à Judas-le-Saint plusieurs secrets concernant la mère du Messie.

« — Dieu a prévu Celle qui doit concevoir et enfanter le
« Messie, apporter un remède à tout le genre humain déchu ;
« Elle est cette Pierre Principale, *Petra Primaria*, de laquelle
« doit sortir le Messie. »

Lorsque Judas *Haccados* ou le *Saint*, priait dans la Caverne, Elie lui apparut et lui dit :

« — Quant à ce que vous avez demandé à savoir de qui doit être fille (la mère du Messie) et de quelle tribu Elle doit sortir, vous devez remarquer que son père doit avoir deux noms : l'un *Eli*, et l'autre *Iehoiachim*. *Eli* est un nom dérivé qui marque qu'il sera élevé à une grande dignité ; et *Iehoiachim*, qui est un nom composé, signifie que Dieu suscitera par lui le grand salut d'Israël. Il sera de la Tribu de Juda.

et descendra de la famille de Zérubabel-ben-Salathiel, suivant qu'il est dit, *Zachar.* iv :

« — Qui êtes-vous, Grande Montagne, devant Zorobabel? « Il aplanira la Pierre Principale. » — Cette Pierre Principale est la Mère du Messie. » (*Ap. Galat. l. vii, c. et 2.*)

Ce même Haccados, dont le livre est regardé comme très-authentique par les auteurs précités, va même jusqu'à désigner le nom de la mère du Messie, *Maria* ou *Miriam*, la double filiation du Christ, celle de la divinité et celle de l'humanité, ainsi que sa qualité de *Fils de Dieu* et de Fils de la Prophétesse. Il lui applique l'oracle du chapitre ix^e d'Isaïe. (*Ibid. ch. 13 et 17.*)

III. — Même sujet. — Le R. Siméon-ben-Johai.

Ce docteur hébreu, qui, de même que Judas-Haccados, précéda l'avènement de J.-C., a dit des choses fort remarquables, touchant la mère du Messie.

« — L'une des Perfections Divines, *dit il*, celle qui a créé les mondes, qui les a ornés, et qui en remplit toutes les parties, résidera dans une femme, pour y prendre un corps, et Elle s'appellera Homme. » (Siméon, *in Genesim.* — Ailleurs, au Livre SENIOTHA DESIPURA, i. e., *Pudoris et occultationis*, il dit clairement que :

« Le monde supérieur s'est uni au monde inférieur, par
« le moyen d'un corps saint, dans lequel apparaissait Celui
« qui est appelé Saint, Saint, Saint, le Seigneur des Armées,
« qui remplit tout l'Univers de sa gloire. Il enseigne que ce
« corps saint a été formé dans une femme, dans laquelle est
« descendue la Sainteté de Dieu et la Divinité Elle-même
« qui avait coutume de descendre sur Jérusalem et sur le
« Sanctuaire¹. »

1. Cela a quelque analogie avec ces paroles liturgiques : *Perpetua Virgo Maria, quæ Celsitudo Troni processit.* (Brev. Rom.)

Le même Rabban expliquant ce texte de Job, *in carne med*, c. 19, dit que Dieu s'unira à l'Homme en prenant une chair dans le sein d'une femme, et qu'il sera appelé Dieu par ceux qui seront saints dans Israël. (Ibid. l. III, c. 1.)

Le R. Huna, *in Midras-Tillim*, sur ces mots du Ps. 109, *de matrica ex Aurord. tibi ros nativitatis tuæ*, dit : — « Lors-
« que l'heure de la naissance du Messie sera venue, le Dieu
« Saint et Béni dira : C'est à moi qu'il appartient de le créer
« comme une Créature nouvelle. Et c'est ce qu'il veut dire
« par ces paroles : « Je t'ai moi-même engendré aujourd'hui. » (Ibid., l. VIII, c. 2.)

D'où l'on voit que suivant les anciens Talmudistes, le Messie ne doit pas être conçu ni naître comme les autres hommes, mais d'une manière extraordinaire et nouvelle.

VI. — Les Docteurs de l'Ancienne Synagogue, parlant de la Vierge, mère du Messie.

Dans BERESCIT-RABBA, sur ces paroles : « Une femme environnera ou enfermera » dans son sein « un Homme, » le R. Osua-ben-Levi dit :

« — Venez et vous verrez, venez et vous verrez que la
« manière d'agir de Dieu, n'est point celle de l'homme
« charnel ; car l'homme charnel ; frappe de la lance et
« guérit par des remèdes ; le Seigneur notre Dieu n'a-
« git pas ainsi ; il guérit avec ce qui blesse ; ce dont
« nous voyons un exemple dans Joseph et dans Israël.
« Les songes ont occasionné la perte de Joseph, et un
« songe a procuré son salut. — Les Israélites ont péché à
« cause des vierges, selon qu'il est dit, *Ezéch. 23*, « Elles se
« sont livrées aux fornications en Egypte, elles s'y sont li-
« vrées dans leur jeunesse ; c'est là que les mamelles de leur
« puberté ont été froissées. » Ils furent punies dans les
« vierges, comme il est dit, *Lament., chap. dernier*, « les
« femmes de Sion et les Vierges des villes de Juda ont été

« humiliées. » Or, ils sont consolés dans une Vierge, *et in Virgine sunt consolati*, » comme dit Jérémie, « parce que le Seigneur créera un prodige nouveau sur la terre : Une femme environnera un homme. » Le Rabbi Hanina dit, au nom du R. Yddi, que cet *Homme*, c'est le Roi-Messie, dont David a dit : « Je vous ai engendré aujourd'hui, » et dont Isaïe a dit, c. 62 : « A cause de Sion, je ne me tairai pas, jusqu'à ce que son Juste paraisse avec éclat, et que son Sauveur brille comme un flambeau. » *V. Galat., l. VII. c. 14; Drach, t. 2. p. 44, 49, 59.*

Jérôme de Sainte foi, (*libr. 1. c. 4, adv. Judæos.*) — De telles autorités démontrent clairement et sûrement le vrai sens de la prophétie de Jérémie. (*V. 1 col. IV.*)

« Selon la tradition de l'Ancienne Synagogue, dit M. Drach, nos Pères qui vivaient avant l'Incarnation du fils de Dieu, attendaient un Messie qui, *créature nouvelle*, devait venir d'ailleurs que les autres hommes. *Sans père* sur la terre, il devait être la rosée *qui descend d'en Haut. Une femme*, que les Rabbins appellent la *Mère céleste*, devait l'envelopper par un *miracle nouveau. unique*, dans ses chastes entrailles, et demeurer elle-même pure et intacte jusqu'à sa bienheureuse mort, comme le *Mèm* fermé qui termine son nom. » En effet, le saint nom de Marie, dit l'auteur précité, commence par la lettre *Mèm*, et se termine par la même lettre. Fermée avant et fermée après, la Reine des Anges de pureté conserve son intégrité au commencement et à la fin. Vierge elle est née, Vierge elle a été portée triomphante dans le ciel. Vierge avant sa bienheureuse maternité, Vierge après être devenue la mère de son Dieu qu'elle enfanta sans la moindre douleur, parce que la malédiction d'Ève ne pouvait l'atteindre.

« De là vient l'hommage religieux que déjà nos pères de l'Ancien Testament rendaient en diverses circonstances à la virginité. »

Le ZOHAR entend comme nous la prophétie précitée de Jérémie. Voici comment il s'exprime dans la section BERESCHIT :

« — Au temps à venir, qui est la fin des jours, au sixième jour, qui est le sixième millier d'années, lorsque le Messie viendra ; car le jour de Dieu Saint, béni soit-il, est de mille ans, en ce jour l'Église d'Israël s'appuie sur son époux qui est le Juste du jour du Sabbat, du jour du repos, pour lui préparer la table dont il est écrit : « Car voici que Jéhova créera une chose nouvelle sur la terre, une femme enveloppera un homme. » Ceci se vérifiera au temps du Messie qui se manifestera dans le sixième jour. » *Ibid.*

On fait remarquer dans cet oracle ce terme « un homme fait, un homme fort, puissant, digne de respect. » C'est l'*Homme-Jéhova*, de la Paraphrase chaldaïque de la Genèse, iv, 1, dans lequel Ève, après sa chute, a cru reconnaître le Dieu-Rédempteur promis dans le Jardin-d'Éden. C'est aussi l'*Homme* prédit, de la Paraphrase chaldaïque de Zacharie, vi, 12 : « Voici l'*Homme* qui est appelé *Messie*. » Le prodige consistera en ce qu'une jeune vierge, une femme, par une fécondité qui lui sera propre, qu'elle tiendra non de l'homme, mais de Dieu seul, enfantera dans son sein un *homme parfait, l'Homme Orient, l'Homme-Jéhova*. Ce sera là « une créature nouvelle créée » par Dieu. *Creatbit novum*. C'est pour cela que le livre MIDRAS THEILLIM dit : « Lorsque le « temps du Messie sera venu, Dieu saint, béni soit-il, dira : « Il faut que je le crée une créature nouvelle. » Et c'est en « ce sens qu'il est écrit : « Je l'ai engendré aujourd'hui. » « Dieu le créera à cette heure-là. » (Voir R. Siméon le Prédicateur, *in jalkut* ; M. Drach, *ibid.* ; R. Hanina, R. Osuaben-Levi, apud Hieronim. de S. fide, *al. e. Iud.*

V. — Traditions Païennes, sur le même sujet.

Tacite et Suetone nous attestent que les prophéties des Hébreux faisaient bruit chez tous les peuples et surtout en Orient. Ces historiens païens contemporains parlent de « l'opinion ancienne et accréditée, — des Prédications con-

« tenues dans les Livres Antiques des Hébreux, et répandues
« dans tout l'Orient, qui fixaient l'avènement du Messie à
« cette époque-là même.

Comme d'après ces Oracles, le Dominateur Universel devait naître d'une Vierge, on retrouve des vestiges de cette croyance chez tous les Peuples Polythéistes. Ainsi :

1^o *Chez les Indiens*, les Livres Sacrés des Brahmes déclaraient que, lorsqu'un Dieu s'en carne, il naît dans le sein d'une Vierge sans union de sexe. Les Brahmes soupiraient après le glorieux *Avatar* (ou l'incarnation) de Celui qui devait purger le monde du péché, et le demandaient à Wichnou, en lui offrant des sacrifices. — La suite nous convaincra que cette idée était puisée dans l'attente du Sauveur qu'une Vierge devait enfanter. (Jones, *supplém.*)

2^o *Au Thibet et en Chine*, les peuples racontent qu'un Dieu s'incarna dans le sein d'une Vierge. Les Prophètes, est-il dit, avaient prédit d'Elle, qu'Elle enfanterait un fils d'une beauté et d'une sainteté excellentes. Cela avait été annoncé plusieurs mille ans à l'avance. (*Alphabet Thibetain*. p. 32 ; — Capitaine Wilford, *tom. x. p. 27.*)

3^o *Chez les Égyptiens*, on avait déjà peint au Zodiaque la Vierge allaitant son fils. Suivant eux, Isis devient mère, sans cesser d'être Vierge. (Plutarque, *de Isid. et Osirid.*) Voir plus loin, n^o VI.

4^o *Chez les Romains*, on attendait cette Vierge et un Souverain Dominateur, qui était sur le point de naître, après être descendu des Cieux. Tout concourt à démontrer que Virgile appliquait à son Pollion (*Eglogue IV,*) ce qui était prédit du Messie.

Le célèbre Poète annonce que « le dernier âge est arrivé,
« où doit s'accomplir la prophétie de la Sibylle ; — qu'une
« grande et nouvelle ère va commencer ; — que la Vierge »
doit reparaitre sur la terre avec un nouvel âge d'or ; « qu'une
« nation excellente, un peuple d'or, surgira dans tout l'Uni-
« vers ; qu'un Enfant divin doit descendre du ciel, pour
« effacer les crimes, délivrer les peuples et pacifier l'Uni-
« vers.

Ultima Cunctis venit jam Carminis ætas.

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
Jàm redit et VIRGO, redeunt, Saturnia regna.
. Toto surget gens aurea mundo.
Jàm nova progenies cœlo demittitur alto...
Aspice venturo lætentur ut omnia sæclo !

Ce sera un Enfant des Dieux, le fils même du Dieu Souverain :

Cara Deum soboles, magnum Jovis incrementum !

« Les montagnes feront entendre des chants de joie et
« pousseront jusqu'au ciel des cris d'allégresse ; les rochers
« et les arbres répéteront à l'envi : — C'est un Dieu ! c'est
« un Dieu !!!

Ipsi lætitiâ voces ad sidera jactant
Intonsi montes, ipsæ jàm carmina rupes
Ipsa sonant arbusta : Deus, Deus ille, Menalca !

« Les troupeaux ne craindront plus à l'avenir la fureur
« des lions ; le Serpent périra, les herbes vénéneuses péri-
« ront, etc...

Nec magnos metuent armenta leones,
Occidet et Serpens et fallax herba veneni
Occidet...

Ces idées sont manifestement semblables à celles que l'on trouve dans le Proph. Isaïe, VIII, IX, XI. etc. Si l'on veut se donner la peine de les rapprocher, on les trouvera exprimées de part et d'autre presque dans les mêmes termes. La foule des savants, Grotius même et Rosenmüller, montrent que Virgile décrivait sans le savoir l'avènement du Messie. Ceux-mêmes, qui ne voulaient pas en faire une prédiction favorable au Messie, n'ont pu fixer l'objet réel de cette Eglogue. De plus, Celui que Virgile attend sous César-Auguste, le poète Manilius l'attend encore sous Tibère : « La Vierge
« arrive, *dit-il*, Elle doit donner le Législateur Souverain,
« qui apportera la justice et de saintes lois. »

Erigone (seu Virgo) surgens, quee rexit sæcula prisca
justitiâ, rursûs que eadem labe ntiâ fugit,
Alta per imperium tribuit fastigia summum,
Rectorem que dabit legum jurisque sacrati
Sancta pudicitiâ divorum templa colentem.

(Astronomic. 4 vers. 543, seqq.)

Ainsi, partout l'on attend l'arrivée de la Vierge et d'un Souverain Dominateur. Virgile dit que ces prédictions venaient de la Sibylle de Cumès. En effet, les Sibylles, celle d'Erythrée et celle de Chaldée, par exemple, ont parlé du Messie et de la Vierge, soit qu'elles aient répété les prophéties des Hébreux, soit que Dieu lui-même les ait contraintes, comme Balaam, à prédire le Christ.

Tacite, Suétone et Josephé témoignent que les prédictions répandues dans l'Empire Romain et dans le monde entier, « avaient été puisées dans les Anciens Livres prophétiques des Hébreux. » Cependant, les Païens, admettant ces idées, les adaptaient à leurs faux dieux et à leurs héros ; à Boudha. — Domitien, dans la vue de se faire passer pour un empereur divin, se disait le fils d'une Vierge, tant était accréditée l'opinion que le futur Dominateur devait avoir une vierge pour mère. (Philostr., *in vitâ Apol*, l. VII, c. 12.)

5^e *Chez les Juifs Infidèles. chez les Samaritains*, on savait généralement, que le Christ aurait pour mère une vierge, parce que les Prophètes l'avaient prédite dans le cours des siècles. — C'est pourquoi nous verrons comment le grand Coryphée des Hérésies, Simon-le-Magicien, de Samarie, voulant se faire passer pour le Messie, acceptera ces oracles, et « se vantera d'être née d'une vierge : — Ma mère, *dira-t-il*, m'a conçu *et m'a mis au monde*, étant encore vierge. (V. 5^e col., III.)

Déjà, dans les premiers paragraphes, nous avons vu comment toute la Tradition des Hébreux constate la consistance de la persuasion générale de la nation Israélite à cet égard. Nous aurons encore occasion de la voir confirmée de plus en plus.

6^e *Chez les Grecs*, notamment dans *Eschyle*. — Dans le chapitre qui traitera de la « Rédemption générale, opérée par le Christ, » 2 col. IX, nous trouverons une tradition prophétique, renfermée dans *le Prométhée* du Poète Eschyle, formulant la croyance la plus claire et la plus ferme au sujet de la Vierge-Mère qui doit enfanter le Libérateur du genre humain, le Destructeur tout-puissant du Prince des démons

et de tous les faux dieux, le Réparateur de la chute primordiale du premier homme et de la première femme. Selon le Poëte Païen, ou selon le héros qu'il fait parler, c'est là une espérance certaine déposée dans le sein de la malheureuse humanité. C'est là l'attente du premier homme et de la première femme. Une Vierge sera visitée par Dieu, elle deviendra mère sans avoir connu l'homme. Le fils qui naîtra d'elle, sera de race royale ; il aura la puissance divine, et il dominera sur la terre et dans les cieux. Il affranchira la race infortunée du premier homme ; cela est écrit dans les Deslins. Cela a été révélé d'en haut à Prométhée. C'est un oracle, c'est une promesse infallible.

VI. — Autres Traditions d'Égypte sur la Vierge, mère du Christ. —
Le Prophète Jérémie, lorsqu'il était en Égypte,
avait annoncé la *Vierge*.

S. Epiphane rapporte que Jérémie, lors de son séjour parmi les Égyptiens, leur annonça manifestement que leurs idoles seraient renversés, lorsque la *Vierge* enfanterait. C'est pourquoi les Prêtres placèrent à l'entrée du Temple l'image d'une Vierge qui tenait son Enfant, et l'adorèrent. Sur quoi le roi Ptolémée les ayant interrogés, ils répondirent que le vénérable Prophète Jérémie leur avait par là prédit un mystère de l'avenir. Cela fut accompli lorsque Marie et Joseph entrèrent en Égypte. Ce fut alors, en effet, que les idoles de ce pays furent ébranlées et renversées, comme nous le démontrerons en son lieu. (Bertorius, *Tropolog. extremo in Ieremiam.*)

L'antique et célèbre *chronique d'Alexandrie* confirme le témoignage de S. *Epiphane* ; elle rapporte, p. 44., que Jérémie apprit aux Prêtres d'Égypte les principales circonstances de la naissance du Christ, fils de la Vierge, et que c'est pour cette raison que les Égyptiens honorèrent, *dès lors*, la *Vierge Prédite*, et la représentèrent portant dans ses bras son Enfant Divin.

Nous avons vu l'auteur païen, Plutarque, attester le culte

anticipé de cette Vierge-Mère du Libérateur, laquelle devient mère sans cesser d'être Vierge.

Or voici le texte de la *chronique d'Alexandrie*, contenant la tradition prophétique :

« — Hic Hieremias dedit Sacerdotibus Œgypti signum,
« futurum olim ut idola illorum, per terræ tremorem con-
« cussa prociderent, nato Salutis Auctore ex *Virgine*, in
« præsepio jacente. Quare hodiè que fabricantur imaginem
« *Virginis* puerperæ, et Infantem in præsepi adorant repo-
« situm ; Cujus rei Ptolemæo causam seiscitanti sacerdotes
« responderunt, id mysterium à Venerando Prophetâ Hie-
« remiâ Majoribus olim suis fuisse editum. »

Ce culte anticipé de la Vierge-Mère, certainement en usage chez les Égyptiens plusieurs siècles avant l'Incarnation du Messie, se répandit ensuite chez les divers peuples de la terre, et, en particulier, dans les Gaules, comme nous le démontrerons ci-après.

VII. — La Perse savait qu'une Vierge enfanterait le Sauveur.

D'Herbelot, qui a fouillé les antiquités de l'Orient, rapporte la Tradition que Abul-Farage a insérée dans sa 5^e Dynastie. Ce savant dit que sous le règne de Cambasous (*Cambyse*), Zerdascht, auteur du Magisme, commença à paraître. Il était natif de la Médie. Mais d'autres le font Assyrien, et veulent qu'il ait été disciple du Prophète Elie. — Il annonça à ses spectateurs la venue du Messie, et les avertit de l'Étoile qui devait paraître à sa naissance, pour la leur signifier ; leur prédit qu'ils en auraient la première nouvelle, — que « ce Messie devait naître d'une Vierge ; » et il leur commanda de lui apporter des présents.

D'Herbelot, *Biblioth Oriental*, art. *Zerdascht* ; M. Drach, *harm.* ; Bonnetty, *Annales de phil. chr.*, n. 38, p. 108.

VIII. — Autres Traditions prophétiques au sujet de la Vierge qui doit être la mère du Christ.

L'Antiquité met dans la bouche du Patriarche Joseph les paroles suivantes :

— Audite, filii mei et quæ vidi somnia. Duodecim cervi pascebantur, et novem divisi sunt et dispersi in terra. Similiter et tres vidi, quoniam ex Juda nata est Virgo, habens stolam byssinam, et ex Ipsâ prodiit Agnus Immaculatus. Et à sinistris ejus Agni ut Leo, et omnes bestię impetum fecerunt adversus eum. Et vicit eas Agnus et perdidit in conculcationem, et gandebant in eo Angeli, et homines, et omnis terra. Hæc autem fiunt in tempore suo, in ultimis diebus.

Vos igitur, filii mei, custodite mandate Domini... c'est-à-dire :

« — Ecoutez, mes enfants, les visions que j'ai eues. Douze
« cerfs paissaient ensemble, lorsque neuf furent séparés,
« puis dispersés dans la contrée. Lorsque je considérais les
« trois derniers, ja vis naître de Juda une Vierge, revêtue
« d'une robe de pourpre, et de cette Vierge même naquit
« un Agneau Immaculé. Or toutes les bêtes féroces se pré-
« cipitèrent pour combattre cet Agneau. Mais celui-ci les
« vainquit, les mit en pièces et les foula à ses pieds : En
« même temps je voyais se réjouir à son sujet les Anges, et
« les hommes et toute la terre. Or, ces choses s'accompli-
« ront dans leur temps, dans les derniers jours. » (*Vide Bi-*
« *blioth. vet. PP. t. 1. p. 187.*)

Tradition des Docteurs de l'Antique Synagogue. — Le R. Siméon-ben-Johai, dans ses commentaires sur la Genèse, à ces paroles : « Faisons l'homme à notre image, » s'exprime ainsi sur la virginité de la Mère du Messie, vrai Dieu et vrai homme :

« Vultus per vultum, vel facies per faciem manudicit nos in cognitionem facierum. Adverte : Quidam inter est inter Antiquum et Junioem facierum? Hic est Dominus qui posuit faciem viventem in foemina, quæ quidem facies est vir à vitâ, procedens à vitâ. Hæc insuper facies est Paradisus,

in quo habitat Spiritus Junioris facierum. At vero foemina genuflectit, petit que veniam à Spiritu, qui immittitur in illam, — qui spiritus processit ab Altissimo Throno Divinitatis ad foeminam unam. Et Spiritus qui egressus est, sive qui processit, est Spiritus Junioris dierum, quiescens in deliciis Paradisi. Hic autem vitarum spiritus, proeparatus fuit olim etiàm ante tempus filio Davidis, ad percipiendam sapientiam. Ab illà autem foeminà magna Virtute experrectus spiritus ogressus est de vulvâ clausâ, paratus et aptus esse princeps Altissimus. Is vero est Rex Messias. De illo siquidem scriptum est : « et quiescet super eum Spiritus Dei, spiritus scientiæ et intellectus, Spiritus concilii et fortitudinis, spiritus « sapientiæ et timoris Dei. » Hi sunt quatuor modi, quibus venturus est hic spiritus, et unus tantum spiritus est Dominus noster distinctus à tribus.

Dixit R. José : In diebus Regis Messicæ, non dicet alter ad alterum, doce me scientiam, quoniam scriptum est : « et non « docebit ulterius vir vel aliquis fratrem suum, quia omnes « cognoscent me à parvulis eorum usquè ad majores eorum. » In tempore autem illo expergiscetur Antiquus dierum, et Spiritus qui egressus est de vulvâ clausâ. Cùm vero ipse surget, omnes etiàm spiritus surgent cum illo. Et quinam sunt illi ? Hi nimirum qui donati sunt coronis sanctis Junioris facierum.

Voilà ce qu'a laissé par écrit dans ses *Commentaires* le R. Siméon, fils de Johaï. Ces paroles sont écrites dans l'ancien style Jérusolymitain. On ne saurait rien dire de plus précis sur la divinité du Messie et sur la virginité de sa mère. Suivant Petrus Galatinus, ce docteur est bien regardé comme l'auteur de ces commentaires, et il vivait longtemps av. J.-C. — V. Gal. I. VII. c. 14 ; et M. Drach, *harmonie... t. I. p. 418.*

Tradition analogue de la Synagogue moderne. — Dans la controverse que Gislebert, abbé de Westminster, eut à Mayence avec un Juif au commencement du XII^e siècle, le Juif expliquant cette prophétie : « Une Vierge concevra et enfantera un fils, etc., » s'exprime ainsi : « Nous reconnaissons volontiers que cela est dit du Christ ; il sera si cher et

si agréable à Dieu, qu'en lui et par lui le Seigneur, c'est-à-dire la puissance du Seigneur sera avec Nous.

Quoique par cette interprétation les Juifs Infidèles cherchent à éluder la preuve de la Divinité du Christ, ils reconnaissent toutefois que le sens de la prophétie s'applique à lui ; et par conséquent ils se voient contraints de reconnaître qu'il naîtra d'une vierge, et qu'il portera de grands titres.

Au reste, la détermination du sens de *Alma*, que nous traduisons par le mot *Vierge*, résulte du rapport des plus anciennes versions, de celle des *Septante*, de celles des *Paraphrastes Chaldéens*, qui toutes ont traduit comme la *Vulgate* : « La Vierge concevra et enfantera un fils.. »

L'article *la* indique une Vierge connue et dont les Prophètes avaient déjà parlé.

Sur le mot *Alma*, *Vierge*, on peut consulter la savante *dissertation* de Huet, *prop.* IX, c. 9 ; de même que celle du chevalier Drach, *harmonie de la Synagogue et de l'Eglise*, tom. I, p. 71, — 173, etc. ; — les *Annales de Philosophie chrétienne*, n° 101, p. 36.

IX. — Oracles Sibyllins sur la Vierge qui doit enfanter le Dieu-Sauveur.

On lit au troisième Livre des vers sibyllins, recueillis dans le 1^{er} volume de *la Bibliothèque des anciens Pères*, p. 199 et et p. 208, les paroles suivantes, que Virgile paraît avoir eues en vue, et qui semblent imitées d'Isaïe :

Gesti, læta Puella, tibi nam gaudia semper Duratura dedit, cœli terrœque Créator. In te habitaturus ; tibi lux æterna manebit. Cum que lupis Agni per montes gramina carpent permixtique simul pardi pascentur et hædi, cum vitulis ursi degent, armenta sequentes. Carnivorus que leo præsepia carpet uti bos, et pueri infantes colubros in vincula mitent, Terrebit que feras in terris

« Réjouis-toi, jeune Vierge ! Le Créateur du ciel et de la terre t'annonce une joie éternellement durable. Il habitera en toi. Pour toi il sera une lumière éternelle. Alors sur les montagnes les agneaux brouteront le gazon avec les loups ; les léopards pâîtront avec les chevreaux dans les mêmes pâturages : les génisses et les ourses formeront un même troupeau. Alors les enfants enchaîne-

debile corpus : Cum pueris capient somnos in nocte dracones, nec lædent, quoniam Domini manus obtegit illos.

rout impunément les serpents, et un corps faible et débile commandera avec empire aux bêtes farouches : dans la nuit, les dragons se livreront au sommeil et se reposeront au milieu des enfants, sans les blesser, parce que la main du Seigneur protégera ces derniers. »

Voici ce que la Sibylle Erythrée ajoute, dans le même chant, au sujet de ce fils de la Vierge, qui est en même temps le fils de Dieu tout-puissant :

Nec ventura hominum generi domus ulla futura est, Præter fidum hominem quem dat Deus, ad venerandum. Namque Deo dicent homines genitore creatum, omnes et campi, calles, et littora dura, et celsi montes et sæva fluenta profundi, tunc pedibus dabunt faciles, remisque meatus, Pax etenim terram peragrabit summa honorum, et gladios tollent afflati nomine vates, ut qui jura dabunt, reges mortalibus æqui, Divitiis homines justis magnis que fruentur, quippe Dei quia judicium ipsum erit, imperium ipsum.

« Le genre humain ne verra jamais s'élever une race royale aussi illustre, aussi propice, que cet homme fidèle que Dieu proposera à son culte. En effet, tous les Êtres le proclameront fils du Dieu Créateur, et les hommes, et les campagnes et les collines, et les rivages des mers, et les montagnes élevées et les formidables profondeurs de l'Océan. Alors les continents, les fleuves et les vastes courants des eaux présenteront aux voyageurs des trajets faciles. Car la paix, le premier de tous les biens, s'établira sur toute l'étendue de la terre. Des personnages, inspirés par la Divinité, feront disparaître les glaives; et les princes, équitables envers les autres hommes, gouverneront par des lois pleines de justice. Les hommes jouiront de richesses considérables et justement acquises, et cela, parce que la justice de Dieu même sera elle-même le souverain commandement qui gouvernera. »

Laurent de La Barre, *in Tertull. p. 23*, cite une autre prédiction de la Sybille :

δεξιῶν ἀγκυρατισί θεον σοις, Παρθενε, κοιλποισ.

O Vierge, reçois un Dieu dans tes chastes entrailles !

(Sibylla, l. 8 *oraculorum.*)

L'Inscription prophétique suivante, relative à *la virginité* de la mère du Christ, paraît remonter aux temps des Sibylles et avoir de l'analogie avec les vers de ces prophétesses de la Gentilité. Dans ce cas, elle devrait être attribuée à

celle qui autrefois habitait ces lieux, et que les Anciens appelaient *la Sibylle de l'Hellespont*.

Dans le temps même qu'on célébrait le Septième Concile œcuménique, sous le règne de l'Impératrice Irène et de Constantin, on trouva dans un monument dont on venait de faire l'ouverture, une lame portant cette inscription :

« Christus nascetur ex Virgine Mariâ ; Credo in eum : O sol, Constantini et Irenes temporibus, iterum me videbis »	} C'est-à-dire : « Le Christ naîtra de la Vierge Marie ; Je crois en Lui. O Soleil ! tu me reverras dans les temps de Constantin et d'Irène ! »
--	---

Dans Zonare, *t. III, Annal.* ; dans Laurent de la Barre, *in Tertullian. p. 692* ; Beatus Rhenanus ; S. Thomas d'Aquin ; Baronius, *ad annum 780 Annal. Eccl.* ; Tournely, *de Decalogo, p. 239* ; tous les Orientaux et les Latins, *ibid.*

X. — Monument de la Tradition prophétique, dans les Gaules,

1° Les *Annales de Philosophie chrétienne* rapportent de la manière suivante la découverte d'une

Inscription Druidique à la Vierge-Mère.

On vient de découvrir à Châlons l'inscription suivante, que vient à l'appui des nombreuses preuves que nous avons citées dans notre numéro 38, p. 103, que la promesse d'une *Vierge-Mère* était connue des peuples de l'Antiquité.

On vient de découvrir dans une maison, place du Grail, à Châlons, à huit pieds de profondeur, environ trente squelettes humains, placés en ordre les uns sur les autres, parmi lesquels était une médaille, grand bronze, de l'empereur Adrien, et différents morceaux de métal que l'oxidation empêche de reconnaître.

A quelques pieds au nord de ces ossements, on a trouvé des fractions de chapiteaux à volutes, d'une forme qui tient des cornes du bélier, en pierre de liais ; une tête en pierre d'un jeune enfant, ayant des cheveux bouclés ; le buste d'une

tête juvenile, un chapiteau ou base assez semblable à ceux des croisées gothiques, mais d'un style différent, dont la pierre, qui tient de la burge ou du mouton, est néanmoins d'une couleur plus foncée, d'un poids infiniment plus fort, et provient d'une carrière qui paraît perdue depuis la construction des plus anciennes églises de Châlons.

Suivant la tradition populaire, fortifiée par le témoignage de l'histoire locale, il y avait non loin de cet endroit et du palais du gouverneur de Châlons, sous Claude I^{er} et Néron, une chapelle souterraine consacrée, par les Druides, à la Vierge des sectateurs d'Hésus.

Là, les prêtres de Jupiter et d'Apollon se rendaient en grande pompe, le premier de chaque mois, pour faire des oblations et réciter des vers autour d'un autel, sur lequel était élevée la statue « d'une jeune fille, tenant un enfant entre ses bras. » Au bas était cette inscription en lettres d'or :

VIRGINI PARITURÆ DRUIDES !

*Les Druides à la Vierge qui doit mettre
au monde le Sauveur !*

Les *Annales* ajoutent que ces fractions d'architecture et ces sculptures, d'un style antérieur à celui de nos églises, tout-à-fait étranger à celui des Romains, et dont la pierre est d'une nature qu'on ne retrouve plus dans les carrières des environs, pas même dans les constructions des plus anciens édifices de Châlons, doivent remonter au temps du Druidisme.

*(Annales de philosophie chrétienne, n° 40.
31 Octobre 1833.)*

Le même fait est rapporté par M. Roselly de Lorgues, dans son Livre intitulé : LE CHRIST DEVANT LE SIÈCLE, p. 344 : « On sait, dit-il, que dans plusieurs villes des Gaules, « des autels étaient dressés à la Vierge qui devait enfanter. » Il cite en même temps l'ancienne statue Châlonnaise, qui portait la précédente inscription :

VIRGINI PARITURÆ DRUIDES !

ainsi que la tradition locale qui mentionnait, d'accord avec l'histoire, une chapelle souterraine, jadis dédiée à cette miraculeuse Vierge.

Elias Schedius, *de Diis germanis*, cap. 13. p. 346, marque également que chez les Gaulois, un peu avant l'avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ, les Druides gardaient religieusement, dans l'intérieur de leurs sanctuaires, la statue d'Isis, ou de « la Vierge, mère du futur Libérateur. *Hinc Druidæ statuam in intimis penetralibus eraxerunt, Isidi, seu Virgini, hanc dedicantes ex quâ filius ille proditurus erat, »* (nempé generis humani Rédemptor.)

Nous voyons aussi M. Draeh, *harmonie entre l'Église et la Synagogue*, tom. II. p. 267. § 67, rapporter les mêmes faits en confirmation du même point.

2^o La Vierge prédite était adorée également par les
Druides de Chartres.

A Chartres, de même qu'à Châlons, on connaissait la Vierge miraculeuse qui devait enfanter le Libérateur promis. Le peuple et les Druides chartrains lui rendaient leurs vœux et leurs hommages, jusqu'au jour où ils connurent par la voix des hommes Apostoliques, Celle qui avait été élevée à la dignité de *Mère de Dieu*. — L'autel prophétique a été conservé jusqu'à notre époque, et aujourd'hui il se fait une souscription nationale pour la restauration du sanctuaire le plus ancien qui ait été consacré à la Vierge, mère de Dieu. — Nous avons la représentation de l'ancienne image de la Vierge, et une autre de la grotte où elle était adorée.

Cette œuvre de restauration est approuvée, patronée et encouragée par NN. SS. les Évêques soussignés, qui, réunis à Chartres, le 31 mai 1855, pour la fête du couronnement de la Très-Sainte-Vierge, ont applaudi aux vues de M^{gr} l'Évêque de Chartres, et verront avec bonheur le rétablissement complet de l'Église Souterraine, ce célèbre et autrefois si vénéré Sanctuaire de Notre-Dame.

† Ferdinand, cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux ;

† Marie-Dominique-Auguste (Sibour), archevêque de Paris ;

† Claude-Hippolyte Clausel de Montals, anc. év. de Chartres ;

† Auguste, évêque de Meaux ;

† Joseph-Armand, évêque de Beauvais ;

† Louis-Edouard, évêque de Poitiers ;

† Louis-Théophile, évêque de Blois.

Le 19 octobre 1859, M^{sr} Regnault, digne successeur de l'immortel Fulbert, sur le siège épiscopal de Chartres, annonçait enfin, dans un magnifique mandement, publié dans le journal L'AMI DE LA RELIGION, la réparation et l'inauguration de « la Statue de la Vierge qui devait enfanter (*Vir-gini paritura*), autrefois bénite et consacrée par les premiers prédicateurs de la foi, et placée par Fulbert dans le « lieu même où nos pères, encore idolâtres, l'honoraient « sans la connaître. »

Enfin, le 17 octobre 1860, fut célébrée à Chartres, à l'occasion de la Restauration de Notre-Dame de Sous-Terre, une fête magnifique, qui a été, comme le disait un illustre prélat, un grand événement pour la France et pour l'Église. — Une foule innombrable de pèlerins arrivèrent de tous côtés vers *Notre-Dame de Chartres*: des prêtres et des fidèles de Paris, du Mans et de plus d'une vingtaine de diocèses. De hauts dignitaires s'y trouvèrent. Douze prélats y assistèrent. Ce furent :

M^{sr} de Bonnechose, archevêque de Rouen, président de la fête ; et par ordre de sacre ;

M^{sr} Gignoux, évêque de Beauvais ;

M^{sr} Angebault, évêque d'Angers ;

M^{sr} Rousselet, évêque de Séez ;

M^{sr} Wicart, évêque de Laval ;

M^{sr} Pie, évêque de Poitiers ;

M^{sr} de Charbonnel, évêque de Toronto ;

M^{sr} Pallu du Parc, évêque de Blois ;

M^{sr} Mabille, évêque de Versailles ;

M^{sr} Ginouilhac, évêque de Grenoble ;

M^{sr} Sergent, évêque de Quimper ;

M^{sr} Devoucoux, évêque d'Evreux.

Cette imposante réunion d'évêques était accompagnée d'un cortège de prêtres également imposant par le nombre. Malgré la difficulté des voyages, 500 prêtres étaient accourus de tous les points du diocèse de Chartres et des diocèses circonvoisins, et relevaient aussi par leur présence l'éclat de la solennité.

C'est ainsi que, dans nos temps modernes, fut de nouveau consacrée la foi à l'antique image de la Vierge druidique de Chartres.

(Voir le journal LE MONDE, (ancien UNIVERS), du 29 octobre 1860).

XI. — Autre monument à l'autre extrémité de l'Univers.

Nous rapportons ici un extrait de L'HISTOIRE UNIVERSELLE de M. Rohrbacher, t. III. l. 20. p. 160, parce qu'il sert à constater le double fait de la prophétie et du souvenir de l'accomplissement de cette même prophétie.

« L'idée d'une Vierge, mère du Saint, dit ce docteur-historien de l'Église, revient fréquemment, non-seulement dans la tradition chinoise, mais encore dans les Kings, livres canoniques rédigés par Confucius. Les Saints, les Sages, les Libérateurs des peuples, naissent de vierges. Les Saints et les Sages, dit le Chouven, furent appelés fils de Dieu, (fils du ciel, Thian-Tseu), parce que leurs mères les avaient conçus par la puissance du ciel. Kog-yang-tseu dit encore plus clairement : « Le Saint n'a point de père, il est conçu par l'opération du ciel. » On attache tant de prix à cette idée que chaque dynastie attribue volontiers cette prérogative à son fondateur. Enfin, dans la Chine comme dans l'Inde, on reconnaît qu'il faut une conception et une naissance pures. Aussi les noms de la Vierge sans tache sont-ils remarquables : Elle est appelée beauté attendue, la Vierge qui s'élève, la Vierge pure, la félicité universelle, la grande fidélité, qui a sa parure en elle-même. Le Chi-King chante la virginité de la mère de Hoang-ti, un des empereurs à moitié fabuleux :

« — Elle offrit sa prière et son sacrifice pour que le Désiré vint, et, pendant qu'elle était occupée de cette grande pensée, le Souverain-Seigneur (Chang ti) l'exauça, et, dans le moment et le lieu même, elle sentit ses entrailles ébranlées et fut pénétrée d'un respectueux frémissement. Elle

conçut ainsi Hoang-ti, et enfanta, lorsque son temps fut venu, son premier-né, comme un tendre agneau, sans lésion, sans effort, sans douleur et sans tâche. Merveille céleste ! mais le Souverain Seigneur n'a qu'à vouloir... La tendre mère l'enfanta dans une cabane près du chemin ; des bœufs et des agneaux le réchauffèrent de leur haleine ; les habitants du bocage accoururent malgré la rigueur du froid ; les oiseaux volèrent auprès de l'Enfant pour le couvrir de leurs ailes ; mais lui-même fit entendre sa voix au loin, etc' . »

Ces chants et d'autres semblables du Chi-King, en l'honneur de mères-vierges et de leurs célestes fils, ne sont, suivant toutes les apparences, que des applications d'une antique prophétie dont les vestiges se rencontrent chez les peuples les plus civilisés de l'Orient et jusques en Amérique. Une glose du Chi-King ajoute :

« — Le Thian (le Ciel) veut manifester sa puissance et montrer combien le Saint est au-dessus des autres hommes. » Le nom de la mère de Hoang-ti est composé, au reste, de deux caractères : Le premier contient un Agneau et une Vierge, l'autre une Source et une Vierge. Le caractère *Niu*, qui y revient deux fois, désigne une fille d'une vertu pure, les mains jointes, modestement assise, calme et réfléchissant.

— C'est ainsi, comme l'ont reconnu et constaté tous les auteurs, que les divers peuples de la terre attendaient un Dieu-Sauveur, qui devait naître d'un Dieu et d'une Vierge. Les monuments antiques et l'histoire des différentes nations de la terre démontrent la réalité de ce fait.

1. Windischmann, p. 363 et suivantes. — Mémoire manuscrit des R. P. Jésuites de la Chine. — Mémoire de Jessé, *vie de J.-C. tom. I. p. 63.*

TROISIÈME COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT HISTORICO-ÉVANGÉLIQUE.

I. — La Vierge Marie a enfanté le Messie. — (*S. Matthieu*).

Toutes les Prophéties et toutes les Traditions précédentes des Hébreux, ainsi que l'attente Universelle du monde entier, se sont trouvées pleinement accomplies et justifiées dans l'Histoire Evangélique, annonçant que le Christ Jésus était né de la Vierge Marie.

Voici comment l'Évangéliste S. Matthieu raconte l'incarnation de Dieu-le-Verbe dans le sein de l'auguste Vierge :

S. Matth. 1. 18 et suiv. : « Quant à la naissance de Jésus-Christ, elle arriva de cette sorte. Marie, sa mère, ayant épousé Joseph, fut reconnue grosse, ayant conçu dans son sein par l'opération du Saint-Esprit, sans qu'auparavant ils eussent eu commerce ensemble.

« Or, comme Joseph, son mari, était un homme juste et qu'il ne voulait pas la dénoncer, *ni la déshonorer*, il résolut de la renvoyer secrètement et sans bruit. Mais lorsqu'il était dans cette pensée, le Seigneur lui apparut en songe et lui dit :

« — Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre avec vous *et de retenir* Marie votre épouse ; car ce qui est né *et formé* dans Elle, est l'ouvrage du Saint-Esprit. Elle mettra au monde un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus, *c'est-à-dire Sauveur* ; parce que ce sera lui qui sauvera son Peuple, *en le délivrant de ses péchés.* »

Cette conception miraculeuse du Messie-Rédempteur dans le sein d'une Vierge ayant été prédite sous l'Ancien Testament, comme nous l'avons vu, Joseph qui devait être suffisamment versé dans les Écritures des Prophètes, ne pouvait l'ignorer, et cette connaissance dut servir à lui en faciliter la croyance.

« Or tout cela se fit pour accomplir ce que le Seigneur avait dit par le Prophète, *en ces termes : La Vierge concevra et enfantera un fils, à qui l'on donnera le nom d'Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous.*

« — Joseph s'étant donc éveillé fit ce que l'Ange du Seigneur lui avait ordonné et retint son épouse. Il n'avait point eu de commerce avec elle, lorsqu'elle mit au monde son fils premier-né, et lui donna le nom de Jésus. »

Ce fut à Nazareth que Joseph eut ces incertitudes, et la vision de l'Ange qui les dissipa. — Plusieurs Pères, comme S. Hilaire, Origène, S. Basile, S. Epiphane, et une très-ancienne Tradition, veulent que Marie n'ait été que simplement fiancée à S. Joseph, lorsqu'elle fut reconnue grosse, et ils ajoutent que leur mariage n'a été célébré qu'après que l'Ange eut averti S. Joseph « de ne pas craindre de prendre Marie pour son épouse. » Cependant les Interprètes modernes pensent communément qu'il existait déjà dès lors un véritable mariage, et que c'est pour cette raison que S. Joseph cherchait à la renvoyer ou à la répudier. Quoiqu'il en soit, il est certain que Marie avait conçu par la vertu du Saint-Esprit et non par l'œuvre de l'homme. Si l'on se demande pourquoi elle ne découvrit point elle-même ce mystère à son époux : on en trouvera la raison en ce qu'elle pensait peut-être qu'elle ne pouvait point par elle-même le lui persuader, et qu'elle espérait que Dieu, qui l'avait déjà fait connaître miraculeusement à sa cousine Elisabeth, se chargerait de le découvrir de quelque manière à son époux, et de la justifier à ses yeux, comme cela arriva effectivement. Cette conduite montre la grande humilité de Marie, son insigne prudence, et sa pleine confiance en la Providence Divine.

Remarquons avec S. Jérôme que le mot *Premier-né*, qu'emploie S. Matthieu pour désigner le fils *unique* de Marie, marque ordinairement dans les Saintes Écritures « celui avant lequel aucun autre n'est né, » fut-il même l'unique enfant. (*Tirinus.*)

II. — Relation du même événement par S. Luc.

S. Luc. 1. 26. — « L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, appelé Nazareth, à une Vierge qui était fiancée à un homme de la maison de David, nommé Joseph ; et cette Vierge s'appelait Marie, *et nomen Virginis Maria.*

L'Ange étant entré où elle était, lui dit :

— Je vous salue, ô pleine de grâce ! Le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes.

Mais Elle, l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles, et elle pensait en elle-même quelle pouvait être cette salutation. L'Ange lui dit :

— Ne craignez point, Marie ; car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut ; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père ; il règnera éternellement sur la maison de Jacob ; et son règne n'aura point de fin. »

Dieu lui donnera le trône de David, comme il l'avait prédit et promis par le Prophète Isaïe, *chap. ix. 7* ; mais le règne de Jésus doit être bien au-dessus du règne de David, tant par sa splendeur que par son étendue et sa durée ; car il doit répondre à la grandeur de J.-C., notamment à sa qualité de Fils du Très-Haut ; il doit durer éternellement et sans fin, selon la parole des Prophètes et celle de l'Archange.

« Alors Marie répondit : « Comment cela se fera-t-il ? Car je ne connais point d'homme. » Marie, disent les SS. Pères, ne doute pas de la vérité de la prédiction ; mais elle s'inquiète seulement du mode de son accomplissement ; elle craint qu'il n'ait peut-être lieu au détriment de son vœu et

de sa virginité. (Sic S. Ambroise, S. Augustin, Théophylacte, Bede, etc.) Elle aimait mieux demeurer Vierge que devenir mère de Dieu, à ce prix, disent S. Grégoire de Nysse et S. Anselme.

« L'Ange lui répondit : — Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la Vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoi le fruit Saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. »

Alors l'Archange voulant en même temps donner à Marie une preuve certaine de la vérité de ses paroles et comme une figure manifeste de leur futur accomplissement, lui dit que sa cousine Elisabeth, l'épouse du Grand-Prêtre Zacharie, sera pour elle un signe de la vérité de cette annonce :

« Sachez, lui dit-il, qu'Elisabeth, votre parente, a conçu aussi elle-même un fils dans sa vieillesse, « *malgré son âge avancé et malgré sa stérilité qui est comme de tout le monde ;* » et c'est ici le sixième mois de la grossesse de celle qui est appelée stérile ; parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. »

Celui donc qui a pu faire qu'une personne stérile et avancée en âge conçoit un fils, pourra faire également qu'une Vierge conçoive et enfante un fils sans préjudice de sa virginité. (Ménochius, Tirinus, etc.)

Comme il est facile de reconnaître que tout ceci a été conduit par la main de Dieu, le maître de l'avenir et des événements ! Qui ne voit le même fond de choses, tant dans l'accomplissement que dans la prophétie ; le même Esprit qui les a disposés l'un et l'autre ; la même manière de prophétiser, et de garantir la prophétie dont l'accomplissement est encore lointain par un signe surnaturel et figuratif dont l'accomplissement est prochain ? Qui n'admire en tout cela une Intelligence puissante et immortelle qui conduit fortement ses vues à exécution et à bonne fin ?

« Alors Marie dit à l'Ange : — Voici la servante du Seigneur : Qu'il me soit fait selon votre parole. — Au même instant l'Ange se sépara d'elle. »

Dès que Marie eut donné son consentement, Dieu forma dans son sein le corps et l'âme qui devaient être hypostatiquement unis à son Verbe Éternel. [S. Basile, S. Grégoire, S. Jean-Damascène et les autres Pères.]

J.-C. n'eut donc point de père sur la terre ; Si S. Joseph fut appelé son père, ce n'était qu'en tant qu'il était son nourricier et qu'il avait épousé Marie. Aussi, lorsque l'Ange commanda à S. Joseph de fuir en Égypte avec l'Enfant et Marie, il lui dit :

« — Levez-vous, prenez l'Enfant et sa mère. » (S. *Matth.* II. 13), indiquant par là que S. Joseph n'était point le père de l'Enfant ; car il ne lui dit point : « Prenez votre fils et votre épouse ; » mais : « Prenez l'Enfant et sa mère. »

III. — J.-C. n'a pas eu de père sur la terre. (S. Paul).

Gal. IV. 5. — Lorsque les temps ont été accomplis, dit S. Paul, Dieu a envoyé son Fils formé de la femme, *factum ex muliere*, et assujetti à la Loi, afin de racheter ceux qui étaient sous la Loi et de nous rendre enfants adoptifs.

On sait que cet Apôtre a voulu nous enseigner que le Fils de Dieu « avait pris un corps formé dans le sein de la femme par l'opération divine, sans le concours de l'homme. » Il a voulu, en particulier, marquer qu'il n'était pas né du sang de S. Joseph. C'est pourquoi il répète souvent cette parole, que le Christ « est né de la femme, *factum ex muliere.* » Par là il exclut toute idée qui signifierait que J.-C. aurait été engendré de l'homme.

Les Prophètes avaient annoncé que « le Messie descendrait d'en Haut, et se ferait homme. » Cette circonstance essentielle a été réalisée dans la personne de Jésus ; car, parlant aux Juifs, il leur dit « qu'ils étaient d'ici-bas ; pour moi, « ajouta-t-il, je suis d'en Haut : *Ego de supernis sum* ; vous êtes « de ce monde ; mais moi je ne suis pas de ce monde. » (S. Jean VIII. 23.)

Les Prophètes avaient annoncé que *le Christ naîtrait de la race de David* ; mais ils n'avaient pas marqué de quelle branche de cette royale famille il devait sortir. Aussi les Juifs ignoraient-ils *de quelle famille de la postérité de David sorti-*

rait le Messie. Croyant donc connaître le père de Jésus dans la personne de Joseph, ils se disaient entre eux que Jésus ne devait pas être le Christ, puisqu'ils savaient d'où il venait. Mais Jésus leur laissa une indice de sa divine origine, lorsqu'il leur montra qu'*ils ne savaient point d'où il venait.* (V. S. Jean, c. VII. 27.)

IV. — La Virginité de Marie a été proclamée dans le *Symbole* catholique par les Apôtres.

Le *Symbole des Apôtres*, au troisième article, établit comme un point essentiel de la foi chrétienne, la virginité de Marie, mère du Fils Unique de Dieu : « Je crois en Dieu... et en « Jésus-Christ, son Fils Unique, qui a été conçu du Saint-Esprit et qui est né de Marie la Vierge. » Ce fait-vérité a été universellement reconnu et cru, démontré et proclamé, par tous les Apôtres et les Évangélistes, par tous les Parents et les Disciples de Notre Seigneur J.-C. : en sorte qu'il est demeuré comme un dogme invariable.

V. — Les Autres Évangiles, non-canoniques, les Écrits des Hérétiques, et les monuments les plus anciens, nous démontrent également que telle était certainement la foi primitive et véritable.

Ainsi, 1^o le PROTO-EVANGÉLIUM de S. Jacques-le-Mineur qui fut élevé dans l'intérieur même de la maison de Nazareth, et qui fut témoin des prodiges et des circonstances de l'Incarnation du Messie, est à la fois une affirmation authentique, une constatation solennelle et une démonstration historique de la pureté et de la sainte virginité de Marie. Ce digne et irréprochable témoin rapporte que la Vierge Marie avait été fiancée à S. Joseph, pour qu'elle eut en ce vénérable vieillard un gardien et un protecteur de sa virginité.

c. 9. ; il dit qu'Elle reçut la visite de l'Ange du Seigneur, qui lui annonça qu'Elle serait la mère du Fils de Dieu, et qu'Elle concevrait par l'opération du Saint-Esprit, en conservant la gloire de sa virginité. Cet Évangile renferme le récit de plusieurs circonstances particulières, outre celles racontées par les Évangiles canoniques. Il décrit, entr'autres choses, assez au long, l'anxiété de S. Joseph, lorsqu'il eut connaissance de la grossesse de Marie, c. 13 et 14 ; il dit même que les Prêtres du Temple, apprenant que Marie qu'ils avaient fiancée et non pas encore mariée à S. Joseph, était devenue enceinte avant la célébration du mariage, lui firent boire de l'eau de rédargution ou de l'épreuve, conformément à la Loi du Seigneur ; mais que cette épreuve ne servit qu'à démontrer son innocence et sa sainteté. Enfin, toute cette histoire, destinée dans le principe aux seuls fidèles, tous les faits surnaturels qui accompagnèrent l'enfantement de Marie, les témoignages des femmes qui se trouvèrent à la naissance de Jésus, tout concourt à ne pas laisser planer l'ombre même du doute sur la virginité sans tache de la mère du Sauveur ; tout, au contraire, la démontre pleinement et la fait éclater au grand jour.

2^o *L'Évangile*, intitulé DE LA NATIVITÉ DE MARIE, renferme des témoignages analogues. L'Ange du Seigneur qui annonce à Sainte Anne la naissance de Marie, lui dit :

« — Elle sera seule sans exemple, sans tache, sans corruption : étant vierge et servante du Seigneur, et de nom et d'effet, étant remplie de grâce, elle enfantera, sans commerce humain, le Sauveur du monde, c. iv. »

Plus loin, il est dit que, lorsque les Prêtres la renvoyaient avec les autres jeunes vierges, chacune chez leurs parents, pour contracter des alliances et des mariages, Marie seule répondit « qu'elle ne pouvait faire cette chose, parce que en vertu du vœu de ses parents et du sien propre, elle était consacrée au service de Dieu ; et que, de plus, elle avait elle-même voué au Seigneur une virginité perpétuelle, c. vii. »

L'Ange Gabriel lui fut envoyé, afin de lui expliquer comment elle concevrait et enfanterait un fils ; lors donc qu'elle eut répondu : « Comment cela se fera-t-il. » Car, d'après mon vœu, jamais je ne connais d'homme. L'Ange lui dit : « L'Esprit-Saint surviendra en vous ; vous concevrez vierge, vous enfanterez étant vierge, vous nourrirez l'Enfant demeurant vierge ; *ne existimes, Maria, quod humano more concipias. Nam sine virili commixtione Virgo concipies, Virgo paries, Virgo nutries. Spiritus enim Sanctus superveniet in te, etc.* »

Plaçons ici sous les yeux le récit sommaire de l'ÉVANGILE DE LA NATIVITÉ DE MARIE.

L'Ange annonce à S. Joachim, que :

Marie sera consacrée au Seigneur, dès son enfance : qu'elle sera remplie du Saint-Esprit dès le sein de sa mère. Elle demeurera pure et sans tache toute sa vie. Elle naîtra d'une mère stérile par un privilège miraculeux ; de même, par un autre privilège prodigieux et sans exemple, étant Vierge elle mettra au monde le Fils du Très-Haut, qui sera appelé Jésus, c'est-à-dire, le Sauveur de toutes les nations.

Le même Messenger Céleste dit à S^{te} Anne :

Je suis envoyé pour vous annoncer qu'il vous naîtra une fille, appelée Marie, qui, dès sa naissance sera remplie de grâce, consacrée au service du Seigneur ; jamais elle ne connaîtra d'homme ; mais, par un privilège sans exemple, tout en demeurant Vierge sans tache, elle engendrera sans contact humain, le Fils de Dieu, le Sauveur du monde.

Plus loin, on lit l'accomplissement historique de cette prédiction de l'Ange, l'annonciation et l'incarnation. Il est rapporté en ces termes, c. IX :

Or, en ces jours-là, c'est-à-dire au premier temps de l'arrivée de Marie en Galilée, l'Ange Gabriel lui fut envoyé de Dieu pour lui annoncer qu'elle concevrait le Seigneur, et lui exposer la manière et l'ordre de la conception. Etant entré vers elle, il remplit la chambre où elle demeurait, d'une grande lumière, et, la saluant avec une très-grande vénération, il lui dit :

— Je vous salue, Marie, Vierge du Seigneur, très-agréable à Dieu, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie

par-dessus toutes les femmes, vous êtes bénie par-dessus tous les hommes qui sont nés jusqu'à présent.

Et la Vierge qui connaissait déjà bien les visages des Anges, et qui était accoutumée à la lumière céleste, ne fut point effrayée de voir un ange, ni étonnée de l'éclat de la lumière ; mais son seul discours la troubla, et elle se demanda quelle pouvait être cette salutation si extraordinaire, ce qu'elle signifiait, et quelle fin elle devait avoir. L'Ange, divinement inspiré, allant au-devant de cette pensée, lui dit :

— Ne craignez point, Marie, comme si je cachais par cette salutation quelque chose de contraire à la chasteté. Car, tout en demeurant vierge, vous concevrez sans péché et vous enfanterez un fils. Celui-là sera grand, parce qu'il dominera depuis la mer jusqu'à la mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. Et il sera appelé le Fils du Très-Haut, parce qu'en naissant humble sur la terre il règnera élevé dans le ciel. Et le Seigneur-Dieu lui donnera le siège de David, son père, et il règnera à jamais dans la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. Il est lui-même le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs, et son trône subsistera dans les siècles des siècles.

La Vierge crut à ces paroles de l'Ange ; mais, voulant savoir la manière, elle répondit :

— Comment cela pourra-t-il se faire ? Car puisque, selon mon vœu, je ne connais point d'homme, comment pourrais-je enfanter sans cesser d'être Vierge ? — A cela l'Ange répondit :

— Ne croyez pas, Marie, que vous deviez concevoir d'une manière humaine. Car, sans avoir de rapport avec aucun homme, vous concevrez et vous resterez vierge ; Vierge, vous enfanterez ; Vierge, vous nourrirez. *Nam sine virili commixtione Virgo concipies, Virgo paries, Virgo nutries.* Car le Saint-Esprit surviendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre contre toutes les ardeurs de la convoitise. Car vous avez trouvé grâce devant le Seigneur, parce que vous avez préféré la chasteté. C'est pourquoi ce qui naîtra de vous, sera seul Saint, parce que seul il aura été conçu et sera né sans péché, et il sera appelé le Fils de Dieu.

Alors Marie, étendant les mains et élevant les yeux au ciel, dit :

— Voici la servante du Seigneur : qu'il me soit fait selon votre parole. [*et le reste comme en S. Luc. 1. 38.*¹]

C'est ainsi, comme on le voit, que tous les Évangiles primitifs, et que tous les anciens monuments, canoniques et non-canoniques, s'accordent parfaitement à mettre en relief et à démontrer la virginité de la mère de J.-C.

1. Voyez également *hist. apost. l. 7. c. 4; etc. etc.* ; *Evang. Nicod. c. 1* ; *liturgie de S. Matthieu, p. 217 et 218* ; *Evangile de l'Enfance, c. 6* ; *S. Justin, quæst. 136* ; *S. Cyrille de Jérusalem, 12 catéch. c. 21.*

QUATRIÈME COLONNE.

T R A D I T I O N

Des Pères Primitifs et Témoignages des Anciens
Monuments chrétiens,
Concernant la Vierge Marie, mère de Jésus.

PREMIÈRE SECTION

Témoignages des Hébreux et des Gentils, convertis, à l'appui du
Récit Évangélique.

S. IGNACE (an 30-106) rend ainsi témoignage à la virginité de Marie et à l'incarnation miraculeuse de Jésus :

En effet, notre Dieu Jésus-Christ a été porté dans le sein de Marie, d'après le plan de la sagesse divine ; Jésus, né du sang de David, par l'opération du Saint-Esprit ; Jésus, qui est né, qui a été baptisé, afin de purifier par le mérite de sa passion l'eau qui devait servir au baptême. Le Prince de ce monde a ignoré la virginité de Marie, *Et Principem hujus mundi latuit Mariæ virginitas*, il a ignoré son enfantement et la mort de Jésus-Christ, trois mystères d'un grand éclat, qui se sont accomplis dans le silence de Dieu. (S. Ignat., *épist. ad Ephes. n. 18 et 19*). *Et ibid. n. 7.*) Jésus a été engendré et non engendré, il est né de Marie et de Dieu.

Ces paroles de S. Ignace sont citées par plusieurs Pères subséquents, par Origène dans sa sixième Homélie sur S. Luc :

J'ai, dit-il, trouvé écrit dans la lettre d'un martyr, c'est Ignace, évêque d'Antioche, dont je parle, qui fut exposé aux bêtes dans

Rome, j'y ai trouvé, dis-je, écrit avec beaucoup d'élégance, « que la Vierge Marie, de même que son enfantement, ont été inconnus au Prince de ce monde. »

Ce passage, comme nous le voyons, se trouve mot pour mot dans l'Épître de S. Ignace aux Éphésiens. Il est encore cité par S. Basile, *hom. 24, de sanct. Christ. nativité.* ; par S. Jérôme sur le chap. 1 de S. Matthieu ; par Jovius, *l. 7, c. 31* ; par André de Crète, *hom. 2. in nativ. B. Mariæ* ; (Apud Cotelier.) Voici comme l'un des saints Pères a commenté ce passage de S. Ignace :

« Il y a trois choses [qui furent ignorées du Démon, savoir : le divin enfantement, la virginité de la mère du Sauveur et la Passion du Rédempteur. En effet, la Passion du Rédempteur a été inconnue au Démon ; car, comme le dit l'Apôtre, s'ils l'eussent connue, ils n'eussent jamais crucifié le Seigneur de gloire. L'enfantement divin lui a été caché, parce qu'il a ignoré comment le Fils de Dieu a voulu s'incarner dans le sein d'une Vierge. La virginité de la mère de Dieu lui a été cachée, c'est-à-dire, il a ignoré comment elle est demeurée vierge avant son enfantement et vierge après son enfantement. » *Ibid.*

II. — ORIGÈNE, cité par S. Basile et par S. Jérôme, s'exprime ainsi sur le même point :

« Pourquoi n'est-il pas conçu dans le sein d'une simple vierge, mais d'une vierge fiancée ? C'est d'abord afin que l'origine de Marie fut connue par la généalogie de Joseph ; 2^o C'était pour qu'elle ne fut pas lapidée comme adultère, par les Juifs ; 3^o C'était afin que, dans sa fuite en Égypte, elle eut la consolation et l'appui d'un époux.

IGNACE, martyr, ajoute une quatrième raison ; il a été conçu d'une vierge fiancée, afin que son enfantement fut caché au Démon ; car il a cru qu'il était né non d'une vierge, mais d'une épouse. » (Dans Cotelier, *les Pères des temps apostolique. t. II. p. 16.*)

III. — LES CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES, l. VII. c. 41, ordonnent que le cathécumène qui demande à être baptisé, fasse profession de croire « en Jésus-Christ, Fils Unique du « Père, qui dans les derniers temps est descendu des cieux, « a pris une chair et est né de la Sainte Vierge Marie, et qui « a vécu saintement selon les lois de Dieu son Père. »

IV. — S. DENIS L'ARÉOPAGITE rend témoignage de cette sorte : « Une Vierge l'enfanta miraculeusement. » (*Epit. iv. à Caius.*) et ailleurs il dit encore : « Par Gabriel, messenger divin, Marie sut comment se consommerait en elle le miracle ineffable de l'incarnation du Verbe. » (*Hier. célest. e. iv. n. 4.*)

V. — S. ANDRÉ, apôtre, parle ainsi de la Vierge Immaculée qui enfanta le Sauveur :

« Et comme le premier homme, qui apporta la mort dans le monde par l'arbre de la prévarication, avait été formé d'une terre vierge, il a été nécessaire que l'Homme parfait, dans lequel le fils de Dieu, créateur du premier homme, devait réparer la vie éternelle que les hommes avaient perdue par Adam, naquit d'une Vierge immaculée. » *hist. apost. de S. Andréâ.*

VI. — « S. MATTHIEU chassa un démon, au nom de Jésus-Christ qui a été conçu du Saint-Esprit, qui naquit de Marie la Vierge, que Judas livra aux Pharisiens et que les Juifs crucifièrent. » (*Ibid. de S. Matth. l. vii. c. 4.*) Tertullien répète les mêmes paroles. *Lib. de carne Christi, v. p. 389. e.*

VII. — S. JUSTIN. (an 104-15) explique en plusieurs endroits de ses écrits que Jésus est né d'une Vierge, par l'opération du Saint-Esprit. (*1 apol. n. 21. 22, 31, 32, 46, etc.*)

« Nous appelons, dit-il, Verbe de Dieu ce Jésus qui n'est pas né comme naissent les hommes, mais engendré d'une manière ineffable, n. 22. Le sang du Christ, dans son Incarnation ne vient pas de l'homme, mais de la vertu de Dieu. Ainsi devait naître en effet le Fils de Dieu, la première Puissance après Dieu le Père. Mais comment s'est-il incarné et fait homme, nous le dirons plus tard. Remarquons seulement que, de même que ce n'est point l'homme, mais Dieu qui fait le sang de la vigne, de même le sang de J.-C. ne devait pas venir de l'homme, mais de la vertu même de Dieu... Voilà ce qu'annonçait aussi Isaïe, mais en d'autres termes, quand il dit : « Une Étoile sortira de Jacob et un rejeton naîtra de la tige de Jessé, une fleur s'élèvera de ses racines. » Cette Étoile brillante qui s'est levée, cette fleur sortie de la racine de Jessé, c'est le Christ. D'où est-il sorti, en effet : Il est né par la vertu de Dieu, d'une Vierge du sang de Jacob, le père de Juda, d'où descend la nation juive, comme nous l'avons déjà remarqué.

Et Jessé, qu'était-il? Un des ancêtres de J.-C., un descendant de Jacob et de Juda, selon l'ordre des générations.

« Voyez comme Isaïe a prédit en termes clairs et précis que le Christ naîtrait d'une Vierge : « Voilà qu'une Vierge concevra et « enfantera un fils ; il sera appelé Emmanuel, *c'est-à-dire*, Dieu « avec nous. »

« Ce qui devait paraître incroyable, impossible, Dieu l'a fait annoncer par l'Esprit-Saint, afin qu'on ne put se refuser à croire l'avènement, lorsqu'il arriverait, et qu'on le crut précisément parce qu'il avait été prédit d'avance.

« *Une Vierge concevra...* signifient qu'elle concevra sans l'approche de l'homme ; autrement elle eut cessé d'être vierge. Mais la vertu de Dieu, survenant en elle, la couvrit de son ombre et fit qu'elle conçut sans perdre sa virginité... Le Verbe, cet Esprit, cette Puissance de Dieu, le Premier-né de Dieu, celui qu'avait annoncé Moïse : Voilà l'Esprit qui est descendu sur la Vierge, qui l'a couverte de son ombre, et l'a rendue mère sans qu'elle cessât d'être Vierge. » 1 *Apol. n.* 32 et 33.

C'est ainsi que ce saint docteur atteste la virginité de Marie qui a mis au monde Jésus-Christ, sans l'opération de l'homme. Il établit en même temps ce mystère par de solides raisons puisées dans les Prophètes, dans les Écritures et dans la Philosophie. Dans son Dialogue avec le juif Tryphon, il explique au long le même point, n° 43 : il dit que Jésus, « d'après la volonté de Dieu le Père, est né d'une Vierge de « le race d'Abraham, de la tribu de Juda, et du sang de « David. » Il cite les Prophètes qui annoncent cet événement, puis il ajoute : « Excepté notre Christ, il n'est pas un « seul descendant d'Abraham qui soit né ou qu'on ait fait « naître d'une Vierge, tout le monde en convient.

VIII. — S. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, dans le septième livre de ses Stromates, *chap. XVI* :

« Suivant une opinion accréditée jusqu'à ce jour, Marie, par la naissance de son fils, est devenue mère sans subir les conséquences de la maternité. Car quelques-uns veulent qu'ayant été examinée par la sage-femme après l'enfantement, elle ait été trouvée vierge. Je lui comparerais volontiers les Écritures du Seigneur : Mères de la vérité, elles l'enfantent en demeurant vierges par le

secret qu'elles gardent sur les mystères de la vérité. *Elle a enfanté et n'a point enfanté*, dit l'Écriture, pour signifier que Marie a conçu par elle-même et non par aucun commerce humain. »

S. Clément reconnaît la virginité de Marie, l'incorruptibilité de son enfantement, qui n'a point porté atteinte à sa qualité de Vierge. On trouve dans le Protévangile de S. Jacques, n° 20, une tradition qui a de l'analogie avec celle que rapporte ici le docteur d'Alexandrie.

Le troisième canon du Concile de Latran, sous Martin I^{er}, déclare que la bienheureuse Vierge Marie a enfanté sans subir aucune altération, *incorruptibiliter enixa est*.

IX. — TERTULLIEN fait sur le même point un raisonnement théologique fort savant qu'on peut lire dans son Apologétique, n. 24 ; il y établit que « le Fils de Dieu n'est pas né d'un mariage ; sa mère ne connaissait aucun homme... « Le Verbe, ce Rayon de Dieu, comme il a toujours été pré-« dit, est descendu dans une vierge, s'est fait chair dans son « sein : il naquit homme uni à Dieu... » Dans son livre quatrième contre Marcion, le même Tertullien présente ainsi la même idée dans son style concis et énergique :

Cæterum quomodo ille erit obnoxius confusionis, qui eam non capit? non vulvâ licet virginis tamen fœminæ, coagulatus et si non semine, tamen ex lege substantiæ corporalis, ex fœminæ humore ; non caro habitus ante formam ; non pecus dictus post figuram ; non decem mensium cruciatu deliberatus ; non subitâ dolorum concussione cum tanti temporis cœno per corporis cloacam effusus ad terram... nec exinde per immundicias inter sinus volutatus, molestus uberibus, diu infans, vix puer, tardè homo ; sed de cœlo expositus, semel grandis, semel totus, statim Christus, Spiritus et Virtus, et Deus tantum. p. 240.

Ainsi ce Père enseigne que la Vierge fut exempte de la malédiction et des douleurs auxquelles sont condamnées celles qui enfantent ; et que le Christ ne fut soumis à aucune de ces souillures qui accompagnent la naissance. (*Et lib. de velandis virginibus, p. 338 et lib. de carne Christi, p. 11, 12 etc. et passim.*)

X. — S. IRÉNÉE consacre plusieurs longs chapitres de

SON TRAITÉ CONTRE LES HÉRÉSIES, à prouver, à expliquer l'incarnation du Verbe dans le sein d'une Vierge :

« Par leur obstination à ne pas reconnaître Emmanuel né de la Vierge, ils se privent du bienfait de sa grâce qui est la vie éternelle. Comme il était le Fils Unique de Dieu, par le mystère d'une paternité toute divine, il fallait que son incarnation dans la vierge participât de cette génération merveilleuse... Les Écritures nous le représentent comme le Dieu Saint, le Conseiller Céleste, le Roi de la beauté, le Dieu fort, le Juge des vivants et des morts... Il était le Fils de Dieu et le Fils de l'homme, il était le fils de l'homme étant né de la Vierge Marie, qui était de l'espèce humaine... Celui qui est la pureté même devait sortir d'un sein pur... » (*S. Irén. l. III, 19, 20. l. IV. c. 33.*)

Au troisième livre ce Père soutient contre une partie des Ébionites, que les Apôtres n'ont connu qu'un seul Dieu Créateur et qu'un seul J.-C., Dieu et homme, qui est né d'une Vierge, et qu'il n'est point né de Joseph. Il invoque sur ce point la foi de toutes les Églises.

XI. — La foule des Pères subséquents n'a qu'une voix pour célébrer les louanges de la Vierge Marie. « Elle a toujours été vierge, dit *S. Augustin*, avant, durant, et après son divin enfantement. » *S. Grégoire de Naziance, de nat. J.-C.*, *Saint Épiphané, hær. 78*, et, parmi plusieurs théologiens, *S. Thomas*, disent que *S. Joseph* n'a été donné comme époux à Marie que pour protéger sa virginité. (*Vide Baron, app. p. 20. c. 59.*)

Voici comment *S. Augustin*, ce grand Docteur, raisonne sur ce sujet contre les Juifs :

« O Juif, considère une harpe. On y trouve trois choses : l'art, la main et la corde ; cependant l'on entend qu'un son ; l'art dicte, la main touche, la corde résonne : ces trois agissent semblablement, mais la seule corde résonne ; ni l'art ni la main ne rendent de son, mais ils agissent conjointement avec la corde. La corde seule reçoit le son ; le Christ seul prend une chair. Trois choses concourent à l'exécution ; mais de même que la reddition du son n'appartient qu'à la corde, de même aussi l'humanité n'appartient qu'au Christ. Expliquez-moi donc, ô incrédule, comment une verge desséchée a produit des feuilles, des fleurs, du fruit : et je vous expliquerai à

mon tour comment une vierge a conçu. Mais probablement le Juif ne pourra m'expliquer la fécondité de la verge ; et moi je ne pourrai non plus lui expliquer l'enfantement de la vierge. (*De incarn.*)

Le même docteur dans sa deuxième épître à Volusien :

« Si vous cherchez le moyen naturel de ce fait, il ne sera plus miraculeux ; si vous cherchez un exemple semblable, il ne sera plus singulier. Posons que Dieu peut quelque chose, dont (nous reconnaissons que) nous ne pouvons donner l'explication. Dans de tels cas, toute la raison du fait est dans la puissance de celui qui opère. »

XII. — S. Ambroise dit :

« Marie a enfanté étant mariée ; mais elle a conçu étant vierge, Marie a conçu étant mairée, mais elle a enfanté étant vierge. » (*S. Ambr. in c. 2 Lucae.*)

XIII. — S. SOPHRONE, archevêque de Jérusalem, parlant de la famille et des parents de Notre Seigneur, appelle Marie « la très-pure et immaculée Vierge, mère de Dieu. « Joseph, *dit-il*, qui était regardé comme le père du Sauveur, ne l'était point en effet, puisqu'il n'a nullement connu « celle qui est la mère du Seigneur et qui est toujours « vierge et qu'il ne l'a point privée de sa grâce virginale « et immaculée. » (*Coteler., in Constit. Apost. l. III. c. 6.*)

Il est certain que tous les Pères sans exception ont cru la perpétuelle virginité de Marie ; car ceux qui enseignèrent le contraire furent condamnés comme hérétiques, et constamment regardés comme tels.

Bien qu'il n'y ait rien de plus excellent que le titre de mère de Dieu, de tout temps néanmoins on ne l'a jamais nommée sans ajouter le surnom de *Vierge* : c'est ce que constate en ces termes S. Epiphane, (*hœr. 78*) :

« Quis unquam, ant quo sæculo ansus est proferre nomen S. Mariæ, et interrogatus, non statim intulit Virginis vocem? Ex ipsis enim nominibus epithetis etiã virtutis signa elucent: dignitatis enim appellationem acceperunt Justi, unusquisque decenter, ut congruum fuit. Et Abraham quidem impositum fuit Epitheton, Amicus Dei, et non dissolvetur. Jacob vero ut Israel vocetur, et non alternabitur: Apostolis, Boanerges, hoc est, filii Tonitruï, et non relinquetur: et Sanctæ Mariæ vox Virgo, et non mutabitur; impoluta enim permansit et Sancta.

(Vide et S. Cyprian. *de nativ. Christi*; S. Zeno, episc. *de nat. serm.* 6; Baron. *Annal. n.* 6.)

XIV. — Autres traits traditionnels, relatifs à la virginité de Marie, mère de Jésus.

1^o Une histoire, que la tradition avait conservée jusqu'au temps d'Origène et de S. Basile, dit qu'il y avait dans les édifices adossés au temple et dans le temple même un lieu réservé aux vierges exclusivement. Comme, après son enfantement, Marie y était entrée, on voulut la renvoyer dans le lieu réservé aux autres filles mariées; mais Zacharie ne voulut pas qu'elle fut privée du privilège de sa place. Les Juifs irrités contre lui tant pour cette cause que peut-être aussi pour celle mentionnée dans le Protévangile, le mirent à mort entre le temple et l'autel. (Origenes, *in tract.* 26. *in Matth.*, et S. Basile, *de humand Christi generatione*). V. Huet *Parall. c.* 8; — S. Grégoire de Nysse, *de J.-C. nativ.*; S. Cyrille d'Alexandrie, *adv. Anthropomorphitas*, apud Baronium, *annal. an. i. n.* 53. *etc.*

Voici le texte latin de S. Cyrille d'Alexandrie :

« Hic Zacharias prophético spiritu ad occultorum cognitionem deductus, cum mysterium Virginis de eximio patu probe intelligeret, non arcuit incontaminatam purissimamque matrem ab eo templi loco, qui virginibus ex Lege designatus erat; docens nimirum Judæos, quod Creator totius Universi et omnis creaturæ Rex humanam naturam, ut reliqua etiâ omnia, subjectam habet, pro suo arbitrato eam ad quodcumque velit ducens, non autem ipse creaturæ addictus: adeo ut in ipsius potestate sit satum, novam creaturam creare, quæ matrem effectam virginate non privet. Idcirco non arcuit eam à loco templi virginibus dicato: erat enim locus hic inter altare et templum intermedius. Quando igitur audierunt Regem totius creationis ad humanam nativitatem divino concilio procedere, veriti ne in ejus Regis potestatem et imperium venirent, eum qui hoc de parte testificatus erat, interficiunt, sacerdotem sacrificantes. »

Les paroles d'Origène sont ainsi conçues : « *Digna est virginum loco quod sit Virgo,* » (aiebat Zacharias.)

2^o Voici une autre histoire rapportée dans Orose. *liv. vi. c. 22*, et qu'on trouve dans Laziard ou LE JARS, *hist. univ. l. II. c. 1*. — Octave ayant pacifié l'Empire, on voulut à cette occasion et pour le flatter, lui décerner les honneurs divins ; mais il les refusa ; cependant par quelque sentiment d'orgueil il consulta la Sybille pour savoir par elle, s'il devait jamais naître quelqu'un plus grand que lui. Elle aussitôt lui fit voir vers le soleil par un ciel serein, un cercle en forme d'arc-en-ciel, au-dessus duquel apparaissait une très-belle Vierge portant un enfant sur son sein. Alors la Sybille dit à César : « Cet enfant est plus grand que vous, adorez-le ! » César, frappé de ce spectacle, fit élever un autel au capitolé. La place de cet autel est devenue un objet de vénération. L'an 1130, le pape Anaclet le fit entourer de quatre colonnes. Ensuite en 1603, Girolamo Cintelli y construisit une coupole magnifique. Cette sainte chapelle se voit sur le Mont Capitolin, dans l'Église d'*Ara cœli*, à peu de distance du grand autel. (*Roma moderna, Roma, 1589, p. 424.*)

Plusieurs auteurs rapportent ces traditions sans douter de leur vérité ; d'autres les rejettent sur ce qu'elles leur paraissent douteuses et qu'elles ne sont pas appuyées sur de plus nombreux témoignages. Néanmoins ils n'allèguent point d'autres raisons plus fortes. Chacun donc leur donnera le degré de croyance, qu'il jugera devoir leur attribuer. Ce n'est point, du reste, sur de telles pièces que nous asseyons la vérité chrétienne. Nous les rapportons ici, parce que c'est leur place. — Cependant comme nous le verrons ailleurs, (*Notice de César-Auguste*), ce récit est fondé sur le témoignage de plusieurs historiens : 1^o d'*Eusèbe*, d'après Casaubon ; 2^o de *Timothée-Lesage*, chronographe du III^e siècle, appelé par Hésychius, Θεωλόστατος Χρονολογος ; 3^o de *Jean Malalas*, historien d'Antioche, *l. x. p. 98*, au *psaume 23^e*, *volume des écrivains de l'histoire Byzantine 1733* ; 4^o de *Suidas*, *roce Augusti* ; 5^o de *Cédrenus*, *in chronico* ; 6^o de *Nicéphore*, *hist. l. 1. c. 17* ; 7^o de *Baronius*, *in apparatu*, *p. 17* ; *etc.*

3° Clément d'Alexandrie et Suidas rapportent la circonstance suivante :

Lorsqu'on voulut compter Jésus au nombre des Prêtres et inscrire sur le Registre son nom et sa généalogie, on fit venir Marie qui se déclara sa mère véritable ; mais elle ajouta que, quant à un père, elle ne lui en connaissait aucun. Les prêtres la firent examiner par les sages-femmes et elle fut reconnue pour une vierge pure et sans tâche après son enfantement et après la mort de Joseph. — Clément d'Alexandrie rapporte ce récit comme *une ancienne tradition* ; et Suidas dit l'avoir extraite *des anciennes chroniques de Tibériade*. Nous placerons la relation intégrale à la fin de ce Second Livre.

4° Pierre Damien, L. de la Barre, Lipomani, t. 8, et Surius, t. 6, le P. Xavier, *hist. de J. C.*, Lejars, d'après Eusèbe et Innocent III, rapportent un autre fait prodigieux qui établit et démontre la virginité de la mère de J.-C. Suivant la tradition transmise par ces auteurs, le magnifique temple de la Paix était achevé à Rome et promettait une durée indéfinie. On consulta sur ce point les oracles du Paganisme. Il fut répondu que ce splendide édifice durerait, *donec Virgo pareret, jusqu'à ce qu'une Vierge enfantât*. On en conclut que ce Temple durerait sans fin, et on le nomma *Templum æternum, Temple éternel* !

Or la nuit que la Vierge Marie enfanta le Sauveur, ce grand édifice s'écroula avec ses murailles et ses colonnades.

Telle est le récit des auteurs précités. Ce même *Temple de la Paix*, ou *Temple Éternel*, a été reconstruit par Vespasien et Titus, comme le témoignent Suétone, Joseph, Pline et d'autres anciens Auteurs.

Voyez les *Sections 2° et 3°*, placées après la 6° colonne.

CINQUIÈME COLONNE.

TÉMOIGNAGES

Et Objections des Juifs Infidèles, — des Anciens Hérétiques,
— au sujet de la Virginité de MARIE. —
Sentiments de Mahomet, à cet égard. — Traits Historiques.

I. — Témoignage d'un Rabbín, contemporain de Jésus.

Le Rabbín Haccanas, fils du R. Néhémias, qui vit Jésus opérer des miracles et évangéliser, attesta la vérité de la croyance universelle de l'Église sur ce qui regarde Marie. Dans la lettre qu'il écrivit au sujet *de la généalogie du Christ* il dit : « Il y avait dans Bethléem de Juda une jeune Vierge, « nommée Marie, fille de Joachim-Eli, de la race de Zoro- « babel, fils de Salathiel, de la tribu de Juda.... » (*Dans Galatinus* l. VII. 13.) — D'anciens Rabbíns ont reconnu l'incarnation de la seconde Hypostase ou Puissance Divine dans le sein d'une Vierge. Au livre intitulé *Seniotha Desiphra* qui a déjà été cité, nous trouvons des paroles qui semblent raconter un fait accompli.

« Dans le temps qui a succédé au temps des patriarches
« et des Prophètes, un corps saint s'est incorporé, ou formé
« dans une femme, et les mondes supérieurs et les mondes
« inférieurs ont été réunis. Le monde supérieur s'est réuni
« au monde inférieur par le moyen ou l'intermédiaire de ce
« corps saint. Ils se réjouissaient en quelque manière, ils se

« félicitaient mutuellement de cette union et ils ne formaient
« qu'un seul corps ; car ce qui était d'en haut, se trouvait
« dans ce qui est inférieur. Alors l'Esprit sortant de sa de-
« meure, se rendit dans un seul corps ; et partout il n'y avait
« qu'un seul être qui paraissait ; c'était celui à qui l'on dit :
« Saint, Saint, Saint, est le Dieu des armées : il remplit toute
« la terre de sa gloire.... Dans cette femme il se trouve plus
« de sainteté que dans toutes les femmes. De plus, en elle
« réside la divinité qui avait coutume de descendre sur Jéru-
« salem et sur le Sanctuaire. Et toutes ces choses eurent
« lieu après que le Verbe eut pris un corps en elle et qu'il
« fut compris dans la généralité de l'espèce humaine. »

Voilà ce que Galatinus rapporte comme extrait des anciens livres Juifs, et comme un témoignage très clair de la part des Rabbins en faveur du mystère, dont nous parlons.

Ces livres Talmudiques, composés par les anciens Rabbins, et reçus par les Docteurs comme authentiques, démontrent que ces anciens Hébreux étaient du nombre de ceux qui étaient Juifs à l'extérieur, et Chrétiens dans le cœur ; car ces passages et d'autres de ce genre ont été nécessairement écrits par une âme qui pensait chrétiennement.

Que si l'incrédulité soupçonneuse pousse la défiance jusqu'à suspecter tous les témoignages favorables, nous en allons apporter ici d'autres tout contraires, dont l'authenticité ne sera pas douteuse, et qui ont néanmoins pour conséquence de prouver la vérité qu'ils cherchent à combattre.

II. — Ce que disent les Juifs ennemis de Jésus-Christ.

Dans un livre intitulé *Toldos* ou *histoire de la naissance de Jésus*, les Juifs rapportent les doutes, les soupçons du fiancé de Marie, lorsqu'elle se trouva dans son état de grossesse. Suivant eux, « une jeune ouvrière, nommée Mirjam ou « Marie, était fiancée à Jochanan. Etant devenue enceinte, « son fiancé, non-seulement s'en serait défait en la répudiant,

« mais couvert de honte, il se serait encore enfui lui-même
« jusqu'à Babylone, dans l'intention de la quitter, elle et sa
« patrie. Ensuite Marie mit au monde un fils, qu'elle nomma
« Jeosua, du nom de son oncle ou de son frère maternel.
« Joseph Pandéra était soupçonné par le fiancé d'être le père
« de cet enfant, et on lui conseillait de le dénoncer devant
« le Grand Sanhédrin. » (*Tela ignea Satanæ per Wagenseil*,
p. 1, 2).

C'est ainsi que les Juifs corrompirent la véritable histoire. D'autres Juifs, également acharnés contre J.-C., la corrompirent d'une autre manière ; ainsi ceux que fait parler Celse, disent contrairement aux premiers, que « le Char-
« pentier chassa sa fiancée, après avoir été convaincu de
« sa mauvaise conduite. (Orig. cont. Celse, liv. I p. 36.)

Il est en contradiction manifeste avec le *Toldos*, qui suppose, que *le fiancé s'enfuit sans faire d'éclat*. De plus, il est certain que le charpentier n'a point agi suivant les suppositions calomnieuses ni de Celse ni des autres Juifs, et il est impossible qu'il ait agi ainsi envers Marie. En effet, Celse et les Juifs conviennent avec les Chrétiens, que Jésus passait pour le fils de Joseph ; que celui-ci le nourrissait et travaillait ensemble au métier de charpentier ; comment donc, si Joseph *avait chassé sa fiancée*, aurait-il consenti à la reprendre, à nourrir l'enfant et à les prendre l'un et l'autre sous sa protection ? S'il y avait conviction d'adultère, comment la fiancée n'a-t-elle pas été lapidée selon la loi, *Deutér. xxii. 23* : « Si une fiancée est surprise en adultère, vous les
« lapiderez, elle et celui qui l'a déshonorée ? » Il faut donc de deux choses l'une, ou que la fiancée ait été convaincue de crime, et, dans ce cas, répudiée pour toujours, chassée, traduite et même mise à mort selon la Loi ; ou que les soupçons du fiancé aient été dissipés ; qu'une pleine conviction de l'innocence de Marie ait eu lieu, et qu'alors le fiancé ait consenti à la reprendre, à la protéger, à la nourrir, à l'aimer, elle et son Enfant. De là, on doit conclure que, si Saint Joseph, qui eut été obligé de renvoyer sa fiancée, changea de projet, s'il la garda, s'il eut toujours pour elle

la même tendresse, la même vénération, s'il éleva avec grand soin cet enfant précieux, s'il s'exila même en Egypte, pour le sauver de la mort, c'est qu'il a été convaincu de l'innocence et de la virginité de Marie.

Cette raison est solide et convaincante. Et loin que la supposition de Celse et des Juifs puissent se soutenir devant cette preuve, qu'au contraire, elle tombe d'elle-même et laisse le récit évangélique briller dans toute sa vérité.

Dans le même *Toldos*, p. 7, les Juifs mettent dans la bouche de Jésus ces paroles : « Ma mère m'a enfanté étant » Vierge ; Je suis descendu sur elle et suis entré en elle. Je « suis le Fils de Dieu et c'est de moi qu'Isaïe a parlé lorsqu'il « a dit : *La Vierge concevra et enfantera un fils*, etc.

Dans un autre *Toldos*, publié par Raymond des Martins, les Juifs font dire à Jésus : « David, mon aïeul, a écrit de moi au 2 ps : le Seigneur m'a dit : « Vous êtes mon fils, je « vous ai engendré aujourd'hui ; ma mère, *ajoute-t-il*, m'a « donc engendré sans le secours d'aucun homme par la « seule vertu de Dieu. »

Dans un troisième écrit que les Juifs composèrent contre J.-C., ils disent : « Cependant Jésus prêcha dans le désert, « qu'il était Dieu, né d'une Vierge qui avait conçu du Saint-
« Esprit, et il assura qu'il était le vrai Rédempteur... » (*Histoire des Juifs*, par Basnage, l. v, c. 14.)

Le VETUS NIZZAKON, p. 137, dit : « Marie avait 14 ans, « lorsqu'elle mit au monde Jésus. Celui-ci n'a point eu de « père sur la terre, d'après la Tradition de ses Disciples. »

Le Juif Tryphon dit que les Chrétiens (dans le 1^{er} siècle), enseignaient que « Jésus est né d'une Vierge. » (*S. Justin, Dial*, n. 67.)

Les Juifs citent un Evangile non-canonique dans lequel il était écrit : « l'Esprit descendit des cieux, entra dans Marie « et y prit un corps. » (In veteri Nizzachon, p. 163, Wagensel.)

Celse, avec son Juif, reproche à Jésus d'avoir supposé qu'il devait sa naissance à une Vierge. (Orig. l. 1.)

L'on voit que les Juifs en ont voulu à la virginité de la mère de Jésus et qu'ils ont cherché les moyens de détruire cette croyance primitive. Mais leurs efforts furent vains. Car il est certain que, pendant sa vie temporelle, Jésus n'a jamais été regardé pour avoir une naissance illégitime, comme les *Toldos* voudraient le faire entendre. En effet, s'il eût été ainsi, comme les Juifs, ses ennemis déclarés, voudraient le faire croire, comment se fait-il que les Nazaréens, ses concitoyens, qui devaient le connaître, que les Phariséens, ses rusés adversaires, que les Scribes, qui ne désiraient rien tant que de trouver quelque chose de censurable dans sa personne, n'en aient jamais dit un mot? Ils ont cherché à jeter du blâme sur tout le reste; mais ils n'ont jamais rien dit contre sa mère. Au contraire, tout le monde l'appelait lui-même *Fils de David*: toutes les femmes de la Judée enviaient le « bonheur de celle qui l'avait porté « dans ses entrailles. » Les Jérôsolymitains auraient-ils embrassé la doctrine de celui qu'ils auraient généralement connu pour illégitime et proscrit de l'Assemblée des fidèles par la Loi? Les Prêtres l'auraient-ils laissé prêcher dans le Temple et dans les Synagogues? Les Évangélistes et les Apôtres auraient-ils osé, malgré la notoriété publique du fait contraire, publier que Jésus était miraculeusement né d'une Vierge?

Voici une autre preuve de la perpétuelle virginité de Marie. J.-C. sur la croix la donne pour mère à S. Jean et en confia le soin à ce Disciple. Cela montre avec la dernière évidence qu ceux qui sont appelés les *frères de J.-C.* étaient nés d'une autre mère. Autrement c'eut été à eux de prendre soin de Marie, après la mort du Christ. (*Voyez Tillemont, mém. p. 353, t. I.*)

III. — Simon-le-Magicien. — Les Hérétiques.

Tant s'en faut que les contemporains de Jésus aient cru sa naissance illégitime, qu'ils ont attesté plutôt qu'il avait eu

une Vierge pour mère. En effet, Simon-le-Magicien, qui voulut se faire passer pour Jésus-Christ lui-même et qui s'étudiait à le contrefaire en tout, ne se vantait d'être né d'une Vierge que par la seule raison qu'il savait et tout le monde avec lui, que Jésus était né de la Vierge Marie. (*Recog. l. II, 7, et hist. apost. l. I, c. 9. Huet, Paral. c. 8, etc.*)

« — Je suis, *disait Simon*, le Verbe de Dieu, la plus
« grande Puissance Divine, je suis le Tout-Puissant. Ayant
« résolu de délivrer le monde, je suis entré dans le sein de
« ma mère qui était vierge, j'y ai pris une forme humaine,
« et ma mère m'a mis au monde étant vierge. Et j'ai paru
« un homme entre les hommes, sans être cependant un
« homme. »

Si l'on veut peser cette sorte de témoignage, on reconnaîtra que c'est un des plus forts et des plus incontestables. Marcion et Marcus (vers le milieu du II^e siècle) admettaient le récit évangélique ; mais ils le corrompirent par leurs systèmes hérétiques. Pour en donner un échantillon, voici comment Marcus entendait le mystère de l'incarnation du Verbe dans le sein de la Vierge Marie : « Une puissance
« émanée de ces êtres donna naissance à ce Jésus que la
« terre, un jour, vit apparaître : l'Ange Gabriel remplit les
« fonctions de Logos, et l'Esprit-Saint, celles de Zoë. La
« vertu du Très-Haut remplit celles de l'Homme ; la Vierge
« remplaça Ecclesia ; ainsi suivant Marcus, l'homme, produit
« de l'émanation universelle, né du sein de Marie, fut choisi
« par le Père dans les entrailles de sa mère, pour mani-
« fester ses paroles et ses œuvres. (Iréen., *adv. hæc. l. I, c. 15.*) — Ebion, tout en parlant contre la virginité de Marie, admettait la visite de l'ange Gabriel, le recit qui donne le nom de Vierge à Marie, mais en s'efforçant de donner au texte un sens hérétique. (*V. Tert. de veland., virg., p. 388.*) Cependant, une partie des Ebionites admettaient que Jésus était né d'une Vierge par la vertu du Saint-Esprit (*Euseb., hist. l. III. 27.*)

IV. — Honneur rendu à Marie.

Les *Toldos* des Juifs rapportent que les premiers disciples « qui venaient prier autour du tombeau de la mère de « Jésus, » subirent une persécution violente de la part des chefs de la Synagogue, et « qu'il en coula la vie à cent « chrétiens, parents de J.-C., pour avoir élevé un monu- « ment (peut-être un oratoire) sur cette tombe. » (*Toldos, Huldric, p. 115.*)

V. — Sentiment de Mahomet au sujet de la Vierge Marie.

Mahomet a toujours reconnu dans Marie le caractère de Vierge : il en fait même l'éloge dans l'Alcoran. (Sur. III et XX.) Il y compare Jésus à Adam qui est né sans père. « Ève, « *dit il*, vint du seul Adam comme Christ vint de la seule « Vierge Marie. Trois choses ont été produites sans com- « merce mâle : Adam, le béliet d'Abraham et Jésus-Christ. » (*Azoar, 29.*)

Mahomet raconte ainsi l'histoire de l'incarnation : « Et « Marie, fille d'Imram, laquelle a conservé sa virginité, et « nous avons envoyé en elle de notre Esprit, et elle a cru « aux paroles de son Seigneur et à ses Écritures. » (*Coran, Surate, 66.*) Il reconnaît qu'elle a conçu par la vertu de l'Esprit de Dieu et qu'elle a cru à la parole du messenger céleste. Il est inutile de relever la méprise de Mahomet qui donne au Père de la Vierge le nom du père de Marie, sœur de Moïse. Cette erreur est excusable dans cet homme ardent, mais plein d'ignorance.

Voici ce que dit l'Alcoran touchant la naissance de la Sainte Vierge : « L'épouse d'Amram dit à Dieu, lorsqu'elle eut donné le jour à sa fille : « Mon Seigneur, c'est une fille « que j'ai mise au monde ; mais nul homme ne lui sera « comparable. Je l'ai nommé Miriam : je vous la recom-

« mande, elle et sa race, contre Satan, qui a été lapidé. »
Surate, III, § 36.)

L'Alcoran rend encore témoignage à la pureté virginale de Marie : « Tout descendant d'Adam, dit Cottada, du moment qu'il vient au monde est touché au côté par Satan ; il faut en excepter toutefois Jésus et Marie ; car Dieu interposa entre lui et Satan un voile qui les préserva de son attouchement fatal. » Dans M. Orsini, *La Vierge, et Galat*, I. VII, 5.)

« Tout est facile à Dieu, disent les Musulmans ; de sa parole il a créé l'univers ; il a pris un peu de poussière et il a formé l'homme. Est-il rien au-dessus de son pouvoir ? Pourquoi donc douter que le Christ ait été conçu dans le sein d'une Vierge ? »

Et ailleurs : « Parmi les hommes, plusieurs furent parfaits ; parmi les femmes, jamais aucune n'a été parfaite, excepté Marie, mère de Jésus. »

Ces paroles de Mahomet et des Musulmans sont tirées de leurs livres authentiques. Les pensées qu'elles expriment sont dignes de notre attention.

VI. — Autres preuves traditionnelles et testimoniales de la virginité de Marie, mère de Jésus.

Extraits de l'Alcoran, relatifs à la Sainte-Vierge.

MAHOMET fait l'éloge de de la Vierge Marie. Il parle de sa famille, de sa naissance, de son éducation, des visites qu'elle reçut de la part des Anges ; — de l'annonciation de l'Archange Gabriel. — Il affirme son immaculée conception et sa virginité, contre les Juifs infidèles.

Selon Mahomet, *Sura III*, 35, Marie fut vouée au Seigneur dès le sein de sa mère.

ALCORANI TEXTUS.

SURA III.

De familia Amram.

35. MEMENTO cùm dixit uxor Amram : Domine mi, certo ego vovi tibi quod est in utero meo, liberum :

COMMENTAIRES

des

Docteurs Musulmans,
sur l'Alcoran.

Sur le verset 35. Gelal s'exprime ainsi : « L'épouse d'Amram s'appelait Anne. Elle était déjà avancée en

36. Anne, sa mère, la consacra à Dieu, dès qu'elle fut née; elle pria le Seigneur de la protéger contre les pièges de Satan.

37. Le Seigneur agréa cette digne offrande, et il la fit croître belle et éclatante. Elle fut confiée aux soins de Zacharie. Toutes les fois que Zacharie entraient vers elle dans le Temple, il trouvait auprès d'elle de la nourriture. Il lui dit: O Marie, d'où cela vous est-il venu? Elle répondit: de Dieu; car il donne, sans les compter, des aliments à qui il lui plaît.

38. Dans ce verset et dans les trois suivants, Mahomet rapporte ce qui concerne la nativité de S. Jean-Baptiste.

42. Les Anges dirent: O Marie, Dieu vous a choisie; il vous a rendu pure (de toute tache), et il vous a préférée aux femmes de tous les mondes (siècles).

43. O Marie, soyez dévouée à votre Seigneur, adorez-le, et fléchissez les genoux devant lui, avec ceux qui sa prosternent en sa présence.

44. Cela est renfermé dans les histoires secrètes. Nous te le révélons, O Mahomet. — Les prêtres du Temple tirèrent au sort, pour savoir à qui serait confiée cette Vierge. Les

suscipe ergo à me: tu quippe es auditor, Cognitor.

36. Cùm autem peperisset eam, dixit: Domine mi, certe ego peperì eam feminam (et Deus scientissimus erat illius quod pepererat), et non est masculus sicut femina. Et ego quidem nominavi eam Mariam: et ego sane confugere facio eam ad te, et Prolem ejus à Satanâ lapidato (id est, commendo eam ejus que prolem, ut defendas eam à Diabolo).

37. Suscepit ergo eam Dominus ejus susceptione pulchrâ, et germinare fecit eam germine pulchro; et suscepit eam in curam Zacharias. Quotiescumque ingrediebatur ad eam Zacharias in Aduytum, inveniebat apud eam cibum. Dixit: O Maria, undenam tibi hoc? Respondit: hoc est à Deo: nam Deus præbet alimenta cui vult sine computatione.

38. Ibi precatus est Zacharias Dominum suum, (ul peleret sibi sobolem bonam) . . .

42. Et cùm dixerunt Angeli: O Maria, certe Deus elegit te, et puram fecit te, et elegit te super mulieres omnium mundorum.

43. O Maria, devota esto Domino tuo, et adora, et genuflecte cum genuflectentibus.

44. Hoc est ex historiis Arcani: revelamus tibi illud, O Mahomete, et non fuisti apud illos cum projicerent calamos suos ad sortitendum, quis eorum in curam suscepturus es-

* âge et elle désirait avoir un enfant. Elle pria Dieu, et elle « devint enceinte.

36. 37. Le Seigneur reçut cette enfant des mains de sa mère, et la donna d'un caractère excellent; et elle croissait en un jour, autant qu'un enfant croit en un an. Or sa mère l'apporta aux Pontifes qui présidaient dans le Temple... Zacharie lui fit bâtir une cellule où il lui apportait de la nourriture et des parfums. Or Zacharie trouva chez elle des fruits d'hiver pendant l'été, et de fruits d'été pendant l'hiver. »

« Mahomet, dit le même Gelal, appello ordinairement Jésus *Fils de Marie*; c'est afin d'honorer davantage sa mère; mais parce qu'elle le devait élever sans père. On a coutume de rapporter les origines ou descendances des hommes aux pères (et non aux mères.) » (Apud. L. Marracci, p. 212.)

42. Jahias et Gelal, par ces paroles: *Les Anges dirent*, entendent un seul Ange, savoir: *l'Ange Gabriel*.

44. Les histoires apocryphes, c'est-à-dire, *secrètes*, paraissent avoir été en honneur parmi les Mahométans et parmi les anciens peuples de l'Orient. On les regardait

prétendants apportèrent leurs verges et se disputèrent l'honneur d'avoir sa main.

45. Les Anges lui dirent : O Marie, Dieu vous annonce pour fils le Verbe qui sort de lui-même ; il s'appellera le Christ Jésus, fils de Marie ; il sera éminent dans ce siècle et dans le siècle à venir. Il sera l'un de ceux qui s'approchent de Dieu et qui lui sont unis par les liens les plus intimes.

46. N'étant encore qu'au berceau, il adressera la parole aux hommes ; adulte, il sera du nombre des hommes vertueux.

47. Marie répondit : Mon Seigneur, comment aurais-je un fils, moi qui n'ai de commerce avec aucun homme ? L'ange lui dit : Dieu crée ce qu'il veut ; lorsqu'il a décrété une chose, il lui dira : sois, et elle sera.

48. Dieu lui enseignera le Livre, la Sagesse, le Pentateuque et l'Évangile, et il l'enverra comme étant son ambassadeur vers les enfants d'Israël.

set Mariam : neque fuisti apud eos cum inter se contenderent.

45. Cum dixerunt Angeli : O Maria, certe Deus annuntiat tibi Verbum ex se : Nomen ejus erit Christus Jesus filius Mariae ; conspicuum in hoc mundo, et in futuro saeculo ; et ex Approximatis Deo.

46. Et alloquetur homines in cunis, et cetera proventus, et erit ex Probris.

47. Respondit : Dno mi. quomodo erit mihi proles, et non tetigit me homo ? Dixit Angelus : sic Deus creat quod vult : cum decreverit rem profecto dicet illi : Esto : et erit.

48. Et docebit eum Deus Librum, et Sapientiam, et Pentateuchum, et Évangélium, et mittet eum Legatum ad filios Israël... (Le reste parle des mira-

comme véridiques et comme authentiques. — Le trait, relatif aux prétendants de Marie, se trouve dans le *Protévangile* et dans les autres histoires de Marie.

45. En appelant J.-C. *l'Esprit et le Verbe de Dieu*, ou *sorti de Dieu*, *Spiritum et Verbum Dei, vel ex Deo*, et en lui attribuant la puissance créatrice, l'Alcoran avoue, bon gré mal gré, la divinité du Christ, qu'il nie ailleurs. Mais c'est le propre des imposteurs et des hérétiques de se contredire. Algazel définit ainsi le Verbe, dans son symbole de foi :

Verbum aeternum sine principio subsistens in essentia ejus : c'est-à-dire, le Verbe éternel, sans commencement, subsistant dans sa propre substance.

• Il sera éminent « dans ce siècle, par le « don de prophétie ; et « dans le siècle futur, « parce qu'il intercèdera pour les hommes, et qu'il occupera un rang très-sublime. » (Gelal).

46. • Il parlera avant « le temps où les enfants ont coutume de « parler. » (Jahias et Gelal).

48. *Et mittet eum Legatum.* • Joseph a été le premier des « Prophètes Hébreux, « et Jésus le dernier. » (Thalebiensis.)

Sura v. v. 84. La mère du Messie a été sincère et véridique.

Sura iv. v. 155. (Les Juifs) ne crurent pas en Jésus, et ils dirent contre Marie un grand mensonge (en l'accusant de fornication). Ils ont dit : « pour nous, nous avons mis à mort le Christ, fils de Marie, ambassadeur de Dieu.

Sura xxi. 91. Souvenez-vous de Marie qui conserva intacte sa virginité ; nous avons (dit Dieu) soufflé sur elle par notre Esprit, et nous l'avons établie elle et son fils, comme la merveille de tous les siècles.

Sura xix, intitulée Marie, 16. Faites mémoire dans le Livre de l'Alcoran, de Marie, qui se retira vers la partie orientale de sa maison, 17. Elle prit un voile pour se couvrir ; nous lui envoyâmes alors notre Esprit (c'est-à-dire S. Gabriel) qui s'offrit à elle sous la forme d'un homme parfait.

18. Marie lui dit : mon secours est dans le Dieu miséricordieux ; si vous le craignez, (vous vous éloignerez de moi.)

19. Il répondit : Je suis l'Envoyé de Dieu, je viens vous annoncer un fils saint.

20. Elle dit : Comment aurai-je un fils, moi qui n'ai point de commerce avec mon époux, et qui ne suis point une prostituée ?

21. Gabriel répondit : Cela arrivera ainsi. Votre Seigneur dit : Cela est facile à notre puissance. Nous l'établirons (cet enfant) comme une merveille aux yeux de tous les hommes et comme un objet de notre miséricorde.

cles de J-C.

Sura v. v. 84 : Mater Messiae fuit verax.

Sura iv. v. 155 : (Judœi) non crediderunt in Jesum, et dixerunt contra Mariam mendacium magnum, (accusantes eam fornicationis). 156 dixerunt: nos certe occidimus Christum filium Mariae, Legatum Dei.

Sura xxi. v. 91. Et memento Mariae quam munitam servavit vulvam suam (i. e., *fuit Virgo intacta*) et insufflavimus in eam de Spiritu nostro, et posuimus eam, et filium ejus in miraculum omnibus mundis (seu Scœculis).

Sura xix, intitulée Marie, 16. Et commemora in Libro Alcorani Mariam, quando secessit à familiâ suâ ad locum orientalem. 17 et accepit eam velamen quo se legeret, et misimus ad eam Spiritum nostrum (i. e., *Gabriellem*) et assimilatus ei homo perfectus. 18. Dixit Maria: equidem confugio ad Misericordem, à te ; si es timoratus. 19. Respondit (*Gabriel*): Ego sum Legatus Domini, ut donem tibi puerum sanctum. 20. Dixit illa: undè erit mihi puer, cum non tetigerit me homo (i. e. maritus) neque fuerim meretrix ? 21. Respondit *Gabriel*: ita erit. Dicit Dus tuus: Hoc apud me est facile, et, et ponamus eum (i. e., *puerum*) in miraculum hominibus, et in misericordiam ex nobis. Et hoc est negotium definitum à nobis. 22. Conceptit igitur illum, et discessit cum eo (in utero) ad locum longinquum. 23. Supervenit igitur ei dolor parvus juxtâ truncum pal-

Sura iv, v, xxi. Ces paroles prouvent que Mahomet avait une haute idée de la mère de Jésus. — Il défend sa virginité contre les calomnies des Juifs incrédules.

De la **Sura xix**, appelée la **Sura de Marie**.

- Quiconque lira la « Sura de Marie, di-
- sent les Docteurs
- musulmans, recevra
- dix avantages, juxtâ
- a numerum eorum
- qui mendacii argue-
- runt Zachariam, et
- a veracem prædica-
- verunt eum, et Joannem,
- et Mariam, et
- Jesum, et cæteros
- Prophetas in illâ
- commemoratos ; et
- a juxtâ numerum eorum, qui Deum in
- hoc mundo invocaverunt, et, qui non
- invocaverunt.

16. *Secessit à familiâ suâ ad locum orientalem.* Gelal exposeit : in partem orientalem domûs, in quam scilicet secessit seorsum à ceteris Domesticis.

Zamcha scrius :
• Secesserat ad orandum in locum, qui respiciebat partem Orientalem versus Templum vel etiam in domo suâ separata ab hominibus. • *Jahias :* • Seddit in parte separata domûs versus Orientem velo cooperta. Venit

22. C'est là un dessein arrêté par nous. — Marie conçut donc cet enfant, et elle s'en alla dans un lieu lointain (*sans doute chez sa cousine Elisabeth, à Hébron. Ou bien avec S. Joseph à Bethléem.*)

23, 24, 25, 26, 27. Mahomet cite un miracle que Dieu fit en faveur de Marie, dans les jours où elle mit au monde son fils premier-né. Une fontaine coula près d'elle, et un dattier lui fournit des fruits mûrs. Comme ce faux prophète confond souvent les époques historiques, on n'est pas certain, s'il veut parler des miracles, que rapportent le Livre de l'Enfance, ou d'un prodige arrivé immédiatement avant ou après la naissance de Jésus. C'est ainsi que, racontant le retour de Marie en Judée, il met dans la bouche des Hébreux les paroles suivantes, adressées à la Vierge :

• O Marie, vous avez fait assurément des choses admirables, 27. O sœur d'Aaron, votre Père n'a point été un homme méchant, ni votre mère une prostituée ! (Il confond, comme on le voit, Marie, mère de Jésus, avec Marie, sœur de Moïse et d'Aaron.)

28. Puis il met la réponse suivante dans la bouche de Jésus-Enfant : Je suis le serviteur de Dieu : il m'a donné le Livre (c'est-à-dire l'Évangile, et il m'a établi Prophète. 29, 30. Il a voulu que je fusse béni partout où je serai ; il m'a fait un précepte de la prière et de l'aumône ; pendant toute ma vie, je dois le mettre en pratique. Il m'a inspiré de

mœ. Dixit : O utinam ego mortua essem ante hoc, et fuisset, quid derelictum, oblivioni traditum. Et inclamavit ad eam (*Gabriel*) : Ne contristeris : jam posuit Dns tuus sub te rivum. 24. Et excute ad te truncum palmœ : cadero faciet super te dactylos maturos colligibiles. 25. Et comede, et bibe, et tranquilla oculum : Porro si videris ex hominibus aliquem, qui *interroget te de filio* ; dic : ego sanè vovi Miseratori jejunium, ideo nullo modo alloquar hodiè hominem. 26. Venit ergo cum eo (*i. e., puerro*) ad gentem suam, et portabat eum. Dixerunt ad eam : O Maria, jam sanè effecisti rem miram. 27. O soror Aaron ; non fuit pater tuus vir malus, et non fuit mater tua scortatrix. 28. At *illa inquit ad eum. (i. e., puerum, dicens, loquimini cum eo.)* Respondierunt : Quomodo alloquemur eum, qui est in cunabulis infans ? 29. Dixit *puer* : certe ego sum servus Dei : tradidit mihi Librum (*i. e., Evangelium*) et constituit me Prophetam. 30. Et fecit me benedictum, ubicumque fuero : et precepit mihi orationem et eleemosynam ; quando permansero vivus. Et *pium fecit me* erga genitricem meam, et non me fecit superbum infelicem.

31. Et pax super me die, quâ natus sum, et die, quâ moriar, et die, quâ resuscitabor vivus.

32. Iste est Jesus filius Mariæ : Dictum veritatis, de quo dubitant (*utrum sit filius Dei, nec ne.*)

(Traduit de l'Arabe en latin, par Louis

que ad eam eodem in loco Gabriel in formâ humanâ. •

22. *Concepit igitur. Gelal* : • Insufflavit • Gabriel in eam... • Dixit Alhasan : *Concepit illum in utero « sicut infantem novem mensium. »*

23. *Et inclamavit ad eam...* Gelal pense que celui qui parla à Marie, était l'Ange Gabriel. D'autres pensent que ce fut l'Enfant lui-même. Quant à ce qui est dit *de la fontaine*, Gelal croit • qu'elle coula alors miraculeusement, après qu'elle avait cessé depuis longtemps. •

24. Jahias et Zamchascerius disent qu'un palmier, auparavant desséché, dont le tronc se trouvait dans la roche, verdit tout-à-coup et donna des dattes mûres, quoique en temps d'hiver.

27. Les docteurs musulmans s'efforcent vainement d'excuser Mahomet de l'erreur grossière qu'il a commise en confondant Marie, mère de Jésus, avec Marie, sœur d'Aaron et de Moïse. C'est en vain qu'ils disent • que • la sœur de Moïse a • vécu jusqu'au temps • de J.-C. ; » ou qu'ils recourent à la métempsychose ; ou qu'ils supposent que Marie, mère de Jésus, avait un frère nommé Aaron ; car le faux prophète entendait véritablement ici la sœur du Pontife Aaron et de Moïse, puisqu'ailleurs il appelle encore Marie, *la fille d'Amram.*

• Il y en a qui disent que Joseph l'artisan en bois, prit Marie et son fils, et les logea dans la grotte où ils demeurèrent quarante jours. Ensuite Marie

la piété filiale à l'égard de ma Mère, et non point un orgueil fâcheux à l'égard des autres.

31. Et il m'a donné sa paix au jour où je suis né, pour le jour où je mourrai, et pour le jour où je ressusciterai vivant.

32. Celui-ci est Jésus, fils de Marie; la Parole de vérité, (ou le Verbe de la vérité).

Marracci.)

• Joseph, faber ligniarius, (inquit Zam-chascerius in Suram xix), • tulit Mariam « ejus que filium intrâ • cavernam, ubi man- • serunt 40 dies. Dein- • de venit Maria por- • tans eum: allocutus • que est illam puer in • viâ :
• — Gaude, mater • mea, nam ego sum • servus Dei. »

• se mit en chemin, « portant son fils : pen- « dant la route l'enfant « lui adressant la pa- « role, dit à sa mère : • Réjouissez-vous, ma • mère; car je suis le • serviteur de Dieu. » Dans l'évangile de l'En- fance, au lieu de ces dernières paroles, il est dit : « Je suis le Ver- be, fils de Dieu. »

— Mahomet et ses sectateurs ont puisé toutes ces choses dans

quelques livres apocryphes des schismatiques orientaux. C'est là comme un résumé historique de ce que renfermaient les livres des hérétiques.

Ils ont conservé en tout temps jusqu'à ce jour les mêmes sentiments avantageux et le même culte pour la *St^e Vierge*, comme on le voit dans le récit qui suit :

GEORGIE. — Nous trouvons dans le *Caucase*, journal de Tiflis, en Géorgie, les détails suivants :

« Les peuples mahométans du Caucase conservent plusieurs cérémonies, quoique défigurées, du christianisme qu'ils paraissent avoir professé dans les siècles précédents. Outre les fêtes nationales en rapport avec celles de Notre Seigneur, les fêtes de la Sainte Vierge se sont conservées dans ces contrées au milieu de l'islamisme et même de l'idolâtrie. Ainsi certaines peuplades du Caucase célèbrent le 7 avril la fête de l'Annonciation, qu'on appelle *Naquichalac* ou *don des fleurs fraîches*. Ce jour-là, les filles et les jeunes femmes vont en groupes nombreux dans les champs ramasser des fleurs, et se les donnent en présent les unes aux autres. Quant on demande d'où vient cet usage, les vieillards répondent qu'il vient de leurs ancêtres, en mémoire de ce qu'une fleur fut présentée à la vierge Marie par l'Ange, le jour de l'Annonciation. Une autre fête de la sainte Vierge s'appelle *Tgagrépik*, c'est-à-dire *filles de Dieu* ou *du Seigneur*. Ce jour-là, chaque fille porte un petit poulet à la maison de la prière, où on prépare un repas pour le peuple et où on se félicite mutuellement. Puis on commence un jeûne en l'honneur de la mère de Dieu; ce jeûne dure une semaine et se termine par une grande fête appelée *Tagchoiane*, c'est-à-dire *Mère de Dieu*. Ce jour est célébré par le chant suivant, en l'honneur de la sainte Vierge : « O la mère du grand Dieu ! ô grande Marie ! ô illustre Marie ! l'or est ta parure, la lune ta couronne et le soleil ton vêtement ! » Il y a beaucoup de semblables cantiques en l'honneur de la sainte Vierge que chantaient les Circassiens, et dont on retrouve les restes, que les Russes s'efforcent de conserver.

Journal *la Voix de la Vérité*, 30 septembre 1851.

Au reste, en voulant orner les histoires et les faits de l'Ancien et du Nouveau Testaments, Mahomet et ses disciples les embrouillaient et leur donnaient un certain air de mythe ou de fable qui les dénature. C'est ainsi que le sacrifice de la vache rousse offert par Moïse devient ridicule, méconnaissable en passant sous leur plume. (p. 35-36. *Sura* n. 67-74, *apud Marracci*. t. 2.) Mais la substance des faits demeure, néanmoins, au milieu de ces altérations bibliques.

• Ab Alcorano et ejus expositoribus, inquit Marracci, obtruditur nobis historia.

. . . *Cujus, velut œgri somnia, vanae finguntur species; ut nec pes, nec caput uni reddatur formæ.*

SIXIÈME COLONNE.

MONUMENTS

Et Traditions des divers Peuples Païens de l'Orient et de
l'Univers,
Touchant la VIERGE, mère d'un RÉDEMPTEUR.

I. — Le nom de la Vierge fut, dès l'origine,
propagé par tout l'Univers.

Les Apôtres et les premiers Prédicateurs de l'Évangile avaient porté en tout lieu la bonne nouvelle. Leurs voix avaient retenti par toute la terre.

Ainsi nous retrouvons partout des vestiges certains, quoiqu'altérés, du récit évangélique. La Vierge, mère du Christ, avait surtout fixé l'attention des peuples ; ce qui a fait que son souvenir s'est gravé dans l'esprit des nations et qu'il est même demeuré l'un des objets de leur culte et de leur vénération, comme les monuments suivants vont nous le démontrer d'une manière évidente. — Consultons donc, l'une après l'autre, les Théologies et les Institutions de l'Orient, celles mêmes du monde entier.

II. — Egypte.

Les Égyptiens, comme voisins limitrophes des Hébreux, avaient eu quelque connaissance des prophéties d'Isaïe,

comme on le voit dans l'histoire d'Onias. Nous avons vu que S. Epiphane dit même que, dociles aux avis de Jérémie et ajoutant foi à la prédiction qu'il leur avait faite concernant la Vierge, mère du Libérateur, les prêtres égyptiens l'avaient honorée d'avance et avaient représenté cette Vierge tenant un enfant dans ses bras.

Mais après que Marie se fut enfuie en Égypte avec son Enfant et S. Joseph, les Égyptiens continuèrent de retracer son image avec les circonstances de sa vie. Ainsi ils représentèrent à leur Zodiaque une Vierge allaitant son fils qui devait être le libérateur du monde. Cette Vierge, à qui ils donnèrent le nom d'Isis, devint mère sans cesser d'être Vierge. (Plutarq., *de Isid. et Osirid.*) Les autres particularités de la vie de Marie et de Jésus donnèrent lieu à une espèce de représentation dramatique. Voici en quoi consistait ce spectacle : « Le dieu révélé (Osiris, honoré sous l'emblème du soleil), sous la forme d'un enfant ; une étoile annonce sa naissance ; le dieu grandit ; se trouve obligé de prendre la fuite, poursuivi par des animaux féroces ; succombant enfin à la persécution, il meurt. Alors on commence un deuil solennel ; le dieu du soleil, naguère privé de la vie, ressuscite, et l'on célèbre sa résurrection. »

(Dans Schmitt, *Rédempt.* § ix.)

C'est ainsi que les Égyptiens, suivant leur coutume, avaient retracé par des images allégoriques les principaux traits de la vie de Jésus. Mais cette allégorie primitive se matérialisa dans la suite, et les honneurs que l'on rendait au Fils de Dieu, révélé, dégénérent en une simple adoration de la lumière. (*Ibid.* et M. Drach. *harm.* t. 2. p. 268.)

III. — Indes.

Les différents peuples des Indes ont été évangélisés par les Apôtres. Ils reçurent les premiers la lumière de la foi, et quand l'auteur du mal les eut fait retomber dans leurs

anciennes erreurs, pour les y maintenir plus sûrement, il leur fit corrompre les principaux traits de la vie du Sauveur et ils les adaptèrent à leurs héros et à leurs dieux ; mais, malgré cette altération, il n'est pas difficile de les reconnaître dans le cahos de leurs erreurs mythologiques. Voici ce que l'on retrouve dans leurs Livres Sacrés :

Wichnou, Seconde Personne de la triple divinité indienne s'incarna dans le sein d'une Vierge et naquit d'elle dans un pays situé au nord de l'Inde. Il vint au monde dans une grotte où des Anges et des bergers vinrent l'adorer. Il fut appelé *Krischna* ou *Kichou*. Il fut élevé par des père et mère adoptifs. Les Indiens le représentent étant encore enfant, tantôt entouré de l'horrible serpent Kalyva, qui semble le blesser au talon, tantôt lui écrasant la tête avec son pied, tantôt enseignant aux hommes la loi divine. (Schmitt. *Rédempt. ann. par les traditions*. § IV ; M. Drach. *harm*.)

Qui ne se rappelle, à ce sujet, la promesse divine faite à l'homme après sa chute ? Ne pense t-on pas de suite à S. Joseph, lorsqu'on parle des parents nourriciers et adoptifs de cet Enfant divin ?

On a trouvé dans les Indes des peintures représentant *Krischna (Christus)* dans les bras de sa nourrice. Ils ont tous deux autour de la tête une auréole. (*Moor, Indou, Pantheon*, p. 197.)

Les Brahmes Indiens enseignaient que Chakia-Mouni ou Boudha naquit de la Vierge Maia (Maria). Klaproth, *Asia polyglotta, journal asiat.* 1824.

Paul-de-Saint-Barthélemy, missionnaire du Malabar, rapporte ainsi la doctrine des Brahmes touchant Boudha¹ :

1. *Doctrine des Brahmes touchant Boudha.* — Les Brahmes enseignaient et enseignent encore de nos jours, que Boudha naquit de la Vierge *Maia*, sans la coopération d'aucun homme. Cette *Maia*, déesse de l'imagination, devint mère par son Intelligence virginale et par sa Volonté virginale, et enfanta son fils par le côté.

Cette croyance est également répandue dans le Thibet, dans le Japon et dans la Chine. Les peuples de ces pays se laissent persuader que le dieu qu'ils adorent sous les différents noms de *Cha-Hia*, de *Boudha*, de *Fo*, *Foé* ou *Fohi*, après s'être, à différentes époques, manifesté dans le monde

« Natus est ex Maya, quæ imaginationis dea est, ex mente, « ex voluntate *Virgine*, et sine complexu carnali, quemad- « modum filii Pandavarum apud Brahmanes per auriculam « ex sole, ope orationis magicæ et sine complexu virili na- « ti fuisse scribuntur in libro Sambhavam et yndhishtria. »
(*In systemate brahmanico, liturgico, etc.*)

Tous ceux qui ont traité de la théologie des Indiens s'accordent à dire que telle était et que telle encore aujourd'hui la croyance de ces peuples. Le *Bagavadam*, poème indien, dit comme les autres livres, que le chef de la Religion est né d'une Vierge, sans nul contact humain. *Liv. I. 9, 10.*

voulut, en dernier lieu, naître sous le nom de *Thaut-Chub*, pour retirer le genre humain de la corruption où il était tombé.

A cet effet, il se rendit dans le sein de *Lhamoghiuprul*, la plus belle des nymphes et la plus sainte des femmes, nouvellement mariée à *Sesan*. Longtemps auparavant, dit-on, les prophètes du pays avaient annoncé que cette femme mettrait au monde un fils d'une extrême beauté, et rempli de sainteté. Elle-même reçut le nom de déesse *Lhamoghiuprul*, d'une admirable beauté et vertu. Il est bon de noter aussi, que *Cha-Kia* ne s'enferma dans le sein de sa Mère-Vierge, qu'après que *Kiat-Chin*, chef des *Lahas*, (Esprits incorporels), eut rempli le sein de la Princesse d'une grande clarté qui le purifia de toute immondice et de toute impureté. Le corps, devenu ainsi pur et transparent, offrait aux regards de tous le petit enfant « dont le corps aussi bien que l'âme resplendissaient d'une clarté admirable, » jusqu'au jour où sa mère sans tache l'enfanta par son côté droit, qui ne laissait remarquer aucune trace du passage de l'enfant.

Itaque... mox qui erat Cianciub, ut et ipse ad sanctitatis culmen perveniret, et depravatos viventium omnium mores emendaret, convolvavit in uterum Lhamoghiuprul, nymphæ omnium pulcherrimæ atque Sanctissimæ, recens nuptæ Regi viro Sesan. De eâ predixerant vates fore ut pareret filium venustissimum omnique sanctitate donatum : ipsamque propterea admirandæ pulchritudinis atque virtutis Deam *Lhamoghiuprul* appellârunt... Neque id solum, sed antequam, aiunt, in novæ matris sinum reciperetur *Cianciub*, *Chiacin* tantam illius utero splendoris copiam infudit, ut ab omni fœce et coinquinatione purum reddiderit. Totus ita nitidus et pellucidus factus uterus, infantulum, quem clausum gerebat, admirabilium corporis, tum animi fulgore micantem intuentibus oculis ostendebat, quamdiu à latere dextro, nullo relicto hiatûs vestigio genitrix intacta eum in lucem effudit.

[*Alphabetum Thibetanum, du P. Paulin de S. Barthélemy. p. 32. Voyez M. Drach, harm., t. 2. p. 263.*]

Qui ne reconnaîtrait à ce portrait l'auguste fille de David, la plus belle des Vierges, la plus sainte des femmes, exempte de toute tache, convenablement disposée, comme l'Arche Sacrée à recevoir le gage d'alliance entre Dieu et l'homme ; récemment mariée et fiancée à un prince de la maison royale ; désignée d'avance par les Prophètes comme devant être la mère de Dieu, qui a voulu venir en ce monde « pour retirer le genre humain de la corruption où il était tombé ? » Et qui ne reconnaîtrait le Divin Enfant qui dans les chastes flancs de sa mère « fit éclater la splendeur de sa vertu et de sa puissance, en comblant de grâces et de miséricorde Elisabeth et son fruit qui devait être « le plus grand des enfants des hommes ? »

La ressemblance très-marquée que nous aurons lieu d'observer plus loin entre les faits attribués à ce Krischnou-Jésoudou et ceux attribués à J.-C., ne nous permettra pas de douter de l'identité de ces deux fils de Dieu, incarnés dans le sein d'une Vierge. Le même fond d'histoire se fera remarquer dans les Livres Indiens, et nous convaincra que ces peuples ont emprunté au Christianisme les principaux points de leur croyance.

IV. — Perse.

Tavernier, exposant ce qu'on enseignait en Perse de Zoroastre, rapporte que « sa mère eut une vision par un ange, « et que s'étant éveillée, elle reconnut qu'elle était grosse. » (Voyage en Perse, t. I. l. 4. p. 480.)

La même chose est ainsi racontée dans *la Vierge* de M. Orsini :

« La Babylonienne Dogdo vit en songe un brillant messager d'Oromaze, qui dépose à ses pieds de magnifiques vêtements ; une lumière céleste tombe sur le visage de la dormeuse, qui devient belle comme *l'Étoile du jour*. Le fruit de cette vision nocturne fut Zerdascht, Zoroastre (ou plutôt Ebrahim-Zer-Atcucht), le fameux prophète des Mages. Le tyran Nembrout, instruit par ses astrologues, qu'un enfant, sur le point de naître, menace ses dieux et son trône, fait périr toutes les femmes enceintes qui se trouvent dans ses États. »

Ainsi les Perses attribuèrent de leur côté à leur législateur Zoroastre toute l'histoire miraculeuse de l'incarnation du Rédempteur, de sa naissance, de sa fuite, lors de la persécution du tyran Hérode. Zerdascht, suivant eux, n'en fut pas moins sauvé par l'adresse et la prudence de sa mère.

V. — Siam.

Le Sommonakhodom ou Prince des Siamois, l'attente du genre humain, le législateur et le Dieu de Siam, est aussi enfanté par une Vierge. (*Moor, Indou, Panthéon*, pl. 59 ; M. Drach, t. 2, p. 264).

VI. — La Chine.

En Chine, on rencontre souvent la statue d'une belle femme qu'on nomme *Sching-Mou*, c'est-à-dire *mère de la parfaite Intelligence*. La tête entourée d'une auréole, elle tient sur ses bras un enfant qu'elle a mis au monde en conservant sa virginité. (Barrow, *itiner. Sinense.*, part. 2, p. 139.)

Le Chou-king et d'autres livres sacrés des Chinois, disent en effet que le *Saint*, Kiun-Tsé, n'a pas de père. Il est conçu par l'opération du Tien (Dieu). (*Koug-Yang-tsé, mém. concernant les Chinois*.)

« *Lao-Tseu* s'est incarné dans le sein d'une vierge bleue, « merveilleuse et belle comme le jaspe. » (Orsini, l. 1. r. la *Vierge*) et M. Bonetty, *annal. de Philosoph. chr. n° 47, t. 8, p. 36, et n° 81, p. 232* ; — Schmitt, *red. p. 1105*.

Lao-Tseu parle ainsi de lui-même dans la légende chinoise :

« J'étais né avant la manifestation d'aucune forme corporelle. J'apparus avant le Suprême Commencement. J'agis « à l'origine de la matière simple et inorganisée. J'étais présent au développement de la grande masse première, et « je me mouvais au milieu de l'espace vide. Je suis entré et « je suis sorti par les portes de l'immensité mystérieuse de « l'espace. » C'est pourquoi *Ko-Hiouan*, dans sa préface du *Tao-te King*, dit :

« *Lao-Tseu* était existant par lui-même et il était déjà pro-

« duit avant le Grand Dieu. Il apparut avant l'existence de toutes causes et de Tout commencement. Il traversa l'origine et la fin du ciel et de la terre. Il ne peut être ni exprimé ni contenu. »

Or, c'est ce même *Lao-Tseu*, prince très-sublime, auteur des éléments subtils et primordiaux, fondement de la terre et du ciel illustre, maître suprême, le grand principe pré-existant à toutes choses, etc. : c'est lui qui fut conçu dans le sein d'une Vierge, belle *comme le jaspe*, y prit un corps formé d'éléments subtils, et naquit de cette Vierge, le matin, le 15^e jour du 2^e mois, à l'endroit nommé *Kiou-jin*, près du village de *Lai*, district de *Kou*, dans le royaume de *Tsou*. Son nom de famille fut *Li*, son prénom *Eul*, son titre *Pe yang*, son nom posthume *Tan*. Il a laissé un ouvrage en deux parties, intitulé : TAO-TE-KING, LE LIVRE DE LA RAISON ET DE LA VERTU. (*Ibid. Mélanges Asiatiques*, M. Abel Rémusat.)

Qui ne reconnaît dans cet être divin, descendu du ciel et incarné, le Verbe éternel fait homme dans le sein de la Vierge Marie ? Tous ces traits historiques et doctrinaux ne sont-ils pas évidemment des vestiges de l'Évangile oublié et altéré parmi les peuples de la Chine ?

Quelques auteurs, (dit Moreri, au mot *Chine*), croient que S. Thomas l'Apôtre porta la foi chrétienne dans la Chine et que certains peuples de cet empire ont encore quelques restes de la croyance des Chrétiens, comme une idole à trois têtes qui se regardent, des peintures de douze personnes vénérables, et des tableaux d'une fille qui porte un enfant entre ses bras, assurant qu'elle fut vierge après son enfantement : toutes ces choses s'appliquent par les spéculatifs au mystère de la Trinité, aux douze Apôtres, et à la Sainte Vierge. »

L'auteur de cet article, qui paraît faire assez peu de cas de ces rapprochements, s'applique pourtant ensuite à démontrer que le Christianisme a régné en Chine. Pourquoi alors trouverait-il extraordinaire que ces peuples eussent

conservé quelque reste de la croyance des Chrétiens, comme le souvenir des 12 apôtres, de la virginité de la mère du Sauveur, etc. ?

VII. — *Le Thibet, le Japon.*

L'on croit généralement chez ces peuples qu'un Dieu nommé *Ché-Kia* ou *Cha-Ka* ou *Fo*, *Fohi* ou *Xaca*, voulant retirer le monde de la corruption, se rendit dans le sein d'une Vierge et s'y incarna. (*Alph. Thibetain*, p. 32. *Voy. aussi M. Orsini, ibid* ; *M. Roselly de Lorgues, LE CHRIST DEVANT LE SIÈCLE.*)

Lorsque S. François Xavier entra au Japon, le Dieu dont on disait plus de merveilles dans ce pays était Xaca ; il semble, dit le P. Bouhours, que ce soit le Messie contrefait par le Démon même ou par ses ministres. Car, si on les en croit, Xaca, étant né d'une reine qui n'avait jamais eu de commerce avec aucun homme, se retira dans le désert de Siam, et y fit de très-austères pénitences pour expier les péchés des hommes. Au sortir de sa retraite il rassembla des disciples et prêcha en divers lieux ou pays une doctrine céleste. (*Vie de S. François Xavier, liv. v.*)

Peut-on ne pas reconnaître ici le Christ Jésus, né d'une Vierge, se retirant au désert, puis, au sortir de sa retraite, rassemblant ses disciples et allant prêcher par toutes les villes de la Judée ?

VIII. — *Amérique.*

Les royaumes du Mexique et du Pérou et même les nations barbares avaient leurs traditions sur la Vierge.

Les Macéniques, peuples du Paraguay, aux bords du lac

Zarayas, parlaient d'une belle femme, qui, sans contact humain, enfanta un homme, lequel, après avoir opéré d'insignes prodiges, s'éleva dans les airs aux yeux d'un grand nombre de disciples, etc. (Muratori, *Christianesimo felice*, t. I, c. 5.)

Voyez sur ce point « les traditions des peuples de l'Antiquité sur une Vierge-Mère, » recueillies par M. Drach.

Voici le titre qu'on lit en tête de ce travail :

« La croyance d'une Vierge-Mère a été connue des Juifs,
« — des Indiens, — des Thibétains, — des Chinois, — des
« Japonais, — des Égyptiens, — des Grecs et des Améri-
« cains, — des Macéniques, peuples de l'Amérique, — des
« Mexicains, — des Péruviens, — des Siamois, etc. »

(*Annal. de Phil. chr.*, n. 38, p. 103.) Voir n° 68, p. 151 ; Schmitt, p. 1108 ; M. de Jessé, *vie de J.-C.*, t. I, p. 68.

IX. — Les Oracles Sibyllins concourent, avec toute la tradition primitive, à constater la virginité perpétuelle et la divine maternité de Marie.

Consultée dans les temps primitifs au sujet de la nouvelle Religion qui s'élevait sur la terre, la Sibylle aura donné la réponse suivante, qu'on a jointe au *Recueil général*¹ :

Et brevis egressus Mariæ de Virginis alvo
Exorta est nova Lux...
E cælo veniens mortales induit artus.
Ac primum corpus Gabriel ostendit honestum
Nuntius, hinc tali affatur sermone puellam :
« — Accipe, Virgo Deum gremio intemerata pudico.
Sic ait : ast illam cælestis gratia molli
Leniit afflatu, tum virginitatis amatrix
Perpetuæ, magno subito correpta stupore

1. *Biblioth. PP. vet.*, tom. 1. p. 209. *Sibyll. oraculorum lib. VIII, f.*

Atque metu, trepida pressit formidine mentem,
Ignotis verbis commoto corde trémiscens.
Hinc ut lætificis mens est recreata loquelis,
Erubuit malas ridens puerile venustas,
Lætitia dulcique animum demulsa pudore.
Tunc ad se rediit Verbumque volavit in alvum,
Idque suo factum atque animatum tempore corpus
Mortali facie cretum est, perindè créatus
Virginico partu, mira est mortalibus hæc res :
Sed res nulla Deo Patri Natoque stupenda.

Hoc puero nato properavit gaudia tellus,
Cœlestis risit sedes, et gestiit orbis :
Divinamque Magi stellam coluère recentem,
Monstratus que Dei præcepta sequentibus infans
Est in præsepi, quem fascia circuit, est que
Dicta Logi Bethleem divino patria nutu
Caprarum atque ovium custodibus, atque bubulcis.
Et tumidos fastus animis odisse modestis,
Atque alios prorsùm Ceu semet amare, Deum que
Diligere ex animo cum religione colendo.
Nos igitur sanctâ Christi de stirpe creati
Cœlesti, nomen retinemus proximitatis,
Lætitia memorem servantes Religionem.

C'est-à-dire :

« La Vierge Marie a mis au monde une Lumière nouvelle, un Dieu, descendu des Cieux et revêtu d'un corps mortel.

« D'abord, le Messager céleste, Gabriel l'archange, était venu saluer Marie en ces termes :

« -- O Vierge sans tache, recevez un Dieu dans votre chaste sein !

« Pour elle, à ce langage inconnu, elle fut saisie d'effroi, et son cœur, qui avait choisi l'état de perpétuelle virginité, fut vivement ému et trembla.

« Mais, dès que sa pudeur fut rassurée par les paroles de l'Archange, Marie revint à elle-même. et le Verbe, descendant en Elle, prit un corps mortel, et naquit d'une Vierge, semblable aux autres hommes.

« Cet enfantement virginal paraît chose surprenante aux yeux

des hommes ; mais devant la puissance de Dieu le Père et du Fils, rien n'est difficile.

« A la naissance de cet Enfant, la terre tressaillit, le Ciel sourit, et l'Univers fut dans l'allégresse. Une Étoile Divine, vénérée par les Mages, leur découvrit le Berceau de l'Enfant, ainsi qu'aux bergers et aux bouviers, Bethléem fut appelée la Patrie du Verbe. Tous apprirent à bannir de leur cœur les sentiments de l'orgueil, à aimer Dieu et les autres hommes comme eux-mêmes.

« Etant donc nés de la race céleste du Christ, nous aimons à conserver le nom de cette parenté précieuse, et à observer avec une joie reconnaissante sa Religion Sainte. »

X. — Témoignage du gouverneur païen de la Judée
contemporain de la Vierge.

Pilate était au courant des oracles et des preuves testimoniales de la virginité de Marie, mère de Jésus, lorsque dans sa première lettre à Tibère (*Vide Fabric., t. II, p. 299*) il fait mention de la promesse divine faite aux Hébreux, de leur envoyer un Messie « qui serait né d'une Vierge, et *hunc se promiserit per Virginem juvenulam missurum ad terras.* — On voit que ce magistrat païen avait entendu parler de la Vierge, mère de Jésus, ainsi que des antiques prophéties qui l'avaient annoncée longtemps d'avance, soit au milieu du peuple hébreu, soit même au sein de la Gentilité.

X. — Conclusion.

Quel imposant témoignage en faveur de l'incarnation du Fils de Dieu dans le sein de la Vierge Marie ! La voix des Prophètes annonçant huit siècles d'avance cette glorieuse Vierge, a de l'écho chez tous les peuples du monde, y répand l'attente de la Vierge, mère du Libérateur, se grave dans les monuments, s'écrit dans les livres sacrés des peuples, pour servir de témoignages irrécusables à

l'authenticité de la prophétie. Mais combien notre foi s'augmente et notre confiance se dilate, en voyant les Évangélistes annoncer clairement l'accomplissement de la prophétie, et tous les peuples y croire unanimement à la première publication des Apôtres, et nous laisser de nouveaux monuments, non-suspects, de leur croyance à la virginité de Marie, mère de Jésus ! Pourquoi Dupuis et ces autres philosophes, qui semblaient ne vouloir s'appuyer que sur des faits bien authentiques de l'histoire, n'ont-ils pas vu ni examiné de plus près cette masse de témoins ?

Ainsi donc les Prophètes, les Interprétations et les Traditions de l'Ancienne Synagogue, traditions répandues chez presque tous les peuples, les Évangiles canoniques et les relations non-canoniques, la voix unanime des Saints Pères et de toute l'Église chrétienne, les récits des Juifs encore attachés à la Synagogue, les objections mêmes des Juifs et des Païens, ennemis de Jésus-Christ, enfin les monuments, les croyances des divers peuples du monde ; tout se réunit pour attester et prouver que N. S. *Jésus-Christ a été conçu du Saint-Esprit et qu'il est né de la Vierge Marie*, sans préjudice de la virginité de sa divine mère.

QUATRIÈME COLONNE.

SUPPLÉMENT

DEUXIÈME SECTION.

PRÉCIS des divers documents Historiques et traditionnels,
concernant *Marie*, mère de J.-C.

1^o Les parents de la Sainte Vierge.

Son père était appelé *Héli* et *Joachim*, ou d'un seul mot *Héli-ioachim*, *Eliacim*, selon que le rapporte Christophe de Castro (d'après les Rabbins), S. Hilaire et d'autres Pères. « *Héli* ou *Joachim* était, dit S. Grégoire de Nysse *un homme honorable, craignant Dieu et d'une grande piété.* » — La mère de Marie s'appelait *Anne*. S. Jean Damascène donne de grands éloges aux vertus de ces deux époux. L'empereur Justinien fit bâtir une église à Constantinople sous l'invocation de S^{te} Anne, vers l'an 550. — Le corps de cette Sainte fut, dit la tradition, apporté de la Palestine à Constantinople en 710.

2^o Conception miraculeuse de Marie.

Après vingt ans de stérilité, Anne conçut comme par

à l'aube du jour. [Baronius.] De Tillemont dit que la Vierge naquit l'an 734, c'est-à-dire un an plus tard.

3° Consécration de Marie au Seigneur.

Anne voulant suivre l'exemple d'Anne, femme d'Elcana, et mère de Samüel, après les sacrifices d'usage, offrit au Seigneur l'enfant qui lui avait été donnée d'une manière aussi surnaturelle : elle promit de la vouer et de la consacrer au service du Temple dès que cette enfant aurait le discernement. Quand cette époque fut arrivée, les deux époux montèrent au Temple, pour y déposer la jeune enfant et offrirent un sacrifice comme il était d'usage dans ces sortes de présentations.

4° La présentation de Marie au Temple.

S. Evode d'Antioche, contemporain des Apôtres, S. Epiphane de Salamine, S. André de Crete, S. Grégoire de Nysse, *serm. de nativ. J.-C.*, regardent et célèbrent cette consécration de la Vierge comme l'acte de religion le plus agréable à Dieu, qui ait jamais été accompli jusqu'alors. — Le Prêtre (qui fut Zacharie, selon S. Germain de Constantinople et George de Nicomédie) reçut solennellement la fille de Joachim au nombre des *Almas* ou jeunes vierges qu'on élevait dans le Temple, c'est-à-dire dans de vastes bâtiments extérieurs, adossés au Temple et dépendant de cet édifice. C'est en mémoire de cette *Présentation* de la Sainte Vierge, que l'Eglise a institué une fête qui se célèbre le 21 novembre en Orient et en Occident.

5° Certitude de ce fait.

Que Marie ait passé ses plus belles années dans le Temple, c'est ce que prouvent la tradition apostolique, les écrits des Pères et l'opinion de l'Eglise. S. Evode, mentionné plus haut, qui écrivait aux temps des Apôtres, sous les yeux d'une foule de parents de la Vierge et de S. Joseph, outre les Disciples de J.-C., rapporte dans son épître intitulée

Lumen, que Nicéphore nous a conservée, cette particularité glorieuse de l'enfance de la Sainte Vierge. Elle est rapportée et tenue pour véritable par la plupart des Pères, S. Epiphane, S. Grégoire de Nysse, S. Grégoire de Naziance, S. Germain de Constantinople, S. Jean Damascène, Georges de Nicomédie, et notamment S. Jérôme, qui vivait sur les lieux mêmes de la Rédemption. On peut donc, ajoute M. Orsini, ranger cette croyance traditionnelle au nombre des faits historiques les mieux constatés. ¹

6. Les occupations quotidiennes de la Vierge.

Marie vivait donc dans un des parvis, parmi les Vierges attachées au service du Temple, et qu'on appelait les *filles du Seigneur*, (S. Jér.). C'était une vie presque claustrale. S. Germain dit que ce fut Zacharie qui se chargea de placer convenablement dans le Temple sa jeune parente. La vierge s'y occupait avec les *Almas* à filer le lin, à broder les voiles, les habits, les ornements des sacrificateurs, à exécuter les magnifiques dessins des tapis à l'usage du Temple. S. Epiphane nous apprend qu'elle excellait dans la broderie et dans l'art de travailler en laine, en bysse et en or. S. Ambroise, S. Anselme, disent, de leur côté, qu'elle avait une grande connaissance des Livres Sacrés. Sa modestie et ses vertus répondaient à ses talents.

7° Le portrait de la Vierge.

S. Epiphane, cité per Nicéphore, nous a laissé une charmante peinture de la Vierge. Ce portrait tracé au iv^e siècle sur des traditions maintenant effacées et des manuscrits que nous n'avons plus, est le seul que nous possédions. « La Vierge, selon cet Evêque, n'était pas d'une haute stature, quoique sa taille fut un peu au-dessus de la moyenne : son teint légèrement doré, comme celui de la Sulamite,

1. voyez ce que dit Baronius sur ce point dans six chapitres de son *Apparatus ad annal. Eccl.* — c. 47. 53...

« par le soleil de sa patrie, avait la riche nuance des épis
« mûrs : Ses cheveux étaient blonds, ses yeux vifs, sa pru-
« nelle un peu olivâtre, ses sourcils parfaitement arqués et
« du plus beau noir ; son nez, d'une profecion remar-
« quable, était aquilin ; ses lèvres roses ; la coupe de son
« visage d'un bel ovale ; ses mains et ses doigts étaient
« longs. » (Dans M. Orsini, l. v, *la Vierge*.) Tous les Pères
conviennent à l'envi de l'admirable beauté de la Vierge ;
S. Denis l'aréopagite, dont le témoignage est du plus grand
poids, puisqu'il avait vu la divine Marie, nous assure qu'elle
était belle à éblouir, et qu'il l'eût prise pour une déesse, s'il
n'avait pas su qu'il n'y avait qu'un seul Dieu.

M. Peignot, dans ses *Recherches historiques sur la personne
de J.-C. et celle de Marie*, donne un autre portrait de la
Sainte Vierge, qui, quoique ressemblant à celui qu'en trace
S. Epiphane, en diffère cependant en quelques points.
L'auteur avoue lui-même qu'il ne sait pas de quelle source
est tirée cette description ; il dit seulement que ces détails
sont *aussi anciens que célèbres*. Nous les donnons ici, d'après
lui, et avec le degré d'autorité qui peut y être attaché :

« La très Sainte Vierge Marie, mère de Dieu, était d'une taille
moyenne. Son visage ovale présentait les traits les plus fins et les
plus gracieux. Elle avait le teint clair tirant un peu sur le brun,
le front large, les sourcils en arc ; les yeux bleus et brillants ; le
nez et la bouche parfaitement proportionnés. Ses lèvres étaient
vermeilles et fleuries, son menton d'une forme très-agréable, ses
cheveux entre le blond doré et le châtain, ses mains déliées et
délicates ; ses habits de laine de couleur cendrée, son port majes-
tueux, sa démarche grave, son regard doux et serein, sa voix
sonore, ses paroles circonspectes et de la plus haute sagesse.

« Son air plein d'affabilité, de candeur, de modestie et de
pudeur, inspirait l'amour de la virginité. Elle captivait les cœurs,
produisait en eux tout à la fois des pensées divines avec des senti-
ments d'humilité, de joie, de tendresse, de respect et d'admiration.
En la voyant, on ne pouvait s'empêcher de la louer, de la bénir,
d'exalter la grandeur de ses perfections.

« Elle causait dans tous ceux qui la regardaient et l'entendaient
des effets merveilleux qui les portaient au bien et au désir de plaire
à Dieu.

« Enfin, tous les dons de la nature et de la grâce qui brillaient en elle, la rendaient si belle et si ressemblante à son fils, que S. Denis l'Aréopagite, qui la vit, nous assure que, s'il n'eût été éclairé des lumières de la foi, il l'aurait prise pour une divinité.

« Vénérons, admirons, aimons, imitons.

8° Sa tutelle.

S^{te} Anne et S. Joachim moururent à très-peu d'intervalle l'un de l'autre. [P. Croizet.]

Marie eut des tuteurs de race sacerdotale, soit que Joachim l'eût placée sous la protection spéciale du sacerdoce, soit que les magistrats qui prenaient soin des orphelins, lui eussent choisi eux-mêmes des tuteurs dans la famille d'Aaron à laquelle elle tenait par la parenté, soit que la tutelle des enfants voués au service du Temple appartint de droit aux Lévites. Le grand prêtre Zacharie, comme le témoigne la Tradition, devait avoir des rapports intimes, tant à cause de leur parenté, qu'à cause du soin que ce prêtre a dû prendre d'une jeune personne très-vertueuse, vouée à Dieu et devenue orpheline. L'empressement que mit la Vierge quelque temps après, à aller visiter la maison de Zacharie jusqu'à Hébron, et son séjour prolongé auprès de l'épouse du Grand Prêtre, semblent indiquer qu'elle allait avec confiance chez son parent et son protecteur.

9° Le mariage de la Sainte Vierge.

Or, la Loi de Moïse attachait à la sterilité une malédiction ; car il est écrit : *que celui qui ne laissera pas de sa race en Israël soit maudit.* C'était donc une obligation pour les tuteurs de Marie de lui donner un époux. Elle était âgée de quinze ans. Un très-ancien auteur, cité par S. Gregoire de Nysse, rapporte qu'elle se défendit longtemps, avec beaucoup de modestie, d'accéder au vœu qu'on lui intimait et qu'elle supplia humblement sa famille de consentir à ce qu'elle menât dans le Temple une vie cachée, innocente et libre de tous liens, excepté des liens du Seigneur. Elle ne pouvait alléguer son vœu de virginité, parce qu'il devenait

nul par la seule volonté du Conseil de famille. Mais Dieu, dans sa sagesse, voulant que le voile du mariage dérobat le mystère de l'Incarnation aux conjectures malveillantes d'un monde pervers, permit que les tuteurs de Marie ne tinsent nul compte de ses représentations. De concert avec les proches parents de la Vierge, les Prêtres fixèrent leur choix sur un homme modeste, avancé en âge, un homme du peuple, qui gagnait son pain à la sueur de son front, Joseph, le charpentier de Nazareth.

« Il y aurait de quoi s'étonner de cette décision de « famille, dit M. Orsini, si les Pères ne nous apprenaient « que Joseph fut élu par la voie du sort et par la manifesta- « tion expresse de la volonté divine. » Une tradition antique, rapportée par S. Jérôme et conservée dans l'histoire du mont Carmel, rapporte que les prétendants, après avoir prié celui qui préside aux sorts, déposèrent le soir dans le Temple chacun leur baguette d'amendier, et que le lendemain la branche sèche et morte de Joseph, fils de Jacob, fils de Mathan, se trouva verdoyante et fleurie,¹ comme celle qui avait jadis assuré le sacerdoce aux *Aaronides*. La même histoire veut qu'à la vue de ce prodige, qui renversait ses espérances, un jeune homme nommé Agabe, allié aux plus riches et aux premières familles de la Judée, brisa son rameau avec tous les signes du désespoir et alla s'enfermer dans une des grottes du Carmel avec les disciples d'Elie. Mais il devint célèbre dans la suite par sa sainteté et se fit disciple de J.-C.

10° S. Joseph, son époux.

S. Epiphane attribue un grand âge à S. Joseph. Lors de

1. De tout temps, on a représenté S. Joseph portant à la main cette branche *verdoyante et fleurie* monument du choix miraculeux et divin qui le destina à être l'époux de la Sainte Vierge. Ce rameau ou cette verge chargée de fleurs, a constamment eu pour but de rappeler, non pas la virginité de Joseph, — comme l'ont pensé quelques auteurs qui ont ignoré la tradition primitive, — mais bien le prodige éclatant, qui a déterminé et fixé l'élection de ce saint homme, vraiment patriarcal.

son mariage, le P. Pezron lui donne cinquante ans. Plusieurs Pères ont pensé que S. Joseph était vieux quand il épousa la S^{te} Vierge. Le *Proto-Evangelium* de S. Jacques et l'*Evangile de la naissance de la Vierge* assurent qu'il était veuf et qu'il avait eu quatre fils et deux filles ; S. Hippolyte de Thèbes appelle sa première femme Salomé ; Origène, Eusèbe, S. Ambroise et plusieurs autres Pères, ont adopté le même sentiment. Toutefois, dans la suite, l'on a cru communément que S. Joseph a vécu dans la virginité. C'est l'opinion de S. Jérôme qui écrit : « *Aliam eum uxorem habuisse non scribitur*, « on ne lit pas qu'il ait eu une autre femme que Marie. On ne le lit pas dans l'Écriture, il est vrai ; mais la tradition le dit. S. Augustin semble laisser la question indécise, S. Pierre Damien croit que S. Joseph a été vierge comme Marie. [Voyez ce que nous avons dit au ch. II qui précède, 3 col. II, et les monuments primitifs.

11^o Leur vœu de continence.

Quoiqu'il en soit, il est certain que Joseph était un homme juste et craignant Dieu. Il fut, selon les vues de Dieu, le plus digne d'être le protecteur de Marie, son père, le gardien de sa virginité ; S. Thomas et les Docteurs croient qu'aussitôt après la célébration de leur mariage, S. Joseph connaissant le vœu et les pensées de son épouse, lui dit ces paroles : « Tu seras comme ma mère et je te respecterai comme l'autel même du Seigneur. » Dès lors, d'après ces vœux que les Hébreux connaissaient et faisaient quelquefois, ils n'étaient plus, aux yeux de la loi religieuse, que frère et sœur dans le mariage, quoique leur union fut intégralement maintenue.

S. Joseph travaillait à son état de charpentier dans une maison à cent-trente ou cent-quarante pas de celle de S^{te} Anne, où vivait Marie. On montre encore aujourd'hui aux voyageurs ces lieux saints, sur lesquels s'élèvent d'anciennes églises bâties par les fidèles pour honorer et perpétuer le

souvenir de ceux qui les habitèrent. S. Joseph faisait des jougs, des charrues et des chars rustiques ; il abattait des arbres et les taillait ; il bâtissait des maisons et faisait d'autres ouvrages de ce genre. (*S. Justin, S. Ambr., S. Hilaire, [Mahomet, Celse], Bollandus, Corn. à lap.*)

12^o Annonciation.

Le 25 mars, un vendredi soir, (*P. Drexelius*), deux mois après leur mariage, (*P. Croizet*), l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu en Galilée et apparut à la Vierge Sainte, au moment où elle priait devant le Seigneur et lui annonça le mystère de l'Incarnation. C'est alors qu'Emmanuel, *un Dieu avec nous*, fut conçu dans ses entrailles virginales.

S. Joseph, voyant la grossesse de Marie, en conçut des soupçons très fâcheux ; mais ne voulant pas la perdre, parce qu'elle lui était chère, et qu'il connaissait d'ailleurs sa vertu antérieure, il avait résolu de s'expatrier, lorsqu'un ange vint dissiper ses soupçons en lui annonçant le mystère de l'Incarnation.

13^o Prodiges arrivés lors de l'enfantement de la Vierge.

« Suivant des auteurs graves, tant sacrés que profanes, « dit M. Orsini, l'apparition des Anges aux pasteurs n'est « pas le seul prodige qui ait signalé la naissance du Dieu- « Enfant. On rapporte que pendant cette nuit sainte, les « vignes d'Engaddi fleurirent ; qu'à Rome, le Temple de la « Paix s'éroula subitement et que les oracles des Démons « se turent pour toujours. La simple naissance de N. S. « fut une sentence de bannissement pour ces divinités « païennes, auxquelles il avait été permis jusque-là de « rendre des oracles. » S. Ignace désigne de même ce moment comme l'époque du silence des oracles. Milton composa une élégante pièce de vers pour décrire ce départ des fausses divinités, la veille de la Nativité :

Or, voici tout le récit relatif au *Temple de la Paix*, tel qu'il est rapporté dans d'autres auteurs : « Les Romains, après
 « avoir vaincu les peuples et pacifié l'univers, voulurent
 « dresser un monument solide et indestructible pour perpé-
 « tuer ce souvenir dans tous les âges. Ils bâtirent donc à
 « frais immenses un temple à la *Paix*. Lorsque cet édifice
 « fut achevé, on consulta l'oracle pour savoir jusqu'à quand
 « il subsisterait. On reçut cette réponse : *donec Virgo pariat* :
 « *Jusqu'à ce que la Vierge enfante*. Les Romains en conclu-
 « rent que ce temple durerait jusqu'à l'éternité, ne croyant
 « pas possible qu'une Vierge put jamais enfanter. Mais la
 « nuit même que la Vierge Marie enfanta dans l'étable de
 « Bethléem, le Temple croula inopinément ; ce qui jeta toute
 « la ville de Rome dans l'épouvante ; les Sages jugèrent
 « qu'une Puissance plus élevée que tous les dieux de l'Em-
 « pire venait troubler la Paix, en honneur de laquelle ce
 « temple avait été construit. » — Des auteurs graves ont
 conservé le souvenir de ces histoires, que nous laissons à
 l'appréciation du lecteur. Elles sont ici données comme
 ayant pris leur origine dans des traditions populaires et
 anciennes, et comme se liant à des faits certains et fort
 singuliers ; tel, par exemple, que l'éroulement du *Temple
 de la Paix* qui, solidement et nouvellement bâti, ne semblerait pas avoir pu tomber ainsi de lui-même comme cela arriva certainement. (*Dans le Jars, d'après Eusèbe et Innocent III., Hist., Univ.*)

14° Marie devint l'objet de la vénération des peuples.

Il y en a qui pensent que ce furent les miracles de ce jour, les récits des pasteurs et d'autres témoins de ces prodiges, qui portèrent une tribu d'Arabes du désert à diviniser Marie et l'Enfant. L'image de la Vierge tenant son enfant sur ses genoux fut sculptée sur une des colonnes de la Caaba et mise solennellement au nombre 360 divinités des trois Arabies. Du temps de Mahomet, on l'y voyait encore comme

l'attestent des historiens arabes. « Azzaki allègue le témoignage oculaire de plusieurs personnes respectables pour prouver un fait remarquable, dont, je le crois, il n'a pas été jusqu'à ce moment fait mention ; c'est que la figure de la Vierge Marie avec le jeune Aïsa (Jésus) sur ses genoux était sculptée comme une divinité sur une des colonnes les plus proches de la porte de Caaba. » Burekhart, *Voy. en Arabie*, t. 1^{er}, p. 221.)

Après le massacre des Innocents, cette tribu se souleva contre le fils d'Hérode. Cette particularité qui confirme le récit de l'historien arabe, se trouve consignée dans le *Toldos*, livre juif fort ancien et écrit en haine du christianisme. On y voit qu'Hérode-le-Grand et son fils eurent une guerre à soutenir contre une tribu du désert qui adorait l'image de Jésus et de sa mère. Cette tribu essaya même de faire des alliances avec plusieurs villes de la Palestine et notamment avec celle de Haï. Or, puisque les Juifs eux-mêmes placent cet événement pendant la vie d'Hérode, il faut qu'il ait été motivé par le massacre des Innocents, puisque le vieux roi ne survécut qu'un an à la naissance du Sauveur. (Dans M. Orsini, *la Vierge*, l. XI.) Cet auteur attribue le zèle et la dévotion de ces Arabes à la connaissance qu'ils eurent des miracles de la nuit de Noël.

15° Sa virginité défendue par Zacharie.

Zacharie était convaincu de la pureté sans tache de Marie. Il la soutint publiquement dans le Temple de Jérusalem, à l'occasion d'une place de distinction qu'elle continuait d'occuper à côté des Vierges. Zacharie s'étant opposé à ce que les Prêtres l'en fissent sortir, les Juifs s'irritèrent contre lui et le tuèrent. C'est une tradition d'Orient, qui se présente appuyée des noms d'Origène, de S. Basile, de S. Grégoire de Nysse et de S. Cyrille. Quelques livres non-canoniques rapportent aussi ce fait, Tertullien et d'autres auteurs le rappellent également. — Voyez ce qui a été dit sur ce récit, *note sur la virginité de Marie*.

Zacharie, qui connaissait parfaitement Marie depuis son enfance et qui l'avait vue et entendue chez lui à Hébron, ¹ savait certainement ce qui en était : il a pu et il a dû la défendre hautement devant les Prêtres et devant ses parents qui auraient pu partager et conserver en eux-mêmes les doutes de S. Joseph. Peut-être cette question se serait-elle élevée entre les prêtres sur ce que Marie n'aurait été que fiancée et non pas encore mariée définitivement et solennellement. Plusieurs docteurs, d'après le texte de l'évangile, ont pensé, en effet, que Marie n'était que *promise* ou *fiancée* à Joseph, *desponsata*. Zacharie aurait donc eu à justifier Marie et à déclarer sa maternité virginale ; ce qui aurait vraisemblablement indisposé les Juifs contre lui. — Ajoutez à cela les motifs que rapporte le Protoevangelium, n° 23, et vous verrez comment ce Grand-Prêtre a pu facilement être mis à mort.

16° Mort de la Vierge Marie.

La Sainte Vierge mourut la nuit d'avant le 15 août. Elle était âgée de soixante à soixante-huit ans, selon Eusèbe, Hippolyte de Thèbes, Nicéphore et d'autres auteurs. Elle avait seize ans lorsque le Sauveur est venu au monde... « Toute la milice céleste, dit S. Jérôme, vint au-devant de « la mère de Dieu au moment où elle expira, en chantant « des hymnes et des cantiques qui furent entendus de toute « l'Assemblée. »

Juvénal, patriarche de Jérusalem, écrivant à l'empereur Marcien et à l'impératrice Pulchérie, dit que les Apôtres se relevant les uns les autres passaient le jour et la nuit avec les fidèles auprès du tombeau, mêlant leurs voix et leurs cantiques avec ceux des Anges, qui durant trois jours ne cessèrent de faire entendre la plus céleste mélodie.

17 Son Assomption en corps et en âme.

Quand on fit l'ouverture du sépulcre de la Vierge le sur-

1. L'an 330, Hélène fit bâtir une église dans le lieu qu'avait habité Zacharie, en mémoire de la VISITATION de la S^{te} Vierge.

lendemain, on ne trouva que son suaire qui rendait une délicieuse odeur, ce qui indiquait qu'elle était déjà montée au ciel. (*Saussayus, in martyrol. Gallic.*). En effet, le même Juvénal rapporte que c'était une très-ancienne et très-véritable tradition, qu'il a plu à Dieu que le Saint corps de la Vierge Marie fut honoré de la résurrection et qu'il fut transporté au ciel avant la résurrection universelle. (S. Jean Dams., *hom. 2 in dormit. B. M. V.*; Euthymius, *hist.*, l 3, c. 49 ; *Brev. Tree.*

Ces récits traditionnels confirment les anciens mémoires que nous rapportons plus loin, et ceux-ci confirment les recits traditionnels qui précèdent. En effet, l'*Évangile de la Nativité de Marie* et le *Protoevangelium* de S. Jacques, contiennent par ordre historique, la plupart des circonstances précédentes ; et celles-ci supposent évidemment la vérité du récit de ces anciens monuments, que l'on attribue communément à S. Jacques, fils de Joseph, et pour cela appelé *frère de Jésus*.

18° — Images miraculeuses de la Vierge Marie.

Comme deux anciens portraits de la Vierge, qui, d'après les historiens, ont été faits miraculeusement, tiennent à la tradition primitive, nous ne pouvons les passer sous silence. Nous citerons les auteurs qui en ont parlé, en laissant au jugement de chacun le soin d'y attacher le degré d'autorité qu'ils méritent.

1° Le *premier* de ces portraits est celui que l'on appelle *Notre-Dame d'Edesse*. Voici son histoire d'après Nicéphore Calliste, qui vivait en 1340. Le roi Abgare fut si satisfait du portrait miraculeux que J.-C. lui avait envoyé, qu'il s'empressa de le faire voir à un Roi de Perse, son voisin. Celui-ci, dit Nicéphore, *par ardent désir de la foi*, envoya à Jérusalem le peintre le plus habile de ses États, pour avoir non-seulement le portrait de J.-C., mais encore celui de sa divine mère.

Ce portrait, fait du vivant même de la Vierge, serait le plus ancien de tous ; mais comment s'est-il conservé ? Après

Nicéphore, un historien du 15^e siècle, Codin, soutient qu'il fut transporté d'Edesse à Constantinople par Constantin, pour être déposé dans une église qu'il avait bâtie.

Cette image aurait été successivement possédée par les différentes églises, d'Edesse, de Cysique, de Thessalonique, de Constantinople, de Rome enfin, où elle est encore aujourd'hui, et où on l'honore le 2 juin.

Il est encore parlé d'un autre portrait *miraculeux*, qui aurait été peint *sans le secours d'une main d'homme*, sur une colonne ou une muraille de l'église bâtie par les Saints Apôtres Pierre et Jean, à *Lydda* ou *Diospolis*, en l'honneur de la Sainte Vierge, et de son vivant. L'histoire de ce portrait est rapportée dans un ancien manuscrit, trouvé dans ces derniers temps, parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Vienne¹. — Il convient de faire observer ici, que les églises fondées par les Apôtres, avaient dès lors, sinon des édifices semblables à nos temples, du moins des salles d'assemblée, amples et ornées, quelquefois même des chapelles, des sanctuaires, assez grands, construits ou disposés par la piété active et généreuse des premiers fidèles.

2^e Du portrait de la S^{te} Vierge par S. Luc.

Il n'est pas de portrait plus célèbre dans l'Antiquité ecclésiastique, que celui dont nous parlons. Voici l'histoire de ce portrait et des discussions auxquelles il a donné lieu.

On a d'abord dénié à S. Luc la qualité de peintre : cependant il est difficile de se refuser au témoignage de tous les historiens qui en ont parlé. S. Luc était non seulement bon écrivain, comme le prouve son Évangile et les Actes des Apôtres, mais encore médecin. (*Coloss.* iv. 14.) Un auteur ecclésiastique, qui vivait en 518, *Théodore-le-Lecteur*, assure en outre qu'il était *peintre*, et toute l'Antiquité ecclésiastique l'a cru avec lui.

1, Voir Petri Lambecii Hamburgensis commentariorum de August. Bibliothecâ Cæsareâ Vindebonensi, libri viii. *éd. de Kollaris, Vindebonæ, 1766-82, 8 Vol. in fol.*

Voici quelques-unes des autorités alléguées pour ce fait.

S. Jean Damascène¹, né vers l'an 676, s'exprimait en ces termes :

« Le Saint Évangéliste et Apôtre S. Luc n'a-t-il pas fait le précieux portrait de la très-pure et toujours vierge Marie, et ne l'a-t-il pas envoyé à Théophile ? »

L'auteur de L'ÉPITRE SYNODALE adressée à l'Empereur Théophile, monté sur le trône en 842, s'exprime ainsi :

« Le Saint Apôtre et Évangéliste Luc a fait avec la matière mélangée dont se servent les peintres (la cire fondue avec les couleurs), le divin et vénérable portrait de la très-chaste Marie, mère de Dieu, pendant qu'elle était encore à Jérusalem, demeurant dans la Sainte Sion. Et il a fait ce portrait, afin que la postérité y put contempler les traits de Marie, comme dans un miroir. — Et lorsque S. Luc eut montré son travail à la Sainte Vierge elle-même, elle lui dit : « Ma grâce sera toujours avec cette image². »

Enfin, Nicéphore nous apprend que l'Impératrice Pulchérie fit construire à Constantinople trois églises.

« La seconde église, dit-il, est située sur la voie des Guides (*viâ ducum*), où elle fit la dédicace du portrait de la mère du Verbe, qui lui avait été envoyé d'Antioche, et que le bienheureux Apôtre Luc avait peint de ses propres mains, et du vivant même de la Vierge, qui avait vu le tableau et y avait attaché une grâce spéciale. »

Telles sont les principales autorités³ sur lesquelles s'appuient ceux qui croient à l'authenticité du portrait de la Vierge Marie peint par S. Luc. Quant à l'histoire de ce tableau, voici ce que nous en dit M. Peignot :

On prétend qu'il avait d'abord été gardé dans la ville d'Antioche et que c'est de là que l'Impératrice Eudoxie, femme de Théodose-le-Jeune, étant en Palestine auprès de Juvénal, patriarche de Jérusalem, l'envoya à sa belle-mère Pulchérie à Constantinople, avec

1. Opera Joan. Damasc. tom. 1. p. 618.

2. Voir Opera S. J. Damasc. t. 1. p. 618.

3. Ceux qui voudraient en connaître d'autres, mais postérieures à celles que nous donnons ici, peuvent consulter l'ouvrage de M. Peignot, *Recherches historiques sur la personne de J.-C. et de la S^{te} Vierge*, p. 167 ; et l'ouvrage de Gretzer, *Synlogma de imaginibus non manufactis, de que aliis à S. Lucâ pictis*.

d'autres raretés. Il fut dans une telle vénération pendant tout le règne des empereurs de Constantinople, qu'on le portait en triomphe dans les grandes pompes, et même quelquefois dans les armées pour encourager les soldats et intéresser la Sainte Vierge à la victoire. Il resta, dit-on, à Constantinople, au-delà même de la prise de cette ville par les Français (en 1204); mais on doute si c'est celui qu'ils prirent dans le combat, que Baudoin de Flandres voulait envoyer à Cîteaux, et que le doge Henri Dandolo fit néanmoins transporter à Venise où l'on dit qu'il est resté jusqu'à nos jours. »

Les auteurs ne sont pas d'accord sur le nombre des portraits de la Vierge Marie peints par S. Luc. Tandis que les Grecs du moyen-âge n'en reconnaissent qu'un seul, plusieurs écrivains postérieurs parlent de *trois*, et même de *sept*. Voici quelques-unes des églises auxquelles on attribue la faveur d'avoir possédé et de posséder encore un de ces portraits.

Sainte Marie-Majeure, à Rome, dans laquelle le pape Paul V plaça un de ses portraits en 1605¹ ;

L'Église *Notre-Dame de Lorette* ;

Notre-Dame-de-la-Garde, près de Bologne, en Italie ;

En *Pologne*, dans une église à dix-huit lieues de Cracovie ;

A Naples, dans l'Église de *Sainte-Marie-Majeure* ;

En Sicile, dans l'Église de *Notre-Dame-des-Guides* ;

En France, dans l'Église de *Cambrai*, et dans celle de *Notre-Dame-du-Talent*, à Dijon² .

Peut-être quelques-unes de ces images ne sont-elles que des copies de celles de S. Luc.

3^e Image de la Vierge, tirée des peintures du Cimetière de S. Calliste, à Rome.

La plus ancienne figure de la Vierge, qui nous reste encore, se trouve parmi les peintures que l'on voit aujourd'hui dans le cimetière de S. Calliste, dans les catacombes de Rome. On remarque que la Vierge est *assise et voilée*, à peu près dans le costume d'une Dame romaine. Elle ne porte ni *rayons* ni

1. Aringhi, *Roma subterranea*.

2. Voir sur ce point la *notice historique* de S. Luc.

nimbe ; le Christ lui-même, qui est assis à côté de sa mère, est groupé à la romaine, et semble fait d'après le type de quelque divinité païenne ; et cela même est une preuve de son antiquité. Au pied de cette espèce de tribunal, dont on a dessiné que les premières pierres, se trouvent, dans l'original, *cinq figures de femme*, que l'on croit être les cinq Vierges Sages, qui furent admises auprès de l'Époux. — Ce sujet paraît être du 2^e ou 3^e siècle.

4^e *Portrait de la Vierge tenant l'Enfant-Jésus
sur ses genoux.*

Les artistes chrétiens assignèrent un peu plus tard un type particulier aux figures de la Vierge. Sur plusieurs sarcophages chrétiens, tirés du cimetière du Vatican, et qui doivent être des 4^e et 5^e siècles de notre ère, nous trouvons un groupe qui réalise dans son expression la plus familière et la plus aimable, tout ce que le Christianisme nous apprend de la Vierge Marie. La Vierge y est assise à l'une des extrémités d'un des côtés du sarcophage, elle est recouverte d'un grand voile qui lui entoure la tête, et vient couvrir ses épaules et ses bras, et que l'on voit, à partir de cette époque, sur tous les portraits ou figures de la Vierge. Sa figure représente tous les traits d'une jeunesse resplendissante et d'une pureté divine. Le sentiment de l'honnêteté, qui y domine, s'allie merveilleusement avec l'expression de la *beauté* ; c'est la reproduction de cette parole si heureuse de S. Ambroise, quand il dit, en parlant du visage de Marie : « La physionomie de son corps offrait l'image de son âme, le type de l'honnêteté (*figura probitatis*). » Sur ses genoux est assis l'Enfant-Jésus ; à côté apparaît S. Joseph, et sur le devant, les *trois rois Mages*, qui viennent offrir à l'Enfant-Dieu leurs hommages et leurs présents.

On voit encore le même sujet reproduit sur un de ces sarcophages du Musée du Vatican ¹, dont le style et le travail annoncent la meilleure époque de l'art chrétien, et sur le

1. Voir Recueil de Bottari, t. 1. *lav.* 38.

célèbre sarcophage de la basilique de S. Ambroise, à Milan, qui passe pour avoir servi de cercueil à l'Empereur Gratien, monté sur le trône en 383.

M. Raoul Rochette fait ici une remarque fort importante, toute fondée sur sa connaissance des arts et des monuments, et qui réfute d'une manière victorieuse une accusation de quelques écrivains protestants contre le culte que les Catholiques rendent à la S^{te} Vierge Marie.

« Il n'est pas exact de dire, *remarque-t-il*, comme l'a soutenu Basnage, qu'on n'ait commencé à représenter la Vierge qu'après le Concile d'Éphèse ; car parmi les sarcophages chrétiens du Vatican, où se voit figurée *l'adoration des Mages*, il en est certainement plus d'un antérieur à cette époque. Mais ce qui paraît certain, c'est que, pour combattre, par tous les moyens qui étaient au pouvoir de l'Église, l'hérésie de Nestorius, l'image de *la Vierge avec l'Enfant sur ses genoux*, fut proposée par ce concile à l'adoration des fidèles, sous une forme déterminée : et c'est aussi ce que les monuments nous apprennent¹. »

Dès le v^e siècle, les empereurs chrétiens, pour rendre hommage à la souveraineté de Marie, ont frappé les monnaies impériales et des médailles à l'effigie de la Divine mère du Christ. Plusieurs États et plusieurs Princes modernes ont conservé assez de piété envers Marie pour placer de même son image sur leurs monnaies. Voici ces différents États : *L'Autriche*, *la Ville de Gênes*, *les États du Pape*, *la Bavière*, *le Portugal*.

Les principales fêtes célébrées dans l'Église pour honorer la S^{te} Vierge, sont : *La Conception immaculée*, célébrée le 8 Décembre ; — *La Nativité*, le 8 Septembre ; — *L'Annonciation*, le 25 mars ; — *La Visitation*, le 2 juillet ; — *La Purification*, le 2 février ; — *L'Assomption*, célébrée le 15 août. — Ces solennités, instituées en l'honneur de Marie, dès les premiers temps de l'Église, sont autant de monuments publics qui attestent la foi de nos Pères aux vérités et aux faits traditionnels dont ils rappellent le souvenir.

1. Discours sur l'art du Christianisme, p. 34,

— Nous pourrions apporter plusieurs preuves à l'appui des différents traits de la vie de Marie, que nous n'avons fait qu'effleurer. Pour éviter d'être long, nous les abandonnons. Nous ne nous attacherons à démontrer que le premier et le dernier points : « l'histoire de la Naissance de la Vierge et le fait traditionnel de son Assomption. » Quant à ce dernier fait, nous le placerons au ix^e Livre des Preuves de J.-C., et nous en ferons l'objet du vii^e chapitre. — Commençons par le premier.

QUATRIÈME COLONNE.

SUPPLÉMENT

TROISIÈME SECTION.

Confrontation et Parallélisme des Pièces
traditionnelles primitives,
concernant la *naissance et l'éducation de la Sainte-Vierge.*

Nous nous contentons d'exposer simplement ces traditions, parce que c'est ici leur place. Nous laissons à chacun la liberté d'y prendre ce qui lui paraîtra bon, utile et conforme à la vérité.

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici l'impression générale que laisse dans les esprits la lecture de ces pièces.

La concordance qui existe entre ces divers monuments contemporains, quoique non-canoniques, est un fait très-remarquable. Les récits qu'ils renferment sont réellement historiques. Evidemment, ils ne sont point copiés les uns sur les autres, puisque chacun d'eux rapporte des faits qu'on ne trouve pas dans les autres. Ce sont donc autant d'histoires composées par différents auteurs primitifs, et concourant toutes ensemble à prouver la vérité d'un même événement et de ses principales circonstances. Dans l'histoire générale, un pareil concours de relations contempo-

raines donne une certitude historique élevée au plus haut degré. Rarement, on en trouve un semblable pour les divers faits consignés dans l'histoire de l'Humanité.

Il y a longtemps que le Philosophisme veut nous effrayer, en nous objectant sans cesse les écrits non-canoniques comme autant de pièces fausses, destructives de nos antiques traditions. Montrons, en les plaçant ici sous les yeux de tous, que ces pièces, si multipliées et si diverses qu'elles soient entre elles, s'accordent néanmoins sur l'ensemble et sur le même fonds historique, et qu'ainsi loin de favoriser le système des Rationalistes, elles contribuent, au contraire, à fortifier la démonstration évangélique. Cela n'empêchera personne d'attribuer à chacune d'elles, en particulier, le degré de valeur qu'il jugera convenable.

M. Brunet, qui s'en est spécialement occupé, leur accorde avec un nombre considérable de bons auteurs, une grande importance non-seulement au point de vue de la poésie et des arts, qu'elles ont puissamment développés au Moyen-Age, mais aussi au point de vue historique et doctrinal : « L'Église Grecque, dit-il, les accueillit en partie ; encore « de nos jours, les Chrétiens de l'Égypte et de l'Asie ne ré-
« voquent nullement en doute leur authenticité. »

Nous croyons donc qu'il ne sera pas inutile de les confronter entre elles, en rappelant en même temps, d'une manière succincte, les raisons qui ont été alléguées pour et contre dans ces derniers siècles.

1. Voir *Introduction générale*.

PREMIER MÉMOIRE

Le PROTÉVANGELIUM de Saint-Jacques-le-Mineur.

Jugement sur le Protévangile ou PREMIÈRE ÉVANGILE.

Le PROTÉVANGELIUM DE S. JACQUES, traite de ce qui a rapport à la Sainte Vierge, à S. Joachim, à Sainte Anne, à S. Joseph, à Zacharie, etc. Il a été dédaigné par les critiques modernes, qui l'ont rejeté comme une pièce tout à-fait inutile. Cependant, lorsqu'on lit attentivement les témoignages pour et contre ce livre, on remarque d'un côté qu'une foule d'anciens Pères, que les Églises grecque et latine ont non-seulement cru les choses qui y sont rapportées, mais ont témoigné de l'estime pour cet écrit. D'autre part, on trouve que les critiques modernes, surtout parmi les Protestants, ont rejeté ce livre, sans donner de bonnes raisons.

1^o Son ancienneté est incontestable, puisqu'il est cité par Tertullien,¹ par Origène,²

2^o Il a été estimé, cité, comme une histoire véridique et authentique par plusieurs anciens Pères. Outre Tertullien et Origène, S. Jean Damascène,³ S. Grégoire de Nysse,⁴ Zénon, évêque de Vérone,⁵ S. Jérôme,⁶ l'auteur très-estimé *operis imperfecti in Matth.*⁷ l'illustre Saint Eusthatius, évêque d'Antioche, qui rapporte de longs fragments de cette histoire de S. Jacques,⁸ S. Germain, P. C. de Constantinople,⁹ Georges de Nicomédie, qui citait les paroles du Proto-évangile comme un texte sacré,¹⁰ Nicéphore et S. Evode, contemporain des Apôtres,¹¹ Cedrenus,¹² S. Epiphane, qui dit que c'était la tradition des Juifs,¹³ S. André, archevêque de Crète, dit le Jérésolimitain,¹⁴ Sergius, évêque d'Hiéropolis, S. Hippolyte de Thèbes,¹⁵ Photius, P. C. de C. P., Pantaléon, diacre et ensuite prêtre de Constan-

1. Tert., Scorpiac., c. viii.

2. Orig., Commen. in Matth. p. 223.

3. Damasc., de fide orthidoxâ et in tribus orat. de Nativ. Deiparæ.

4. Hom. de Nativ. S. Mariæ Virg.; il résume tout le Protévangile. Baron. app. n. 44.

5. Hom. ii.

6. Tout le fond de cette histoire est rapporté par S. Jérôme. Apud Galatin., l. 7. c. 8.

7. Hom. ii.

8. In Hexaëmon, p. 70.

9. Orat. in Nativ. Mariæ, etc.

10. Hom. iii. in Concept. S. Deiparæ.

11. Hist. ecclésiastique, l. i. c. 7. seq.

12. Compend. historiar. p. 153. Edit. Basil.

13. Hæc. 78, n. 7. dans Tillemont, mém. t. i.

14. Hom. de Nativ. Deip.

15. In Chronico de Mariæ genere et de Incarnatione Christi.

tinople,¹⁶ le Savant Baronius, Epiphane-le-Moine, et plusieurs autres savants,¹⁷ ont non-seulement approuvé le récit du Protévangile, mais l'ont cité dans leurs homélies, histoires, panégyriques, éloges, et dans d'autres écrits. Postel, qui rapporta ce livre de l'Orient, atteste qu'on le lit publiquement dans les églises orientales, qu'on n'a aucun doute sur son auteur, et qu'on le met au nombre des livres authentiques avec le titre de PREMIER ÉVANGILE, Πρώτευαγγέλιον. Postel le regarde « comme une perle parmi les « livres théologiques, comme la base et le fondement de toute « l'histoire évangélique et comme le commencement de l'évangile « selon S. Marc. » Néander, qui l'a donné au public, en porte le même jugement. Voyez aussi la critique de Théodore Bibliander. Ce savant est persuadé que S. Jacques est l'auteur du Protévangile, qu'il rapporte l'ancienne et véritable tradition des premières églises, et qu'on ne doit point du tout mépriser cette histoire. Il soutient son assertion par de bonnes raisons. — Plusieurs des récits du Protévangile sont même demeurés dans les liturgies de l'Église grecque, preuve de leur popularité et de la confiance avec laquelle ils étaient reçus dans tout l'Orient.

Le poème *de la Nativité de la Sainte Vierge* par Hroswitha, — ouvrage très-loué par M. Saint-Marc-Girardin, (*Revue des deux mondes*, 15 août 1849, p. 639) est la traduction en vers léonins du Protévangile.

En effet, non-seulement il n'est point en contradiction avec les histoires authentiques, son récit est même très-conforme au récit des évangiles et il sert comme de clef pour l'intelligence complète de plusieurs points de l'histoire évangélique. Les coutumes des Hébreux y sont rapportées exactement. Postel montre par les monuments des Juifs, qu'il existait une loi, suivant laquelle toute femme de la tribu de Juda, qui enfanterait ou qui deviendrait grosse, serait inscrite et portée à la connaissance du Sénat des Prêtres. L'attente du Messie leur faisait prendre toutes les informations et toutes les mesures possibles. C'est pourquoi il est très vraisemblable, comme l'observe Théodore Bibliander, savant protestant, que les prêtres employèrent l'épreuve de l'eau de jalousie, prescrite du reste par la loi, *nombr. v.*, non-seulement pour découvrir si l'état de grossesse de Marie provenait d'une union légitime, mais aussi pour connaître s'il n'était point l'effet de l'opération divine et quel-qu'annonce de la naissance du Christ; il rapporte à l'appui de cette tradition, le témoignage de Théodose,¹⁸ prêtre juif, lequel assure avoir trouvé dans les archives des Juifs, que les parents de Jésus ont été appelés et interrogés devant le conseil touchant la naissance de Jésus, et qu'on fit venir en même temps les femmes qui avaient assisté sa mère lors de son enfancement¹⁹.

Postel et Bibliander pensent que l'auteur du Protévangile est désigné dans la préface de S. Luc parmi ceux qui furent

16. In Orationibus panegyri.

17. Combefis, Roessler, Mill., M. Mochler. etc. — S. Chrysostôme, *hom.* 20 et 22., marque qu'il a bien connu ces traditions. Euthymius les mentionne pareillement.

18. Au temps de l'empereur Justinien.

19. Apud Suidam in Ἰησοῦς. Nous le citerons plus loin, à la fin de ce Livre.

« les premiers témoins oculaires et les premiers ministres des faits qui sont très-connus parmi les Chrétiens : ce qui paraît moins convenir à S. Matthieu et à S. Jean, qu'à S. Jacques, frère du Seigneur, dont nous avons le « discours historique concernant la naissance de Jésus-Christ. »

Ce qui recommande beaucoup le Protévangile, c'est qu'il n'a jamais été mis au rang des livres apocryphes et supposés, comme l'évangile de Thomas et d'autres. Son récit s'accorde parfaitement avec les anciennes traditions de plusieurs Pères grecs et latins, avec les légendes du Bréviaire Romain et avec celles des Églises Orientales touchant le père et la mère de la Vierge Marie, touchant sa naissance et sa vie et celles de J.-C. De ce que plusieurs livres apocryphes et composés par les hérétiques racontent les mêmes faits, on ne doit pas pour cela conclure qu'il est également apocryphe ; car les hérétiques et les auteurs incertains qui ont composé des livres sur *l'Enfance du Sauveur*, sur *la Nativité du Sauveur*, sur *la S. V. Marie, de obstetrice Salvatoris*, n'ont certainement pas inventé tout ce qu'ils racontent ; mais ils l'ont puisé le plus souvent et dans les sources authentiques et dans les traditions certaines ; c'est la remarque fort judicieuse de Bollandus. En effet, nous retrouvons dans leurs écrits, ce qui est dans les quatre Évangélistes, ou dans les Pères ; et nous l'y retrouvons fidèlement rapporté. Pourquoi n'auraient-ils pas été également fidèles à consigner dans leurs écrits, même hérétiques, les traditions de leurs temps ? Ils ne dûrent pas être plus hardis à les altérer, qu'à corrompre les quatre évangiles. On sait que quand ils l'osèrent, ce ne fut pas sans de vives réclamations. L'on ne doit pas mettre au rang des apocryphes les quatre évangiles, parce qu'ils contiennent plusieurs faits qui sont également dans des évangiles de Nicodème, de Thomas, etc. ; pour la même raison l'on ne doit pas non plus appeler apocryphe le Protévangile, parce qu'il contient tous des faits que racontent les livres précités, *de infantia Salvatoris*... Je pense même que ces récits, répétés de la même manière et attestés par différents auteurs hérétiques ou incertains, n'en acquièrent que plus de certitude. Car des témoignages multipliés ou tirés de la bouche de nos adversaires sont autant de motifs de crédibilité de plus, comme l'observent S. Basile-le-Grand, S. Cyrille, évêque d'Alexandrie, et S. Épiphane.¹ Si l'on rejette le Protévangile, parce qu'Eusèbe n'en a point fait mention, ni S. Jérôme en parlant de S. Jacques, il faut remarquer qu'il en est cependant fait mention dans des auteurs beaucoup plus anciens qu'Eusèbe et que S. Jérôme, savoir dans S. Epiphane, dans Origène, Tertullien. Cela ne surprendra pas,

1. Epiph. *Serm. de S. Mariâ V., e usque vitæ temporibus.*

si l'on considère que les premiers Chrétiens ont longtemps tenu secrets plusieurs dogmes et plusieurs livres qu'ils ne voulaient pas exposer à la critique et aux ralleries des païens. Tillemont dit, d'après les paroles de S. Grégoire de Nysse, que cette histoire ne se récitait qu'en secret ; et c'est pourquoi S. Grégoire l'appelle *secrète* ou *apocryphe*.¹ Ce dernier mot n'avait point alors la signification de mépris qu'on y attache aujourd'hui : il marquait seulement qu'on ne jugeait pas à propos de le lire en public, comme, encore aujourd'hui nous nous abstenons de lire devant l'assemblée des fidèles le *Cantique des cantiques*, plusieurs chapitres du PENTATEUQUE, etc.

De plus, si nous examinons les raisons qu'allèguent ceux qui ont rejeté ce livre, elles sont nulles ou très-faibles ; elles se résument à dire : 1^o Que le style en est différent de celui des Apôtres ; 2^o Qu'il a été supposé par Postel lui-même ; 3^o Qu'il est rempli de faits par trop singuliers ; 4^o Que Marie n'a pas dû émettre le vœu d'un célibat perpétuel. Toutes ces raisons sont certainement peu solides, et peuvent être facilement détruites.

1^o Quant au style ; il est proportionné à l'excellence du sujet, tout en conservant ce caractère de simplicité, qui se trouve dans les Saintes Écritures. C'est du moins ainsi qu'il est jugé par de savants auteurs.² Le style n'est donc pas une raison suffisante pour le rejeter.

2^o Quelques auteurs, tels qu'Henri Etienne et le savant Guillaume Cave, ont supposé que Postel avait forgé cette histoire et l'ont par conséquent rejetée comme une pièce absolument fausse. Le premier surtout s'est emporté contre Postel et l'a traité de *monstre exécrationnable, d'hérétique, de blasphémateur*, etc. — Rép. Mais la supposition de ces critiques est aussi fausse que ridicule et extravagante ; car comment peuvent-ils dire que Postel, qui l'a apporté de l'Orient, l'ait supposé, lorsqu'il est certain que plusieurs écrivains ecclésiastiques, antérieurs de plusieurs siècles à Guill. Postel, en ont fait mention et nous en ont même laissé plusieurs fragments ? En effet, Tertullien, Origène, S. Jean Damascène, S. Eustathius d'Antioche, etc., l'ont cité et nous en ont laissé des extraits. Aussi les censeurs de ce livre n'ont-ils pas tardé à sentir la fausseté et l'injustice de cette supposition ; la plupart l'ont abandonnée et ont reconnu l'antiquité de cet écrit.

3^o Il y en a qui sont choqués de la quantité des prodiges qui y sont rapportés ; ils voudraient, ce semble, pour y ajouter foi, que tout le surnaturel en fut retranché, et que les signes de l'intervention divine n'y parussent point. Mais s'imaginent-ils que Dieu n'a

1. S. Grég. Nyss., *hom. de Nativ. S. M. Virg. t. III.*

2. Mochler, dans sa PATROLOGIE, s'exprime d'une manière favorable à ce premier évangile ; il le regarde comme sorti d'une main habile ; la fin n'est pas toujours aussi bien faite que le commencement ; mais le style est toujours noble, délicat, et digne. (T. II, p. 568.)

pu faire éclater ces signes miraculeux? Ou pensent-ils qu'il n'était pas convenable et même nécessaire, qu'il fût paraître ces signes pour confirmer la foi au mystère de l'incarnation de son fils? Cette œuvre était assez grande, assez importante, je crois, pour que Dieu la marquât du sceau et des signes de sa puissance. S'ils pensent que tous les miracles qu'a opérés Jésus, sont contenus dans les quatre évangélistes, ils démentent S. Jean, qui atteste le contraire, car il dit que Jésus a opéré *une infinité* d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans les évangiles. *Jean* XXI. 25.

4^o Enfin, le Protévangile rapporte que Marie fit vœu de célibat perpétuel; mais en cela même il a le malheur de ne pas s'accorder avec la doctrine des Protestants; donc il est faux, conclut aussitôt Abraham Scultet, zélé protestant. Pourquoi S. Jacques n'a-t-il pas pensé que l'état de célibat et de virginité, même embrassé pour Dieu, était condamnable? Sans cette erreur capitale, il aurait mérité créance aux yeux des protestants!... Faut-il donc que l'esprit de parti juge ainsi toutes choses selon ses idées particulières et reste aveuglé sur tout le reste, sur les choses même les plus claires! Car il est aisé de voir que ce n'est pas sans un dessein particulier de Dieu, que le Christ, qui devait demeurer vierge, prêcher la virginité et naître d'une Vierge, a eu une mère qui avait vivement souhaité et ensuite embrassé l'état de virginité. Le vœu de célibat perpétuel de la part de Marie, ne doit donc pas nous étonner; car Dieu qui la préparait et la destinait à devenir la demeure de son fils, lui inspira, dès sa plus tendre jeunesse, l'amour de la plus parfaite pureté et le goût de la sainte virginité; *qui potest capere, capiat.* (Voir le chap. IV, qui traite de cette question. L. v.)

C'est en lisant les témoignages pour et contre l'authenticité du Protévangile dans les livres de ceux mêmes qui le rejettent, que j'ai remarqué la frivolité de leurs raisons, et les preuves de la valeur de cet écrit. La plupart des critiques modernes se contentent de dire, sans le prouver, que ce livre, quoique très-ancien, est supposé. Mais plusieurs d'entre ceux qui le méprisent avec le plus de hardiesse, ne l'ont pas même lu. Ainsi Ellies Dupin, qui en cite quelques passages dans ses notes, les a mal copiés et les cite tout défigurés.² Le Nain de Tillemont,³ après avoir dit que « cette « histoire rapporte des choses tout-à-fait insoutenables, » ajoute naïvement: « Il paraît qu'on a encore cet écrit » de Jacques.

Tant que ces critiques ne nous auront donc pas donné des preuves de cette supposition, il sera permis avec l'ancienne Eglise de ne point mépriser ce livre, mais de le regarder comme authentique, quoiqu'on ne doive cependant pas lui donner le même degré d'autorité et de dignité qu'aux livres canoniques.

1. • Protévangeliū Jacobi, liturgia Jacobi... omnia ψευδεπιγραφα
• quia (ibi) Maria narratur votum perpetui celibatus emississe • *Abrah. Scultetus, medullæ Patrum, parte 1. lib. XI. cap. 6.*

2. V. Biblioth. des au eurs eccles. t. 1. p. 5, par Ellies Dupin.

3. Tillemont., eccles. mém. pour l'hist. Ecclés. t. 1. p. 265.

Observons encore que plusieurs fêtes de la sainte Vierge, qui se célèbrent dans l'Église catholique, savoir : celle de la *Conception*, le 8 Décembre ; celle de la *Nativité de la Vierge*, le 8 Septembre, celle de la *Présentation de Marie au Temple*, le 21 Novembre, ne sont fondées que sur les traditions consignées dans le Protévangile, ou du moins sur des traditions primitives, tout-à-fait semblables au récit de ce livre.

LE PROTÉVANGILE

Ou *Discours historique* sur la naissance de Jésus
et sur celle de la Vierge Marie, sa mère,
par S. Jacques-le-Mineur,
cousin et frère du Seigneur Jésus, premier apôtre
et premier évêque des chrétiens de Jérusalem.

I. Dans les histoires généalogiques¹ des douze tribus d'Israël était inscrit le nom de Joachim,² homme très-riche.³ Il avait coutume de présenter au Seigneur une double offrande, se disant en lui-même : « Que mes biens servent au peuple et m'obtiennent la rémission de mes péchés auprès de Dieu, afin qu'il ait pitié de moi et qu'il me soit propice. Or, le grand jour du Seigneur, [Eustathe :] la plus grande fête des Juifs approcha, dans laquelle les enfants d'Israël offraient leurs présents. Mais Ruben,⁴ l'un des prêtres, arrêta Joachim, en lui disant : il ne vous est pas permis d'offrir votre don, parce que vous n'avez pas d'enfant en Israël. Joachim fut extrêmement contristé et alla consulter la généalogie des douze tribus d'Israël, disant en lui-même : je verrai si je suis le seul qui n'ait pas eu de postérité en Israël. Il parcourut donc les généalogies, et il vit que tous les justes avaient eu une postérité : il se souvint d'Abraham, à qui, dans les derniers jours de sa vie, Dieu avait donné Isaac pour fils. C'est pourquoi Joachim, pénétré de tristesse, ne reparut pas devant son épouse ; mais il s'en alla dans le désert, y dressa une tente et y jeûna pendant quarante

1. S. Eustathe dit : *parmi les tribus d'Israël. Georges de Nicomédie : dans les généalogies.* Il est certain qu'il existait dans les archives des Juifs des tables généalogiques de toutes les familles. Jules Africain rapporte qu'Hérode les fit brûler. *Euseb. l. 1, c. 7.*

2. L'Église orientale, les auteurs les plus anciens, S. Irénée, l. III, 21, S. Epiph., S. Jean Damascène et les autres ont toujours honoré le père et la mère de Marie sous les noms de Joachim et d'Anne. L'Église latine les a honorés de même dans ses offices, le 9 décembre et le 26 juillet.

3. Marie était d'une famille honnête, riche et notable comme le marque aussi l'évangile de *Nat. Mariæ*. Elle était parente de l'épouse du Grand-Prêtre.

4. *Evang. de Nat. Mar. c. 11. Eustath., Georges de Nicomédie, p. 1054.* Toutes ces circonstances sont rapportées dans ces auteurs.

jours et quarante nuits, 1 disant en lui-même : je ne prendrai point de nourriture ni de boisson jusqu'à ce que le Seigneur mon Dieu ait jeté sur moi un regard de compassion. Ma prière sera ma nourriture.

II. Or Anne, son épouse, avait deux sujets de deuil : elle était en proie à une double angoisse, elle disait : Je pleure ma viduité et ma stérilité. Alors arriva le jour solennel du Seigneur ; Judith, sa servante, lui dit : Jusques à quand vous affligerez-vous ainsi ? Il ne vous est pas permis de pleurer, car c'est le grand jour du Seigneur. Prenez donc ce voile que m'a donné une ouvrière habile et ornez-en votre tête. Car pour moi je ne suis qu'une servante ; quant à vous, vous avez un caractère royal.

Anne lui dit : Retirez-vous de moi, je ne prendrai point ce voile ; car le Seigneur m'a très-humiliée. Prenez garde que ce voile ne provienne de quelque vol, et que par là, vous me fassiez participer à votre péché. Judith, sa servante, lui répondit : Que vous dirai-je ? Vous souhaiterai-je quelque malheur plus grand ? Car vous n'écoutez point mes paroles. Si le Seigneur vous a rendue stérile, c'est sans doute pour une juste raison. Ces paroles augmentèrent la tristesse d'Anne ; 2 elle quitta ses habits de deuil, orna sa tête, se revêtit des vêtements de ses noces, et descendit dans le jardin, pour se promener. 3 Là, voyant un laurier, elle s'assit dessous, et elle répandit des prières devant le Seigneur en disant : Dieu de mes pères, répandez sur moi vos bénédictions et écoutez ma prière, comme vous avez écouté celle de Sara, en la rendant féconde et en lui donnant un fils qui fut Isaac.

III. Alors levant les yeux vers le ciel, elle vit sur le laurier un nid de passereaux : elle gémit en elle-même et dit : hélas ! A qui peut-on me comparer ? Quel est donc le sein qui m'a portée pour

1. Joachim imitait en cela Moïse, *Exod* xxiv. 18., Elie, *III reg.* xix. 8 et Daniel. Jésus devait un jour pratiquer un pareil jeûne. (*Matth.* iv 2.) Voir S. Epiphane, *adv. Collyrid*, *hær.* 79, *Apud Baronium. in appar.*, c. 38.

2. Sara, l'épouse d'Abraham, et Anne, mère de Samuel, eurent aussi à essayer des reproches de la part de leurs servantes à cause de leur stérilité. *I Reg.* c. 1.

3. Ellies Dupin, *Biblioth. ecclés.* tom. 1, p. 6, fait une critique de fort mauvais goût, lorsqu'il traite d'*histoires, badines* les récits du Protévangile qu'il n'a pas même lus ; car tout ce qu'il en cite est si défiguré, qu'on n'y comprend plus rien.

« En voici un échantillon, dit-il, Joachim fut élu dans les nations des douze tribus, Ruben lui dit qu'il ne lui était pas permis d'offrir parce qu'il n'avait point d'encens. Anne pleurait et sa servante Judith lui dit « qu'elle prit du laurier. Elle descendit dans un jardin, elle se lamenta de « n'être point semblable à un oiseau qui avait son nid sur le laurier. « L'Ange lui dit qu'elle aurait un fils... S. Joseph l'ayant trouvée grosse « lui fit boire de l'eau de jalousie suivant la loi. »

Est-ce ainsi qu'on fait de la critique ? Doit-on rejeter avec une telle audace ce qu'on ne connaît pas ? Car il est clair que Dupin n'a point connu cette histoire, puisqu'il nous en donne des extraits si altérés et si peu conformes au texte que nous avons ici sous les yeux. N'est-il pas au contraire très-vraisemblable et très-naturel qu'Anne, qui se croyait seule stérile dans la nature, enviait l'heureuse fécondité que Dieu accordait aux autres êtres.

que je sois ainsi maudite aux yeux des enfants d'Israël ? Je suis l'objet de leurs reproches et de leurs railleries dans le Temple du Seigneur, mon Dieu. Hélas ! A qui suis-je devenue semblable ? Je ne puis être comparée aux oiseaux : car, Seigneur, ils ont reçu de vous la fécondité. Hélas ! à qui peut-on me comparer ? Je ne puis être comparée aux animaux de la terre ; car eux aussi ont reçu de vous la fécondité. Où trouver ma semblable ? Me comparerai-je aux eaux de la mer ? Mais elles aussi sont fécondes devant vous ? A qui peut-on me comparer ? Je ne puis l'être avec la terre, car elle produit des fruits et elle vous bénit, ô Seigneur.

IV. Alors un Ange du Seigneur apparut et lui dit : « Anne, Dieu a exaucé votre prière ; vous concevrez et vous enfanterez, et l'enfant qui naîtra de vous sera célèbre dans le monde entier. » Anne répondit : je jure par le Seigneur, mon Dieu, que si je mets au monde un enfant, soit du sexe féminin, soit du sexe masculin, je l'offrirai comme une offrande sacrée¹ au Seigneur notre Dieu et il le servira dans le Temple tous les jours de sa vie. Alors deux anges arrivèrent et lui dirent : Joachim, votre époux est avec ses troupeaux. — L'ange du Seigneur descendit près de lui et lui dit : Joachim, Joachim, Dieu a exaucé votre prière ; descendez² du lieu où vous êtes. Voici qu'Anne votre épouse concevra dans son sein. Joachim descendit et appela ses bergers et leur dit : apportez-moi dix agneaux pour les offrir au Seigneur mon Dieu, et amenez-moi douze veaux, pour les prêtres et les Anciens, et cent chevreux qui seront immolés pour tout le peuple. Alors Joachim revint avec ses troupeaux ; Anne se tenait sur la porte, et elle le vit arriver avec ses bergers ;³ elle courut aussitôt se jeter à son cou, en lui disant : je connais maintenant que le Seigneur m'a accordé une grande bénédiction ; car j'étais veuve et je ne le suis plus : moi, qui étais stérile, je concevrai. Joachim se reposa le premier jour dans sa maison.

V. Mais le lendemain il alla offrir ses dons ; il se disait en lui-même : Si le Seigneur m'est favorable, la lame du Grand-Prêtre me le fera connaître. En effet, Joachim offrit ses dons, et, lorsqu'il fut admis au pied de l'autel, il considéra la lame⁴ [c'est-à-dire l'Ephod ou le Rational] du Grand-Prêtre, et il vit qu'il n'y avait pas de péché en lui ; il dit alors : maintenant je connais que le Seigneur m'est favorable et qu'il m'a remis tous mes péchés. Et il descendit justifié de la maison du Seigneur et retourna chez lui. Or, lorsque les neuf mois furent accomplis, Anne dit à la sage-

1 S. Grégoire de Nysse rappelle ce vœu de la mère de Marie, dans son homélie sur la nativité de J.-C. *L'Evangile de la naissance de Marie*, c. 3, rapporte la même chose. Il fait remarquer à ce sujet que les grands personnages que Dieu a suscités pour la délivrance de son peuple, tels que Joseph, Isaac, Samson, Samuel, ont eu des mères stériles. *Ibid.* S. Jean-Baptiste est né aussi d'une mère stérile. *Luc.* 1 13. Voyez Georges de Nicomédie, S. Grégoire de Nysse, *de Nativ. Mariæ*, t. III, et Nicéph. 1. 1, c. 7. S. Epiph. *hæc.* 79, no 5.

2 S. Epiphane, S. Eustathe, l'Evangile précité, disent que Joachim était sur la montagne, lorsque l'ange lui fit connaître que son épouse enfanterait.

3 *Evang. nat. Mariæ*, c. IV et V.

4 On croyait que la lame du Grand-Prêtre marquait la rémission des péchés, lorsqu'elle brillait d'un plus vif éclat.

femme : Quel enfant ai-je mis au monde ? La Sage-femme répondit : une fille, *fœminam*. Anne dit alors : le Seigneur m'a comblée d'un grand bienfait : et elle se remit dans son lit. Au jour prescrit, Anne se purifia, et elle allaitait son enfant et elle lui donna le nom de Marie.

VI. La jeune fille se fortifiait de jour en jour. Lorsqu'elle eut six mois, sa mère la déposa à terre, pour voir si elle se tiendrait debout droite ; et l'enfant fit sept pas en avant et revint¹ dans les bras de sa mère. Anne dit alors : je le jure par le Seigneur mon Dieu ; vous ne marcherez pas sur la terre, tant que je ne vous aurai point présentée dans le Temple du Seigneur. Dès lors, elle regarda sa couche comme un sanctuaire ; elle s'appliqua à en éloigner tout ce qui était impur ou profane, et elle appela les filles les plus chastes des Hébreux pour lui donner leurs soins. La jeune fille atteignit sa première année. Alors, Joachim² fit un grand festin et il y invita les princes des prêtres, et les scribes, et tout le Sénat, et tout le peuple d'Israël. Joachim présenta sa fille aux princes des prêtres, et ils la bénirent en disant : « Dieu de nos
« pères, bénissez cette Enfant et donnez-lui un nom célèbre qui
« dure dans toutes les générations. »³ Et le peuple répondit :
« Qu'ainsi soit, qu'ainsi soit fait, Amen ! » Alors Joachim la présenta aux princes des prêtres, et ils la bénirent en disant. « Dieu
« très-haut, regardez favorablement cette jeune fille et bénissez-la
« d'une bénédiction qui dure à tout jamais. » Anne reprit sa fille et Pallaita [pour la dernière fois], et elle prononça alors un cantique⁴ devant le Seigneur, en disant : « Je chanterai un cantique
« de louange au Seigneur, mon Dieu, parce qu'il m'a visitée et
« qu'il a enlevé l'opprobre dont me couvraient mes ennemis. Il a
« multiplié envers moi les effets de sa miséricorde. Qui annoncera
« aux enfants de Ruben⁵ qu'Anne allaite ? Que les douze tribus
« d'Israël apprennent qu'Anne allaite [un enfant]. » Anne replaça ensuite sa fille dans son lit : elle sortit et elle servait ses hôtes. Le festin étant fini, ils se retirèrent, remplis de joie et rendant gloire au Dieu d'Israël.

VII. Or la jeune fille croissait en âge. Lorsqu'elle eût deux ans, Joachim dit à Anne son épouse : Conduisons-la dans le Temple, pour accomplir le vœu que nous avons fait, de peur que le Seigneur ne se détourne de nous et ne veuille plus agréer notre offrande. Anne lui dit : Attendons qu'elle ait trois ans, de peur que, se voyant abandonnée, elle ne réclame son père et sa mère. Joachim dit alors : Attendons. La troisième année de la jeune fille

1. L'Evangile de la naissance de Marie raconte quelque chose de semblable lorsqu'il dit qu'à l'âge de trois ans, elle monta seule les degrés du Temple, c. 6.

2. A l'exemple d'Abraham qui fit aussi un grand festin au jour qu'Isaac fut sevré. *Gen.* XXI. 8.

3. C'est-à-dire parmi tous ses descendants et dans la mémoire des hommes.

4. Plusieurs saintes femmes, tant de l'ancien Testament que du Nouveau, ont de même remercié Dieu par un cantique d'actions de grâces. Ainsi Anne, mère de Samuel (1 *Reg.* II.) Elisabeth, Marie, (*Luc.* I.)

5. Elle parle de Ruben, dont il est question, c. I. — S. Epiphane et S. Jean Damascène disent que S^{te} Anne voulut, en cette circonstance, imiter Anne, mère de Samuel.

étant accomplie, Joachim dit : Faites venir les jeunes filles les plus vertueuses qui soient parmi les Hébreux et que chacune d'elles prenne un flambeau, ¹ de peur que la jeune enfant ne songe au passé, et qu'elle ne se plaise pas dans le Temple. Cela fut ainsi exécuté, ces jeunes filles l'accompagnèrent et entrèrent avec elle dans le Temple. Le prêtre la reçut, l'embrassa, et lui dit : « Marie, le Seigneur Dieu a rendu votre nom dans toutes les générations ; et, dans les derniers jours, le Seigneur manifestera, en vous le prix de la Rédemption qu'il doit opérer pour les enfants d'Israël. » Alors, il la plaça sur le troisième degré de l'autel, et le Seigneur Dieu répandit sur elle sa grâce, et elle tressaillait d'une joie que manifestait le mouvement de ses pieds ; et toute la maison d'Israël la chérît. ²

VIII. Alors ses parents descendirent, remplis d'admiration et bénissant Dieu de ce que leur jeune enfant ne s'était pas retournée vers eux. Or Marie, comme une colombe était élevée dans le Temple du Seigneur ³ et elle recevait sa nourriture de la main d'un

1. Il est question de lampes ardentes dans S. Matthieu, xxv. Elles sont un symbole de virginité. V. *Ev. nativ. Mariæ. S. Eusthatius.*

2. L'Évangile de la *naissance de Marie*, ainsi que S. Evode dans Nicéphore, I, II, c. 3, disent, comme le Protévangile, que Marie fut présentée au Temple à l'âge de trois ans. VI. Ses parents offrirent des sacrifices à cette occasion, la consacrèrent au Seigneur, pour s'acquitter de leur vœu, et Marie fut laissée dans le Temple pour y être élevée avec les autres Vierges. Elle croissait en âge et en vertu, et, selon le Psalmiste, *son père et sa mère l'avaient abandonnée, mais le Seigneur l'avait prise sous sa garde.*

Tous les jours elle était visitée par les Anges et elle avait des visions célestes qui la préservaient de tout mal et la comblaient de tous les biens. *Evang. nativ. Mariæ. c. VI, VII et IX.*

Le R. Azarias atteste que dans le second Temple, des hommes, des vierges et des veuves avaient des demeures spéciales et y gardaient la continence. S. Ephiphane (in *Ancorato* n. 60), dit que c'était la coutume d'élever dans le Temple jusqu'à l'âge de puberté les premiers-nés de l'un et l'autre sexe qu'on avait consacrés au Seigneur. Baronius cite plusieurs auteurs qui attestent que Marie en particulier fut pendant plusieurs années (11 ans) élevée dans le Temple à l'exemple de Samuel. (in *apparatu* n. 48).

3. Mahomet fait mention des parents, de la naissance, de l'éducation de Marie ; il dit quelle fut élevée dans le Temple par Zacharie, et visitée et nourrie par les Anges. « Toutes les fois, dit-il, que Zacharie entra dans le Temple auprès d'elle, il trouvait de la nourriture dans le lieu où elle demeurait. Zacharie lui dit : D'où cela vous vient-il ô Marie ? — De Dieu, lui répondit-elle, car il donne des aliments à qui il veut, libéralement et sans mesure. » (Alcoran, *Sura* III.)

Les Docteurs musulmans, en expliquant l'Alcoran, font mention des différentes traditions relatives à la *S^{te}* Vierge et aux circonstances de la naissance de N. S. J. -C. ; traditions qui avaient cours dans tout l'Orient et qui étaient généralement admises parmi les mahometans comme parmi les Chrétiens. Ces docteurs de l'Islamisme nous exposent ces récits, nous les racontent sans exprimer le moindre doute sur leur réalité historique. Nous donnons ici un échantillon de leurs commentaires sur le livre de Mahomet.

Texte du Coran.

« Anna, uxor Amran, fuit filia Phacudi, Mater Mariæ, et avia Jesu. — Dixit Ebnabbas (in *commentario*) :

— Hic Amram filius fuit Mathan, diversus ab Amram patre Moysis, cum inter utrum que intercesserint 1103 anni (cognovit hallucinationem Prophetæ sui, sed frustra conatur eam excusare.) Erant autem filii Mathan principes filiorum Israel et Pontifices eorum, et reges eorum.

ange.¹ Sa douzième année arrivée,² les Prêtres se rassemblèrent dans le Temple et dirent : Marie a atteint sa douzième année, que ferons-nous pour que le Sanctuaire de notre Dieu ne soit pas en danger d'être profané ?³ Alors les prêtres dirent à Zacharie, prince des prêtres : Approchez-vous de l'autel du Seigneur et priez pour elle : et nous ferons tout ce que le Seigneur vous aura fait connaître. Le prince des prêtres, revêtu de sa robe d'hyacinthe, pria donc pour elle dans le Saint des Saints. Et voici qu'un ange du Seigneur se tint à ses côtés et lui dit : Zacharie, Zacharie, sortez et convoquez les hommes veufs du peuple et qu'ils apportent chacun une verge. Marie sera l'épouse de celui en faveur de qui le Seigneur aura donné un signe. Des hérauts allèrent dans tout le pays de la Judée ; la trompette du Seigneur retentit et tous se présentèrent. Or, Joseph, déposant sa hache, sortit au-devant d'eux.⁴

IX. Lorsqu'ils furent rassemblés, ils allèrent vers le Grand-Prêtre ayant apporté les verges. Alors le Grand-Prêtre prit ces verges, entra dans le Temple et pria. Sa prière achevée, il reprit les verges et sortit. Il les distribua donc à chacun d'eux ; mais aucun

Et dixit Ebn - Isaac ; fuit Amram filius Asham ex filiis Salomonis per xv generationes. Mater vero Marie vovit se oblaturam. Templo filium quem peperisset. Et historia hujus rei est ; quod Zacharias et Amran acceperunt in uxores duas sorores, filias Phacudi ; nempè Ascicham (i. e. Elisabeth) quam accepit Zacharias ; et Annam, quam accepit Amram. Erat autem anna vetula, et sterilis, et jam desperabat prolem. Cùm autem vidisset in quãdam arbore avem cibum præbentem pullis suis, excitatum est in eâ desiderium prolis. Cùm que hanc à Deo postularet, promisit se oblaturam Templo filium, quem peperisset ut ministraret in eo. Accidit autem ut pareret filiam, etc. » (*In Suram* III, p. 112 *Marracci*.)

« Suscepit ergo eam Dominus, etc.] » — Suscepit eam à matre ejus, et crescere fecit eam indole pulchra : et crescebat in una die, quantum crescit infans in uno anno. Attulit autem eam mater ad Pontifices præsides Templi et ait : offero vobis hunc votivam oblationem. Illi vero letati sunt de eâ eo quod esset filia Amran Antistitis ipsorum... (Zacharias) afferbat ei cibum, et potum et unguenta invenit. Apud ipsam fructus hyemales in œstate et œstivos in hyeme. (Hactenus, Gelal, *in Sur.* III.)

1. S. Grég. de Naziance, *in christo patiente*, p. 276. Crédenus et d'autres rapportent que Marie était nourrie par un ange.

2. S. Evode, dans Nicephore, l. II, c. 3, et l'Évangile de la naissance de Marie disent que Marie avait quatorze ans lorsqu'elle fut fiancée à Joseph.

3. L'Évangile de la naissance de Marie dit que le grand-Prêtre délibéra à son sujet, parce que, lorsque les autres vierges s'étaient retirées chez elles pour y être mariées, Marie seule répondit qu'elle avait été vouée par ses parents au service de Dieu, que de plus elle-même avait fait vœu de virginité au Seigneur et qu'elle ne connaîtrait jamais d'homme, *quam (virginitatem) nunquam viro aliquo commixionis more cognito violare vellet*. Les Pères, S. Grégoire de Nysse, S. Augustin, la plupart des théologiens, Vega, Mariana, Petau, etc., affirment que Marie fit ainsi vœu de virginité (S. Augustin, *de S. Virginitate* c. 4 ; Baronius, p. 56, 57, *appar.*)

4. Ce récit se trouve rapporté dans plusieurs anciens auteurs, dans S. Epiphane, *in ancorato*, n. 60, dans S. Eustathius, in Hexæmeron, dans les autres Pères précités, dans l'histoire du Mont-Carmel, dans les traditions que rapporte M. Orsini, dans son histoire de la Vierge, enfin dans l'Évangile de la naissance de la Vierge Marie, où ce trait est raconté au long. S. Augustin dit que ce furent les prêtres qui choisirent Joseph pour être époux de Marie.

signe n'apparut sur elles. Or Joseph reçut la dernière verge et aussitôt une colombe parut de dessus sa verge et vola sur sa tête. Le Grand-Prêtre dit alors à Joseph : Le sort divin vous a choisi pour prendre cette vierge sous votre garde. Mais Joseph s'en défendit en disant : j'ai des enfants², je suis vieux ; pour elle, elle est jeune ; c'est pourquoi je crains que je devienne un sujet de raillerie aux yeux des enfants d'Israël. Le grand prêtre dit alors à Joseph : Craignez le Seigneur votre Dieu, et souvenez-vous des grandes choses qu'il a opérées ; souvenez-vous que la terre s'est entrouverte sous les pieds de Dathan et d'Abiron et les a engloutis pour les punir de leur désobéissance. Craignez donc le Seigneur, de peur que de semblables malheurs arrivent dans votre maison. Joseph effrayé la reçut³ et lui dit : Marie, voici que je vous reçois du temple du Seigneur ; je vous laisserai à la maison ; pour moi, j'irai à mes constructions. Mais le Seigneur vous gardera.

X. Or il arriva que les Prêtres se réunirent et se dirent entre eux : Faisons un voile pour le Temple du Seigneur. Alors le Grand-Prêtre leur dit : Faites venir des vierges⁴ choisies de la tribu de David. Les Prêtres allèrent donc en chercher et trouvèrent sept vierges qu'ils conduisirent dans le Temple du Seigneur. Alors Zacharie se souvint que Marie elle-même était de la tribu de David et qu'elle était d'une très grande sainteté aux yeux de Dieu. Et il la fit venir aussi. Il dit ensuite : Tirez au sort qui de ces vierges filera l'or, l'hyacinthe, le lin et la pourpre. Le sort désigna Marie pour filer la pourpre. L'ayant reçue, elle s'en retourna dans sa maison. Or, c'est vers ce même temps que Zacharie devint muet, (V. Luc. I 20) et Samuel le remplaça jusqu'à ce que Zacharie eut recouvré la parole. Marie prit la pourpre et la fila.

XI. Elle sortit avec un vase pour aller puiser de l'eau.⁵ Et elle

1. *L'Évangile de la naissance de Marie*, dit que *l'Esprit de Dieu, sous la forme d'une colombe, se reposa sur l'extrémité de la verge de Joseph. in ejus cacumine*, indiquant que *c'était celui à qui la Vierge devait être confiée et fiancée*, c. 7 et 8.

2. Joseph eut de sa première épouse six enfants, Jacques, Simon, José et Juda, Esther et Thamar, que d'autres appellent Marthe, d'après la tradition la plus commune des anciens pères, grecs et latins, Hippolyte de Thèbes, S. Epiphane, *Ancor*, 60 et *hær.* 78, Anastase d'Antioche, *quæst.* 153, Sophrone, P. C. de Jerusalem, S. Chrysostôme, Metaphraste, Theophylacte, Cosme Vestitor et d'autres, cités par Côtelier, *in constit. apost.* I, III, c. 7. — Ce n'est que depuis S. Jérôme, *l. 2 in Matth.*, que plusieurs ont pensé que S. Joseph n'avait jamais été marié qu'à la Sainte Vierge, V. Fabricius, *Codex ap.* t. II, p. 32.

3. On ne célébra alors que leurs fiançailles, et il devait y avoir un intervalle de trois ou quatre mois depuis leurs fiançailles jusqu'au mariage, comme on le voit plus haut, c. 15 et dans *l'Évangile de la naissance de Marie*, c. 3 et 18.

4. S. Eustathius rapporte aussi qu'on choisit à ce dessein sept vierges de la tribu de Juda. *S. Epiph.*

5. Phocas dit que Marie fut d'abord saluée par l'ange, lorsqu'elle allait suivant sa coutume, puiser de l'eau à une fontaine. L'ange entra ensuite dans sa maison, lorsqu'elle était seule.

S. Jérôme atteste que de son temps il y eut un temple bâti dans le lieu où l'Ange était apparu à Marie. (*De locis Hebr.*).

entendit une voix qui lui disait : « Salut, pleine de grâces ; le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre [toutes] les femmes. » Or Marie regardait à gauche et à droite, pour savoir d'où venait cette voix, et toute saisie d'effroi elle rentra dans sa maison, déposa sa cruche, reprit sa pourpre et s'assit pour travailler. Alors l'ange du Seigneur se présenta devant elle et lui dit : Ne craignez point, Marie,¹ car vous avez trouvé grâce devant le Seigneur. A ces paroles, Marie pensait en elle-même et se disait : Quelle est cette salutation ? L'Ange lui dit : Le Seigneur est avec vous et vous concevrez dans votre sein. Concevrai-je, dit-elle² par la vertu des bénédictions du Dieu vivant, et enfanterai-je comme toute autre femme ? L'Ange lui dit : Il n'en sera pas ainsi ; mais l'Esprit-Saint surviendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils du Dieu vivant. Vous lui donnerez le nom de Jésus ; car il sauvera son peuple [en le délivrant] de ses péchés. Et voici qu'Elisabeth votre cousine a conçu un fils dans sa veillesse, et c'est ici le sixième mois de celle qui était appelée stérile, parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. Alors Marie lui dit : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.

XII. Marie ayant achevé de filer la pourpre, la porta au Grand-Prêtre, qui la bénit et lui dit : « O Marie, votre nom est devenu grand et vous serez bénie par toute la terre. Or Marie, ayant une grande joie de ces paroles, s'en alla vers Elisabeth sa cousine, et elle frappa à la porte. Elisabeth, ayant entendu frapper et étant accourue, lui ouvrit la porte et elle la bénit en lui disant : Et d'où me vient ce bonheur que la mère de mon Seigneur soit venue vers moi ? Car aussitôt que mes oreilles vous ont entendu arriver, ce qui est en moi a tressailli et vous a béni. Or Marie ne comprenait pas les mystères que lui avait révélés l'archange Gabriel. Alors elle leva les yeux au ciel et dit : Seigneur, qui suis-je pour que toutes les générations de la terre m'appellent bienheureuse ? Or de jour en jour sa grossesse devenait plus apparente ; frappée de crainte, Marie s'en retourna dans sa maison et se déroba aux yeux des enfants d'Israël. Elle avait seize ans quand ces choses s'accomplissaient.³

1. V. S. Luc. 1, 28 et suiv.

2. Dans l'*Évangile de la naissance de Marie* il est dit : *His Angelus verbis virgo non incredula, sed modum scire volens respondit : quomodo istud fieri potest ? Nam cum ipsa virum juxta votum meum nunquam cognosco, quomodo sine virilis seminis incremento, parere possunt ? Ad hoc Angelus ; ne existimes, inquit, Maria, quod humano more concipias. Nam sine virili commixtione virgo concipies, virgo paries, virgo nutries. Spiritus enim Sanctus superveniet in te... c. 9.*

S. Augustin, *de S. Virginitate, c. 4*, dit : *quomodo istud fiet, quoniam virum non cognosco. Quod profecto non diceret nisi Deo virginem se ante vovisset. Sed quia hoc Israëlitarum moras adhuc recusabant, desponsata est viro justo, non violenter ablaturus, sed potius contra violentos custodituro, quod illa voverat. Cette explication du saint docteur et le récit qui précède donnent la plus exacte et la plus claire interprétation du texte évangélique ; il en dissipe toute l'obscurité en montrant comment Marie ayant fait vœu de virginité, a pu et a dû être mariée, comment l'époux qui lui a été donné était destiné à être le gardien de la virginité qu'elle avait vouée à Dieu, et pourquoi elle répondait à l'ange : *Je ne connais point d'homme.**

3. S. Evole, cité par Nicéphore-Calixte, témoigne la même chose.

XIII. Or, au sixième mois, Joseph revint de ses chantiers, et, étant entré dans sa maison, il s'aperçut de la grossesse de Marie, et baissant le visage, il dit : comment leverai-je les yeux vers le Seigneur Dieu ? Que dirai-je au sujet de cette jeune fille que j'ai reçue vierge du Temple du Seigneur et que je n'ai pas conservée ? Qui m'a trompé ? qui a commis ce crime dans ma maison, en ravissant cette jeune vierge et en la déshonorant ? Ne m'est-il pas arrivé la même chose qu'à Adam ? Au moment de sa gloire, le Serpent entra, trouva Ève seule et la séduisit. Une chose semblable m'est sans doute arrivée. Alors Joseph se releva de terre et, appelant Marie, il lui dit : O vous, que Dieu environnait de tant de soins ? Pourquoi avez-vous agi ainsi ? Pourquoi avez-vous oublié le Seigneur votre Dieu, vous qui avez été élevée dans le Saint des Saints ? Pourquoi vous êtes-vous abaissée à ce point, vous qui receviez votre nourriture de la main des Anges ? Or Marie pleurait amèrement et disait : je suis innocente, pure, et je ne connais point d'homme. Joseph lui dit : pourquoi donc êtes-vous dans cet état de grossesse ? Marie répondit : Je le jure par le Seigneur mon Dieu, que je ne sais d'où cela me vient.

XIV. Joseph demeura frappé d'étonnement ; il la quitta, en réfléchissant en lui-même sur ce qu'il devait faire à son égard. Si je cache son péché, disait-il en lui-même, la loi du Seigneur me condamne ? si je la livre et la dénonce aux enfants d'Israël, je crains de commettre une injustice et de livrer l'innocent à la mort. Que ferai-je donc ? je tiendrai cette chose dans le secret. La nuit le surprit dans ces pensées. Et voici qu'un ange du Seigneur apparut à Joseph pendant son sommeil, et lui dit : ne craignez pas de prendre² avec vous cette jeune fille ; ce qui est né en elle a été

1. Kessous, écrivain arabe, rapporte une ancienne tradition où la plainte de Joseph est exprimée dans des termes à peu près semblables : « Josephus vero faber, cognico ipsam esse gravidam, contendeas cum illa : O Maria, inquit, numquid in terrâ seges provenit non facta semente ?

— Cui illa : — Itane, ait, ignoras Deum, tempore creationis sine interventione seminis fruges produxisse ?

— Credo, inquit Josephus ; sed undè hæc tibi proles, et quis ejus parens ?

Respondet Maria :

— Hæc ego manus et donum à Deo habeo ; eadem que ejus est ratio quæ Adam, quem ex terrâ Deus creavit, dixit que : *Esto et exstilit*.

Tunc locutus est Jesus ex utero matris suæ et dixit :

Quid sibi volunt, ô Joseph, istæ comparationes, quas instituis ? Quin potius surge, et abi ad negotia tua et veniam peccati tui supplex pete, quoniam tales cogitationes animum tuum subiverunt.

Surrexit ergo Josephus ..

(Voir le 23 vol. de l'Encycl. théol. de Migne, col 983).

2. L'Évangile de la naissance de Marie ajoute : « N'ayez aucun soupçon fâcheux touchant Marie, dit l'ange à Joseph, et ne craignez point de la prendre pour votre épouse ; car ce qui est né en elle, n'est point l'œuvre de l'homme, mais de S. Esprit... C'est pourquoi Joseph, selon l'ordre de l'ange, prit la Vierge pour épouse et néanmoins il ne la connut pas, mais il en fut le chaste gardien et le protecteur. » e. x.

D'après S. Mattien, c. 1, le mariage de Joseph et de Marie a dû être célébré après l'avertissement de l'ange, de sorte que la grossesse de Marie était généralement regardée comme le fruit de l'union des deux époux légi-

formé par le Saint-Esprit ; et c'est pourquoi elle enfantera un fils et vous lui donnerez le nom de Jésus ; car il délivrera son peuple de ses péchés. Alors Joseph s'éveilla et glorifia le Dieu d'Israël qui lui avait donné cette grâce et qui avait conservé la jeune vierge...

XV. Or, Anne le scribe vint trouver Joseph et lui dit : pourquoi ne vous êtes-vous pas présenté à l'assemblée ? Joseph lui dit : j'étais fatigué d'un voyage et j'ai pris du repos le premier jour. Alors le Scribe s'étant tourné du côté de Marie, s'aperçut de sa grossesse, et, ayant couru aussitôt près du Grand-Prêtre, il lui dit : Joseph à qui vous avez rendu bon témoignage, a péché grièvement ; car il a déshonoré la jeune vierge, qu'il avait reçue du temple du Seigneur ; il n'a point célébré ses noces, et il ne l'a point déclaré devant les enfants d'Israël. Le Prince des prêtres lui répondit : Joseph a fait cela ? Le Scribe Anne lui répondit : envoyez des serviteurs : ils la trouveront dans cette état de grossesse : les ministres partirent, et ils la trouvèrent en effet comme Anne leur avait dit. Ils l'amènèrent, elle et Joseph, devant le Conseil. Le prêtre dit à Joseph : pourquoi avez-vous agi ainsi ? Pourquoi vous êtes-vous ainsi abaissée et avez-vous oublié le Seigneur votre Dieu, vous, qui avez été élevée dans le temple du Seigneur, qui avez reçu votre nourriture de la main d'un ange, qui avez entendu les hymnes des anges ? Pourquoi avez-vous agi de la sorte ? Cependant Marie pleurait amèrement et disait : je le jure par le Seigneur mon Dieu : je suis pure devant lui ; je ne connais point d'homme. Alors le prêtre dit à Joseph : pourquoi avez-vous agi ainsi ? Joseph dit aussi : Je le jure par le Seigneur mon Dieu : je ne l'ai pas touchée. Le Prêtre dit alors : ne faites pas de faux témoignage, mais dites la vérité : vous avez omis et soustrait les noces de Marie et vous ne l'avez pas déclaré devant les enfants d'Israël ; vous n'avez pas incliné votre tête sous la main toute-puissante de Dieu, pour qu'il bénit votre prospérité. Joseph gardait le silence.

XVI. Le Prêtre lui dit de nouveau : rendez la Vierge que vous avez reçue du Temple du Seigneur. Joseph avait le visage baigné de larmes. Le Prêtre dit alors : je vous ferai boire l'eau de l'épreuve¹ du Seigneur, (*nombre v. 18*), et votre péché vous sera manifesté à vos propres yeux. Le prêtre ayant pris de l'eau, fit boire Joseph et l'envoya vers les montagnes² ; Joseph revint sain et sauf. Le Prêtre fit boire à Marie elle-même, et l'envoya aussi vers les Montagnes ; elle revint de même sans avoir éprouvé de mal ; et tout le peuple fut dans l'étonnement de ce que cette épreuve n'avait point fait connaître leur péché. Le Prêtre dit alors : Dieu n'a pas fait connaître votre péché, je ne vous condamne pas non plus, et il les renvoya absous. Joseph prit ensuite Marie, et s'en retourna dans sa maison, plein de joie et glorifiant le Dieu d'Israël.

timelement fiancés, *car N. S. passait pour le fils de Joseph.* Luc. III. 23 et Matth. XIII. 56.

S. Justin dit aussi que S. Joseph, avant que l'ange l'eut instruit de la grossesse de la Vierge, la croyait coupable d'adultère, et qu'il avait conçu le dessin de la répudier, p. 207.

1. Wagenseil (*ad Solam*), et Guillaume Dampierre, (*t. III Itinerarii*) nous apprennent que les eaux de redargution ou de l'épreuve étaient encore en usage chez des peuples de l'Orient.

2. Les eaux amères ne produisaient pas toujours de suite et dans le temple même leur effet, mais quelquefois après un certain laps de temps. (*Voy. Wagenseil, ibid.*)

XVII. Or, vers ce temps, César Auguste publia un édit pour faire le dénombrement de tous ceux qui étaient à Bethléem. Joseph dit : Je vais faire enregistrer mes enfants ; mais que ferai-je de cette jeune fille ? Comment la ferai-je enregistrer ? La ferai-je inscrire comme mon épouse ou comme ma fille ? Mais elle n'est point mon épouse ; et les enfants d'Israël savent qu'elle n'est pas ma fille. Or, dans ce jour, le Seigneur me fera agir selon sa volonté (selon qu'il lui plaira). Ensuite il amena un âne, fit monter dessus Marie. José et Simon suivaient à une distance de trois milles. Joseph s'étant retourné vit Marie livrée à la tristesse et il se dit en lui-même : C'est sans doute ce qu'elle porte en elle qui lui cause de la peine. Joseph s'étant retourné une seconde fois, vit Marie avec un visage riant, et lui dit : qu'avez-vous, Marie ? Pourquoi votre visage me paraît-il tantôt riant et tantôt triste ? Marie dit à Joseph : C'est que je vois deux peuples, l'un versant des larmes et poussant des gémissements, l'autre se livrant à des transports de joie et d'allégresse.² Étant arrivés au milieu du chemin, Marie dit à Joseph : Descendez-moi ; ce que je porte dans mon sein me presse. Joseph la descendit de dessus l'ânesse et lui dit : Où vous mènerai-je ? Ce lieu est désert. Marie lui dit de nouveau : Conduisez-moi [en quelque lieu]. Car le fruit qui est en moi me presse beaucoup. Joseph fit ce qu'elle demandait.

XVIII. Et trouvant dans ce lieu une caverne,³ il l'y conduisit ; et lui ayant donné pour garde son fils, il sortit pour aller chercher une sage-femme dans le pays de Béthléem. Or, comme je marchais, « dit Joseph, » je regardai le ciel et je vis toute la région du firmament dans un état de stupéfaction [d'étonnement], les oiseaux du ciel s'arrêtant dans leur vol. Jetant les yeux sur la terre, je vis des ouvriers assis qui portaient la main à un plat de nourriture ; ceux qui mangeaient ne mangeaient plus ; ceux qui élevaient la main vers leur tête, ne la retiraient point ; et ceux qui portaient de la nourriture à leur bouche, ne l'y portaient pas entièrement : mais tous avaient les yeux fixés en haut. Je vis des brébis qui étaient poursuivies et elles n'avançaient pas ; le berger levait la main pour les frapper et sa main restait levée. Je jetai les yeux sur le cou-

1. Le livre de l'Enfance dit : « La 309^e année de l'ère d'Alexandre, Auguste ordonna que chacun fut enregistré dans sa patrie. »

2. Ces paroles peuvent faire entendre que celui qui devait naître de Marie, serait pour la ruine d'un grand nombre, et pour la résurrections de plusieurs dans Israël.

3. On montrait dès les premiers temps, comme aujourd'hui, cette grotte ou caverne située vers l'entrée de la ville de Béthléem. Origène, dans son traité contre Celse, l. 1, p. 39, assure qu'elle était connue et célèbre même parmi les infidèles. Le livre de *l'Enfance* rapporte presque toutes les circonstances qui sont ici dans le Protevangile. « Lorsqu'ils furent parvenus vers la caverne, Marie avertit Joseph que le moment de son enfantement pressait, et qu'elle ne pourrait aller jusque dans la ville ; mais entrons, dit-elle, dans cette caverne. Or, le soleil était sur son déclin. Joseph se hâta d'aller chercher une femme pour l'assister. Il en aperçut une, originaire de Jérusalem ; oh, vous, lui dit-il, approchez et entrez dans cette grotte, où vous trouverez une femme prête d'accoucher. Après le coucher du soleil, cette femme, suivie de Joseph, vint donc à la caverne, et ils y entrèrent tous deux. Et voici qu'elle était remplie d'une lumière, plus éclatante que celle des lampes et des flambeaux et même que celle du soleil. L'enfant enveloppé de langes suçait les mamelles de Marie sa mère... etc. c. 3.

rant du fleuve et je vis dis des chèvres dont la bouche effleurait l'eau et elles ne buvaient pas. Tout était en suspens dans la nature. (a).

XIX. Je vis alors une femme qui descendait de la montagne, elle me dit : Où allez-vous ? Je lui répondis : Je cherche une sage-femme israélite. Elle me dit : Êtes-vous d'Israël ? Je lui répondis : Je suis d'Israël. Elle dit : Où est celle qui accouche ? Dans une caverne, lui dis-je, et elle m'est fiancée. La sage-femme dit : elle n'est donc pas votre épouse ? non, répartit Joseph : Elle n'est pas mon épouse ; c'est Marie qui a été élevée dans le Saint des Saints, dans le temple du Seigneur. Elle m'est échue par le sort et elle a conçu par le Saint-Esprit. La sage-femme dit : Cela est-il vrai ? Joseph lui dit : Venez et voyez. La sage-femme s'en alla avec lui, et s'arrêta à l'entrée de la caverne. Un nuage lumineux couvrait alors la caverne. La sage-femme dit : Une grande chose m'est arrivée aujourd'hui, et mes yeux sont témoins de choses prodigieuses, le salut d'Israël vient de naître.¹ Aussitôt le nuage devint une grande lumière,² au point que leurs yeux ne pouvaient plus en soutenir l'éclat : Mais cette lumière devint moins éclatante et diminua insensiblement, jusqu'à ce qu'eût paru l'enfant et qu'il eut pris la mamelle de sa mère. La sage-femme s'écria : Ce jour est grand ; car mes yeux ont vu un grand prodige. Elle sortit ensuite de la grotte et ayant rencontré Salomé, elle lui dit :³ J'ai à vous annoncer un grand événement : Une vierge, tout en demeurant vierge, vient d'enfanter. Je le jure par le Seigneur, dit Salomé, je ne le croirai point, si je ne l'examine moi-même.

XX. Elles entrèrent toutes deux pour examiner Marie ; [Mais Salomé fut punie de son incrédulité : car ayant touché avec une curiosité téméraire celle qui venait d'accoucher, elle retira] sa main enflammée⁴ et s'écria aussitôt : Malheur à moi impie et perfide !

(a) Ce trait a été ainsi recueilli dans le premier couplet de l'un des plus beaux cantiques que l'Eglise chante à Noël :

*Silence, ciel ; Silence, terre !
Demeurez dans l'étonnement !
Un Dieu pour nous se fait enfant.*

*Quel spectacle humaine sagesse !
La grandeur dans l'abaissement,
L'Éternel, enfant d'un moment
Un Dieu revêtu de faiblesse,
Souffrant et sans appui,
Tandis que toute la terre est à lui.*

1. « Cette femme israélite voyant ces prodiges, rendait grâce à Dieu en ces termes : Je vous rends grâces, ô Dieu, Dieu d'Israël, parce que mes yeux ont vu la naissance du Sauveur du monde. » (*Lib. infantie. c. 4.*)

2. St^e Brigitte, dans ses *Révélationes célestes*, tom 4. c. 21. p. 68, parle aussi de cette lumière, et dit que l'éclat du soleil ne lui était pas comparable. Son récit apocalyptique est conforme à celui du Protévangile pour les autres points, concernant S. Joseph, son absence pendant le divin enfantement ; — le bœuf et l'âne, etc.

3. L'épisode de Salomé figure dans un mystère conservé à la Bibliothèque d'Arras. [*Voir la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. t. 5. p. 47.*]

4. Zeno, évêque de Verone, *hom. 6, de Nativ.*, parle aussi de cette circonstance : Ob-tetricis incredula periculantis enixa in testimonium reperta ejusdem esse virginitatis incenditur manus, in quâ tacto infante

J'ai tenté le Dieu vivant et voici que ma main est consumée par le feu. Alors elle fléchit les genoux devant Dieu et dit : Dieu de nos pères, souvenez-vous de moi ; car je suis de la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; ne faites pas de moi un exemple de vengeance aux yeux des enfants d'Israël ; rendez-moi à mes parents ; car vous savez, Seigneur, que c'est en votre nom que j'accordais aux malades des soins et des secours, et que c'est de vous que j'attendais ma récompense. Alors un ange du Seigneur se tint aussitôt à ses côtés et lui dit : Salomé, le Seigneur a exaucé votre prière, offrez votre main à l'enfant et prenez-le sur vos bras ; car il vous procurera la guérison. Salomé s'approcha, prit l'enfant sur ses bras, en disant : Je l'adorerai ; car un grand roi est né en Israël ; et aussitôt Salomé fut guérie. La sage-femme sortit justifiée de la caverne. Aussitôt une voix se fit entendre à Salomé : Ne faites pas connaître les grandes choses que vous avez vues, jusqu'à ce que cet enfant entre dans Jérusalem. Et Salomé s'en alla justifiée.

XXI. Joseph était prêt de sortir, lorsqu'il survint un grand tumulte à Bethléem, à l'occasion des Mages arrivés de l'Orient. Ils disaient : Où est celui qui est né roi des Juifs ; car nous avons vu son Étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer. A ces paroles Hérode fut dans un grand trouble et il envoya ses ministres vers les Mages. Il fit en même temps assembler les prêtres et il leur demandait : Que dit l'Écriture du roi Messie ? Où doit-il naître ? A Bethléem, répondirent-ils ; car il est écrit : « Et toi Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la dernière d'entre les principales villes de Juda ; car c'est de toi que sortira le chef qui conduira mon peuple d'Israël. » Alors Hérode congédia les Prêtres, et interrogeant ensuite les Mages, il leur dit : Quel signe avez-vous vu touchant le roi nouveau-né ? Faites-le moi connaître. — Son étoile, dirent-ils, s'est levée et a paru grande ; elle a brillé d'un éclat

statim edax illa flamma sopitar. Sic quoque illa medica feliciter curiosa, dum admirata mulierem virginem admirata infantem Deum, ingenti gaudio exultans, quæ curatum venerat, curata recessit. * Dans le livre de l'Enfance, il est dit que la femme qui venait assister Marie, imposa ses mains sur l'enfant, et fut sur-le-champ guérie, *ex tempore mundæ evasit*, c. 3. En lisant ces divers livres, on retrouve le même fond d'histoire, mais avec des détails un peu différents qu'on pourrait néanmoins concilier le plus souvent. On y remarque que les auteurs ont écrit d'après différentes traditions de l'antiquité, et que ces récits ne partent pas de la même source. Du reste, il n'y aurait rien d'étonnant que de telles histoires écrites sous la simple inspiration de l'homme et d'après des traditions humaines, puissent contenir quelques erreurs touchant un fait et ses circonstances. — S. Clem. Alex. dit que Marie, ayant été examinée par la sage-femme, a été trouvée vierge. *Strom. l. vii. 16.*

1. S. Ignace parle presque dans les mêmes termes de l'éclat extraordinaire de l'Étoile des Mages. (*Voyez sa lettre aux Magnésiens, n. 19.*) Le livre de l'Enfance raconte ainsi ce fait : * Il arriva, lorsque le Seigneur Jésus fut né à Bethléem, ville de Judée, au temps du roi Hérode, que des Mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, suivant que l'avait prédit Zoradach (Zoroastre) ; ils avaient avec eux des présents, de l'or, de l'encens et de la myrrhe, ils l'adorèrent et ils lui offrirent leurs dons... Et à la même heure un ange, sous la forme de l'Étoile, qui les avait guidés pendant leur voyage, leur apparut ; et, ayant pris pour guide sa lumière ils marchèrent jusqu'à ce qu'ils furent de retour dans leur patrie. * Chap. 7.

Plusieurs Pères, entr'autres S. Césaire, S. Chrysostôme, Euthymius, etc., croient que l'Étoile qui apparut aux Mages était un ange. De savants critiques modernes regardent ce sentiment comme le plus probable de tous. (*Richard de Montaigne*).

plus vif que les autres étoiles ; elle les a éclipsées, au point qu'elles ne paraissent plus à nos yeux. C'est ainsi que nous avons connu qu'un grand roi est né à Israël et nous sommes venus l'adorer. Hérode leur dit : Allez, informez-vous exactement de cet enfant ; et, si vous le trouvez, faites-le moi savoir, afin que j'aie aussi l'adorer. Alors les Mages sortirent et se mirent en route, et l'étoile, qu'ils avaient vue en Orient, les conduisit, jusqu'à ce qu'étant arrivés au-dessus de la caverne, où était l'enfant avec Marie sa mère, elle s'y arrêta. Ils tirèrent des présents de leurs trésors, et ils lui offrirent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Et ayant reçu pendant leur sommeil un avertissement de l'ange de ne pas retourner vers Hérode, ils s'en retournèrent dans leur pays par un autre chemin.

XXII. Or, Hérode, voyant que les Mages s'étaient moqués de lui, entra en colère et envoya des meurtriers à Bethléem pour y tuer tous les enfants âgés de deux ans et au-dessous. Marie, apprenant ce massacre des enfants, fut saisie de crainte ; elle prit son enfant, l'enveloppa de langes, le coucha dans une étable de bœufs ; car il n'y avait pas de place pour lui dans l'hôtellerie. Or, Elisabeth, apprenant que son fils était recherché, s'enfuit vers les montagnes, et, cherchant des yeux un lieu pour le cacher, il ne s'y en trouvait point. Alors Elisabeth gémit, et dit à haute voix : O montagne de Dieu, reçois la mère avec son fils ! Elisabeth, en effet, ne pouvait pas monter la hauteur. Tout-à-coup la montagne s'ouvrit et l'a reçut, et l'ange du Seigneur les éclairait dans ce lieu, et les gardait.

XXIII. Or Hérode faisait chercher Jean. Il envoya de ses officiers auprès de Zacharie son père, qui se trouvait à l'autel des sacrifices. Il lui dit : Où avez-vous caché votre fils ? Zacharie répondit : Je suis le sacrificateur et je suis occupé continuellement au service de Dieu, dans son temple ; comment saurai-je où est mon fils ? Les officiers s'en retournèrent et firent connaître à Hérode toutes ces choses. Ce prince irrité dit alors : Est-ce donc son fils qui doit régner sur Israël ? Il envoya une nouvelle ambassade près de Zacharie, pour lui dire : Dites-nous la vérité : où est votre fils ? Ignorez-vous que votre vie est entre les mains d'Hérode ? Les ministres partirent et dirent ces choses à Zacharie. Zacharie leur répondit : Je prends Dieu à témoin que je ne sais où est mon fils. Si vous le voulez, prince, répandez mon sang ; Le Seigneur recevra mon âme ; car vous versez le sang innocent. Zacharie fut tué près du vestibule du temple et de l'autel, *circâ interseptum*. Et les enfants d'Israël ignoraient à quel instant il avait été mis à mort.

1. Ce fait, dont Joseph ne fait pas mention, est rapporté d'une manière accidentelle par Macrobe au second livre des Saturnales, c. 4.

2. S. Pierre d'Alexandrie, (can. 13 de pénitentiâ), rappelle cette fuite de St^e Elisabeth, lorsqu'Hérode faisait chercher son fils Jean pour le faire mourir.

3. St Eustathe d'Antioche rapporte également ce récit avec ce qui suit. — Selon les Rabbins, Isaïe, poursuivi par ses ennemis, trouva asile dans un cèdre qui s'ouvrit et se referma sur lui.

4. Jésus, dans S. Matthieu, xxiii, 35, disait. « Afin que tout le sang innocent, qui a été répandu sur la terre, retombe sur vous, depuis le sang d'Abel-le-Juste, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez

XXIV. Or, les prêtres allèrent au temple à l'heure de la Salutation, et Zacharie ne se présenta point à eux selon sa coutume pour les bénir: Les prêtres demeuraient donc en attendant Zacharie pour le saluer. Mais comme il tardait, l'un d'eux osa entrer dans le Sanctuaire où était l'autel des sacrifices, et il vit le sang répandu et coagulé. Et en même temps une voix se fit entendre, qui disait: Zacharie a été tué, et son sang ne sera pas effacé jusqu'à ce qu'arrive le vengeur.¹ A ces mots il fut saisi de frayeur, il sortit et

tué entre le temple et l'autel. » Ces paroles sont entendues de Zacharie, père de Jean, par plusieurs pères, comme Origène, *tr. 26. in Matth.*, S. Pierre d'Alexandrie, *can. 13 de Pœnit.*, S. Basile, *de J.-C. gen.*, S. Grégoire de Nysse, *de nativ. Dni*, Théophylacte, *Enar. xxiii in 1. Matth.*, et d'autres. S. Jérôme est le premier que l'on sache, qui ait désapprouvé cette tradition, comme étant fondée sur des Écritures Apocryphes. Il dit, (*in Matth. xxiii. 35.*) à l'occasion du passage précité, « que les Chrétiens qui montrent des pavés rouges parmi les ruines du temple et de l'autel, du côté des portes, pensent qu'ils sont teints du sang de Zacharie. Nous ne condamnons pas, *ajoute-t-il*, une erreur qui part d'un principe de piété et de haine des Juifs. » S. Epiphane, S. Cyrille, Euthymius, S. Hippolyte, martyr, (*in Nicéph.*) et presque tous les Grecs, et avec eux Baronius et Léon de Castro affirment que J.-C. parlait de Zacharie, père de S. Jean-Baptiste.

1. Postel observe que les Juifs eux-mêmes affirment (*in Talmude, tract. Gittin*) que le sang de Zacharie (l'ancien) qui s'était durci comme de la pierre, s'agita et se mit à bouillonner, lorsque Titus prit Jérusalem; qu'on entendit la voix des mânes de Zacharie qui s'écriait: « Vengez soldats, vengez les mânes de Zacharie, que la perfidie du peuple et de ses chefs a tué malgré son innocence; vengez et apaisez mon sang par leur propre sang; vengez, jusqu'à ce que je vous dise moi-même; c'est assez, et que vous voyez mon sang s'apaiser. » Les Juifs ajoutent, qu'en conséquence il arriva que tout ce qui appartenait aux familles sacerdotales, princières, à la magistrature et aux grandes maisons de Jérusalem, fut égorgé sur ce sang qui ne cessa de bouillonner, que quand il ne resta plus aucun des Grands, et lorsqu'il n'y eut plus que le peuple de reste; c'est alors enfin qu'il cessa de bouillonner. Les Juifs, au *traité Sanhédrin, Gémara, chap. ix. n. 24.* et au *traité Taanith*, dans les *Midrashim*, ainsi que l'auteur du voyage à Jérusalem, disent qu'outre les vestiges de ce sang, on voyait encore de leur temps les traces des clous dont étaient garnis les souliers des soldats qui tuèrent Zacharie.

Tertullien et plusieurs autres auteurs chrétiens ont parlé des traces perpétuelles du sang de Zacharie sur le pavé du temple. « Zacharie, dit ce père, est tué entre l'autel et le temple, imprimant sur les pierres des taches éternelles de son sang, *perennes cruoris sui maculas silicibus adsignans.* » Tert. *Scorpiac. adv. Gnostic. c. viii.* — S. Pierre d'Alexandrie, S. Basile, S. Grégoire de Nysse, S. Chrysostôme, *de J.-B.*, S. Cyrille d'Alexandrie, *adv. antrop.* 27, Euthymius, *in Matth.*, Théodoret, tous les Pères de l'Eglise grecque, affirment que le père de S. Jean-Baptiste est ce Zacharie, dont J.-C. reproche la mort aux Juifs; Le Sauveur leur dit qu'ils ont tué Zacharie, fils de Barachias, entre le Temple et l'autel, c'est-à-dire entre la partie du Temple où les prêtres seuls entraient, et l'autel des holocaustes... S. Pierre d'Alexandrie, *can. 13*; S. Basile, S. Grégoire de Nysse, S. Cyril. *apud... Baron. in notis ad martyrol.*; S. Epiph., *hær. 26*; Théodoret, *hist. l. iv., c. 7.* Origène *in cap. xxiii S. Matthæi*, dit, que Zacharie avait protégé la Sainte Vierge, défendu sa virginité, et que ensuite il fut tué entre le temple et l'autel par les hommes de cette génération. Selon S. Hippolyte de Porto, martyr et très-grave auteur, le père de S. Jean-Baptiste était fils de Barachias (*Apud Nicéph., l. 2... 3,* et *Baron. in appar. c. 53.*) Le surnom de *Barachias* ou *fils d'Achias*, donné au père de Zacharie, indique qu'il était descendant de cette branche de la famille Aaronite qui perdit la grande Sacrificature au

annonça aux prêtres ce qu'il avait vu et entendu. Alors ils entrèrent aussi et virent ce qui était arrivé. Les lambris du Temple faisaient entendre des sons plaintifs; ils étaient fendus du haut en bas. Ils ne trouvèrent point son corps, mais son sang seulement qui était devenu dur comme de la pierre. Ils sortirent du temple, saisis d'effroi; ils annoncèrent au peuple que Zacharie était tué. Alors toutes les tribus d'Israël pleurèrent sur lui pendant trois jours et trois nuits. Ensuite les prêtres se rassemblèrent pour nommer celui qui devait le remplacer. Le sort tomba sur Siméon. Le Saint-Esprit avait promis à ce dernier, qu'il ne verrait pas la mort avant d'avoir vu le Christ dans sa chair.

XXV. Or, moi, Jacques, j'ai écrit cette histoire à Jérusalem. Des troubles y étant survenus, je me suis retiré au désert jusqu'à la mort d'Hérode; le tumulte fut alors apaisé. Je rends gloire à Dieu qui m'a accordé assez de science et de sagesse pour écrire cette histoire en faveur de ceux qui sont spirituels et qui aiment Dieu, à qui soit la gloire et la puissance dans les siècles des siècles. Amen.

Le savant cardinal Baronius, dans ses *Annales Ecclésiastiques*, an. 1, n. 54-56, soutient l'authenticité du fait précédent (contre l'opinion de S. Jérôme) en alléguant l'autorité des Pères précités, et notamment le témoignage de S. Epiphane qui affirme, dans ses divers ouvrages, que Zacharie, le père de S. Jean-Baptiste, a été mis à mort par Hérode entre le vestibule et l'autel : *Hunc Herodes ille tyrannus Juxta aram domumque Dei occidit. effusus que est sanguis ejus in vestibulo Templi.*³ Le célèbre cardinal se fonde encore sur la relation d'un auteur très ancien qui

commencement du règne de Salomon, parce que Abiathar, son chef, s'était attaché au parti d'Adonias contre celui de Salomon. Comme on le voit, S. Jean-Baptiste descendait du Grand-Prêtre Héli et d'Achimelech, le nourricier de David. *Et Achias, filius Achitob, frater Ichabod filii Phinees, qui ortus fuerat ex Heli sacerdote Domini in Silo, portabat Ephod.* (1 Reg. xiv. 3).

Ejecit ergo Solomon Abiathar ut non esset Sacerdos Domini, ut impletur sermo Domini, quem locutus est super domum Heli in Silo. (III. Reg. ii. 27.)

1. Siméon est regardé comme Grand-Prêtre par plusieurs Pères : S. Cyrille de Jérusalem, S. Epiphane ou l'Auteur des vies des Prophètes, c. 24; S. Athanase ou l'Auteur du livre de *Communi Essentia Patris et filii et Spiritus S. l. i. opp. p. 230*, et plusieurs autres que cite Allatus. — Postel et Néander pensent que ce Siméon est celui qui, suivant les Talmudistes, annonça la fin de la Synagogue et qui cessa de bénir le peuple par le nom de Jéhova. C'était l'un des premiers Princes des Prêtres.

2. S. Jacques-le-Mineur, appelé le frère de N. S., est l'auteur de cette histoire. Il fait ici mention de la persécution, suscitée par Hérode Agrippa, l'an 44 de l'ère chrétienne, et dans laquelle S. Jacques-le-Majeur, frère de S. Jean, fut mis à mort. (Act. xii. 12.) Il paraît tout naturel que S. Jacques ait connu soit par S. Joseph, soit par ses parents, ce qui s'est passé, lors de la naissance de Jésus qui se trouvait né dans la même famille. Et il est selon toute vraisemblance qu'il l'ait raconté et même transmis par écrit.

3. S. Epiph., de *vita et interitu Prophet.* c. 25.

avait fait le pèlerinage des Saints Lieux¹ et dont le récit manuscrit était conservé à la Bibliothèque du Vatican, de même que sur une lettre authentique de l'empereur Valentinien, adressée aux Evêques de l'Asie dans laquelle le même événement est consigné en ces termes :

« Ne in cā, quæ testamenti Christi sunt damna incurratis, id quod in Zachariæ sanguine eveniebat; nam funesti illi, perindè ac pestifer daemon, qui credis illius socius erat, mortis supplicio traditi, adveniente cælitus Rege Nostro Jesu Christo, disrupti perierunt. »

Bien plus, les Gnostiques, les Hérétiques des temps apostoliques ont également attesté cette mort violente de Zacharie, père de S. Jean-Baptiste. Leur témoignage est rapporté dans S. Epiphane,² dans Cedrenus³ et dans Baronius. Tous disent que Hérode croyant que S. Jean-Baptiste était le Messie nouvellement né, et que le père du Saint Précurseur avait contre ses ordres, caché cet enfant, ce prince avait envoyé ses satellites pour mettre à mort Zacharie dans le Temple.

Le souvenir de ce fait s'est conservé, non seulement dans les écrits des anciens Pères et dans ceux mêmes des premiers hérétiques, mais on le retrouve encore, quoique défiguré, jusque dans les ouvrages des Disciples de Mahomet, ces malheureux héritiers de tous les hérétiques primitifs.

Ainsi les mahométans disent que *pour avoir tué Zacharie, père du Précurseur, les Juifs furent poursuivis par Goliath; (...Risum teneatis amici!) et pour avoir mis à mort S. Jean Baptiste son fils, et entrepris de faire mourir Jésus, fils de Marie, ils furent eux-mêmes tués par Nabucodonosor au nombre de soixante-dix mille; que le reste fut emmené en captivité, et le Temple détruit.* »

1. L'auteur de l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, composé au 14^e siècle, dit en parlant des choses remarquables qu'on voit dans la Cité Sainte :

« In æde ipsà ubi Templum fuit, in marmore antè aram Sanguinem a Zachariæ, ibi dicas hodie fusum : A voir le sang de Zacharie sur le marbre du Temple, vous le croiriez versé d'aujourd'hui. »

2. S. Epiph. *in Panario hæc.* 26 ; et apud Baron. *an.* 1. n. 566.

3. Cedrenus, *in compend. hist.*

4. Les paroles de S. Pierre d'Alexandrie, par lesquelles il atteste l'assassinat de Zacharie, père de S. Jean-Baptiste, accompli par les satellites du roi Hérode, sont contenues dans les *Règles Ecclésiastiques* mêmes qui furent admises et approuvées par le sixième concile œcuménique, chapitre 1er. — Les voici en latin (*apud Theodor. Balsam*) :

« Cum quibus Herodes et alium prius natum infantum cum interfecturus a quasivisset, et non invenisset, patrem ejus Zachariam interfecit inter Templum et altare, cum effugisset filius ejus cum matre Elisabeth... »

Voilà bien toute la substance du Recit traditionnel primitif non-canonique, confirmée par l'autorité infailible d'un concile œcuménique.

Gelal, Jahias, et Zamhascerius, commentant le 5. verset de la Sura xvii, font cet énorme anachronisme. On voit qu'ils ont voulu parler de la mort de Zacharie, tué dans le Temple, et du meurtre de S. Jean-Baptiste et de J.-C.; crimes qui furent punis par la ruine de la nation et du Temple, et par la seconde captivité des Juifs sous les Romains. (*Marracci, t. 2, p. 412-415.*) Mais leurs naïfs témoignages n'en confirment pas moins la Tradition primitive et générale de l'Orient.

DEUXIÈME MÉMOIRE

L'ÉVANGILE de la Nativité de Sainte Marie.

P R É F A C E.

« Durant plusieurs siècles, selon M. Brunet, cette pièce traditionnelle jouit en Orient de la plus grande célébrité. L'Occident l'accueillit plus tard avec le même enthousiasme. On l'attribuait à S. Matthieu, et l'on disait que le Saint Évangéliste l'avait écrite en hébreu.

Cet écrit affirme la descendance de Marie de la famille de David. Les manuscrits même témoignent que S. Jérôme traduisit cet Évangile en latin. Il y est précédé de deux lettres de ce saint Docteur aux Evêques *Chromatius* et *Héliodorus*, qui s'étaient adressés à lui pour avoir une traduction de cet écrit. Il est certain que ces deux évêques étaient liés avec S. Jérôme et qu'il l'encourageaient dans ses travaux sur l'Écriture Sainte.¹

Voici d'abord la lettre des deux illustres amis du Saint,² qui lui demandent de leur traduire le *Livre de la Nativité de Marie et de l'Enfance du Christ* :

« Ortum Mariæ Virginis, simûl et nativitatem atque infantiam D. N. J. C. in apocryphis invenimus libris, in quibus multa contraria nostræ fidei considerantes scripta, recusanda credidimus universa, ne per occasionem Christi lætitiâ Antechristo traderemus. Ista igitur nobis considerantibus, extiterunt viri Dei Armenius et Virinus qui dicerent Sanctitatem Tuam Beatissimi Matthæi Evangelistæ manuscriptum volumen Hebræicum invenisse, in quo et Virginis matris et Salvatoris infantia esset scripta ; et idcirco tuam charitatem per ipsum D. N. J. C. expetimus quatenûs et illud ex hebræo latinis auribus tradas, non tantûm ad precipiendum quæ sunt Christi insignia, quantum ad hæreticorum astutiam excludendam, qui, ut doctrinam malam instituerent, bonam Christi Nativitatem suo mendacio miscuerunt, ut post dulcedinem vitæ mortis amaritudinem occultarent. Erit ergo purissimæ pietatis, vel ut rogantes fratres exaudias, vel episcopos

1. MM. Grégoire et Collombet, traducteurs des *Oeuvres de S. Jérôme*, disent, t. 1, p. 322, que ces deux célèbres amis de ce Saint Docteur lui envoyèrent de quoi entretenir des copistes et des relieurs, afin qu'il fut plus à même de traduire pour eux quelques livres hébreux. Les noms de ces deux prélats figurent souvent dans les lettres de S. Jérôme.

2. Dilectissimo fratri Hieronymo Presbytero, Chromatius et Héliorodus, episcopi, salutem in Domino.

exigentes charitatis debitum, quod idoneum credideris, recipere facias. Vale in Domino et ora pro nobis. »

Voici maintenant la réponse de S. Jérôme, promettant de satisfaire au désir des deux évêques, ses amis :

« Arduum opus injungitur, cum hoc fuerit mihi à Vestrà Beatitudine imperatum, quod nec ipse Sanctus Matthæus Apostolus et Evangelista voluit in aperto conscribi. Si enim hoc secretum non esset, evangelio utique ipsius quod edidit, addidisset, sed fecit hunc libellum litteris hebraicis obsignatum, quem usquè adeo edidit, ut ex manu ipsius liber scriptus hebraicis litteris religiosissimis habeatur qui etiàm a suis prioribus per successus temporum susceperunt. Hunc autem ipsum librum nunquàm alicui transferendam tradiderunt, textum ejus aliter atque aliter narraverunt. Sed factum ut à Manichæi discipulo, nomine Seleuco, qui etiàm apostolorum gesta falso sermone conscripsit, hic liber editus non aedificationi, sed destructioni materiam exhibuerit, et quod talis probaretur in Synodo, cui merito aures Ecclesie non paterent. Cessent nunc oblatrantium morsus ; non istum libellum canonicis nos superaddimus Scripturis, sed ad detegendum hæreseos fallaciam, apostoli atque Evangelistæ scripta transferimus ; in quo opere non tam piis jubentibus episcopis obtemperamus, quàm impiis hæreticis obviamus. Amor igitur est Christi cui satisfacimus ; credentes quod nos suis orationibus adjuvent, qui ad Salvatoris nostri infantiam sanctam per nostram potuerint obedientiam pervenire. »

A la suite de cette lettre, il s'en trouve une autre de S. Jérôme, qui sert comme de préface au *Livre de la nativité de Marie* et que nous reproduisons également :

« Petitis à me ut vobis rescribam, quid mihi de quodam libello videatur qui de *Nativitate S. Mariæ* à nonnullis habetur. Et ideo scire vos volo, multa in eo falsa inveniri. Quidam namque Seleucus, qui *Passiones Apostolorum* conscripsit, hunc libellum composuit. Sed sicut de virtutibus eorum et miraculis per eos factis vera dixit, de doctrinâ vero eorum plura mentitus est, et hæc multa non vera de corde suo confluxit. Proinde ut in Hebræo² habetur, verbum ex verbo transferre curabo, sequidem S. Evangelistam Matthæum eundem libellum liquet composuisse, et in capite Evangelii sui hæbraicis litteris obsignatum apposuisse, quod an verum sit auctori præfationis et fidei scriptoris committo ; ipse enim ut hæc dubia esse pronuntio, ita liquido falsa non affirmo. Illud autem liberè dico, quod fidelium neminem negaturum puto, sive hæc vera sint, sive ab aliquo conficta sacro sanctam S. Mariæ Nativitatem magna miracula præcessisse, maxima consecuta fuisse ; et idcirco salvâ fide ab his qui Deum ista facere posse credunt, sine periculo animæ suæ credi et legi posse. Denique in quantum recordari possum, sensum non verba scriptoris sequens et nunc eadem, non iisdem vestigiis incedens, nunc quibusdam diverticulis ad eandem

1. Dominis Sanctis et Beatissimis, Chromatio et Heliodoro, episcopis, Hieronymus, exiguus Christi servus in Domino salutem.

2. Jérôme distingue le véritable *Evangile de la Nativité de Marie* composé en hébreu par S. Matthieu, d'un livre de même nom, composé par le Manichéen Selenus. Cet hérétique corrompt plusieurs écrits primitifs en y insérant ses erreurs doctrinales.

viam recurrens, sic narrationis stylum tentabo, et non alia dicam quàm quæ aut scripta sunt, ibi aut consequenter scribi potuerunt. »

C'est pourquoi l'*Évangile de la Nativité de S^{te} Marie*, figure dans les œuvres de S. Jérôme. On le trouve, *tome IV de l'édition d'Erasme, tom. IX de l'édition de Marinon-Victor, t. IV de l'édition d'Adam Tribbechovius, t. V de l'édition de J. Martianay, tom. IX, part. II, de l'édition de Vallarsi.*

Ce monument antique fut en possession, durant le Moyen-Age, d'une célébrité soutenue. Au IX^e siècle, la célèbre religieuse de Gandesheim, Hrowitha, en reproduisit les principaux traits dans un poème latin, en vers hexamètres, qui se trouve dans ses œuvres (*historia nativitatis laudabilis que conr. sationis intactæ D*i* Genitricis*) Ils passèrent dans la *Légende Dorée* de Jacques de Vorage, archevêque de Gênes; ils figurèrent dans la *Vie de J. C.*, que composa Ludolphe-le-Saxon, prieur des Chartreux de Strasbourg, ouvrage dont la vogue fut extrême au XIV^e et au XV^e siècle, — qui fut traduit dans toutes les langues de l'Europe, et qui, de nos jours, au XIX^e siècle, a reconquis sa réputation première.

Les Poètes les intercalèrent dans leurs vers, et les artistes en multiplièrent les images.

Les premiers hérétiques tels, que Leucius et Selcucus, n'ont pas manqué de contrefaire cet écrit. Ils y insérèrent leurs doctrines fausses, comme le témoigne S. Augustin, *l. 3, ad Faustum*; S. Epiphane, *hær. 26, Gnostic. n. 12*, S. Jérôme, *ut suprâ*, le pape Gélase, le pape Innocent I, *epist. 3 ad Eupericum, can. 7, etc.*

Mais ces mêmes hérétiques servent ici de témoins pour attester l'existence du monument catholique qui traite de *Nativitate S. Mariæ*, et pour nous obliger à le distinguer de leurs écrits altérés, puisque ceux-ci contenaient d'énormes erreurs, signalées par S. Epiphane *hær. 26, Gnosticorum n. 12.* et par d'autres auteurs.

S. Epiphane, *hær. 79. n. 5*, reconnaît le monument catholique, de même que S. Grégoire de Nysse, *serm. de Nativitate S. M*ariæ* Virginis, t. 3, p. 346*, Fulbert de Chartres, *t. 18, Biblioth. PP. p. 40*, Vincent de Beauvais, *specul. hist.*

Si quelque bon auteur, tel que Sixte de Sienne, paraît en parler défavorablement, c'est qu'il y a méprise; ces auteurs le prennent pour les écrits de même titre, composés par les Manichéens et proscrits par les Pères.

L'*Évangile de la Nativité de Marie* ne nous est parvenu qu'en latin; plusieurs fois réimprimé dans des collections étendues, inséré dans des recueils spéciaux, il présente partout un texte uniforme, et il ne paraît point qu'il en existe de manuscrits où se rencontre des variantes dignes de quelque attention.

L'Évangile de la Nativité de Sainte Marie

Traduit de l'hébreu en latin par S. Jérôme.

CHAPITRE I.

La Bienheureuse et Glorieuse Marie toujours Vierge, de la race royale et de la famille de David, naquit dans la ville de Nazareth, et fut élevée à Jérusalem, dans le Temple du Seigneur. Son père se nommait *Joachim* et sa mère *Anne*. La famille de son père était de Galilée et de la ville de Nazareth ; celle de sa mère était de Bethléem. ¹ Leur vie était simple et juste devant le Seigneur. Elle était pieuse et irréprochable devant les hommes ; car ayant partagé tout leur revenu en trois parts, ils dépensaient la première pour le Temple et pour les ministres du Temple ; la seconde, ils la distribuaient aux pèlerins et aux pauvres, et ils réservaient la troisième pour leurs besoins et pour ceux de leur famille. Ainsi, chéris de Dieu et des hommes, il y avait près de vingt ans qu'ils vivaient chez eux dans un chaste mariage sans avoir d'enfants. Ils firent vœu, si Dieu leur en accordait un, de le consacrer au service du Seigneur, et c'était dans cette intention qu'à chaque fête de l'année, ils avaient coutume d'aller au Temple du Seigneur.

CHAPITRE II.

Or il arriva que, comme la fête de la dédicace approchait, Joachim monta à Jérusalem avec quelques-uns de sa tribu. Alors Issachar était grand prêtre. ² Lorsqu'il aperçut Joachim parmi les autres avec son offrande, il le méprisa et dédaigna ses dons, en lui demandant comment, étant stérile, il avait la présomption de paraître parmi ceux qui ne l'étaient pas, et disant que, puisque Dieu l'avait jugé indigne d'avoir des enfants, ses dons ne pouvaient être agréables à Dieu ; l'Écriture portant : *Maudit celui qui n'a point engendré de mâle en Israël.* ³ Et il dit que Joachim n'avait qu'à commencer d'abord par se laver de la tache de cette malédiction en ayant un enfant, et qu'ensuite il pourrait paraître devant le Seigneur avec ses offrandes. Joachim, rempli de confusion de ce reproche outrageant, se retira auprès des bergers qui étaient avec ses troupeaux dans ses pâturages, car il ne voulut pas revenir en sa maison, de peur que ceux de sa tribu qui étaient avec lui ne l'hu-

1. Les biens et le domicile paternels étant situés à Nazareth, et les biens maternels à Bethléem, il est arrivé que la Sainte Vierge a été considérée tantôt comme étant originaire de Nazareth, tantôt comme étant née à Nazareth.

2. Ou l'un des grands Prêtres ou des princes des prêtres. Ceux qui étaient ou qui avaient été pontifes, portaient différents noms et ont pu être désignés par l'un ou par l'autre de leurs noms. Du reste, celui dont il s'agit ici, ne paraît pas avoir été le Grand-Prêtre d'alors ; mais l'un des prêtres les plus considérables du temps : à la fin même de ce chapitre, il est appelé *prêtre* simplement.

3. Exod. xxiii, 26 et Deut. vii. 14.

miliaissent par le même reproche qu'ils avaient entendu de la bouche du prêtre.

CHAPITRE III.

Or quand il y eut passé quelque temps, un jour qu'il était seul, l'Ange du Seigneur lui apparut avec une immense lumière. Cette vision l'ayant troublé, l'Ange le rassura par ces paroles :

— Ne craignez pas, Joachim, et ne vous troublez point de ma présence, car je suis l'Ange du Seigneur : il m'a envoyé près de vous, pour vous annoncer que vos prières sont exaucées et que vos aumônes sont montées jusqu'à son trône. Car il a vu votre confusion et il a entendu le reproche de stérilité qui vous a été adressé injustement. Or, Dieu punit le péché et non la nature ; c'est pour quoi, lorsqu'il rend quelqu'un stérile, ce n'est que pour faire ensuite éclater ses merveilles, et montrer que l'enfant qui naît est un don de Dieu, et non pas le fruit d'une passion désordonnée. Car Sara, la première mère de votre nation, n'a-t-elle pas été stérile jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans ?¹ et cependant, au dernier âge de la vieillesse, elle engendra Isaac, auquel la bénédiction de toutes les nations était promise. De même, Rachel, si agréable au Seigneur, et si fort aimée du saint homme Jacob, ne fut-elle pas longtemps stérile, et cependant elle engendra Joseph, qui devint le maître de l'Égypte et le libérateur de plusieurs nations prêtes à mourir de faim. Et parmi vos chefs, qui a été plus fort que Samson, ou plus Saint que Samuel ? Et cependant, n'eurent-ils pas tous les deux des mères stériles ? Si donc la raison ne vous persuade point par mes paroles, croyez à la force des exemples qui montrent que les conceptions longtemps différées et les accouchements de personnes stériles, n'en sont d'ordinaire que plus merveilleux. Ainsi, Anne, votre épouse, enfantera une fille, et vous la nommerez *Marie*, et vous la consacrerez au Seigneur dès son enfance, comme vous en avez fait le vœu² et elle sera remplie du Saint-Esprit dès le sein de sa mère. Elle ne mangera ni ne boira rien d'impur ; elle n'aura aucune société avec la foule du peuple au dehors ; mais elle demeurera dans le Temple du Seigneur, de peur qu'on ne puisse soupçonner ou dire quelque chose de désavantageux sur elle. C'est pourquoi, en avançant en âge, comme elle-même doit naître d'une mère stérile, de même cette Vierge incomparable engendrera le Fils du Très-Haut, qui sera appelé *Jésus*, et sera le Sauveur de toutes les nations, selon l'étymologie de ce nom. Et voici le signe que vous aurez de la vérité des choses que je vous annonce. Lorsque vous arriverez à la porte *Dorée* qui est à Jérusalem, vous y rencontrerez Anne, votre épouse, — Anne qui viendra au-devant de vous ; elle aura autant de joie de vous revoir qu'elle avait eu d'inquiétude de votre absence.

Après ces paroles, l'Ange s'éloigna de lui.

1. Abraham était centenaire à la même époque.

2. S. Grégoire de Nysse, *hom. nativ. J.-C.*, t. 3, fait mention de ce vœu.

CHAPITRE IV.

Ensuite il apparut à Anne, l'épouse de Joachim et lui dit :

— Ne craignez point Anne, et ne pensez point que ce que vous voyez soit un fantôme. Car je suis ce même Ange qui ai porté en présence de Dieu vos prières et vos aumônes, et maintenant, je suis envoyé vers vous pour annoncer qu'il vous naîtra une fille, qui sera appelée *Marie*, et qui sera bénie entre toutes les femmes. Elle sera remplie de la grâce du Seigneur aussitôt après sa naissance ; elle restera trois ans dans la maison paternelle pour être sevrée : après quoi elle ne sortira plus du Temple, où elle sera engagée au service du Seigneur, jusqu'à l'âge de pleine intelligence, servant Dieu nuit et jour par des oraisons et par des jeûnes ; elle s'abstiendra de tout ce qui est impur, ne connaîtra jamais d'homme ; mais seule sans exemple, sans tache, sans corruption, cette vierge, sans commerce d'homme, engendrera un fils, cette servante engendrera le Seigneur, qui sera le *Sauveur du monde* par sa grâce, par son nom et par son œuvre. Levez-vous donc, allez Jérusalem, et, lorsque vous serez arrivé à la *Porte d'or*, ainsi nommée parce qu'elle est dorée,¹ vous aurez pour signe le retour de votre mari dont l'état de la santé vous rend inquiète. Lors donc que ces faits seront arrivés, sachez que les choses que je vous annonce s'accompliront indubitablement.

CHAPITRE V.

Ils se conformèrent donc au commandement de l'Ange, et tous deux partant du lieu où ils étaient, montèrent à Jérusalem, et lorsqu'ils furent arrivés à l'endroit marqué par la prédiction de l'Ange, ils s'y trouvèrent l'un au-devant de l'autre. Alors joyeux de se revoir mutuellement et rassurés par la certitude de l'enfant promise, ils rendirent grâce, comme ils le devaient, au Seigneur qui élève les humbles. C'est pourquoi, ayant adoré le Seigneur, ils retournèrent à leur maison, où ils attendirent avec confiance et avec joie l'accomplissement de la promesse divine. Anne conçut, et elle mit au monde une fille, et suivant le commandement de l'Ange, ses parents l'appellèrent du nom de *Marie*.

CHAPITRE VI.

Et lorsque le terme de trois ans fut révolu, et que le temps de la sevrer fut accompli, ils conduisirent au Temple du Seigneur cette Vierge avec des offrandes. Or, il y avait autour du Temple quinze degrés à monter, selon les quinze psaumes des degrés. Car comme le Temple était bâti sur une montagne, il fallait monter des degrés pour aller à l'autel de l'holocauste qui était au dehors. Les parents placèrent donc la petite Bienheureuse Vierge Marie sur le premier degré. Et comme ils quittaient leurs habits de voyage, et qu'ils en mettaient de plus beaux et de plus propres selon l'usage, la Vierge du Seigneur monta tous les degrés un à

1. Josèphe, de bello Judaico, l. v, c, 14, p. 917, parle de la *Porte orientale*, qui était toute revêtue de lames d'or et d'argent.

un sans qu'on lui donnât la main pour la conduire ou la soutenir, de manière qu'en cela seul on eut pu croire qu'elle était déjà d'un âge parfait. Car le Seigneur, dès l'enfance de la Vierge, opérait déjà de grandes choses en elle, et faisait voir d'avance par ce miracle qu'elle serait la sublimité des merveilles futures. Ayant donc célébré le sacrifice selon la coutume de la Loi, et accompli leur vœu, ils la placèrent dans l'intérieur du Temple pour y être élevée avec les autres *Almas* ou Vierges, et s'en retournèrent à leur maison.

CHAPITRE VII.

Or, la Vierge du Seigneur, en avançant en âge, avançait aussi en vertu, et, suivant l'expression du Psalmiste¹, *son père et sa mère l'avaient délaissée, mais le Seigneur prit soin d'elle*. Car tous les jours elle était visitée par les Anges, tous les jours, elle jouissait de la vision divine qui la préservait de tous les maux, la comblait de tous les biens. C'est pourquoi elle parvint à l'âge de 14 ans, sans que non-seulement les méchants pussent rien découvrir de blâmable en elle, mais tous les bons qui la connaissaient, trouvaient sa vie et sa manière d'agir dignes d'admiration. Alors le Grand-Prêtre annonçait publiquement que les Vierges qui avaient cet âge accompli, eussent à s'en retourner chez elles, pour se marier selon la coutume de la nation et la maturité de l'âge. Les autres ayant obéi à cet ordre avec empressement, la Vierge du Seigneur, *Marie*, fut la seule qui répondit qu'elle ne pouvait agir ainsi, et elle dit :

« — Que non-seulement ses parents l'avaient vouée au service du Seigneur, mais encore qu'elle avait elle-même consacré au Seigneur sa virginité, qu'elle ne voulait jamais violer en habitant avec un homme. »

Le Grand-Prêtre fut dans une grande anxiété, car il ne pensait pas qu'il fallut enfreindre son vœu (ce qui serait contre l'Écriture qui dit : *Vouez, et rendez*), ni qu'il fallut se hasarder à introduire une coutume inusitée dans la nation ; il ordonna que tous les principaux de Jérusalem et des endroits voisins se trouvassent à la solennité prochaine, afin de savoir par leur conseil ce qu'il y avait à faire dans un cas si douteux, ce qui ayant été fait, l'avis de tous fut qu'il fallait consulter le Seigneur sur cela. Tout le monde se mit donc en oraison, et le Grand-Prêtre, selon l'usage, se présenta pour consulter Dieu.² Et sur-le-champ ils entendirent une voix qui sortit de l'Oracle et du lieu de propitiation³, disant qu'il fallait, suivant la prophétie d'Isaïe, chercher quelqu'un à qui cette vierge devait être confiée et donnée en mariage. Car on sait qu'Isaïe⁴ dit :

— *Il sortira une verge de la racine de Jessé, et de cette racine il s'élèvera une fleur sur laquelle se reposera l'Esprit du Seigneur,*

1. Ps. xxvi. 10.

2. Num. xxvii. 21.

3. Num. vii. 89.

4. Isaïe, xi. 1.

l'Esprit de sagesse et d'intelligence, l'Esprit de conseil et de force, l'Esprit de science et de piété, et elle sera remplie de l'Esprit de la crainte de Dieu.

Le Grand-Prêtre ordonna donc, d'après cette prophétie, que tous ceux de la Maison et de la famille de David, qui seraient nubiles et non mariés, apportassent chacun un rameau sur l'autel ; car l'on devait confier et donner la Vierge en mariage à celui, dont le rameau, après avoir été apporté, produirait une fleur et au sommet duquel, l'Esprit du Seigneur se reposerait sous la forme d'une colombe.

CHAPITRE VIII.

Il y avait, parmi les Membres de la Maison et de la famille de David, un homme fort âgé, nommé *Joseph* ; et, pendant que tous portaient leurs rameaux, selon l'ordre donné, lui seul tint le sien caché. C'est pourquoi, rien n'ayant apparu de conforme à la voix divine, le Grand-Prêtre pensa qu'il fallait de nouveau consulter Dieu, et le Seigneur répondit que celui qui devait épouser la Vierge était le seul de tous ceux qui avaient été désignés qui n'eût pas apporté son rameau. Joseph fut donc découvert. Car lorsqu'il eût apporté son rameau et qu'une colombe venant du ciel se fut reposée sur le sommet¹, il fut évident pour tous que la Vierge devait lui être donnée en mariage. Les fiançailles furent donc célébrées selon l'usage accoutumé ; Joseph se retira ensuite dans la ville de Bethléem, pour mettre ordre dans sa maison et pourvoir aux choses nécessaires pour les noces. Or la Vierge du Seigneur, Marie, avec sept autres vierges de son âge et sevrées avec elle, qu'elle avait reçues du Prêtre, s'en retourna en Galilée dans la maison de ses parents.

CHAPITRE IX.

Or, en ces jours-là, c'est-à-dire au premier temps de son arrivée en Galilée, l'Ange Gabriel lui fut envoyé de Dieu pour lui annoncer qu'elle concevrait le Seigneur, et lui exposer la manière et l'ordre de la conception. Etant entré vers elle, il remplit la Chambre où elle demeurait d'une grande lumière, et la saluant avec une très-grande vénération, il lui dit :

« — Je vous salue, ô Marie, Vierge du Seigneur, très-agréable à Dieu, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie par-dessus toutes les femmes, vous êtes bénie par-dessus tous les hommes nés jusqu'à ce jour. »

Et la Vierge, qui connaissait bien les visions des Anges, et qui était accoutumée à la lumière céleste ne fut point effrayée de voir un Ange, ni étonnée de l'éclat de la lumière, mais seul son discours la troubla, et elle se demanda quelle pouvait être cette salutation si extraordinaire, ce qu'elle signifiait ou quelle fin elle devait avoir. L'Ange, divinement inspiré, allant au-devant de cette pensée lui dit :

1. En beaucoup d'églises, S. Joseph est représenté tenant un rameau surmonté d'une blanche colombe.

« — Ne craignez point, ô Marie, comme si je cachais par cette salutation quelque chose de contraire à la chasteté. Car vous avez trouvé grâce devant le Seigneur, parce vous avez choisi la virginité. C'est pourquoi, tout en demeurant vierge, et sans commettre aucun péché, vous concevrez et vous enfanterez un fils. Il sera grand ; il dominera depuis la mer jusqu'à la mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. Et il sera appelé le Fils du Très-Haut ; car celui qui naît humble sur la terre, est celui-là même qui règne élevé dans le Ciel. Et le Seigneur Dieu lui donnera le siège de David, son père, et il règnera à jamais dans la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. Il est lui-même le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, et son trône subsistera dans les siècles des siècles. »

La Vierge crut à ces paroles de l'Ange ; mais voulant savoir la manière, elle répondit :

« — Comment cela pourrait-il se faire ? Car, puisque suivant mon vœu, je ne connais point d'homme, comment pourrais-je enfanter sans cesser d'être vierge ?

A cela l'Ange lui dit :

« — Ne croyez pas, Marie, que vous deviez concevoir d'une manière humaine. Car sans avoir de rapport avec aucun homme, vous concevrez en restant vierge ; vierge vous enfanterez ; vierge vous nourrirez. Car le Saint-Esprit surviendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre contre toutes les ardeurs de la convoitise. Car vous avez trouvé grâce devant le Seigneur, parce que vous avez préféré la chasteté. C'est pourquoi ce qui naîtra de vous sera seul Saint, parce que seul il aura été conçu et sera né sans péché, et il sera appelé Fils de Dieu.

Alors Marie, étendant les mains et levant les yeux, dit :

« — *Voici la servante du Seigneur* (car je ne suis pas digne du nom de maîtresse) : *qu'il me soit fait selon votre parole.*

[Il serait trop long de rapporter ici tout ce qui a précédé ou suivi la naissance du Seigneur. C'est pourquoi, passant ce qui se trouve plus au long dans l'Évangile, finissons par ce qui n'y est pas aussi détaillé.] — *(Annotation de S. Jérôme.)*

CHAPITRE X.

Joseph donc, venant de la Judée dans la Galilée avait intention de prendre pour femme la Vierge avec laquelle il avait été fiancé. Car trois mois s'étaient déjà écoulés et le quatrième approchait depuis que les fiançailles avaient été célébrées. Cependant la grossesse de la fiancée devenant peu à peu apparente, il devint manifeste qu'elle était enceinte et cela ne pût pas être caché à Joseph. En effet, entrant auprès de la Vierge plus librement comme étant son époux, et parlant plus familièrement avec elle, il s'aperçut qu'elle était enceinte. C'est pourquoi il commença à avoir l'esprit agité et incertain, parce qu'il ne savait ce qu'il avait à faire. D'un côté, il ne voulut point la dénoncer, parce qu'il était juste ; ni, de l'autre, la diffamer par le scupçon de fornication, parce qu'il était pieux. C'est pourquoi il pensait à rompre son mariage secrètement et à la renvoyer sans bruit. Comme il avait ces pensées, voici que l'Ange du Seigneur lui apparut en songe en disant :

« — Joseph, fils de David, n'ayez aucune crainte et ne conser-

vez aucun soupçon de fornication contre la Vierge : ne pensez rien de désavantageux à son sujet, et n'hésitez point à la prendre pour femme. Car ce qui est né en elle et qui tourmente actuellement votre esprit, est l'œuvre, non de l'homme, mais du Saint-Esprit. Car, seule entre toutes les Vierges, elle enfantera le Fils de Dieu, et vous l'appellerez du nom de *Jésus*, c'est-à-dire *Sauveur* ; c'est lui qui sauvera son peuple de leurs péchés. »

Joseph, se conformant au précepte de l'Ange, prit donc la Vierge pour épouse ; cependant, il ne la connut pas, mais il garda avec elle une exacte continence. Et déjà le neuvième mois depuis la conception approchait, lorsque Joseph, ayant pris sa femme et les autres choses qui lui étaient nécessaires, s'en alla à la ville de Bethléem d'où il était originaire. Or, il arriva, lorsqu'ils y furent, que le terme étant accompli, elle enfanta son fils premier-né, comme l'ont enseigné les Saints Évangélistes, N. S. J.-C., qui, étant Dieu avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne dans tous les siècles des siècles.

TROISIÈME MÉMOIRE

HISTOIRE de la Nativité de Marie et de l'Enfance du Sauveur.

PRÉFACE.

Plusieurs Écrivains du moyen-âge ont mentionné cette *histoire de la Nativité de Marie*, etc. Citons d'abord l'auteur d'une homélie *de Nativitate Mariæ*. Selon la tradition commune elle est d'Alcuin, et elle se trouve dans ses œuvres. ¹

— Nec nos lateat, quod de ejus sanctâ Nativitate liber legatur à quibusdam, ubi describitur meritum genitoris atque Genitricis ejusdem Virginis, et vocabulum utriusque *Heli* (Joachim), videlicet, atque Anna...

Fulbert de Chartres, au commencement du XI^e siècle, en parle comme d'une Écriture non-canonique, c'est-à-dire, dont l'autorité n'est ni sacrée, ni infallible, ni inattaquable, mais seulement humaine et respectable par son antiquité et par l'usage qu'en font les fidèles pour leur édification particulière.

— Nata est (Maria), dit-il dans l'un de ses sermons, p. 39, « Juxta relationem et Scripturas Sanctorum Patrum, in civitate Nazareth, patre nomine Joachim ex eâdem urbe oriundo, matre vero Annâ nomine, oriundâ ex civitate Bethleem. Vita quorum simplex et recta ante Dominum, apud homines irreprehensibilis et pia erat. »

Le même docteur, *serm.* 3. p. 40, parle contre les Hérétiques qui ont abusé des mémoires primitifs, et qui les ont altérés, afin de déchirer le sein de l'Église par leurs erreurs qu'ils prétendaient fonder sur ces relations. Il enseigne en même temps, que telle était la cause principale, pour laquelle on tenait *secrètes* ces relations édifiantes, quoique non-insérées dans le canon des Écritures :

— Sane, *dit-il*, si qui sollicitâ mente et studiosâ investigatione perquirant, cur Sanctorum præcedentium memoriæ hujus præfata Virginis temporanea initia suis fidelibus sequacibus enucleatiùs non exornaverunt, ut ad omnium notitiam vulgarent; noverint non ignaros eos exstitisse heresacos, quæ pro insigni et admirando hujus sacrae puellæ præconio exorbitura erat, et ob id, si quid ex ejus ortu protulerint, sagaci industriâ celandum æmulis et Infidelibus

decreverunt, ne inveniret cæca garrulitas perfidorum undè maternum sinum Ecclesiæ verberaret suâ multiplici fallaciâ. Nunc et hoc quod levi et subtili relatione aut forsitan conscriptione de Matris Domini nativitate et Infantia ejusdem Domini perceperunt, itâ versutâ et argumentosa fallacia deturpârunt, ut nec vera deinceps à quibusdam Ecclesiasticis Auctoribus recitentur, quamvis minime repudiantur.

Exstat vero quædam non usitata relatio, quæ clarissimi interpretis Hieronymi prænotatur nomine, referens B. Matthæum post editum Evangelium ortum præfatæ Virginis atque initia puerilia Jesu Christi itâ obscuris manu propriâ obsignasse literis hebraicis, ut nullis Infidelium illud vellet patere superfluis et mordacibus rictibus; quæ tunc a prælibato Interprete feruntur transportata quibusdam obnixè petentibus ad linguæ Latinæ notitiam.

Et quia hæc relatio inter sacræ Scripturæ canones non habetur inserta, ideo unanimis Ecclesiæ conventus in recitando apertè nec omnino elegit, nec in non recipiendo rejicit; curi nonnulla reperiantur dicta vel facta, quæ in præfata serie impossibilia videantur, quæ tamen volentibus et amantibus legere non denegat fidelium industria. Nobis autem et omnibus Ecclesiæ filiis satis super que sit fides et devota credulitas quâ verè eam confitemur Virginem et in ortu et in omni suâ operatione.

S. Pierre Damien, évêque d'Ostie, le moine Eadmer, et plusieurs autres écrivains judicieux regardent ce mémoire comme respectable parce qu'il est ancien et qu'il a été traduit de l'hébreu par S. Jérôme, mais non comme ayant une *autorité irréfragable* ni comme élevant les faits qu'il rapporte, au plus haut degré de certitude : « nec enim Ecclesia Dei inconcussæ auctoritalis ducit ipsam Scripturam quæ ortum illius (Scilicet Mariæ V.) ab Angelo prænuntiatum refert... »

Et plus loin :

(Beatus Hieronymus) dicit non eo pacto se scripsisse quod scipsit, ut aliquam rei descriptæ certitudinem Ecclesiis vellet inferre... »

Observons que ce livre a été transcrit, traduit, conservé, dans les différentes langues de l'Europe; qu'on en trouve d'anciens manuscrits dans la plupart des Bibliothèques des grandes villes.

Histoire de la Nativité de Marie et de l'Enfance du Sauveur.

PROLOGUE¹.

Moi, Jacques, fils de Joseph, plein de la crainte de Dieu, j'ai écrit tout ce que j'ai vu de mes yeux dans le temps de la nativité de la Bienheureuse Marie et du Sauveur, remerciant Dieu de m'avoir donné la connaissance des histoires de son avènement ; et de m'avoir montré l'accomplissement des prophéties, (qui devait se manifester) aux douze Tribus d'Israël.

CHAPITRE I.

Il y avait en Israël un homme nommé Joachim, de la tribu de Juda, et il gardait ses brebis, — craignant Dieu dans la simplicité et la droiture de son cœur, et n'ayant d'autre souci que celui de ses troupeaux, dont il employait les produits à nourrir ceux qui craignaient Dieu, présentant de doubles offrandes dans la crainte au Seigneur, et secourant les indigents. Il faisait trois parts de ses digneaux, de ses biens et de toutes les choses qui lui appartenaient ; il donnait l'une aux veuves, aux orphelins, aux étrangers et aux pauvres ; l'autre à ceux qui étaient voués au service de Dieu, et il réservait la troisième pour lui et pour toute sa maison. Dieu multiplia son troupeau au point qu'il n'y en avait aucun qui put lui être comparé dans tout le pays d'Israël. Il commença à mener cette conduite dès la 15^e année de son âge. Lorsqu'il eut l'âge de 20 ans il prit pour femme Anne, fille d'Achar,² qui était de la même tribu que lui, de la tribu de Juda, de la race de David ; et après qu'il eut demeuré 20 ans avec elle il n'en avait pas eu d'enfants.

1. Ce Prologue se trouve dans quelques manuscrits, mais il manque dans la plupart.

On lit, dit Cotelier, dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale, n^o 2276 : « *Incipit Historia* de Joachim et Anna, et de Nativitate B. Dei Genitricis semper Virginis Mariæ et de Infantia Salvatoris :

[*Ego Jacobus, filius Joseph, etc...*]

S. Jacques-le-Mineur, appelé le frère de Jésus, serait l'auteur des premiers mémoires, que consultèrent S. Mathieu, S. Luc, et les autres écrivains contemporains, tant Catholiques qu'Hérétiques. Comme ces pièces n'étaient ni destinées pour tous les lecteurs, ni livrées à tous indistinctement, mais seulement aux personnes mûres et discrètes, elles demeurèrent secrètes dans les premiers temps, comme la marque plus haut S. Jérôme.

Cotelier., *ad Const. Apost.* l. 6. c. 17, et Labbe, *Bibli. nov. mss.*, p. 306. Epiphane, moine, *in vita SS. Deiparæ*, sub initio, dit que Jacques, Hébreu, et Aphrodisianus, persan, et d'autres auteurs, ont écrit ce qui concerne l'origine et la naissance de la Vierge.

[*Vide Fabric. t. iii. p. 536. codex ap.*]

2. Un des surnoms de Mathan, père de Jacob et de S^{te} Anne, etc.

CHAPITRE II.

Il arriva qu'aux jours de fête, Joachim vint parmi ceux qui apportaient des offrandes au Seigneur, offrir ses dons en présence du Seigneur. Mais un Scribe du Temple, nommé Ruben, approchant de lui, lui dit :

— Il ne vous convient pas de vous mêler aux sacrifices que l'on offre à Dieu ; car Dieu ne vous a pas béni, puisqu'il ne vous a pas accordé de rejeton en Israël.

Humilié en présence du peuple, Joachim se retira du Temple en pleurant, et ne retourna pas à sa maison ; mais il s'en alla vers ses troupeaux, et il conduisit avec lui les pasteurs dans les montagnes, dans un pays éloigné ; et, pendant cinq mois, Anne, sa femme, n'en eût aucune nouvelle. Elle pleurait dans ses prières, et elle disait :

Seigneur Dieu tout-puissant, Dieu d'Israël, pourquoi ne m'avez-vous pas donné d'enfant et pourquoi m'avez-vous ôté mon mari ? J'ignore s'il est mort et je ne sais comment faire pour lui donner la sépulture.

Et, pleurant amèrement, elle se retira dans l'intérieur de sa maison, et se prosterna pour prier, adressant ses supplications au Seigneur. Et comme elle se levait ensuite, et qu'elle élevait les yeux à Dieu, elle vit un nid de passereaux sur une branche de laurier, et elle poussa un profond gémissement, disant :

— Seigneur Dieu tout-puissant, vous qui avez donné de la prospérité à toutes les créatures, aux animaux et à tout ce qui rampe sur la terre, aux poissons et aux oiseaux, et qui faites qu'elles se réjouissent de leurs petits, je vous rends grâces, puisque vous avez voulu que seule je fusse exclue des faveurs de votre bonté ; car vous connaissez, Seigneur, le secret de mon cœur ; j'avais fait vœu, dès le commencement de mon mariage, que si vous m'aviez donné un fils ou une fille, je vous l'aurais consacré dans votre Saint Temple.

Et quand elle eut dit cela, soudain l'Ange du Seigneur apparut devant sa face, lui disant :

— Ne craignez point, Anne, car votre rejeton est dans le conseil de Dieu, et ce qui naîtra de vous sera un objet d'admiration pour tous les siècles, jusqu'à leur consommation.

Et, lorsqu'il eut dit cela, il disparut de devant ses yeux.

Anne, tremblante et épouvantée d'avoir vu une pareille vision, et d'avoir entendu un pareil discours, entra dans sa chambre, et se jeta sur son lit comme morte, et, durant tout le jour et toute la nuit, elle demeura en prière et dans une grande frayeur. Ensuite elle appela à elle sa servante, et lui dit :

— Tu m'as vue désolée de ma stérilité et de mon veuvage, et tu n'as pas voulu venir vers moi.

Alors sa servante répondit en murmurant :

— Si Dieu vous a frappée de stérilité, et s'il a éloigné de vous votre mari, qu'est-ce que je puis faire pour vous ?

Entendant ces paroles, Anne élevait la voix, et elle pleurait en poussant des cris de douleur.

CHAPITRE III.

Dans ce même temps, un jeune homme apparut parmi les montagnes où Joachim faisait paître son troupeau, et lui dit :

— Pourquoi ne retournez-vous pas auprès de votre épouse ?

— Je l'ai eue pendant 20 ans, répondit Joachim ; mais maintenant, comme Dieu n'a pas voulu que j'eusse d'elle des enfants, j'ai été chassé du Temple avec ignominie : Pourquoi retournerai-je auprès d'elle ? Mais je distribuerai par les mains de mes serviteurs aux pauvres, aux veuves, aux orphelins et aux ministres de Dieu les biens qui lui reviennent.

Et lorsqu'il eut dit cela, le jeune homme lui répondit :

— Je suis l'Ange de Dieu, et j'ai apparu à votre épouse qui pleurait et qui priait, et je l'ai consolée ; car vous l'avez abandonnée accablée d'une tristesse extrême. Sachez au sujet de votre femme, qu'elle concevra une fille qui sera élevée dans le Temple de Dieu, et l'Esprit Saint reposera en elle, et sa bénédiction sera au-dessus de celle de toutes les femmes saintes ; de sorte que nul ne pourra dire qu'il y en eut jamais une pareille, et qu'il y en aura dans la suite des siècles une autre semblable ; et son rejeton sera béni, et elle-même sera bénie, et elle sera établie la mère de la bénédiction éternelle. Descendez donc de la montagne et retournez vers votre épouse, et tous deux rendez grâces au Dieu tout-puissant.

Alors Joachim l'adora, et dit :

— Si j'ai trouvé grâce devant vous, reposez-vous un peu sous ma tente, et bénissez-moi, moi qui suis votre serviteur.

— Ne dites pas, lui répartit l'Ange : *Je suis votre serviteur* ; mais : je suis votre compagnon ; nous sommes les serviteurs d'un seul Seigneur ; car ma nourriture est invisible, et ma boisson ne peut être vue par les hommes mortels. Ainsi, vous ne devez pas me demander, que j'entre sous votre tente ; mais ce que vous voulez me donner, offrez-le en holocauste au Seigneur.

Alors Joachim prit un agneau sans tache et dit à l'Ange :

— Je n'aurais pas osé offrir mon holocauste, si votre commandement ne me donnait le droit d'exercer ce saint ministère.

L'Ange lui répondit :

— Je ne vous aurais pas invité à sacrifier, si je n'eusse pas connu la volonté du Seigneur.

Or, il arriva que, lorsque Joachim offrit le sacrifice, l'Ange de Dieu remonta aux cieux au milieu de la fumée et avec l'odeur du sacrifice.¹

1. C'est ce que Hroswitha, dans sa gracieuse poésie, a exprimé en ces termes :

*Angelus, his votis, ut jussit, ritè peractis,
Altaris fumo sublatulus pergit ad astra.*

Dans cette circonstance, le Patriarche Joachim nous apparaît grand et vénérable comme Abraham offrant à Dieu son sacrifice.

Alors Joachim se prosterna la face contre terre, et il y resta depuis la 6^e heure jusqu'au soir. Ses serviteurs et les gens à ses gages, venant et ne sachant qu'elle était la cause de ce qu'il voyaient, s'effrayèrent ; et, croyant qu'il voulait se laisser mourir, ils s'approchèrent de lui, et le relevèrent de terre avec peine. Lorsqu'il leur eut raconté ce qu'il avait vu, ils furent saisis d'une extrême frayeur et en même temps d'une grande admiration, et ils l'exhortèrent à accomplir sans différer ce que l'Ange lui avait prescrit, et à retourner promptement auprès de sa femme. Et lorsque Joachim examinait dans son esprit s'il devait revenir ou non, il fut surpris par le sommeil. Et voici que l'Ange du Seigneur, qui lui avait apparu la veille, lui apparut pendant qu'il dormait, disant :

— Je suis l'Ange que Dieu vous a donné pour gardien ; descendez sans crainte, et retournez auprès d'Anne ; car les œuvres de miséricorde que vous avez accomplies, ainsi que votre femme, ont été présentées devant le Très-Haut, et il vous a été donné un rejeton tel que jamais ni les Prophètes, ni les Saints, n'en ont eu depuis le commencement et qu'ils n'en auront jamais.

Et lorsque Joachim se fut éveillé de son sommeil, il appela à lui les gardiens de ses troupeaux, et il leur raconta son songe. Et ils adorèrent le Seigneur, et ils lui dirent :

— Prenez garde de résister davantage à l'Ange de Dieu ; mais levez-vous, partons, et allons d'une marche lente, tout en faisant paître les troupeaux.

Lorsqu'ils eurent marché 30 jours, l'Ange du Seigneur apparut à Anne, qui était en oraison, et lui dit :

Allez (à Jérusalem) à la porte que l'on appelle *Dorée*, et rendez-vous au-devant de votre mari ; car il viendra à vous aujourd'hui.

Elle se leva promptement, et se mit en chemin avec ses servantes et elle se tint près de cette Porte en pleurant, et, lorsqu'elle eut attendu longtemps, et qu'elle était près de tomber en défaillance de cette longue attente, voici que, élevant les yeux, elle vit Joachim qui venait avec ses troupeaux. Anne courut se jeter à son cou, rendant grâces à Dieu, et disant :

— J'étais veuve, et voici que je ne serai plus stérile, et voici que je concevrai.

Et il'y eut une grande joie parmi tous les parents et ceux qui les connaissaient, et la terre entière d'Israël fut dans l'allégresse de cette nouvelle.

CHAPITRE IV.

Ensuite, Anne conçut, et après neuf mois accomplis, elle enfanta une fille à laquelle elle donna le nom de *Marie*. Lorsqu'elle l'eut sevrée la troisième année, ils allèrent ensemble, Joachim et sa femme Anne, au Temple du Seigneur, et apportant des offrandes, ils présentèrent au Temple leur fille Marie, afin qu'elle fut admise

1. Cette circonstance, dont nous avons parlé précédemment, se trouve dans le *Protévangile* de S. Jacques, c. 7 et 7 ; dans *celui de la Nativité de Marie* et dans *l'histoire de Joseph*. Elle est reproduite dans *l'histoire ecclésiastique* de Nicéphore, l. 2. c. 3 ; dans la *Tragédie grecque* du

parmi les vierges qui passaient le jour et la nuit à célébrer les louanges du Seigneur. Et lorsqu'elle fut placée dans le Temple du Seigneur, elle monta en courant les 15 degrés, sans regarder en arrière et sans demander ses parents, ainsi que les enfants le font d'ordinaire. Et tous furent remplis de surprise à cette vue et les prêtres du Temple étaient saisis d'étonnement.

CHAPITRE V.

Alors Anne, remplie de l'Esprit Saint, dit en présence de tous :

« — Le Seigneur, le Dieu des Armées, s'est souvenu de sa parole, et il a visité son peuple dans la Ville Sainte, afin d'humilier les Gentils qui s'élevaient contre nous, et de convertir à lui leurs cœurs. Il a ouvert ses oreilles à nos prières, et il a éloigné de nous les insultes de nos ennemis. La femme stérile est devenue mère, et elle a engendré pour la joie et l'allégresse d'Israël. Voici que je pourrai présenter mes offrandes au Seigneur et mes ennemis voulaient m'en empêcher. Le Seigneur les a abattus devant moi, et il m'a donné une joie éternelle. »

CHAPITRE VI.

Marie était un objet d'admiration pour tout le peuple ; car, lorsqu'elle n'avait que trois ans, elle marchait avec gravité, et elle se livrait avec tant de joie et d'empressement à la louange du Seigneur, que tous en étaient frappés d'admiration et de surprise ; elle ne semblait pas une enfant, mais elle paraissait déjà grande et pleine d'années, tant elle vaquait à la prière avec application et persévérance. Sa figure resplendissait comme la neige, de sorte qu'on pouvait à peine contempler son visage. Elle s'appliquait à des ouvrages en laine, et tout ce que des femmes âgées ne pouvaient comprendre, elle l'expliquait, étant encore dans un âge aussi tendre. Elle s'était imposée pour règle de s'appliquer à l'oraison depuis le matin jusqu'à la troisième heure et de se livrer au travail manuel depuis la troisième heure jusqu'à la neuvième. Et depuis la neuvième heure, elle ne discontinuait pas de prier jusqu'à ce que l'Ange du Seigneur lui eut apparu ; alors elle recevait sa nourriture de sa main, afin d'avancer de mieux en mieux dans l'amour de Dieu. De toutes les autres Vierges plus âgées qu'elle

CHRISTUS PATIENS, vers. 1356 ; dans S. Grégoire de Nysse, *hom. in die nat. Dom.*, t. 3, p. 346 ; dans S. André de Crète, *hom. in nativitat. Mariæ* (*Auctar. nov. Biblioth. PP.*, t. 1, col. 1302) ; dans S. Germain, P. G. de C. P., *Encom. in S. Deiparam*, *ibid.* col. 1414 ; dans S. Jean Damascène, *de orthod. fide*, l. IV, c. 14 ; dans Georges de Nicomédie, *hom. in S. Deiparæ represent. Auct.* 1, col. 1087.

1. Un vitrail de l'Église de Walbourg, dans le Bas-Rhin, représente ce sujet. (Voy. l'HISTOIRE DE LA PEINTURE SUR VERRE, par M. de Lasteyrie, *in fol. pl.* 55.) Il serait trop long de vouloir rapporter ici toutes les traditions Orientales au sujet de l'enfance de la Vierge. Qu'il suffise d'en rappeler une seule : Les prêtres se disputaient à qui aurait le soin de Marie dans son enfance. Le sort désigna Zacharie parmi 25 prêtres qui pouvaient obtenir cet honneur.

et avec lesquelles elle était instruite dans le service de Dieu, il ne s'en trouvait point qui fut plus exacte aux veilles, plus instruite dans la sagesse de la Loi de Dieu, plus remplie d'humilité, plus habile à chanter les cantiques de David, plus remplie d'une aimable charité, plus pure de chasteté, plus parfaite en toute vertu. Car elle était constante, immuable, persévérante, et chaque jour elle profitait en dons de toute espèce.

Nul ne l'entendit jamais dire du mal, nul ne la vit jamais se mettre en colère. Tous ses discours étaient pleins de grâce, et la vérité se manifestait dans sa bouche. Elle était toujours occupée à prier ou à méditer la loi de Dieu, et elle étendait sa sollicitude sur ses compagnes, craignant que quelqu'une d'elles ne péchât en paroles ou n'élevât sa voix en riant avec éclat, ou ne fut gonflée d'orgueil, ou n'eût de mauvais procédés à l'égard de son père et de sa mère. Elle bénissait Dieu sans relâche et pour que ceux qui la saluaient ne pussent la détourner de la louange de Dieu, elle leur répondait : *Grâces soient rendues à Dieu!* Et c'est d'elle que vint l'usage adopté par les hommes pieux de répondre à ceux qui les saluent : *Grâces soient rendues à Dieu!* Elle prenait chaque jour la nourriture qu'elle recevait de la main de l'Ange, et elle distribuait aux pauvres les aliments que lui remettaient les prêtres du Temple. On voyait très-souvent les Anges s'entretenir avec elle, et ils lui obéissaient avec la plus grande déférence. Et si une personne atteinte de quelque infirmité la touchait, elle s'en retournait aussitôt guérie.

CHAPITRE VII.

Alors le prêtre Abiathar fit des présents considérables aux pontifes, afin qu'ils donnassent Marie en mariage à son fils. Marie s'y opposait, disant :

— Je ne veux ni connaître un homme, ni qu'un homme me connaisse.

Les prêtres et tous ses parents lui disaient :

— Dieu est honoré par les enfants, comme il a toujours été dans le peuple d'Israël.

— Dieu, répondit Marie, est d'abord honoré par la chasteté. Car avant Abel, il n'y eut aucun juste parmi les hommes ; et il fut tué méchamment par celui qui avait déplu à Dieu. Il reçut toutefois deux couronnes, celle du sacrifice et celle de la virginité ; car sa chair demeura exempte de souillure. Et plus tard, Elie, lorsqu'il était en ce monde, fut enlevé parce qu'il avait conservé sa chair dans la virginité. ¹ J'ai appris dans le Temple du Seigneur, depuis mon enfance, qu'une Vierge peut être agréable à Dieu. Et j'ai donc pris dans mon cœur la résolution de ne point connaître d'homme.

1. De nombreux et graves auteurs ecclésiastiques mentionnent, en effet, Elie comme un modèle de chasteté : Cassien, *de cœnobiorum institutis* l. 1. c. 2., s'exprime ainsi : « Quorum prior (Elias) qui in Veteri Testamento Virginitatis jam flores et castimonie continentie que prefigurabat exemplum, » etc. — Nous lisons dans S. Jérôme, (*epist. 22. ad Eustoch.*) « Virgo Elias, Elisæus Virgo, Virgines multi filii Prophetarum. » etc.

CHAPITRE VIII.

Il arriva que Marie atteignit la quatorzième année de son âge, et ce fut l'occasion pour les Pharisiens de dire que, selon l'usage, une femme ne pouvait rester à prier dans le Temple. Et l'on se résolut à envoyer un hérault à toutes les tribus d'Israël, afin que tous se réunissent le troisième jour. Lorsque tout le peuple fut réuni, Abiathar, grand-prêtre, se leva, et il monta sur les degrés les plus élevés, pour être vu et entendu de tout le peuple. Et, après avoir commandé le silence, il dit :

— Ecoutez-moi, enfants d'Israël, et que vos oreilles s'ouvrent à mes paroles. Depuis que ce Temple a été élevé par Salomon, il a contenu un grand nombre de vierges admirables, filles de rois, de Prophètes et de Pontifes ; quand elles ont atteint l'âge convenable, elles ont pris des maris, et elles ont plu à Dieu en suivant la coutume de celles qui les avaient précédées. Or, voici : il s'est introduit, avec Marie, une nouvelle manière de plaire au Seigneur, car elle a fait à Dieu la promesse de persévérer dans la virginité, et il me paraît que, d'après nos demandes et les réponses de Dieu, nous pouvons connaître à qui elle doit être confiée à garder.

Ce discours plut à l'Assemblée, et les prêtres tirèrent au sort les noms des Douze Tribus d'Israël, et le sort tomba sur la tribu de Juda, et le Grand-Prêtre dit le lendemain :

— Que quiconque est sans épouse vienne et qu'il porte un rameau (ou une baguette) dans sa main.

Et il arriva que Joseph se présenta avec les jeunes gens et qu'il apporta sa baguette. Et lorsqu'ils eurent tous remis au Grand-Prêtre les baguettes dont ils s'étaient munis, il offrit un sacrifice à Dieu, et il interrogea le Seigneur, et le Seigneur lui dit :

— Apportez toutes les branches (sèches) dans le Saint des Saints et qu'elles y demeurent, et ordonnez à tous ceux qui les auront apportées de revenir les chercher le lendemain matin, afin que vous les leur rendiez. Et il paraîtra au sommet d'une de ces branches une colombe qui s'envolera vers le ciel, et c'est à celui dont ce signe distinguera le rameau que Marie devra être remise à garder.

Le lendemain, ils vinrent tous ; et le Grand-Prêtre ayant fait l'offrande de l'encens, entra dans le Saint des Saints et apporta les baguettes, et lorsqu'il les eut distribuées toutes, au nombre de trois mille, et que sur aucune d'elles, il n'était apparu de colombe, le Pontife Abiathar se revêtit de l'habit sacerdotal et des douze clochettes, et, entrant dans le Saint des Saints, il offrit le sacrifice. Et tandis qu'il était en prières, l'Ange lui apparut, disant :

Voici cette baguette très-petite, à laquelle vous n'avez fait aucune attention ; lorsque vous l'aurez prise et donnée, c'est en elle que se manifesterà le signe que je vous ai indiqué.

Cette baguette était celle de Joseph, et il était vieux et d'une apparence peu avantageuse, et il n'avait pas voulu réclamer sa baguette dans la crainte d'être obligé à prendre Marie. Et, tandis qu'il se tenait humblement derrière tous les autres, le Pontife Abiathar lui cria d'une voix haute :

Venez et recevez votre baguette, car vous êtes attendu.

Et Joseph s'approcha effrayé, car le Pontife l'avait appelé à très-

haute voix, et lorsqu'il étendit la main pour recevoir sa baguette, il parut aussitôt à l'extrémité de cette branche¹ une colombe plus blanche que la neige et d'une beauté extraordinaire, et, après avoir longtemps volé sous les voûtes du Temple, elle se dirigea vers les cieux. Alors tout le Peuple félicita le vieillard, en disant :

— Vous êtes heureux dans votre grand âge, et Dieu vous a choisi et désigné pour que Marie vous fût confiée.

Et les prêtres lui dirent :

— Recevez-la, car c'est sur vous que le choix de Dieu s'est manifesté.

Joseph, leur témoignant le plus grand respect, leur dit avec confusion :

— Je suis vieux, et j'ai des enfants ; pourquoi me confiez-vous cette jeune fille ?

Alors le Pontife Abiathar lui dit :

— Souvenez-vous, Joseph, comment ont péri Dathan et Abiron, parce qu'ils avaient méprisé la volonté de Dieu, il vous en arrivera de même si vous vous révoltez contre ce que Dieu vous prescrit.

— Je ne résiste pas à la volonté de Dieu, répondit Joseph ; je voudrais savoir lequel de mes fils doit l'avoir pour épouse. Qu'on lui donne quelques-unes des vierges, ses compagnes, avec lesquelles elle demeure en attendant.

Le Pontife Abiathar répartit alors :

— On lui accordera la compagnie de quelques vierges pour lui servir de consolation, jusqu'à ce qu'arrive le jour marqué pour que vous la receviez, car elle ne pourra pas être unie en mariage à un autre.

Alors Joseph prit Marie avec cinq autres vierges pour qu'elles fussent dans sa maison avec Marie. Les noms de ces cinq vierges étaient *Rebecca*, *Saphora*, *Suzanne*, *Abigée* et *Zahel*, et les prêtres lui donnèrent de la soie, du lin et de la pourpre. Elles tirèrent entre elles au sort quel serait l'ouvrage réservé à chacune d'elles. Et il arriva que le sort désigna Marie pour tisser la pourpre, afin de faire le voile du Temple du Seigneur, et les autres Vierges, lui dirent :

— Comment, puisque vous êtes plus jeune que les autres, avez-vous mérité de recevoir la pourpre ?

Et disant cela, elles se mirent comme par ironie à l'appeler la *Reine des Vierges* ! Et lorsqu'elles parlaient ainsi entre elles, l'Ange du Seigneur apparut au milieu d'elles, et dit :

— Ce que vous dites ne sera pas une dérision, mais se vérifiera très-exactement.

Elles furent effrayées de la présence de l'Ange et de ses paroles, et elles se mirent à supplier Marie de leur pardonner et de prier pour elles.

1. Ce miracle a été souvent représenté par les artistes dans les églises chrétiennes.

CHAPITRE IX.

Un autre jour, comme Marie était debout près d'une fontaine, l'Ange du Seigneur lui apparut, disant :

— Vous êtes bienheureuse, Marie, car le Seigneur s'est préparé une demeure dans votre âme. Voici que la lumière viendra du ciel, pour qu'elle habite en vous, et pour que, par vous, elle resplendisse dans le monde entier.

Et le troisième jour, comme elle tissait la pourpre de ses doigts, il se présenta à elle un jeune homme dont il est impossible de dépeindre [l'éclat céleste et] la beauté. En le voyant, Marie fut saisie d'effroi et se mit à trembler, et il lui dit :

— N'ayez point de crainte, Marie ; vous avez trouvé grâce auprès de Dieu. Voici que vous concevrez et que vous enfanterez un Roi dont l'empire s'étendra non-seulement sur toute la terre, mais aussi dans les cieux, et qui règnera dans les siècles des siècles. Amen.

CHAPITRE X.

Pendant que cela se passait, Joseph était à Capharnaüm, occupé de travaux de son métier ; car il était charpentier, et il y demeura neuf mois. Revenu dans sa maison, il trouva que Marie était enceinte, et il trembla de tous ses membres, et, rempli d'inquiétude, il s'écria et il dit :

— Seigneur, Seigneur, recevez mon esprit, car il est mieux pour moi de mourir que de vivre !

Alors les Vierges qui étaient avec Marie lui dirent :

— Nous savons que nul homme ne l'a touchée ; nous savons qu'elle est demeurée sans tache dans la pureté et dans la virginité ; car elle a été gardée de Dieu et elle a passé tout son temps dans l'oraison. L'Ange du Seigneur s'entretient chaque jour avec elle : chaque jour elle reçoit sa nourriture du Seigneur. Comment pourrait-elle donc avoir commis quelque péché ? Car si vous voulez que nous disions ce que nous croyons et savons, nul ne l'a visitée si ce n'est l'Ange du Seigneur.

— Pourquoi, dit Joseph, voulez-vous me tromper et me faire croire qu'elle n'a été vue que par l'Ange du Seigneur ? Ne se peut-il pas que quelqu'un ait feint qu'il était l'Ange du Seigneur dans le but de la tromper ?

Et en disant cela, il pleurait et disait :

— Comment irai-je au Temple de Dieu ? Comment oserai-je regarder les Prêtres de Dieu ? Que ferai-je dans cette circonstance ?

Et il songeait à se cacher et à renvoyer Marie.

CHAPITRE XI.

Il avait résolu de s'enfuir pendant la nuit, afin d'aller se cacher dans des lieux écartés, lorsque, cette même nuit, l'Ange du Seigneur lui apparut durant son sommeil et lui dit :

— Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre Marie pour votre épouse ; car ce qu'elle porte dans son sein est l'œuvre de l'Esprit-Saint. Elle enfantera un fils qui sera appelé *Jésus*, il sauvera son peuple, et il rachètera ses péchés.

Joseph, se levant, rendit grâce à Dieu, et il parla à Marie et aux Vierges qui étaient avec elle, et il raconta sa vision, et il mit sa consolation en Marie, disant :

— J'ai péché ; car je nourrissais quelque soupçon contre vous.

CHAPITRE XII.

Il arriva que le bruit se répandit que Marie était enceinte. Et Joseph fut saisi par les ministres du Temple, et conduit au Grand-Prêtre, qui commença, avec les prêtres, à le charger de reproches, disant :

— Pourquoi avez-vous devancé les noces d'une Vierge si admirable, que les Anges de Dieu avaient nourrie comme une colombe dans le Temple du Seigneur ; qui n'a jamais voulu voir un homme, et qui était si merveilleusement instruite de la loi de Dieu ? Si vous ne lui aviez pas fait violence, elle serait demeurée vierge jusqu'à présent.

Et Joseph faisait serment qu'il ne l'avait jamais touchée.

— Vive le Seigneur ! lui dit le Pontife Abiathar ; nous allons vous faire boire l'eau de l'épreuve du Seigneur, et votre péché se manifestera aussitôt.

Alors tout le peuple d'Israël se réunit en grand nombre. Et Marie fut conduite au Temple du Seigneur. Les prêtres et ses proches et ses parents pleuraient, et disaient :

— Confessez aux prêtres votre péché, ô vous qui étiez comme une colombe dans le Temple de Dieu, et qui receviez votre nourriture de la main des Anges.

Joseph fut appelé pour monter auprès de l'autel, et on lui donna à boire l'eau de l'épreuve du Seigneur ; lorsqu'un homme l'avait bue, il se manifestait quelque chose sur sa face coupable quand il avait fait sept fois le tour de l'autel du Seigneur. Lorsque Joseph eût bu avec sécurité et qu'il eût fait le tour de l'autel, aucune trace de péché n'apparut sur son visage. Alors tous les prêtres et les ministres du Temple et tous les assistants le justifièrent, disant :

— Vous êtes heureux ; car vous n'avez point été trouvé coupable.

Et, appelant Marie, ils lui dirent :

— Pour vous, quelle excuse pouvez-vous donner, ou quel signe plus grand peut-il apparaître en vous, puisque votre grossesse a révélé votre faute ? Puisque Joseph est purifié, nous vous demandons que vous déclariez quel est celui qui vous a trompée. Car il vaut mieux que votre confession vous assure la vie que si la colère de Dieu se manifestait par quelque signe sur votre visage et rendait votre faute notoire.

Alors Marie répondit sans s'effrayer :

— S'il y a eu en moi quelque souillure ou quelque concupisance, que Dieu me punisse en présence de tout le peuple, afin que je serve d'exemple de châtement du mensonge.

Et elle approcha avec confiance de l'autel du Seigneur, et elle but l'eau de rédargution, et elle fit sept fois le tour de l'autel, et il ne se trouva en elle aucune tache; et comme tout le peuple était frappé de stupéfaction et de surprise en voyant sa grossesse et qu'aucun signe ne se manifestait sur son visage, divers bruits commencèrent à courir parmi le peuple. Les uns vantaient sa sainteté, d'autres l'accusaient et se montraient mal disposés pour elle. Alors Marie, voyant que les soupçons du peuple n'étaient pas entièrement dissipés, dit à haute voix de manière que tous l'entendirent :

— Vive le Seigneur des armées, en présence duquel je me tiens! Je l'atteste que je n'ai jamais connu ni ne dois connaître d'homme, car, dès mon enfance, j'ai pris dans mon âme la ferme résolution, et j'ai fait à mon Dieu le vœu de consacrer ma virginité à Celui qui m'a créée, et je mets en lui ma confiance pour ne vivre que pour lui et pour qu'il me préserve de toute souillure, tant que je vivrai.

Alors, tous la félicitèrent, en la priant de leur pardonner leur mauvais soupçon. Et tout le peuple, et les prêtres, et les vierges la reconduisirent chez elle, en se livrant à l'allégresse et en poussant des cris :

— Que le nom du Seigneur soit béni, disaient-ils ; car il a manifesté votre sainteté à tout le peuple.

CHAPITRE XIII.

Il arriva, peu de temps après, qu'il y eut un édit de César-Auguste, ordonnant à chacun de retourner dans sa patrie. Et ce fut Cyrinus, préfet de la Syrie, qui publia le premier cet édit. Joseph fut donc obligé de se rendre avec Marie à Bethléem ; car ils en étaient originaires, et Marie était de la tribu de Juda, et de la maison et de la patrie de David. Et lorsque Joseph et Marie étaient sur le chemin qui mène de Bethléem, Marie dit à Joseph :

— Je vois deux peuples devant moi, l'un qui pleure et l'autre qui se livre à la joie.

— Restez assis, lui répondit Joseph ; tenez-vous sur votre monture et ne proférez pas de paroles inutiles.

Alors un bel enfant, couvert de vêtements magnifiques, apparut devant eux et dit à Joseph :

— Pourquoi avez-vous traité de paroles inutiles ce que Marie vous disait de ces deux peuples ? Car elle a vu le peuple Juif qui pleurait, et le peuple des Gentils qui se réjouissait, parce qu'il s'est approché du Seigneur, suivant ce qui a été promis à nos pères, Abraham, Isaac et Jacob. Car le temps est arrivé que la bénédiction de la race d'Abraham s'étendra à toutes les nations.

Et lorsque l'Ange eut dit cela, il ordonna à Joseph d'arrêter la bête de somme sur laquelle était montée Marie ; car le temps de l'enfantement était venu. Et il dit à Marie de descendre de sa monture et d'entrer dans une caverne souterraine où la lumière n'avait jamais pénétré, et où il n'y avait jamais eu de jour, car les ténèbres y avaient constamment demeuré. A l'entrée de Marie, toute la grotte resplendit d'une clarté aussi brillante que celle du soleil, à la sixième heure du jour, et tant que Marie resta dans cette caverne, elle fut la nuit comme le jour, et sans interruption,

éclairée de cette divine lumière. Et Marie mit au monde un fils que les Anges entourèrent, dès sa naissance, et qu'ils adorèrent, en disant :

— Gloire à Dieu dans les Cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

Joseph était allé pour chercher une sage-femme, et, lorsqu'il revint à la caverne, Marie avait déjà été délivrée de son enfant.

Et Joseph dit à Marie :

— Je vous ai amené deux sages-femmes, Zélémi et Salomé, qui attendent à l'entrée de la caverne et qui ne peuvent entrer à cause de cette lumière trop vive.

Marie, entendant cela, sourit. Et Joseph lui dit :

— Ne souriez pas, mais usez de soin et de précaution, de crainte que vous n'ayez besoin de quelques remèdes.

Et il commanda à l'une des sages-femmes d'entrer. Et lorsque Zélémi se fut approchée de Marie, elle lui dit :

— Souffrez que je vous touche.

Et lorsque Marie le lui eut permis, la sage-femme s'écria à haute voix :

— Seigneur, Seigneur, ayez pitié de moi ; je n'avais jamais soupçonné ni entendu chose semblable, ses mamelles sont pleines de lait et elle a un enfant mâle, quoiqu'elle soit vierge. Nulle souillure n'a existé à la naissance et nulle douleur lors de l'enfantement. Vierge elle a conçu, vierge elle a enfanté, et vierge elle demeure. L'autre sage-femme, nommée Salomé, entendant les paroles de Zélémi, dit :

— Ce que j'entends, je ne le croirai point, si je ne m'en assure.

Et Salomé, s'approchant de Marie, lui dit :

— Permettez-moi de vous toucher et d'éprouver si Zélémi dit vrai.

Et Marie lui ayant permis, Salomé la toucha, et aussitôt sa main se dessécha.¹ Et, ressentant une grande douleur, elle se mit à pleurer très-amèrement, et à crier et à dire :

— Seigneur, vous savez que je vous ai toujours craint, et que j'ai toujours pris soin des pauvres, sans penser au salaire : je n'ai rien reçu de la veuve et de l'orphelin, et je n'ai jamais repoussé loin de moi l'indigent sans le secourir. Et voici que je suis devenue misérable à cause de mon incrédulité, parce que j'ai osé douter de la Vierge.

Lorsqu'elle parlait ainsi, un jeune homme d'une grande beauté lui apparut, et lui dit :

— Approchez de l'Enfant, et adorez-le, et touchez-le de la main, et il vous guérira ; car il est *le Sauveur du monde* et de tous ceux qui espèrent en lui.

Alors, aussitôt Salomé s'approcha de l'Enfant, et l'adorant, elle

1. Clément d'Alexandrie, *strom.* l. 7. p. 889 ; et Suidas, *in Lexic.*, v. *Jesus*, attestent que la sage-femme a reconnu la perpétuelle virginité de Marie. [Voy. Thilo.]

toucha le bord des langes dans lesquels il était enveloppé, et aussitôt sa main fut guérie.¹ Et, sortant dehors, elle se mit à élever la voix et à raconter les merveilles qu'elle avait vues, et ce qu'elle avait souffert, et comment elle avait été guérie ; et beaucoup crurent à sa parole ; car les pasteurs des brebis affirmaient qu'au milieu de la nuit ils avaient vu des Anges qui chantaient un hymne : « *Louez le Dieu du ciel, et bénissez-le, parce que le Sauveur de tous est né, le Christ qui rétablira le Royaume d'Israël.* »

Et une grande Étoile brilla sur la caverne depuis le soir jusqu'au matin, et jamais on n'en avait vu de pareille grandeur depuis l'origine du monde. Et les Prophètes qui étaient en Jérusalem, disaient que cette Étoile indiquait la nativité du Christ qui devait accomplir le salut promis, non-seulement à Israël, mais à toutes les nations.

CHAPITRE XIV.

Le troisième jour de la naissance du Seigneur, la Bienheureuse Marie sortit de la caverne, et elle entra dans une étable, et elle mit l'Enfant dans la crèche, et le bœuf et l'âne l'adoraient. Alors fut accompli ce qui avait été annoncé par le Prophète Isaïe :

— *Le bœuf a reconnu son Maître, et l'âne, la crèche de son Seigneur.*

Ces deux animaux, l'ayant au milieu d'eux, l'adoraient sans cesse. Alors fut également accompli un autre Prophète :

Vous serez connu au milieu de deux animaux.

Et Joseph et Marie demeurèrent trois jours dans cet endroit avec l'Enfant.

CHAPITRE XV.

Le sixième jour, la Bienheureuse Marie entra à Béthléem avec Joseph, et 33 jours étant accomplis, elle apporta l'Enfant au Temple du Seigneur, et ils offrirent pour lui une paire de tourterceaux et deux petits de colombes. Et il y avait dans le Temple un homme juste et parfait, nommé Siméon, âgé de 113 ans. Il avait reçu du Seigneur la promesse qu'il ne goûterait pas la mort jusqu'à ce qu'il eut vu le Christ, fils de Dieu, revêtu de chair. Lorsqu'il eut vu l'Enfant, il s'écria à haute voix, disant :

— Dieu a visité son peuple et le Seigneur a accompli sa promesse.

Et il s'empressa de venir, et il adora l'Enfant, et, le prenant dans son manteau, il l'adora de nouveau et il baisait les plantes de ses pieds, disant :

— Seigneur, renvoyez maintenant votre serviteur en paix, suivant votre parole ; car mes yeux ont vu le Sauveur que vous avez

1. Cette guérison miraculeuse est racontée dans le *Protévangile*, c. 20 ; dans le *Livre de vita Mariæ*, composé par Epiphane, moine grec, et publié par Mingarelli dans les *Anecdota litteraria* d'Amaducci, t. 3. p. 29 ; dans le *Sermon 2 de Nativ. Domini* de S. Zénon, de Vérone.

préparé aux regards de tous les peuples : la Lumière qui doit éclairer les nations, et la Gloire de votre peuple d'Israël.

Il y avait aussi dans le Temple du Seigneur une femme, nommée Anne, fille de Phannuel, de la tribu d'Aser, qui avait vécu sept ans avec son mari et qui était veuve depuis 84 ans, et elle ne s'était jamais écartée du Temple de Dieu, s'adonnant sans relâche au jeûne et à la prière. Et s'approchant, elle adorait l'Enfant :

— C'est en lui, disait-elle, qu'est la Rédemption du monde.

CHAPITRE XVI.

Deux jours s'étant passés, des Mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, apportant de grandes offrandes, et ils interrogeaient avec empressement les Juifs, demandant :

— Où est le Roi qui nous est né ? Car nous avons vu son Étoile dans l'Orient, et nous sommes venus pour l'adorer.

Cette nouvelle effraya tout le Peuple, et Hérode envoya consulter les Scribes, les Pharisiens et les Docteurs pour s'informer d'eux où le Prophète avait annoncé que le Christ devait naître. Et ils répondirent :

— A Bethléem, car il est écrit : *Et toi, Béthléem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre...*

Alors Hérode appela les Mages, et s'informa d'eux quand l'Étoile leur était apparue, et il les envoya à Béthléem, disant :

— Allez, et informez-vous avec soin de cet Enfant, et, lorsque vous l'aurez trouvé, venez me le dire, afin que j'aie l'adorer.

Les Mages se rémirent donc en route et l'Étoile leur apparut, et, comme leur servant de guide, elle les précéda jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à l'endroit où était l'Enfant. Les Mages, voyant l'Étoile, furent remplis d'une grande joie. Et, entrant dans la maison, ils trouvèrent l'Enfant Jésus couché dans les bras de Marie. Alors ils ouvrirent leurs trésors, et ils offrirent de riches présents à Marie et à Joseph. Et chacun d'eux présenta à l'Enfant des offrandes particulières. L'un offrit de l'or, l'autre de l'encens, et l'autre de la myrrhe.

Lorsqu'ils voulaient retourner auprès du Roi Hérode, ils furent avertis en songe de ne pas revenir vers lui. Et ils adorèrent l'Enfant avec une joie extrême, et ils revinrent dans leur pays par un autre chemin.

CHAPITRE XVII.

Lorsque le roi Hérode vit que les Mages l'avaient trompé, son cœur s'enflamma de colère, et il envoya des émissaires sur tous les chemins, voulant les prendre et les faire périr, et, comme il ne put les rencontrer, il envoya à Béthléem, et il fit tuer tous les enfants de deux ans et au-dessous, suivant le temps dont il s'était informé auprès des Mages. Et un jour avant que cela n'arrivât, Joseph fut averti par l'Ange du Seigneur, qui lui dit :

— Prenez Marie et l'Enfant, et mettez-vous en route à travers le Désert, et allez en Égypte.

Et Joseph fit ce que l'Ange lui prescrivait.

QUATRIÈME MÉMOIRE

L'ÉVANGILE de l'Enfance du Sauveur.

PRÉFACE.

Voyez le chapitre XIV de ce Second Livre,
Anciens Monuments sur l'Enfance de Jésus, *Premier Mémoire*,
— Préface.

RÉCITS PRIMITIFS, CONCERNANT LA S^{te}-VIERGE.

On peut rapporter au sujet que nous traitons ici, les *neuf premiers chapitres* du I^e Mémoire, intitulé L'ÉVANGILE DE L'ENFANCE DU SAUVEUR.

Ces neuf chapitres rapportent toute la partie historique de la *vie de la S^{te} Vierge*, depuis son Voyage à Béthléem, jusqu'à son départ pour l'Égypte.

Ils sont d'accord pour le fond et pour les circonstances, avec les autres Livres Canoniques et les Livres non-Canoniques.

CINQUIÈME MÉMOIRE

RÉCITS Apocalyptiques.

Nous avons montré dans *l'Introduction générale aux Preuves du Christianisme*, c. 8, que des Révélations Célestes avaient été faites à plusieurs Ames Saintes, touchant les principaux faits et mystères de l'Évangile. Ces Révélations ne sont point dédaignées, dans l'Église; les Docteurs les ont approuvées, les fidèles aiment à les lire. Comme elles contiennent les Traditions Primitives; qu'elles les appuient et les justifient, elles ne paraîtront point déplacées, si on les mentionne, si l'on en range quelques-unes à côté des anciens monuments.

SECTION PREMIÈRE

La Cité Mystique de Dieu,

par Marie de Jésus, abbesse du monastère d'Agréda, en Espagne.

I. — S. Joachim et S^{te} Anne, parents de la S^{te} Vierge.

— Leur sacrifice rejeté. — Leur affliction. —

L'Ange du Seigneur les visite séparément. — Leur prédict la naissance d'une fille bénie.

Les temps marqués étant sur le point de s'accomplir, Dieu envoya au monde deux lumières éclatantes qui allaient annoncer la prochaine aurore du soleil de justice, Jésus, Notre Sauveur. Ces deux flambeaux furent S. Joachim et S^{te} Anne, que la volonté divine avait préparés et créés, dit-on qu'ils fussent les parents de la Vierge, mère de Dieu

1. Examinée par l'Église et par les docteurs, et approuvée. — Marie d'Agréda donne cette *vie de la S^{te} Vierge* comme une révélation venue de Dieu, p. 30.

Joachim avait sa maison avec ses parents et amis à Nazareth, petite ville de Galilée. C'était un homme juste et saint, éclairé d'une lumière spéciale qui lui faisait connaître les mystères des SS. Ecritures et le sens des Prophéties.

St^e Anne avait sa maison à Béthléem ; elle était chaste, humble et belle ; elle avait aussi de grandes lumières sur les sens profonds des divines Prophéties. L'Archange Gabriel fut envoyé sous une forme corporelle à St^e Anne, afin qu'elle prit Joachim pour époux. Il alla peu après vers Joachim et l'avertit en songe de prendre St^e Anne pour épouse. Le saint Mariage s'accomplit sans que l'un découvrit à l'autre son secret. Les époux habitèrent à Nazareth et suivirent les voies du Seigneur, donnant la plénitude des vertus à toutes leurs œuvres.

Ils faisaient tous les ans trois portions de leur revenu. Ils offraient la première au Temple, ils distribuaient la seconde aux Pauvres, et destinaient l'autre pour l'entretien honnête de la famille. — Les saints époux passèrent 20 ans sans avoir aucun enfant ; ce qui était regardé comme un opprobre. C'est pourquoi ils essayèrent de leurs voisins plusieurs affronts, parce qu'on croyait que ceux qui n'avaient pas d'enfants n'auraient aucune part au Messie futur. Ils étaient même injuriés par les prêtres comme des êtres inutiles, et Joachim étant allé au Temple pour prier, un prêtre nommé Issachar, le renvoya parce qu'il sacrifiait, étant stérile et dès lors indigne d'offrir des sacrifices. Le saint homme se retira tout affligé ; il s'en alla à sa maison de campagne, priant le Seigneur avec larmes de lui donner un enfant, et il fit vœu de le lui consacrer dans son temple.

L'Ange du Seigneur apparut à St^e Anne, et lui déclara qu'il serait agréable à la Divine Majesté qu'elle demandât une postérité. Anne fit avec joie ce qui lui était dit de la part de Dieu, et promit au Seigneur de lui consacrer le fruit qu'il daignerait lui accorder. Les demandes de S. Joachim et de St^e Anne arrivèrent en la présence du trône de la Divine Majesté².

L'Archange Gabriel fut envoyé à S. Joachim :

— Le Très-Haut, lui dit-il, a exaucé vos prières³, et Anne votre épouse concevra et enfantera une fille qui sera bénie entre toutes les femmes, et que les nations reconnaîtront pour bienheureuse ; le Seigneur veut que, dès son enfance, elle lui soit consacrée dans le Temple.

En même temps St^e Anne était élevée à une contemplation très-sublime : et, toute absorbée dans le mystère de l'Incarnation, elle priait Dieu avec ferveur de la rendre digne de voir et de servir cette femme si heureuse et si privilégiée qui devait être la mère du Messie attendu. — Ce fut alors que se présenta à elle le S. Archange Gabriel, lui annonçant que Dieu la choisissait pour être la mère de la très-sainte mère de son Divin fils⁴. Toute remplie d'une joie inexprimable, elle alla au Temple remercier le Seigneur et lui rendre de dignes actions de grâces. Elle rencontra S. Joachim et

1. Cfr. *Cum Protevangelio, n. 1. et aliis historiis...*

2. Cfr. *Cum Protev. n. 4.*

3. Cfr. *Cum Protev. n. 4.*

4. *Ibid.*

lui manifesta les promesses de l'Archange. Ils s'en retournèrent à la maison, s'entretenant des faveurs signalées qu'ils avaient reçues du Très-Haut.

Vingt ans s'étaient déjà écoulés depuis le mariage de S. Joachim avec S^{te} Anne. Joachim avait donc 60 ans, et S^{te} Anne 44. Suivant la promesse divine, ils engendrèrent cette enfant qui devait être la mère de Dieu d'une manière toute merveilleuse. Tout s'y passa selon l'ordre commun des autres conceptions, néanmoins la vertu du Très-Haut ôta à celle-ci ce qu'il y avait d'imparfait et de désordonné. La conception du corps très-pur de Marie, par l'effet d'une opération miraculeuse de Dieu, fut entièrement immaculée. p. 8-9.

II. Naissance de Marie. —

Sa Présentation au Temple. — Son éducation dans le Temple. —
Ses vertus, son vœu de virginité.

Les neuf mois étant accomplis, S^{te} Anne mit au monde la sainte enfant, le 8 septembre, à minuit. Elle remercia Dieu aussitôt en lui offrant Marie et en prononçant un cantique d'action de grâces.

Quand l'Enfant eut trois ans accomplis, ses parents voulurent exécuter leur promesse sans délai. Accompagnés de quelques-uns de leurs parents et d'une suite nombreuse d'Esprits Angéliques, ils la conduisirent de Nazareth au Temple de Jérusalem, dans l'appartement des *Almas*, ou Vierges, où elles étaient toutes élevées ensemble dans une sainte retraite jusqu'à l'âge du mariage. Elles étaient principalement de la tribu Royale de Juda et de la tribu Sacerdotale de Lévi. L'escalier pour aller à cet appartement avait quinze degrés ; un des prêtres était venu la recevoir, après avoir baisé les mains de ses parents. Elle monta toute seule les quinze degrés avec ferveur et avec modestie. Le Saint vieillard Siméon lui donna pour maîtresse la prophétesse Anne qui avait été prévenue pour cet emploi d'une grâce spéciale de Dieu.

Neuf ans après, elle assista S^{te} Anne, sa mère, à ses derniers moments : elle était sa fille unique. Joachim était mort quatre ans auparavant. p. 30. Marie, pratiquant dans le Temple toutes les vertus dans le degré le plus parfait, avait fait vœu de demeurer vierge, si Dieu daignait le lui permettre.

III. — Conseil des Prêtres. — Le Rameau desséché de S. Joseph fleurit. Marie fiancée à S. Joseph.

La Divine Enfant avait à cœur d'accomplir son vœu de perpétuelle virginité. Mais le Seigneur lui commanda de prendre l'état de mariage, sans lui découvrir encore qu'elle avait été choisie pour être la mère de Dieu. A cet ordre inattendu elle resta très-affligée. Siméon connut par révélation qu'il devait chercher un époux pour la fille de Joachim, et rassembler les prêtres et les docteurs pour leur exposer que cette enfant était orpheline et qu'elle n'avait aucune volonté de s'engager dans le mariage ; mais que la coutume étant qu'aucune fille ne sortit du Temple sans s'établir, il était convenable de lui trouver un mari. Le Saint Vieillard obéit aux ordres divins. Il exposa la chose aux prêtres, qui furent d'avis qu'il fallait prier le Seigneur de leur faire connaître quel était

celui qu'il avait choisi pour l'époux de cette enfant. Ils convoquèrent tous les jeunes hommes de la famille de David dans le Temple de Jérusalem. Ceux-ci apportèrent leurs rameaux qui restèrent comme ils étaient auparavant ; mais on vit fleurir le rameau desséché de Joseph, originaire de Nazareth. Et ce fut lui qu'on déclara époux de Marie. La fille de S^{te} Anne fit connaître à S. Joseph le vœu de perpétuelle virginité qu'elle avait fait, le suppliant de l'aider à l'accomplir. S. Joseph lui fit part de son côté, de la conformité de ses sentiments sur ce point, et lui témoigna le désir qu'il avait de continuer le métier de charpentier qu'il avait appris dans sa jeunesse.

IV. — Annonciation de la S^{te} Vierge. — Et Incarnation du Verbe. p. 41.

La plénitude des temps étant accomplie dans laquelle le fils Unique de Dieu devait s'incarner, Dieu le fit connaître à l'Archange Gabriel, non par la voie ordinaire en éclairant l'Ange inférieur par le supérieur, mais immédiatement, et il lui révéla l'ordre et les paroles mêmes de son ambassade. Alors Gabriel descendit de l'Empyrée, sous une forme visible, et accompagné de plusieurs Anges. Son visage était d'une rare beauté, et ses vêtements d'un éclat admirable. Il se dirigea vers la maison de Marie qui avait alors 14 ans et demi. Sa taille surpassait celle des autres filles de son âge, elle était bien proportionnée et très-belle ; sa couleur, son air et ses manières étaient admirables, et il ne se trouvera jamais aucune créature qui puisse l'égaliser. Son vêtement était modeste, mais propre et plein de décence. A l'arrivée de l'Ange, elle était dans une sublime contemplation. Gabriel, suivi des Anges, la salua (*comme il est rapporté dans l'Évangile et les traditions*).

V. — Les Perplexités de S. Joseph : — La naissance du Christ ; — Le divin Enfant parmi les animaux ; — La Présentation de Jésus au Temple, où il apparaît environné d'éclat, ainsi que Marie, sa mère ; — La fuite en Égypte, les idoles renversées à la présence de J.-C. ; — L'arbre d'Helopolis ; — La fontaine miraculeuse ; — Les prodiges du saint Enfant en Égypte ; — Le Retour ; — La fuite de S^{te} Élisabeth, portant avec elle son fils Jean, dans la grotte du Désert.

Tous ces traits sont décrits dans le Livre de Marie d'Agréda conformément aux primitives traditions, du moins pour la substance des faits. ¹

SECTION DEUXIÈME

S^{te} Brigitte, princesse de Suède, confirme les mêmes faits dans ses *Révélations Céléstes*, approuvées par l'Église. Cette Sainte fait allusion aux mêmes traditions. La S^{te} Vierge y parle de son vœu de virginité, — de sa présentation au Temple, avec les Vierges des

1. De la page 78 à la page 87.

Hébreux : — t. I. p. 24 ; — des circonstances de l'Annonciation : « Je vis alors trois merveilles : car je vis un astre, mais non pas comme celui qui brille au ciel. Je vis une lumière, mais non pas comme celle qui luit dans le monde. Je sentis une odeur, mais non pas comme celles des plantes odoriférantes, ou de quelque substance aromatique ; mais une odeur très-suave et ineffable, dont je fus remplie, et je tressaillais d'une grande joie. Ensuite, j'entendis une grande voix, mais non de la bouche des hommes. Et soudain m'apparut un ange comme un homme d'une beauté admirable, mais non pas revêtu de chair, il me dit : *Je vous salue, pleine de grâce*, etc... » (t. I. p. 25.)

Elle dit ailleurs :

« — Vous devez tenir pour certain que Joseph sut du Saint-Esprit que j'avais fait le vœu de virginité, et que j'étais pure en paroles, en œuvres, en pensées et en intentions, et il m'épousa pour me servir comme étant sa maîtresse plutôt que comme sa femme... » (t. IV. p. 72.)

SECTION TROISIÈME

Récits de la sœur Emmérich.

La substance des traditions primitives, relatives à la parenté, à la naissance et à la vie de la Sainte Vierge, se trouve également dans la *Vie de la Sainte Vierge* par Anne Cath. Emmérich, rédigée par C. Brentano, et traduite en français par M. de Cazalès, vicaire général de Montauban ; ce fond traditionnel est tout entier dans cet ouvrage, mais développé, éclairci, par une infinité de détails intéressants, de circonstances les plus minutieuses, que la narratrice y a ajoutées. Pour y reconnaître facilement les principaux traits rapportés par les monuments primitifs, il suffira de mettre sous les yeux les titres des chapitres. En voici quelques-uns :

« — Joachim et S^{te} Anne s'établissent à Nazareth. — Stérilité de S^{te} Anne. — Douleur des Saints époux.

« — Joachim reçoit un affront au Temple...

« — Anne reçoit le promesse de fécondité et se rend au Temple.

« — Joachim, consolé par l'ange, vient de nouveau sacrifier au Temple. — Il reçoit la bénédiction de l'Arche d'alliance.

« — Joachim et Anne se rencontrent sous la *Porte dorée*.

« — Présentation de Marie au Temple.

« — De la vie de la S^{te} Vierge au Temple.

« — Fiançailles de la S^{te} Vierge. — (La branche miraculeuse de S. Joseph.)

« — Description de la grotte] de la crèche et de ses alentours.

« — Naissance du Christ. — (Lumière éblouissante qui emplit et environne la Grotte.)

« — Voyage des trois Rois Mages à Bethléem, (avec les diverses circonstances relatives à la *forme* et à l'*éclat de l'Etoile*, p. 329, p. 332, — à la *montagne d'observation*, etc. p. 332, — à la pré-

diction de Balaam, à l'Ange conducteur du météore brillant, — à l'Enfant qui y était représenté.

« La Purification de la *St^e Vierge*. — (Le Temple rempli d'une lumière dont rien ne peut rendre l'éclat.) p. 401.

« — La fuite en Egypte. — Les idoles renversées. — La fontaine miraculeuse de *Maturéa*. — Divers prodiges arrivés en Egypte. »

Le récit de tous ces faits est conforme au récit traditionnel primitif, au moins dans les principales circonstances : ou plutôt la Tradition est environnée des plus minutieux détails sur chacun de ces faits. Pour donner un échantillon de cette intéressante narration, voici comment sont rapportées les fiançailles de la *St^e Vierge*, p. 195.

« Je vis alors le Grand-Prêtre, obéissant à une impulsion intérieure qu'il avait reçue, présenter des branches à chacun des assistants, et leur enjoindre de marquer chacun une branche de leur uom et de la tenir à la main pendant la prière et le sacrifice. Quand ils eurent fait ce qui leur avait été dit, on leur reprit les branches qui furent mises sur un autel devant le Saint des Saints, et il leur fut annoncé que celui d'entre eux dont la branche fleurirait était désigné par le Seigneur pour devenir l'époux de Marie de Nazareth.

« Pendant que les branches étaient devant le Saint des Saints, on continua le sacrifice et la prière. Je vis, durant ce temps, le jeune homme, dont le nom me reviendra peut-être, ¹ crier vers Dieu, les bras étendus dans une salle du Temple, et verser des larmes brûlantes lorsque, après le temps fixé, on leur rendit les branches en leur annonçant qu'aucun d'entre eux n'était désigné par Dieu comme devant être le fiancé de cette Vierge. Ces hommes furent alors renvoyés chez eux, et ce jeune homme se retira sur le mont Carmel auprès des anachorètes qui venaient là depuis le temps d'Elie ; il y vécut aussi depuis lors, priant continuellement pour l'accomplissement de la promesse.

« Je vis ensuite les Prêtres du Temple chercher de nouveau dans les registres des familles s'il n'existait pas quelque descendant de David qu'on eût oublié. ² Comme ils y trouvèrent l'indication de six frères de Bethléem, dont l'un était inconnu et absent depuis longtemps, ils s'enquirent du séjour de Joseph et le découvrirent à peu distance de Samarie, dans un lieu situé près d'une petite rivière, où il habitait au bord de l'eau, travaillant pour un maître-charpentier.

« Sur l'ordre du Grand-Prêtre, Joseph vint à Jérusalem et se présenta au Temple. On lui fit, à lui aussi, tenir une branche à la main pendant qu'on priait et qu'on offrait un sacrifice ; comme il se disposait à la poser sur l'autel devant le Saint des Saints, il en

1. La tradition le nomme *Agabus*, et dans le tableau de Raphaël, appelé vulgairement *Sposalizio*, il est représenté sous la figure d'un jeune homme qui brise un bâton sur son genou.

2. Nous savons, par des documents anciens, qu'au moins depuis la captivité de Babylone, on tenait au Temple des registres généalogiques exacts. Les familles particulières conservaient avec soin tous ceux qui les concernaient spécialement.

sortit une fleur blanche semblable à un lis, et je vis une apparition lumineuse descendre sur lui : c'était comme s'il eut reçu le Saint Esprit. On connut donc que Joseph était l'homme désigné par Dieu pour être le fiancé de la Sainte Vierge, et les Prêtres le présentèrent à Marie en présence de sa mère. Marie, résignée à la volonté de Dieu, l'accepta humblement pour son fiancé, car elle savait que tout est possible à Dieu, qui avait reçu son vœu de n'appartenir qu'à lui. »

Pour peu que l'on apporte d'attention à envisager ces diverses traditions, on voit facilement que, loin de se contredire et de se détruire, elles s'appuient, au contraire; elle s'expliquent, elles s'accordent pour la substance du récit, et se corroborent mutuellement. Ce qui manque dans l'une, se retrouve dans l'autre; et le même fait, présenté ici avec une circonstance traditionnelle, là avec une autre, finit par être reproduit plus complètement et représenté, dès lors, sous ses divers points de vue historiques et réels.

C'est ce que nous aurons encore occasion de voir ultérieurement.